This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 526096

Digitized by Google

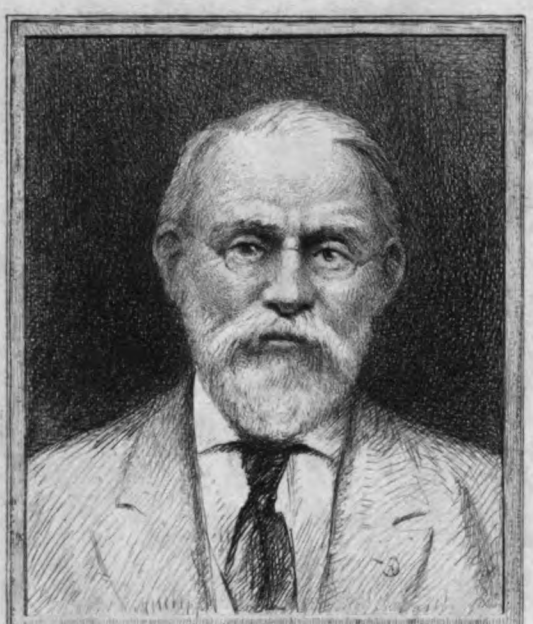

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

Digitized by Google

Digitized by Google

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES

DE L'AUDE

TREIZIÈME ANNÉE. — TOME XIII

CARCASSONNE
VICTOR BONNAFOUS-THOMAS, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ
50, Rue de la Mairie, 50.

1902

Digitized by Google

ART. 4o du RÈGLEMENT. — *La Société ne prend sous sa responsabilité aucune des opinions ou assertions émises par les auteurs des articles insérés dans son Bulletin ou des communications faites en séance, même si elles n'ont été suivies d'aucune discussion.*

Digitized by Google

PREMIÈRE PARTIE

Liste des Membres. — Séances de 1901.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRES FONDATEURS

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

ALIEU (François), *archiviste.*
AMIGUES (Adolphe), *notaire.*
AUGÈRES (Victor), *instituteur.*
AURIOL (Adrien), *professeur d'agr.*
AYROLLES (Aimé), *propriétaire.*
BAICHÈRE (l'abbé Ed.), *professeur.*
BARRE (Léopold), *propriétaire.*
BÉNOS (Philippe), *professeur.*
BENEAUSSE (Maurice), *instituteur.*
BERGASSE (Marius), *propriétaire.*
BONNAVES (l'abbé Sylvain), *curé.*
BOURREL (Charles), *Dr médecin.*
BRU (Fernand), *botaniste.*
CAMBON (l'abbé Léon), *professeur.*
CANAL (l'abbé Pierre), *professeur.*
CASTEL (Pierre), *ingénieur.*
CHARTIER (Louis), *naturaliste.*
COMBES (l'abbé G.), *professeur.*
DAT DE ST-FOULC (Ch.), *rentier.*
DONNAREL (François), *instituteur.*
DONNAT (Hippolyte), *professeur.*
DUMONT (Joseph), *horticulteur.*
FLEUREAU (Alphonse), *professeur.*
GARY (Léopold), *propriétaire.*
GASTINE (l'abbé M.), *professeur.*
GAUTIER (Gaston), *botaniste.*
GAVOY (Louis), *entomologiste.*
GAZEL (l'abbé Lucien), *professeur.*
GLORIES (Emile), *rentier.*
JALOUX (Adrien), *propriétaire.*
JEAN (Joseph), *propriétaire.*
JULLIAN (Ch.-Gabriel), *étudiant.*
JOULIA (l'abbé J.), *Sup. du P. Sém.*
LIGNON (Alban), *instituteur.*
MAHOUX (l'abbé Casimir), *curé.*
MALBRET (Bernard), *photographe.*
MARIEU (Charles), *propriétaire.*
MARY (Ulysse), *propriétaire.*
MAUREL (Oscar), *instituteur.*
MITTOU (l'abbé Georges), *profess.*
MOLINIER (Jean), *instituteur.*
MONTÈS (P.), *anc. chef d'institon.*
MOULA (Paul), *Dr médecin.*
MULLOT (Henri), *propriétaire.*
NAVALS (Albert), *instituteur.*
NOYER (Joseph), *botaniste.*
PÉRIÉ (Auguste), *instituteur.*
PETIT (Abel), *Dr médecin.*
PILLOT (E.), *garde gén. des forêts.*
PONS (l'abbé Camille), *professeur.*
PRATX (l'abbé Aug.), *professeur.*
RANCOULE (l'abbé J.-B.), *profess.*
REBELLE (Guillaume), *négociant.*
RESPAUD (Auguste), *instituteur.*
ROUSTAN (Désiré), *étudiant.*
SICARD (Germain), *propriétaire.*
SOL (Paul), *journaliste.*
SOURBIEU (Ed.), *conchyliologiste.*
VIGUIER (Laurent), *étudiant.*
VÉZIAT (Auguste), *chef d'institon.*

Digitized by Google

Digitized by Google

ÉTAT DES MEMBRES

DE LA SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

Au 31 Décembre 1901

Membres nés

M. le Préfet du département de l'Aude.
M. le Maire de Carcassonne.
M. l'Inspecteur d'Académie.

Membres honoraires

MM.

Bergeron (Jules), Professeur à la Sorbonne, à Paris.
Bresson (A.). Préparateur de géologie à la Faculté des Sciences de Besançon (Doubs).
Cartailhac (Emile), rue de la Chaîne, 5, à Toulouse (Haute-Garonne), *Sciences préhistoriques*.
Doncieux, Professeur à la Faculté des Sciences de Lyon (Rhône).
Flahault (Charles), Professeur à la Faculté des Sciences, à Montpellier (Hérault)
Fleureau (Alphonse), Proviseur au Lycée d'Albi (Tarn).
Gautier (Armand), Membre de l'Institut, Professeur à la Faculté de médecine, à Paris.
Hy (l'abbé Charles), Professeur à l'Université catholique, à Angers (Maine et-Loire).
Locard (Arnould), Vice Président de la *Société malacologique de France*, à Lyon (Rhône).
Mellié (Dr), à Blan (Tarn).

Digitized by Google

Peron, Intendant militaire, 11, avenue de Paris, à Auxerre (Yonne), *Géologue*.

Régnault (Félix), 19, rue de la Trinité, à Toulouse (Haute-Garonne), *Sciences préhistoriques*.

Roussel (J.), Docteur ès-sciences, Professeur au collège, 5, chemin de Velours, à Meaux.

Rouville (Paul de), Doyen de la Faculté des Sciences, à Montpellier (Hérault).

Trutat (Emile), Directeur du Musée d'Histoire naturelle, 10, Place du Palais, à Toulouse (Haute-Garonne).

Viguier (Maurice), Docteur ès-sciences, à Carpentras (Vaucluse).

Membres Donateurs

MM.

Don de Cépian (Maurice), Propriétaire à Villemoustaussou.

Sarda (Jules), Propriétaire, Château de la Rouquette, par Lasbordes (Aude).

Lanoir (Georges), Inspecteur des forêts, à Didjelli (Algérie).

Membres Titulaires

(L'astérisque indique les Membres fondateurs)

MM.

1899 Ader (Henry), Ingénieur des Ponts et Chaussées, Narbonne.

1889* Alieu (François), Archiviste à la Préfecture de l'Aude, Carcassonne.

1893 Almayrac (Guillaume), Propriétaire, rue du Marché, Carcassonne.

1889* Amigues (Adolphe), Notaire, rue de la Mairie, Carcassonne.

1890 Ancé (l'abbé Raymond), Curé, Greffeil.

Digitized by Google

1891 D'ANDRIEU (Gabriel), Propriétaire, Château de Cépie, près Limoux.

1899 ANÉ (Pierre), Conducteur des Ponts et Chaussées, à Lanouvelle.

1899 ARIBAUD (Bernard), Instituteur, à Montolieu.

1901 ARNAUD (Achille), Propriétaire à Saint-Nazaire (Aude).

1898 ASTRUC (Henri), Préparateur au Laboratoire œnologique, Narbonne.

1889* AUGÈRES (Victor), Directeur de l'Ecole Communale, Sigean.

1893 AZALBERT (Antoine), Docteur-Médecin, Caunes.

1900 AZÉMA (Jules), Secrétaire de la Mairie, Saint-Nazaire (Aude).

1892 BAC (Victor), Représentant de Commerce, rue de la République, Carcassonne.

1895 BARBUT (Georges), Professeur d'Agriculture, Square Gambetta, Carcassonne.

1890 BARON (Charles), Libraire, Narbonne.

1892 BARY (Ernest), Négociant, rue des Jardins, Carcassonne.

1899 BATUT (Raoul), Ingénieur agronome, à Laprade.

1894 BAUX (Xavier), Négociant, rue de la Gare, Carcassonne.

1892 BAYARD (Antoine), Fabricant de couleurs, rue des Jardins, Carcassonne.

1889* BENEAUSSE (Maurice), Directeur de l'Ecole du Musée, Carcassonne.

1901 BERNON (Paul), Photographe, rue de la Gare, Carcassonne.

1893 BERTHOMIEU (Louis), Notaire, Caunes-Minervois.

1899 BERTRAND (Armand), Propriétaire, Azillanet (Hérault).

1891 BERTRAND (Elie), Instituteur, Rustiques.

1890 BERTRAND (Jean), Architecte, rue Victor Hugo, Carcassonne.

1893 BIROT (Baptiste), Entrepreneur, Maquens.

1901 BLANC (P.), rue Pierre Germain, Carcassonne.

1895 BLANQUIER (Alexandre), Instituteur, Saint-Nazaire.

Digitized by Google

1895 Bonnafous (Guillaume), Rentier. rue du Cherche-Midi, Carcassonne.

1901 Bonnafous (Joseph), Imprimeur, rue de la Mairie, Carcassonne.

1889* Bonnaves (l'abbé Sylvain), Curé, à Salles-d'Aude).

1893 Bories (Guillaume), Propriétaire, Fabrezan.

1897 Bouchère (Cyprien), Docteur-Médecin, Quillan.

1895 Bourgès (Fernand), Sous-Inspecteur des Enfants assistés, Square Gambetta, Carcassonne.

1889* Bourrel (Charles), Docteur-Médecin, rue Voltaire, 11, Carcassonne.

1895 Bousquet (Jean-Baptiste), Instituteur, Salvezines.

1900 Bousquet (Henri), Docteur-Médecin, boulevard Omer Sarraut, Carcassonne.

1890 Boyer (Victor), Négociant, boulevard du Lycée, Carcassonne.

1889* Bru (Fernand), Botaniste, rue de l'Helvétie, 2, Narbonne.

1899 Bruguière (Auguste), Propriétaire, rue de Belfort. Carcassonne.

1891 Bugnard (Léon), Peintre décorateur, rue du 4-Septembre, Carcassonne

1891 Buscail (Louis), Propriétaire, Laure.

1898 Cabannes (Alcime), Propriétaire, Argeliers.

1895 Cabrié (Charles), Receveur des Hospices. rue Victor Hugo, Carcassonne.

1901 Calmet (Paul), Instituteur, à Auriac, par Lanet (Aude).

1899 Cals (Jean), Gardien des fortifications à la Cité, Carcassonne.

1896 Candille (Antonin), Directeur d'Ecole, Thala (Tunisie).

1890 Canel (Emile), Instituteur, Caves de Treilles.

1890 Capys (l'abbé Etienne), Curé, La Digne d'Aval.

1891 Carbou (J.-B.), Docteur-Médecin, rue de la République, Carcassonne.

1895 Cardes (Alma), Propriétaire, rue des Halles, Carcassonne.

Digitized by Google

1897 Caremier (Paul), Notaire, Trèbes.
1894 Carrière, Docteur-Médecin, rue du Marché, 2, Carcassonne.
1901 Carrière (Paul), Notaire, à Quillan (Aude).
1892 Castel (Jean), Vétérinaire. rue du 4-Septembre, Carcassonne.
1889* Castel (Pierre), Ingénieur des Arts et Manufactures, Grand'Rue, 71, Carcassonne.
1900 Castel (Eugène), Etudiant en droit, Grand'Rue. 71, Carcassonne.
1896 Cathala (Marius), Propriétaire, Argeliers.
1900 Cathala (Julien), Instituteur, à Roquecourbe (Aude).
1899 Cathary (Léon), Avocat, Grand'Rue, Carcassonne.
1890 Cavayé (Achille), Juge au Tribunal Civil, Castelnaudary.
1900 Cavayé (Ernest), Professeur au Collège, Narbonne.
1892 Cazaben (Léonce), Rentier, Grand'Rue, Carcassonne.
1898 Cazanove, Docteur-Médecin, 91, Boulevard Barbès, Carcassonne.
1892 Cèbe (Mlle), Maîtresse de Pension, Grand'Rue, Carcassonne.
1900 Cèbe (Adrien), Instituteur, Ecole de la Mairie, Narbonne.
1889* Chartier (Louis), Géologue, rue de la Préfecture, 5, Carcassonne.
1901 Chauvin (Mlle), Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices, Carcassonne.
1901 Chauzy (Vincent), Négociant, rue de Strasbourg, Carcassonne.
1890 Chavanette, Docteur-Médecin, Tuchan.
1899 Chiffre (Jean), Conducteur des Ponts et Chaussées, 47, rue des Jardins, Carcassonne.
1898 Chosset (Vincent), ✪, Chef d'Institution, rue des Etudes, Carcassonne.
1896 Cluzon (Ferdinand), Libraire, rue de la Gare, Carcassonne.

Digitized by Google

1895 Coll (Alexandre), Pharmacien, rue Courtejaire, Carcassonne.

1891 Coll (Joseph), Banquier, 9, rue Mazagran, Carcassonne.

1895 Combéléran (Ernest), Négociant, Rieux-Minervois.

1892 Combéléran (Etienne), Percepteur, Narbonne.

1890 Combes (Louis), Caissier au Comptoir d'Escompte, Carcassonne

1896 Courrent (Paul), ✪, Docteur-Médecin, Tuchan

1895 Cros-Mayrevieille (Antonin), Président du Tribunal Civil, Narbonne.

1891 Crouzet, Docteur-Médecin, Cuxac-Cabardès.

1895 Daguet (Alexandre), Propriétaire au Château du Fort, près Mas Saintes-Puelles.

1901 Dalbés (Alphonse), Route Minervoise, Carcassonne.

1892 Dalcy (Paul-Maurice), Propriétaire, Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude).

1901 Delmas (Célestin), Négociant, Grand'Rue, Carcassonne.

1901 Delmas (Pierre), Instituteur, au Somail, par Ginestas (Aude).

1890 Delpont, Directeur de l'Ecole Communale. Quillan.

1890 Denille (Charles), Propriétaire, Limoux.

1890 Deville (Emile), Agent-voyer d'arrondissement, Boulevard du Lycée, Carcassonne.

1901 Dhers (M^lle^), Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices, Carcassonne.

1890 Don de Cépian (Maurice), Propriétaire, Villemoustaussou.

1889* Donnat (Hippolyte), ✪, Professeur au Lycée, Mont-de-Marsan.

1899 Drevet (Paul), Négociant, Rive droite du Canal, Carcassonne.

1897 Duchan (Louis), Propriétaire, rue de la République, Carcassonne.

1901 Dupuy (J. J.), Chef de Comptabilité à la Société Méridionale d'Electricité, Carcassonne.

Digitized by Google

1892 Dusseau (Guillaume), Agent d'Assurances, rue Pinel. Carcassonne.

1901 Escargueil (François), Clerc de Notaire, chez Me Amigues, Carcassonne,

1900 Escarguel (Joseph), Grand'Rue, 41, à Carcassonne.

1893 Esparseil (Raymond), Boulevard Barbès, Carcassonne.

1891 d'Espézel (Paul), Négociant. Place Carnot, Carcassonne.

1894 Estrade (Joachim), Directeur de la Société Méridionale d'Electricité, rue Pinel, Carcassonne.

1891 Evrot (Charles), Conducteur des Ponts et Chaussées, Square Gambetta, Carcassonne.

1894 Fabre (Joseph), Etudiant en droit, Peyriac-de-Mer.

1895 Fabre (Numa), Maître répétiteur au Lycée, Carcassonne.

1891 Fafeur (Xavier), Ingénieur-constructeur, Square Gambetta, Carcassonne.

1901 Fages (Antoine), Régisseur à Rivoire, près Carcassonne.

1897 Fages Bonnery (François), Avocat, Boulevard de la Préfecture, 10, Carcassonne.

1901 Farges (Justin), Négociant, rue Mazagran, Carcassonne.

1901 Farges (Léon), 17bis, rue d'Alsace, Carcassonne.

1892 Faure (Marius), Notaire, Saint-Hilaire.

1895 Finestres (Emile), Agent-voyer, à Peyriac Minervois.

1901 Fitte (Joseph), Pharmacien, Azille.

1898 Fontrouge (Fils), Agent d'Assurances, Boulevard du Canal, 8, Carcassonne.

1890 Fort (Ernest), Télégraphiste, à la Recette principale des Postes, Carcassonne.

1901 Fourés (Jean), Commissionnaire en Vins, Boulevard du Tivoli, Carcassonne.

1896 Fournié (Ernest), Docteur-Médecin, Grand'Rue, Carcassonne.

1894 Frontil (Urbain), O. I. P., Juge, Conseiller général de l'Aude, Carcassonne

1890 Gabelle (Isidore), Architecte, Couiza.

Digitized by Google

1899 Gaisset (Jules), Professeur à l'Ecole d'Agriculture de Tunis.

1890 Galinier (Osmin), Propriétaire et Marbrier, Caunes-Minervois.

1900 Gally, Docteur-Médecin, Grand'Rue, 6, Carcassonne.

1889* Gary (Léopold), Propriétaire, à Terres Rouges, près Tournissan.

1892 Gastilleur (Charles), Négociant, Grand'Rue, Carcassonne.

1892 Gaujon (Victor), Docteur-Médecin, Grand'Rue, Carcassonne.

1889* Gautier (Gaston), Administrateur des Hospices, Place Saint-Just, Narbonne.

1889* Gavoy (Louis), Entomologiste, rue de la Préfecture 5bis, Carcassonne.

1899 Gayde (Louis), Propriétaire, Trèbes.

1889* Gazel (l'Abbé Lucien), Professeur au Petit Séminaire, Carcassonne.

1901 Génie (Emile), 16e Section d'Infirmiers militaires, Perpignan.

1890 Gerviès (Amédée), Propriétaire, Aiguesvives (Aude).

1897 Gieules (Jean-Baptiste), Propriétaire, Rennes-les-Bains.

1889* Glories (Emile), Rentier, rue de la République, Carcassonne.

1898 Gourdou (Paul), Pharmacien, Alzonne.

1901 Grousset (J. B.), curé, à Saint-Ferriol (Aude).

1898 Guiraud (Louis), Propriétaire, Moux.

1891 Guiraud (Marius), Ingénieur-Constructeur, route de Narbonne, Carcassonne.

1890 Guiraud (Théodore), ✪. Avoué, rue de l'Aigle-d'Or, Carcassonne.

1892 Hyvert (Fils), Ingénieur, quai Riquet, Carcassonne

1892 Jalambic (Mlle), Directrice de l'Ecole Normale d'Institutrices, Crrcassonne.

1898 Jeanjean (Alphonse), Propriétaire, Saint-Hilaire (Aude).

Digitized by Google

1891 JOUET (Louis), Propriétaire, 13, rue de la Parerie, Narbonne.

1890 JOURDANNE (Gaston), Avocat, Grand'Rue, Carcassonne.

1899 LABAU (Fernand), Imprimeur, Grand'Rue, Carcassonne.

1898 LABORDE (Mathieu), Fabricant de futailles, route Minervoise, Carcassonne.

1901 LAFFAGE, ✪, Juge de Paix, Lézignan.

1901 LANNES, Conducteur des Ponts et Chaussées, route de Toulouse, Carcassonne.

1895 LAPEYRE (Jacques), Etudiant, Caunes-Minervois.

1895 LASSALLE (Edouard), Horticulteur, rue des Quatre-Chemins, Carcassonne.

1897 LAUTH (Henri), Brasseur, rue d'Alsace, Carcassonne.

1899 LÉVY (Adolphe), Propriétaire, rue Courtejaire, Carcassonne.

1889* LIGNON (Alban), Instituteur, Ecole du Bourg, Narbonne.

1893 MADRENNES (Joseph), Ancien Notaire, Rieux-Minervois.

1896 MAFFRE (Ernest), Instituteur, à Quirbajou (Aude).

1901 MAILHAC (Joseph), Rentier, 7, boulevard Barbès, Carcassonne.

1889* MALBRET (Bernard), ✪, Photographe, rue de la Gare, Carcassonne.

1901 MALECAMP, Ingénieur-Chimiste, 9, rue Marceau, Carcassonne.

1897 MALRIC (Henri), Avocat, Conseiller général, rue de la Gare, Carcassonne.

1897 MANDOUL (Clément), Propriétaire, à Saint-Jean de Grèzes, près Carcassonne.

1899 MARCON-JOURNET (Victor), Agent général de la Compagnie de Saint-Gobain, 10, Square Gambetta, Carcassonne.

1889* MARIEU (Charles), Propriétaire, Leucate.

1899 MARTIN (Emile), Conducteur des Ponts et Chaussées, Narbonne.

Digitized by Google

1892 Marty (Augustin), Docteur-Médecin, Place du Palais. Carcassonne.
1895 Marty (Léonce), Notaire, Lanta (Haute-Garonne).
1901 Marty, Pharmacien, rue du Port, Carcassonne.
1894 Mathieu (Joseph), Propriétaire, Saint-Couat-d'Aude.
1898 Mathieu (Numa), Propriétaire, Saint-Couat-d'Aude.
1901 Mauric (Léopold), rue du Port, 47, Carcassonne.
1889* Maynard (Antoine), ancien Instituteur, à Bouilhonnac, près Trèbes
1891 Mazurier (Gaston), Pharmacien de 1re classe, Grand'Rue, Carcassonne
1901 Mengaud (Constant), Négociant, 19, Allée de Bezons, Carcassonne.
1892 Millaud (François), Instituteur, Ecole de la Mairie, Narbonne.
1896 Miquel (Jean), Propriétaire, Barroubio, par Aiguesvives (Hérault).
1896 Miquel (Jean), Propriétaire, Cruzy (Hérault).
1889* Mittou (l'abbé Georges), Supérieur du Petit Séminaire, Carcassonne.
1897 Molinier (Antoine), Propriétaire, Couffoulens.
1889* Molinier (Jean), Instituteur, Tuchan.
1893 Molinier (Louis), Chef de Division à la Préfecture de l'Aude, rue de la Mairie, Carcassonne.
1892 Montagne (Gabriel), Juge de Paix, Varennes (Allier).
1901 Moser (F.), Négociant et Propriétaire, Lézignan.
1889* Moula (Paul), Docteur-Médecin, rue du Mail, Carcassonne.
1899 Moulines (Raymond), Maître d'hôtel, Quillan.
1900 Moureau (Fils), Agent-voyer, Carcassonne.
1889* Mullot (Henri), rue du 4 Septembre, 6, Carcassonne.
1899 Muratet (Pierre, Sylve), Propriétaire, Pezens.
1890 Nelli (Léon), Architecte, rue d'Alsace, Carcassonne.
1897 Nogué (Osmin), Avocat, Boulevard Barbès, Carcassonne.
1898 Olive (Emile), Avoué, Grand'Rue, 16, Carcassonne.

Digitized by Google

1894 Ormières. Docteur-Médecin, rue de la République, Carcassonne.

1901 Ormières (A.), Avocat, Docteur en Droit, rue Victor-Hugo, Carcassonne.

1897 Ourtal (Jacques), Peintre, rue des Halles, Carcassonne.

1894 Palau (Joseph), Négociant, rue du Pont Vieux, Carcassonne.

1901 Paye (Auguste), Conducteur des Ponts et Chaussées, rue Tranquille, Carcassonne.

1900 Pébernard, Médecin-Vétérinaire, à Conques (Aude).

1891 Pech (Jean), Professeur de Mathématiques au Lycée, Carcassonne.

1900 Pech (Louis), Inspecteur du travail dans l'Industrie, route de Narbonne, Carcassonne.

1901 Perdigou (Hippolyte), Négociant, rue Denisse, Carcassonne.

1889* Périé (Auguste), Directeur de l'Ecole laïque de la Cité, Carcassonne.

1894 Périères (Gabriel), Maître-Répétiteur au Lycée d'Oran (Algérie).

1889* Petit (Abel), ✪. Docteur-Médecin, rue des Halles, 9, Carcassonne.

1894 Peyraudel (Léon), ancien Négociant, Place Carnot, Carcassonne.

1891 Peyronnet (Paul), ✪, Docteur-Médecin, rue Voltaire, Carcassonne.

1892 Philibert (Jean), Percepteur, à Davejean (Aude).

1894 Plancard, Docteur-Médecin. rue de la Mairie. Carcassonne.

1895 Pont (Victor), Etudiant, route de Montredon, Carcassonne.

1897 Pouillès (Joseph). Horloger, rue du Marché, Carcassonne.

1889* Pratx (l'Abbé Augustin), Curé de Pomas.

Digitized by Google

1893 Puel (François), ancien Négociant, rue du 24 Février, Carcassonne.

1900 Ramel (Charles), Propriétaire à Rivoire, près Carcassonne.

1901 Ramel (E.), Fils, Propriétaire, à Douzens (Aude).

1894 Rascol (Henri), Pharmacien, Chalabre.

1892 Raynaud (Mlle Marie), Professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices, Carcassonne.

1892 Raynaud (Michel), Négociant, Place Carnot, Carcassonne

1901 Raynier (Justin), Instituteur à Moussoulens (Aude).

1899 Rebelle (Guillaume), rue des Halles, Carcassonne.

1892 Recouly (J.), Propriétaire, Limoux.

1900 Renaux, ancien Professeur d'Histoire, Carcassonne.

1889 Respaud (Auguste), Directeur de l'Ecole laïque, à Ouveillan.

1899 Ricard (Jean), Conducteur des Ponts et Chaussées, La Nouvelle.

1899 Rigail (Mme veuve), rue de la Liberté, 1, Carcassonne.

1899 de Rigal de Foncave, rue de la Préfecture, 65, Carcassonne.

1900 Rigaud (Fortuné), Propriétaire, rue du Port, Carcassonne.

1901 Rivals (Jules), Propriétaire, à St-Martin de Montredon, près Carcassonne.

1891 Rives (Emile), Conseiller de Préfecture, Pau.

1901 Rives (J.), Libraire, Place Carnot, à Carcassonne.

1899 Rivière (Jean-Pierre), Représentant de Commerce, 13, quai d'Alsace, Narbonne.

1892 Robert (Marius), Juge au Tribunal Civil, Lodève.

1892 Roca (Emile Laurent), Ingénieur Civil, Castelnaudary.

1892 Rocalve (Pierre), Propriétaire, Villebazy.

1899 Rouayroux (Oscar), Industriel, Olonzac (Hérault).

1899 Rouch (Gustave), Propriétaire, Montréal.

1901 Rougé, Conducteur des Ponts-et-Chaussées, à Lapradelle-Puylaurens (Aude).

Digitized by Google

1897 Rouger (Jean), Marchand de Meubles, rue Barbès, Carcassonne.

1894 Rougié, Chaudronnier, rue Victor Hugo, Carcassonne.

1896 Roumieu (Ancille), Professeur de Sciences Physiques et Naturelles au Collège de Narbonne.

1894 Rouquet (Achille), Directeur de la *Revue Méridionale*, rue Victor Hugo, 9, Carcassonne.

1899 Rouquette (l'Abbé), Curé, à Gourvieille.

1890 Roux (François), Pépiniériste à la Trivalle, Carcassonne.

1892 Rouzaud (Philippe), Négociant, Grand'Rue, Carcassonne.

1897 Ruffel (Léon), Notaire, rue Barbès, Carcassonne.

1901 Sabarthès (Abbé), Curé, à Cavanac (Aude).

1891 Sabatier (Joseph), Ingénieur-Agronome, Boulevard Barbès, 91.

1894 Sabatier (Michel), Distillateur, route de Narbonne, Carcassonne.

1900 Sabatier (Jacques), route de Narbonne, Carcassonne.

1892 Sabineau (Pascal), Propriétaire, Serviès-en-Val.

1891 Samary (Léon), Chef de Bataillon en retraite, route de Narbonne, Carcassonne.

1897 Sarcos (Osmin), Pharmacien, Place Carnot, Carcassonne.

1892 Satgé (Albert), Propriétaire, rue de la République, Carcassonne.

1890 Satgé (Louis), Propriétaire, Grand'Rue, 77, Carcassonne.

1891 Savin (Léon). ✻, Chef de Bataillon au 97e Régiment d'infanterie, à Chambéry (Savoie).

1901 Séguier (Jacques), rue Mazagran, à Carcassonne.

1901 Séguier (Pierre), Propriétaire et Négociant, à Bram.

1896 Semichon (Lucien), Directeur du Laboratoire œnologique, Narbonne.

1898 Sempé, Docteur-Médecin, Boulevard Barbès, Carcassonne.

1899 Serriès (François), Pharmacien de 1re classe, Montlaur.

Digitized by Google

1889* Sicard (Germain), ✠, Propriétaire au Château de Rivière, près Caunes-Minervois.

1889* Sourbieu (Edmond), Conchyliologiste, rue de la République, 35, Carcassonne.

1893 Tallavignes (Paul), Propriétaire, Caunes-Minervois.

1901 Teysseyre (Auguste), Négociant, rue de la Gare, à Carcassonne.

1901 Théron, Pharmacien, rue du Marché, 33, à Carcassonne.

1897 Toursier (Joseph), Propriétaire-Viticulteur, Carlipa

1894 Tragan (Narcisse), Notaire, Couiza.

1899 Valent (Edmond), Etudiant, route de Toulouse, Carcassonne.

1890 Vaquié (Denis), Rentier, rue du Pont-Vieux, Carcassonne.

1901 Verdier (Louis), Agent d'Assurances, rue du Marché, à Carcassonne.

1889* Viguier (Laurent), Etudiant, rue du Pont, Narbonne.

1899 Vidal (Edmond), Marchand de bois, route Minervoise, Carcassonne.

1896 Vidal, Inspecteur-adjoint des Forêts, Square Gambetta, Carcassonne.

1891 de Viviès, Lieutenant au 17e Dragons, Carcassonne.

Digitized by Google

Membres Correspondants.

MM.

Barthès, Professeur au Collège de Sorèze (Tarn), *Botaniste*.

Bel (Jules). Professeur à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), *Botaniste*.

Boullu (l'abbé), rue de Bourbon, 31, à Lyon (Rhône), *Botaniste*.

Bonnier (Gaston), Professeur de Botanique à la Faculté des Sciences, Paris, *Botaniste*.

Brémond, Commandant de Gendarmerie, à Saint-Etienne (Loire), *Minéralogiste*.

Carez (Léon), Docteur ès-sciences, rue Hamelin, 18 Paris, *Géologue*.

Cauneille (G.), Sous-intendant militaire en retraite, 13, rue Raymond IV, à Toulouse, *Apiculteur*.

Chalande (Jules), rue des Paradoux, 28, à Toulouse (Haute-Garonne), *Herpétologue*.

Chevalier (l'abbé Louis), Professeur à Précigné (Sarthe), *Botaniste*.

Chobaut (Alfred), Docteur-Médecin, 4, rue Dorée, à Avignon (Vaucluse), *Entomologiste*.

Clos (Dr), Correspondant de l'Institut, Professeur à la Faculté des Sciences, allée des Zéphyrs, 2, à Toulouse (Haute-Garonne), *Botaniste*.

Combes (François), Pharmacien, à Villefranche-Lauragais, (Haute-Garonne), *Botaniste*.

Copineau (Charles), Juge, à Doullens (Somme), *Botaniste*.

Coste (l'abbé Hippolyte), à l'Institut catholique de Toulouse (Haute-Garonne), *Botaniste*.

Debeaux (Odon), Pharmacien principal à l'Hôpital militaire, 10, rue Saint-Lazare prolongée, à Toulouse (Haute-Garonne), *Botaniste*.

Digitized by Google

DEPÉRET, Docteur ès-sciences, chargé du cours de Géologie à la Faculté des Sciences de Lyon (Rhône), *Géologue*.

DOUMERGUE (François), Professeur au Lycée d'Oran (Algérie), *Botaniste*.

FABRE (Paul), Docteur-Médecin de la Cie des Houillères de Commentry (Allier), *Géologue*.

FAGOT (Paul), Notaire, à Villefranche-Lauragais (Haute-Garonne), *Conchyliologiste*.

GARRICOU (F.), Docteur-Médecin, à Toulouse (Haute-Garonne), *Géologue*.

GOURDON (Maurice), Villa Maurice, près Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne), *Géologue*.

GRANEL (Dr Maurice), Professeur agrégé à la Faculté de médecine, rue du Collège, 14, Montpellier (Hérault), *Botaniste*.

JOUANNET-MARIE (le Frère), Directeur du Collège St-Joseph, à Ramleh (Egypte), *Botaniste*.

LACVIVIER (Croisiers de), Proviseur au Lycée de Montpellier (Hérault), *Géologue*.

LAMBERT, Président du Tribunal civil, à Troyes (Aube), *Géologue, principalement Echinides*.

LECLERQ, Professeur à l'Ecole Normale de Melun (Seine-et-Marne).

LEENHARDT (Franz), Professeur agrégé à la Faculté de Théologie, faubourg du Moustier, 12, à Montauban (Tarn-et-Garonne), *Géologue*.

LÉONCE (le Révérend Père Marie), Abbé de Senanque (Vaucluse).

MABILLE (Jules), rue Laromiguière, 7 (bis), à Paris, *Conchyliologiste*.

MABILLE (Paul), rue du Cardinal Lemoine, 75, à Paris, *Entomologiste*.

MALINVAUD (Ernest), Secrétaire général de la Société Botanique de France, rue Linné, 8, à Paris, *Botaniste*.

Digitized by Google

MALLET (Adrien), sous-chef de Bureau au Ministère de l'Instruction publique (cabinet du Ministre), 83, rue Notre-Dame-des-Champs, à Paris.

MARGERIE (Emmanuel de), rue de Grenelle, 132, à Paris, *Géologue*.

NANOT (Jules), Directeur de l'Ecole Nationale d'Horticulture, à Versailles (Seine et-Oise).

OBERTHUR (René), Imprimeur, à Rennes (Ille-et-Vilaine), *Entomologiste*.

OLIVIER (Ernest), Directeur de la *Revue du Bourbonnais*, à Moulins (Allier), *Entomologiste*.

ROQUELAURE (l'abbé de), Curé, à Ganac (Ariège), *Archéologue*.

SAHUT (Félix), Président de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier, *Horticulteur*.

VUILLEMIN (Paul), Docteur ès-sciences, Professeur à la Faculté de médecine, à Malzéville, près Nancy (Meurthe-et Moselle), *Botaniste*.

Membres décédés pendant l'année 1901

GERMA (Simon-Bernard), à Carcassonne.

PEYRUSSE (Adam), à Ornaisons.

TOUFFINE (Pierre), à Carcassonne.

Digitized by Google

LISTE DES SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Ain

Société des Sciences naturelles de l'Ain, à Bourg.

Allier

Revue scientifique du Bourbonnais et du Centre de la France, à Moulins.

Société d'Emulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.

Ardennes

Société d'Histoire naturelle des Ardennes, à Charleville.

Aude

Société des Arts et Sciences de Carcassonne.

Commission Archéologique de Narbonne.

Société Centrale d'Agriculture de l'Aude, à Carcassonne

Miscellanea Entomologica, Directeur E. Barthe, à Narbonne.

Société Démocratique d'encouragement à l'Agriculture de l'Aude, à Carcassonne.

Basses Alpes

Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes, à Digne.

Bouches du Rhône

Société d'Horticulture et de Botanique des Bouches-du-Rhône, à Marseille.

Charente Inférieure

Société d'Histoire naturelle de La Rochelle (Musée Fleuriau)

Société de Géographie de Rochefort.

Côte d'Or

Société des Sciences historiques et naturelles de Semur.

Digitized by Google

Creuse

Société des Sciences naturelles et archéologiques de la Creuse, à Guéret.

Gard

Sosiété d'Etude des Sciences naturelles de Nimes.

Garonne (Haute)

Société d'Histoire naturelle de Toulouse.

Revue des Pyrénées, à Toulouse.

Société de Géographie de Toulouse.

Société Archéologique du Midi de la France, à Toulouse.

Gironde

Société Linnéenne de Bordeaux

Hérault

Société d'Etude des Sciences naturelles de Béziers.

Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, à Montpellier.

Bibliothèque municipale, à Montpellier

Isère

Société de Statistique des Sciences naturelles et Arts industriels du département de l'Isère, à Grenoble.

Société Dauphinoise d'Ethnologie et d'Anthropologie de Grenoble,

Landes

Société de Borda, à Dax.

Loir-et Cher

Société d'Histoire naturelle de Loir-et-Cher, à Blois.

Loire Inférieure

Société d'Histoire naturelle de l'Ouest de la France, à Nantes.

Lot

Société des Etudes littéraires, scientifiques et artistiques du Lot, à Cahors.

Digitized by Google

Maine-et-Loire

Société d'Etudes scientifiques d'Angers.

Marne

Société d'Etudes des Sciences naturelles de Reims.

Meurthe-et-Moselle

Société des Sciences de Nancy.

Meuse

Société des Amateurs Naturalistes de la Meuse, à Montmédy.

Oise

Société Académique d'Archéologie, Sciences et Arts du département de l'Oise, à Beauvais.

Pyrénées (Hautes)

Société Ramond, à Bagnères-de-Bigorre.

Pyrénées-Orientales

Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, à Perpignan.

Rhône

Société Botanique de Lyon.

Société Linnéenne de Lyon

Société des Sciences naturelles et d'enseignement populaire, à Tarare.

Saône et Loire

Société d'Histoire naturelle d'Autun.

Société des Sciences naturelles de Saône et-Loire, à Châlons-sur-Saône.

Société d'Histoire naturelle de Mâcon.

L'Echange, Revue linnéenne, Directeur M Pic, à Digoin.

Sarthe

Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la Sarthe, au Mans.

Digitized by Google

Seine

Société Botanique de France (Sessions extraordinaires), à Paris.

Société Entomologique de France, à Paris.

Société Géologique de France (Comptes-rendus des séances), à Paris.

Feuille des Jeunes Naturalistes, à Paris.

Société Nationale des Conférences populaires, 13-15, place de la Bourse, à Paris.

L'Apiculteur, 167, rue Lecourbe, à Paris.

Le Naturaliste, Revue illustrée des Sciences naturelles, 46, rue du Bac, à Paris.

Société de Spéléologie, à Paris.

Seine-Inférieure

Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen.

Société d'Etudes des Sciences naturelles d'Elbeuf.

Sèvres (Deux)

Société de Botanique des Deux-Sèvres, à Niort.

Somme

Société Linnéenne du Nord de la France, à Amiens.

Tarn

Revue Historique, Scientifique et Littéraire du département du Tarn, à Albi.

Vienne (Haute)

Société les Amis des Sciences et Arts de Rochechouart.

Algérie

Académie d'Hippône, à Bône.

Belgique

Société belge de géologie, de paléontologie et d'hydrologie, à Bruxelles.

Digitized by Google

Etats-Unis

The Missouri Botanical Garden, à Saint-Louis (Missouri).

Hesse-Darsmtadt

Société d'Histoire naturelle et de Médecine de la Hesse Supérieure, à Giessen (*Director Oberhessische Gesellschaft fur Natur und Heillzunde*).

Italie

Société *Veneto-trentina di Scienze naturali*, à Padoue.

Lorraine

Société d'Histoire naturelle de Metz.

Portugal

Annaes de Sciencias Naturaes, à Porto.

Suède

Société Entomologique de Stockholm.

Institut géologique de l'Université d'Upsal (*Kongl. Universitets Bibliotheket*).

Suisse

Mémoires de l'Herbier Boissier, à Chambézy, près Genève.

Société Vaudoise des Sciences naturelles, à Lausanne.

OUVRAGES DONNÉS PAR LE MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques (Section des Sciences économiques et sociales).

Bulletin de Géographie historique et descriptive.

Revue des Travaux scientifiques.

Mission Scientifique au Mexique et dans l'Amérique Centrale : recherches zoologiques publiées sous la direction de M. Milne Edwards, Membre de l'Institut.

Digitized by Google

ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ

Pour l'Année 1902

Composition du Bureau

Président : M. Dr P. Courrent.
Vice-Présidents : M. G. Jourdanne.
— M. B. Malbret.
Secrétaire : M. Louis Chartier.
Secrétaire-adjoint : M. G. Rebelle.
Trésorier : M. le Dr A. Petit.
Conservateur-Archiviste : M. J. Pech.

Comité du Bulletin (1)

MM. Dr Bourrel.
Pierre Castel.
Gaston Gautier.
Louis Gavoy.
Gaston Jourdanne.
Henri Mullot.
Dr Ormières.
Dr Plancard.
Germain Sicard.

Comité des Excursions (1)

MM. G. Bonnafous.
J. Chiffre.
Ch. Evrot.
R. Esparseil
Dr Petit.
G. Rebelle.
Dr Plancard.

Comité d'Etudes

MM. Gautier, *plantes phanérogames.*
Gavoy, *coléoptères.*
Respaud, *plantes, oiseaux, poissons*

(1) Le Président et le Secrétaire font partie, de droit, du Comité du Bulletin et du Comité des Excursions.

Digitized by Google

SICARD, *objets préhistoriques, ossements des cavernes.*
SOURBIEU, *coquilles exotiques (terrestres et marines).*

DÉLÉGUÉS RÉGIONAUX

Région de l'Est ou des *Etangs*. — M. Gaston GAUTIER.
(Capestang, Coursan, Narbonne, Sigean).

Région de l'Ouest ou de l'*Ariégeois*.— M. H. RASCOL.
(Belpech, Bélesta, Chalabre, Mirepoix).

Région du Nord-Est ou du *Minervois*.— M. Germain SICARD.
(Ginestas, Lézignan, Olonzac, Peyriac-Minervois).

Région du Nord ou du *Cabardès*. — M. N.....
(Alzonne, Conques, Mas-Cabardés, Saissac).

Région du Nord-Ouest ou du *Lauragais*. — M. E. ROCA.
(Castelnaudary-Nord, Castelnaudary-Sud, Revel, Salles-sur-l'Hers).

Région du Sud-Est ou du *Roussillon*. — M. le Dr CHAVANETTE.
(Durban, St-Paul-de-Fenouillet, Rivesaltes, Tuchan).

Région du Sud-Ouest ou des *Pyrénées*. — M. le Dr BOUCHÈRE.
(Axat, Belcaire, Quérigut, Sournia).

Région des Corbières méridionales. — M. Isidore GABELLE.
(Couiza, Limoux, Mouthoumet, Quillan).

Région des Corbières septentrionales. — M. Léopold GARY.
(Capendu, Carcassonne-Est, St-Hilaire, Lagrasse).

Région des Corbières occidentales. — M. N.....
(Alaigne, Carcassonne-Ouest, Fanjeaux, Montréal).

DÉLÉGUÉS CANTONAUX (1)

MM.	MM.
H. MULLOT, (*Carcassonne-Est*).	Isidore GABELLE, (*Couiza*).
G. JOURDANNE, (*Carcasson.-Ouest*)	F. BRU, (*Narbonne*).

V. AUGÈRES, (*Sigean*).

---

(1) Les délégués cantonaux ne sont nommés que dans les cantons comptant au moins cinq membres titulaires.

Digitized by Google

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DE 1901

Séance du 20 Janvier 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

INSTALLATION DU BUREAU DE 1901. — Après la lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est lu et adopté sans observations, M. Germain Sicard, président sortant, prend la parole et s'exprime en ces termes :

« MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

« L'année dernière, à pareille époque, mon honorable et savant prédécesseur vous faisait l'historique de notre Société. Il vous rappelait que, répondant à l'appel de M. Chartier, une phalange, peu nombreuse au début, de naturalistes d'élite était venue se grouper pour fonder la *Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.* Je ne viendrai donc pas vous redire ce qu'il a su si bien vous exprimer en quelques phrases éloquentes, mais si M. le Dr Bourrel a mis en lumière les travaux et les actes accomplis jusqu'ici par notre Société, qu'il me soit permis de vous retracer en quelques mots l'esprit général et les tendances spéciales qui ont dominé jusqu'ici parmi nous.

« Nos débuts ont été, comme ceux de tout ce qui est jeune et fort, remplis d'ardeur et d'enthousiasme, toutes les branches des sciences nous étaient ouvertes, tous les coins de notre département allaient être explorés, et dès la première année tout nous semblait acquis. Tel l'enfant présomptueux qui se précipite à l'assaut d'une montagne élevée, reconnaît bientôt que loin encore du but, ce n'est qu'avec lenteur, patience et persévérance qu'il parviendra à gravir le sommet envié.

« Aujourd'hui l'âge de la sagesse est arrivé, l'ardeur première s'est un peu émoussée, nous contemplons encore de loin le sommet à atteindre. Celui-ci semble toujours reculer, mais en regardant derrière nous, nous pouvons nous sentir fiers du chemin parcouru.

« Bien guidés dès le début, ayant su choisir avec tact le chef qui

Digitized by Google

doit pendant une année présider à nos travaux, nous avons vu se succéder à ce fauteuil des hommes d'élite qui, tour à tour, ont su donner l'impulsion propice aux recherches désirées dans les diverses branches des sciences que nous nous sommes donnés la tâche d'étudier. Bien des notes nouvelles sur la botanique, l'entomologie, la minéralogie et la géologie de notre contrée ont enrichi les pages de notre Bulletin ; et à tour de rôle chaque président à tenu à porter les efforts de la Société vers la science qui lui était chère. Mais à tous était chère l'étude de notre région et tous ont poussé aux excursions qui devaient nous la faire bien connaître.

« Car, Messieurs, c'est en somme l'histoire de notre département que nous voulons faire, c'est son étude complète qui est notre but. Notre Société s'est donné la mission de l'étudier à tous les points de vue, depuis la nature du sol qui le compose et de la végétation qui le recouvre, depuis l'histoire des êtres qui l'ont peuplé aux époques géologiques, jusques aux âges où l'homme apparut et y vécut dans ces temps reculés, dont la science préhistorique cherche à soulever les voiles en fouillant grottes, cavernes et sépultures. Puis, passant des sciences naturelles aux sciences historiques, nous continuerons à étudier notre pays avec des documents plus certains.

« La minéralogie, la zoologie, la botanique et la géologie ont eu des maîtres parmi nous; j'ai tâché, dans ce concert, de donner ma faible note, en m'attachant à étudier la préhistoire de l'Aude. Cette étude, des plus attrayantes et des plus captivantes, n'est pas des plus faciles, car elle demande du temps, des travaux pénibles, des explorations souvent dangereuses dans des grottes profondes semées de précipices.

« Dans ces grottes, dans ces souterrains où la lumière du jour n'a jamais pénétré, à la lueur tremblotante d'une bougie dont les stalactites de la voûte reflètent vaguement les pâles rayons, au fond d'une tranchée profonde remplie d'ossements, de crânes et de dents d'animaux déterrés par la pioche du fouilleur, s'il trouve un débris humain, un ossement, un morceau de pierre taillée, l'explorateur s'arrête rêveur.. . L'homme a vécu au milieu de ces animaux gigantesques, il a entendu leurs rugissements, il les a domptés ou détruits. L'homme était là !.... Mais d'où venait l'homme ?....

« Ces pensées et ces mystères attisent perpétuellement l'âme du chercheur ; il veut sonder ces ténèbres, il essaie de tirer des conclusions des faits qu'il découvre et peu à peu devant lui se lève un coin du voile qui enveloppe dans ses plis obscurs l'histoire de ceux qui, les premiers, foulèrent notre sol.

Digitized by Google

« Bientôt ce ne sont plus des débris informes que remarque l'explorateur. En même temps que la faune se modifie, de nouveaux vestiges de l'industrie humaine viennent fixer son attention Nous voici à l'époque du Renne, caractérisée dans notre département par plusieurs stations, *Bize*, *la Crouzade*, *Sallèlles-Cabardès*, *Padern*. Ici l'homme a domestiqué des animaux. Le sentiment de l'art s'est développé en lui, pendant ses longs loisirs de pasteur, l'homme commence à connaître l'idéal, il sait déjà fixer sa pensée par des images.

« Mais voici que la scène change, un nouvel horizon apparaît ; dans les couches supérieures des cavernes, nous découvrons des haches en pierre polie, des poteries ornées : nous sommes à l'époque néolithique, à l'âge des dolmens et des menhirs. L'homme de l'époque paléolithique a fui avec ses troupeaux de rennes devant le changement de climat et peut-être aussi devant l'invasion étrangère?

« Car tout s'enchaîne dans la nature et l'exode des peuples de l'Orient n'aurait pas eu lieu si la température rigoureuse de l'époque du renne eut persisté dans nos régions Aux dolmens et aux menhirs succèdent bientôt, dans nos recherches par ordre chronologique, les oppidums, les camps gaulois, les cimetières gallo-romains, puis l'époque romaine arrive et la préhistoire fait place à la période historique.

« C'est ainsi, Messieurs, que par une transition toute pareille je vais céder ma place à un de nos meilleurs historiens et archéologues, M. Henri Mullot. Si j'ai pu vous retracer vaguement la préhistoire de l'Aude dans mes travaux, notre nouveau président saura, avec des documents certains, nous faire l'historique de notre beau département.

« Nous aurons avec lui un guide sûr, et aidé des savants et dévoués assesseurs que vous lui avez adjoint, MM. Jourdanne et Courrent, il saura maintenir la Société dans sa vraie voie, c'est-à-dire dans l'étude de notre département sous tous ses aspects. Sous son habile direction, sciences naturelles et sciences historiques se tenant par la main continueront à donner à notre chère Société cette cohésion qu'elle a toujours voulu conserver et justifieront le vieux proverbe: « l'union fait la force ».

De vifs applaudissements saluent le vibrant discours de M. Sicard qui prie M. H. Mullot, président pour 1901, de prendre place au bureau en exprimant ses regrets de l'absence des deux nouveaux vice-présidents.

Le nouveau Président prend à son tour la parole :

Digitized by Google

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

« Vous vous rappelez certainement tous la réponse historique de cet ambassadeur étranger à qui un courtisan demandait ce qui l'avait le plus étonné à Paris et qui répondit : c'est de m'y trouver.

« Si l'on me demandait quelles impressions j'ai éprouvées en apprenant mon élection à la Présidence de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, je dirais que ce qui m'a le plus étonné, c'est d'avoir été jugé digne par vous tous d'occuper ce fauteuil et d'être pendant une année le *primus inter pares*, si je n'ai pas tout à fait oublié ma langue latine.

« Permettez-moi de vous remercier cordialement d'un honneur si grand, quand je vois à mes côtés, comme vice-présidents, M. le docteur Courrent, auteur de si remarquables études sur la géologie et l'archéologie de notre département, et M. Gaston Jourdanne, dont je ne puis ici rappeler les savants travaux sans le féliciter, au nom de la Société, de son entrée dans le Comité Historique de France; quand je vois comme membres du bureau : M. le docteur Petit, trésorier aussi économe de nos deniers que botaniste remarquable; M. Chartier, aussi grand organisateur que géologue distingué; M. Petit, aussi bon bibliothécaire que professeur éminent; M. Rebelle, connu de vous tous pour son infatigable obligeance et son amour si passionné pour nos plantes indigènes; quand je vois devant moi une pléïade de savants collaborateurs et vaillants collègues à qui la Société doit sa force, sa vitalité et son excellent renom. (Applaudissements prolongés).

« A vous, mon cher prédécesseur, à vous, qui seul jusqu'à présent avez été élu deux fois président, à vous, le maître éminent de l'Ecole Préhistorique dans le département de l'Aude, qui nous avez fait connaître ses richesses en objets des âges paléolithique, néolithique, du bronze et du fer, à vous qui venez de rappeler mes goûts pour l'histoire et la géographie de notre pays (ou plutôt *d'al nostré païs*), je vous dis aussi merci du plus profond de mon cœur.

« Je saisis avec empressement cette occasion pour ajouter que l'étude du préhistorique est intimement liée à l'étude de l'histoire. Des faits rapportés par nos historiens peuvent trouver leur confirmation ou leur infirmation dans les découvertes des spéléologues. Il a été affirmé comme un fait historique que le cerisier avait été importé d'Asie en Italie par Lucullus, et le prunier par Caton l'Ancien. Tous les botanistes qui ont parlé de ces arbres fruitiers leur ont donné la même origine. Eh bien ! mes chers collègues, un d'eux, j'ai nommé M. Edmond Piette,

Digitized by Google

a recueilli dans la grotte du Mas d'Azil des noyaux de cerises appartenant à deux variétés, et des noyaux de prunes à trois variétés. Il a détruit par cette découverte une origine qui ne faisait plus de doute pour personne.

« L'histoire et surtout la géographie de notre contrée à l'époque Romaine et au Moyen-Age peuvent fournir des renseignements aussi utiles aux préhistoriens qu'aux géologues, aux botanistes, aux zoologistes, aux entomologistes et à tous ceux que l'étude des sciences naturelles passionne et intéresse.

« Si je lis bien la carte préhistorique de l'Aude, œuvre de mon cher prédécesseur, je m'aperçois que les trouvailles d'objets sont plus nombreuses et plus importantes dans les localités traversées par les anciennes voies Gauloises et Romaines que dans les autres lieux de notre département.

« Il importe donc aux géographes et aux historiens de notre Société de se préoccuper des *vici* et des *mansiones* traversés par ces chemins, de même, il importe aux préhistoriens d'attirer l'attention des premiers sur les points riches en trouvailles.

« Je ne puis relire les travaux dont a été l'objet l'origine du *Thalictrum tuberosum* (L.), signalé à l'état spontané sur les bords du ruisseau de Bazalac (commune de Montirat) d'abord par de Candolle en 1816, ensuite par Durieu de Maisonneuve, vers 1860, sur les indications de son maître, enfin par MM. Mabille et H. Mullot en 1872, sur les renseignements fournis par le savant professeur du jardin botanique de Bordeaux, sans avoir présente à ma mémoire la carte du *Pagus Karkassonnensis*, dressée par M. Foncin. On y voit qu'une route antique partait du plateau de Carsac à la hauteur de Montlegun et se dirigeait vers la vallée de l'Orbieu qu'elle reliait à la voie Domitienne de Rome à Bordeaux. Cette voie passait à l'est de Montirat et de Montlaur, où, depuis, M. le docteur Petit a constaté l'existence d'une autre station de cette rare plante. Les chartes du Moyen-Age (elles sont nombreuses dans le dépôt des Archives de l'Aude) nous fournissent des données intéressantes sur l'origine de la culture de certaines plantes et les causes de leur abandon. Le botaniste pourra se demander pourquoi, après des siècles de culture et de reproduction par graines ou par caieux, pas une seule de leurs variétés n'est passée à l'état spontané.

« L'ail, *Allium sativum* (L.), le safran, *Crocus sativus* (L.), le pastel, *Isatis tinctoria* (L.), occupent de vastes surfaces, dès la fin du XIVe siècle, dans la partie ouest de notre département connue sous le nom de Lauragais. Le Commandeur, le recteur, et les habitants de Pexiora pas-

Digitized by Google

sent, en 1401, une transaction dans laquelle il est fait mention qu'avant cette date, les deux premières plantes n'étaient pas imposées à la dîme. Comme elles avaient pris la place des céréales, le Commandeur avait vu diminuer ses revenus. Il fait alors quelques concessions aux habitants et ceux-ci se décident à payer cette redevance.

« Un autre document, en date de septembre 1389, nous fait connaître les marchandises imposées en Languedoc, sous le nom d'*Aide*, pour la première fois en 1360, par le roi Jean-le-Bon. Il nous apprend que le pastel est au nombre des produits imposés et qu'il paiera l'aide à Castelnaudary et à Villepinte, pays de fabriques de draps à la même époque.

« Le 2 février 1356, à la suite du sac de Castelnaudary par le Prince Noir, le duc d'Armagnac accorde à ses habitants l'autorisation de vendre leur pastel hors du royaume, à la condition d'accepter un droit d'exportation, fixé et prélevé par les Consuls.

« Cette plante, qui a fait, pendant des siècles, la richesse du Lauragais, comme dans la seconde moitié du XIXe siècle la vigne a fait la fortune du Narbonnais, a permis aux Etats de notre pays d'accorder de très nombreux subsides aux rois de France pour soutenir la guerre contre l'ennemi héréditaire, l'Anglais. Malgré ce glorieux passé, elle n'existe plus aujourd'hui qu'à l'état de souvenir dans l'esprit de nos populations.

« Elle ne se rencontre pas, à ma connaissance, à l'état spontané dans notre département ou du moins elle y serait rare.

« La vente n'en était faite ni au poids, ni à la mesure, mais au nombre des coques.

« En juin 1561, *cent coez de pastel bon, beau et merchant, net de terre et non échauffé*, la moitié vendue à Juzes, l'autre moitié livrée à Saint-Papoul se vendaient au prix de 25 sous.

« Le marché conclu devant le notaire de Saint-Papoul portait sur *10.000 coques*, un hectare pouvant produire de 500 à 600 coques.

« En 1655, c'est-à-dire environ cent ans après, un arrêt du Parlement de Toulouse, ayant pour but d'en protéger la culture, défend aux marchands droguistes et aux maitres teinturiers de se servir, dans le commerce et pour la teinture, des drogues appelées : *indigo*, *canil*, *campêche*. Malgré une mesure aussi draconienne, l'indigo prit la place du pastel, comme les couleurs d'aniline à base minérale se substituent aujourd'hui aux couleurs à base végétale, dans la même industrie.

« Ainsi le veut le progrès de la science.

« Dans l'impôt de l'Aide ne sont pas compris la garance (*Rubia*

Digitized by Google

tinctorium (L.), et la gaude (*Reseda luteola* (L.) d'où sont extraites les couleurs rouge et jaune.

« On les trouve, au contraire, inscrites dans les Leudaires, où elles sont sujettes à un droit de transit plus ou moins élevé, suivant qu'elles se vendent dans la localité, ou bien qu'elles ne font que passer. Ces deux plantes ne nous paraissent pas avoir occupé une grande place dans l'agriculture ancienne de notre contrée : s'il en avait été autrement, elles seraient mentionnées plus souvent dans les documents relatifs à la dîme où je ne les ai jamais vu figurer.

« D'autre part, la connaissance des localités où ont été établies les leudes offre un grand intérêt pour nous.

« Si, à côté de la liste de ces localités, on dresse celle des lieux où ont été fondées les Commanderies de l'Ordre de St-Jean de Jérusalem ou du Temple, celle des endroits où l'on rencontre des chapelles appartenant au style roman et même gothique, et celle des hôpitaux connus sous le nom de léproseries et de maladreries, il semble qu'on aura des données presque sûres pour suivre l'emplacement des antiques voies de notre contrée, et indiquer les lieux à fouiller de préférence.

« Cette recherche sera encore facilitée par la connaissance des emplacements exacts où ont été découvertes les pierres milliaires de Villesèque-basse (Les Rougeats, commune d'Alairac), de Barbaira, de St-Couat, de Roquefort-des-Corbières.

« Les Leudes, s'il faut en croire le Procureur du roi à Toulouse, au commencement du XV^e^ siècle (Juin 1409), auraient été instituées par Charlemagne et seraient un droit régalien à l'origine, et non seigneurial, comme il advint plus tard. « Ce droit aurait été créé pour « donner un revenu au comte de Toulouse (qui tient la place du Roi), « servir à la réparation des chemins, ponts et mauvais pas du pays, « pour garantir la sécurité du pays, » ce qui n'est pas du tout le but de nos octrois et de nos droits de circulation.

« En 1274, le juge de Lauragais, Vital de Maurens, prononce un jugement contre les péagiers de Castelnaudary, Besplas, Avignonet, St-Félix-de-Caraman.

« Ce sont là les premiers villages ou villes, avec Auriac et Coufloulens, où l'histoire locale mentionne des Leudes. Ces lieux ne peuvent pas se trouver tous sur la même route ; d'où il faut conclure à des voies parallèles reliant Carcassonne à Toulouse pendant le Moyen-Age.

« Sur la route passant à Besplas, où dès la fin du XI^e^ siècle on signale un marché au sel et un droit de Leude frappant cette marchandise appelé *Sextarage*, soit un tant pour cent par setier, se trou-

Digitized by Google

vent situées les Leudes de Montréal, du Villasavary et du Mas-Saintes-Puelles.

« Cette voie passe au nord du moulin de Maquens et des villages d'Alairac (identifiée par M. Thiers avec Césarana), Arzens, Montréal, Villasavary, Laurabuc, Miraval, Fendeilles et le Mas-Saintes-Puelles. Elle est appelée au XVIe siècle Tolosanelle ou petite route de Toulouse.

« Une autre route traversait Castelnaudary (l'ancienne Sostomagus de l'itinéraire d'Antonin, suivant quelques historiens).

« Sur cette route étaient établies les Leudes de Pexiora, dépendance de celle de Besplas, de Bram au domaine de Pech-Alibert, de Pennautier, de Castelnaudary et d'Avignonet.

« Une autre voie passait à Alzonne, à Villarzens, où on constate des Leudes, et se dirigeait vers Castelnaudary par Villepinte. Cette voie est toujours appelée chemin Français, dans les documents de l'époque.

« Entre Carcassonne et Narbonne, outre les Leudes de ces deux villes, on en mentionne plusieurs autres, comme à Capendu et à Léziguan, situées toutes sur le grand chemin qui relie aujourd'hui les deux premières villes, en suivant la rive droite de l'Aude.

« Sur la rive gauche de cette rivière, on relève les leudes de Marseillette, du pont d'Ognon (levée à Homps), de Pouzols et de Cabezac qui semblent barrer au commerce les voies dirigées sur Béziers et Saint-Pons.

« Une leude est placée à Gaja-la-Selve, au lieu connu sous le nom de Poteau, soit au croisement des routes de Fanjeaux à Belpech et de Castelnaudary à Mirepoix.

« Celle qui est connue sous le nom de Vibram, domaine rural, situé dans la commune de Lacassaigne, était certainement sur une route aujourd'hui détruite qui reliait Fanjeaux à la vallée de l'Hers-Mort, et traversait le territoire de St-Michel-de-Lanès, où l'ordre de St-Jean de Jérusalem avait créé la commanderie de Rivals, déjà disparue au commencement du XIVe siècle.

« A Laure, à Peyriac-Minervois, à Pépieux, à Mailhac, à Sainte-Valière, à Bize, à Saint-Nazaire, à Raissac-d'Aude, c'est-à-dire sur des voies qui font communiquer le Minervois au Biterrois et au Narbonnais, des leudes entravent la liberté des échanges. Dans la Viguerie du Cabardès, les leudes de Conques et Montolieu arrêtent la libre circulation des marchandises sur le chemin de Carcassonne à la Montagne-Noire.

« Une leude établie d'abord à Ventajou, dans la commune de Félines-d'Hautpoul, est transportée vers 1374 au village de Saint-Julien,

Digitized by Google

c'est-à-dire vers le Nord, sans que la cause de ce changement soit bien connue.

« A la fin du XIIe siècle, la leude levée à Couffoulens sur la route qui relie Carcassonne à Saint-Hilaire par la rive droite de l'Aude, disparaît sur un ordre donné par le comte Roger en 1192.

« Si de Carcassonne on se dirige sur les Pyrénées, on rencontre les leudes de Pomas, de Limoux, d'Alet, de Couiza, de Quillan, du pays de Sault, sur des routes conduisant en Espagne. On signale encore, sur un chemin qui se dirige de Couiza vers Saint-Paul-de-Fenouillet, les leudes de Rennes-les-Bains et de Bugarach.

« Sur la grande voie qui met en communication Narbonne avec Barcelone, nous relevons la leude de Sigean et le *passagium* des Cabanes de Fitou.

« Enfin, certains documents du Moyen-Age nous font connaître les leudes de Lagrasse, Palairac, Jonquières, Pierrepertuse, Gramazie et Ferran, Courbières, le péage de Belfort-en-Sault et le *passagium* de Tuchan sur des voies dont les directions restent à déterminer.

« D'autre part, l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem possède des commanderies à Pexiora, à Rivals, à Rustiques, à Homps, à Saint-Pierre-de-Mer (aujourd'hui les bains de Saint-Pierre), à Narbonne, à Peyriac-de-Mer et à Magrie ; l'ordre du Temple à Douzens. Toutes ces commanderies sont situées sur des chemins très fréquentés au Moyen-Age, puisque à cette époque elles servaient à la fois d'hôtelleries pour les pèlerins, et de camps où les chevaliers, reçus dans l'ordre, venaient apprendre le métier des armes.

« Il me reste à mentionner les chapelles romanes et gothiques de Saint-Martin de la Sale (de Aula ou de Sala suivant la fantaisie du traducteur), située sur le chemin de l'Estrade, au nord et à la hauteur de l'ancienne Ferme-Ecole de Besplas et dans la commune du Villasavary ; de Sainte-Madeleine de Pézens, au carrefour de la grande route de Carcassonne à Toulouse et de Pézens à Montolieu ; de Saint Laurent, commune de Leuc, en pleine ruine ; de Saint-Martin, commune de Capendu, au milieu d'un ancien cimetière ; de Sainte-Marie de Canos dans le territoire de la commune de Luc-sur-Orbieu et au pied d'une belle source, rendue plus abondante depuis la création des canaux de submersion et d'arrosage ; de Saint-Pierre d'Arborenes, près de Génerville, qu'on peut identifier avec l'ancien Lanerville, foyer d'hérésie manichéenne au XIIIe siècle ; de Saint-Michel d'Homps ; de Saint-Mamet près de Villeneuve-les-Minervois, lieu de pèlerinage et de dévotion ; de Notre-Dame de Marceille, près de Limoux, pleine d'ex-voto ; de notre-Dame de Prouille, aujourd'hui disparue, après avoir

Digitized by Google

dû sa construction à saint Dominique, le célèbre fondateur des Frères prêcheurs ; de Saint-Hippolyte à Villedaigne, près des routes de Narbonne à Lézignan et de Villedaigne à Homps par Sérame ; de Sainte-Marie de Cadenac, près de Saint-Félix de Caraman, fondée au temps de Pépin-le-Bref, dont la population a même oublié le nom ; de Saint-Laurent, près d'Avignonet, ancienne église paroissiale, transformée en métairie ; de Saint-Pierre d'Alzonne, près de Montferrand (Elusione suivant quelques géographes), consacrée par Urbain II d'après une tradition locale ; de Saint-Guillaume de Canecaude, près de Villardonnel, et de beaucoup d'autres dont l'existence est à faire connaître.

« Des hôpitaux, appelés au Moyen-Age maladreries et léproseries, recueillaient les malades et hospitalisaient les pauvres voyageurs à Castelnaudary, à Laurac-le-Grand, à Fanjeaux, à Carcassonne, à Alzonne, à Montréal, à Azille, à Rieux-Minervois, à Limoux, à Chalabre, à Narbonne, à Bize, à Ginestas, à Coursan, à Ouveillan et dans d'autres villes situées sur les grandes voies de l'époque.

« Il semble que toutes ces localités seraient à visiter et à explorer, tant au point de vue géographique qu'au point de vue de l'étude des sciences naturelles. Cette étude nous ferait certainement connaître l'emplacement des antiques cimetières. L'emplacement des antiques cimetières nous révèlerait la situation de villas gallo-romaines, qui n'existent plus. Leurs fouilles enrichiraient notre Musée et nos collections particulières en précieux objets d'art. Les botanistes étudieraient la flore de ces localités : ils pourraient rechercher l'origine des plantes naturalisées dans ces endroits en utilisant le concours des préhistoriens et des historiens de la Société.

« Ces recherches me paraissent devoir être fécondes en résultats pratiques. J'ai tenu à vous les signaler, et, en cela, je crois m'être conformé, mes chers collègues, à une tradition déjà ancienne, qui veut que, chaque nouveau Président engage la Société à suivre la branche de science qui fait l'objet passionné de ses travaux personnels.

« Avant de terminer cette trop longue causerie, il me reste à jeter un regard sur le passé. Si j'ai à rappeler le souvenir de ceux qui nous ont quittés à jamais et à adresser encore une fois nos compliments de sincères regrets à la famille de notre ancien Président, M Marius Esparseil, pour qui la minéralogie du département n'avait plus de secrets ; à la famille de notre ancien collègue M. Antoine Ramel, excursionniste infatigable ; j'ai aussi la pleine satisfaction de présenter nos chaleureuses félicitations à mon savant prédécesseur, M. Germain Sicard ; à M. le Dr Peyronnet, notre ancien et humouristique Président ; à M. Chosset, le vaillant directeur du pensionnat fondé par

Digitized by Google

M. Montès, notre ancien président d'honneur, où tant de vous ont passé leurs jeunes années; à M. Théodore Guiraud, le distingué délégué du Ministère de l'Instruction publique dans le canton du Mas-Cabardès. Le gouvernement, vous le savez, a récompensé le dévouement à la science de ces chers collègues, en leur décernant les palmes académiques, au grand honneur de la Société qui les compte depuis longtemps au nombre des siens.

« Notre Compagnie est donc en bonne voie, grâce aux efforts constants et au dévouement infatigable de tous ses membres : mes vœux sont de la voir s'y maintenir et mes souhaits de la voir conquérir de nouveaux lauriers. »

L'assemblée couvre d'appaudissements les dernières paroles du Président qui est chaudement félicité par tous les membres présents.

L'ordre du jour de la séance est alors repris.

CORRESPONDANCE. — Lecture est donnée d'une lettre écrite à M. J. Sabatier par M. Batut, de Laprade, qui s'excuse de n'avoir pas adressé plus tôt son compte-rendu d'une nouvelle exploration de la Grotte de Limousis, mais sous peu il adressera ce travail pour que le Comité du Bulletin puisse le donner à l'impression.

Lecture est donnée d'une lettre émanant du *Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts*, qui annonce que le 39e Congrès des Sociétés savantes s'ouvrira à Nancy, le mardi 9 avril prochain. Les membres qui auraient quelques communications à soumettre au Congrès n'ont qu'à adresser la demande de délégation au Bureau de notre Société, qui se tient à leur disposition.

M. Sicard présente à la Société un travail de M. Sarcos, membre de la Société, intitulé : *Les Eaux d'alimentation de la Ville de Carcassonne. — Leur histoire. — Leur rôle au point de vue hygiénique.*

DONS. — M. L. Gavoy offre pour le Musée de la Société un bel échantillon du fruit du *Cocos nucifera* L.

M. Chartier présente à la Société quatre reliefs topographiques offerts par M. Georges Lanoir, inspecteur des eaux et forêts à Carcassonne; ce sont :

1° Le relief au 20/0 00 du massif de Rialsesse, dont l'échelle des hauteurs est doublée.

2° Le relief au 20/000 du massif de Grefeil, dont l'échelle des hauteurs est triplée.

3° Le Pech de Bugarach, au 20/000, hauteurs doublées.

Digitized by Google

4° Le plateau des Fanges, la Pierre Lys et l'amorce de la vallée du Rebenty, au 20/000, hauteurs doublées.

Après avoir donné quelques détails sur ces quatre précieux reliefs, M. Chartier insiste sur l'importance du don fait par M. Lanoir qui est l'auteur de ces documents précieux sur la topographie de l'Aude supérieur. Il propose, pour remercier Lanoir de ce magnifique cadeau qui va embellir nos collections, de le nommer membre donateur. Cette proposition mise au voix est adoptée à l'unamité.

M. Chartier est chargé d'exprimer à M. Lanoir toute la gratitude de la Société et de lui annoncer en même temps qu'il a été admis comme membre donateur.

ELECTIONS. — MM. AZÉMA Jules, secrétaire de la Mairie à St-Nazaire.
CASTEL Eugène, étudiant en droit à Carcassonne.
CÈBE Adrien, instituteur à l'école de la Mairie à Narbonne.
GALLY, docteur-médecin à Carcassonne, présentés à la séance précédente sont élus à l'unanimité membres de la Société.

PRÉSENTATIONS. — MM. ARNAUD Achille, de St-Nazaire, présenté par MM. Blanquier et Azéma.
BONNAFOUS Joseph, imprimeur, rue de la Mairie, Carcassonne, présenté par MM. le Dr Petit et H. Mullot.
CALMET Paul, instituteur à Auriac, présenté par MM. le Dr Petit et Chartier.
DALBÈS Alphonse, route Minervoise, à Carcassonne, présenté par MM. G. Rebelle et Chartier.
DUPUY J.-J., chef de comptabilité à la Société Méridionale d'Electricité à Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Touffines.
GÉNIE Emile, rue de la Gare, Carcassonne, présenté par MM le Dr Petit et Albert Satgé
MARTY, pharmacien à Carcassonne, présenté par MM. Mullot et le Dr Petit.
E. RAMEL, propriétaire à Douzens, présenté par MM. H. Mullot et G. Sicard.
SABARTHÈS, curé à Cavanac, présenté par MM. le Dr Bourrel et H. Mullot.

COMMUNICATIONS. — M. le Dr Petit signale le premier ouvrage publié par M. T. Husnot sur les *Graminées*. Ce travail, accompagné de nombreuses planches, sera d'une grande utilité aux botanistes,

Digitized by Google

qui éprouvent souvent de sérieuses difficultés dans les déterminations des espèces de cette importante famille. Il serait désirable que la Société fît l'acquisition de cet important travail.

Notre collègue lit ensuite une note sur *Les espèces du genre Gentiana*, Sect. *Thylacites Ren.*, *et leurs affinités réciproques*, de M. A. JAKOWATZ, extraite du *Bulletin de la Société Botaniquv de France*, T. 46, 3e série, 1899. Cette note sera publiée dans le *Bulletin* actuellement sous presse. Les prairies de la Montagne-Noire, du Pays de Sault et des Hautes Corbières abondent en Gentianes de cette section. Cette étude sera d'une réelle utilité.

EXCURSIONS DE 1901. — La liste suivante, élaborée par le Comité des Excursions, est présentée à l'agrément de la Société ; elle est adoptée dans son ensemble, à l'unanimité.

5-15 Avril. — Pavie, Milan, Venise, Florence, Pise, Gènes, (avec la Société de Béziers).

28 Avril. — Revel, Sorèze, Grotte d'Al Traouc d'al Calel, Ruines de Malamort, Bassin de St-Ferréol (M. Bonnafous).

25-27 *Mai* (Pentecôte). — Forêt des Fanges, St-Paul de Caudiès, Gorges de Galamus (M. le Docteur Petit).

9 Juin. — Narbonne, Coursan, L'Œil Doux, la Mer, Fleury (M. Chartier).

23 Juin. — Axat, Gesse (M. Evrot).

7 Juillet. — Payra, Montauriol, Marqueins (M. H. Mullot).

8 Octobre. — L'Alaric, Les Laourets, les Bénitiès, le Traouc Tindaïré (M. Amigues).

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Digitized by Google

Séance du 17 Février 1901

PRÉSIDENCE DE M. LE Dr PETIT

En l'absence de M. H. Mullot, indisposé, et de M. G. Jourdanne, retenu chez lui par un deuil récent, la présidence est donnée à M. le Dr Petit, ancien Président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE. — MM. Paul Calmet, E. Castel et A. Cèbe remercient la société de leur admission.

M. Moureau, de Lespinassière, demande à être remplacé par son fils, en qualité de membre actif. La Société regrette la détermination prise par M. Moureau père et accepte sa demande. M. Moureau fils sera avisé de son admission en qualité de membre actif.

Le Congré international de Zoologie nous adresse une invitation pour la cinquième session qui se tiendra à Berlin du 12 au 16 août 1901 M. le Président tient à la disposition des Sociétaires qui voudraient y assister tous les renseignements nécessaires.

Le Directeur du *Missouri Botanical Garden* demande l'échange des Bulletins, qui est accepté; nous ferons l'envoi des douze années parues en échange des années correspondantes du Bulletin de cette importante Société Américaine.

ELECTIONS. — Sont élus à l'unanimité :

MM. ARNAUD, Achille, de Saint-Nazaire.
BONNAFOUS, Joseph, Imprimeur, rue de la Mairie, Carcassonne.
CALMET, Paul, Instituteur à Auriac.
DALBÉS, Alphonse, route Minervoise, à Carcassonne.
DUPUY, J.-J., Chef de Comptabilité à la Société Méridionale d'Electricité à Carcassonne,
GÉNIE, Emile, rue de la Gare, Carcassonne.
MARTY, pharmacien, à Carcassonne.
RAMEL, E., propriétaire à Douzens.
SABARTHÉS, Curé à Cavanac.

Digitized by Google

CONCOURS DE BOTANIQUE. — M. le Président rappelle le Concours de Botanique qui doit avoir lieu en 1902; il dit qu'il est bon de renouveler aux sociétaires et au public les conditions et l'objet de ce concours. par des communications à la presse et l'envoi aux membres de la Société d'une circulaire pour engager ceux d'entre eux qui s'occupent de botanique à y prendre part.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
L. CHARTIER.

Séance du 24 Mars 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, VICE-PRÉSIDENT

CORRESPONDANCE. — M. l'abbé Sabarthès, curé de Cavanac, remercie la Société d'avoir bien voulu l'admettre au nombre de ses membres; il dit que sa collaboration sera fort restreinte, ses études étant plutôt du domaine historique, mais qu'elle nous est acquise quand même.

La *Société d'Etude des Sciences Naturelles de Beziers* nous communique le programme de son excursion du dimanche 21 Avril à Cabrières et Mourèze.

ELECTIONS. — Sont élus à l'unanimité :

Mlle CHAUVIN, professeur à l'Ecole normale d'institutrices, à Carcassonne, présentée par Mlle Jalambic et M. le Dr Petit.

Mlle DHERS, professeur à l'Ecole Normale d'Institutrices, à Carcassonne, présentée par Mlle Jalambic et M. le Dr Petit.

MM. CARRIÈRE Paul, notaire à Quillan, présenté par MM. Bertrand, architecte, et Dr Bouchère.

DELMAS, Pierre, Instituteur au Somail, par Ginestas, présenté par MM. Azéma et Blanquier.

FAGES, Antoine, régisseur à Rivoire, par Carcassonne, présenté par MM. Dalbés et Rebelle.

Digitized by Google

RAYNIER, Instituteur à Moussoulens, présenté par MM. Delpont et le Dr Petit.

SÉGUIER, Jacques, employé de Banque à Carcassonne, présenté par MM. G. Dusseau et Toufline.

SÉGUIER, Pierre, propriétaire et Négociant à Bram, présenté par MM. Chiffre et H. Mullot.

M. le Dr Petit donne lecture d'une circulaire qui lui a été adressée par le Comité d'érection de la statue de Félix Armand à Quillan.

« L'abbé Félix Armand, né à Quillan en 1742, fut curé à Saint-Martin-Lys en 1774. A cette époque il n'existait aucun chemin pour se rendre de cette commune à Quillan. Il conçut le projet de frayer un passage à travers les gorges de la Pierre-Lys et, de 1781 à 1789, avec l'aide des habitants et les très modiques ressources qu'il put se procurer, il construisit un petit chemin, qui est devenu plus tard une route nationale, reliant la haute vallée de l'Aude avec Quillan.

« La ville de Quillan, pour glorifier la mémoire de cet enfant sorti des derniers rangs du peuple, fut autorisée par décret à lui élever une statue par souscription. Elle vient d'être remise par M. Bonnassieux, son auteur, au Comité chargé d'ériger le monument en 1901, lequel ouvre une souscription pour mener à bonne fin l'œuvre qui perpétuera le souvenir de Félix Armand ».

M. le Dr Petit propose d'affecter la somme de vingt francs à cette souscription. La Société vote à l'unanimité ladite proposition.

COMMUNICATIONS. — M. Joseph Sabatier fait la communication suivante :

L'on considère, en général, les *Eucalyptus* comme incapables d'être cultivés, ou du moins d'atteindre leur taille normale, en dehors des pays où l'oranger passe impunément l'hiver à l'air libre.

Dans les endroits les plus chauds de la région de l'olivier, l'on voit des *Eucalyptus*, après avoir prospéré pendant trois, quatre, cinq ans, grâce à une série d'hivers relativement doux, plus ou moins fortement atteints par une baisse thermométrique quelque peu exceptionnelle.

Les exigences climatériques que je viens de définir s'appliquent tout spécialement à l'*Eucalyptus globulus*, l'espèce la plus répandue sur la côte d'azur.

Si l'on songe aux qualités qui caractérisent les *Eucalyptus*, rapidité de leur croissance, élégance de leur port et de leur feuillage persistant, valeur de leur bois tant pour l'industrie que pour le chauffage,

Digitized by Google

l'on ne peut que regretter qu'une essence aussi précieuse n'offre, pour notre France du moins, qu'une aire des plus réduites.

N existe-t-il pas dans le genre des espèces moins frileuses ?

J'ai eu l'honneur, en 1898, d'entretenir la Société de l'*Eucalyptus urnigera*, qui serait, dit-on, capable de braver les froids de la région parisienne. A la suite d'une démarche que j'ai faite, il y a trois ans, auprès de la Municipalité de Carcassonne, six représentants de l'espèce dont il s'agit ont été plantés sur nos promenades. Cinq de ces sujets ont disparu par accident, un seul subsiste ; il se trouve vers le fond du Square Gambetta. A ma grande satisfaction, ce jeune arbre, dont la taille atteint aujourd'hui 2 mètres 50, ne se ressent nullement du dernier hiver ; il a supporté plusieurs fois une température de — 8°.

Le jardin de notre Ecole Normale des Instituteurs possède un pied d'*E. urginera*, haut de 5 mètres, planté il y a six ans dans une mauvaise terre. Cet individu n'a pas du tout souffert.

Pour ne pas être partial, je dois signaler que deux pieds d'*urnigera* mesurant 1 m. 20, qui se trouvaient dans le jardin de M. Sauzède, à la Bouriette, ont été reconnus complètement morts à la fin du dernier hiver. Le froid est-il bien le coupable ? J'hésite beaucoup à le croire, car je sais que, par précaution, les *Eucalyptus* de M. Sauzède avaient été entourés d'un demi muid défoncé à ses deux bouts et garni de paille. Une autre circonstance qui me porte à ne pas incriminer le froid est la suivante : A Barthe, chez M. Angles, six *urnigera* tout jeunes ont supporté un abaissement de température supérieur de 1 à 2 degrés à celui de la Bouriette.

Je ne veux pas précipiter mon jugement. Une plus longue expérience me paraît nécessaire pour savoir d'une façon absolument positive si l'*urnigera* est digne d'acquérir chez nous droit de cité.

A la suite de cette intéressante communication, M. P. Castel prend la parole en ces termes :

Permettez-moi d'ajouter quelques mots à la très intéressante communication de notre savant collègue M. Sabatier sur les essais de culture des *Eucalyptus* aux environs de Carcassonne.

J'ai moi-même, à diverses reprises, planté des *Eucalyptus* dans le parc de mon domaine de Paretlongue ; toutes les variétés soumises à mes essais ont été tuées par le froid, l'hiver qui suivit leur plantation, à l'exception de l'*E. amygdalina vera* et du *viminalis* qui accusèrent l'une et l'autre une grande vigueur, et qui, dans l'espace de trois à quatre ans, atteignirent une hauteur de plus de quatre mètres. Pour mes *Eucalyptus*, ils eurent l'extrémité de leur tige brûlée par la gelée. Je

Digitized by Google

les fis alors couper au pied pour leur permettre d'émettre une nouvelle tige ; ils buissonnèrent l'année suivante et l'année après ils moururent. Depuis j'ai appris, auprès d'un éminent horticulteur des Pyrénées-Orientales, que pour rendre les *Eucalyptus* moins sensibles à l'action des gelées, il convenait de les couronner à une hauteur de trois à quatre mètres.

Ce sont les changements brusques de température, très communs à Carcassonne, qui rendent très difficile l'introduction dans nos cultures d'un grand nombre d'arbres et d'arbustes originaires des pays chauds. Nous avons souvent un hiver et un printemps très doux auxquels succèdent brusquement des périodes de grands froids. Ces dernières plantes sont déjà en pleine végétation quand, sous l'action des froids intenses, elles éprouvent de violentes répercussions de sève qui leur sont presque toujours fatales.

Je viens, dernièrement encore, d'être appelé à constater leurs funestes effets. J'avais essayé d'acclimater le magnifique dattier des Canaries (*Phœnix Canariensis*) variété qui passe pour être une des plus rustiques et des moins sensibles au froid. A cet effet j'avais semé, il y a cinq ans, une centaine de noyaux de dattes récoltées aux environs d'Hyères en Provence, dans une plate-bande de mon jardin potager de Paretlongue ; presque tous les noyaux levèrent. J'abandonnai les jeunes plants à eux-mêmes pour qu'il puisse s'établir entre eux une sélection naturelle. J'ai successivement perdu tous les ans quelques pieds à la suite des froids de l'hiver. Je comptais 21 dattiers après le premier hiver ; 15 après le deuxième ; 8 après le troisième ; 3 après le quatrième et une seule plante après le cinquième, et cette même année je viens de perdre mon dernier dattier à la suite des grands froids de février et de mars. C'était une très belle plante dont les frondes s'élevaient à plus d'un mètre de hauteur ; si je l'avais abritée avec un paillasson je l'aurais probablement sauvée, mais j'avais tenu à constater son endurance au froid et elle a été victime de mon expérience.

Parmi les plantes des pays chauds que je cultivais dans le parc de mon domaine de Paretlongue, je citerai comme me paraissant acclimatées à notre région, diverses variétés de bambous pour lesquelles je mentionnerai d'une manière toute particulière le *Mazelli* comme étant la plus remarquable ; de nombreuses variétés de Kakis, le Citronnier épineux, le Palmier à chanvre de la Chine (*Chamærops excelsa*) le Pistachier et l'Asseminier.

On désigne sous ce dernier nom un petit arbuste fruitier analogue au Kaki dont divers botanistes, et en particulier Naudin et Van Muller, ont recommandé l'introduction dans nos jardins.

Digitized by Google

Au moment de leur plantation, mes Asseminiers se trouvaient dans un état déplorable, ils étaient chétifs, rabougris, à moitié secs et malgré des soins assidus et de fréquents arrosages ils se refusèrent à prendre racine. Pour réveiller leur végétation, j'eus alors recours à un mode particulier de traitement qui m'a toujours donné d'excellents résultats dans des conditions analogues. Ce traitement consiste à verser au pied de l'arbuste dont on veut réveiller la végétation un litre de la dissolution obtenue en mélangeant de l'acide azotique du commerce à dix fois son volume d'eau.

Il y a une quinzaine d'années un industriel des environs de Carcassonne, pour détruire les larves des insectes qui s'abritent sous les écorces des souches de vigne, fit asperger ses souches avec une dissolution étendue d'acide azotique dont il disposait de grandes quantités comme résidus de ses fabrications. A la suite de cette opération les souches des vignes traitées, dont la végétation était très déprimée par le phylloxéra, présentèrent une végétation exubérante, mais qui ne fut, il est vrai, que momentanée, car les souches moururent l'année suivante. Ce sont ces dernières expériences qui m'ont donné l'idée d'avoir recours à l'acide azotique pour surexciter la végétation des plantes chétives et malades ; le nitrate de chaux qui se forme dans le sol serait le principe actif de ce dernier traitement dont l'action est plus énergique que les fumures intensives données par des arrosages de dissolutions d'engrais chimiques à base de nitrate de potasse et phosphate de chaux.

Je ne saurais à ce sujet passer sous silence un second mode de traitement que j'ai également employé avec un plein succès pour surexciter la végétation de plantes malades. Ce dernier traitement, qui a été proposé par son auteur pour détruire le phylloxéra, consiste à placer, au mois de mai, autour du pied de chaque souche quatre ou cinq petits morceaux de phosphore, du poids total de deux à trois grammes et de les recouvrir ensuite d'une couche de dix centimètres de terre. Les vapeurs émises par le phosphore qui s'oxyde lentement dans le sol surexcitent d'une manière remarquable la végétation des souches qui accusent ensuite une très grande vigueur.

M. le Dr Petit signale, dans le *Bulletin de la Société Ramond*, une fort intéressante excursion aux Pics de Montcalm et d'Estats, par M. Marcailhou d'Aymeric. La description de ces deux géants des Pyrénées Ariégeoises est suivie d'une longue liste de plantes que nos floristes consulteront avec fruit.

Dans le *Compte-rendu sommaire des travaux du Congrès de Botani-*

Digitized by Google

que de 1900, M. le Dr Petit analyse le rapport de M. Rolland *Sur les moyens de propagande à employer pour faciliter l'instruction populaire concernant les champignons.*

Les personnes qui meurent chaque année, empoisonnées par les champignons, sont surtout victimes des idées fausses répandues dans le public relativement à la manière de distinguer les bons champignons des mauvais, et plus souvent encore elles sont trompées par les erreurs, les imperfections et les lacunes qui existent dans les tableaux et les collections où l'on trouve représentés les bons et les mauvais champignons.

Le Congrès a recours, une fois de plus, à la bonne volonté des instituteurs, qui devraient enseigner à leurs élèves quelques notions très élémentaires sur les champignons et leur détermination. Ils feraient ressortir le danger qu'il y a à récolter des champignons sans les connaître et à dissiper les idées fausses qui règnent actuellement à leur sujet.

Le Congrès demande que dans la représentation des champignons (gravures, moulages, etc.,) l'attention soit attirée *plus spécialement* et plus qu'on ne l'a fait jusqu'ici sur les espèces entièrement *vénéneuses*, c'est-à-dire *mortelles*, appartenant aux Amanites, *Amanita phalloides*, *mappa*, *virosa*, *verna*, des observations très précises démontrant que les empoisonnements par ces espèces sont presque toujours suivis de mort, ce qui n'arrive ordinairement pas avec les autres espèces dangereuses.

Une discussion s'engage à la suite de cette communication, entre MM. Sabatier, Bourrel, Chartier.

M. Sabatier, sur la foi d'un dicton populaire, demande si le Mousseron récolté hors saison ne devient pas une espèce dangereuse.

M. Chartier dit qu'il est fort rare de trouver le *Marasmius oreades* en dehors des mois d'automne; seulement, au printemps et en été, il croit pas mal d'espèces suspectes qui lui ressemblent plus ou moins et qui ont provoqué des empoisonnements.

M. le Dr Bourrel dit qu'il est possible que, pour les champignons comme pour bon nombre d'espèces végétales, les échantillons jeunes ne contiennent que peu ou point de matières toxiques, qui se développeraient en même temps que le champignon s'accroit. M. Chartier pense, au contraire, qu'il est peu probable que les choses se passent ainsi, à cause de la rapidité proverbiale avec laquelle croissent les champignons, et que précisément, c'est en récoltant des champignons jeunes et non développés qu'on est le plus exposé à se trom-

Digitized by Google

per; bon nombre d'empoisonnements n'ont pas d'autre cause. Dans tous les cas, la toxicologie des champignons est à faire, on voit des peuples d'Amérique et d'Europe consommer impunément la fausse Oronge, *Amanita muscaria*, qui est une espèce essentiellement vénéneuse en France.

Sur la proposition de M. H. Mullot, Président, la Société décide l'achat de deux vitrines d'occasion, pour la somme de cinquante francs. Ces vitrines seront destinées à renfermer la collection des minéraux et minerais de l'Aude, qui nous a été offerte par M. Raymond Esparseil.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 21 Avril 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

M. Chartier présente les excuses de M. Jourdanne absent, l'élection du Capoulié du Félibrige l'ayant appelé à Avignon.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

M. le Président félicite M. Sabatier Joseph et M. Gaston Jourdanne au sujet des nouvelles distinctions dont ils ont été l'objet de la part du gouvernement. M. Sabatier et M. Jourdanne ont été nommés officiers d'académie.

CORRESPONDANCE. — M. le Secrétaire donne lecture des lettres suivantes :

M. Raynier, Instituteur à Moussoulens, remercie la Société de son admission.

M. le Directeur du *Missouri Botanical Garden* nous annonce l'envoi

Digitized by Google

de la collection de ses *Report's* en échange de la collection de notre *Bulletin*.

PRÉSENTATIONS. — Sept nouveaux membres sont présentés. Il sera donné suite à ces présentations à la séance de mai. Il est décidé que les personnes présentées pourront prendre part à l'Excursion du 28 courant au même titre que les Sociétaires.

COMMUNICATIONS. - M. J. Sabatier, analysant le volume des Mémoires de la *Société de statistique de l'Isère*, dit qu'il est composé en majeure partie par une étude remarquable sur la géologie de ce département. Il ajoute qu'il est heureux de constater que dans ce département il existe une industrie en pleine production et que n'atteint pas la crise générale actuelle. C'est ce qui ressort d'une étude sur l'Industrie de la ganterie dans l'Isère. Il est regrettable que la mégisserie, qui était autrefois si florissante à Carcassonne, disparaisse peu à peu.

M. Renaux analyse le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne*. Il signale en premier lieu une trouvaille faite près de la Ricardelle, dans une carrière située sur le penchant de la Clape, au contour du chemin qui mène à Pech-Redon. C'est une cachette de fondeur contenant dix haches en bronze à rebords plats d'environ 0 m 20 de long. Ces haches étaient rangées les unes à la suite des autres et reposaient sur le roc, recouvertes d'une couche de terre de 1 m. 20. Cette découverte a été faite par M J. E. Riols. Ensuite il passe en revue les divers mémoires insérés dans le dit Bulletin.

Il accompagne même son analyse de développements fort intéressants, et captive pendant quelques instants, parus trop courts, l'attention de la Société, qui applaudit cette magistrale étude.

M. le Dr Petit analyse la *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône* dans laquelle il signale une étude *Sur quelques cultures tropicales tentées en pleine terre au jardin colonial de Marseille*, par le Dr E. Heckel.

Des tentatives de culture de *Arachis hypogæa* L. (*Arachides*) ont parfaitement réussi, bien qu'on lise dans les ouvrages classiques que cette plante si précieuse pour l'industrie des huiles ne peut ni fleurir, ni fructifier au-delà de 30° de lat. Nord et de 25° de lat. Sud. Or, Marseille, qui est par 42° de latitude, a vu non-seulement fleurir mais encore fructifier l'*Arachis*; la pénétration des fruits dans la terre s'est faite normalement et sans difficulté.

La floraison et la fructification des Arachides sous cette latitude n'a rien de bien surprenant, car elles ont été constatées sur d'autres points du Midi de la France. Entre autres, en 1723, par Nissole, au

Digitized by Google

Jardin Botanique de Montpellier et en l'An X dans le département des Landes.

« Ces faits démontrent une fois de plus, dit le Dr Heckel, la vérité « de cette proposition que j'ai plusieurs fois émise, à savoir que « toutes les espèces annuelles tropicales capables de parcourir l'en- « semble de leur cycle végétatif pendant les quatre mois de chaleur « de notre climat méditerranéen (juin, juillet, août, septembre), peu- « vent y être cultivées, non pas en vue d'une production économique, « mais avec la certitude d'obtenir des fruits. »

Puis il lit quelques passages d'une note de M. V. Davin, sur les *Alkekenges*, que l'on cultive à l'air libre. Les fruits rouges de ces plantes assez remarquables se vendent dans certaines grandes villes, mais n'ont rien de bien particulier comme goût. On les emploie dans certaines préparations culinaires, mais sans trop de succès.

Dans le *Bulletin de la Société des Amis des Sciences naturelles de Rouen*, M. le Dr Petit, signale les observations de M. Eugène Niel, sur l'*Impatiens noli-tangere* L. et ses *fleurs cleistogames*.

On appelle fleurs cleistogames celles chez lesquelles la fécondation s'accomplit sans qu'elles s'ouvrent et par conséquent à l'aide du propre pollen de la fleur. M. Niel ayant rapporté d'une excursion faite dans la forêt de Compiègne plusieurs pieds de l'*Impatiens noli-tangere* L. les a cultivés dans un coin de son jardin. Cette plante s'est reproduite de semence et assez abondamment; il a donc pu en étudier le développement et a observé qu'à partir du commencement d'août la floraison ne se faisait plus d'une façon normale.

Jusqu'à cette époque l'épanouissement des fleurs a lieu régulièrement, la corolle est bien formée; il n'en est pas de même pendant l'arrière saison, c'est-à-dire jusqu'aux premiers jours d'octobre; est-ce parce que cette plante n'a plus la température qui lui est nécessaire pour acquérir son complet développement? Toujours est-il qu'elle s'étiole et qu'elle n'émet plus une seule fleur normale, mais des boutons atrophiés, sans aucune apparence de corolle; et, cependant, la capsule se forme, s'allonge et ne tarde pas à mûrir, en donnant naissance à une ou deux graines. Ce fait semblerait contredire la théorie de la fécondation croisée de Darwin. Il n'en est rien cependant. Les fleurs cleistogames ne produisent, dans le cas qui nous occupe, qu'un fruit presque avorté, puisqu'il ne contient qu'une ou deux graines, tandis que dans la fleur normale qui a été soumise à une pollinisation croisée, la capsule à cinq valves contient de nombreuses graines. Il est regrettable que M. Niel ne dise pas si les graines pro-

Digitized by Google

duites par les fleurs cleistogames ont levé et produit des pieds d'*Impatiens* normaux.

Notre infatigable collègue lit une note sur le *Récmpoisonnage des plantes d'Herbier*, par M. Ph. Paiche, qui intéresse au plus haut point les botanistes de notre Société. Cette note a été publiée dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier* (1).

M. le Dr Plancard prend ensuite la parole et, dans une improvisation pleine d'humour, nous dépeint les panoramas, les sites séduisants et les villes splendides qu'il a visités, en compagnie de nos collègues de l'Hérault et de l'Aude, dans la patrie de l'Art, l'*Italie*.

Des applaudissements prolongés saluent les dernières phrases de notre collègue, qui est décidément un charmant causeur.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 19 Mai 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observations.

CORRESPONDANCE. — Il est donné lecture d'une lettre émanant de la 10e section de l'Association Française pour l'avancement des sciences, qui nous invite à assister au Congrès qui doit se tenir du 8 au 14 septembre 1901, à Ajaccio.

Messieurs les membres qui auraient quelques communications ou mémoires à présenter à ce Congrès trouveront chez M. le Président de notre Société tous les renseignements désirables.

M. Roussel, professeur au Lycée de Meaux, géologue distingué, membre honoraire de notre Société, qui a bien voulu nous adresser

(1) 2e Série. Tome I. 1901. n° 3, p. 330.

Digitized by Google

déjà les nombreux travaux qu'il a publié sur la géologie des Pyrénées et des régions adjacentes, nous annonce l'envoi de deux nouvelles brochures qui ne nous sont malheureusement pas parvenues. Il promet aussi de nous adresser quelques notes pour être insérées dans notre Bulletin.

Le Secrétaire est chargé de prévenir M. Roussel que ses brochures ont été égarées et en même temps de l'assurer que c'est avec la plus grande gratitude que nous donnerons, dans notre Bulletin, une place à ses travaux.

ELECTIONS. — MM. FARGES aîné, Négociant, rue Mazagran, à Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Rebelle.

FARGES cadet, Négociant, rue Mazagran, à Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Rebelle.

FOURÉS Jean, Commissionnaire en vins, boulevard Omer Sarraut, à Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Dr Petit.

LANNES, Conducteur des Ponts et Chaussées, route de Toulouse, pont d'Artigues, à Carcassonne, présenté par MM. Evrot et Chiffre.

MOSER F., Négociant et Propriétaire, à Lézignan, présenté par MM. H. Mullot et Chartier.

PAYE Auguste, Conducteur des Ponts et Chaussées, rue Tranquille, à Carcassonne, présenté par MM. Touffine et Chiffre.

ROUGÉ, Conducteur des Ponts et Chaussées, à Lapradelle-Puylaurens, présenté par MM. Touffine et Chiffre.

VITALIS R., Propriétaire à Salvaza près Carcassonne, présenté par MM. Ané et Dr Bourrel.

VERDIER Louis, Agent d'assurances, rue du Marché, à Carcassonne, présenté par MM. Rebelle et H. Mullot.

Ces membres présentés à la dernière séance, ont été admis à l'unanimité.

DONS. — M. Gavoy présente :

1° Un cadre renfermant divers spécimens de la faune terrestre et marine du Vénézuela (coléoptères, lépidoptères, crustacés, arachnides, oursins), recueillis par le R. P. Gaujon, missionnaire, et donnés à la Société par M. le Dr Gaujon, notre collègue.

2° Un nid de guêpes (*Vespa sylvestris*) fixé à une branche. Ce nid a été recueilli dans un bois par M. Cuxac, propriétaire à Laval, près Quillan, qui en fait don à la Société.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Digitized by Google

COMMUNICATIONS. — M. G. Sicard donne lecture de son rapport sur l'excursion qui a eu lieu, le 28 avril dernier, à Revel, Durfort, vallée du Sor, cascade et gouffre de Malamort, Sorèze et la grotte du Traouc d'al Calel.

Vingt-deux membres assistaient à cette belle excursion. Le rapport de M. Sicard est très applaudi.

M. le Dr Petit donne lecture d'un travail de M. Gaston GAUTIER, intitulé *Le Canigou et sa végétation*. Cette étude savante est très appréciée par les botanistes présents à la séance; elle sera un guide sûr et très détaillé de la flore si intéressante de cette belle région naturelle pour ceux qui pourront y faire une excursion.

M. le Président remercie, au nom de la Société, M. Gaston Gautier du beau travail dont il nous confie l'impression.

M. le Dr Petit analyse ensuite la *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*, où il signale un travail sur la *Culture de la Ramie*, par V. Davin et une *Notice sur quelques Pivoines de France, Corse, Crète, Algérie et Espagne*, par E. Reverchon. Dans le *Bulletin de l'Herbier Boissier* (*Compte-rendu des séances de la Société Botanique de Genève*), M. le Dr Petit signale la communication faite par M. Ch. Paiche, qui présente « une splendide collection de *Rhinanthus* locaux (Voirons, « Croisette, Chamonix), parmi lesquels une série richement assortie « du *R. lanceolatus* provenant de la Mer de Glace excite l'admiration « de l'assistance par l'ordre suggestif de leur graduation ; l'on y « admire en effet les minuscules échantillons du *Rhinanthus glacialis* « Personnat, ne conservant que deux petites feuilles et sacrifiant tout « pour se reproduire, passant par le *R. gracilis* Chabert pour aboutir « aux échantillons vigoureux et abondamment feuillés du *R. lanceola-* « *tus* qui abonde aux endroits favorablement exposés, dominant la « moraine. Les *formes de passage* sont si nombreuses et si peu tran- « chées dans cette série, que l'on ne saurait confirmer l'autonomie « d'une seule d'entre elles sans être obligé de baptiser chaque forme « — pour ne pas dire chaque individu — participant à cette série « remarquable par l'infinie variété de ses adaptations. » (1)

M. Renaux analyse les deux derniers fascicules du *Bulletin de la Société de Géographie historique et descriptive*. Il y signale une étude sur Madagascar et divers travaux sur la géographie historique du Languedoc.

---

(1) *Bulletin de l'Herbier Boissier*, 2e série, Tome I, 1901, n° 4, p. 444.

Digitized by Google

Lecture est donnée du programme de l'excursion des 26 et 27 mai à la Forêt des Fanges et aux Gorges de Galamus.

Sur la proposition de M. Chartier, la Société décide l'achat des cartes d'état-major au 50/000 qui composent le département de l'Aude; ces cartes serviront au Comité d'excursions et réunies en un volume seront mises à la disposition des Sociétaires qui voudront les consulter.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 16 Juin 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté sans observation.

M. le Président prend la parole et dit qu'il est heureux d'annoncer que notre collègue, M. Germain Sicard, vient d'obtenir une médaille d'argent pour son Mémoire sur le *Préhistorique dans l'Aude*.

La *Société archéologique de Toulouse*, ajoute-t-il, en accordant cette juste récompense à notre Président sortant, a eu la main heureuse : l'ouvrage de M. Sicard représente une énorme somme de travail. Nous serons sobre de compliments, car il ne nous appartient pas de faire l'éloge d'un mémoire publié dans notre Bulletin, mais nous adressons nos plus chaudes félicitations à notre collègue

M. le Président ajoute qu'il regrette de ne pouvoir adresser de vive voix, à M. Jourdanne, un de nos Vice-Présidents, les félicitations qu'il mérite pour la médaille de vermeil que la même Société Toulousaine a attribué à son *Guide à la Cité de Carcassonne.*

CORRESPONDANCE. — MM. Rougé, conducteur des Ponts et chaussées à Lapradelle, et René Vitalis, à Salvaza, remercient la Société de leur admission.

Digitized by Google

M. Fd Bru, de Narbonne, nous donne des renseignements au sujet de l'excursion projetée à St-Pierre et à la mer.

M. Moser, de Lézignan, adresse un certain nombre de photographies pour l'album de la Société.

Enfin M. A. Bresson, preparateur de Géologie à la Faculté des sciences de Besançon, nous envoie, pour être insérées dans le volume de notre Bulletin, actuellement à l'impression, une série de notes sur la géologie du département de l'Aude. Cet envoi est accepté avec empressement et M. le Secrétaire est chargé de remercier M. Bresson.

Sur la proposition de M. Chartier, secrétaire, M. A. Bresson est nommé à l'unanimité membre honoraire.

M. le Président de la Société Départementale Démocratique d'Encouragement à l'Agriculture demande l'échange des Bulletins. — Adopté.

DONS. — M. Bresson offre pour la Bibliothèque les deux ouvrages suivants :

A. BRESSON : *Sur l'âge des massifs granitiques de Cauterets et du Néouvielle (Hautes-Pyrénées) et d'une partie des formations anciennes qui les bordent.* — A. BRESSON : *Sur l'âge et les relations stratigraphiques de quelques calcaires paléozoïques des environs de Pierrefitte et d'Argelès (Hautes-Pyrénées).*

M. Raymond Corraze, curé de Caignac en Lauraguais, offre à la Société la *Monographie de la Commanderie de Caignac* (Ordre de Malte), dont il est l'auteur.

M. Pierre Raynier, notre nouveau collègue, fait hommage à la Société de l'ouvrage qu'il vient de publier : *Biographie des Représentants du département de l'Aude, de 1789 à 1900.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Nous avons reçu du Congrès International des Bibliothécaires le programme d'un *Concours pour l'Etude des insectes ennemis des Livres.*

Au cours de ce Congrès tenu à Paris les 20, 21, 22 et 23 août 1900, Mlle Marie Pellechet, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale et membre du Congrès, a institué deux prix, l'un de 1.000 francs, l'autre de 500 francs, destinés à récompenser les deux meilleurs mémoires relatifs aux insectes qui détruisent les livres. Ces prix seront décernés sous le nom de *Prix Marie Pellechet.*

Au cours du même Congrès, un second donateur, qui désire garder l'anonyme, a fondé un prix unique de 1.000 francs à décerner à l'étude la plus sérieuse présentée sur le même sujet, mais dans laquelle

Digitized by Google

l'auteur se sera plus spécialement occupé des insectes qui s'attaquent aux reliures des volumes. Ce prix est dénommé *Prix du Congrès des Bibliothécaires.*

M. le Président tient à la disposition des membres de la Société qui voudraient prendre part au dit concours tous les renseignements nécessaires.

COMMUNICATIONS. — M. Renaux rend compte des trois derniers Bulletins des *Compte-rendus des Travaux historiques et géographiques*, où il signale un *Mémoire sur l'Hérault au temps préhistorique.*

EXCURSIONS. — Le Secrétaire donne lecture de plusieurs lettres de loueurs de voitures de Narbonne et de Coursan. La saison des bains de mer, à St-Pierre, n'étant pas ouverte, les Compagnies de tramways demandant trop cher pour la location de leurs voitures, et, de plus, les courses de chevaux de Carcassonne devant avoir lieu le 9, le Comité a décidé de remettre cette course essentiellement géologique à une date ultérieure.

Lecture est donnée du programme de l'excursion du 23 juin à Axat et à Gesse.

Quant à l'excursion de Marquein, 7 juillet, les membres du Comité d'excursion fixent la cotisation et laissent le soin à M. H. Mullot, Président, d'organiser les détails du programme.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 21 Juillet 1901

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

CORRESPONDANCE. — Le Secrétaire lit une lettre de M. le Préfet de l'Aude réclamant le dépôt du Rapport sur l'emploi de la subvention qui nous est accordée par le Conseil Général.

Digitized by Google

M. H. Mullot se charge de la rédaction du dit rapport, qui sera remis en temps et lieu.

M. A. Bresson remercie la Société d'avoir bien voulu le nommer membre honoraire. Il nous dit que nous pouvons compter sur sa collaboration et nous annonce le prochain envoi d'un exemplaire de la Feuille de Carcassonne, que vient de publier le service de la Carte Géologique de la France.

M. R. Vitalis écrit qu'il ne lui sera pas possible de lire à cette séance le compte-rendu de l'excursion à Saint-Antoine de Galamus.

M. J. Fourés, de Carcassonne, nous remercie de l'avoir reçu en qualité de membre actif.

M. J. Roussel, professeur à Meaux, nous écrit que le service de la Carte Géologique de France nous prêtera les clichés des figures et coupes qui accompagnent les notes qu'il veut bien nous confier pour être publiées dans le Bulletin actuellement sous presse.

M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts nous adresse le programme du 40e Congrès des Sociétés savantes, qui s'ouvrira à la Sorbonne le 1er avril 1902. Le dit programme est tenu à la disposition des membres qui auraient quelques travaux ou mémoires à présenter au Congrès.

PRÉSENTATIONS ET ADMISSIONS.— Il est donné lecture d'une liste de nouveaux membres. Il sera donné suite à leur présentation à la prochaine séance.

Sont admis à l'unanimité :

MM. RIVALS Jules, propriétaire à Saint-Martin-de-Montredon, près Carcassonne, présenté par MM. G. Dusseau et H Mullot,

MENGAUD Constant, négociant, 19, allée de Bezons, présenté par MM. Dalbés et Fages,

PERDIGOU H., négociant, rue Denisse, présenté par MM. G. Dusseau et H. Mullot,

MAILHAC Joseph, rentier, boulevard Barbès, 7, présenté par MM. Fages et H. Mullot,

MAURIC Léopold, rue du Port, 47, présenté par MM. Dalbés et Fages,

TEYSSEYRE, négociant, rue de la Gare, présenté par MM. H. Mullot et Cluzon.

Digitized by Google

DONS. — Nous avons reçu de M. J. Roussel, pour la bibliothèque, les deux ouvrages suivants :

J. ROUSSEL : *Etude stratigraphique des massifs montagneux du Canigou et de l'Albère.* — J. ROUSSEL : *Contribution à l'étude géologique des Pyrénées.*

M. Sabarthés, curé de Cavanac, notre collègue, envoie pour la bibliothèque son dernier ouvrage paru : M. SABARTHÉS : *Une date et un nom à rectifier dans la liste chronologique des abbés de Saint-Paul de Narbonne.*

M. H. Mullot offre également deux brochures.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATIONS. — M. Germain Sicard nous fit à la séance du 21 octobre 1900 une communication sur *un cubitus humain percé par une flèche en silex.* Cette communication a trouvé place dans le XII[e] volume de nos Bulletins. M. Perrières, notre collègue d'Oran, nous présente aujourd'hui ce très intéressant débris et nous donne quelques détails sur le mode de reconstitution des tissus osseux.

M. G. Sicard, analysant le *Bulletin de la Société Belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie,* année 1897, signale l'*Etude sur la formation des grottes et salles souterraines, par M. Flamache,* qui soutient que la théorie de la formation des cavernes par l'action chimique de l'eau pénétrant dans les roches, c'est-à-dire par dissolution, est erronée et que seule l'érosion mécanique a pu produire ces excavations souterraines. M. Flamache donne de nombreuses raisons à l'appui de sa théorie.

M. Stainier le combat en citant de nombreux exemples de grottes qui n'ont pu être creusées que par l'action dissolvante de l'eau chargée d'acides.

M. Flamache, dans la séance du 11 mai 1897, revient à la charge au sujet d'une critique faite sur son travail par M. Van den Broeck ; il cite les récents travaux de M. Dupont et conclut que *les cavernes doivent leur existence au cours d'eau qui les parcourt ou qui les a parcourues* ; par suite les cavernes sont des vallées souterraines, dont le creusement est opéré par les mêmes causes et suivant les mêmes lois que celui des vallées à l'air libre, soit par l'action mécanique et l'action chimique à la fois.

M. Sicard signale ensuite une savante note de M. A. Renard : *Mode de formation des météorites pierreuses (chondrites).* D'après ce géologue

Digitized by Google

distingué, les aérolithes formées presque toujours de matières cristallines et d'origine volcanique, ont subi l'action d'un métamorphisme dynamique qui leur a donné l'aspect actuel.

Dans le même Bulletin, M. Klement donne une importante étude *Sur les théories relatives à l'origine du pétrole.* Après avoir indiqué la composition chimique des pétroles, il passe en revue les diverses théories émises sur ce sujet et les divise en trois catégories :

1° *Formation purement minérale.* — Sans l'intervention de la vie organique on peut leur appliquer le nom de théories *thermo-volcaniques* puisqu'elles ont recours à l'intervention de la haute température fournie par les volcans. Dans ce cas le pétrole se formerait à de grandes profondeurs et s'élèverait par une sorte de distillation à travers les roches inférieures pour venir se condenser dans les couches où on le rencontre.

2° *Formation d'origine végétale.* — Ces théories se basent sur ce fait, que le mélange d'hydrocarbure qui forme le pétrole montre une analogie remarquable avec le produit de la distillation sèche de la houille et surtout du lignite. On a donc admis, à cause de cette analogie, que le pétrole ne serait autre chose que le produit de la distillation des restes de végétaux, déposés comme dans les formations carbonifères, et ayant subi l'influence de la chaleur intérieure du globe.

3° *Formation d'origine animale.* — D'après ces dernières théories, le pétrole serait dû à la transformation des restes d'animaux, sauriens, mollusques, coraux et surtout de poissons déposés dans les formations géologiques.

Des expériences de laboratoire dues à MM. Eugen et Heusler porteraient un grand appui à cette manière de voir, ces Messieurs ont paraît-il obtenu du pétrole en combinant des matières grasses animales et des huiles de poissons.

M. Rutot publie une *Note sur la formation des champs ou tapis de silex, ayant fourni aux populations paléolithiques la matière première des instruments et outils constituant leur industrie.* L'auteur avait déjà publié un travail intitulé : *Note sur la découverte d'importants gisements de silex taillés dans les collines de la Flandre Occidentale.*

Le travail qu'il présente est le récit d'une excursion particulièrement destinée à visiter les divers champs de silex. Il est accompagné de nombreuses coupes montrant les affleurements et les divers niveaux. Les champs de silex sont formés par transport ou par affleurements, mais tous proviennent des terrains crétacés.

Nous avons aussi dans l'Aude, près de Villeneuve-Minervois, un de

Digitized by Google

ces champs de silex; j'en ai rapporté des pièces ayant tous les caractères de la taille intentionnelle; je me propose d'y revenir au premier jour pour en faire une ample provision et je me promets de vous faire part de mes remarques.

Le Bulletin se termine par une *Note sur une preuve de l'existence de l'homme en Artois avant la fin du pliocène*, par M. RUTOT.

M. Sicard lit ensuite plusieurs extraits de journaux relatifs à l'invasion des sauterelles dans l'Ouest et le Centre.

Les Charentes et le Poitou ont été surtout fort éprouvés.

Dans les Deux-Sèvres l'abondance de ces insectes a été telle que des trains ont eu des heures de retard. Les insectes, broyés par les roues de la locomotive, formaient une masse gluante qui faisait patiner sur place les roues de la machine et l'empêchait d'avancer malgré l'emploi du sable.

L'espèce d'acridien qui a dévasté le Sud-Ouest pendant la première quinzaine du mois de juillet est le Criquet Italique, *Caloptenus italicus*; plus petit que le criquet d'Algérie, il n'en est pas moins vorace. C'est à lui qu'on doit les ravages considérables causés en Provence en l'année 1805. Il est généralement très commun dans la vallée du Rhône.

Les pluies survenues à partir du 21 juillet semblent avoir mis fin à l'invasion.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 20 Octobre 1901,

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la séance du 21 juillet est lu et adopté sans observation.

M. le Président annonce la mort de M. Germa, un de nos membres actifs, enlevé par une cruelle maladie à la fleur de l'âge.

Digitized by Google

Nous avons aussi à regretter la mort de M. Adam Peyrusse, d'Ornaisons, qui faisait partie de la Société depuis 1894.

CORRESPONDANCE. — M. J. Maillhac, de Carcassonne, remercie la Société de sa réception en qualité de membre actif.

M. Doncieux L., préparateur de géologie à la Faculté des Sciences de Lyon, nous écrit pour nous annoncer l'envoi des divers travaux qu'il a publiés sur notre département et nous autorise à les insérer dans notre Bulletin. Il dit en outre qu'il y a un réel intérêt à réunir ainsi dans notre publication tout ce qui concerne la région de l'Aude. Il nous adressera au fur et à mesure tous les travaux qu'il publiera sur la feuille de Narbonne.

Pour le moment il nous adresse :

Note sur l'extension de l'étage de Rognac dans les Corbières-Orientales.
Compte-rendu des travaux du service de la carte géologique de France.
Campagne 1898-1899. Feuille de Narbonne, n° 69, avril 1899.
Campagne 1900. Feuille de Narbonne, n° 73, mai 1900.
Campagne 1901. Feuille de Narbonne, n° 80, mai 1901.

M. de Grossouvre, ingénieur en chef des mines, à Bourges, répondant à une demande de collaboration faite par M. Chartier, Secrétaire, nous dit que c'est avec le plus grand plaisir qu'il verra insérer dans notre Bulletin les différentes notes qu'il a publiées sur la géologie de la région. Il va nous en faire l'envoi au premier jour.

ADMISSIONS. — MM. RIVES J., libraire, place Carnot, Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Chartier.

MALECAMP, chimiste, rue Marceau, 9, Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Chartier.

ESCARGUEL, clerc chez M. Amigues, notaire, à Carcassonne, présenté par MM. Amigues et H. Mullot.

LAFFAGE, juge de paix, officier d'académie, à Lézignan, présenté par MM. H. Mullot et le Dr Petit.

FITTE Joseph, pharmacien à Azille, présenté par MM. O. Sarcos, pharmacien et Dr Bourrel.

THÉRON, pharmacien, rue du Marché, 33, Carcassonne, présenté par MM. O. Sarcos, pharmacien et Dr Bourrel, sont admis à l'unanimité en qualité de membres actifs.

Sur la proposition de M. Chartier et pour remercier M. Doncieux L. de sa collaboration à notre Bulletin, la Société le nomme membre honoraire.

Digitized by Google

DONS. — M. Gaston Jourdanne offre pour nos collections quatre énormes c nines d'*ursus spelæus* provenant de la grotte de Minerve.

M. Cnavard, instituteur à Rouffiac-des-Corbières, nous fait parvenir par l'entremise de M. J. Sabatier, ingénieur agronome, une série très intéressante de fossiles du Senonien de Rouffiac. Ces fossiles seront déterminés et nous en donnerons la liste.

M. F. Doumergue, d'Oran, envoie plusieurs exemplaires de ses *Contributions à la Flore de Montolieu*, pour qu'il en soit déposé deux à la bibliothèque ; les autres seront offerts aux botanistes qui en feront la demande.

Les ouvrages suivants sont offerts pour notre bibliothèque par leurs auteurs.

M. Gustave NIEDERLEIN. — *Les produits du sol des colonies françaises d'Amérique.*

M. le Dr Alfred CHOBAUT. — *Notes entomologiques*, 1er fascicule.

M. F. de SALIGNAC-FÉNELON. — *Origines et distribution géographique de la Faune d'Europe.*

Des remerciements sont votés aux donateurs.

ANALYSES D'OUVRAGES. — M. Germain Sicard, analysant le travail de M. J. Rivals, *l'Agriculture dans le département de l'Aude*, nous dit :

L'ouvrage de M. Rivals est ce qu'on peut appeler un travail homogène et complet. Questions économiques et pratiques, classements et statistiques s'y succèdent par ordre et l'auteur a eu le grand mérite de rendre, par la clarté de son style, les diverses parties de son œuvre, parfois arides, compréhensibles et accessibles à tous.

Cinq cartes et plusieurs reproductions photographiques des parties intéressantes de la région accompagnent le travail de M. Rivals.

Quoique le sol et le climat de notre département permettent des cultures très variées et que l'auteur les passe toutes en revue, c'est surtout sur la production vinicole qu'il s'étend, cette culture se trouvant en effet la principale, puisque notre département est classé second parmi ceux qui produisent du vin.

Après avoir décrit les conditions géographiques et géologiques de l'Aude, l'auteur consacre un chapitre aux curiosités naturelles et historiques du pays, puis il passe aux conditions de l'agriculture proprement dite et termine par les questions générales touchant le commerce, l'industrie et la législature qui nous sont propres ; il regrette à ce sujet que la loi nouvelle sur la réforme des boissons ne donne pas satisfaction suffisante au Midi.

Digitized by Google

Il serait à désirer que le livre de notre éminent représentant, si bien apprécié par la Société des Agriculteurs de France, qui l'a diplômé, soit aux mains de tous les principaux propriétaires terriens de notre département.

M. le Dr Petit analyse le *Bulletin de l'Herbier Boissier*, nº 6, 31 mai 1901 ; il y signale une remarquable étude sur la flore de Madagascar : *Plantæ Madagascarienses ab Alberto Mocquerysio lectæ auctore Augustin de Candolle*, et de M. G. Beauverd, *Quelques cas de dissémination de graines par le vent.*

Il analyse ensuite les *Actes du 1er Congrès International de botanique tenu à Paris à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900.* Il passe rapidement en revue quelques uns des nombreux mémoires contenus dans ce volume qui, dit-il, contient une masse de documents intéressants; il en recommande la lecture à nos botanistes.

Communications. — M. Rebelle présente un échantillon de *Roubieva multifida Moq.* Cette belle Salsolacée se trouve, dit-il, en abondance dans les terrains vagues qui bordent les rives de l'Aude, derrière le quartier du Palais, où elle atteint une taille énorme ; elle rampe sur le sol, et ses tiges couchées s'entrecroisent à plaisir formant des touffes de 3 ou 4 mètres carrés. Les sommités fleuries se relèvent et surgissent de l'entrecroisement inextricable des branches feuillées.

Non seulement on la trouve sur les deux rives de l'Aude jusqu'à l'abattoir, mais encore au-delà du pont du chemin de fer et elle remonte dans les rues d'Alsace et Mazagran.

Cette plante a été signalée depuis fort longtemps à Port-Juvenal, près Montpellier. Mais MM. Loret et Barrandon l'ont rayée de la flore de l'Hérault.

M. Rebelle estime que cette plante est bien acclimatée dans les environs de Carcassonne et que son aire de dispersion semble s'agrandir puisque dernièrement il a retrouvé *Roubieva multifida* aux environs de la gare de Trèbes.

M. Sicard présente ensuite à l'assemblée une note recueillie dans un journal à la date du 24 septembre dernier et mentionnant une découverte des plus curieuses faite par M. le Dr Capitan et M. Breuil dans une grotte du Périgord. On sait que dans plusieurs de ces cavernes on avait trouvé de nombreux dessins au trait, gravés sur des instruments en os ou en bois de renne par les troglodytes ; certaines de ces images étaient aussi parfois incrustées sur les parois de la caverne. Du dessin à la peinture il n'y a qu'un pas, qui fut vite franchi par les

Digitized by Google

artistes de cette époque, il n'est donc pas trop surprenant que les hommes de l'âge du renne aient songé à colorier leurs œuvres.

Du reste nous savons par les galets teintés découverts par M. Piette dans la grotte du Mas d'Azil et ailleurs que les troglodytes de ce temps connaissaient diverses matières colorantes. Ce sont des dessins de ce genre peints en rouge et gravés sur les parois d'une grotte qui ont été découverts pour la première fois par les savants explorateurs.

Du reste, voici la note *in-extenso :*

« Dans une de ses dernières séances, l'Académie des sciences était appelée à s'occuper de la découverte à Combarelles, dans la Dordogne, par MM. Capitan et Breuil, d'une grotte de l'époque paléolithique possédant des parois ornées de gravures préhistoriques.

« A la séance d'hier, les auteurs de la première découverte, par l'intermédiaire de M. le professeur Moissan, ont fait connaître qu'ils venaient de découvrir, non loin de Combarelles, une autre grotte également de l'époque paléolithique, mais présentant cette particularité infiniment remarquable d'être recouverte, sur ses côtés, de figures peintes.

« La nouvelle grotte, dite du fond de Gaume, s'ouvre à mi-hauteur de la falaise crétacée longeant la route des Eyzies à Saint-Cyprien, à 20 mètres environ au-dessus du fond de la vallée.

« Enfin, MM. Capitan et Breuil ont encore rencontré diverses figures d'animaux complètement enduites d'ocre rouge.

« Les dessins relevés sont au nombre de 76 et comprennent des aurochs, des rennes, des antilopes, et deux mammouths, probablement ».

M. Gavoy commente un article paru dans un journal du mois d'août sous la signature de M. Henri de Parville. Cet article a trait aux ravages causés aux ormes par un petit coléoptère de la famille des Phytophages auquel les entomologistes ont donné le nom de *Galeruca xanthomelæna* L. (ou *G. calmariensis* Fabr. ou *G. cratægi* Forster).

La larve de cet insecte vit sur l'orme champêtre dont elle attaque les feuilles qu'elle réduit à l'état de dentelle. Dès le mois de juillet, ces feuilles, dont il ne reste plus que la cuticule, se dessèchent et tombent et les arbres ne présentent plus que leur squelette.

L'invasion des Galéruques a fait depuis trois ans des progrès considérables et s'est étendue à presque toute la France. Si l'on n'y prend garde, ces beaux arbres qui font l'ornement de nos promenades, de nos jardins ou de nos forêts, périront fatalement. Car, bien que la chute prématurée des feuilles chez les essences à feuilles caduques

Digitized by Google

soit moins préjudiciable à celles-ci qu'aux essences résineuses pour lesquelles une affeuillaison complète amène généralement la mort, parceque chez les premières les réserves sont plus abondantes dans le bois, l'écorce et la moelle, il est incontestable que le rongement des feuilles les épuise et les rend plus aptes à recevoir les attaques d'autres insectes ou à se laisser envahir par des cryptogames.

Bien des procédés ont été tentés pour détruire les œufs et les larves des Galéruques, solutions de sulfate de fer à 10 %, solutions de sulfate de cuivre à la même dose, eau de savon, pétrole, mais ils n'ont pas donné de résultats appréciables. Il semble jusqu'à présent que celui qui serait le plus pratique et le moins onéreux est celui qui consiste à battre les branches des ormeaux dès les premières heures du jour, et à noyer larves et nymphes qui tomberaient ainsi en grande quantité dans de la chaux vive. Ce procédé aurait l'avantage de transformer notre insecte nuisible en un engrais utile.

M. Joseph Sabatier fait remarquer que jusqu'à présent une espèce exotique d'ormeau, *Ulmus ?*, semble à l'abri des attaques de la Galéruque.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,

L. CHARTIER.

Séance du 17 Novembre 1901.

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la séance du 20 octobre, est lu et adopté à l'unanimité.

CORRESPONDANCE. — M. Germain Sicard s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

M. A. Peron, intendant militaire, correspondant de l'Institut, accuse réception du Bulletin de notre Société et adresse ses remerciments.

Digitized by Google

M. de Grossouvre nous envoie, pour être insérées dans le Bulletin, deux communications qu'il a faites à la *Société géologique de France* et dit qu'il va nous adresser la copie d'une troisième note.

M. Thomas, chef de service cartographique de la carte géologique de France, nous donne la liste des collaborateurs chargés de l'étude des feuilles de la région de l'Aude, qui lui avait été demandée.

Dons.— M. Muratet, de Pezens, envoie à la Société un pied de maïs portant six épis sur une tige bifurquée à 25 ou 30 centimètres du collet de la racine. Ce phénomène se présente assez souvent dans le Lauraguais.

M. Fages offre deux échantillons d'un tuf portant des empreintes de feuilles. Ce tuf est en formation, paraît-il, dans les environs de St-Ferriol, près Quillan (*à la foun que touno*).

M. A. de Grossouvre offre pour notre bibliothèque les deux ouvrages suivants :

A. de Grossouvre : *Sur la Géologie des environs de Bugarach et la craie des Corbières* (Extrait du Bull. de la Soc. Géol. de France, 3e sie, t. XXI. page 278, année 1893).

A. de Grossouvre : *Quelques observations sur les Bélemnitelles et en particulier sur celles des Corbières* (Extrait du Bull. de la Soc. Géol. de France, 3e sie, t. XXVII, page 128, 1899).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

Analyses d'ouvrages.— M. Renaux analyse le *Bulletin de la Commission archéologique de Narbonne.* Comme de coutume, il tient le public sous le charme de sa parole.

M. le Dr Petit analyse les derniers fascicules de l'Herbier Boissier, qui contiennent une série de travaux sur la flore du Caucase et Madagascar.

M. Chartier donne lecture de l'analyse succincte du *Bulletin de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, (tome I, 1er et 2e trimestre 1901) par M. Germain Sicard. « Il est uniquement composé d'un mémoire très savant de M. Georges Ferronnière intitulé : *Etudes biologiques sur les zones supralittorales de la Loire-Inférieure.*

M. Sicard continue en ces termes : « *Le Bulletin de la Société belge de Géologie* qui m'a été confié contient quelques notes fort intéressantes, mais encore incomplètes. Le mode de publication de ce Bulletin

Digitized by Google

ne permet pas, dans un seul fascicule, d'avoir des documents complets. Je remets donc à une prochaine séance l'analyse des Mémoires publiés par cette Société et notamment celle d'un travail sur la Géologie des mines d'or du Transwaal publié par M. David Leval, ingénieur des mines à Paris. On se souvient que ce savant prospecteur nous donna, il y a trois ans, dans la grande salle du Palais de Justice, une intéressante conférence sur les gisements de phosphates de notre région, où on les trouve sous forme de nodules dans les terrains siluriens et dans les couches voisines du carbonifère. »

M. Gavoy signale la capture de quelques coléoptères intéressants pour la faune de notre département :

Dromius 4 notatus, Panzer. — 2 exemplaires recueillis en battant des branches mortes de Pin d'Autriche, le 6 octobre dernier, aux environs du château de Miramont (Mont Alaric).

Salpingus exsanguis, Abeille. — 1 exemplaire dans les mêmes conditions.

Anthicus Fairmairei, Brisout. — 1 exemplaire sur une touffe de thym aux environs de la métairie des Paillassés (Mont Alaric).

Cœnopsis Waltoni, Bohemann. — 1 exemplaire en tamisant des mousses rapportées de la forêt de la Loubatière, le 29 septembre 1901.

Ces espèces sont nouvelles pour la faune du département de l'Aude. Elles ne figurent pas au *Catalogue des Coléoptères du Languedoc*, de Ch. Marquet.

Notre collègue ajoute qu'il avait émis des doutes sur la validité de *Xylopertha Chevrieri* Villa, que M. P. Lesne, dans sa monographie des Bostrychides, sépare de *X. pustulata* F. (Voir *Annales de la Soc. ent. de France*, 1899-1900). — *Xylopertha Chevrieri* Villa, est une espèce bien valable. La description et les figures au trait données par M. Lesne permettent de distinguer facilement les deux espèces

M. J. Sabatier, ingénieur agronome, fait la communication suivante :

« Notre très distingué correspondant, M. Félix Sahut, vient de nous adresser, en hommage, une brochure intitulée : *Les végétaux considérés comme pluviomètres enregistreurs.*

« Chez la plupart des végétaux arborescents, fait observer M. Sahut, les rameaux s'allongent en se ramifiant pendant toute la période d'activité extérieure de la végétation. La vigne, par exemple, débourre vers les premiers jours d'avril et ses pampres continuent à se développer jusques en plein automne.

Digitized by Google

« Chez d'autres végétaux, au contraire, l'allongement des bourgeons s'accomplit tout en une fois, au printemps, et le rameau acquiert son entier développement dans l'espace de trois à quatre semaines. Certaines espèces de pins et la plupart des sapins sont dans ce cas. Au commencement d'Avril, pour le Midi, ce qui correspond au mois de Mai pour la région parisienne, l'œil ou bourgeon terminal n'a point encore donné signe de vie ; mais, bientôt après, il se développe rapidement comme une asperge, et acquiert en vingt jours, un mois tout au plus, la totalité de sa longueur. A partir de ce moment, toute l'activité de la végétation se borne à lignifier le bois, à nourrir les feuilles et à entretenir le végétal. Celui-ci restera dorénavant dans un état de développement absolument stationnaire jusqu'à l'année suivante. »

Depuis vingt-six ans, M. Sahut note l'allongement annuel sur des pins de Corse et sur des sapins de Céphalonie qui figurent dans son Arboretum de Lattes, aux portes de Montpellier. Les deux espèces dont il s'agit obéissent, quant à leur accroissement, à la règle ci-dessus définie. Pour les pins de Corse le développement en longueur a varié entre 0m 52 (1876) et 0m 12 (1893). Pour le sapin de Céphalonie, le développement correspondant est de 0m 29 (1876) et 0m04 (1893).

Cherchant à établir s'il n'existerait pas une relation entre l'allongement annuel des essences mises en observation et l'époque ainsi que l'abondance des chutes d'eau, M. Sahut a reconnu que les pluies les plus utiles à la végétation du pin de Corse et du sapin de Céphalonie sont celles de l'automne et de l'hiver, mais particulièrement celles de février et mars. De sorte qu'en mesurant sur le végétal les distances qui séparent les étagements successifs, on vérifie que ces écartements sont très sensiblement sous la dépendance des pluies et surtout des époques auxquelles ces pluies sont tombées dans les diverses années.

Des végétaux remplissent ainsi l'office de pluviomètres enregistreurs.

Une indication pratique se déduit des constatations fort intéressantes que nous signale M. Sahut. Si des pins de Corse, des sapins de Céphalonie et des espèces à eux similaires pour le mode de croissance sont plantés en des endroits arrosables, ce sera surtout en février et mars qu'on devra leur distribuer généreusement une eau bienfaisante.

Mémoires. — Le Secrétaire dépose sur le bureau un mémoire de M. Raymond Esparseil intitulé : *Notes pour servir à l'Etude de la*

Digitized by Google

Minéralogie du département de l'Aude, et en sous titre : *Etude des Espèces Minérales qui composent la collection de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude*. Ce Mémoire est renvoyé à la Commission du Bulletin.

Il est fait aussi dépôt, par le Secrétaire, d'un travail destiné par l'auteur au concours botanique organisé par nos soins.

M. le Dr Petit est chargé de l'organisation du banquet qui doit suivre la réunion générale du 15 décembre.

Sur la demande de M. Rebelle, il est remis à M. Cathala, instituteur à Roquecourbe, un exemplaire du travail de M. Doumergue sur la *Flore de Montolieu*.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
L. CHARTIER.

Séance du 15 Décembre 1901.

PRÉSIDENCE DE M. H. MULLOT, PRÉSIDENT

Le procès-verbal de la séance du 17 Novembre dernier est lu et adopté à l'unanimité.

M. le Président annonce à la Société la mort de notre collègue Touffine, enlevé dans toute la force de l'âge par une prompte et cruelle maladie contractée au chevet de son jeune fils, qu'il avait eu la douleur de perdre il y a quelques jours à peine.

« M. Touffine, dit-il, était parmi nos collègues un des plus actifs, il « se faisait un plaisir de prendre part à tous nos travaux. Au sein de « la Commission des Excursions, dont il faisait partie, il nous donnait « toujours le concours de ses précieuses connaissances sur les régions « à visiter.

Digitized by Google

« Durant les excursions il était des plus affables, toujours prêt à se « rendre utile.

« Au nom de la Société, j'adresse un dernier adieu à notre regretté « collègue, et prie sa veuve, si cruellement éprouvée coup sur coup, « d'agréer nos sincères compliments de condoléances »

M. le Président souhaite ensuite la bienvenue à MM. les Docteurs Chavanette et Courrent, de Tuchan, et à M. Combéléran, de Rieux-Minervois, qui assistent à la séance.

CORRESPONDANCE. — Il est donné lecture par le Secrétaire d'une lettre de M. A. Bresson, préparateur de Géologie à la Faculté des Sciences de Besançon, qui remercie la Société des tirages à part de ses diverses notes qui lui ont été adressés ; il nous fait l'envoi de la *Feuille 243, Carcassonne, Carte Géologique* au 1/80,000, publiée par le service de la Carte Géologique de France, accompagnée de la *Notice explicative.*

Lettre de M. J. Fitte, pharmacien de première classe à Azille, qui remercie la Société de sa réception au titre de membre actif.

Lettre de M. Gaïsset, de Luc-sur-Orbieu, qui nous adresse un projet d'excursion à Lagrasse, Durfort, et la haute vallée de l'Orbieu. Ce projet, qui mérite d'être pris en considération, est renvoyé au Comité d'excursions.

M. le Dr Petit donne lecture de la liste des excursions que doit exécuter en 1902 la *Société d'Etude des Sciences Naturelles de Béziers.*

Du 29 Mars au 2 Avril (Pâques).— Nîmes et le pont du Gard, Saint-Remy et le cirque des Baux, Arles, la Camargue et les Saintes-Marie-de-la-Mer, Avignon et la fontaine de Vaucluse.

13 avril. — L'Hérault, l'Embouchure, la Tamarissière, la Plage de Vias.

27 avril — Bassan, Fontmaurel, Boujan.

11 mai. - Gabian, Fonzilhon et Magalas.

18-19 mai (Pentecôte). - Revel, Lampy et Saint-Ferréol.

1er juin.— Pézénas, l'Hérault, La Peyne.

15 juin — Saint-Chinian, Poussarou, Rodomouls.

29 juin.— Sérignan, embouchure de l'Orb.

20 juillet — La Clape, Gruissan, La Plage.

Notre Comité d'excursions se réunira dans les premiers jours de janvier pour préparer la série des programmes qu'il soumettra à

Digitized by Google

l'agrément de la Société lors de la prochaine séance. La liste de nos excursions sera communiquée à la Société de Béziers.

ADMISSIONS. — MM. Paul BERNON, photographe, rue de la Gare, à Carcassonne, présenté par MM. Malbret et H. Mullot.

M. J.-B. GROUSSET, curé de Saint-Ferriol, près Quillan, présenté par MM. Fages et Dalbés.

M. P. BLANIC, rue Pierre Germain, Carcassonne, présenté pa. MM. Bertrand et Dusseau.

M. Vincent CHAUZY, négociant, rue de Strasbourg, à Carcassonne, présenté par MM. H. Mullot et Dusseau.

M A. ORMIÈRES, avocat, docteur en droit, rue Victor Hugo, 26, à Carcassonne, présenté par MM. Fourés et H. Mullot,

sont admis à l'unanimité en qualité de membres actifs.

DONS. — Carte géologique de France au 80/000 ; Notice explicative de la feuille 243, Carcassonne, offerts par M. A. Bresson.

OUVRAGES OFFERTS.— J. de Rey-Pailhade : *Unification des mesures angulair s pour les cartes de l'armée de terre et pour les cartes de la marine* (Hommage de l'auteur).

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMPTABILITÉ. — M. le Dr Petit donne lecture du compte-rendu financier de l'exercice 1901. L'examen des pièces de sa comptabilité est confié à une Commission composée de MM. P. Castel, Gavoy et Pech.

COMMUNICATIONS. — M. le Dr Courrent dépose sur le bureau un *Mémoire historique sur Tuchan* qui paraîtra dans le prochain Bulletin. L'analyse succinte qu'il fait de son travail est vivement applaudie.

M. le Dr Bourrel signale la découverte, à Aiguesvives, d'une hache en quartzite polie. Elle a été trouvée au pied du coteau qui est couronné par le vieux cimetière, dans une tranchée faite pour l'établissement d'une cave.

Ce cimetière est situé sur un espèce de promontoire qui était entouré à une époque relativement récente par les eaux de l'étang de Marseillette et par celles de divers ruisseaux venant de la plaine de Badens.

M. le Dr Bourrel met en garde nos collègues photographes contre divers accidents qui peuvent survenir du fait des produits qu'ils em-

Digitized by Google

ploient. Cette année même il a pu, pour la première fois d'ailleurs, observer deux cas très intéressants à ce sujet :

1° Un amateur photographe, après une série très copieuse de manipulations, présenta, et cela vers le mois de juin, des fissures aux doigts des deux mains, fissures marquées surtout aux plis de flexion des phalanges ; ces lésions étaient très douloureuses et comparables presque aux crevasses causées par le froid.

2° L'attention de notre collègue fut attirée surtout par les lésions que présentait un autre photographe. Toute la surface de la peau des doigts, jusqu'à leur attache à la main, était d'un rouge cerise avec vésicules et fissures surtout aux plis de flexion comme dans le cas précédent. La durée de cette altération du derme a été d'environ deux mois.

L'introduction des doigts dans le bain photographique était, bien entendu, des plus pénibles.

Chez ces deux photographes, non professionnels, le bain chimique était composé de méthol, bisulfite, carbonate de soude, hydroquinone.

Certainement dans ces deux cas l'on a affaire à une susceptibilité particulière de la peau, car, étant donné le très grand nombre de personnes s'occupant de photographie, ces inconvénients sont, en somme, assez rares.

Mais le fait et la possibilité de ces accidents doivent être signalés à nos collègues, car ces lésions sont tenaces, douloureuses, et résistent à peu près à tout traitement, au moins pendant longtemps.

Y a-t-il dans le mélange chimique sus-indiqué un composé plus irritant que les autres ?

Notre collègue M. Sicard dit à l'auteur de la communication qu'il a éprouvé dans les doigts certains fourmillements à l'usage du méthol qui colorait vivement la peau en jaune.

Comme pratique, la seule recommandation est de porter des doigts de gants en substance parfaitement imperméable aux produits photographiques, caoutchouc, gutta-percha, baudruche, etc...

M. Sicard, au nom de M. Moureau, de Lespinassière, présente à la Société une série de plaquettes de schiste, provenant de Ferrals-les-Montagnes, qui présentent des traces et des fragments de *trilobites*, (thorax, boucliers, pygidiums, etc.). Ces empreintes sont offertes à la Société par M. Douradou, instituteur à Cabrespine.

M. G. Rebelle donne lecture d'une *Liste de plantes nouvelles pour la region de Carcassonne*. Cette liste sera insérée dans le prochain Bulletin.

Digitized by Google

M. le Dr Petit, analysant le *Bulletin de l'Herbier Boissier* (no 11, 31 octobre 1901), signale dans un travail de M. H. de Boissieu, *Les Viola de Chine*, une observation très intéressante sur l'origine des Plantes. L'auteur du mémoire dit :

« On se rappelle les travaux de notre maître, A. Franchet, sur l'ori-
« gine probable de certaines espèces d'Occident, spécialement de
« beaucoup de nos plantes alpines. Des recherches consciencieuses de
« notre savant devancier, il paraît résulter que certaines espèces qui,
« en Occident, sont isolées et forment à elles seules un groupe, et
« quelques petits groupes européens *aberrants* par rapport à l'ensem-
« ble de notre Flore, sont comme les sentinelles avancées de groupes
« nombreux ayant leur principal centre de manifestation, leur *foyer*
« *de dispersion* aux abords du plateau central asiatique. Franchet a
« établi la chose pour les *Adonis* vivaces, les *Isopyrum*, les *Parnassia*,
« *Chrysosplenium*, *Ligularia*, *Leontopodium*, *Saussurea*, etc. A mesure
« que l'on approche du plateau central, les groupes s'enrichissent, les
« formes répandues jusqu'en Occident deviennent comme le pivot de
« formes rayonnant dans tous les sens, *la plante se manifeste avec*
« *toute sa puissance de variation.*

« Espèces isolées dans la Flore européenne, et nettement séparées
« des autres *Viola*, le *V. pinnata* et le *V. biflora* deviennent, quand
« on avance vers le plateau central, le centre de groupes nombreux.
« Le type européen, chez nous immobile, s'entoure de formes dont on
« a quelquefois une certaine peine à le distinguer et d'espèces affines
« qui le relient à d'autres groupes de *Viola*. Nous croyons donc pou-
« voir placer en Asie, près du plateau central, le *berceau* et le *foyer*
« *de dispersion des Viola pinnata* et *biflora*, plantes alpines bien
« connues. Les groupes asiatiques des *pinnatæ* et des *bifloræ* émettent,
« comme c'est le cas général, deux rameaux latéraux ; l'un atteint
« nos contrées avec le *V. biflora* type et le *V. pinnata*, le second
« pénètre en Amérique avec le *V. biflora* et les *V. pedata L.* et *palmata*
« L. remplaçant le *V. pinnata*. »

Dans la *Revue Horticole des Bouches-du-Rhône*, M. le Dr Petit signale un article de M. V. Davin, *La culture en serre du vanillier*, et un autre de M. P. Trabaud, *Encore le palmier bleu*. L'auteur aurait obtenu des graines reproductrices sans fécondation artificielle des fleurs femelles.

Les régimes avaient-ils été fécondés par un pollen provenant d'une espèce proche parente ?

Digitized by Google

M. P. Castel dit que M. Sahut lui a montré dans son domaine des Lattes, des palmiers fécondés par des *Chamœrops*.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU ET DES COMITÉS. — Il est procédé au vote pour le renouvellement du Bureau.

Le dépouillement du scrutin pour le remplacement de M. Henri Mullot, Président sortant, donne le résultat suivant :

M. le Dr Courrent, 56 voix ; 1 bulletin blanc.

Le Président proclame en conséquence M. le Dr COURRENT, Président de la Société pour l'année 1902.

Ont pris part au vote par correspondance :

MM. Amigues, G. Dusseau, Guiraud Th , Dr Marty, Dr Peyronnet, Ruffel Léon, Rouzaud Ph., Sabatier Jacques, Colonel Samary, de Carcassonne ; MM. Cathala, d'Argeliers ; Cathala, de Roquecourbe ; Cabannes Alcime, d'Argeliers ; Gaisset, de Luc-sur-Orbieu ; Lignon Alban, de Narbonne ; Marieu Ch., de Leucate ; Muratet, de Pezens ; Molinier, de Tuchan ; Moser, de Lézignan ; Robert Marius, de Lodève ; Ronayroux, d'Olonzac ; Abbé Sabarthès, curé de Cavanac.

Sont élus à l'unanimité Vice-Présidents pour l'année 1902, M. Gaston JOURDANNE et M. MALBRET Bernard.

Les autres membres du Bureau étant maintenus dans leurs fonctions respectives, le Bureau est constitué, comme suit, pour l'année 1902 :

Président : M. le Dr COURRENT.
Vice-Présidents : MM. G. JOURDANNE et B. MALBRET.
Secrétaire : M. L. CHARTIER.
Secrétaire-adjoint : M. G. REBELLE.
Trésorier : M. le Dr PETIT.
Conservateur-archiviste : M. J. PECH.

La composition des comités du Bulletin et des Excursions reste la même, ainsi que la liste des délégués régionaux et cantonaux.

La séance est levée à 4 heures.

Le Secrétaire,
L. CHARTIER.

Digitized by Google

NOTE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES DE L'AUDE

A la fin de l'Exercice de 1901

ET PROPOSITIONS POUR LE BUDGET DE 1902

PAR M. LE Dr A. PETIT, TRÉSORIER.

La Société avait en caisse à la fin de l'exercice 1900..	711 fr.	35
Elle a reçu pendant l'exercice 1901.....	2.350	45
Total.....	3.061	80
Les dépenses s'élèvent à.....	2.243	25
L'excédent des recettes est de.....	818	55

Les Recettes et les Dépenses se décomposent comme suit :

RECETTES

Solde en caisse à la fin de 1900.....	711	35
261 cotisations à 6 fr.....	1.566	»
43 diplômes à 2 fr.....	86	»
Subvention du Conseil général.....	500	»
Recettes diverses (vente du Bulletin, insignes, encaissement de coupons, intérêts en compte courant)..	198	45
Total.....	3.061	80

DÉPENSES

Impression et brochage du Bulletin de 1901.....	690	50
Illustration du Bulletin.....	176	65
Envoi du Bulletin, port de livres, brochage de volumes, frais de bureau et de correspondance, frais de recouvrement des cotisations, etc.....	387	60
Loyer.....	400	»
Assurance contre l'incendie.....	11	05
Impositions.....	18	»
Formation de Collections élémentaires.....	31	95
A reporter.....	1.715	75

Digitized by Google

Report.....	1.715	75
Eclairage et chauffage.....	21	80
Concierge.....	40	»
Frais d'excursions.....	194	55
Achat de livres, abonnements.....	39	10
Entretien des Collections et de la Bibliothèque	169	05
Dépenses diverses.....	63	»
Solde en caisse.....	818	55
Total.....	3.061	80

Budget de 1902

RECETTES

Solde en caisse au 1er janvier 1902.....	818	55
250 cotisations à 6 fr.....	1.500	»
15 membres nouveaux à 6 fr.....	90	»
15 diplômes à 2 fr.....	30	»
Subvention du Conseil général.....	500	»
Total.....	2.938	55

DÉPENSES

Impression et brochage du Bulletin de 1902.....	900	»
Port du Bulletin.....	100	»
Frais de bureau du Secrétaire.....	100	»
Frais de bureau du Trésorier (recouvrement de cotisations).....	60	»
Entretien de la bibliothèque.....	100	»
Achat de livres, abonnements.....	100	»
Impression de circulaires, adresses, enveloppes.....	150	»
Entretien des collections.....	100	»
Loyer.....	400	»
Concierge.....	40	»
Frais de conférences.....	100	»
Impositions.....	20	»
Assurance contre l'incendie.....	11	05
Eclairage et chauffage.....	50	»
Frais d'excursions.....	200	»
Frais de Collections élémentaires d'Histoire naturelle..	50	»
Prix à décerner en 1902.....	100	»
Dépenses diverses.....	100	»
Solde à reporter à nouveau.....	257	50
Total.....	2.938	55

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

Rapports sur les Excursions de la Société

Digitized by Google

Digitized by Google

EXCURSION

Du 28 Avril 1901

A SORÈZE, A DURFORT ET A LA GROTTE DU TRAOUC DAL CALEL

Par M. Germain SICARD.

Au 28 avril de la présente année et du siècle nouveau était fixée la première excursion de la Société d'Etudes scientifiques de l'Aude. Cette fois, c'est aux limites de notre département que doivent avoir lieu nos explorations et nous allons revoir, dans le Tarn, Sorèze et ses environs que nous avons déjà visité en suivant d'autres itinéraires.

Le programme de l'excursion était attrayant et satisfaisait à la fois les naturalistes et les simples amateurs de sites pittoresques. Aussi, malgré le temps qui, la veille, était plein de menaces et malgré la pluie qui tombait abondamment, fûmes-nous tout heureux de nous trouver vingt-deux au départ de Carcassonne pour Revel. Il est vrai qu'à cette heure matinale un soleil radieux succédait aux averses de la veille et nous promettait une merveilleuse journée : *Post nubila Phœbus.*

A 7 heures et demie nous arrivons à Castelnaudary où nous attendons, pendant une heure environ, le départ du train de la ligne de Castres-Carmaux. Les uns vont faire un tour dans la ville, tandis que les autres se dirigent vers le café de la gare pour y faire leur premier déjeuner. Mais l'instant du départ arrive vite, nous voici de nouveau emportés par la vapeur. Nous traversons une contrée verdoyante, peuplée de nombreux villages et campagnes, aux prairies bordées de peupliers élancés et animées par la présence de troupeaux de bêtes à laine, de bœufs et de vaches et même de compagnons de saint Antoine.

Digitized by Google

Nous dépassons rapidement Soupex, puis Saint-Félix et nous voici à Revel. Nous quittons les voitures de la Compagnie du Midi, peu confortables sur cette ligne, pour monter dans de grandes tapissières traînées par de solides chevaux qui doivent nous conduire aux sites à visiter.

Revel

Sauf un léger arrêt à l'hôtel de la Lune, qui a fourni les véhicules et où notre Président fait atteler une voiture supplémentaire, nous traversons rapidement cette petite ville, en remarquant seulement au passage une grande place carrée entourée d'arcades ; une grande partie de celles-ci sont reconstruites à neuf en pierre, il y en a même en construction ; elles étaient primitivement formées par de gros piliers en bois avec jambes de force, on les remplace au fur et à mesure de l'usure du poteau. Des places de ce genre se trouvent dans plusieurs villes du Tarn. N'oublions pas cependant que Revel appartient à la Haute-Garonne. Cette petite ville est chef-lieu de canton et possède 5.568 habitants. « Cet endroit appelé jadis Bastide de Lavaur fut fortifié par Philippe le Bel et devint au XVI^e^ siècle une place forte des Huguenots ; elle fut démantelée en 1629. La révocation de l'édit de Nantes nuisit beaucoup à cette ville. »

En quittant Revel, nous remarquons l'usine de M. Get, le fabricant et l'inventeur du Pippermint, liqueur universellement connue. Nous marchons maintenant ayant à notre gauche la Rigole de la Plaine du canal du Midi, et, à notre droite, le ruisseau ou torrent du Sor ; ce n'est qu'au Pont Crouzet que nous entrerons vraiment dans la vallée qui porte le nom du torrent. A notre gauche, encore de vastes étendues de prairies ; à droite, les premiers escarpements de la Montagne-Noire et le Plateau de Saint-Ferréol.

Digitized by Google

Vallée du Sor

Le Sor prend sa source dans la Montagne-Noire, près du hameau des Gaillards, commune d'Arfons, à 712 mètres d'altitude. Il a plus de 60 kilomètres de cours et sa largeur ne dépasse pas huit mètres, même dans la vallée inférieure. C'est pourtant lui qui forme la belle cascade de Malamort que nous allons visiter tout à l'heure. Il baigne Arfons, Durfort, passe à un kilomètre de Sorèze et tout près Revel, puis, après un court trajet dans le département de la Haute-Garonne, il rentre dans le Tarn, baigne Soual et tombe dans l'Agout à une très petite distance de Vielmur. Il reçoit les eaux abondantes de la Rigole de la Montagne, mais d'autre part il déverse une partie de ses eaux dans la Rigole de la Plaine.

Les Rigoles de la Montagne et de la Plaine sont deux canaux qui alimentent, ainsi que le bassin de Saint-Ferréol, situé à la limite des trois départements du Tarn, de l'Aude et de la Haute-Garonne, la navigation du Canal du Midi, appelé aussi Canal d'Entre deux Mers.

Pont Crouzet

A 4 kilomètres de Revel, nous arrivons au hameau de Pont Crouzet, situé à la bifurcation des routes de Revel à Sorèze, de Sorèze au bassin de Saint-Ferréol, et de Revel aux Cammazes et au Lampy par Durfort. C'est cette dernière route que nous allons suivre.

C'est ici que le Sor mêle ses eaux à la Rigole de la Plaine, ainsi que l'indique une inscription placée en face du pont. Nous remarquons que des poteaux indicateurs existent dans le département du Tarn à toutes les bifurcations des routes et rendent de réels services aux voyageurs étrangers au pays; il serait à souhaiter que le Conseil général de l'Aude

Digitized by Google

mette de même notre département à la hauteur des départements limitrophes.

En quittant Pont-Crouzet nous nous engageons dans la vallée de Durfort, nous suivons la rive droite du Sor et nous voyons plusieurs usines dont certaines servent à la fabrication des plaques de cuivre destinées à la chaudronnerie.

La vallée se resserre de plus en plus ; nous traversons Durfort que nous visiterons en repassant. En quittant cette localité, nous apercevons à notre gauche une dénudation nous présentant un calcaire rougeâtre appartenant certainement au Cambrien et bientôt remplacé par des schistes, puis par des gneiss et des granulites.

La route monte en serpentant, les voitures vont au pas et nous descendons tous pour dégourdir nos jambes, admirer les sites, ramasser des plantes, des insectes ou des roches, suivant l'intérêt que chacun de nous porte à ces différentes choses.

Au fond de la vallée, se détachant sur le ciel bleu, au sommet de l'angle aigu formé par le resserrement de la vallée, se dresse une vieille tour, éventrée, mais couronnée de lierre, comme celle que rêvait le grand poète, Victor Hugo, pour son dernier refuge :

« Pourvu que seulement
« La tour hospitalière
« Où je pendrai mon nid
« Ait vieille chevalière,
« Un panache de lierre
« Sur son front de granit. »

Bientôt la route tourne pour s'engager en de nombreux lacets. Un pont s'offre à nos yeux : les voitures font demi-tour et nous voici en face de l'usine électrique de Malamort.

Digitized by Google

Usine électrique de Malamort

Cette usine, ainsi nommée à cause du vieux donjon qui donne son nom à cette partie de la vallée, est située à deux kilomètres de Durfort ; elle est pittoresquement placée près du pont qui traverse le Sor et où commencent les lacets de la route des Cammazes

Elle est elle même construite en forme de grosse tour octogonale et crénelée, à laquelle s'adossent du côté de la montagne des bâtiments accessoires affectés aux électriciens. On y accède par un perron de sept ou huit marches. Dans l'intérieur trois dynamos sont actionnés par deux fortes turbines.

Un seul dynamo fonctionne en ce moment et par ses rapides vibrations rend les sons doux et mélancoliques des harpes éoliennes.

Une conduite de 600 mètres de long, avec des tuyaux en fonte de $0^{m}40$ de diamètre intérieur, amène l'eau aux turbines et développe une force de 180 chevaux. Le niveau de la prise d'eau est d'environ 71 mètres au-dessus du sol de l'usine.

L'usine de Malamort fournit la lumière à Revel, Durfort, Sorèze, Cahuzac, St-Amancet, aux Cammazes et à plusieurs châteaux et usines des environs.

Derrière, à côté d'un petit jardin ombragé, et au bord du torrent, est amorcée sur la conduite une lance projetant à volonté dans l'espace une immense gerbe d'eau s'élevant à 45 mètres de hauteur, de l'effet le plus saisissant.

Le soleil décomposant la lumière, mille arcs-en-ciel lumineux irisent la base de la gerbe de leurs plus chatoyantes couleurs, pendant que du sommet de la colonne liquide choit par instants, en paquets, de l'eau presque volatisée qui retombe autour de nous en pluie d'argent,

Digitized by Google

Cascades et gouffre de Malafort

En sortant de l'usine on traverse le petit jardin tracé entre la montagne et le cours d'eau. On passe sur l'autre rive du Sor (rive droite), devenu torrent écumeux comme les gaves des Pyrénées, sur un pont aqueduc à trois arches et l'on suit un étroit sentier, le long duquel affleure le tuyautage. A notre gauche se dresse à pic la muraille rocheuse formée de micaschistes et dont les retraits, les fissures et les excavations renferment des plantes montagnardes qui font la joie de nos botanistes.

A 500 mètres environ de l'usine, s'offre à nos yeux charmés la première cascade, du plus pittoresque effet. L'eau tombe en bouillonnant sur des rochers épars et forme plusieurs cascatelles écumantes : cependant c'est encore la moins importante, car elle ne tombe que de 3 ou 4 mètres de haut sur 7 ou 8 mètres de large.

Quelques pas plus loin, une autre cascade, de 10 mètres environ de hauteur, tombe ou plutôt glisse comme une blanche draperie dans une fente de rocher : la gorge se resserre de plus en plus, le torrent mugit, le défilé tourne, le sentier cesse et c'est sur une légère passerelle accrochée le long du flanc rocheux et qui monte rapidement en suivant toutes ses ondulations que nous continuons notre exploration.

Nous voici maintenant au-dessus de la cascade, en face du gouffre de Malamort, sur un léger balcon en bois suspendu sur l'abîme ; plus haut, une nappe d'eau qui alimente une chute supérieure dont nous percevons le bruit, au-dessous la cascade écumante et éclatante de blancheur se précipitant dans un gouffre obscur, devant et derrière nous d'âpres et sombres rochers détachant leur fond noir sur le ciel bleu.

Nous restons un moment sous l'influence saisissante de cet admirable site dont plusieurs de nos collègues s'empressent

Digitized by Google

de fixer l'image sur leurs plaques photographiques pour garder éternellement le souvenir de cet admirable tableau.

Mais il nous reste encore à voir la chute supérieure. Nous quittons le balcon qui termine la passerelle, et nous nous engageons dans un étroit raidillon qui contourne un énorme bloc rocheux. Il faut monter sur ce roc et descendre de l'autre côté : pour cela il faut s'accrocher, se retenir, se baisser, glisser, faire un véritable exercice de gymnastique.

Nous sommes enfin en face de la dernière chute : devant nous un vaste bassin de 20 mètres environ, dont le déversoir forme la cascade que nous venons de voir : au-dessus, une large chute d'eau de 6 mètres de hauteur tombe paisiblement dans le vaste réservoir : au sommet du barrage nous remarquons une vieille roue en fer à palettes et tout un matériel dont nous ignorons l'usage. Au-dessus du bassin supérieur, qui forme un minuscule lac, se trouve le confluent du Sor avec un modeste ruisseau dévalant rapidement sur des pentes abruptes, et dominé par l'escarpement rocheux sur lequel se dresse fièrement le vieux donjon ruiné, dont la silhouette hardie s'harmonise si bien avec la grandeur sauvage de ce lieu.

Après un instant trop court de contemplation, nous redescendons rapidement vers l'usine et remontons dans nos voitures pour reprendre au grand trot la route de Durfort. Nous remarquons, en passant devant une usine, un ouvrier travaillant en plein air à la fabrication de chaudrons de cuivre. Cette industrie est, du reste, une des principales du pays.

Durfort

Nous arrêtons bientôt à Durfort, sur la route bordée d'arbres et formant promenade dans la traversée du village. Quoique en pleine montagne, Durfort est bâti sur un terrain

Digitized by Google

plat, sur la rive droite du Sor. Il se trouve à cinq kilomètres de Sorèze et dépend du canton de Dourgne.

Durfort est une ville, si du moins on peut donner ce nom à une si petite localité fort ancienne. Ses deux principales rues sont encore bordées de maisons à encorbellement, datant du XV^e^ siècle. La plupart de ces maisons renferment des ateliers de chaudronnerie. et devant les portes à double vantail, nous voyons les pavés teintés en vert par l'oxyde de cuivre.

L'église n'offre rien de bien intéressant; elle a trois nefs, la voûte est en plein cintre, avec des compartiments du XVII^e^ siècle. L'autel, avec ses deux colonnes en marbre, est dans le goût italien de cette époque Dans le chœur, des peintures murales datées de 1841. Les nefs latérales sont formées par des arcades ogivales.

En nous dirigeant vers la place bordée de maisons modernes, de la Mairie et des Ecoles et où nous attendent les voitures, un magnifique ormeau, aux grandioses proportions, arrête un instant nos regards. C'est évidemment un de ces arbres que Sully, ministre d'Henri IV, faisait planter dans toutes les localités dont il prenait possession pendant la guerre de la Ligue et qui ont conservé le nom de Sully.

Ce gigantesque centenaire, dont la base est entourée d'une petite muraille circulaire, mesure 4 m. 50 de circonférence à la partie la plus étroite de son vaste tronc et élève majestueusement ses grands bras touffus à une hauteur considérable.

Près de Durfort, sur un rocher granitique, se voient encore les ruines du château de Roquefort et sur le mamelon de Bernicant les restes de la ville de Puivert, détruite en 1212 par Simon de Montfort.

Mais le temps nous manque pour visiter toutes ces curiosités et nous quittons Durfort en traversant une belle promenade ombragée de platanes et d'ormeaux.

Nous nous hâtons vers Sorèze et repassant par Pont Crouzet,

Digitized by Google

nous pouvons observer dans notre course rapide qu'entre Durfort et cette dernière localité huit usines ou moulins empruntent leur force motrice aux eaux du Sor.

Sorèze

En quelques minutes nous sommes arrivés à Sorèze ; nous descendons devant le confortable hôtel Salvetat où nous devons prendre notre repas Nous avons une demi-heure devant nous avant de nous mettre à table ; nous en profitons pour visiter rapidement la ville La principale chose qui donne de l'importance à Sorèze est son beau et magnifique collège. Nous nous dirigeons de ce côté, quoique n'ayant pas, faute de temps, l'intention de le visiter et nous nous contentons d'en examiner l'extérieur. Nous admirons dans la cour d'entrée un beau groupe en marbre blanc sur socle de granit, représentant l'illustre orateur, le Père Lacordaire donnant des conseils à un jeune élève du collège Sorézien. Cette œuvre est de Girardet, le statuaire bien connu, et date de 1888.

Nous ne ferons pas ici l'historique du collège, il a été déjà résumé dans le *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude* (tome III, page 51), par M. Malavialle, Conseiller général de Tuchan, et Maître de Conférences de Géographie à la Faculté de Montpellier.

La ville de Sorèze est fort ancienne : elle est située à 26 kilomètres S.-O. de Castres et. dit-on, tirerait son nom du ruisseau du Sor qui l'avoisine. Elle s'appelait dans les temps anciens du nom d'une célèbre abbaye de Bénédictins fondée en ce lieu, au IX^{e} siècle, par Pepin, roi d'Aquitaine (*Sancta Maria de Sordiliaco* ou de *Salliaco*, *Sorricinium* ou *Sorizinium*). Elle fut nommée d'abord abbaye de la paix. On y faisait gratuitement l'éducation de douze enfants de gentilshommes pauvres.

Depuis 1789 l'abbaye cessa d'appartenir aux Bénédictins

Digitized by Google

et devint le collège actuel dirigé aujourd'hui par des Dominicains. On voit encore dans Sorèze beaucoup de maisons ayant leur premier étage en encorbellement, comme à Durfort. Ce sont les vieux quartiers ; en les parcourant, nous nous arrêtons un instant devant le vieux clocher octogonal de l'ancienne église abbatiale des Bénédictins.

Ce clocher, d'aspect imposant, isolé, et de belles proportions, a évidemment subi de nombreuses vicissitudes et des reconstructions successives. Il est enclos d'une muraille et il faut, pour le visiter, s'adresser au concierge de la Mairie : nous nous contentons de l'examiner du dehors. Ses longues fenêtres ogivales, à dentelles de pierre, la voûte de son large et élégant porche, aux multiples nervures, toute la grâce svelte de ce monument semble faire remonter l'époque de sa reconstruction au XV^e^ siècle. Je dis reconstruction, car le clocher primitif dépendait certainement de l'ancienne église romane, et les chapiteaux des fines colonnettes qui s'alignent autour de son large porche ont été empruntés aux débris du premier édifice. Ils sont reconnaissables à leur patine grisâtre, plus foncée que celle des colonnettes et des nervures, et à leur style particulier.

Au lieu des feuillages et ornements usités plus tard, ils représentent des figurines, des animaux fantastiques, des lions ailés, des sirènes moitié femmes moitié poissons. Un de ces chapiteaux romans sert de borne-fontaine devant une des façades du collège, proche du vieux clocher.

L'antique monument est surmonté d'une bâtisse octogonale aussi, mais plus moderne, aux fenêtres ogivales de dimensions courtes et qui sont loin de rappeler les élégantes ouvertures de la construction sous-jacente. Du lierre et des plantes grimpantes s'accollent aux frises et aux sculptures et, s'élevant jusqu'aux machicoulis du vieux clocher, lui donnent cet aspect vénérable, séduisant et mélancolique, qui s'attache aux vieilles ruines et rappelle un glorieux passé.

Digitized by Google

Mais bientôt l'heure de midi sonne, les cloches s'agitent en réveillant les échos des montagnes voisines et nous rappellent notre rendez-vous à l'hôtel. En quelques instants nous sommes tous réunis et installés autour d'une vaste table où rien ne manque, pas même l'appétit. Inutile de dire que nous sommes très bien servis et que le menu est excellent, bien que certains d'entre nous ne reconnaissent pas dans le filet de sanglier de la Montagne-Noire qui nous est servi, le fumet caractéristique propre à ce sauvage suilien.

Cependant le temps passe vite, surtout en face d'un bon dîner, mais si nous l'oublions, notre Président, strict observateur du programme, s'en souvient pour nous. Nous devons aller visiter la grotte dite *le trou du calel*, et quelque dur que cela puisse paraître après un copieux repas, programme oblige. Le guide est donc mandé, ordre lui est donné de nous attendre en prenant rapidement son café. Nous en faisons autant de notre côté, et, à 1 heure, nous voilà tous en route pour visiter l'immense caverne qui porte, je ne sais pourquoi, un si bizarre nom.

Grotte du Traouc dal Calel

Nous quittons Sorèze en traversant ses belles promenades ombragées, nous passons devant son église toute moderne, et nous nous engageons dans un chemin montant et pierreux qui passe derrière le cimetière. La montée est pénible, surtout à cette heure sous les rayons brûlants d'un soleil radieux. Aussi sommes-nous échelonnés sur la route, précédés du guide Baptiste Chabal et de son fils.

De temps en temps on s'arrête pour souffler un peu, et on en profite pour jeter un regard en arrière et admirer le merveilleux panorama qui s'étale à nos yeux.

A nos pieds, Sorèze, son collège, son vieux clocher et ses

Digitized by Google

pittoresques maisons semblent vouloir se cacher dans un nid de verdure, ombragé de verts peupliers, au feuillage tremblant ; puis la plaine verdoyante. Revel aussi, paraissant à peine au milieu d'arbres touffus : des prairies émaillées de fermes et de châteaux ; au loin Puylaurens, se dressant sur une éminence, entouré de plusieurs villages, comme un suzerain entouré de ses vassaux. Au sud, les eaux miroitantes du bassin de Saint-Ferréol étincellent sous les rayons du soleil comme un vaste miroir d'argent.

Il faut vite s'arracher à ce spectacle ravissant et reprendre notre marche sur la route rocailleuse. Nous cheminons sur des grès alternés avec des schistes, nous sommes sûrement sur des terrains anciens. Cependant Sorèze est situé sur le bord du bassin tertiaire de Castres, le faciès est un faciès de rivage de l'étage Bartonien, l'équivalent des sables de Beauchamp et des calcaires de Saint-Ouen. Mais dès que l'on s'élève un peu vers les premières croupes de la Montagne-Noire, les terrains récents disparaissent vite et l'on se trouve presque aussitôt dans les schistes cambriens (étage Postdamien), et dans les calcaires de l'étage Géorgien. Cependant nous rencontrons encore avant d'aborder ces niveaux, un calcaire ocreux formé de nodules amygdaloïdes aux couches concentriques. On en voit de toutes les grosseurs, depuis celle d'une noisette jusqu'à celle d'un œuf de poule. Ce calcaire, quoique pouvant être appelé oolithique, n'appartient pas, comme on pourrait le croire, au jurassique ; c'est une sorte de travertin formé par des sources ferrugineuses quaternaires ou peut-être même tertiaires.

Un peu plus loin, près du profond ravin de la Fendeille, le guide nous montre, sur le versant opposé à notre route, des schistes noirs, qu'il nous dit être carbonifères ; il prétend même qu'un forgeron de Sorèze vient en cet endroit chercher du combustible pour sa forge. Nous n'avons pu vérifier cette assertion, et je ne sais jusqu'à quel point on peut y ajouter foi, car nous savons de source autorisée que

Digitized by Google

les schistes noirs qui sont en face de nous appartiennent au Cambrien, quoiqu'ils aient été pris parfois, à tort, pour des schistes du terrain carbonifère. Nous quittons les schistes un peu avant d'arriver sur la croupe arrondie où se trouve la grotte, et nous marchons sur des calcaires gris et compacts. Arrivés sur le plateau, nous sommes frappés par la vue de nombreuses excavations, profondes de 2 ou 3 mètres, creusées dans le sol à intervalles rapprochés et encore par une longue tranchée, à moitié éboulée. Aux alentours nous pouvons recueillir de nombreuses scories de fer. Ces excavations sont certainement des traces de travaux miniers fort anciens, ayant pour but la recherche du minerai et qui n'ont fait ici qu'effleurer le sol. C'est sans doute en faisant ces sortes de sondages que l'ouverture de la grotte où nous allons fut découverte.

L'entrée de cette caverne immense est, en effet, au fond d'une excavation semblable à celles que nous avons déjà observées : elle est située à 552 mètres d'altitude, au lieu dit *les Foumizols*. entre le hameau du Causse et les métairies de Pistre et du Clot. La direction générale de la grotte est O.-E. et le guide nous affirme qu'elle a 1,500 mètres de long, descend profondément sous la vallée qui sépare son entrée de la métairie du Clot, et qu'il faut 4 ou 5 heures pour la visiter. N'ayant pu vérifier ses dires, nous nous en rapportons à notre guide qui, du reste, connaît très bien la grotte et dirige avec sûreté et prudence les visiteurs qu'il accompagne. M Martel, l'intrépide et assidu explorateur des cavernes du Tarn et du centre de la France, a passé trois jours à étudier le *Traouc dal Calel* en compagnie du guide Baptiste Chabal. Je ne crois pas que l'on ait fait dans la grotte des recherches au point de vue archéologique ou paléontologique; du moins le guide n'a pu me renseigner à cet égard.

Pour pénétrer dans la grotte, dont l'entrée est assez large, on descend d'abord au fond de l'excavation, de 3 ou 4 m.

Digitized by Google

de profondeur, et l'on s'avance dans un étroit couloir à forte pente. La première partie de la grotte n'est qu'un vaste boyau à voûte très élevée et rempli de rocs éboulés, un vrai chaos. A chaque instant, à notre droite et à notre gauche, nous cotoyons des précipices dont la vive lumière de nos lampes à acétylène nous fait voir l'effroyable profondeur.

Aussi, parmi les rares excursionnistes qui ont tenu à pénétrer dans la caverne, se trouvent des déserteurs, épouvantés de la difficulté du chemin et fatigués des efforts qu'il faut pour le suivre. Le fils du garde les ramène à la sortie.

Nous ne parvenons ainsi que deux seulement avec le guide à la moitié de la grotte. Nous avons tout le temps descendu, et, à certains endroits, sur des parois presque verticales, et je regrette fort de n'avoir pas emporté mon baromètre pour calculer la profondeur. Mais si cet instrument nous manquait, nos montres étaient là, nous rappelant que l'heure fixée pour le départ était proche et qu'il fallait être exact au rendez-vous à Sorèze.

Il faut donc penser à rebrousser chemin. Avant de remonter, le guide nous fait apercevoir, à la voûte, une large plaque noire C'est une nombreuse colonie de chauves-souris qui font là leur demeure. Au-dessous, une épaisse couche de guano, dans laquelle grouillent des insectes. Nous en capturons quelques-uns pour les rapporter à notre savant entomologiste, M. Gavoy, qui les déterminera. Plus loin, nous dit le guide, existent trois salles, ornées de superbes stalactites, puis un cours d'eau souterrain, mais le temps presse, il faut revenir à Sorèze pour rejoindre les voitures qui doivent nous ramener à la gare de Revel.

Nous remontons à la hâte les escarpements de la caverne, escaladant les brusques ressauts, contournant les masses éboulées et faisant continuellement une gymnastique forcée. Arrivés à la sortie, nous retrouvons six de nos collègues qui nous attendent, les autres sont déjà partis. Nous dévalons au pas de course vers Sorèze où nous retrouvons les premiers

Digitized by Google

arrivés nous attendant paisiblement devant le café de l'hôtel Salvetat en dégustant les consommations les plus diverses.

Aussitôt, vite en voiture et en route pour Revel. C'est aujourd'hui jour de fête et de beau temps, aussi nous trouvons la route parsemée de nombreux promeneurs. Nous sommes bientôt à la gare de Revel. Elle est encombrée non seulement par les voyageurs, mais encore par les habitants de la petite ville, qui viennent là chercher une distraction dans le passage des trains.

Nous attendons vingt minutes l'arrivée de notre convoi, au milieu de groupes de jeunes filles aux toilettes claires et au frais minois. Ce sont elles surtout qui forment la moyenne partie du public entassé dans la salle d'attente.

A 5 heures nous prenons place dans les affreux wagons que la Compagnie du Midi emploie sur ses tronçons de lignes et qui feraient croire, quand on vient de voyager sur d'autres directions, que l'on a quitté la France pour l'Espagne ; et à 6 h. 45, nous nous séparons en gare de Carcassonne, heureux d'avoir passé une agréable journée, dont aucun nuage n'a terni l'éclat, le cœur rempli de charmants souvenirs et pleins de reconnaissance pour celui de nos collègues qui sait toujours si bien préparer et faire réussir nos excursions.

G. SICARD.

Digitized by Google

EXCURSION

Du 23 Juin 1901

A la Pierre-Lys, Axat, les Gorges St-Georges, Usine hydro-électrique, Gesse

Par M. Ch. EVROT

Une collection de grandes vues photographiques, exposées par les soins de la Société d'Etudes dans la vitrine de notre sympathique collègue, M. Cluzon, libraire, avaient sans doute excité la curiosité des excursionnistes de notre bonne ville, car plus de cinquante voyageurs étaient réunis, dès 6 heures du matin, à la gare de Carcassonne.

Favorisés par un temps splendide, ils allaient voir, une fois de plus, la haute vallée de l'Aude, les gorges de la Pierre-Lys, les gorges de Saint-Georges et, nouvel attrait, visiter en détail l'usine hydro-électrique de Gesse.

C'est dans un wagon réservé et toutes places occupées qu'est exécuté le trajet jusqu'à Quillan.

Après Limoux, le pays devient déjà accidenté. Les gorges d'Alet, bien que moins remarquables que celles de la haute vallée de l'Aude, sont cependant très curieuses. Les botanistes de notre Société y font, paraît-il, d'abondantes cueillettes de bonnes plantes. Alet, avec les ruines de son ancien évêché et ses établissements de bains, Couiza et son château dont l'Aude baigne les murs, les bains de Campagne, dans un bouquet d'arbres, défilent rapidement devant nous.

A 8 heures, nous arrivons à Quillan. Ce nom lui vient sans doute de quelques pics de forme conique ou *quilles* qui dominent la ville.

Dans la cour de la gare nous attendent de nombreuses voitures où on s'empresse de prendre place, et le départ

Digitized by Google

s'effectue sans retard au milieu d'un tourbillon de poussière.

Jusqu'à Axat, la route nationale côtoie la rive gauche de l'Aude. Le chemin de fer en construction qui doit relier Quillan à Perpignan passe plusieurs fois d'une rive à l'autre et coupe la route en de nombreux endroits ; aussi a-t-on dû exécuter de grands travaux d'art qui rendent le trajet très intéressant.

Nos véhicules parcourent les cinq premiers kilomètres au grand trot. Sur ce parcours, on remarque le souterrain de la *Forge*, qui prend son nom des anciennes forges catalanes qui y étaient installées. Aujourd'hui ces forges sont transformées en scieries. Bientôt apparaît, haut perché sur une éminence, le village de Belvianes dominé par son château.

L'horizon est borné au Sud par les montagnes des Fanges couvertes de forêts. Ce rideau de falaises de calcaire blanc semble sans issue. Mais la rivière s'y est creusé son lit et lorsqu'on arrive enfin au pied de ces montagnes, on s'arrête instinctivement devant cette muraille de rochers abrupts haute de 6 à 700 mètres. L'œil inquiet y cherche un passage, qui se présente enfin sous la forme d'une coupure de quinze à vingt mètres de largeur d'où se précipite en grondant la rivière d'Aude. C'est l'entrée des gorges de la Pierre-Lys.

On descend de voiture pour admirer ce sauvage et grandiose paysage. On voit d'abord sourdre du rocher la fontaine de *Fontmaure* produite, paraît-il, par les eaux tombées sur le plateau de Quirbajou. Puis on remarque à gauche, sur la rive droite, l'entrée du souterrain du chemin de fer, entrée architecturale flanquée de tours à couronnement crénelé avec arceau au niveau de la voie. A droite, on voit un autre arceau creusé dans le roc. C'est le trou du curé sous lequel passe la route.

Avant la Révolution, l'abbé Armand, curé de St-Martin, eut l'idée de percer cette roche sur une longueur de 12 à 15 mètres pour mettre en communication la haute vallée de

Digitized by Google

l'Aude avec la plaine de Quillan, d'où le nom de *Trou du Curé* donné à ce petit tunnel.

Pour rappeler ce travail, gigantesque pour l'époque, une inscription a été gravée dans la pierre au-dessus de cette ouverture ; on y lit les vers suivants :

Arrête, voyageur. Le maître des humains
A fait descendre ici la force et la lumière.
Il a dit au Pasteur : accomplis mes desseins,
Et le Pasteur des monts a brisé la barrière.

Pour glorifier la mémoire du curé ingénieur, une statue de bronze a été élevée à l'abbé Armand, le 15 novembre 1901, sur une des places de Quillan.

Nous pénétrons ensuite dans les gorges dites de la *Pierre Lys*. C'est une grande brèche de plus de 700 mètres de hauteur sur 1500 mètres de longueur, ouverte dans le calcaire néocomien, qui sépare la montagne des Fanges du plateau de Sault. Dans le fond de cette énorme et étroite crevasse coule la rivière d'Aude. Pour livrer passage à la route on a dû tantôt entailler la roche en encorbellement, tantôt empiéter sur le lit de la rivière.

Vers le milieu de la gorge, le souterrain du chemin de fer se rapprochant assez des parois, on a pu prendre jour en ménageant des arceaux construits entre les fissures de la roche.

On ne quitte ce défilé, site admirable et pittoresque, qu'après avoir traversé deux nouveaux souterrains, l'un de 15 mètres et l'autre de 110 mètres de long. Là, également, le chemin de fer reparaît pour franchir immédiatement l'Aude sur un pont métallique. A cet endroit, la rivière qui formait un grand coude a été déviée sur 350 mètres.

Nous continuons notre route, nous brûlons le village de St-Martin et à un contour nous nous arrêtons pour admirer

Digitized by Google

le grand viaduc de *Rebuzo*, dont l'arche principale, qui a 40 m. d'ouverture, franchit la rivière ; la route passe sous une arche latérale de 13 mètres.

Ce grand ouvrage, construit en moellons calcaires de Nébias, est situé entre deux souterrains distants seulement de 110 mètres. Nous le traversons tout en admirant, à droite et à gauche, le paysage rocailleux qui l'entoure.

Nous faisons ensuite la traversée du souterrain des *Oliviers*, long de 200 mètres A la sortie on se trouve sur l'emplacement de la station de St-Martin, située également entre deux souterrains et dont la plateforme a été taillée dans le flanc de la montagne.

Nous quittons cette station, en passant de nouveau l'Aude sur un beau pont destiné à lui donner accès. Cette gare, établie dans ce pays sauvage, au milieu de rochers abrupts, doit desservir toute la vallée du Rebenty dont l'entrée est en face.

Nous reprenons les voitures qui nous attendaient à la sortie du pont ; à peine avons nous fait 500 mètres que nous remarquons la tête du souterrain de *Bourrec* construit sur voûte, avec arceaux au niveau de la voie et formant culée d'un pont métallique de 60 mètres qui doit traverser d'une seule travée la rivière et la route. Des travaux d'allongement en galerie du souterrain ont été faits pour dévier les éboulis de la montagne.

A quelques pas de là, nous quittons de nouveau les voitures, nous gravissons le talus de la route jusqu'au niveau de la plate-forme du chemin de fer. Là était préparé un train de travaux, pavoisé sur toutes ses faces, composé d'une machine et de wagons avec banquettes rembourrées pour la circonstance. C'est l'entrepreneur, M. Roche, qui a bien voulu fréter pour nous ce train pittoresque pour visiter les travaux de la ligne. Aussitôt installés dans les wagons, la machine annonce par un strident coup de sifflet le départ pour Axat. Nous entrons immédiatement dans le souterrain

Digitized by Google

de *la Gamasse*, long de 300 mètres ; à sa sortie, nous franchissons l'Aude deux fois sur de beaux ponts distants de 300 mètres, le *Pont d'Aliès* et le *Pont d'Axat*. Nous traversons une tranchée schisteuse qui doit être transformée en tunnel pour éviter les éboulemen's qui sont à craindre, puis nous passons derrière les maisons d'Axat, rive gauche, à un niveau supérieur aux toitures, ce qui nous permet de voir de haut l'ensemble du village. Notre train continue sa marche sans arrêt, nous franchissons l'emplacement de la gare d'Axat, puis nous traversons l'Aude une troisième fois sur le magnifique viaduc de St-Georges, ouvrage de neuf arches, long de 200 mètres, haut de 25 mètres, construit entièrement en granit de Roquefort comme les deux ponts précédents.

Plus loin, nous traversons le souterrain de *Canal*, d'une longueur de 350 mètres. Enfin nous faisons halte à l'entrée d'un nouveau souterrain. Nous nous retrouvons à Axat, sur la rive droite, à 300 mètres seulement du côté opposé, mais à un niveau supérieur de 44 mètres. Ce petit trajet de 3 kilom. 600 en chemin de fer, bien qu'exécuté peu confortablement, a été des plus pittoresques ; il nous a permis de découvrir un panorama grandiose, la ligne se tenant à flanc de coteau à une hauteur variant de 15 à 60 mètres au-dessus du fond de la vallée.

Quelques excursionnistes nous ont demandé pourquoi on a fait faire au chemin de fer ce grand contour ?

De même que pour gravir les côtes abruptes dans les pays montagneux on est conduit à construire les routes avec de nombreux lacets, pour les chemins de fer, pour arriver à un passage forcé, avec une pente donnée, on est obligé d'allonger le parcours, si les déclivités du terrain ne permettent pas d'y aller directement. C'est le cas pour Axat.

De la bifurcation des routes de Perpignan et d'Espagne au col de *Campérié*, il y a une différence de niveau de 125 mètres pour 3 kil. 500. Pour racheter cette hauteur au moyen d'une pente limitée à deux centimètres par mètre

Digitized by Google

et en laissant un palier de 600 mètres pour la gare d'Axat, il fallait développer le parcours sur 6 k. 600 : de là le contour d'Axat.

A l'arrêt du train, notre Président, M. Mullot, remercie M. Roche, entrepreneur, d'avoir mis si complaisamment son matériel à la disposition de la Société et de lui avoir pour ainsi dire fait inaugurer une partie de la ligne trois ans avant la mise en exploitation.

Le chemin de fer jusqu'à Axat, sur un parcours de 11 kilomètres, traverse sept fois la rivière d'Aude et s'engouffre sous sept souterrains d'une longueur totale de 3.kil. 200 ; après Axat, il franchit encore trois souterrains.

Il est 10 heures lorsque nous arrivons à Axat, qui est bâti sur le flanc d'un coteau escarpé ; c'est par des rues tortueuses, à pentes rapides, que nous nous rendons à l'hôtel où nous devons déjeuner ; mais avant de nous mettre à table, M. Roche, toujours aimable nous offre un apéritif réconfortant dans son jardin ombragé, situé au bord de l'Aude.

Les excursionnistes visitent le village, l'église située au point culminant, les ruines du Château et les restes d'une ancienne forge.

Axat est un chef-lieu de canton d'une population de 450 habitants, très fréquenté en été par les touristes qui vont visiter les gorges de la Pierre-Lys et celles de St-Georges. Ce village, à 12 kilomètres de Quillan (altitude 400), est situé à l'entrée d'un cirque de 2 kilom. de longueur sur 700 à 800 mètres de largeur, limité au Nord par les petites Pyrénées, les Fanges et le plateau de Sault, dont les points les plus élevés varient entre 1.000 et 1.200 mètres ; au Sud et à l'Ouest par les Pyrénées dont les sommets s'élèvent à 1.500 et 2.000 mètres. C'est dans ce cirque que se développe le chemin de fer de Quillan à Rivesaltes en formant une boucle presque fermée de 3 kilomètres.

Vers 11 heures on se met à table et c'est avec un formidable appétit que l'on dévore un succulent repas ; les truites

Digitized by Google

de l'Aude figurent au menu et on leur fait honneur avec le plus grand entrain. Mais le temps passe. Il faut se hâter, car nous n'avons accompli que la moitié de notre excursion.

Vers une heure et demie nous reprenons les voitures pour continuer notre excursion en remontant le cours de l'Aude jusqu'au barrage de Gesse.

A 1200 mètres d'Axat nous passons sous le viaduc de Saint-Georges que nous avons traversé supérieurement le matin: 300 mètres plus loin la route passe sur la rive droite de l'Aude.

A $2^{k}\cdot 500$ d'Axat nous sommes en face de l'usine hydro-électrique construite sur la rive gauche, à 150^{m} seulement de l'entrée des gorges Saint-Georges, dont elle a pris le nom

La visite de l'usine étant remise au retour de Gesse, nous pénétrons alors dans les fameuses gorges, formées comme la Pierre-Lys, par une brèche dans le calcaire néocomien, dont les parois, distantes seulement de 20 à 25 mètres, sont à pic et d'une hauteur de 300 à 350^{m}. La longueur de cet étroit couloir est de 500^{m}. La route qui passe dans ces gorges n'a pu être établie qu'à la condition de prendre la moitié de sa largeur dans le rocher et l'autre moitié dans le lit de la rivière. Dans la partie rocheuse elle est en encorbellement formant demi-tunnel ; dans la rivière elle est maintenue par un fort mur de soutènement.

Des chambres de mines ont été pratiquées dans ces gorges pour que la route puisse être détruite facilement en cas de guerre.

A la sortie de ce sauvage défilé, où le soleil pénètre difficilement, on croit revivre : la vallée s'élargit, mais le flanc des coteaux reste nu sur une certaine longueur. Dans cette partie les bois et les charbons, provenant de l'exploitation des forêts qui couvrent les plateaux supérieurs, sont abandonnés sur les pentes, d'où ils descendent naturellement jusqu'à la route. Là, les bois sont chargés et transportés

Digitized by Google

sur des chariots traînés par des bœufs dans les scieries de Quillan.

A 4 kilomètres d'Axat, la route revient sur la rive gauche en passant le pont de *Bayra*. A partir de ce moment la vallée est très resserrée, son aspect change, les coteaux jusqu'à leurs sommets sont boisés, principalement ceux de la rive droite, qui font partie de la belle forêt particulière de *Navarre*, laquelle se développe ensuite sur le plateau, dont l'altitude est à 1500 et 1600 mètres.

On remarque à un certain point de grands câbles en fil de fer partant du sommet et aboutissant au pied des coteaux contre la route après avoir franchi la rivière. Ces câbles, munis de treuils à leur extrémité, servent à l'exploitation de cette forêt. Les bois sont descendus, portés par eux et déposés sur le sol au lieu d'être abandonnés sur des pentes rapides comme cela se fait généralement.

Les coteaux opposés sont moins boisés, mais il sont couverts çà et là de beaux tapis de verdure et de prairies que l'on voit dans des échappées de rochers ou de bois. On se trouve au centre d'un pittoresque et féerique tableau qui se continue jusqu'au barrage et au delà.

De temps en temps, émergent à une grande hauteur, au-dessus des noirs sapins, de grands pics dont quelques-uns ont des silhouettes plus ou moins humaines ; c'est ainsi que dans l'un d'eux on croit reconnaître la tête de Louis XVI. Par une belle nuit, ces rochers se profilant sur un ciel pur, éclairés par la lune, ressemblent à des fantômes : alors le décor est vraiment merveilleux.

Après une heure d'un voyage enchanteur — 6 à 7 kilomètres — nous arrivons au barrage de Gesse, point extrême de notre excursion. Là est l'origine du canal d'alimentation de l'usine électrique.

L'Aude, qui prend sa source dans le Capsir à l'altitude 2080^{m}, arrive à Gesse à la cote 550, après un parcours torrentiel de 38 kilomètres, soit une pente de 40^{m} par kilomètre. De Gesse

Digitized by Google

à Axat la rivière reste torrentielle avec une pente de plus de un centimètre et demi par mètre. Son débit est très variable, mais il ne tombe pas au-dessous de 5 à 6^{m3} par seconde.

L'utilisation de ses eaux était toute indiquée, dans cette région, pour produire une quantité d'énergie suffisamment rémunératrice et justifier la construction couteuse d'une usine, d'un barrage, d'une canalisation et autres travaux accessoires. C'est ainsi qu'avec moins de 6 kilomètres de canal on a pu obtenir une chute de plus de 100^{m}, produisant une puissance équivalente à 5 et 6.000 chevaux.

L'emplacement du barrage a été choisi en un point qui put donner, par le remous du courant, un bassin réservoir. L'ouvrage a été construit avec une retenue de $2^{m}20$, il a 75 mètres de longueur, dont $66^{m}50$ forment déversoir, avec vannes de décharge, pertuis de flottage et échelles à poisson. Il s'appuie sur la rive droite contre le rocher et sur la rive gauche contre le mur de soutènement de la route nationale d'Espagne : les fondations reposent sur le rocher que l'on a été chercher, sur certains points, à plus de 10 mètres de profondeur. Une maison coquette à un étage a été construite à côté de la route, elle sert de logement au barragiste, lequel peut correspondre avec les mécaniciens de l'usine au moyen d'un téléphone. C'est là que se fait la manœuvre des vannes, au nombre de quatre, du canal d'alimentation, en avant desquelles, une grande grille est posée, servant à empêcher les bois ou autres corps flottants de pénétrer dans le canal.

Pour éviter les chutes de rochers et les éboulis qui se produisent fréquemment dans ces parages et qui n'auraient pas manqué d'obstruer le canal, on ne pouvait que le construire en souterrain. Du barrage, le canal passe sous la route et pénètre immédiatement dans la montagne ; il a une section de $2^{m}50$ de largeur sur autant de hauteur, le fond et les parois sont recouverts d'une couche de béton et d'un enduit en ciment afin d'empêcher les infiltrations, il a une

Digitized by Google

pente de un millimètre et demi par mètre, ce qui donne à l'eau une vitesse de deux mètres par seconde.

A la suite de cette première partie souterraine, qui n'a pas moins de 5.400 mètres de longueur, les éboulis étant peu à craindre, le canal a été établi à ciel ouvert; mais comme on ne pouvait songer à le creuser dans un sol perméable sans maçonner la cuvette, il a paru plus économique de construire un aqueduc en béton armé.

Supporté par des piliers, ce qui permet aux terres entraînées en temps d'orage de passer sous le canal, cet aqueduc est déjà à une hauteur de 90 mètres au-dessus du niveau de la route, d'où on l'aperçoit comme une simple et petite rigole. Il suit les sinuosités du coteau. sa longueur est de 500 mètres, sa largeur 2 mètres et sa profondeur 1^m50.

Puis, le canal redevient souterrain sur 300 mètres, il franchit alors un ravin sur un nouvel aqueduc en béton armé, de 200 mètres de long et de 12 mètres de hauteur, pour se terminer par un dernier souterrain de 150 mètres, qui aboutit à une chambre d'eau, ou grand réservoir en maçonnerie, de 12 mètres sur 10 mètres et 2^m50 de profondeur. Avant d'arriver à ce dernier réservoir, l'eau traverse deux bassins de décantation avec vannes de vidange, l'un est établi au barrage, à l'origine du canal et l'autre après le petit aqueduc en béton armé. Ce dernier bassin a été construit avec déversoir afin que l'eau ne puisse dépasser un certain niveau dans le canal, le trop plein s'échappe dans le ravin. De plus, une vanne posée contre la tête amont du tunnel qui fait suite, permet même de rejeter par ce déversoir tout le débit du canal.

La chambre d'eau, avec vannes de vidange, est construite à flanc de coteau à 100 mètres au-dessus de l'usine ; c'est de là que partent les tuyaux d'alimentation des turbines. Ces tuyaux sont scellés dans la maçonnerie, un vannage placé contre leur couverture sert à en réglementer le débit. Actuellement deux tuyaux en tôle d'acier, de un mètre de dia-

Digitized by Google

mètre intérieur, arrivent à l'usine, deux autres sont amorcés dans la maçonnerie du réservoir. Une grille est posée en avant des vannes pour empêcher les corps flottants, que le canal aurait pu charrier, de pénétrer dans les tuyaux.

Cette conduite sous pression est inclinée suivant la pente du coteau, elle repose de distance en distance sur des socles en maçonnerie, elle a 225 mètres de long, à sa base chacun des tuyaux se bifurque en deux tronçons de $0^{m}80$ de diamètre qui alimentent chacun une turbine. Les deux tuyaux principaux font donc mouvoir quatre turbines et les dynamos qui y sont accouplées.

Après la visite du barrage et après avoir assisté à diverses manœuvres, la caravane est revenue vers Axat. Au pont de *Bayra*, point de départ de l'ancienne route de Roquefort et de Carcanières, un grand nombre d'excursionnistes quittent les voitures et font l'ascension du coteau jusqu'au grand canal en béton armé qui est, comme nous l'avons dit, à plus de 90 mètres au-dessus du niveau de la route, pour suivre le canal jusqu'à la chambre d'eau de distribution.

De cette hauteur on a un point de vue grandiose, on aperçoit les gorges de St-Georges, qui ressemblent à un mince couloir dans le fond duquel s'engouffre la rivière d'Aude et se perd la route blanche de poussière qui apparaît comme un filet d'argent.

Arrivés près du petit aqueduc, après avoir contourné un mamelon, nous sommes surpris par la vue d'une grande et mugissante cascade, produite par le trop plein du canal qui s'échappe du déversoir dont nous avons parlé, et rejoint, par sauts gigantesques à travers les roches d'un ravin presque à pic, l'Aude en amont des gorges.

Les travaux exécutés dans ce ravin garni d'arbres et de verdure forment, avec l'aqueduc, la cascade et les rochers, un ensemble réellement merveilleux qu'il est regrettable de ne pas apercevoir de la route.

Digitized by Google

Nous quittons ce saisissant et pittoresque paysage pour gravir le col de St Georges situé près du sommet de la crevasse. Là, également, on jouit d'un splendide panorama ; au fond de la vallée c'est l'usine, la rivière, la route, le viaduc de Saint-Georges, Axat ; à l'horizon, en face, la forêt des Fanges, à droite, les forêts du Bac d'Estable et d'En Malo, à gauche, le plateau boisé de Sault et en arrière les Pyrénées. On reste quelque temps en admiration devant ce tableau grandiose, après quoi il faut songer à opérer la descente; elle s'effectue par un étroit sentier, tracé en lacets, sur le flanc de la montagne, par les ouvriers qui ont été employés à la construction des divers travaux que nous venons de voir et de la chambre d'eau de distribution que nous examinons en passant. Les matériaux et les tuyaux ont été transportés à ces hauteurs et sur ces pentes au moyen d'un plan incliné que l'on voit encore.

Au bas du coteau nous sommes à l'usine hydro-électrique. Ainsi qu'il a été dit, elle est située un peu en aval des gorges de St-Georges, sur la rive gauche de l'Aude. On y accède de la route par une forte passerelle en bois jetée sur la rivière. Le bâtiment, entièrement en maçonnerie, est divisé en trois parties : un grand hall central de 50 mètres de longueur, 12 de largeur et 15 mètres de hauteur pour les machines, et deux pavillons extrêmes dont l'un seulement est construit. Ce pavillon est à deux étages, le rez-de-chaussée est occupé par les transformateurs à haute tension ; au premier sont les tableaux de ces transformateurs et les bureaux ; le deuxième sert de logement aux mécaniciens. Dans le pavillon à construire on établira des ateliers.

L'usine renferme actuellement quatre groupes de machines composés chacun d'une turbine et d'un dynamo ; l'emplacement pour quatre autres groupes a été réservé ; les fondations en sont exécutées jusqu'au niveau du sol et les tuyaux sont amorcés dans le mur de la chambre d'eau ou réservoir supérieur comme nous l'avons vu.

Digitized by Google

L'installation de ces machines, dont certaines pièces pesaient jusqu'à seize tonnes, s'est faite au moyen d'un pont roulant s'appuyant sur les murs latéraux du grand hall et pouvant desservir tous les points de la salle.

Les turbines sont du type Pelton ; elles peuvent développer 800 chevaux chacune à la vitesse de 300 tours à la minute avec un débit de 800 litres à la seconde. Elles sont constituées par une roue intérieure à cuillères sur laquelle agissent plusieurs ajutages à ouvertures réglables automatiquement. Un tiroir permet de diminuer ou d'augmenter le débit d'eau dans la turbine : un régulateur agit sur ce tiroir et sur une troisième ouverture qui permet de déverser le trop plein dans le canal de fuite, voire même tout le débit des conduites si l'on veut arrêter le mouvement de la turbine ; de cette façon le coup de bélier, qui se produit dans les tuyaux par un arrêt brusque de courant, est supprimé.

Les turbines et les dynamos sont montées sur le même axe horizontal Les premières attaquent directement par un manchon d'accouplement à courroie les alternateurs triphasés à champ tournant de la dynamo type Alioth, avec excitatrice montée à l'extrémité de l'arbre.

Une dynamo se compose de deux parties principales : d'un champ tournant ou inducteur qui donne naissance au courant, c'est une pièce mobile tournant dans l'induit, carcasse fixe où sont encastrées les bobines induites qui recueillent le courant. C'est de cette carcasse que partent trois câbles de phase se rendant à un tableau de distribution où le courant est mesuré et qui permet de faire le couplage des dynamos.

Les machines établies à l'usine peuvent donner 600 kilowats sous 2.500 volts. Le courant est envoyé du tableau de la grande salle dans une batterie de transformateurs surélévateurs de tension installée au rez-de-chaussée du pavillon, lesquels transforment la tension de 2.500 en 20.000 volts :

Digitized by Google

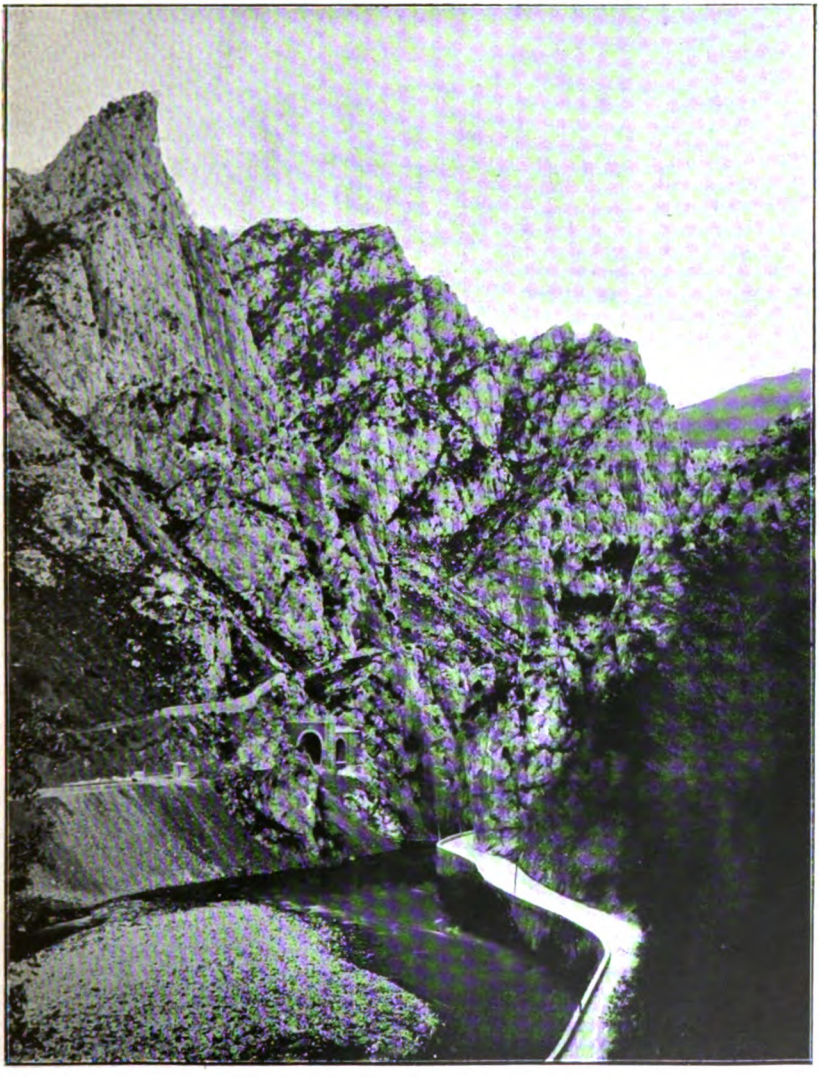

Pl. 1. — ENTRÉE DES GORGES DE LA PIERRE-LYS
Tête du souterrain du chemin de fer.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. 2. - ENTRÉE DES GORGES DE LA PIERRE-LYS VUE EN AMONT
Percée du curé Armand

Digitized by Google

Digitized by Google

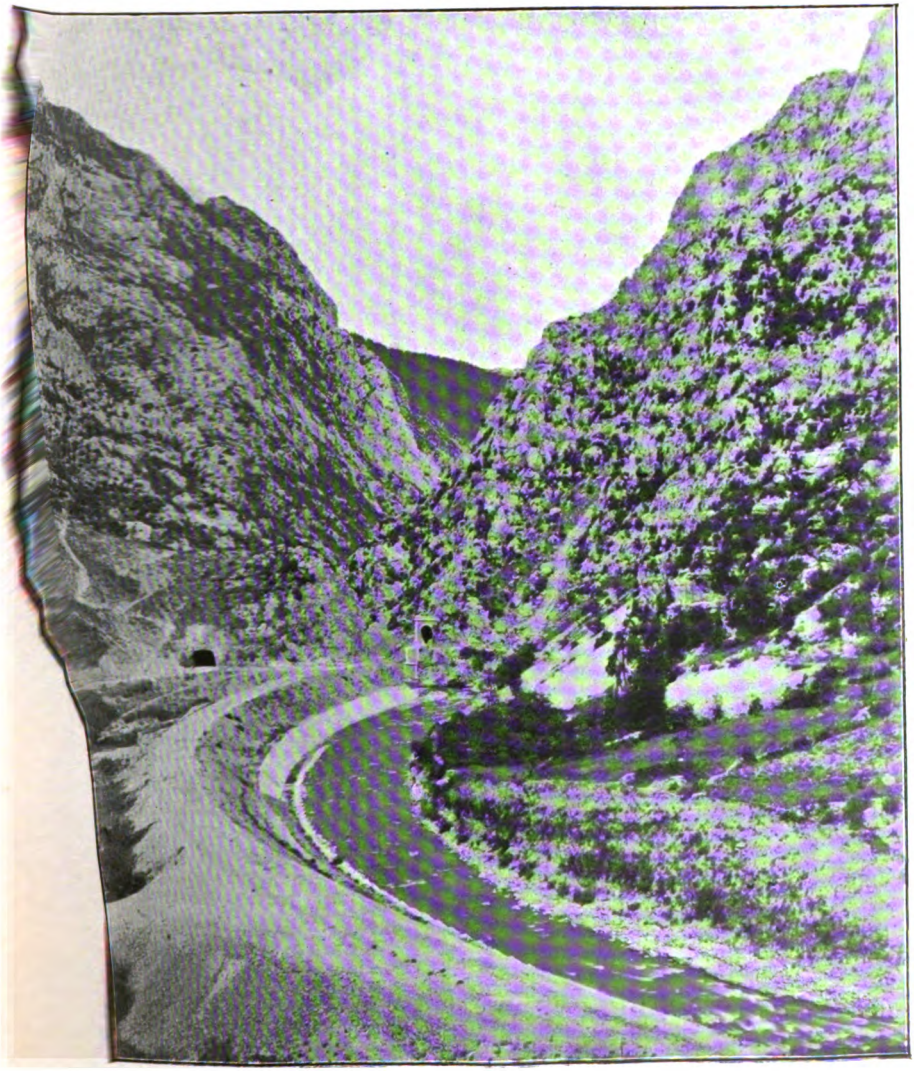

Pl. 3. — SORTIE DES GORGES DE LA PIERRE-LYS
Déviation de la rivière d'Aude.

Digitized by Google

Digitized by Google

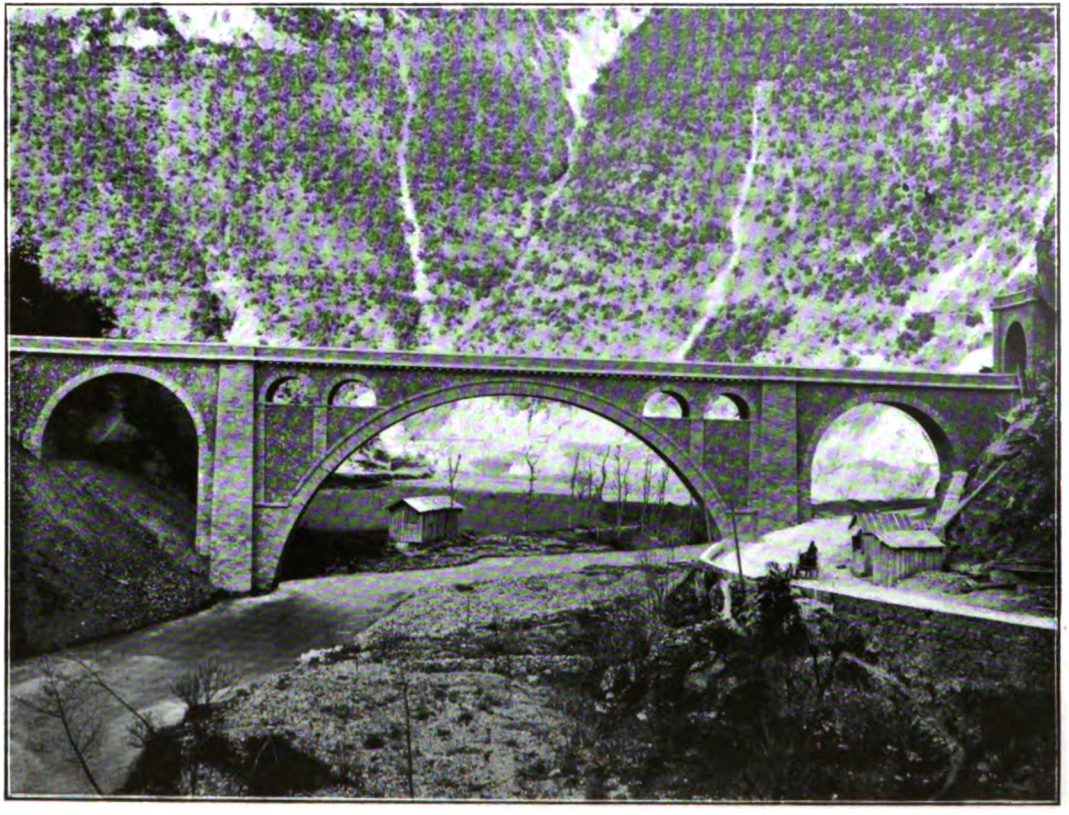

Pl. 4. — CHEMIN DE FER DE QUILLAN A RIVESALTES
Viaduc de Rebuzo

Digitized by Google

Digitized by Google

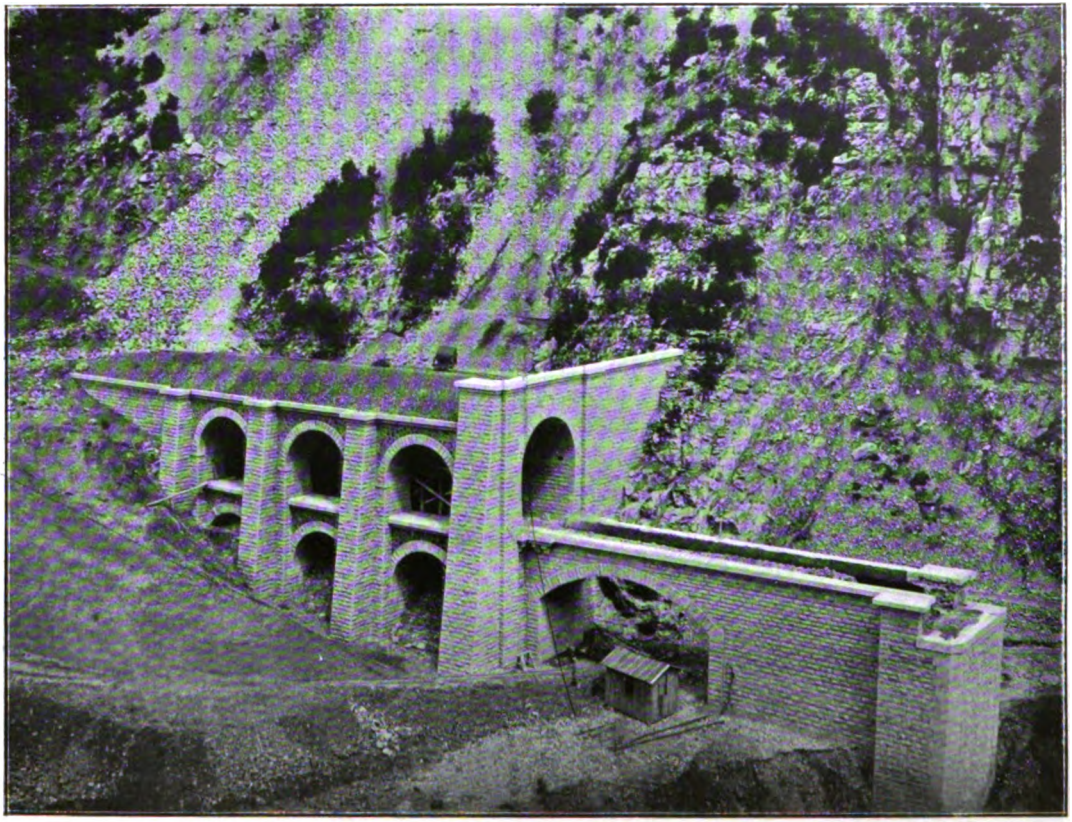

Pl. 5. — CHEMIN DE FER DE QUILLAN A RIVESALTES
Sortie du souterrain de Bourrec.

Digitized by Google

Digitized by Google

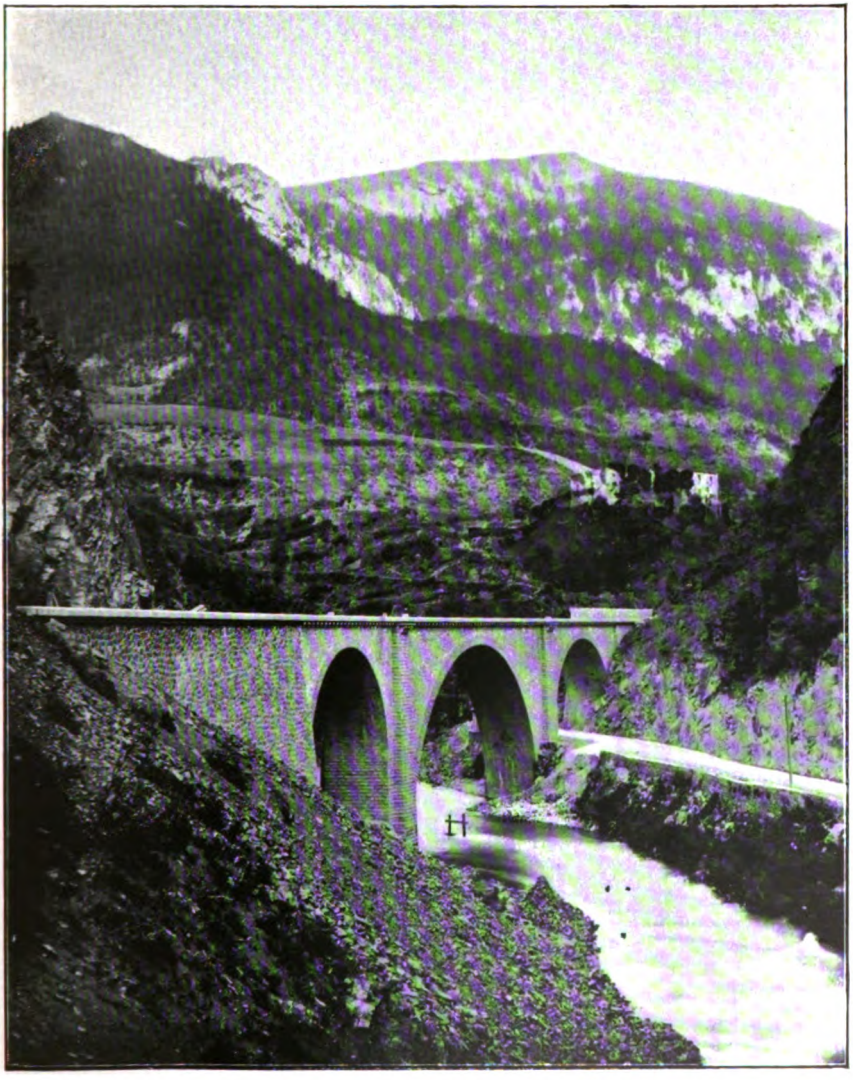

Pl. 6. — CHEMIN DE FER DE QUILLAN A RIVESALTES
Pont et panorama d'Axat.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. 7. — CHEMIN DE FER DE QUILLAN A RIVESALTES
Viaduc de Saint-Georges et panorama d'Axat

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. 8. — GORGES DE SAINT-GEORGES

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 9. — BARRAGE DE GESSE
Origine du canal d'alimentation de l'usine électrique.

Digitized by Google

Digitized by Google

Pl. 10. — USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SAINT-GEORGES
Vue de face et tuyaux d'alimentation.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

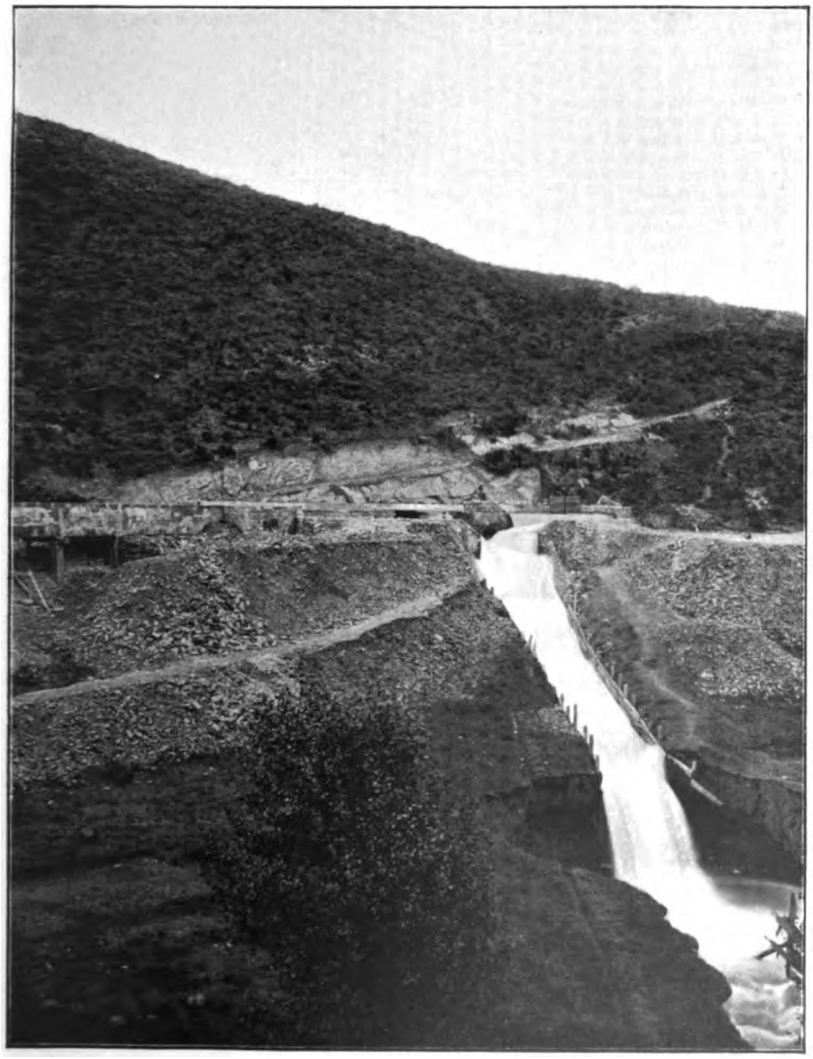

Pl. II. — TROP-PLEIN DU CANAL D'ALIMENTATION DE L'USINE
Formant cascade.

Digitized by Google

Digitized by Google

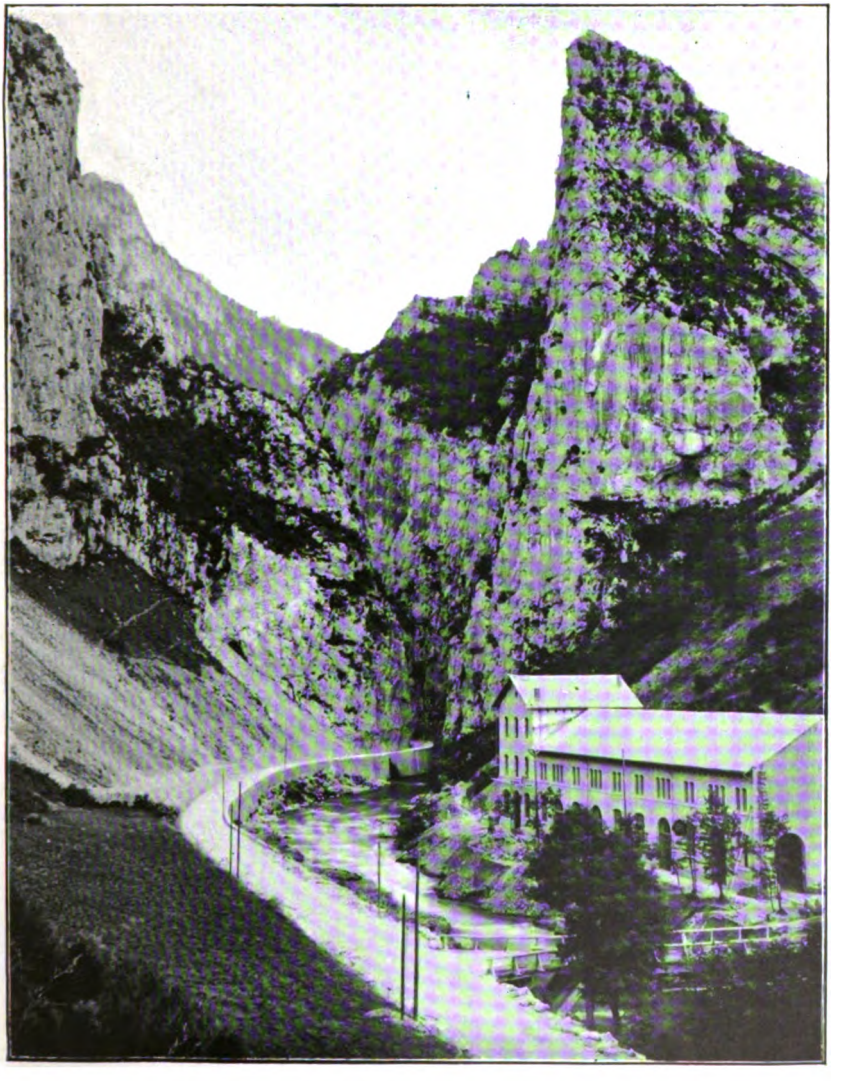

Pl. 12. — USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE
ET ENTRÉE DES GORGES DE SAINT-GEORGES

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

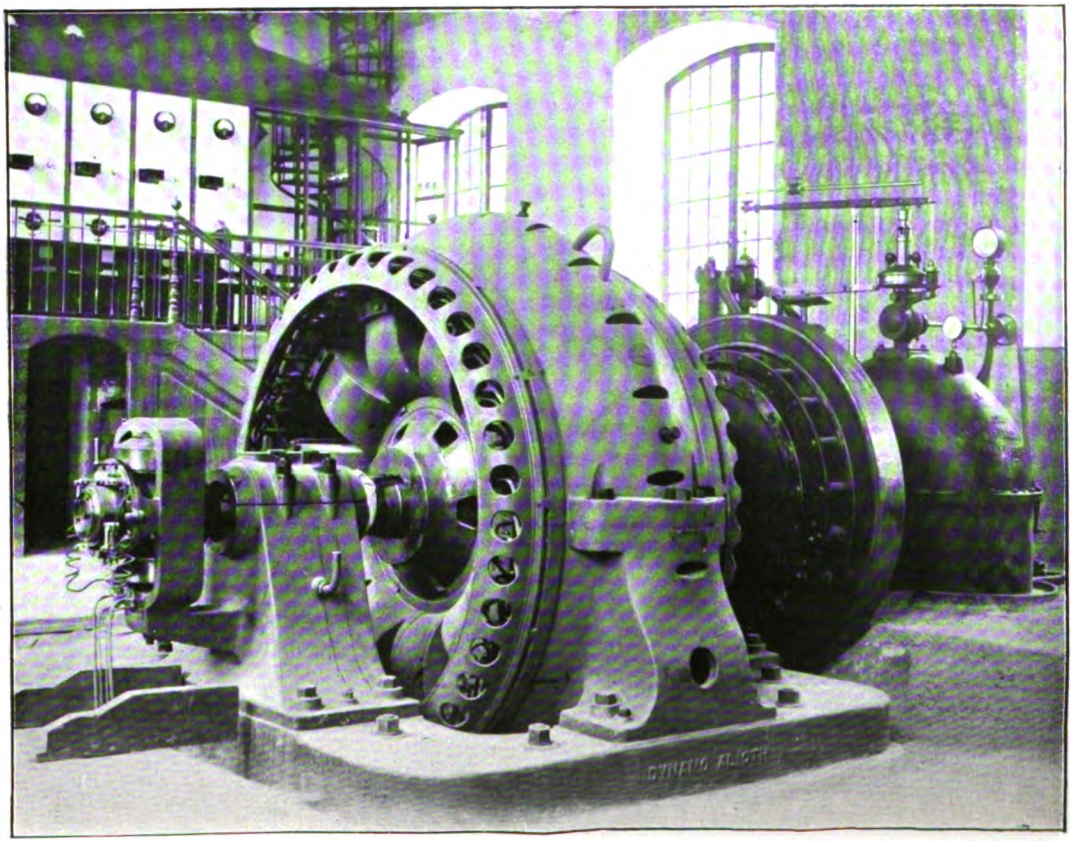

Pl. 13. — USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SAINT-GEORGES
Détail d'une dynamo.

Digitized by Google

Digitized by Google

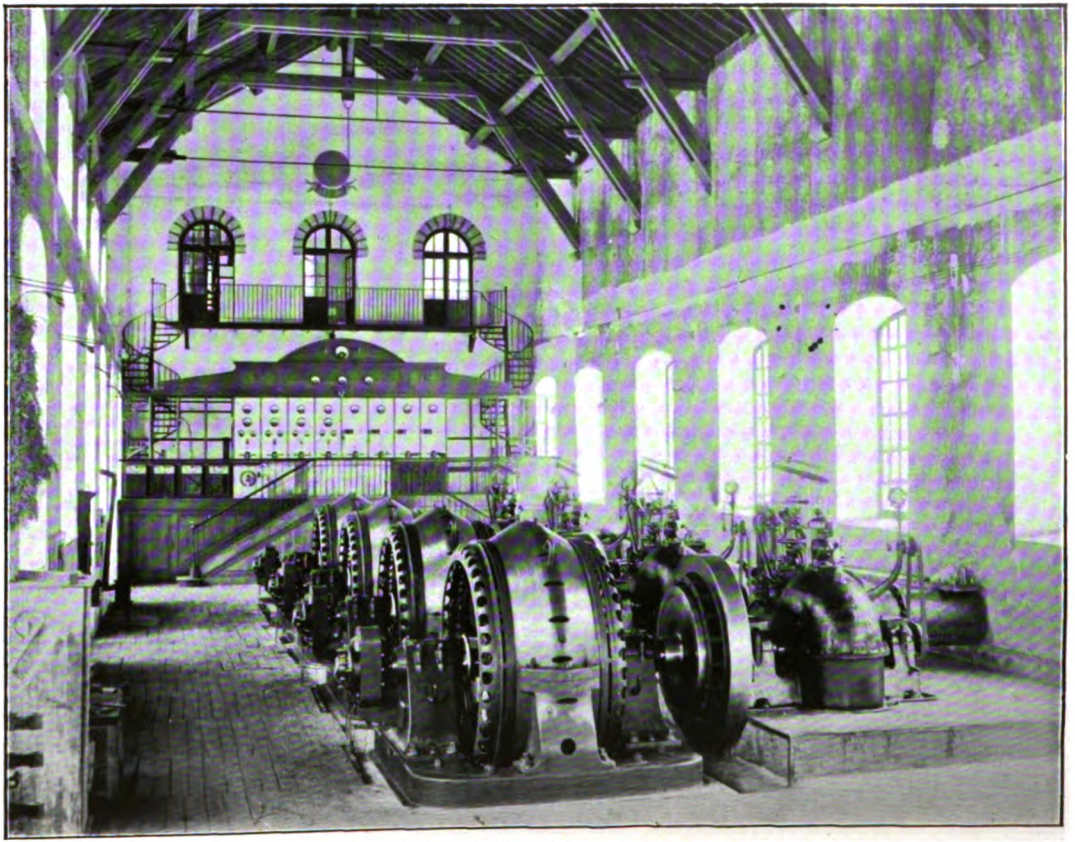

PL. 14. — USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SAINT-GEORGES
Ensemble du groupe de dynamos.

Digitized by Google

Digitized by Google

PL. 15. – USINE HYDRO-ÉLECTRIQUE DE SAINT-GEORGES
Batterie des transformateurs à haute tension.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

il passe, ainsi modifié, au tableau de distribution de haute tension du premier étage. Ce tableau tout en fer, muni de tous ses appareils et de parafoudres, repose entièrement sur un plancher supporté par des isolateurs en porcelaine. Vu le danger qu'il y aurait de manœuvrer à la main les interrupteurs à haute tension de ce tableau, la commande se fait à l'air comprimé, produit par une pompe actionnée par un moteur électrique. C'est de ce tableau que partent les câbles ou feeder portant l'énergie ou le courant dans les diverses régions du département.

Pour distribuer cette énergie on emploie un feeder composé de trois câbles de 48 $^{m}/^{m}$ formant une ligne aérienne qui, après avoir traversé la forêt des Fanges, Saint-Louis, Bugarach, Fourtou, franchissant vallons et montagnes, aboutit à Fabrezan, à 68 kilomètres de l'usine.

C'est à Fabrezan qu'a été installé le poste central de distribution. De là des lignes à 16.000 volts rayonnent de tous côtés allant alimenter villes et villages. Narbonne et Carcassonne reçoivent aujourd'hui le courant de St-Georges. Une centaine de villages sont éclairés ou installés pour l'éclairage. En dehors de l'éclairage la force est distribuée à nombre d'industriels, commerçants et négociants. Diverses communes emploient même des moteurs électriques pour leur adduction d'eau.

Le réseau de lignes comprend actuellement un développement de plus de 500 kilomètres qui sera doublé sous peu.

Les câbles reposent sur de forts poteaux en sapin espacés de 50 en 50 mètres, dans les contours ils sont même plus rapprochés, et munis d'isolateurs en porcelaine à triples cloches; ces poteaux portent également les fils téléphoniques qui mettent en communication le poste de Fabrezan avec l'usine de Saint-Georges. Lors de la mise en exploitation de la ligne, un phénomène curieux s'est produit : les isolateurs employés devenaient incandescents et se liquéfiaient même

Digitized by Google

sous l'effet du courant, et cette matière en fusion coulant le long des poteaux les enflammait.

Les isolateurs primitifs ont dû être remplacés par d'autres d'une fabrication spéciale pouvant supporter un courant à 40.000 volts.

Les communes éclairées sont groupées par petit nombre; le courant pris sur les câbles de 16.000 volts arrive à chacune d'elles à une tension de 5,000 volts dans un poste établi à l'entrée de chaque village. Dans ce poste, le courant triphasé à 5.000 volts se transforme en même courant de distribution à 125 volts, alors non dangereux. C'est avec cette tension que l'éclairage est fait.

Les honneurs de l'usine ont été faits par M. Estrade, Fondateur et Directeur des Sociétés Méridionales d Electricité et de Transport de Force, et il a donné aux visiteurs tous les renseignements qui pouvaient les intéresser sur la marche de l'usine. A cette occasion, et comme membre de la Société d'Etudes Scientifiques, il a eu l'amabilité et la gracieuseté d'offrir du champagne, dans la grande salle des machines, toute décorée de verdure, pendant que les turbines et les dynamos marchaient à leur maximum de vitesse, produisant un ronflement étourdissant mais imposant.

Malgré le bruit, notre Président, M. Mullot, a porté un toast à M. Estrade et a prononcé le discours suivant :

« Au nom de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, au nom de ses membres ici présents, au nom des excursionnistes qui ont bien voulu se joindre à nous, permettez moi de vous adresser quelques remerciements pour votre si cordial accueil.

« Grâce à votre dévoué concours, et au concours empressé des Ingénieurs et du personnel de la Société, il nous a été permis de connaître les plus beaux travaux d'une œuvre aussi grandiose qu'utile.

« Il y a quelques années à peine, il eût été impossible de

Digitized by Google

prévoir qu'à travers ces montagnes abruptes et sauvages, où la forêt règne en maîtresse, la création d'un canal débouchant par une chute de plus de cent mètres de hauteur, porterait, avec le chemin de fer, la vie et l'aisance dans ces contrées désolées et seulement connues des touristes et des naturalistes, si nombreux parmi nous.

« Il eût été impossible de prévoir que de ces arides régions partiraient la force et la lumière vers les fertiles plaines du Bas-Languedoc, et leur procureraient de nouveaux éléments de richesse, réservés jusqu'à présent aux villes de notre France tant aimée.

« La conception, comme l'exécution de l'œuvre vous appartient : il ne saurait y avoir ici des compétitions comme jadis, et encore dans le siècle passé entre les descendants de Riquet et d'Andréossy.

« Votre colossale entreprise, mon éminent collègue, est encore unique dans le territoire de la République. D'autres suivront. Qui de nous n'a entendu parler de créations de barrages en projet, à Puyvalador et dans la Montagne-Noire, dans le même but et les mêmes conditions.

« Mais vous resterez le premier initiateur du transport de la Force par l'Electricité à grandes distances, et le bienfaiteur de ce pays.

« Je bois, mon cher collègue, à la pérennité de votre œuvre, je bois à l'éminent Directeur de la Société de Transport de Force. »

Par quelques mots, M Estrade a remercié M. Mullot de ses flatteurs compliments.

Une autre œuvre est à l'étude : il est question d'utiliser par la même Société de Transport de Force la chute des anciennes forges d'Axat dont les restes et le parc ont été visités le matin par un certain nombre d'excursionnistes. La force de 300 chevaux produite par cette chute serait employée à des usines à bois et à la fabrication de pâte à

Digitized by Google

papier ; elle pourra être augmentée pendant le jour par de l'énergie envoyée de l'usine de Saint-Georges, laquelle, pendant la nuit, recevra celle des usines à bois.

Cette excursion, outre le pittoresque qu'elle a présenté, a été des plus intéressantes et surtout des plus instructives. Aussi c'est avec la satisfaction d'une journée bien remplie que l'on a quitté l'usine hydro-électrique de Saint-Georges pour rentrer à Quillan, puis à Carcassonne.

CH. EVROT.

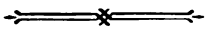

Digitized by Google

EXCURSION

Du 7 Juillet 1901

CASTELNAUDARY, VILLENEUVE-LA-COMPTAL, MONTAURIOL, PAYRA, SALLES-SUR-L'HERS

CHATEAU DE MARQUEIN

Saint-Michel-de-Lanès, Molleville, Mas-Saintes-Puelles

---

6 h. 6 m. DÉPART DE CARCASSONNE (Gare du Midi).
7 h. 4 — ARRIVÉE A CASTELNAUDARY. — Départ immédiat en voiture.
7 h. 45 — VILLENEUVE-LA-COMPTAL (Ruines du Château féodal).
8 h. 45 — PAYRA (Château féodal, restauré au XVI^e^ siècle).
9 h. 45 — SALLES-SUR-L'HERS (Tour féodale. — Famille de Montesquieu).
11 h. — CHATEAU DE MARQUEIN (style Renaissance, 1539).
12 h. — Déjeuner.
2 h. soir. Départ du Château de Marquein.
2 h. — SAINT-MICHEL-DE-LANÈS (Visites historiques en 1579).
3 h. 30 — BELFLOU (Château du XVI^e^ siècle).
4 h. — MOLLEVILLE (Château du XVIII^e^ siècle).
4 h. 45 — MAS-SAINTES-PUELLES.
6 h. 5 — CASTELNAUDARY (Gare du Midi).
6 h. 51 — Arrivée à Carcassonne.

EXCURSIONNISTES :

MM. Birot Baptiste ; Bonnafous Guillaume ; Bruguières Auguste ; Combes Louis ; Dalbès Alphonse ; Dusseau Guillaume ; Escarguel Joseph ; Fages Antoine ; Glories Emile ; Maillac Joseph ; Maingaud Constant ; Mullot Henry ; Perdigou Hippolyte ; Dr Petit ; Dr Plancard ; Rebelle Guillaume ; Renaux Camille ; Rouquet Achille, tous membres de la Société.

MM. Sournia Jean ; Dusseau Victor ; Mme Perdigou Hippolyte ; Mlle Dusseau Marguerite.

Digitized by Google

INTRODUCTION

Ma première pensée, en écrivant le compte-rendu historique de l'excursion du 7 juillet 1901, est une pensée de reconnaissance envers la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, dont je m'honore d'être l'un des membres fondateurs.

En offrant l'hospitalité de son Bulletin à cette page d'histoire locale, elle m'autorise à fournir quelques précieuses indications à tous ceux qui voudront écrire l'histoire de la ville de Castelnaudary et des villages de *Villeneuve-la-Comptal*, *Payra*, *Salles sur-l'Hers*, *Marquein*, *Saint-Michel-de-Lanès*, *Belflou*, *Molleville* et *Mas-Saintes-Puelles*, visités dans notre promenade à travers cette partie du Lauraguais. Le château de Marquein a été seul l'objet d'une étude approfondie.

Je n'ai pas voulu raconter ici les grandes actions et les passives souffrances des habitants de ces localités, pendant les siècles passés ; pour vous intéresser à leur histoire, je me suis attaché surtout à rapporter quelques faits inédits, empruntés à des sources manuscrites, trop peu connues jusqu'à présent.

Entre parenthèse et dans le texte, ou en note à la fin de chaque page, on lira la côte du document original rapporté ou commenté dans notre récit. Ces annotations permettront toujours à nos lecteurs de vérifier l'exactitude de notre version et d'avoir recours à la pièce originale.

Par la diversité des fonds consultés et par l'indication de leur nature, de la localité et de l'endroit où ils forment des dépôts publics ou privés, tantôt au Nord, tantôt au Midi de la France, on verra qu'avec de la patience on peut presque toujours retrouver le document recherché ou à rechercher, soit en original, soit en copie. Quelquefois on trouvera l'un et l'autre, car il est rare que l'acte soit unique.

Mais, avant d'entrer dans notre récit, qu'il nous soit permis

Digitized by Google

de témoigner notre vive gratitude et de faire hommage de notre travail à :

MM. François Alieu, archiviste-adjoint départemental de l'Aude ; Camille Barrière-Flavy, Ch. Bessery, membres de la Société Archéologique du Midi de la France ; Armand Bertrand, membre de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude ; Abbé Clottes, ancien vicaire à Salles-sur-l'Hers ; S. Macary, archiviste adjoint départemental de la Haute-Garonne ; Moudenc, archiviste-adjoint départemental de la Haute-Garonne ; Dr Charles Le Palenc, membre de la Société Archéologique du Midi de la France ; Félix Pasquier, archiviste départemental de la Haute-Garonne ; Henry Pélegry, propriétaire du château de Roquecourbe (Aude) ; Abbé Raynaud, curé de Saint-Papoul ; le Baron E. de Rivières ; Ch. Pradel ; Ernest Roschach ; J. Tissier, bibliothécaire-archiviste de la ville de Narbonne, et à tous nos correspondants dont le bienveillant et dévoué concours nous a valu de mener à bonne fin notre récit historique. Nous leur devons la partie la plus intéressante et la plus originale de notre travail.

Nous sommes aussi heureux de pouvoir exprimer à M. Alma Cardes, l'artiste photographe si connu et si populaire dans le monde savant ; à M. Henri Sivade, héraldiste passionné et dessinateur distingué, nos sentiments de profonde reconnaissance.

Grâce au talent artistique de M. Cardes, nous pouvons donner une simili-photographie de la façade Sud du château de Marquein, que tout objectif n'avait pu réussir à embrasser en largeur et en hauteur faute de recul.

De même, nous avons pu rétablir, en faisant appel aux connaissances approfondies de M. Sivade en art héraldique, le blason de la Maison de Roquefort-Marquein, dont on voit seulement des traces au dessus de la porte du Château, et reproduire plusieurs blasons de cette famille par la similigravure.

Carcassonne, le 30 novembre 1901.

Henry MULLOT.

Digitized by Google

CASTELNAUDARY

(Castellum novum de Arrio, de Ario, de Harrio)

Armes : de gueules à 1 tour d'argent, donjonnée de 3 tours de même, massonnée de sable, et un chef d'azur chargé de 3 fleurs de lis d'or.

« *A foc ! A foc ! Via lais ! Castri nof ! Castri nof ! Acarii !* « *Acarii ! Moriantur rustici proditores !* »

Au feu ! au feu ! les voilà ! Castel nau ! Castel nau ! les pillards ! les pillards ! Mort aux voleurs de nos campagnes ! (1).

Tel était le cri de guerre jeté par les habitants de Gaillac, le dimanche où l'on chante le *Judica me* (Dimanche de la Passion) en l'année 1308, contre les hommes d'armes de la ville de Castelnaudary, qui, en regagnant leurs foyers, volaient poules et autres objets de leurs métairies.

Plus pacifiquement, à notre arrivée en gare, l'homme de service crie : « Castelnaudary, cinq minutes d'arrêt. »

Dans le pays et dans la langue patoise, la ville n'est connue que sous le nom populaire de « *Castel naou* ». Dès le moyen-âge, elle a été surnommée d'*Arry* ou encore *dary* qui a prévalu. A la même époque, Villeneuve, bastide située à quelques kilomètres au Sud, prend le surnom de *la Comptale* ; le Villa, dans le même arrondissement, celui de Savary et La Bastide celui d'Anjou. Tous ces surnoms rappellent les noms de leur fondateur.

L'origine du surnom *dary* a fait couler des flots d'encre ; il en sera certainement ainsi jusqu'à la découverte d'un document original qui mettra fin à toute controverse.

Les auteurs de la *Gallia Christiana*, et sur leur autorité,

(1) Traduction libre de la phrase romane et latine, citée dans les *Olim*, T. III, page 324.

Digitized by Google

le savant Du Mège, ont traduit en latin le nom de Castelnaudary par *Castellum novum de Arianorum*. Cette étymologie, démentie par les documents originaux les plus anciens, n'a pas été retenue par les historiens modernes et contemporains.

Les uns ont cru voir, en se fondant sur sa situation topographique, l'ancienne « *Caput Arietis* » citée par Grégoire de Tours, sans se rendre auparavant bien compte si cet historien avait traduit ou latinisé le nom local de la forteresse. D'autres croient devoir identifier le *Caput Arietis* à Lastours.

La première fois dans l'histoire, Castelnaudary est citée en 1069 (1) sous le nom de *Castro novo* (château neuf), mais peu de temps après, en 1118, un document rapporté dans l'*Histoire du Languedoc* l'appelle « *Castellum novum quod cognominatur Arri* », c'est-à-dire Castelnau, surnommée *Arri*.

Dans le surnom *Arri* (en français : hardi ?) quelques historiens et éminents romanistes ont cru voir un terme populaire.

Une autre opinion, celle-ci formulée sur des textes originaux, veut y voir le nom de la famille à qui on doit la construction de la nouvelle forteresse.

Avant le quatorzième siècle, dans presque tous les actes antérieurs à cette époque, Castelnaudary est dénommée simplement *Castrum novum*. Néanmoins on trouve quelquefois *Castrum novum de Harrio* (*Saisimentum* de Lafaille), de *arrio* et de *arri* (Mss. 609 de la bibliothèque de Toulouse, mss.

---

(1) Voyez : *Histoire du Languedoc*, Ed. Privat. — Une charte, datée de 1103, 1re férie, Lune dixième, mentionne l'église Saint-Pierre de Castelnaudary « *Ecclesia Santi Petri de Castro novo* » où une donation en présence de témoins et notaire est faite au précepteur de la Commanderie de Pexiora. Il est ici question d'une église et non d'une chapelle (*capella*), ce qui semble indiquer que dès cette époque la ville existait à côté du château (Archives de la Haute-Garonne. Fonds de Saint-Jean de Jérusalem, Pexiora L. I. n° 3).

Digitized by Google

Hennet de Bernonville des archives de l'Aude ; *Gallia Christiana.*)

Non loin de Castelnaudary, un village du nom d'*Ayrous* (de *Airosio* en latin, *Ayros*, *Airos* en roman) rappelle le surnom de Castelnaudary. En Espagne, le village de Riud*ar*, en latin Rivi*dario*, porte le même surnom (Voir Inventaire des Archives de l'Aude, p. 196, 1re colonne, ligne 47e).

Aussi, si nous avions une opinion à formuler, nous en rapportant à M. d'Arbois de Jubainville (1), le maître en la matière, qui fait dériver Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais) du gentilice *Arius*, *Aria*, nous attribuerions la même origine aux surnoms de Castelnau*dary* et de Riud*ar* et au nom d'*Ayrous*.

La ville de Castelnaudary n'a commencé à jouer un rôle important dans notre pays que dans la seconde moitié du Moyen-Age. Comme Limoux, qui à la même époque prend la situation la plus importante du *Pagus Reddensis*, Castelnaudary s'impose comme capitale du *Pagus Lauracensis*, et fait bientôt oublier Laurac, dit le Grand, pour le distinguer de Laurabuc dont la syllabe pourrait être une corruption du mot latin *paucus* ou le petit. On peut encore y voir le gentilice *Bucus*, *Buccus*.

La vue de Castelnaudary, la ville des moulins à vent — il y en avait dix-neuf à la fin du XVIIIe siècle (2) — nous remet en mémoire un épisode inédit de son histoire.

Le 16 avril 1374, un dimanche, Messire Robert Le Comte *(Comitis)*, maître d'hôtel du duc d'Anjou (3), gouverneur du Languedoc pour le Roi, se présente, avec sa suite, à la porte de Toulouse. Il demande à entrer dans la ville pour y passer la nuit, exposant qu'il venait de Toulouse et allait à Beau-

(1) Recherches sur l'origine de la propriété foncière, pp. 379 et seq.

(2) Archives de l'Aude : pièce non classée.

(3) Louis d'Anjou IV, fils du roi Jean, gouverneur du Languedoc, de novembre 1364 aux premiers mois de 1380.

Digitized by Google

caire. Les habitants lui refusent l'entrée. Comme il tente d'enlever par la force des armes le passage, deux de ses gens sont blessés au visage, à la tête ou autres parties du corps. En même temps, certains habitants de Castelnaudary, porteurs de diverses armes sortent de la ville, tandis que du haut des remparts leurs concitoyens lancent des pierres sur l'escorte du maître d'hôtel, qui gagne alors la route de Castelnaudary à Carcassonne par Pexiora. En ville les uns courent au monument (au clocher) de l'église paroissiale Saint-Michel et sonnent le tocsin, tandis que les autres se rassemblent pour prêter main-forte à la garde des portes. Les consuls n'avaient pu empêcher cette rébellion, peut-être même l'avaient-ils favorisée ? Quoiqu'il en soit, ils implorent quelques jours plus tard le pardon du duc d'Anjou, accouru aussitôt à Castelnaudary. Il la leur accorde par une lettre de rémission datée de mai 1374 (1).

« Quelle fut la cause de cette émotion populaire ? La « même sans doute que celle qui détermina, six ans plus « tard, la révolte de la plus grande partie du Languedoc, le « mécontentement général soulevé par la désastreuse admi- « nistration du duc d'Anjou. Du reste, il est probable que « les habitants de Castelnaudary, en repoussant violemment « de leur ville Robert Le Comte, se croyaient pour longtemps « à l'abri des représailles du lieutenant général Celui-ci « rassemblait, en effet, sous les murs de Toulouse, des « troupes destinées à une expédition contre les Anglais en « Guyenne. L'absence devait être longue. Un revers était « possible et l'impunité suivait les chances de la guerre. « Tout à coup, les plans de campagne sont changés et « quinze mille hommes d'armes, conduits par le bon con- « nétable (2), sous les ordres du duc en personne, descen-

(1) Archives municipales de la Ville de Castelnaudary, S. AA.

(2) Bertrand Du Guesclin, connétable de France sous Charles V.

Digitized by Google

« dent vers le Bas-Languedoc, à la poursuite des restes des « grandes compagnies qui ravageaient le pays.

« Castelnaudary se trouvait sur le passage de l'armée. La « partie n'était pas égale, il fallut se soumettre. » (1)

Un siècle plus tard, au commencement de mai 1470, c'est un page du gouverneur du Roussillon qui est assailli par des voleurs sur le chemin français (*Gallicus*) entre Saint-Martin-Lalande et Castelnaudary, au lieu où sont plantées les fourches patibulaires de cette dernière ville. Cette fois encore les consuls, lents à rendre justice, se voient forcés d'indemniser le serviteur du gouverneur. Pour arriver à cette fin, noble Thomas Hyuysan, qui remplissait cette charge, s'était présenté devant la ville avec une nombreuse compagnie de gens armés (2).

De cet acte on peut retenir que la principale artère qui reliait alors Toulouse à Béziers passait par Saint-Martin-Lalande, ainsi que l'indique l'emplacement des fourches patibulaires. Il y aurait lieu de rechercher, d'après cette indication, si la grande voie militaire qui, à l'époque romaine, reliait Rome à Bordeaux, n'aurait pas suivi ce même tracé à la suite d'un changement de direction ou d'une rectification de la voie domitienne.

Notons aussi en passant la présence du gouverneur du Roussillon dans notre contrée. Etait-il chargé d'une mission politique en France ?

VILLENEUVE-LA-COMPTAL

(Villanova Comitalis)

Armes : de sinople à un taison d'argent (d'Hozier).

Ce village, qui probablement doit sa fondation aux comtes de Toulouse, comprend dans son territoire l'ancienne

(1) Bibliothèque municipale de Carcassonne, mss. 11852.

(2) Archives de l'évêché de Carcassonne : Registre de Bernard Mongut, notaire, folio 58.

Digitized by Google

communauté de La Bal des Rousses, qui portait « palé, contre-palé de sable et d'or de quatre pièces (d'Hozier).

La Bal des Rousses, dont les métairies de Bal-Basse et Bal-Haute, celle-ci centre de la Communauté, rappellent encore l'existence, avait deux consuls en 1272 du nom de Bonetus Ruffus et de Guilhelmus Ruffus, qui semblent avoir donné son surnom au lieu (1). En 1378 ce consulat était imposé sur deux feux (2). Il devait être compesié (imposé) avec le lieu de Villeneuve, car les procès-verbaux des assiettes du diocèse civil de Saint-Papoul n'en font pas mention.

Le village de Villeneuve-la-Comptal existait avant l'époque de la croisade Albigeoise. La preuve en est que, fin septembre 1211, il fut repris sur les croisés par le Comte de Foix (3).

En janvier 1272, le pouvoir administratif y est organisé. Elle a deux consuls, Pierre Hugues (Hugonis) et Raymond Palmier (Palmerii), trois notaires, et fait partie de la baylie de Laurac-le-Grand.

La seigneurie en appartenait à une famille noble qui portait le nom du village.

Le 15 avril 1332, noble Bertrand de Villeneuve, seigneur du dit lieu, passe un acte d'accord avec la fabrique de l'église paroissiale Saint-Martin de Fendeille (4).

En 1378, elle est imposée sur le nombre de dix feux (5).

En 1394, elle est imposée sur le nombre de dix-huit feux (6), d'où il faut conclure qu'en seize ans la population

---

(1) Voy. le Saisimentum du Comté de Toulouse.

(2) Registre contenant les subsides fournis au Roi en 1378-1379 par le diocèse de Saint-Papoul (Archives de l'Aude, non inventorié).

(3) *H. de Toulouse*, par le général Moline de Saint-Yon.

(4) Archives municipales de la commune de Fendeille : Registre de la confrérie Notre-Dame.

(5) *Recueil des ordonnances du roi de France*, T. VI, p. 329.

(6) Registres des subsides du diocèse de Saint-Papoul (Archives de l'Aude, non inventorié).

Digitized by Google

avait presque doublé ou que le feu avait changé de valeur.

Le 21 décembre 1421, Jean de Bonnay, sénéchal de Toulouse, prend possession de la seigneurie de Villeneuve-la-Comptal, à la suite de son mariage avec Jeanne de Montesquieu, fille d'Arsieu et de Gaillarde d'Espagne, dont le père (Roger d'Espagne) avait été sénéchal de Carcassonne (1).

En 1423, il reçoit une indemnité des consuls de Castelnaudary pour les « dampnations » faites sur les terres de Villeneuve par les gens de guerre (2).

Le 1er avril 1533, les prud'hommes chargés de la *Recherche* du lieu de Villeneuve-la-Comptal (c'est-à-dire d'établir ce que nous appelons aujourd'hui la réfection du cadastre) rapportent que « le castel del senhor, le pati et colombié » sont terres nobles et, par suite, non sujets à la taille (3). Le nom du seigneur n'est pas donné.

Le fait est à regretter, d'autant plus qu'il est à présumer qu'on lui doit la construction ou la reconstruction du château féodal dont on voit encore aujourd'hui les ruines à l'Est de la place publique et près de l'Eglise.

Cette construction représente à sa base un parallélogramme dont les quatre angles sont arrondis. Il n'existe, dans le mur d'enceinte, aucune tour. L'appareil employé est la pierre de taille. Le château de Saint-Paulet offre le même genre de fortifications que nous croyons pouvoir rapporter au commencement du XVIe siècle.

En 1551, noble Pierre de Bernuy, seigneur de Saint-Lyons et de Lasbordes, maître des Eaux et Forêts du Languedoc, qui sera le premier sénéchal établi par la reine Catherine de Médicis dans son comté du Lauraguais, lui rend hom-

---

(1) *Dictionnaire* Moreri.

(2) Archives municipales de Castelnaudary : Registre des receptes et dépenses de la même année.

(3) Archives de l'Aude : Registre des Recherches du diocèse de Saint-Papoul, non inventorié.

Digitized by Google

mage au nom des enfants pupilles de noble Guillaume de Bernuy, notaire, secrétaire du Roi et greffier des présentations au Parlement de Toulouse (1).

Cet hommage rendu à la reine, au nom d'enfants mineurs, peut faire supposer que, lors de la recherche, cette seigneurie appartenait déjà à Guillaume de Bernuy, retenu loin de ses vassaux par les affaires du Roi.

Le 1er août 1565, les consuls du lieu de Villeneuve sont en procès devant le sénéchal de Lauraguais avec noble Jean de Bernuy, leur seigneur (2), marié à Rose Daure.

Le 10 juillet 1570, le même Jean de Bernuy, seigneur de Villeneuve-la-Comptal, sur un appointement rendu par le duc de Joyeuse, est tenu de recevoir une garnison de 10 soldats catholiques (3) dans son château.

Il ne paraît pas que cet appointement ait tenu le lieu sous l'obéissance du Roi : le 23 janvier 1574, le château et le village, dont le seigneur était huguenot, sont occupés par le parti de la Religion réformée (4).

Vers la fin du mois d'août 1575, Villeneuve-la-Comptal est emportée d'assaut par les ligueurs qui y perdirent cinq capitaines et cinquante soldats (5). Le château était seulement défendu par quelques paysans et six soldats qui furent passés au fil de l'épée avec les femmes et les enfants. Ainsi fut récompensé leur courage !

En juin 1639, le juge-mage du Lauraguais, en sa qualité de commissaire royal pour la convocation du ban et arrière-ban, en dispense noble David de Bernuy, seigneur de Villeneuve-la-Comptal, habitant de Toulouse (6).

Le 20 décembre 1668, l'intendant du Languedoc, Bazin

---

(1) Arch. de l'Aude : B. 2193.

(2) Arch. de l'Aude : B. 1997, numéro provisoire, non inventorié.

(3) Arch. de l'Aude : B. 1997, numéro provisoire, non inventorié.

(4) Arch. de la Haute-Garonne : E. 401.

(5) *Mémoires de Gaches*, Ed. Pradel, p. 217.

(6) Arch. de l'Aude : B. 2193.

Digitized by Google

de Bezons, confirme dans sa noblesse Pierre de Cornelhan-Bernuy, baron de Villeneuve (la Comptal), seigneur de la Martinière et de Magrin (1).

Vers 1681, messire Pierre de Corneillan, baron de Villeneuve-la-Comptal est en procès avec le fermier général du domaine royal en Languedoc, qui pratique une saisie sur une de ses maisons, située à Villeneuve.

En 1693, messire Pierre de Ricard, sieur de Villenouvette, est seigneur de Villeneuve-la-Comptal (2). Son aïeul Hugues de Ricard avait été châtelain de Castelnaudary entre 1580 et 1600 (3).

En 1760, messire Jean de Ricard accorde des provisions à maître Pierre Rouger, avocat, pour remplir l'office de juge ordinaire dans sa baronnie de Villeneuve-la-Comptal (4).

En 1789, N.... de Ricard-Villeneuve fut au nombre des nobles de la Sénéchaussée de Lauraguais qui prirent part aux délibérations de l'ordre de la noblesse à l'effet de nommer un député aux Etats-Généraux (5).

Dans les archives municipales, on remarque quatre cadastres in-folio, dont le premier est de l'année 1597 et le dernier de l'année 1716.

Elles contiennent aussi deux liasses, concernant le procès soutenu au XVIII^e^ siècle par les Consuls contre Pierre de Ricard, seigneur et baron du dit lieu et ses successeurs.

On peut aussi consulter les registres paroissiaux qui commencent à l'année 1631.

Quant à l'église paroissiale dédiée à SS. Pierre et Paul elle n'offre pas un grand intérêt archéologique. Néanmoins on ne peut que féliciter et encourager M. l'abbé Césac, son digne

---

(1) *Nobiliaire Toulousain*, par Brémond.

(2) Arch. de l'Aude : B. 22^e^0.

(3) Arch. mun. de Castelnaudary : Registre des Délibérations.

(4) Arch. de l'Aude : B. 2208.

(5) *H. du L.*, Ed. Privat, t. XIV ; col. 2721.

Digitized by Google

curé, dans ses projets de restauration en vue de la rétablir dans son style primitif. Les archives de l'église sont bien tenues ; un registre des dépenses faites à l'église pendant le courant du XVIII[e] siècle pourra être consulté avec fruit pour écrire l'histoire de la paroisse.

PAYRA

(Locus de Payrano, Payra)

ARMES : Inconnues.

La commune de Payra a été formée du territoire de plusieurs lieux, dont le principal, Payra (*locus de Payrano*), qui lui a donné son nom, comptait, en 1378, quatre feux. Les autres ont donné leur nom à des tènements actuels. L'un, Anthioca, aujourd'hui le domaine de La Tour, avait à la même époque deux feux ; l'autre, Verazillo, aujourd'hui le domaine du Brézil, avait un feu (1).

En 1272, Payra avait quatre consuls (2), nombre qui semble indiquer une communauté assez peuplée pour l'époque.

Au point de vue géographique et ecclésiastique, le territoire actuel de la commune de Payra comprenait : 1° la paroisse avec son église dédiée à l'Assomption de Notre-Dame ; 2° le prieuré de Payra, dont le prieur avait droit de sépulture dans l'église paroissiale ; 3° une grande partie du prieuré d'Agassens, Ganguise et Laval des Rousses, dont Louis d'Auriol, le célèbre professeur de droit de l'Université de Toulouse, fut prieur en 1488 (3).

L'église paroissiale actuelle paraît avoir été construite sur un plan différent. Le chœur est resté roman, mais de la nef à trois côtés il n'est resté que la partie centrale.

---

(1) *Recueil des ordonnances des rois de France*, T. VI, p. 329.

(2) Saisimentum, dans les annales de Lafaille.

(3) Arch. de l'Aude, pièce non inventoriée.

Digitized by Google

La porte d'entrée a gardé son style et son ornementation, mais la pierre en est si friable et si tendre que les motifs sculpturaux commencent à disparaître.

Le château, qui est à peu de distance de l'église, occupe le point culminant du village.

Sa façade principale, exposée au midi, appartient au style de la Renaissance. Sa construction pourrait être fixée à la fin de la première moitié du XVI^e^ siècle ou au commencement de l'autre moitié. L'ornementation de ses fenêtres à meneaux est la même que celle des fenêtres du premier étage du château de Marquein, dont la date est connue. Par contre, il y a absence ici de tout moyen de défense. Faut-il voir dans ce fait que la façade a été construite à une époque de paix ? Dans ce cas, sa construction aurait précédé la première prise d'armes des protestants, qui eut lieu dans notre Lauraguais en mai 1562 (1). Il se peut encore que les tours de défense aient existé et aient été plus tard détruites, sans laisser de traces apparentes, pendant ou à la suite des guerres de religion, auxquelles prirent une grande part les seigneurs huguenots de Payra.

Devant le château est tracé un beau parc, dont les allées bordées d'arbres séculaires conduisent à la route qui relie Fanjeaux à Saint-Michel-de-Lanès.

Du côté nord, on accède au château par un grand portail donnant sur une cour, autour de laquelle sont édifiées les bâtisses rurales.

L'une d'elles porte un cadran solaire sur lequel on lit l'inscription suivante, dont le caractère démocratique et social ne saurait nous échapper :

« LE SOLEIL LUIT POUR TOUT LE MONDE. »

Dans l'intérieur du château on peut admirer une belle

(1) Archives municipales de Castelnaudary : Registre des délibérations.

Digitized by Google

cheminée sur laquelle, au milieu d'un champ parsemé de lis, on voit un dauphin surmonté d'une couronne de marquis, emblèmes qui rappellent une des maisons qui ont possédé la seigneurie de Payra.

En effet, la famille de Marion, originaire de Fanjeaux, qui a tenu cette seigneurie et le château dès le milieu du XVI^e^ siècle, portait : « d'azur à une mer (en roman *Mar*) agitée d'argent, sur laquelle est un dauphin, nageant de sinople, chargé d'un chef de gueules à une étoile d'argent (d'Hozier).

A l'époque de la construction ou de la reconstruction du château, les de Marion étaient à la tête d'une grosse fortune, acquise soit dans le commerce du pastel, comme celle des de Bernuy ou d'autres grands seigneurs de la fin du XVI^e^ siècle, soit dans l'administration financière du Comté de Lauraguais que la Reine-Mère leur avait confié en qualité de contrôleurs.

Le 14 août 1562, Jacques de Marion prend le titre de seigneur de Payra, dans une protestation adressée à messire François de Rogier de Ferrals, sénéchal de Lauraguais et procureur général de la Reine-Mère, comtesse de ce Comté (1).

La protestation était faite au nom des enfants de Raymond de Marion, fermier général de la Reine en son comté depuis 1558 et tué le 18 mars 1562 à Castelnaudary, dans une émeute populaire dirigée contre le parti protestant (2).

En 1583, autre Jacques I de Marion, seigneur de Payra accourra au secours de son frère Bernard assiégé dans Montréal par les troupes catholiques du capitaine Lawiston, gouverneur de la Cité de Carcassonne, qui se verra forcé de se retirer précipitamment avec son armée (3).

---

(1) *Etude de Saint Papoul :* Registre d'Arnaud Campmas, Cède A, f° 203.

(2) Archives municipales de Castelnaudary.

(3) *Mémoires de Gaches*, Ed. Pradel, p. 289.

Digitized by Google

Quant à Jacques I de Marion, il était marié à Lizette de Costa qui se dit veuve dans un acte retenu le 29 mars 1572 (1). D'après l'historien Gaches, Jacques II aurait été nommé gouverneur de Castres pour le parti huguenot, le 29 avril 1580 (2).

C'est à un membre protestant de cette famille que les Catholiques reprirent, le 4 août 1581 (3), la place de Payra, occupée déjà par le parti huguenot, le 15 octobre 1568, avec les lieux de Peyrens et Soupex et autres villages du Lauraguais (4).

En 1592, la seigneurie de Payra entre dans la maison de Capriol par le mariage de noble Odet de Capriol, seigneur de Capriol (fils de Pierre de Capriol, seigneur de Mandoul, et de dame Antoinette de Caraman) avec Sara de Marion, fille de (Jacques II?) de Marion de Payra (5).

Le 23 septembre 1683, noble François de Capriol prend le titre de seigneur de Payra et signe avec cette qualité aux pactes de mariage de noble Barthélemy de Soubeyran avec demoiselle Isabeau de Marion, fille de Raymond de Marion-Latger, lieutenant principal de la sénéchaussée de Lauraguais (6).

Dans l'inventaire des effets, livres, papiers, titres, meubles et cabaux dépendant de la succession de feu messire Barthélemy de Capriol, seigneur de Payra (marié à demoiselle N...., de Montfaucon de Festes), qui avait institué par son testament du 17 mars 1733 messire Marc-Antoine de Capriol, son fils, pour son héritier universel, sous la réserve de l'usufruit de tous ses biens laissé à sa veuve, figurent les titres suivants :

---

(1) Archives de l'Aude : B. 22, f° 110.

(2) *Mémoires de Gaches*, édition Ch. Pradel, p. 272.

(3) *Histoire du Languedoc*, Ed. Privat. T. XI, p. 696.

(4) Archives de l'Aude : B. 1997, numéro de classement provisoire.

(5) Archives de l'Aude : B. 24, f° 26, B. 1996 et communication obligeante de M. le V^te^ d'Exea, propriétaire actuel du château de Payra.

(6) Archives de l'Aude : B. 2005.

Digitized by Google

1° Un cahier des reconnaissances de Payra, consenties pendant l'année 1489, en faveur de N.... seigneur de Payra, devant Me Tournery, notaire :

2° Un autre cahier de reconnaissances de la même seigneurie, consenties, pendant l'année 1532, en faveur de N .., devant Me Dabaut, notaire ;

3° Un paquet de reconnaissances des années 1515, 1549, 1652 et 1663, consenties pour le fief que l'Evêque et le Chapitre d'Alet possédaient dans la seigneurie de Payra et dont ils avaient fait vente à Messire Louis d'Auberjon et à M. Boussat par acte du 10 juin 1738, reçu par Me Lanabière, notaire d'Alet (1).

Six domaines dépendaient, en 1733, du château de Payra. Ce sont les métairies de Saint-Victor, Bernard-Marty, le Paty, Ventenac, Bonnepause et Tournery (*hodie Tonery*), qui portent encore aujourd'hui les mêmes noms, sauf le Paty qui ne figure pas sur le plan cadastral de la commune de Payra.

A Payra, comme dans la plupart de nos villages du Lauraguais, le souvenir de la reine Marguerite est encore vivant. Lors de notre passage, M. l'abbé Toulza, curé de cette paroisse, nous a rappelé que cette reine, que l'on dit sœur du roi François I, venait souvent habiter son château de Payra. Elle y tenait des cours d'amour, et chassait entre temps, avec sa suite, le sanglier alors commun dans les forêts du pays Lauraguais.

La tradition semble ici confondre la sœur de François I, mariée à Henri d'Albret, roi de Navarre, avec Marguerite de Valois, fille de Catherine de Médicis et première femme de Henri IV, comtesse du Lauraguais du chef de sa mère. On sait qu'elle fit de longs séjours dans son comté où elle aimait à visiter ses vassaux. Elle séjourna notamment pendant le mois

(1) Archives de l'Aude : B. 2153.

Digitized by Google

d'avril 1572 avec sa mère à Saint-Michel-de-Lanès, comme nous le rapporterons plus loin (1).

Ainsi s'explique cette autre tradition qui veut que Henri IV, après avoir fait construire le château de Payra, en ait fait don à sa femme ou à l'une de ses sœurs pendant qu'il était seulement roi de Béarn.

La vérité est que Henri IV fut le bienfaiteur de la Maison de Marion, qui avait servi sa cause pendant toutes les guerres de religion. On en donne comme preuve trois lettres d'Henri IV adressées à Jacques de Marion, seigneur de Payra, pendant qu'il était gouverneur de Montréal pour le parti protestant (2).

Le château est actuellement possédé par M. le vicomte d'Exéa et est advenu dans sa maison par le mariage d'un de ses ancêtres avec la dernière survivante de la famille de Capriol, en 1839.

Quant aux archives communales, elles ne possèdent qu'un compoix du XVII[e] siècle et des registres paroissiaux qui commencent seulement en 1682.

SALLES-SUR-L'HERS

(Salis.)

Armes : de gueules à un cœur d'argent et un chef cousu d'azur, chargé d'un croissant d'or accosté de deux étoiles de même (d'Hozier).

Salles est une petite ville qui fut fondée, en 1271, par Alphonse, comte de Poitiers et de Toulouse et par Jeanne de Toulouse, sa femme (3). Le village, qui a la forme d'un quadrilatère, est percé de rues droites se croisant de même

(1) Archives communales de Castelnaudary : Registre des délibérations du conseil général de la communauté.

(2) Cartulaire Mahul : T. III, p. 261.

(3) *H. du Languedoc*, édition Privat.

Digitized by Google

à angle droit. Il a tout-à-fait l'aspect des bastides du XIII[e] siècle.

Néanmoins, on peut se demander si ce village a été construit ou bien seulement reconstruit à cette époque. Cette question ne saurait être résolue que sur la foi de documents qui ne sont pas en notre possession.

Quoiqu'il en soit, il est déjà question du décimaire de Saint Sauveur de Salles dès l'année 1177, dans une donation de Arnaud Mafredy et de Pons de Castillon à l'hôpital de Saint-Jean du Rival (1).

Plus tard, en 1241, frère Jacques, précepteur de la même Commanderie (hôpital de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, supprimé au commencement du XIV[e] siècle) donne à cens à Raymond Brun une parcelle de terre au lieu de Salles.

Le Consulat était-il constitué dès cette date à Salles ? Le nom de lieu donné à ce village semble bien l'indiquer. Mais le *Saisimentum* ne mentionnant pas cette localité, il importe de réserver tout jugement sur cette question jusqu'à plus informé, comme l'on dit au palais.

La réparation des feux, faite en l'année 1378, donne neuf feux pour servir de base à la taille. Ce nombre représenterait seulement une population de quarante-cinq à cinquante-quatre habitants, en comptant 5 ou 6 habitants par feu (2).

Un acte retenu en 1311 par Pierre Mages, notaire de Toulouse, nous apprend que déjà à cette époque la seigneurie de Salles appartenait à Arnaud de Villar *(Arnaldus de Villario)* (3). Par cet acte, le seigneur de Salles cède à Bernard de Saint-Maurice, commandeur de Castel-Sarrazin, toutes les terres cultes et *hermes* (incultes), oblies, censes, devoirs et dominations, biens meubles et immeubles et autres droits

---

(1) Arch. de la Haute-Garonne, Fonds de St-J. de J., Salles, L. I., n° 1.
(2) *Recueil des Ord. des Rois de Fr.*, t. VI. p. 239.
(3) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., Le Bauix.

Digitized by Google

qu'il possède au lieu de Vaux (1) et ses appartenances. Par contre, le commandeur donne à Arnaud de Villar toutes les terres cultes et incultes, oblies, censes, dominations et droits que l'hôpital de Saint-Jean de Jérusalem possédait au lieu de Salles.

En 1339, cet échange est amorti, en vertu de lettres patentes du Roi, par Pierre de La Palu, seigneur de Varambon, conseiller du Roi, sénéchal de Toulouse, lieutenant et gouverneur en Languedoc, dont le chevalier Arnaud de Villar, seigneur de Salles était alors le lieutenant (2).

Dès le XIII[e] siècle, cette maison seigneuriale possédait des fiefs à Besplas, à Villasavary et autres lieux du Lauraguais (3).

A cette famille appartiendrait, d'après certains historiens dont nous partageons l'opinion, Arnaud de Villar *(de Villario)*, quatrième évêque d'Alet (1362-1376), qui dans son testament légua à son église des biens situés dans le même *pays* (4).

Le 4 décembre 1386, noble Rogier d'Espagne, comme mari d'Esclarmonde de Villar, dénombre le château de Salles, avec la juridiction haute et basse (5).

Le 13 décembre de la même année, noble Gaillard Le Noir dénombre ses biens nobles situés dans la juridiction de Salles (6).

Le 30 janvier 1399, Raymond de Salzan, agissant pour dame Marguerite (de Corsier) de Malras, femme de noble Bertrand de Lévis, et aussi fille et héritière de dame Esclarmonde de Villar, veuve de noble Roger d'Espagne, seigneur de

---

(1) Vaux, commune du canton de Revel, Haute-Garonne.

(2) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J de J., Le Baulx. — Arch. du Capitole, AA. 3 : 116.

(3) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., Commanderie de Pexiora.

(4) Arch. de l'Aude, B. 328,

(5) Bibliothèque municipale de Toulouse, mss. 634.

(6) Bibl. de Toulouse, mss. 634.

Digitized by Google

Montespan et sénéchal de Carcassonne, dénombre ses biens à Salles (soit probablement le château et les deux juridictions dénombrées par Roger son père en 1386) (1).

Le 4 mai 1423 et le 12 novembre 1425, noble Gaillarde d'Espagne ou d'Ispania, dans des procès soutenus devant le Parlement de Toulouse, prend le titre de dame de Montesquieu et de Salles. L'un des procès est soutenu contre noble Mengarde Bermunde de Fanjeaux (2).

Quelques années plus tard, et à différentes époques, comme en 1457, 1463, 1464, on voit Jean de Bar *(de Baro)*, qui prit part, sous le Roi Louis XII, à l'expédition d'Italie (3), denombrer ses biens nobles situés au lieu de Salles, et ceux situés dans la sénéchaussée de Toulouse (4).

Le 10 septembre 1463, la seigneurie de Salles appartient en toute justice à noble Barthélemy de Montesquieu, mari de Marguerite de Sarrey (*sic pro Corsier de Malras*, épouse en premières noces de Bertrand de Lévis ?) (5), dame de Salles qui avait fait, en 1461, procéder en sa faveur au renouvellement des reconnaissances du lieu devant Me Boyer, notaire (6).

Mais si la triple juridiction de la seigneurie de Salles était aux mains du mari de Marguerite, il est d'autres terres, à l'état de vacant, qui sont denombrées, en 1464, par noble Bertrand de Fontaynes, seigneur de Belflou (7).

En 1466, noble Barthélemy de Montesquieu, seigneur de Salles, vend à noble Bertrand de Fontaynes, seigneur de

---

(1) Bibliothèque municipale de Toulouse : mss 634.

(2) Arch. Nat, Rég. du Parlement de Toulouse, X1A 9808, f. 253 et 9810.

(3) *H. du L.*, Ed. Privat, t. XI, pp. 22 et 168.

(4) B. de Toulouse, mss. 634. — Arch. de la H.-G., A. 2, t. II.

(5) *Dictionnaire* Moreri.

(6) Arch. de l'Aude, B. 2120.

(7) B. de Toulouse, mss 634.

Digitized by Google

Belflou, la haute, moyenne et basse justice, oblies, censives, droits et actions de la terre de Milhas (1), qui faisait partie de la juridiction et consulat de Salles.

Le 31 octobre 1477, pour la seconde fois, il vend avec son épouse (en secondes noces ?) noble Agnès d'En Gaillard, *alias* Anne de Galard, la même terre au même seigneur de Belflou.

Néanmoins, dans son testament du 7 novembre 1568, Arnulphe de Montesquieu, frère aîné de Barthélemy, dispose de la moitié de la seigneurie de Salles, en faveur de Simon-Roger son fils aîné et lui substitue ses autres enfants Jean-Paul. François-Jean Arnaud, à l'exception de Jeanne à qui il lègue une légitime de six mille livres.

La seigneurie de Salles restera en possession de la famille de Montesquieu pendant plus d'un siècle. Une branche de cette maison en prendra même le titre.

Après Barthélemy qui testa le 7 juillet 1480 (2), elle fut jouie par son fils Manaud. Ce fut probablement en sa faveur que les habitants de Salles consentirent, en 1501, à dé nouvelles reconnaissances, reçues par Me Jacques Gavaudan, notaire d'Avignonet (3).

Le 16 juin 1490, noble Manaud de Montesquieu, seigneur de Salles, vend pour la troisième fois à noble Bertrand de Fontaynes, seigneur de Belflou, les oblies, censives, etc., de la terre de Milhas, le château et la terre de Coupadels (4), situés dans la juridiction de Salles y compris la directe.

Le 11 Septembre 1501, s'étant marié avec noble demoiselle Jeannette, *alias* Jacquette de Fontaynes, fille de noble Guillaume de Fontaynes, baron de Fendeille, et de Jeanne de

---

(1) Milhas, domaine de la commune de Cumiès.

(2) Le testament d'Arnulphe de Montesquieu, publié par M. Barrière-Flavy, porte que Barthélemy testa en 1481.

(3) Arch. de l'Aude, B. 2120.

(4) Coupadels : Domaine situé dans la commune de Salles, à la limite des communes de Salles, Cumiès et Belflou.

Digitized by Google

Saquet, noble Manaud de Montesquieu, seigneur et baron de Salles, vend pour la quatrième fois la terre de Milhas au même noble Bertrand de Fontaynes, seigneur de Belflou (1). On ne peut expliquer ces quatre ventes successives et à quelques années de distance que par des ventes à pactes de rachat ou par des donations suivant des pactes de mariage qui firent rentrer, chaque fois, cette terre dans la maison de Montesquieu.

En 1509, du consentement de leur seigneur, les habitants de Salles firent dresser un nouveau terrier ou livre d'estime de leurs terres (2) : l'opération dut être faite par un agrimenseur (géomètre) et avec le concours de prud'hommes nommés par les consuls de la communauté. L'un était chargé de relever la contenance des parcelles, les autres avec sa coopération d'estimer leur classe Cette réfection du cadastre se répètera de siècle en siècle : ne voyons-nous pas encore de nos jours redemander la même opération par la propriété non-bâtie ?

En 1544, Me Jean ou Guillaume Coudoing (Codonis), notaire de Villenouvelle, lève les reconnaissances du lieu en faveur de noble François de Montesquieu (3), (petit-fils de Manaud), fils de Paulon et de noble Claude de Tersac de Montberaud (4).

Peu après, au mois de juin ou de juillet 1551, le même noble François de Montesquieu, écuyer, rend hommage à la reine Catherine de Médicis, comtesse du Lauraguais, pour la seigneurie de Salles, à lui appartenant, exempte de toute redevance et de tout droit quelconque, en toute juridiction haute, moyenne et basse (5). François ne vivait plus le 15 octobre 1565.

---

(1) Archiv. de l'Aude : non classé.
(2) Archives de l'Aude, B. 2120.
(3) Archives de l'Aude, B. 2120.
(4) *Nobiliaire de Guyenne et Gascogne*, T. IV. p. 354.
(5) Archives de l'Aude. B. 1982.

Digitized by Google

De sa femme, Anne de Sévérac (de Montcausson ?), il avait eu une fille Gabrielle, mariée à Michel-Bernard de Pontaud, seigneur dudit lieu en Gascogne (1), d'où naquit Georges de Pontaud qui aliéna la seigneurie de Salles avec toutes ses dépendances, droits, voix et actions à François de Roquefort-Marquein (2). Elle restera dans cette famille, malgré procès sur procès, jusqu'à la Révolution française.

La commune actuelle de Salles a englobé dans son territoire les anciens fiefs de La Fourre et de Saint-André d'Ustre de Bel-Aspect, qui portent encore aujourd'hui les mêmes noms. Saint-André et Bel-Aspect sont aujourd'hui des domaines ruraux, La Fourre un petit hameau.

Quant à Milhas et à Coupadels, autres fiefs situés dans la paroisse de Salles, le premier forma un consulat vers le commencement du XVII^e^ siècle et fut incorporé pendant la Révolution Française dans la commune de Cumiès (ce fut aussi un prieuré); l'autre, situé sur les bords de la Ganguise, après avoir appartenu à l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, passa dans la famille de Montesquieu. Il faisait partie du décimaire Saint-Félix de Valflour ou de Belflou.

Dans le nombre des seigneurs de Milhas, on relève les noms de :

1° Jean de Fontayne, sieur de Milhas, qui par son testament, retenu en 1542, lègue 2 sols, 6 deniers tournois au bassin de l'église paroissiale de La Barthe ;

2° François-Paul de Fontaynes, sieur de Milhas, qui épousa le 5 mars 1603 Marguerite Baile (3) :

3° (François) de Fontaynes, sieur de Milhas, qui servit, en qualité de *cavalier* dans l'armée du Roussillon, commandée par Mgr Henry de Bourbon, prince de Condé, et

(1) Archives de l'Aude, B. 2114.

(2) Archives du Parlement à Toulouse, B. 298. f° 610. — Archives de l'Aude, B. 2120.

(3) Pièces fugitives : Maison de Fontaynes.

Digitized by Google

dans la compagnie du capitaine François de Montesquieu, baron de Faget, pendant la campagne de 1639, comme on lit dans un certificat de service donné à Narbonne, le 5 novembre 1636, par M. le prince lui-même (1). Il avait épousé, le 8 mars 1633, Marie Roger ;

4° Noble Pierre de Fontaynes, seigneur de Milhas et de Rustiques, qui par pactes de mariage de (1646 à 1649) épousa Demoiselle Françoise de Lasset (2).

5° Marie-Antoine d'Armengaud, seigneur de Milhas, qui donne en 1685 à locatairie perpétuelle une *pièce* (parcelle) de terre, sise « à la Foun de Canebille » (3), à Paul Desc, laboureur à Salles (4).

Le fief de Coupadels, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, fut donné par la famille de Pontaud — héritière de la maison de Montesquieu-Salles — à l'église paroissiale Saint-Mathieu de Salles, où elle avait fondé un obit à quatre places, dont elle s'était réservé la collation. Nous n'avons pas l'acte de fondation, ni la clause testamentaire de cette fondation. Mais comme les de Pontaud avaient vendu la baronnie de Salles en 1572, on peut inférer que l'obit avait déjà été créé. On peut, de même, attribuer cette fondation à un de (Michel ?) Pontaud, d'après l'acte de prise de possession d'une des places de cet obit par maître Pierre de Cardaillac, prêtre, docteur en théologie, recteur de Saint Jean de Crieu, au diocèse de Mirepoix. Ce dernier avait été nommé à cet obit par noble Pierre Roger de Pontaud en 1708, plus d'un siècle après que sa famille avait vendu la seigneurie de Salles. Des biens de ses ancêtres dans le Lauraguais il lui était resté seulement un droit de nomination à un obit ou plutôt un devoir familial.

---

(1) Archives de l'Aude, B. 1992.

(2) Archives de l'Aude, B. 39.

(3) Canebille, lieu dit et moulin au nord du village de Salles.

(4) Arch. de l'Aude : non classé.

Digitized by Google

Le fief de Bel-Aspect était possédé, en 1729, par Me Marc d'Austry, qui s'intitule seigneur dudit fief. Il avait épousé Marguerite de Luppé qui, avec son époux, constitue à son fils, Jean François d'Austry, un titre clérical, c'est-à-dire une constitution dotale.

En 1730, suivant pactes retenus par N .. notaire à X.. , Jean d'Austry, écuyer, garde du corps du Roi, résidant au château de Bel-Aspect, paroisse de Salles, fils de Marc d'Austry, seigneur de Bel-Aspect et de feue dame Marguerite de Luppé, épouse demoiselle Anne-Marie de Gouzens de Fontaynes résidant au château de Lafage, fille de noble Henri de Gouzens et de Fontaynes, coseigneur de Lafage, et de dame Jeanne de Boutaric.

En 1730, Jean d'Austry reçoit en nue-propriété de son oncle Jean-François d'Austry la terre et seigneurie de Cannebille avec toutes ses dépendances, située dans la paroisse de Salles.

Le territoire ecclésiastique comprenait les paroisses de Saint-André d'Ustre (1) et de Salles qui en forment une seule aujourd'hui.

Il existe dans l'église paroissiale de Salles une dévotion à Notre Dame de l'Assomption et une confrérie érigée, en avril 1604, par bref du Pape Clément VIII, à la suite de quelque miracle dont fait mention la légende sans autre explication.

Dans la chapelle qui porte le même nom est une statue de la Vierge que le bref pontifical donne comme miracu leuse. Elle était, aux siècles passés, un lieu de pèlerinage.

Sur une plaque de pierre, incrustée dans le mur-ouest et au-dessus de la porte d'entrée de l'église, on lit l'inscription suivante :

« Anno Salvat(oris), 1685, P(ier)re Bataillier,
« P. Armengaud, S(im)éon Milhas, consuls. »

(1) Le nom d'Ustre semble dériver du mot latin *Ustrena*, lieu où l'on brûlait les corps.

Digitized by Google

Elle paraît indiquer qu'une grosse réparation fut faite, cette année-là, à la nef de l'église paroissiale Nous croyons même que la grande porte d'entrée actuelle et la dernière travée furent comprises dans cette réparation. De plus, tout porte à croire que le clocher fut l'œuvre de ces consuls, ainsi que le transfert du cimetière à l'endroit qu'il occupe actuellement. Avant le XVII[e] siècle, il occupait l'emplacement situé au nord de l'église, à laquelle il était contigu. Une porte, aujourd'hui murée, mettait l'église en communication avec le cimetière,

Nous donnons la liste suivante des curés de Salles, que nous devons à une obligeante communication de M. l'abbé Clottes, ancien vicaire de cette paroisse. Les dates indiquées sont celles où ils ont été trouvés en fonction.

MM[e] Jean Delpy (1553) ;

Guillaume de Rieux (7 novembre 1568), qui signe au testament d'Arnulphe de Montesquieu, seigneur de Salles ;

Jacques Veziani (1579) ;

Germain Chalet (1645) ;

Pol Ygonet (1671-1683) :

Pierre Marquié (1683 à 1741) :

Jean-Siméon Marquié (1723) ;

Jean-Antoine Marquié (1774 à 1818) ;

N. Barrau, curé constitutionnel (1793) ;

Charles Apostoli, vicaire seul (1818-1821) ;

N. Fauré (1821-1868) ;

N. Lezat (1869-1883) ;

N. Cordes (1884).

Quant à la paroisse de Saint André d'Ustre, comprise dans le consulat de Salles, on ne relève que les noms des deux recteurs suivants :

M[e] Brice Pujol, prêtre, qui fut, en 1748, parrain de Brice François Joly de Monchéry, fils de noble Louis de Monchéry, seigneur de Feuillès, et de dame Françoise de Fontès ;

Digitized by Google

Mᵉ Laffon, prêtre, qui va faire de 1761 à 1765 quelques sépultures et baptêmes à Mayreville et Peyrefite.

Il ne reste de l'ancien manoir de Salles qu'une belle tour carrée, d'une grande hauteur et construite en bel appareil. Elle étonne le voyageur qui arrive par la route de Castelnaudary, et captive l'esprit de l'archéologue et du touriste. Pendant quelques instants on oublie de porter sa vue sur le coquet village de Salles.

On nous a dit que le château avait été démoli vers 1860.

La tradition rapporte que sa construction doit être attribuée à l'ordre des Templiers qui, en 1259, cédèrent leurs droits sur Salles à Arnaud de Villar, son seigneur. Les Hospitaliers, héritiers de l'Ordre du Temple. y prélevèrent quelques censives jusqu'à la Révolution Française.

Mais comme ils n'y possédèrent jamais ni justices, ni habitation seigneuriale, on peut certainement affirmer qu'ici la tradition a rempli le rôle de la folle du logis.

D'ailleurs la forme de la tour, qui est carrée, son appareil, le style de ses fenêtres à meneaux rappellent les constructions de la seconde moitié du xvi[e] siècle. Elle peut être comparée aux tours du château de Lasbordes dont la construction est postérieure à l'année 1570 et aux tours du château de Baraignes, dont la date ne nous est pas connue.

Un bel escalier en pierre de taille et en forme de spirale donne accès à quatre étages, composés chacun d'une vaste salle à plafond élevé et servant de magasin à grains. Il reste encore au pied de la tour, du côté nord, des vestiges de l'ancien fossé.

Digitized by Google

Digitized by Google

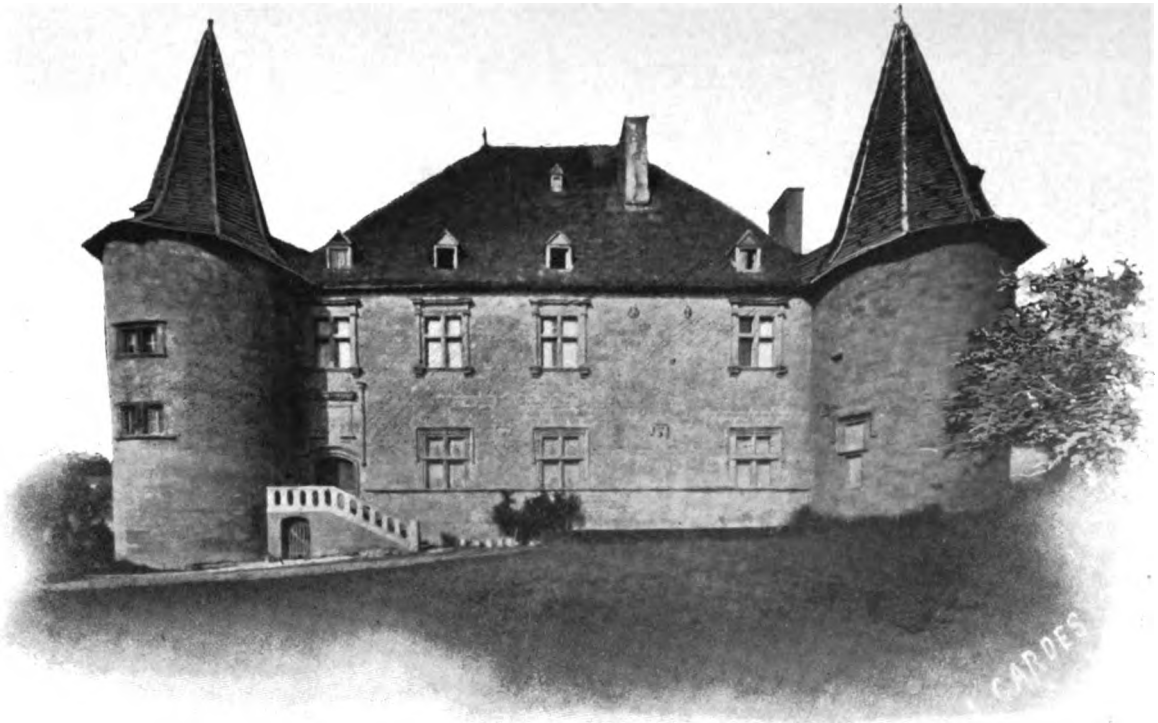

CHATEAU DE MARQUEIN (Aude), Façade du Midi

Digitized by Google

MARQUEIN

(Marcheixo (979);
Marchunio (1191); Marquno (1205); Marcunh, Marcuen (1246)

Armes : inconnues.

I. — LE CHATEAU

L'histoire du village de Marquein et celle de son château et de ses seigneurs ne peuvent être écrites séparément : aussi nous ne séparerons pas l'une de l'autre dans notre étude.

Il est déjà question du *terminus* de Marquein (de Marcheixo) dans une charte datée des Ides de décembre 979 *(Idus decembris 979, anno 25°, regnante Leutario rege)*, portant donation faite par Aribert et par Garsinde, sa femme, à Dieu, à Saint Jean-Baptiste du monastère de Montolieu (Castri Mallasti), à Tresmire, abbé, et à tout le couvent, de l'alleu qui leur était échu dans le *pagus* Toulousain, au *ministerium* Bazadois ou de Baziège et *terminium* de Marquein (Marcheixo) (1).

Puis, pendant une période de deux siècles, l'histoire et la légende restent muettes : aucun document, aucun monument du passé ne révèlera l'existence de ce lieu pendant ce long espace de temps.

Il faut arriver à un des vendredis (*ferie VI*) d'octobre 1191 pour retrouver le nom de Marquein (Marchunio). A cette date, Pierre de Marquein, dit Subirat, et sa femme Albia donnent à l'Hôpital du Rival, à Pons Raymond Garsie, au

(1) B. N., Doat, vol. 69, p. 78-79, et Mahul, t. I. p. 79. On peut traduire : au pays Toulousain, division de Baziège, territoire de Marquein.

Digitized by Google

Commandeur Roger de la Rive et à Bernard Barcian tous leurs biens, situés dans le dîmaire de Saint-Jean de Caprescojade, toute la condamine de Cobadel ou Copadel (1), et le quart de la dîme qu'ils possèdent sur la ville de Saint-Michel-de-Lanès. Cette donation est faite sur les conseils de Bernard et Arnaud de Marquein, en présence de Raymond, chapelain de Lacombe, Guillaume de Castlar. et Bernard Amiel du Fossat (2).

Un des mercredis du mois de novembre de l'année 1205, Pierre de Marquein (de Marquno) donne à l'hôpital de Saint-Jean-de-Jérusalem, représenté par le Commandeur, une certaine quantité d'oblies, assises sur le territoire de Caignac (3).

En mai 1246, dans les dépositions faites devant les Inquisiteurs de la Foi, à Fanjeaux, il est rappelé que certains hérétiques adorèrent les parfaits à Marquein (Marcunh, Marcuen) (4).

En janvier 1272, le chevalier Adhémar de Marquein (de Marcuehn) est au nombre des nobles de la baylie de Lauraclе-Grand qui prêtent serment de fidélité au roi de France (5).

Deux ans plus tard, en septembre 1274, une lettre d'amortissement du roi Philippe III, dit le Hardi, donnée à Paris, mentionne une donation de six deniers Toulousains faite par Adhémar de Marquein (de Marcucimio) au monastère de Prouille (6).

---

(1) Le fief de Copadel, d'après M. Du Bourg (*Grand Prieuré de Toulouse*, page 128) était situé sur l'Hers et dans le décimaire de Saint-Félix de Valflour (*sic pro Belflou*). Suivant ces indications très précises et celles contenues dans la charte de donation, nous avons cru pouvoir identifier ce fief à la métairie des Copadels.

(2) Arch. de la H.-G., Fonds de St-J. de J., Cabrescorjade, L. I, n° 1.

(3) Arch. de la H.-G., Fonds de St-J. de J., Marquein, L. I, n° 1

(4) B. de Toulouse, mss. 609, f° entre 149 et 169.

(5) Saisimentum.

(6) Arch. de l'Aude, H. 322. — Il suffit de rapprocher l'acte de serment de 1272 de la présente donation pour identifier Marcucimio à Marquein et non à Marcouni comme l'a fait M. Doinel dans l'Inventaire du Monastère de Prouille.

Digitized by Google

Après le chevalier Adhémar de Marquein, quelques actes notariés, retenus entre le 18 avril 1297 et le 23 avril 1311, portent que Bertrand de Marquein, damoiseau, était co-seigneur du dit lieu et y possédait des « honneurs » ou domaines (1).

Nous venons de voir le lieu de Marquein figurer au nombre de ceux fréquentés par les hérétiques Albigeois en 1246. Il est probable qu'alors le village avait déjà ses consuls et ses coutumes, comme la plupart des localités visitées ou citées dans les dépositions reçues par les Inquisiteurs.

Pourtant il est difficile de l'affirmer, faute de preuves certaines. Il n'en est pas de même en 1272 (janvier), époque où les consuls Etienne Dupuy Jejuno (Stephanus de Podio Jejuno), Guillaume de Pechalsieu (Guilhelmus de Podio Alsevi) et Bernard Sabbatier (Bernardus Sabbaterius) vinrent prêter serment de fidélité au roi de France. Ce consulat faisait alors partie de la baylie de Laurac-le-Grand (2).

Le consulat étendait sa juridiction sur deux décimaires, dont chacun avait son église (3).

Le décimaire de Saint-Saturnin comprenait tout le territoire situé à l'Est du Consulat; le décimaire de Saint-Caprais (*Sanctus Caprarius*) occupait toute la partie Ouest. L'église de ce dernier décimaire, située dans le village, devint l'église paroissiale (4). Elle étendait sa juridiction spirituelle sur le château actuel de Marquein.

L'église actuelle ressemble à toutes les églises construites aux XIV^e^ et XV^e^ siècles Son aspect extérieur n'a rien de bien séduisant par suite de réparations peu conformes au style de l'époque. Le cimetière est à l'ouest de l'église et lui est

---

(1) Arch. de la H.-G., Fonds de St-J. de J., Marquein L. I, nos 2, 10, 28, 32.

(2) Saisimentum.

(3) Arch. de la H.-G., Fonds de St-J. de J., Marquein, L. I, passim.

(4) Arch. de la H.-G., Fonds de S. J. de J., Marquein, L. I. passim.

Digitized by Google

contigu. On remarque, sur la muraille qui lui sert de clôture, des croix tombales du XVI^e^ ou XVII^e^ siècles.

La situation du cimetière à côté de l'église indique un état de choses qui n'a pas changé au moins depuis le commencement du XIV^e^ siècle.

Aussi nous sommes-nous demandé si les seigneurs de Marquein avaient leur sépulture dans cette église et si leur demeure seigneuriale ou maison forte était située dans le village, ou bien à l'endroit même où en 1539 fut élevé le château de Marquein.

Dans l'église paroissiale il n'existe aucune trace de sépulture antique. Le tombeau de la Maison de Roquefort dont des documents du XVII^e^ siècle (1) signalent l'existence, n'y est plus aujourd'hui. Mais ces documents font la preuve qu'en prenant possession de la seigneurie de Marquein, les de Roquefort ne firent qu'hériter du droit qu'avaient leurs prédécesseurs d'être ensevelis dans l'église

Il est plus difficile de répondre à la seconde question.

Deux documents paraissent indiquer que les seigneurs ou coseigneurs de Marquein avaient leur Maison forte hors du village.

Le premier nous apprend que, le 27 mai 1325, Guillaume de Relhane, commandeur de Caignac, approuva l'acquisition faite par Raymond Roque d'une parcelle de terre située à Marquein au lieu dit *La Canal*, dans le décimaire de Saint-Sernin, entre l'honneur de Bertrand de Marquein, damoiseau et coseigneur de Marquein, et le Rival de Lasaur sous l'oblie de 1 denier tolza (2).

Le second rapporte que, le 25 juin 1464, noble Rogier de Roquefort, seigneur de Marquein, dénombra le lieu de

---

(1) Etude de Salles, Testament de Marc-Antoine de Roquefort du 17 juillet 1689. Néanmoins quelques-uns d'entre eux furent ensevelis dans l'église du château, comme Antoine de Roquefort (27 décembre 1681) et son épouse Marie d'Arnave (30 mai 1681).

(2) Arch. de la H. G., Fonds de S. J. de J. Marquein, L. I. n° 28.

Digitized by Google

Marquein avec toutes les justices, trente sétérées de pré et une *Maison forte* (1).

Mais il ne nous paraît pas possible d'identifier « l'honneur » ou domaine noble de Bertrand de Marquein, situé dans le décimaire de Saint-Sernin, aux trente sétérées de pré et à la Maison forte de Rogier de Roquefort. L'honneur se trouvait situé dans le décimaire de Saint-Sernin, la Maison forte et le pré probablement dans le décimaire de Saint-Caprais.

De plus, on peut ajouter qu'aucun dénombrement, aucun inventaire ne donne aux seigneurs de Marquein des terres aux abords immédiats du village.

La Maison forte, si l'on en croit la tradition, occupait l'emplacement du pigeonnier actuel, situé à une dizaine de mètres au midi du château actuel et au pied d'une pente très rapide. Sa construction, dans ce cas, se serait développée vers l'ouest. La tradition nous induit certainement en erreur sur l'emplacement exact de l'ancien manoir qu'elle rapproche de l'église seigneuriale dont les ruines étaient encore visibles (2), vers 1840, sur le numéro 110, section A, du plan cadastral. Elle est peut-être dans le vrai quand elle affirme que le château commencé par Dauphine de Montbrun a remplacé la Maison forte.

Nous sommes porté à croire qu'elle construisit le nouveau château sur l'ancien. Dans ce cas, la Maison forte aurait occupé en partie l'espace où a été établie la salle d'honneur.

Cette salle est comprise dans quatre murailles qui, avec

---

(1) Bibl. de Toulouse : Mss 634, f° 63.

(2) Cette église avait Saint-Jean pour patron, suivant la tradition locale. Les offices y étaient célébrés régulièrement par le Recteur de Marquein, aux termes d'une transaction intervenue, en 1765 ou 1766, entre les consuls et messire Charles de Roquefort. Seuls les baptêmes et la communion pascale devaient se faire dans l'église Saint Caprais. (Renseignements dûs à une obligeante communication de M. l'abbé Marquié, curé de Marquein).

Digitized by Google

les fondations, seraient alors les seuls vestiges de l'antique demeure des seigneurs de Marquein.

D'autre part, les caves occupent seulement le sous-sol de la partie nord-ouest du château. On y accède par deux entrées, l'une extérieure, l'autre intérieure Par celle extérieure, qui est la principale, on arrive aux caves par un corridor à fortes murailles construites en pierres et chaux et à voûte surbaissée construite en briques. Les voûtes des caves ont la même forme que celle de la porte d'entrée, aussi on ne peut douter qu'elles aient été élevées en même temps que le château. Mais on est frappé que le corridor qui mène aux caves, comme, du reste, les corridors qui donnent accès aux salles du rez-de-chaussée et du premier étage, ait été aménagé sur un seul des côtés du château.

Il en est de même quand on voit aboutir des murs de refend à la place où devrait se trouver une fenêtre, pour donner à la façade principale un aspect régulier.

Cet aménagement s'expliquerait très bien dans notre hypothèse : il en résulterait que l'architecte chargé de la construction aurait voulu utiliser les murailles de l'ancienne Maison forte.

Le château est assis sur un petit plateau. Il est dominé à l'Est par une colline à pente douce, qui s'arrête brusquement aux abords d'un fossé dont la contrescarpe a disparu. Au nord, le terrain s'incline lentement. Du côté ouest, le terrain est presque horizontal et a reçu les constructions à usage d'exploitation rurale. Au midi, il existe un terre-plein d'une largeur de quatorze mètres terminé par un versant rapide et presque à pic, au pied duquel coule un petit ruisseau.

Le château affecte à sa base la forme d'un parallèlogramme régulier. A chacun de ses angles il est flanqué d'une tour ronde.

Le parallélogramme mesure vingt-sept mètres cinquante

Digitized by Google

centimètres sur les côtés sud et nord et dix-huit mètres cinquante centimètres seulement sur les côtés est et ouest.

Les quatre tours ont un diamètre de sept mètres cinquante centimètres. Si dans les mesures des deux façades sud et nord, on comprend les tours, on trouve qu'elles offrent un développement en longueur de trente-sept mètres cinquante centimètres.

Sa hauteur prise de la base au faîte des combles est de vingt-six mètres. Celle des deux tours du midi avec leur toiture à pente rapide. est de vingt-trois mètres cinquante centimètres.

Des flèches en briques terminent les deux tours du midi et le faîte de la toiture du château. Les deux tours du côté nord ne possèdent plus leurs toitures élancées. Des créneaux leur servent de couronnement.

L'épaisseur des murs extérieurs et des tours est de un mètre quarante centimètres.

L'appareil dont s'est servi l'architecte est la pierre de taille appartenant à l'étage carcassien (Eocène). Elle sortirait, d'après la tradition, des carrières des domaines de Calmet et du Labadou, situées à deux kilomètres au S.-E. du château. Ces pierres sont aujourd'hui couvertes de *Xanthoria parietina* (Théodore Fries) et de *Placodium murorum* (de Candolle), végétaux appartenant à la famille des lichens. Nous en devons la détermination à notre excellent collègue et savant botaniste, M. Paul Fagot, notaire à Villefranche-Lauraguais.

Ces lichens donnent une couleur d'un gris blanchâtre à la pierre qui leur sert simplement d'habitat. Ils ne sont pas, comme on pourrait le croire, une cause de désagrégation ou d'effritement pour la pierre. qui reste généralement en bon état de conservation.

Le château a été construit, d'après une inscription que nous rapporterons plus loin, en 1539. L'époque féodale, époque où les seigneurs ne cessaient de se faire la guerre

Digitized by Google

entre eux, n'avait pas encore pris fin. D'autre part, les expéditions françaises en Italie venaient de faire renaître le goût des arts et du luxe des temps anciens.

Nobles et bourgeois tendaient à rivaliser de zèle pour mener une vie fastueuse et embellir leurs maisons. C'est l'époque où les de Bernuy faisaient construire leur hôtel de la rue Gambetta (aujourd'hui le lycée) à Toulouse, où les d'Assezat faisaient aussi édifier leur palais, connu dans la même ville sous le nom de la Maison de pierre.

Mais dans les campagnes du Lauraguais on ne se sentait pas en aussi complète sécurité que derrière les murs de nos cités du Languedoc. De là, la nécessité de se mettre à l'abri d'un coup de main d'une bande de voleurs ou d'une émotion populaire, ou encore d'un parti ennemi.

L'architecte à qui l'on doit la construction du château de Marquein a certainement tenu compte de toutes ces considérations. Les tours placées à chacun des quatre angles du château assurent sa défense. Des meurtrières placées dans chacune des deux tours nord et sud commandent la porte d'entrée. On ne peut s'y présenter sans s'exposer à subir par devant et par derrière le feu de la garnison. Il en est de même pour les autres façades, où la disposition des meurtrières rend presque impossible toute tentative de pénétration immédiate par escalade ou par les croisées.

Celles-ci sont munies de volets que des leviers en fer maintiennent solidement au dedans.

Une fois la défense assurée, il fallait la faire contribuer à l'embellissement de la demeure seigneuriale de la famille de Roquefort-Marquein.

Pour produire cet effet, l'architecte ne pouvait faire une trop grande place à la partie sculpturale. Le contraste de murailles épaisses et massives, lourdes et nues, à côté de moulures ou motifs trop recherchés, eut été certainement désagréable à l'œil. Pour éviter ce défaut, l'architecte est resté dans une sage réserve.

Digitized by Google

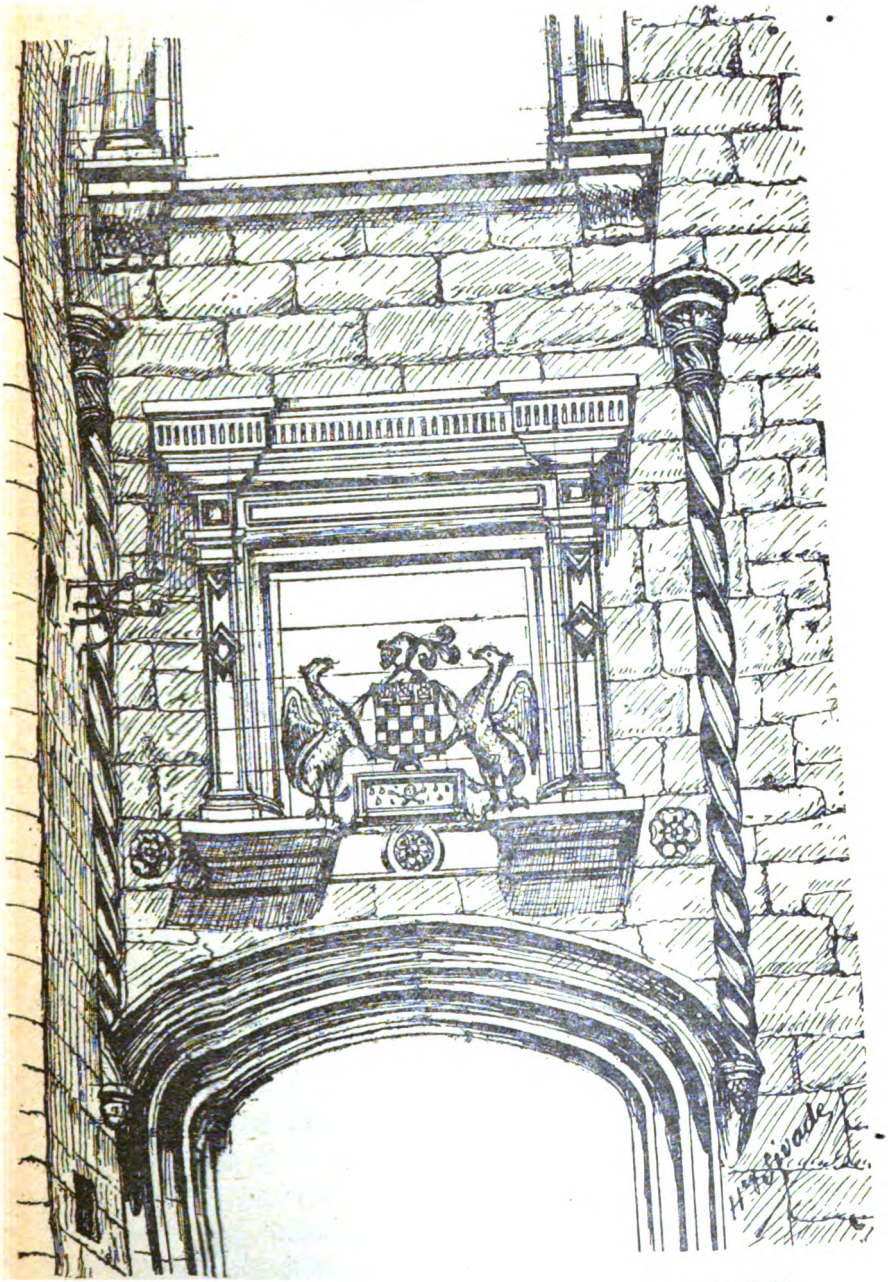

PORTE D'ENTRÉE ET PANONCEAUX DU CHATEAU DE MARQUEIN
Avant la Révolution Française

Digitized by Google

Dans tous les motifs de décoration, il a surtout employé des lignes régulières et placées sur des plans différents. La porte d'entrée du château, le panneau où étaient sculptées les armes de la maison de Roquefort-Marquein sont ornementés d'après ce principe. Mais pour rompre l'unité de la ligne droite, l'architecte a construit la partie supérieure de la porte d'entrée en forme de voûte surbaissée. Il a disposé des deux côtés du panneau deux colonnes à torsades creuses qui prennent leur point d'appui sur des corbeaux qui arrêtent les moulures extérieures du cintre de la porte. L'effet obtenu est très gracieux.

Les fenêtres du rez-de chaussée de la façade du midi présentent la même ornementation à ligne droite, tandis que celles du premier étage sont encadrées dans des demi colonnes à forme ronde. Les unes et les autres sont à meneaux, de même grandeur et de même style.

Les fenêtres des tours sont tantôt géminées et à demi-mencaux, tantôt simplement à demi-meneaux et de moitié grandeur que celles de la façade. Quant aux fenêtres des autres façades, elles sont semblables aux premières. Par la sobriété de leur ornementation elles forcent le touriste à porter son attention sur la façade principale, à laquelle on arrive, soit du côté ouest, soit du côté est, par une marche de flanc.

Le château n'a qu'un rez-de-chaussée et un premier étage pouvant servir de logement. Au dessus du premier étage sont d'immenses combles couverts par une toiture en bois à pente presque verticale dont la hauteur prise au milieu de la salle mesure quatorze mètres au dessus du plancher.

Au rapport de la légende, c'était dans ces combles que logeait la garnison en temps de guerre. Si le fait était exact, et nous verrons qu'il ne l'est pas, on serait fondé à se demander comment des hommes auraient pu vivre dans une pareille salle où le vent règne en seigneur et maître.

Cette toiture, par sa disposition ingénieuse, l'enchevêtre-

Digitized by Google

trement de ses bois, la quantité de chevrons employés fait l'admiration du visiteur. Certains la considèrent comme la partie du château la plus curieuse à examiner.

On ne peut dire si primitivement le château a été couvert en ardoises. Il y a probabilité que, comme aujourd'hui, l'ardoise a été remplacée par des briques de même forme.

Les deux tours exposées au midi sont aussi surmontées d'une toiture à pente presque verticale avec même couverture. Celles au nord, aujourd'hui terminées par des créneaux, étaient couvertes comme les deux autres, lors de la construction du château. Il suffit pour s'en convaincre de jeter un coup d'œil sur leurs sommets qui présentent les mêmes dispositions que les deux autres.

Une aquarelle sur toile, du XVII[e] siècle, tendue actuellement dans le corridor du rez-de-chaussée du château, représente une chasse avec vue du château. Dans cette aquarelle on voit que déjà à cette époque les deux tours au nord étaient terminées par des toitures à pentes faibles et couvertes de tuiles plates de couleur rouge brique.

On est à peu près d'accord pour convenir que les constructions des toitures à pentes rapides ont été importées dans notre pays par les architectes originaires du nord de la France. Dans ces contrées septentrionales où le vent ne souffle que rarement en tempête, elles répondent aux conditions imposées par les neiges abondantes. Dans le midi, au contraire, ces toitures offrent trop de prise aux vents, et restent sans utilité dans une région où les neiges sont peu abondantes et peu fréquentes.

Néanmoins quelques châteaux du XVI[e] siècle conservent encore ce genre de toiture. Dans le nombre, nous citerons celui de Lasbordes, appelé autrefois Pebrens, aujourd'hui Lavoual, près le village de Lasbordes (canton et arrondissement de Castelnaudary).

Mais la plupart, comme celui de Ferrals, situé aussi dans

Digitized by Google

le Lauraguais, sont surmontés de toitures appropriées à notre climat.

On a pu dire, avec quelque raison, qu'à la simple vue de la toiture d'un château on pourrait déterminer la patrie de l'architecte, et dire s'il exerçait auparavant son art dans le nord ou le midi de la France.

La façade du château ne présente pas une régularité parfaite. On ne s'aperçoit pas tout d'abord qu'il manque une fenêtre à chacun des deux étages. Pour arriver à cette fin, l'architecte, certainement avec intention, a placé sur la façade trois écus ou blasons sans armes, disposés au sommet de chacun des angles d'un triangle fictif. Le premier mouvement du touriste est de s'avancer pour reconnaître les meubles de ces blasons : ô déception ! ce sont de simples écus sans aucun meuble.

A ce moment seulement on se rend compte que l'architecte semble s'être servi de ce procédé pour masquer l'irrégularité de la façade, due à l'absence d'une ouverture à chacun des deux étages. Mais l'impression a été bonne et l'on reste sous son charme.

L'architecte a usé d'un procédé analogue sur la tour sud-ouest, c'est à-dire sur celle qui se présente la première, quand on arrive par l'allée de service qui relie la route au château. Il a encastré dans la muraille 3 boulets placés en triangle (.·.).

La franc-maçonnerie, toujours soucieuse de prouver son existence à travers les siècles, pourra y voir un signe de son ancienne existence et une preuve que l'architecte du château était un frère ou un maître.

D'autres pourront y voir les marques de la triple juridiction, haute, moyenne et basse exercée par le châtelain sur ses vassaux ; avec M. le baron de Rivières, nous ne nous arrêterons pas à cette explication, d'autant que la seigneurie d'un lieu comportait avec elle la justice entière.

Mais ces trois boulets pourraient rappeler le culte que la

Digitized by Google

famille de Roquefort-Marquein (ou certain de ses membres) avait voué à saint Nicolas, patron d'un de ses ancêtres.

Pour donner des preuves probables sinon certaines de ce fait, nous rapporterons qu'il existe encore dans la chapelle du Saint-Sépulchre (qui était dédiée aux Saints Anges en 1850) de l'église cathédrale Sainte Cécile d'Albi une pierre tombale portant l'inscription suivante :

HIC : JACET : NOBILIS : DOMINUS : NICOLAUS : DE : RUPE : FORTI : CANONICUS : ET : SUCCENTOR : HISTIUS : ECCLESIE :.....
ANNO : DOMINI : MILLESIMO : QUINGENTESIMO : DECIMO : TERTIO.

(Ici repose; noble maître Nicolas de Roquefort, chanoine et sous chantre de cette église (qui mourut le... de) l'an du Seigneur 1513).

« L'inscription est gravée en caractères gothiques sur les « bords de la dalle : au milieu est représenté un squelette, « et au dessous l'écusson de la maison de Roquefort qui se « blasonne : Echiqueté de sable et d'or, au chef cousu de « sable chargé de trois rocs d'échiquier d'or. »

Ces armes étaient aussi portées par la branche de Roquefort-Marquein. Elles reposent sur un sarcophage meublé qui rappelle le squelette de la dalle.

« L'inscription est en partie effacée, les mots séparés les « uns des autres par deux points. — Hauteur $2^{m}03$, largeur $0^{m}93$. » (1)

H. Crozes, dans sa monographie de l'église cathédrale d'Albi (2), reproduit la même inscription en remplaçant le prénom de NICOLAUS par celui de MATHEUS — qui est une mauvaise lecture — et ajoute que cette pierre porte pour armes un damier.

---

(1) Epigraphie Albigeoise, par M. le baron de Rivières, p. 8.
(2) Page 168.

Digitized by Google

Dans la même chapelle sont peintes les armoiries du chanoine Nicolas de Roquefort, et puis, un évêque crossé et mitré, tenant dans sa main trois boules d'or. Ces trois boules d'or sont l'attribut de Saint Nicolas de Patare, évêque de Mure, patron des écoliers, qui, un jour, averti qu'un des plus nobles habitants de sa ville n'avait pas le moyen de pourvoir, ni même de nourrir trois filles nubiles que Dieu lui avait accordées, était dans le dessein de les prostituer, résolut d'empêcher cet infâme commerce, en lui donnant du bien suffisamment pour les marier. Il voulut néanmoins le faire secrètement et sans être découvert, soit pour éviter la gloire d'une si grande action, soit pour épargner la honte du malheureux père.

Ainsi, prenant la nuit une bourse remplie d'or, il l'alla jeter dans la chambre de cet homme, par une fenêtre qu'il trouva heureusement ouverte, et cette somme ayant servi à marier honnêtement l'aînée des filles, il en fit de même pour la seconde et ensuite pour la troisième,

Saint Nicolas est encore représenté par d'autres attributs, mais toujours au nombre de trois

Si le château s'est presque conservé à l'extérieur, malgré les injures du temps et les fantaisies humaines, tel qu'il a été construit, il n'est pas téméraire d'affirmer qu'à l'intérieur la disposition des appartements a été aussi respectée.

Cette disposition répond encore aujourd'hui, après des siècles, à toutes les nécessités de la vie contemporaine,

On pénètre dans le château par un escalier en pierre de taille se composant de onze marches avec rampe de pierre de Beaucaire.

Cet escalier en pierre de taille, comme la rampe, est de construction récente. Il ne saurait en être autrement. Par cette construction, l'architecte eut facilité l'attaque aux assaillants. Il est donc probable que lors de son édification, l'escalier était en bois et facile à enlever. D'autre part, deux entailles pratiquées dans les pierres de

Digitized by Google

taille de la tour et à droite de la porte d'entrée, indiquent que l'architecte avait prévu et organisé la défense mobile de l'entrée du château au moyen de madriers en bois.

De même la porte (placée immédiatement au dessous de la porte d'entrée du château) qui de l'extérieur menait aux caves par un corridor, était défendue par une meurtrière ménagée au bas de la tour sud-ouest. Cette meurtrière est aujourd'hui masquée par le perron moderne, qui a remplacé l'ancien escalier en bois.

La porte d'entrée donne accès à un large et long corridor. Derrière cette porte se trouve l'escalier d'honneur en pierre de taille et en forme d'escargot. Il occupe tout l'intérieur de la tour sud-ouest. A la hauteur du premier étage une niche a été pratiquée dans le mur pour l'éclairer au moyen d'une lampe ou d'une torche de cire

Le rez-de-chaussée se compose de huit pièces, dont trois occupent les tours sud-est, nord-est et nord-ouest. Les autres ont leur porte d'entrée sur un second corridor perpendiculaire au grand corridor de service, les deux ayant la forme d'un T majuscule renversé (⊢).

Le salon de compagnie, appelé la salle basse (ou vaste) dans l'inventaire d'avril 1636 (1), a une entrée sur l'un et l'autre corridor. Des meubles inventoriés, il n'en reste plus aucun aujourd'hui. Cette salle qui a 16 mètres de longueur sur 9 mètres de largeur pourrait être appelée la salle des fêtes.

De l'autre côté du corridor de service, qui divise intérieurement le château en deux parties égales, on entre, par une porte faisant face à celle du salon, dans la cuisine dont le mobilier se composait de :

---

(1) Arch. de l'Aude, B 2120 : Inventaire des biens mobiliers et immobiliers de feu Sébastien de Roquefort-Marquein.

Digitized by Google

1° « Deux marmites en laton et ung pot de fer :
2° Deux petites payrolles (1) ;
3° Ung payrol (2) :
4° Ung casset (3), deux chandeliers de laton ;
5° Unne poille à frire :
6° Unne grille ;
7° Deux broches en fer ;
8° Ung père landiers fer ;
9° Ung père chenetz fer ;
10° Unne palle fer ;
11° Ung cremailié fer (4) ;
12° Deux cullers fer :
13° Plus ung quintal estaing en plats, assiettes peintes et salières ;
14° Unne coulone, sève escrassadoure (5) ;
15° Une lechefrite ;
16° Ung escudélié bois (6) ;
17° Plus une couchette bois garnie de couhette et coisin et une flassade (7) ;
18° Un table bois noyé fort vieilhe ;
19° Unne chèce aussi vieilhe bois noyé ;
20° Deux bancz noyé vieux même bois ;
21° Unne tirasse, sive fillat à la caille (8) ;
22° Un réchaut fer.

---

(1) Payrolle, grand chaudron.
(2) Payrol, chaudron.
(3) Casset, petite casserole en cuivre à longue queue en fer, qui tend à disparaître, comme le chaudron d'ailleurs, du mobilier de nos cuisines.
(4) Cremailié sive cremaillère.
(5) Coulone, escrassadoure, pilon
(6) Escudelié, vaisselier.
(7) Flassade, couverture de laine.
(8) Tirasse sive fillat, filet pour prendre les cailles à l'appeau.

Digitized by Google

Ces ustensiles de cuisine, au nombre total et restreint de vingt-deux articles, nous renseignent sur le mode d'alimentation des maisons seigneuriales de cette époque. La présence de marmites dans ce mobilier culinaire du XVII^e^ siècle peut nous faire croire que le refrain français énonçant que « *la soupe aux choux se fait dans la marmite, dans la marmite se fait la soupe aux choux* », remonterait à des temps déjà assez anciens. On peut être confirmé dans cette croyance si on s'en rapporte aux inventaires des jardins maraîchers qui mentionnent nombre de carrés cultivés en choux et porreaux.

De même on peut croire que les chaudrons servaient à préparer du salé de porc ou d'autres animaux de basse-cour.

La poële à frire était utilisée pour la cuisson des œufs ; le casset à faire chauffer le lait, à confectionner de la tisane ou autre préparation culinaire à cuisson rapide.

Les broches et la grille montrent que la viande grillée et rôtie était souvent servie sur la table des seigneurs.

Les oiseaux de passage, comme la caille, étaient chassés au filet et entraient dans l'alimentation.

Quant au service de table, il était composé de plats en étain et d'assiettes peintes.

L'*escudelié* ou *vaisselier* servait à déposer la vaisselle dont on usait chaque jour.

D'un nombre aussi restreint et aussi peu varié d'ustensiles de cuisine peut-on conclure que la nourriture, bien que servie en abondance sur la table, se composait de mets et plats peu variés ?

On peut seulement dire qu'on mangeait beaucoup de soupe, beaucoup de viande dans les maisons bourgeoises et nobles, si l'on s'en rapporte aux pièces dont se compose la batterie de cuisine du château de Marquein.

Au mobilier culinaire, l'inventaire ajoute la présence d'un lit garni, sans ajouter si le cuisinier des seigneurs de Marquein couchait au milieu de son champ de travail.

Digitized by Google

A côté de la cuisine et vers l'Est était située la *pastandière*, c'est-à-dire la chambre à pétrir, avec la farine et les tamis en soie pour la bluter.

En face de la cuisine, prenant jour par une fenêtre exposée au midi, était la pièce appelée la chambre jaune, dans laquelle le commissaire relève comme meubles : deux lits garnis chacun d'une couette, d'un coussin, et de rideaux de couleur jaune et vieux.

Dans cet appartement était renfermé un coffre en noyer fermé par une serrure. Ce coffre contenait les titres et papiers de famille de la maison de Marquein.

Une autre petite chambre ajourée par une croisée, tournée vers l'Est, était appelée la chambre de débarras. L'inventaire note que le mobilier de cette chambre se compose de : deux deux lits, munis de leurs couettes, coussins garnis en plumes et de deux couvertures grises. Les lits ont aussi leurs rideaux de cadis jaune. Il y a aussi deux gardes-robes en bois (ou armoires), un coffre en bois de noyer avec sa serrure. Le coffre contient douze nappes, quatre douzaines de serviettes, le tout grossier et usé ; douze linceuls (draps de lit) aussi grossiers et usés, un buffet, une table de bois en noyer avec son pied (en X) à pliant, quatre chaises sans garniture.

On est déjà frappé par le fait que les lits sont sans paillasses et sans matelas. Couchait-on, en 1636, seulement dans des draps de lit et sur des couettes en plumes Dans ce cas, en hiver, nos pères reposaient sur une couche très chaude et pouvaient se contenter de deux couvertures en laine pour se préserver du froid. Mais en été ?

Les chambres des tours servent de magasins d'armes et de débarras. L'une contient les armes « complètes du seigneur de Marquein. » Elles ne sont accessibles qu'en traversant les chambres contigues.

Digitized by Google

Plus tard, dans la seconde moitié du XVII[e] siècle, la tour nord est servira de chambre à Mademoiselle Victoire de Roquefort-Marquein, et prendra le nom de chambre de Mademoiselle.

Au premier, les appartements sont disposés sur le même plan. On y accède non seulement par l'escalier d'honneur, mais encore par deux escaliers de service, disposés à droite et à gauche et vers le milieu du corridor qui coupe le château en deux parties presque égales.

En 1636, les salles du premier étage portent les noms de chambre violette (nom dû à la couleur des rideaux du lit), de salle haute, de chambre rouge, de chambre des *Soldats* que la légende loge dans les combles. Quelques-unes ne sont pas dénommées.

Dans la salle des soldats le commissaire inventorie quatre monceaux de blé représentant cent vingt sétiers de blé ou environ (mesure de Marquein) et dans une autre chambre du même étage vingt-cinq charges de pastel en poudre, dont la présence est une preuve de sa culture en Lauraguais encore à cette époque. Elle va bientôt disparaître devant l'indigo, importé des Indes.

Il est à remarquer que cet inventaire ne mentionne pas la galerie des portraits de la famille de Roquefort-Marquein qui orne aujourd'hui la salle des fêtes du château. Si elle eut existé, le commissaire judiciaire et délégué par la cour du Sénéchal de Lauraguais pour procéder à cette opération n'eut pas oublié de consacrer un article à chacun des portraits.

De même il n'est pas question des tapisseries ou aquarelles sur toile qui servent aujourd'hui de tentures au vestibule d'entrée.

Mais un autre inventaire dressé le 20 janvier 1798, à la suite de la mort du « citoyen » Charles de Roquefort-

Digitized by Google

Marquein, survenue le 25 nivôse, an VI (1), constate leur existence et en donne la description (2).

Le juge de paix rapporte qu'étant entré dans le salon du château, où les scellés n'avaient pas été mis, il a trouvé « treize tableaux dont un est Saint Pierre, et les autres sont le défunt, ses père et mère, et les autres qu'on lui a dit être de la famille. »

En examinant la galerie des portraits de la maison de Roquefort, on se prend à regretter que le Juge de paix n'ait pas poussé plus loin sa curiosité : son mandat judiciaire n'en eut pas souffert, et les historiens de notre époque n'eussent pas manqué de rappeler à la fois son nom et l'exactitude de son inventaire.

Eh ! bien, si l'un des portraits eût représenté Dauphine de Montbrun, et d'autres ses trois frères, il paraît certain que le « citoyen Gabriel de La Tour Saint Paulet » ou bien encore le citoyen Philippe Jean Juncqua (3), procureur général des affaires de Charles de Roquefort, demeurant à Marquein, tous deux présents à l'inventaire en leur qualité respective, n'eussent pas manqué d'en demander acte à Me Victor Vidal, notaire de Salles-sur-l'Hers, chargé de procéder à cette opé-

---

(1) 26 Décembre 1797.

(2) Etude de Salles-sur-l'Hers : Registre de Me Vidal Victor père, notaire.

(3) Philippe-Jean Junqua appartenait à une ancienne famille bourgeoise de Marquein. Dès le 3 janvier 1644 on trouve Jean-Barthélemy Junqua, notaire royal à Salles. Son fils et son petit-fils, tous deux du nom de Jean, occuperont le même office au moins jusqu'en avril 1755, comme en témoignent les actes du notariat de cette localité. Mais tout en étant notaires royaux de Salles, ils semblent n'avoir pas cessé de résider à Marquein, dont Jean-Barthélemy et son fils Jean se disent habitants. Ils y remplissaient les fonctions de greffier de la Communauté. Les états de classe montrent encore qu'ils faisaient partie de la haute bourgeoisie de leur époque. Nous ne savons pas si cette famille de robe a laissé des descendants à Marquein ou ailleurs.

Digitized by Google

ration par le magistrat cantonal. Ils ne l'ont pas fait, ce qui semble faire supposer une légende de création récente.

Après avoir signalé les portraits du défunt et de son épouse, le notaire rapporte que les autres représentent ses aïeux, à ce qu'on lui a dit.

Dans l'un des portraits, on peut reconnaître le page du Roi en sa grande écurie, mousquetaire, vers 1696.

Mais il est plus difficile de voir Dauphine de Montbrun dans la dame au corsage lacé jusqu'à la taille, sans néanmoins découvrir la poitrine. Ce genre de corsage n'était pas encore à la mode sous François I.

On peut se demander si les trois chevaliers revêtus de leurs cuirasses et de leurs brassards, dont la tradition fait des frères de Dauphine de Montbrun, pouvaient porter la perruque blanche et courte en vogue sous Louis XV et Louis XVI.

On reste pensif. Encore une fois, la tradition est à côté de la vérité historique.

Au moment de notre visite, il n'y avait plus dans le salon que onze portraits. Le portrait de Saint Pierre n'y est plus.

En voici l'inventaire, relevé par M. Alma Cardes :

1° Portrait à l'huile (craquelé et assez dégradé), représentant une jeune femme vêtue d'un costume Henri II. Elle est représentée sur un fond de paysage et appuie la main droite sur la tête d'un agneau qui la regarde (Dauphine de Montbrun, d'après la tradition).

2° Portrait à l'huile. Costume, armure, longue perruque bouclée, homme de vingt-huit à trente ans, petite moustache châtain.

3° Portrait à l'huile (mauvais état). Homme, costume, armure avec grande perruque bouclée Louis XIV.

4° Portrait à l'huile. Homme, costume, armure avec grande perruque blonde Louis XIV. Cadre formé d'une simple baguette.

Digitized by Google

Ces trois portraits nos 2, 3 et 4 nous ont été donnés comme ceux des frères de Dauphine de Montbrun. Ils représenteraient plutôt les trois fils de Louis de Roquefort, marié à Gabrielle de Roquefeuil, dont l'un était le grand-père du défunt.

5° Un portrait à l'huile. Homme, costume Louis XIV avec manteau pourpre sur armure (Antoine-Joseph de Roquefort, mousquetaire.)

6° Un grand portrait à l'huile. Femme âgée, costume fin Louis XIV, tissu bleu pâle semé de fleurettes ; coiffure fanchon noire posée sur la tête à cheveux blancs. Beau cadre Louis XIV avec coins.

7° Portrait à l'huile. Femme âgée, décolletée. Costume à corsage lacé par devant. Cadre fin Louis XIV.

8° Portrait à l'huile. Homme, costume militaire gris clair galonné, perruque Louis XVI comme le costume. Petit cadre baguette (Charles de Roquefort, ancien officier d'infanterie).

9° Portrait au pastel. Femme d'un certain âge, costume Louis XVI, petit cadre à baguette de l'époque (Marie-Jacobe de Fontenu, épouse de Charles de Roquefort.)

10° Portrait au pastel, costume Louis XVI. Petit cadre à baguette de l'époque.

11° Portrait à l'huile. Peinture secondaire ou petite étude représentant une femme turque vêtue de couleur claire.

Dans d'autres salles, soit au rez-de-chaussée, soit au premier étage, on admire trois beaux portraits de grandeur naturelle, deux représentant le colonel d'état-major Sol en grande tenue et le troisième celui de sa femme née de Bouffard.

Ailleurs, dans le corridor du rez-de-chaussée, on a tendu cinq aquarelles sur toile que M. Gervais père nous a dit avoir été retirées du grenier où elles formaient plusieurs rouleaux.

Au point de vue artistique elles n'offrent pas grand intérêt.

Digitized by Google

On ne saurait en dire autant au point de vue de la vie privée des seigneurs de Marquein au XVIII[e] siècle.

L'une représente une chasse au chevreuil dans les terres du château. Les personnages qui y prennent part sont coiffés du chapeau à tricorne Louis XVI et portent la perruque blanche et courte. Ils accourent au petit galop de leurs chevaux, tandis qu'au premier plan les chiens se précipitent sur un chevreuil. Un piqueur tient à la main un trident.

Une autre représente un tir aux pigeons avec fusils : au premier plan est peint le colombier, au second le château de Marquein. Dans le milieu de la toile on aperçoit un personnage qui tire, un second qui charge le fusil, un troisième qui retient un chien.

Sur une troisième tenture se trouve représenté simplement un arbre.

La quatrième a pour sujet une chasse au sanglier. Un des chasseurs enfonce son trident dans le corps de l'animal sauvage ; en même temps, un autre lui tire un coup de fusil à bout portant. Au loin, un des acteurs de la chasse joue du cor, tandis que la châtelaine dont la figure exprime une grande frayeur se serre contre son mari qui la tient par la taille et tâche de la rassurer. Elle tient un trident à la main, arme offensive et défensive que le peintre a dessiné pour nous montrer la part prise par les dames et leur rôle dans les chasses de l'époque.

La dernière est un retour de chasse. Le seigneur est assis à l'ombre d'un arbre et tient à la main une canne à pommeau. Son serviteur lui présente à boire dans un verre. A ses pieds une tourterelle et un lapin morts indiquent qu'il vient de chasser.

Dans le corridor qui conduit aux caves du château était creusé le puits destiné à l'alimentation en eau des habitants du château en cas de siège.

On raconte que pendant la Révolution française, à la suite d'une dénonciation faite contre le « citoyen » Charles de

Digitized by Google

Roquefort, un gendarme se présente au château pour le mettre en état d'arrestation. Les serviteurs du châtelain ayant pris son parti contre le représentant de la Loi, le gendarme fut précipité dans le puits et l'on n'entendit plus parler de lui. Chacun resta muet sur son malheureux sort. Ce ne fut que longtemps après la mort des propriétaires du château, et lorsque aux temps troublés de la Révolution eut succédé une ère de tranquillité. que la vérité se fit jour. Des recherches ordonnées par l'autorité judiciaire amenèrent la découverte de son cadavre dans le puits. Il était trop tard pour punir les coupables ; le temps où l'inquisition exerçait des poursuites contre les morts, où les vivants semblaient les charger à plaisir, était passé (1). Le puits garda seulement le nom de puits du gendarme, nom qu'il porte encore aujourd'hui et qui semble plutôt rappeler sa construction par un chevalier de la maison de Roquefort, qui aurait servi dans un corps de gendarmerie.

Mais si l'impunité succéda en cette circonstance au méfait, il en fut autrement à une époque antérieure et dans une autre circonstance.

Les ouvriers occupés à la construction du château étaient payés à forfait. Le forfait ne rémunérait pas, à leur gré, les ouvriers maçons. Pour doubler son gain journalier, l'un d'eux, employé à la construction des murs, imagina de diviser les pierres qu'il posait en deux parties égales en y marquant des raies verticales. Ces raies simulaient les joints de séparation de deux pierres. Les jours de paie, l'intendant de mademoiselle de Montbrun comptait les pierres rayées pour deux et payait en raison de leur nombre. Le stratagème réussit d'abord à l'ouvrier. Découvert, une enquête fut ordonnée. Elle amena la prise du coupable qui fut aussitôt jugé. Condamné à être pendu, la potence fut élevée à l'angle d'une des quatre façades du château. Le cadavre se balança

(1) Bibl. de Toulouse : mss 609.

Digitized by Google

dans les airs tant que dura la construction du château et peut-être jusqu'à la décomposition complète du cadavre.

Il en était souvent ainsi.

En 1532, les géomètres chargés des recherches dans le diocèse de Saint-Papoul, signalent dans leurs opérations la présence de cadavres ou de parties de cadavres suspendus aux fourches patibulaires dont l'emplacement était aux carrefours et aux limites territoriales des juridictions (1).

La justice fut alors expéditive : comme elle ne s'appuie que sur une tradition démentie par les nombreuses exécutions en effigie rapportées dans les annales judiciaires de l'ancien régime, elle ne saurait nous faire revenir sur notre opinion que le plus souvent le coupable avait le temps d'échapper à la justice par la fuite.

Près de la porte d'entrée du château et sur la façade de la tour sud-ouest, a été encastrée une pierre tournée vers le soleil levant. Elle porte l'inscription suivante en lettres gothiques et en relief :

DAUPHINE DE
MONBRUN A
FAICT COMMEN
CER CESTE MAY
SON LAN MDXXXIX

La pierre ne présente pas des joints semblables à ceux des pierres voisines. Sur ses bords apparaît un petit bourrelet qui encadre l'inscription. Aussi est-on porté à se demander si elle a été placée là au moment de la construction du château ou après ?

(1) Arch. de l'Aude : voir les recherches du diocèse de Saint-Papoul, 1532 à 1534.

Digitized by Google

D'après cette inscription, il faudrait donc attribuer à Dauphine de Montbrun la construction du nouveau manoir ou de ses premières assises.

La légende, comme toujours, s'est attachée à confirmer le fait, mais en y ajoutant un côté merveilleux,

Elle rapporte que les trois frères de Dauphine de Montbrun étaient tous trois colonels dans les armées du Roi de France, dont Dauphine aurait beaucoup fréquenté la cour. La tradition même, peu respectueuse envers la noble demoiselle, en fait une favorite du Roi François I. Rien n'autorise à la croire.

Sur la demande de Dauphine et sur les ordres du Roi de France, les trois colonels amenèrent leur régiment à Marquein.

Puis, ils commandèrent à leurs soldats de faire rouler les pierres, extraites des carrières des domaines de Lavadou et de la Calmette, situées à demi-lieue environ, jusqu'au château. Mais ceux-ci trouvant l'opération trop longue prirent les pierres de taille à pleines mains et se les lancèrent des uns aux autres, après s'être rangés sur une seule file. En quelques jours, grâce à ces soldats dont la force rappelle les exploits des géants des époques héroïques, toute la pierre fut rendue à pied d'œuvre.

Nous nous sommes demandé dans quel but Dauphine, après dix-sept ans de veuvage (son mari était mort le 15 octobre 1521) pouvait élever à la fois un château-fort et une demeure aussi luxueuse ?

Songeait-elle à se remarier ? Les maris auraient certainement préféré, en ces temps de folles prodigalités, une dot en argent ou en terres de rapport à un château situé aussi loin de la cour du Roi. Etait-ce pour mettre ses enfants à l'abri d'une attaque ? La demeure, dans ce cas, n'avait pas besoin de revêtir un aspect de richesse et de luxe ? Et puis,

Digitized by Google

la paix régnait en France. Rien ne faisait prévoir encore les guerres de religion qui devaient ensanglanter nos pays pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle.

Etait-elle remariée ? On ne peut l'affirmer, mais il semble que non.

Alors pourquoi, aux dépens de ses propres deniers, aux dépens de la dot à donner à ses enfants, aurait-elle construit un château de cette importance ?

Ces objections peuvent être plus spécieuses que vraies, il était utile néanmoins de les formuler.

La tradition, de son côté, a trouvé une meilleure explication : elle rapporte que c'était pour y recevoir le roi de France.

Mais il est d'autres raisons, appuyées sur des documents authentiques, qui nous font croire que, même dans le cas ou Dauphine aurait fait commencer la construction du château, il faudrait en attribuer la fondation et la fin de l'œuvre à l'un de ses fils, ou encore à un membre de la famille de Roquefort, nommé Sébastien.

Dauphine de Montbrun s'était mariée en secondes noces — les premières n'ayant pas reçu d'accomplissement — avec Jean de Roquefort, seigneur de Marquein, frère de son premier mari Gaston de Roquefort. Le second mariage avait été autorisé par une bulle papale du 28 juillet 1517, qui avait accordé la dispense nécessaire.

De ce second mariage étaient nés deux (?) fils : François, qui succèdera à son père dans les biens paternels et Sébastien (?), dont nous venons de parler.

Or, en 1539 et le 11 janvier, *année de la construction du château*, un arrêt prononcé par la cour du parlement de Toulouse confirme une sentence du sénéchal de Toulouse rendue « entre le sindic des consuls, manans et habitans « de Sainct-Michel-de-Lanès, appellant du sénéchal de Tou- « louse ou de son lieutenant d'une part ; »

Digitized by Google

Et :

« Noble Sébastien de Roquefort, seigneur de Marquein, « appellé d'autre » (1).

Donc il reste établi qu'en 1539, Sébastien de Roquefort était seigneur de Marquein, et ceci d'après un acte dont l'authenticité ne peut être contestée Mais on ne peut affirmer qu'il fut fils de Dauphine. Dans ce cas, il aurait été âgé au plus de vingt-un ans, alors que la loi fixait la majorité à vingt-cinq ans

Maintenant, le château lui-même va nous fournir une autre preuve que la tradition sinon l'inscription, l'une fille de l'autre probablement, peut nous induire en erreur.

Si on examine l'écu sculpté sur pierre et placé au-dessus de la porte du château, le tout faisant un seul corps avec la construction, on est frappé par sa forme gothique, qui est la forme adoptée dans les blasons d'hommes, alors que les blasons des demoiselles nobles, comme ceux du clergé séculier ou régulier, sont de forme ovale.

Comme la règle n'est pas absolue pour des causes diverses. comme les meubles de l'écu ont été en partie brisés à coups de marteau, il était impossible, sans bien connaître les armes des familles de Montbrun et de Roquefort, de reconnaître la signature du constructeur du château. De plus. le blason pouvait être écartelé, c'est-à-dire porter les armes du mari et de son épouse.

Pour arriver à nos fins, nous nous sommes attaché à rechercher la famille de notre pays à laquelle pouvait appartenir Dauphine de Montbrun.

A en croire la légende, ses trois frères étaient colonels et jouissaient d'une grande autorité dans les conseils du gouvernement du Roi.

Malgré notre peu de confiance en la tradition, nous nous

---

(1) Arch. du Parlement à Toulouse, B 31, f° 80.

Digitized by Google

sommes demandé si Dauphine ne pouvait être rattachée à la maison du Puy-Montbrun, surtout connue sous le nom de Montbrun, dont le Dauphiné et le Languedoc se disputent l'origine.

D'autre part, de nombreuses seigneuries portaient dans le Languedoc le nom de Montbrun.

De plus, à cette époque deux familles, l'une dans le Tarn, l'autre dans l'Aude portaient ce nom.

La première avait trouvé un historien et un généalogiste dans un savant aussi modeste que distingué, M. Th. Bessery, qui a écrit une monographie très documentée sur la communauté de Lavalette et Cambounès (1).

La seconde, établie à Roquecourbe (dans le Narbonnais), a été signalée par Mahul dans son cartulaire du diocèse de Carcassonne.

L'origine de Dauphine de Montbrun nous paraissait presque impossible à résoudre quand, sur les conseils de M. Armand Bertrand, propriétaire à Azillanet, membre de la Société d'études scientifiques de l'Aude, nous fûmes amené à consulter les papiers Mahul déposés dans la bibliothèque municipale de Carcassonne (2).

Dans le cartulaire du diocèse de Carcassonne (article Roquecourbe), il est rapporté que, en 1539, François de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, dénombra au roi le dit lieu et un fief à Saint-Couat.

Nous avons déjà dit que l'un des fils de Dauphine et de Jean de Roquefort, son mari, portait le prénom de François : comme ce prénom n'avait jamais été porté par les aïeux du seigneur de Marquein, il y avait lieu de se demander si François de Montbrun n'avait pas été le parrain du fils de Dauphine, et quel lien de parenté les unissait.

---

(1) Imprimerie Nouguiès à Albi, 1898.

(2) Mss n° 12749.

Digitized by Google

Aucun document authentique n'établit que Dauphine était sœur de François de Montbrun ; néanmoins nous présentons le fait comme certain.

Dans les papiers du château de Roquecourbe-Rive-d'Aude, mis gracieusement à notre disposition par M. Henri Pelegry, gendre et héritier de la famille de la Porterie de Roquecourbe, seigneuresse du lieu dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, il est question qu'en 1525 « *Mademoiselle de Montbrun* » possédait le château et domaine de Roquecourbe. Une lettre de M. Bernard de la Porterie, adressée à M. Mahul, le 2 septembre 1856, contient le même renseignement (1).

Or, à la même époque, Dauphine de Montbrun était veuve de Jean de Roquefort, seigneur de Marquein, et tutrice de ses enfants. Suivant la mode d'alors, elle était désignée sous son nom de famille, comme le fait d'ailleurs avec raison l'inscription.

Elle était fille de demoiselle N... d'Abban et de Jean de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, mort vers 1515, époque où il paie un droit d'albergue que possédait le chapitre de Saint-Just et Saint-Pasteur sur son fief situé à Moussan. Le 25 janvier 1516, la même albergue est payée par noble Jean de Grave (marié à Jeanne de Montbrun), seigneur de Villegly, et par noble François d'Abban, tuteurs des héritiers du seigneur de Roquecourbe (*heredes domini de Rupe-Curvo*) (2).

Ces héritiers sont certainement noble François de Montbrun, seigneur de Roquecourbe et Dauphine de Montbrun, ses enfants. Celle-ci reçut son droit de légitime en argent, et son frère resta en possession de la succession paternelle qui se composait de la seigneurie de Roquecourbe (où il n'y

(1) Bibl. de Carcassonne, Mss n° 12749.

(2) Arch. de l'Aude, G. 30, f[os] 210 et 226.

Digitized by Google

a le 11 juillet 1503 que 7 à 8 pauvres habitants) (1), tenue en hommage du vicomte de Narbonne, et des fiefs de Mazerolles, Moussan, Fontcouverte et Saint-Couàt suivant son dénombrement de l'année 1537 (2).

Dès la fin du XVI^e^ siècle, la maison de Montbrun-Roquecourbe est tombée en quenouille dans la maison de Génibrouse.

Les armes de la maison de Montbrun-Roquecourbe nous sont connues par le cartulaire Mahul. A cette famille appartenait Pierre de Montbrun, archevêque de Narbonne (Octobre 1272 au 29 Mai 1286). qui portait « d'or au lion de sable. »

Au contraire, à la maison de Montbrun-Montbrun, on peut rattacher Germond de Montbrun, dont un sceau, apposé sur une quittance de gage datée de La Réole, septembre 1337, nous donne les armes (3).

Elles sont lues comme suit : « au 1^er^ un mont planté d'un « arbre à la bordure engrelée ; au 2, un lion dans un qua- « drilobe. »

L'auteur du manuscrit de la généalogie de la maison de Rieux attribue à messire Geraud (*sic pro* (autre) Germond) de Montbrun, chevalier, seigneur de Montbrun, *de Roquecourbe* (?), Sérame, Burlats, Cambounés, et autres places, marié en 1444 à Charlotte de la Jugie, les armes du premier quartier de l'écu, savoir :

« De..... à un mont..... chargé d'ung lis... » (4)

La connaissance des armes des deux branches de la maison de Montbrun, différentes dès qu'elles ont fourché, ne

---

(1) B. de Carcassonne, mss. 9551, f° 168.
(2) B. de Carcassonne, mss. 9551, f^os^ 168 et 169.
(3) Sceaux de Clérambaut, collection de la B. N.
(4) B. de Carcassonne, mss n° 1932.

Digitized by Google

nous a donné aucun meuble pouvant compléter les traces de ceux portés par l'écu du château de Marquein.

Il nous restait à examiner si cette adaptation pouvait se faire avec les armes de la maison de Roquefort-Marquein, qui nous étaient également inconnues.

L'armorial général d'Hozier, dont la partie concernant les anciens évêchés d'Alet, Carcassonne, Mirepoix, Narbonne et Saint-Papoul a été publié par Cornet-Peyrusse, n'en fait pas mention. Les de Roquefort Marquein, à l'exemple des grands seigneurs du siècle de Louis XIV, dont la noblesse et l'antiquité de la race ne pouvaient être discutées, avaient refusé de soumettre leur blason à l'enregistrement ordonné par l'édit de 1696. En présence d'un refus qui dut se réitérer, l'Intendant du Languedoc rendit, le 23 janvier 1716, un jugement qui déclare usurpateurs de noblesse « les sieurs Barthélémy Roquefort-Marquein, et Jean-Sébastien Roquefort de Marquein, » seigneur de Salles (sur-l'Hers), et de Labastide (Gabausse), qui habitait son château de la Fenelle (1).

Les archives du château de Bonnéry, nous écrit M. Th. Bessery, viennent confirmer ce jugement. Elles contiennent des circulaires imprimées sur les usurpateurs de noblesse et même un ordre de l'Intendant d'avoir à payer une amende déterminée.

Nous devons la connaissance des armes de la branche de Roquefort de Marquein à deux documents, l'un publié par M. E. Roschach dans le catalogue des antiquités du musée de Toulouse, l'autre manuscrit et faisant partie du cabinet d'Hozier à la Bibliothèque Nationale (2), où il porte le titre de généalogie de Roquefort-Markain.

Dans le premier, elles sont décrites comme suit :

---

(1) Inventaire des archives du Tarn, E. 288.

(2) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

Digitized by Google

« Echiqueté de gueules et d'argent au chef de gueules « chargé de trois rocs d'échiquier, soutenu par deux grif- « fons, entouré de trophées de guerre (canon, casque, éten- « dards et lances) et reposant sur un sarcophage à pieds « de lion, orné d'une tête de mort et d'ornements en sau- « toir.... »

Ces armes ont été gravées sur une dalle en marbre blanc qui recouvre les restes de frère Charles de Roquefort de Marquein, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, grand prieur du prieuré de Toulouse, décédé en 1748.

Dans le second, qui est la généalogie présentée par Antoine Joseph de Roquefort de la Palu, marquis de Marquein, ci-devant page du Roi en la grande écurie, à présent mousquetaire, elles sont rapportées comme suit :

« Echiqueté d'argent et de sable et un chef de gueules, « chargé de trois rochers d'or. »

Ou encore :

« Echiqueté d'argent et de sable au chef de gueules, chargé « de trois rochers *d'argent à trois coupeaux d'or* avec deux « griffons pour support »

Dans le second document elles sont d'abord réduites à leurs données primitives, puis, plus loin, les tenants sont mentionnés incidemment dans une nouvelle description. Quant au sarcophage sur lequel repose l'écu, il n'en est pas question.

Pourtant, pour rétablir le panonceau du château de Marquein, la connaissance de tous les meubles ou attributs des armes de la maison de Roquefort sont nécessaires.

Dans cette reconstitution, la photographie du panonceau nous a été très utile : nous pouvons même ajouter qu'elle nous a permis de dessiner le blason (forme gothique) du fondateur du château actuel. Nous le donnons ci-dessous en simili-gravure avec sa description, tout en faisant observer que le

Digitized by Google

panache à trois plumes n'est pas relié immédiatement au casque, comme le représente le dessin, mais est porté au bout d'une baleine qui vient s'emmancher dans une douille placée à la droite du point d'attache de la visière.

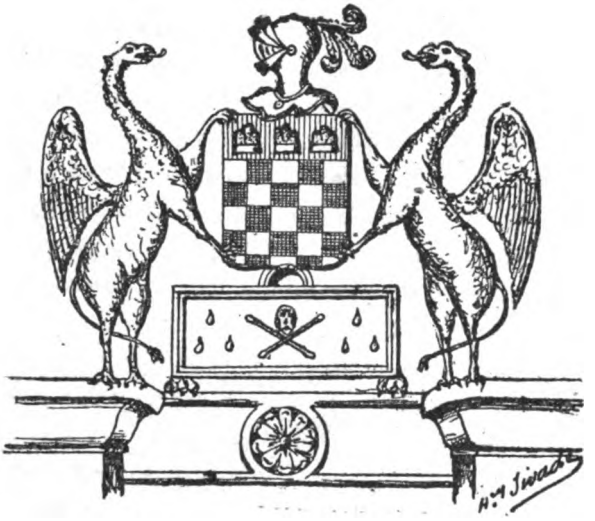

« Echiqueté d'argent et de sable au chef de gueules, « chargé de 3 rochers d'argent à 3 coupeaux d'or, ayant « deux griffons pour support et surmonté d'un cimier. »

Ces armes, qui reposent sur un sarcophage à pieds de lion, orné d'une tête de mort et d'ornements en sautoir sont probablement celles de Barthélémy de Roquefort de Marquein. Ce sont les seules qui aient été reproduites par la sculpture ou la peinture dans le château de Marquein. Quant à l'absence des armes de Dauphine de Montbrun, elles nous confirment dans cette opinion, que dans le cas même où elle aurait fait commencer le château, comme le rapporte l'inscription, elle ne peut être regardée comme le véritable auteur du château.

Digitized by Google

II. — LES SEIGNEURS DU CHATEAU DE MARQUEIN

LA PAROISSE — LE CONSULAT

(1387 à 1789).

Par le mariage d'Olivier, fils de Vésian de Roquefort, seigneur d'Arignac (1) et de Crampagnac (2) et de N. de Durban (3), avec Jeanne de Foix, fille de Corbeyran de Foix, seigneur de Foix et d'(Er)mengarde de Villar (4), la seigneurie de Marquein advint dans la maison de Roquefort. Dans son testament, en date du 14 juin 1443, *damoiselle* Jeanne de Foix lègue à son fils cette seigneurie qu'elle tenait du chef de sa mère (5). Quelques années auparavant, le 6 janvier 1438, elle avait renoncé à tous ses droits paternels, maternels et fraternels, avec le consentement de son mari et en présence de ses père et mère et de Jean de Foix son frère (6).

Le mariage d'Olivier de Roquefort remontait à une date antérieure au 27 septembre 1387. Ce jour-là, Jeanne de Foix fit quittance de certaines sommes en se disant « femme de haut et puissant seigneur Olivier de Roquefort, premier du « nom, seigneur d'Arignac (7). »

Dès cette époque on peut dire que l'histoire de la communauté de Marquein se confondra avec celle de ses seigneurs, qui lui accorderont ses franchises communales et la défendront contre l'ennemi du dehors ou du dedans.

Grâce à leur influence politique, aux services militaires

(1) Arignac, commune du canton de Tarascon (Ariège).
(2) Crampagna, commune du canton de Varilhes (Ariège).
(3) Durban, commune du canton de La Bastide-de-Sérou (Ariège).
(4) P. Anselme, T. III, p. 360.
(5) B. N., Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.
(6) B. N., Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.
(7) B. N., Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

Digitized by Google

qu'ils rendront au roi de France, elle n'aura pas de foule à subir. Elle n'aura pas, non plus, à souffrir du passage de troupes ennemies, ou du moins l'histoire et la tradition resteront muettes à ce sujet.

L'origine de la famille de Roquefort remonte certainement à l'époque féodale.

D'après la généalogie, produite par le page de la Grande Ecurie (Antoine-Joseph de R.), la baronnie de Roquefort, (1) dont les seigneurs de Marquein portent à présent le nom, était, à la fin du XVII[e] siècle, possédée par la maison de Lévis-Mirepoix. Elle était située dans le comté de Foix. Par autorité du roi de Navarre et d'Aragon elle fut échangée, vers la fin du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e] siècle, avec la baronnie d'Arignac et ses membres de Crampagnac, Bompas (2), Agnaux, Montagut (3) et Aiguesjuntes (4). Depuis, elle a été tenue et possédée par la famille de Roquefort et les ancêtres de la branche de Marquein jusqu'au 14 décembre 1620. A cette date, elle fut adjugée par arrêt rendu par la cour du parlement de Provence à la maison de Comenge, comme héritière de Françoise de Roquefort mariée à Mathieu de Comenges (5). Mais les terres d'Aiguesjuntes et Montagut furent adjugées à Jean-Sébastien de Roquefort, qui les aliéna pour payer la terre et baronnie de Salles acquise, en 1572, par François de Roquefort, son père. Cette baronnie a été depuis jouie par cette famille avec les seigneuries de Saint-André d'Ustre et de la Fourre en toute justice, haute moyenne et basse (6).

---

(1) Roquefort, commune du canton de Lavelanet (Ariège).

(2) Bompas, commune du canton de Tarascon (Ariège).

(3) Montégut, commune du canton de Varilhes (Ariège).

(4) Aigues-juntes, commune du canton de La Bastide-de-Sérou (Ariège).

(5) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

(6) B. N. Cabinet d'Hozier, 298. cote 8132. — Saint-André et la Yourte (Ustrinum ?), métairies de la commune de Salles-sur-l'Hers (Aude). — La Fourre, hameau de la même commune.

Digitized by Google

Nous venons de voir que cette famille était sortie du comté de Foix. Il reste à savoir si les chevaliers faidits qui, pendant la croisade des Albigeois, versèrent, sous les ordres des comtes de Toulouse et de Foix, leur sang sur tous les champs de bataille du midi de la France, peuvent être comptés au nombre de ses ancêtres.

Si les armes portées pendant le moyen âge par toutes les familles du nom de Roquefort étaient arrivées jusqu'à nous, la question pourrait n'être pas douteuse, mais elle offrirait encore moins de doute si les armes de la branche aînée étaient bien connues avant le xvr[e] siècle.

La branche de Marquein est, à notre avis, une branche cadette de la maison de Roquefort. Elle a pour chef Olivier II, fils de Roger et d'Isabeau de Bonne.

A-t-il pris, en se conformant à une clause du testament inconnu de sa grand'mère Jeanne de Foix, les armes de son aïeule, Ermengarde de Villars, qui avait apporté la seigneurie de Marquein dans la famille de Foix ?

On peut seulement le supposer. Mais une chose est certaine, c'est que dans le blason de la maison des Roquefort-Marquein on retrouve en chef les armes portées par les deux évêques de Carcassonne, Bernard I[er] de Rochefort (1072) et Bernard Raymond de Rochefort (1299-1321) qui, l'un et l'autre, faisaient remonter leur origine aux chevaliers de la croisade albigeoise (1). Ces armes *étaient d'azur à trois rocs d'échiquier d'or*. Ces armes parlantes se retrouvent soit pleines, soit en chef dans les autres familles portant le même nom, en Languedoc, dans le comté de Foix, en Guyenne.

Quoiqu'il en soit, en rapportant les preuves écrites de sa noblesse, extraites du livre généalogique de sa famille, Joseph-Antoine de Roquefort mentionne au nombre de ses ancêtres, Vésian de Roquefort, écuyer, seigneur d'Arignac

(1) Cartulaire du diocèse de Carcassonne par Mahul, T. V. p. 441.

Digitized by Google

et de Crampagnac, procureur du comte de Foix, marié à N. de Durban. Il vivait en 1292.

Faut-il voir dans ce personnage le chevalier qui, quelques années avant 1243, adora les hérétiques dans le château de Roquefort avec Sicard et Guillaume de Roquefort suivant la déposition faite devant les inquisiteurs par Marquise, femme de Guillaume de Roquefort (1), ou bien l'un de ses descendants ?

On est presque tenté d'ajouter foi à cette supposition en voyant le nom de Vesian porté à nouveau, un demi-siècle plus tard, par le fils aîné de Roger de Roquefort, le même qui continue la branche aînée sous le nom de Roquefort-d'Arignac.

Puis, il est fait mention d'Ithier de Roquefort, commandeur du Temple à Douzens (2), qui passa une transaction avec le Roi, le 11 février 1298, par laquelle les Templiers sont maintenus en l'exercice de la juridiction de Douzens, de Cabriac (3) et de(s) Cours (4) (du Mas) et leurs dépendances moyennant une somme de neuf cent livres. Cette transaction faisait partie des archives du château de Marquein (5).

Mais la généalogie n'établit la filiation qu'à partir d'Olivier de Roquefort, 1er du nom, écuyer, qu'elle dit fils de Vésian, seigneur d'Arignac au comté de Foix (6). Olivier testa le 13 juin 1443 (7). Dans son testament il fait un legs à Bertrand de Roquefort et l'institue son héritier particulier avec clause de substitution en sa faveur (8).

---

(1) B. de Toulouse, mss 609.

(2) Douzens, commune du canton de Capendu (Aude).

(3) Cabriac, château de la commune de Douzens (Aude).

(4) Mas-des-Cours, commune du canton de Capendu (Aude).

(5) B. N., Cabinet d'Hozier, 298 cote 8132.

(6) B. N., Cabinet d'Hozier, 298 cote 8132.

(7) Arch. du Parlement d'Aix, arrêts à la barre du 14 décembre 1620, B. 318.

(8) Arch. du Parlement d'Aix, arrêts à la barre du 14 décembre 1620, B. 318.

Digitized by Google

On relève, à la même époque, noble Bertrand de Roquefort (1405 à 1445), seigneur de Cahuzac et de Sorèze, marié à Agnès, fille de Donat de Laroque, seigneur du Travet (1) et sœur de noble Isarn d'Albert, dit la Griffol (2), et un autre Bertrand de Roquefort (1418-1425), seigneur d'Engarrevaques (3), fils d'Aymeric, à qui l'on doit la reprise du château de Penne (4) sur les Anglais. Pour ce fait d'armes il reçut du roi de nombreuses récompenses. Ce dernier fut probablement le mari de Gérarde de Cassinel, dame de Pomponne, la belle des belles de la cour de Charles VI. « Le Dauphin Louis, dit le père Anselme, s'en allant avec « le roy son père au siège de Compiègne en 1414, fit broder « sur son étendard un *k*, un *cygne* et un *L*, pour désigner « le nom de cette belle personne. » (5).

Dans la même contrée, un autre seigneur du même nom porte le prénom d'Olivier. Il est seigneur de Sarnhac (1390, 1er mars 1455) (6).

Ces prénoms d'Olivier, Vesian, Bertrand, portés par la maison de Roquefort, tant dans le Lauraguais que dans le comté de Foix et l'Albigeois présument une origine commune, s'ils ne la prouvent pas. Pour la maison de Sarnhac, on peut sûrement les considérer comme des descendants des chevaliers faidits de la croisade, dont ils portent les mêmes armes « d'azur à 3 rocs d'or. »

Les armes de la branche de Roquefort de Cahuzac et d'Engarrevaques ne nous sont pas connues : mais nous

---

(1) Le Travet, commune du canton de Réalmont (Tarn).

(2) Inv. des Arch. du Tarn, E. 383. La Griffoul, métairie de la commune de Montredon, chef-lieu de canton (Tarn).

(3) Garrevaques, commune du canton de Dourgnes (Tarn).

(4) Penne, commune du canton de Vaour (Tarn).

(5) T. II, p. 42.

(6) Ch. Portal, Revue du Tarn, mars-avril 1901 ; — Arch. du Tarn, E. 353, 354, 356. — Sargnac, métairie (?) de la commune de Soual, canton de Cordes (Tarn).

Digitized by Google

savons que (1425) noble Bertrand de Roquefort, seigneur d'Engarravaques (1), descendait d'Aymeric de Roquefort, seigneur de *la Pomarède* (2), qui fut le représentant du *Comte de Foix* aux Etats du Languedoc tenus à Toulouse en *1380* (?). Leurs titres et leurs fonctions auprès de la maison de Foix semblent leur donner la même origine que la famille dont nous nous occupons.

Dans sa généalogie, la branche de Roquefort-Marquein aurait pu certainement faire remontrer ses preuves de noblesse à Vesian de Roquefort, écuyer, qui reconnut, le 28 juillet 1292, au nom du comte de Foix, que les habitants de Capoulet sont exempts de fouage envers ce dernier, comme vassaux de l'Hôpital de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem (3).

Mais nous ne mentionnons ce procureur fondé de la maison comtale de Foix que pour le distinguer d'autre Vesian, son fils ou plutôt son petit fils, marié à une fille de la maison de Durban.

En 1401, ce chevalier, au rapport de l'acte suivant, qui fait partie des archives départementales des Basses-Pyrénées, et dont nous devons la connaissance à une communication très obligeante de M. Camille Barrière-Flavy, le savant auteur des sépultures wisigothiques dans le Midi de la France, rend hommage au comte de Foix dans les termes suivants :

« Hommage de noble mossen Bézia de Roquefort, senher « d'Arnhac, cavaler, pour le loc et castel d'Arnhac et Malpas « (aujourd'hui Bompas près de Tarascon, Ariège) aquero « que ha eu lo loc d'Anihaus (Niaux) et totes autres causes « que ha et à luy aperthenien en lon contat de Foix (4). »

---

(1) Arch. de la H.-Gar., B. hors série 3, 6e Registre du Parlement de Toulouse.

(2) La Pomarède, commune du canton nord de Castelnaudary (Aude[.

(3) Du Bourg, H. du Grand-Prieuré de Toulouse, p. 173.

(4) E. 422, Registre de 72 folios.

Digitized by Google

En outre, ce document, qui fait remonter la filiation authentique de la maison de Roquefort à Vésian II, nous donne les noms des seigneuries possédées par cette famille au commencement du xv[e] siècle.

De Vésian de Roquefort, II[e] du nom, chevalier, seigneur d'Arignac, de Crampagnac, de Bompar, de Niaux comme nous venons de le voir et de N... de Durban, naquit Olivier I de Roquefort, chevalier, époux de Jeanne de Foix, qui est le seul enfant *connu* de ce mariage.

Le 14 avril 1419, il vendit à Hugues de Lordat, coseigneur du château de Lordat, de Cazanave (1), de Garderenoux, chambellan du roi Charles VI, tout ce qu'il possédait à Lordat et dans son baillage pour la somme de deux cents francs d'or. Cet acte fut retenu par Pierre Frexine, notaire à Pamiers (2).

Olivier I eut de Jeanne de Foix trois enfants :

a). Roger ;

b). Corbeyran qui, en 1454, rend hommage au roi pour le lieu de Montagut, en Lauraguais. Le 4 août 1464, il dénombre la moitié du lieu de Montagut et le lieu de Aiguesjuntes par indivis avec noble Jean de Durban, en toute justice haute, moyenne et basse avec droit d'y mettre consuls et autres officiers. L'arrêt du 14 décembre 1620, rendu par le parlement de Provence, relate ses pactes de mariage du 26 septembre 1440 avec Isabeau de Bonne, que d'autres documents donnent comme femme de son frère Roger.

c). Marthe, qui testa le 9 avril 1494 en faveur d'Olivier II, fils de son frère Roger.

Roger, comme nous venons de le rapporter était marié

---

(1) Cazanave-Serres-et-Allens, commune du canton de Tarascon (Ariège).

(2) Généalogie de la maison de Lordat, par Ch. Laisné.

Digitized by Google

avec Isabeau de Bonne. Néanmoins le généalogiste de Barrau dans « les Documents historiques et généalogiques du Rouergue et du Quercy » rapporte, au contraire, que Rogier de Roquefort, seigneur de La Bastide (de Garderenoux) était allié à Alix de Bonne.

Alix et Isabeau sont-elles deux personnes différentes ? Dans ce cas, les deux frères auraient épousé deux filles de la même maison, ce qui nous parait vraisemblable, bien que le même généalogiste ne mentionne qu'une seule de ces deux filles de la maison de Bonne.

Si la même personne est désignée à la fois sous les prénoms d'Alix et d'Isabeau, il y a une erreur onomastique, qu'en l'absence de documents il n'est pas possible de rectifier.

Isabeau était fille de Pierre, Ier du nom, seigneur de Marguerites (1), de Graulhet (2) et de Missècle (3) et de Louise de Baulac, seigneur de Saint-Gély et de Loupiac. Son père étant mort *ab intestat*, au commencement du mois de septembre 1437, elle eut pour tuteurs Georges de Baulac. son grand-père maternel et Bernard de Bonne, sénéchal de Carcassonne (en septembre 1437) (4).

Le mariage d'Alix de Bonne et de Roger de Roquefort s'était déjà accompli avant le 1er mars 1445. A cette date. elle donnait quittance de sa dot à ses tuteurs.

Le 25 juin 1464 noble Roger de Roquefort dénombre au Roi :

1° La moitié de la douzième partie du lieu de Saint-Michel de-Lanès avec justice haute, moyenne et basse, et en plus, une maison hors le fort dudit lieu ;

---

(1) Marguerites, commune du canton de Nimes (Gard).

(2) Graulhet, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Lavaur (Tarn).

(3) Missècle, commune du canton de Graulhet (Tarn).

(4) Documents historiques et généalogiques du Rouergue, vol. 3, pp. 430-431. — Mahul ne fait pas mention de Bernard de Bonne, ni comme sénéchal, ni comme lieutenant du sénéchal de Carcassonne.

Digitized by Google

2° Une métairie, dite le Rozès, avec cent sétérées de terres cultes ou incultes ;

3° La métairie, appelée Salvate, avec cent sétérées de terres cultes ou incultes ;

4° Une autre métairie appelée Cabre-Scorjade avec cent sétérées de terres cultes ou incultes ;

5° Une autre métairie, dite de las Coumas, avec soixante sétérées de terres cultes ou incultes ;

6° Cent sétérées de terres en nature de vacant, bois ou *herm*, quatorze livres d'oblies annuelles, neuf *gélines* (1), quinze setiers de blé de rente annuelle et perpétuelle (mesure de carton), la moitié du revenu du four, et un moulin, le tout assis dans la juridiction de Saint-Michel-de-Lanès ;

7° Quatre sétiers de blé de rente annuelle et perpétuelle, à prendre dans la communauté de Monestrol (1) ;

8° La dixième partie de la juridiction basse du lieu de Lagarde (2) en Lauraguais avec un franc d'oblie et sept sétérées de pré au même lieu ;

9° Des oblies à prendre dans le territoire de Caignac (3) ;

10° Le lieu de Marquein avec toutes les justices, trente sétérées de pré et une maison forte.

En 1463 il avait rendu hommage pour ses biens nobles assis à Lordat (4), Goirans (5) et Cornebarrieu (6), possédés

---

(1) Gélines, poules.

(1) Monestrol, commune du canton de Nailloux (Haute-Garonne).

(2) Lagarde, commune du canton de Villefranche (Haute-Garonne).

(3) Caignac, commune du canton de Nailloux (Haute-Garonne).

(4) Lordat, commune du canton de Cabannes (Ariège).

(5) Goyrans, commune du canton de Castanet (Haute-Garonne).

(6) En 1360, Huc de Roquefort (co-seigneur de Cornebarrieu) signe une quittance de gage (B. N. ms 2543, pièce 5). En décembre 1378, Raymond Bernard de Bonnefont et Othon de Bonnefont vendent au comte d'Armagnac la partie de la seigneurie de *Cornebarieu* dont ils avaient hérité de Huc de Roquefort (Fonds d'Armagnac A. 122. Arch. du Tarn-et-Garonne). — Cornebarrieu, commune du canton ouest de Toulouse (Haute-Garonne).

Digitized by Google

en paréage avec Corbeyran son frère et Bernard de Goyrans.

Dix ans auparavant, le 15 juin 1454, il dénombrait une métairie dans la juridiction de Gourvielle (1).

Ce dénombrement aussi bien que la généalogie de la famille et autres documents, ne donnent pas à Roger de Roquefort le titre de seigneur d'Arignac et de Crampagnac, porté par son père Olivier I.

Mais ce titre de seigneur d'Arignac et de Crampagnac sera à nouveau porté par Vésian, l'un de ses fils, d'où est issue la branche de ce nom.

De ce fait et de la clause du testament de Jeanne de Foix, réservant à Roger son fils la seigneurie de Marquein, nous croyons devoir conclure que d'autres enfants étaient nés de son mariage avec Olivier I.

L'un d'eux hérita des seigneuries d'Arignac et de Crampagnac et n'eut pas une longue postérité puisque, quelques temps après, la branche de Marquein avait repris possession de ces deux seigneuries.

Un autre encore semble avoir été l'auteur de la branche de Vivier et de Miremont d'où est sorti Jean de Roquefort, juge du comte de Foix, ambassadeur de France à Rome (1474).

De la maison de Bonne, dont étaient issues Alix et Isabeau de Bonne, est descendue celle de Lesdiguières, rendue célèbre par un connétable de France.

Roger eut plusieurs enfants :

a). Olivier, qui a fait la branche de Marquein ;

b). Vésian, qui a fait celle d'Arignac, éteinte en 1573 par la mort de Blaise de Roquefort, sans enfants mâles. Ses biens passèrent après un long procès dans les maisons de Comenge et de Roquefort-Marquein, toutes deux héritières de Blaise (2) ;

---

(1) Gourvieille, commune du canton de Salles-sur-l'Hers (Aude).

(2) Arch. du parlement d'Aix, cote *ut supra*.

Digitized by Google

c). Corbeyran, mort sans enfants ;

d). Jean, qui a fait la branche de Daumazan, attribuée par d'Aubais (Pièces fugitives) à Vésian ;

e). Pierre.

Noble Olivier II de Roquefort, seigneur de Marquein, d'Arignac, La Bastide de Garderenouf (1), Saint-Léon de Caussidières (2), gouverneur de Leucate (3), capitaine de cinquante lances, fut marié à Hélène de Bruyères, dame de Chalabre (4), Puivert (5) et Sonac (6) qui ne figure dans aucune des généalogies publiées sur cette illustre famille du Chalabrais (7).

Le plus souvent Olivier de Roquefort est désigné sous le nom de seigneur du lieu de Marquein dont il avait hérité de sa mère, et dans lequel il avait fixé sa résidence. Il habitait certainement la maison forte dénombrée le 24 juin 1464 par son père (8).

L'inventaire de 1636 signale dans les archives du château « un patot de vieux parchemins et transactions, au « nombre de quinze, passés entre Olivier de Roquefort et « les habitants du lieu de Marquein (9). »

Dans ces papiers devait se trouver la charte des privilèges que ce seigneur concéda, en l'année 1508, à ses vassaux de Marquein. De ce document, dont il est fait mention dans une imposition votée par le Conseil Général de cette Communauté, en date du 24 juillet 1679, nous ne connais-

---

(1) Labastide-de-Lordat, commune du canton de Saverdun (Ariège).

(2) Saint-Léon, commune du canton de Nailloux (Haute-Garonne).

(3) Leucate, commune du canton de Sigean (Aude).

(4) Chalabre, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Limoux (Aude).

(5) Puivert, commune du canton de Chalabre (Aude).

(6) Sonac, commune du canton de Chalabre (Aude).

(7) B. N. Cabinet d'Hozier, 298 cote 8132.

(8) Arch. de l'Aude, B. 2120.

(9) Arch. de l'Aude, B. 2120.

Digitized by Google

sons que « la faculté accordée aux habitans de pouvoir « faire dépaistre leurs bestiaux dans les bois, prés et restou- « bles de la métairie noble de Saint-Sernin (1), duquel pri- « vilège, Marc-Antoine de Roquefort, usufructuaire de la « dite terre leur a fait inhibition de se servir, soutenant n'y « en avoir point... » Les habitants et le seigneur convinrent de faire la remise de leur différend à des arbitres dont nous ne connaissons pas la décision (2).

Il existait encore dans les archives du château « une « ancienne liève, faicte par feu Olivier de Roquefort, de « droitz seigneuriaux à luy deulz par les habitans de Mar- « quein. » Le registre où ils étaient couchés était couvert de parchemins (3).

On relève encore l'expédition d'un jugement, « avec l'en- « quête mise au pied d'iceluy, contenant dix-huit fulletz « parchemins in-folio, fait en l'an 1517 par Olivier de « Roquefort, escuyer, seigneur de Marquein à Antoine, « Andrieu et Pierre Cantareils frères, signée par Copéry. »

Olivier testa le 13 février 1515 et Hélène sa femme le 19 février 1522. Tous deux instituèrent pour leur héritier leur fils Jean (4).

Olivier survécut quelque temps à cet acte, comme il résulte de la date de son procès avec Pierre Cantareil et ses frères Antoine et Andrieu (5).

Mais il semble que le testament d'Olivier suivit de près sa prise de possession du gouvernement de la place de Leucate

---

(1) Saint-Sernin, métairie de la commune de Marquein.

(2) Arch. de l'Aude, Série C, Préambules de la Communauté de Marquein.

(3) Arch. de l'Aude, B. 2120.

(4) B. N. Cabinet d'Hozier, 298 : 8132.

(5) Une métairie de la commune de Marquein porte encore aujourd'hui le nom de Cantayreuil.

Digitized by Google

où il avait été nommé, le 31 mai 1514, par le cardinal de Narbonne (1).

L'acte était prudent. Déjà, en novembre 1503 (2), le gouverneur que nous croyons être Jean de Narbonne avait livré la place, après capitulation, à l'armée de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne.

Avec l'avènement de François I, prince beau, spirituel, brave, adroit à tous les exercices du corps, plein des idées romanesques de la chevalerie, qui eurent sur lui une influence fatale, se répandirent des bruits de guerre, suivis d'armements de part et d'autre. Tout faisait prévoir un nouveau conflit armé avec l'Espagne.

En cas de siège et de mort sur le champ de bataille, Olivier avait voulu disposer de ses biens et éviter à ses enfants les suites toujours ruineuses d'un procès en partage.

Olivier était mort avant l'année 1520. A cette date, la place de Leucate était commandée par François (de Bonne) de Margueritte (3), seigneur de Sénégas, coseigneur de Marguerites et Missècle, auquel il était allié, comme descendant tous deux de Pierre I de Bonne, leur aïeul commun, seigneur de Marguerites, de Graulhet et Missècle (4).

Ses enfants connus furent :

a). Jean Roger, qui fut seigneur de Marquein ;
b). Gaston, mort sans enfants ;

---

(1) B. N. Cabinet d'Hozier 298, 8132.

(2) Recherches historiques sur Montpezat et Roquefort par Th. Marty, page 106.

(3) Renseignement dû à une très obligeante communication de M. Louis Vergnes, agent de publicité de la *Dépêche* de Toulouse, à Paris.

(4) De Barrau : Documents généalogiques sur le Rouergue, T. III, p. 431.

Digitized by Google

c) Marguerite, mariée à Pierre III du Vivier, qui était veuf d'Isabeau de Durban (1).

Jean Roger de Roquefort, seigneur et baron de Marquein, la Bastide de Garderenouf, Saint Léon de Caussidrères, Saint Michel de Lanès, épousa Dauphine de Montbrun, qui, suivant l'inscription déjà rapportée, commença la construction du château de Marquein.

Comme Olivier son père, Jean de Roquefort servit dans les armées du roi. Il se qualifiait, dans son testament militaire, dicté devant l'ennemi le 15 octobre 1521, d' « homme d'armes de l'admiral Bonnivet », qui commandait l'armée française chargée d'opérer sur la frontière espagnole. Le 27 du même mois l'amiral assiège et prend Fontarabie, ville espagnole. Dans l'assaut Jean fut blessé et mourut des suites de ses blessures (2).

A l'exemple de son père, il passait à Marquein le temps qu'il ne consacrait pas au service du roi.

Ainsi, il dénombre en 1503 la moitié de la seigneurie de la Bastide de Garderenoux, qu'il déclare tenir à foi et hommage du seigneur de Mirepoix.

En 1517 et 1518, les habitants de la commune de Marquein consentent à passer de nouvelles reconnaissances à leur nouveau seigneur.

Le livre dans lequel elles furent retenues faisait partie, en 1636, des archives du château.

Du mariage de Jean de Roquefort et de Dauphine de Montbrun. fille de Jean, seigneur de Roquecourbe-Rive-d'Aude et de Françoise (?) d'Abban, ne furent procréés que

(1) Renseignement dû à une communication gracieuse de la Généalogie manuscrite de la maison du Vivier (dont une branche subsiste sous le nom d'Oms, et une autre branche s'est éteinte dans la maison de Ferluc), que nous devons à M. Tristan de Ferluc, propriétaire et maire de la ville de Caudiès (Pyrénées-Orientales).

(2) B. N. Cabinet d'Hozier 208, côte 8132.

Digitized by Google

deux fils (?) dont l'un, François I, devait continuer la race. Dans la première partie de ce travail nous avons parlé de l'autre, qui portait le nom de Sébastien, mais en faisant toute réserve sur les auteurs de ses jours.

On ne connaît pas la date de la mort de Dauphine de Montbrun, survenue probablement avant la fin de la construction du château, comme il semble résulter des termes de l'inscription qui lui attribue seulement le commencement des travaux. On sait seulement que pendant sa tutelle, une grêle emporta toute la récolte de raisins de la seigneurie de Marquein, pendant l'été de 1535 Le fléau atteignit aussi bien les propriétaires que le seigneur dont certains droits seigneuriaux étaient payés en nature.

Le 27 janvier 1565, par pactes de mariages retenus par Delort, notaire à Brassac (1), François I de Roquefort, fils de Dauphine, épousa demoiselle Gabrielle de La Palu, fille de messire Gabriel de La Palu, gentilhomme de la chambre du roi, sénéchal de Castres, par provisions du 9 mars 1541, de Brassac-Castelnau, Carbes (2), Cambounès, Pomardelle, et de dame Françoise de Vesc de la maison de Monlon et de Caromb au Comtat d'Avignon.

Gabriel de La Palu était fils de Jean de La Palu, seigneur de Brassac, gouverneur de Narbonne, qui avait été pourvu de cet office le 18 mars 1514, à la suite de l'arrêt érigeant la ville de Castres en Comté, et de Catherine de Narbonne.

Une note extraite des « comptes de M. Gabriel Luillier, conseiller du Roy, trésorier de son domaine en la sénéchaussée de Carcassonne », nous donne la date de la mort de Gabriel de La Palu. La voici, telle qu'elle est rapportée dans le Cartulaire du diocèse de Carcassonne, par Mahul :

« Gabriel de La Palu, cappitaine du chasteau de Quéri-

(1) Brassac, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castres (Tarn).

(2) Carbes, commune du canton de Vielmur (Tarn).

Digitized by Google

« bus, ayant 50 livres quinze sols tournois de gaiges ordi-
« naires par an, ici (1) depuis le 1er jour de juilhet 1553,
« jusqu'au 18e jour dudit mois, qu'il alla de vie à trespas. »

Dans la liste des châtelains de Quéribus, diocèse de Narbonne, au pays de Fenouillèdes (Languedoc, Chronologie. IV. 71. fol. 264, mss. de la B. N), il succède à noble Jean de Molon *(sic pro Monlon)*, pourvu le 10 janvier 1543 par le maréchal de Montpezat, lieutenant en Languedoc, et de nouveau en 1564. Ce dernier pourrait bien être le père de Françoise de Vesc, sa femme.

Dans le journal de Faurin, il est donné la version suivante de la mort de Gabriel de La Palu :

« Le 22 novembre 1554 Jean de La Palu, seigneur de
« Brassac... fut pourvu de la même charge (de sénéchal de
« Castres) après le décès de son père, *Gabriel de La Palu,*
« *mort pour le service du Roy à la bataille de...* avec dispense
« de prêter serment jusqu'à ce qu'il eût *aiteint l'âge suffisant*
« *de ce faire* (Reçu par arrêt du Parlement de Toulouse, le
« 28 janvier 1555) » (2).

Il nous semble qu'il y a lieu d'adopter la version donnée par Charles Luillier (contemporain de Gabriel de La Palu), qui, en qualité de trésorier du domaine de la sénéchaussée de Carcassonne, avait charge de payer la solde du chatelain de Quéribus.

De son mariage avec damoiselle Françoise de Vesc de Monlon étaient nés :

1° Jean de La Palu, sénéchal de Castres, mort le 12 juillet 1565, d'une pleurésie contractée en se baignant dans la rivière de l'Agout « vis-à-vis le teron (source) Ferier où l'eau est extrêmement froide... » (3).

---

(1) Quéribus, château de la commune de Cucugnan, canton de Tuchan (Aude). Ici : à Carcassonne ? à Paris ? à Quéribus ? Probablement là où habitait Gabriel Luillier, c.-à-d. à Carcassonne.

(2) Voir *Journal de Faurin*. Edition de Ch. Pradel, p. 17 note 3.

(3) *Mémoires de Gaches*. Ed. Pradel, p. 55.

Digitized by Google

2° Sébastien de La Palu, seigneur de Brassac, tué, en octobre 1569, au siège de la ville de Mazères (occupée par les huguenots), où il commandait un corps de troupe sous les ordres du duc de Montmorency. Son corps fut apporté au château de Marquein, dont le seigneur, François de Roquefort, était son beau frère (1).

3° Gabrielle de La Palu, mariée à François de Roquefort, baron de Marquein Par la mort de ses deux frères, et suivant le testament de Gabriel de La Palu, son père, qui la « substituait — avec les siens — à ses enfants mourans « sans enfants » elle hérita des biens de la maison de La Palu « à la charge de porter les surnom et armes de sa « Maison, ce qui a esté depuis exécuté, les dits seigneurs « de Marquein ayant joint le surnom de la Palu à celuy de « Roquefort et escartelé leurs armes de l'une et l'autre « Maison, celles de Roquefort sont de... celles de La Palu « de gules à trois fasces d'or et avoint 2 anges pour « suports. » (2).

Quant à leur grand'mère, Catherine de Narbonne, fille du seigneur de Sallèles-d'Aude, elle fut tuée d'un coup de pistolet, le 21 juin 1569, vers minuit, à la prise de son château de Brassac-Castelnau, par un soldat du colonel protestant Guillaume de Guillot, seigneur de Ferrières (3). Elle était fort vieille.

La Maison de Roquefort s'enorgueillissait de compter — par le fait de cette alliance — au nombre de ses ancêtres, Pierre de La Palu, seigneur de Varambon, sénéchal de Toulouse et d'Albigeois, que le roi Philippe de Valois avait nommé au gouvernement du Languedoc et de Guyenne avec pouvoir de donner des grâces. Cette commission est datée du 22 août 1339 et faisait partie des archives du château de

(1) *Mémoires de Gaches*, Ed. Pradel, p. 98.

(2) B. N., Cabinet d'Hozier 298, 8132.

(3) *Mémoires de Gaches*, p. 88 ; *Journal de Faurin*, éd. Pradel, p. 248.

Digitized by Google

Marquein (1). Le même Pierre de La Palu, seigneur de Varambon, avait été sénéchal de Carcassonne au mois de juin 1334 et janvier 1339 (2).

François de Roquefort, baron de Marquein, rendit hommage, le 15 décembre 1550 (3), pour ses biens situés en Lauraguais à Catherine de Médicis, comtesse de cet ancien *pagus*, érigé en comté par Louis XI en janvier 1477. En 1554, il présente aux Commissaires de la reine, comtesse du Lauraguais, le dénombrement de ses biens, soit :

La terre et seigneurie de Marquein, avec toute justice, haute, moyenne et basse ; LE CHATEAU et le labourage de quatre paires de bœufs ; pré de douze arpents ; moulin à vent ; bois à haute futaie et à taillis de la contenance de trente arpents avec garennes ; vigne : le tout noble ;

La métairie noble dite de Crabe-Escorjade, contenant le labourage de deux paires de bœufs, assise dans le territoire du consulat de Caignac, noble, mais sans aucune juridiction ;

Une partie de la seigneurie de Saint Michel-de-Lanés avec maison crénelée, consistant en la 3e, la 4e et la 12e partie de la juridiction haute, moyenne et basse ;

La métairie noble de Peyrelongue (4), contenant le labourage de trois paires de bœufs, deux vignes et pré ;

La seigneurie directe de cent arpents de terre assise dans le Consulat d'Avignonet, lieu dit aux Alix (5) ;

Nous verrons que, le 18 fructidor an III (3 septembre 1794), la Maison de Roquefort possédait la plus grande partie de ces biens, vendus, en 1840, par M. Philippe de Rigaud

---

(1) B. N., Cabinet d'Hozier, 298 à 8132.

(2) *Cartulaire du diocèse de Carcassonne*, t. VI, p. 280.

(3) Arch. de l'Aude, B. 19.

(4) Peyrelongue, métairie de la commune de Saint-Michel-de-Lanés, canton de Salles-sur-l'Hers (Aude).

(5) Les Alix, château de la commune d'Avignonet (Haute-Garonne).

Digitized by Google

de Vaudreuil au colonel d'état-major Sol de Marquein. Après son mariage avec Gabrielle de La Palu, François fit l'acquisition de la terre et seigneurie de Salles à Georges de Pontaud, fils de noble Michel Bernard de Pontaud, seigneur du dit lieu et de demoiselle Gabrielle de Montesquieu, fille de François, seigneur de Salles et de Anne de Sévérac (1572). Elle ne fut entièrement payée qu'en 1620, par Jean-Sébastien de Roquefort.

En avril 1579, les Etats du Languedoc étant assemblés à Castelnaudary, sous la présidence de Monseigneur Alexandre de Bardis, évêque de Saint-Papoul, la reine-mère Catherine de Médicis vint avec sa fille Marguerite de Valois, femme de Henri IV, alors prince de Navarre, séjourner à Saint-Michel-de-Lanés, où elle avait donné rendez-vous à son gendre. Elle voulait non-seulement surveiller les délibérations des Etats, mais encore négocier avec le parti protestant. Pour arriver à ce but, elle avait appelé auprès d'elle le pasteur Béraud et Arnaud Suc, bourgeois de Castres.

Henri IV, qui était à Mazères, se rendit auprès de Catherine de Médicis et de sa femme.

La tradition rapporte que le prince de Navarre vint au château visiter la famille de Montbrun qui aurait professé la Religion Réformée.

Il y serait revenu deux ans après cette première visite, et y aurait appelé en conseil certains chefs du parti huguenot du Languedoc.

A ce conseil auraient assisté les seigneurs de Salles, de Mazères, de Caignac ou plutôt la noblesse protestante qui possédait des biens dans ces seigneuries et y résidait.

Cette fois Henri IV fit au château de Marquein un séjour de quinze jours.

Avant de repartir pour Pau, ses hôtes l'engageaient à passer par Toulouse ; mais comme le Parlement de cette ville lui était opposé, Henri IV gagna la Navarre par le Comté de Foix.

Digitized by Google

Faute de documents, il ne nous est pas possible d'infirmer ou de confirmer le séjour d'Henri IV à Marquein.

Néanmoins, les visites du Prince nous semblent probables. Elles expliquent comment, grâce à la faveur dont il jouissait auprès d'Henri IV, noble François de Roquefort, baron de Marquein, put ajouter à ses titres celui de *gouverneur de Mazères* (1), ville qui fut, presque pendant toutes les guerres du protestantisme, sous la dépendance de Henri IV, qui en avait fait une de ses résidences favorites.

D'ailleurs, Saint-Michel-de-Lanés est seulement à une lieue de Marquein et à trois lieues de Mazères.

Quelques années après, en 1588, François de Roquefort demandait à ses vassaux de Marquein le renouvellement des reconnaissances de leurs terres : elles furent retenues par Jean ou Simon Dagen, notaire à Montgeard (2) ;

Jusqu'à ces derniers jours, François de Roquefort resta en possession de la seigneurie de Marquein. Nous ne connaissons pas la date exacte de sa mort.

Nous ne savons pas si elle eut lieu avant ou après le mariage d'un de ses fils, messire Jean-Sébastien de Roquefort, qui s'allia — le 7 avril 1596 — suivant pactes retenus par Fontés, notaire d'Auvezines-les-Revel, à Antoinette de Lévezou de Vezins, fille de messire Antoine de Vezins, chevalier de l'Ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de Sa Majesté, seigneur dudit Vezins et d'Engarrevagues, et sœur de Françoise de Vezins qui avait épousé Barthélémy de Rogier, seigneur de Ferrals, le 7 février 1581 (3).

Quoiqu'il en soit, il était décédé soit à cette date (1596), soit peu après, car, le 30 octobre 1597, sa veuve, Gabrielle de

---

(1) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132. — Mazères, commune du canton de Saverdun (Ariège).

(2) Arch. de l'Aude, B. 2120.

(3) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

Digitized by Google

La Palu, contracta un second mariage avec noble Antoine de Saint-Lary de Fiteria (de la Maison de Comenge), écuyer, résidant à Brassac, devant Me Adam Albert, notaire royal du nombre des réduits de cette ville (1).

A la suite de la mort de son premier mari, elle avait pris possession du château de Brassac dont elle s'était sans doute réservée l'usufruit dans son contrat de mariage.

De nombreux actes et de nombreux procès nous montrent la mère et le fils vivant dans la plus profonde mésintelligence. Dans son mécontentement, elle ne cesse d'accuser son second mari, et à la fois son procureur fondé, d'avoir outrepassé les limites de son mandat, dans une transaction passée avec son fils (2).

Jusqu'à sa mort elle vécut à Brassac où venait souvent la voir sa fille Jeanne Antoinette de Roquefort, mariée à noble Louis de Siran, seigneur de Cavanac, par pactes du 9 mai 1597. Elle était veuve, pour la seconde fois, avant le 8 mars 1625 (3).

Du premier mariage de Gabrielle de La Palu avec François de Roquefort-Marquein, étaient nés trois enfants : François, Jean Sébastien et Antoinette.

Jean Sébastien de Roquefort prenait les titres de baron de Marquein, Salles, Brassac, Saint André d'Ustre, la Fourre et de gentilhomme de la chambre de la Reine Marguerite. La fortune immobilière de la maison de Roquefort était arrivée à son apogée. De nombreux procès, commencés par François de Roquefort, d'autres engagés contre les prétendants à la succession de la maison de Grimaud de Vesc, de laquelle était sortie Françoise de Vesc sa grand'mère paternelle vont en diminuer l'importance.

Un autre procès, soutenu contre sa mère, lui fait vendre

---

(1) Arch. de l'Aude, B. 24, f° 295.

(2) Arch. Notariales, à Toulouse, Reg. Canac, notaire, CCC, f° 298.

(3) Arch. de l'Aude, B. 20, f° 283.

Digitized by Google

ou céder à la suite d'arrêts judiciaires une partie des biens, hérités de la maison de La Palu.

Dans un accord du 16 septembre 1604 retenu par Me Canac notaire à Toulouse, Jean-Sébastien s'engage envers sa mère, représentée par noble Antoine de Saint-Lary, son second mari, à lui payer la somme de neuf mille livres, qu'elle s'est réservée de prendre à son option sur les biens de Marquein, Salles ou Brassac. Par contre, elle lui cède tous ses droits paternel, maternel et fraternel qu'elle possède ou dont elle héritera soit en Languedoc soit en France ou autres lieux, mais elle s'en réserve néanmoins l'usufruit.

Dans le même accord, Jean-Sébastien reconnait devoir au sieur de Saint-Lary, son beau-père, la somme de trente-six mille livres pour le paiement de toutes les condamnations prononcées contre lui, pétitions, demandes, prétentions, frais, fournitures, acquittements de dettes, réparations et améliorations que son beau-père a fait tant aux biens et maisons de Brassac qu'à ceux de Lasserre (1).

Pour le paiement de cette somme de trente-six mille livres, il abandonne partie de la succession de sa mère en propriété et en usufruit. La maison et la place de Lasserre, les métairies, bâtiments, seigneuries, fiefs, directes, rentes, tasques et dépendances de cette maison, situés aux lieux et consulats de Cambounet, Sémalens (2), Soual (3), Lestap, Saint Germa (4) (*sic pro Saint Germain*), Puylaurens, avec l'albergue de la Bruguières (5) et autres droits et possessions qui sont depuis

---

(1) Lasserre, château de la commune de Cambounet, canton de Puylaurens (Tarn).

(2) Sémalens, commune du canton de Vielmur (Tarn).

(3) Soual et Lestap, communes du canton de Dourgnes (Tarn).

(4) Saint-Germain-des-Prés, commune du canton de Puylaurens (Tarn).

(5) Labruguière, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Castres (Tarn).

Digitized by Google

la rivière de Thoré (1) jusqu'à la maison de Lasserre passent dans la maison de Saint-Lary. Elles ne reviendront plus dans celle de Roquefort-Marquein (2).

Dans cet accord étaient réservés les droits de Gabrielle de La Palu sur les biens de sa mère Françoise de Vesc de Monlon et de Caromb.

Le procès engagé sur cette succession fut certainement perdu par Jean-Sébastien de Roquefort. Mais aucun des inventaires ou documents à notre disposition ne mentionne la condamnation ou la transaction intervenue sur ce différend entre les familles de Lesdiguières, de La Valette-Calvisson et de Roquefort-Marquein. Ce qui nous fait croire qu'il fut perdu par la maison de Roquefort, c'est qu'aucun des biens possédés par la maison de Vesc n'est depuis entré dans la maison de Marquein.

En plus de ces deux procès, Jean-Sébastien eut à en soutenir un troisième, engagé par son père. Il s'agissait de rentrer en possession de la baronnie d'Arignac et de ses membres de Crampagnac, Bompas, Agnaus, Niaux, Montagut et Aiguesjuntes, possédée par les ancêtres de Sébastien de Roquefort, et ce, non-seulement en vertu des substitutions insérées dans leurs testaments, mais encore en vertu de clauses contenues dans le testament de Blaise de Roquefort, seigneur et baron d'Arignac, de Crampagnac, retenu le 3 octobre 1573 par mains de notaire. Dans ce testament, il déclare, à défaut d'enfants, instituer pour ses héritiers Françoise, sa sœur, mariée à Mathieu de Comenge et noble François de Roquefort, seigneur de Marquein.

Du mariage de Françoise et de Mathien de Comenge étaient nés plusieurs enfants dont Bernard, qui fut marié par actes du 1er mars 1561 à Raymonde de Benque (père et mère de Raymond décédé sans enfants), de Pierre de Comenge

(1) Le Thoré, affluent de la rive gauche de l'Agout (Tarn).

(2) Arch. Notariales à Toulouse. Registre Canac, notaire, CCC, fo 298.

Digitized by Google

qui testa le 2 avril 1604 et de Charlotte de Comenge, mariée à Antoine de Minut par pactes du 5 septembre 1604.

Après la mort de Blaise de Roquefort, le procès commença d'abord entre François de Roquefort, seigneur de Marquein et les enfants et petits enfants de Françoise de Roquefort, épouse de Mathieu de Comenge. Il fut continué ensuite par Jean-Sébastien de Roquefort qui obtint, le 14 décembre 1620, un arrêt du Parlement d'Aix où l'affaire avait été évoquée pour cause de légitime suspicion du Parlement de Toulouse, tenant à des liens de parenté d'une des parties avec certains magistrats de cette cour. Cet arrêt déclarait la substitution apposée au testament de Blaise de Roquefort ouverte en sa faveur par le décès sans enfants de Raymond de Comenge, petit fils de Mathieu.

Mais cet arrêt ne mit pas fin au procès, pas plus que les arrêts prononcés par la cour du Parlement de Toulouse, et que les transactions successives intervenues entre les parties à dater du 21 mai 1577 (1).

Le différend ne fut terminé qu'en l'année 1674 par un acte d'accord dans lequel il était stipulé que les descendants de la maison de Comenge (noble de Minut de Casteras) bailleraient dix-huit mille livres à Louis de Roquefort (fils de Jean-Sébastien) pour les droits qui lui pouvaient revenir sur la terre et baronnie d'Arignac, qui fut à jamais perdue pour la branche de Marquein (2).

Blaise de Roquefort ayant testé le 3 octobre 1573 et la cause ayant été portée en justice peu après, le procès avait duré plus d'un siècle, une période égale à la guerre de Cent ans (1573-1674). Pendant trois générations, juges, avec leurs épices, avocats et bazochiens avec leurs honoraires, vécurent de l'argent de leurs clients. Ces familles, possédant de grands

(1) Arch. du Parlement d'Aix, arrêts à la barre du 14 décembre 1620, B. 318.

(2) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, côte 8132.

Digitized by Google

biens, ne furent pas ruinées, mais on ne peut s'empêcher de penser à la fable de l'huître et des plaideurs du bon Lafontaine.

Il ne nous a pas été possible de savoir quelle part François de Roquefort et son fils Jean-Sébastien prirent aux guerres de religion : ils se qualifient bien, l'un de gouverneur de Mazères, l'autre de gentilhomme ordinaire de la chambre de la reine Marguerite, places d'élite confiées aux nobles faisant profession d'armes, mais l'histoire reste muette sur leurs actions militaires. Elle ne dit pas non plus s'ils servirent dans le parti catholique ou le parti protestant.

Jean-Sébastien mourut à Paris vers la fin du mois de mars ou au commencement du mois d'avril 1636, au rapport de l'Inventaire de ses biens qui fut commencé par Joseph Dat, docteur et avocat, commissaire royal des Inventaires en la sénéchaussée de Lauraguais, le 13 avril de la même année (1). Il avait été admis dans la Confrérie des Pénitents Bleus à Toulouse, le 30 mars 1600.

De son mariage avec Antoinette de Lévezou de Vezins avaient été procréés plusieurs enfants. De ce nombre : Marc-Antoine, seigneur de Brassac, de qui sortira la branche de Roquefort-Bonnéry, héritière du château de Marquein en 1745 ;

Louis, seigneur de Salles, qui succèdera à son père dans le bien patrimonial.

Tous deux assistent à l'inventaire qui mentionne très minutieusement à la fois tous les actes appartenant aux archives de la famille et les immeubles dépendant de la succession. S'il donne une connaissance assez exacte de l'actif, il se trouve muet sur le passif. Nous avons déjà fait de nombreux emprunts à ce document, nous continuerons à nous en servir dans la suite de notre récit.

---

(1) Arch. de l'Aude, B. 2120

Digitized by Google

Dès la mort de son époux, Antoinette de Lévezou s'était retirée dans le château de Salles, que son mari lui avait assigné, à titre d'usufruit, dans ses pactes de mariage. Il semble que dans cette famille les mères ne puissent vivre avec leur fils aîné. La mère de Sébastien, à la mort de son mari, s'était rendue dans son château de Brassac ; à son tour, sa femme, mère de Louis, va résider au château de Salles où le Commissaire la requiert d'assister à l'inventaire des meubles et immeubles dépendant de cette seigneurie.

Louis de Roquefort de La Palu, baron de Marquein, Salles, Brassac, avait épousé le 6 avril 1630, par pactes retenus par Me Fargues, notaire au Teillet, en Albigeois, demoiselle Louise de Roquefeuil, fille de messire Antoine de Roquefeuil, baron de Granval et Bésacoul, seigneur de Sauveterre, la Barthe, la Bastide-de-Ganausse et de dame Marie de la Forest, dame de Grise, veuve de messire Chistophe d'Urfé, comte de Châtillon et du Pont-de Vellé. De cette dernière union est issue Marie d'Urfé, encore vivante, sœur utérine de la dite Gabrielle de Roquefeuil, qui fut appelée à donner son avis sur le mariage de Mademoiselle d'Alègre, fille de Madame la Marquise de Roquefeuil avec Monsieur le marquis de Seignelay (J.-Bapt. de Colbert) (1).

Avant la mort de son père, Louis prenait le titre de seigneur de Salles, seigneurie dont la moitié avait été disputée à son père par dame Françoise de Montesquieu, vicomtesse de Sadirac, prieure de Soissons, comme héritière de feu Arnulphe (Arnold) de Montesquieu, son aïeul Le Parlement de Toulouse, appelé à se prononcer, avait débouté par arrêt du 29 juillet 1611 Françoise de Montesquieu. Dans ce procès, Jean-Sébastien de Roquefort avait appelé en garantie Georges de Pontaud, seigneur du lieu de Pontaud en Gascogne, qui avait été substitué aux droits de feu Montesquieu,

(1) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

Digitized by Google

et était l'auteur de la vente de cette terre à la maison de Marquein (1).

Louis reçut des maréchaux de France une commission pour empêcher les querelles et duels dans la sénéchaussée de Lauraguais. La commission est signée (du Maréchal) d'Estrées et datée de 1667.

Par une autre commission il fut autorisé à lever cent hommes de guerre pour la garde de sa terre de Brassac. Le document qui mentionne cette marque d'honneur accordée par le Roi au seigneur de Brassac, n'en donne pas la date. On peut cependant la reporter à l'époque de la dernière prise d'armes du duc de Rohan, qui occupait, en 1628, le Castrais et l'Albigeois, et à qui le duc de Montmorency, voulant l'empêcher de gagner le Comté de Foix, livra bataille à Souilhe, le 3 novembre 1627 (2)

Vers 1642, Louis de Roquefort termina le procès pendant devant le Parlement de Provence entre les Maisons de Marquein et de Cheverry, qui se disputaient la seigneurie de Saint-Michel-de-Lanés. En 1551 (3), on trouve que N de Chevery avait remis sa cause entre les mains du connétable de France Anne de Montmorency, gouverneur du Languedoc.

Malgré la haute situation de ce personnage et sa grande influence, le procès n'en continua pas moins à suivre son cours pendant de longues années. Par cette cession, on s'explique pourquoi le procureur de la Reine adresse une réquisition au connétable de France, le 1er juin 1551, par laquelle il le somme de rendre dans les deux mois l'hommage dû à la Reine, comme comtesse du Lauraguais, pour sa seigneurie de Saint-Michel-de-Lanés (4).

---

(1) Arch. du Parlement à Toulouse, B. 298, fo 610.
(2) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, côte B. 132.
(3) Arch. Notariales à Toulouse, Registre de la Maison de Cheverry.
(4) Arch. de l'Aude, B. 1682.

Digitized by Google

Louis de Roquefort et son frère Marc-Antoine portaient tous deux les titres de seigneurs de Brassac et de Marquein.

On ne peut expliquer ces titres que par l'engagement successif des places de Brassac et de Marquein que Louis de Roquefort ou ses enfants affermèrent à Marc-Antoine, leur frère ou oncle.

Un acte retenu par Me Caraguen, notaire de Brassac, nous donne la date de l'engagement de la place de Brassac Engagée en 1639, elle fut vendue le 27 juin 1671 (1) par Marc-Antoine de Roquefort à Claude de Juge, baron de Montpaou, peut-être son petit fils par alliance.

La date d'engagement de la seigneurie de Marquein ne nous est pas connue : nous savons seulement par un cartel d'audience que messire Marc-Antoine de Roquefort, baron de Brassac, prenait le titre de seigneur engagiste de Marquein. En cette qualité, en 1677, il poursuivait devant la Cour du sénéchal de Lauraguais Antoine Astre en paiement de *7 sétiers, 3 pugnères et 1/2 boisseau d'avoine (mesure rase à quarton), 12 gélines et 2 livres 5 sols* dus pour les censives dont il était tenancier dans cette seigneurie (2).

Mais il est apparent que cet engagement remontait à une date antérieure à celle du cartel. La place de Brassac n'avait pu être vendue sans le consentement de son seigneur qui était Louis de Roquefort. Un accord dut intervenir entre les deux frères dans lequel Louis engagea la seigneurie de Marquein à son frère Marc-Antoine. Dans ce cas, cet engagement remonterait à 1671.

Marc-Antoine de Roquefort mourut au château de Marquein le 12 avril 1696. Dans son testament, retenu le 17 juillet 1689 par Me Jean Barthélémy Juncqua, notaire de Salles-sur-l'Hers, il déclare qu'il veut *être enseveli dans*

(1) Note due à une obligeante communication de M. Th. Bessery, arc. du Tarn. B. 193.

(2) Arch. de l'Aude, B. 1677.

Digitized by Google

l'église paroissiale de Marquein « *en la sépulture de ses ayeuls* » (1). Il était âgé de 98 ans environ.

Marc-Antoine de Roquefort de Durfort, seigneur de Brassac, marié probablement à une fille de la Maison de Durfort (de Rosines ?) dont il prend le nom (2), institua pour son héritier universel Antoine-Joseph de Roquefort, son petit neveu. Il laissa deux filles dont il sera question dans la généalogie de la Maison de Roquefort-Marquein.

Quelques années auparavant était mort Louis de Roquefort, seigneur de Marquein ; peut-être dans l'une ou l'autre des années 1667 et 1668. Pendant la première il avait reçu une commission des maréchaux de France pour juger des différends entre les gentilshommes du Lauraguais ; pendant l'autre, son fils aîné voit sa noblesse reconnue par l'Intendant de la province du Languedoc. S'il avait été vivant, son fils n'aurait pas eu à fournir ses preuves nobiliaires (3).

Louis laissait de son mariage avec Gabrielle de Roquefeuil plusieurs enfants, L'aîné, Antoine-Joseph, qui continuera la race, fut baptisé le 20 août 1635 « dans la chapelle du château de Brassac (4) ».

A l'époque de sa mort, Antoinette de Vezins, sa grand'-mère, et même Gabrielle de La Palu, sa mère, alors veuve de Antoine de Saint-Lary, vivaient encore au rapport de certains actes en date du 6 février 1641 et du 30 octobre 1638 (5).

Comme son père Louis, Antoine-Joseph reçut des maréchaux de France une commission pour juger des différends entre les gentilshommes du diocèse de Mirepoix ; elle porte

---

(1) Etude de Salles-sur-l'Hers.

(2) En 1666, note due à une gracieuse communication de M. Ch. Pradel.

(3) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

(4) Etat-Civil de Castelnau-de-Brassac (Tarn).

(5) Arch. de l'Aude, B. 1992, f° 7. — B. 2233.

Digitized by Google

la signature (du Maréchal) de Villeroy et la date de 1679 (1).

Le 18 octobre 1658, Louis Antoine de Roquefort La Palu, baron de Marquein, Granval en Albigeois, Salles, Besacoul, Saint-André d'Ustre et de la Fourre s'unit, par pactes retenus par Me Jean-Barthélémy Juncqua, notaire royal à Salles, avec demoiselle Marie d'Arnave, fille de messire Gaspard d'Arnave, baron d'Ornolac en Foix, de Vernioles, Cadarcet, coseigneur de Saverdun et Gardouch et de dame Claire de Sers, fille de noble Solan de Sers, seigneur d'Aussignan, Ganac et Beaufort, et de dame Marie de Roquefort (2).

Elle lui apporta en dot soixante mille livres tournois

Les pactes de mariage avaient été passés au château de Gardouch, dont était coseigneur la famille de la fiancée. Son frère, Jean-Sébastien, se mariera en secondes noces avec une fille de la Maison de Varaignes, qui possédait l'autre partie de cette seigneurie.

Puis, quelques années plus tard, une des filles de Louis-Antoine se mariera, par pactes du 20 novembre 1686, avec noble Charles de Varaignes, fils aîné de feu messire Louis de Varaignes, baron de Bélesta de Gardouch et de dame Jeanne de Morlion et de Samensa (3).

Il semble qu'une grande amitié ait pendant longtemps existé entre les deux familles. Nous en donnerons de nombreuses preuves

Le 30 septembre 1682 « certains agenouilloirs (prie-dieu) appartenant au sieur de Varaignes avaient été enlevés de l'église paroissiale de cette communauté. Les marguilliers ayant été soupçonnés d'avoir commis cet enlèvement, le seigneur de Varaignes, le baron de Marquein (Antoine-Joseph de Roquefort), le sieur de Monnar, chirurgien de Villefranche, le sieur Larivière, maître de danse de Tou-

(1) B. N. Cabinet d'Hozier, 298, cote 8132.

(2) Arch. de l'Aude, B. 2002 et B. 41.

(3) Arch. de l'Aude, B. 2005, fo 333vo.

Digitized by Google

louse et plusieurs autres personnes, valets ou officiers du sieur de Varaignes, entrent, après les vêpres et la procession du saint Rosaire, dans la sacristie « les grondent et insultent extraordinairement. (1) »

Le recteur, Gabriel de Tirany, prêtre, docteur en théologie, archiprêtre de Gardouch, les poursuit au criminel devant la Cour du sénéchal de Lauragais.

La justice dut, au criminel comme au civil, se faire longtemps attendre : dans le dossier relatif à cet attentat on ne mentionne pas la fin de cette affaire.

Quelques années plus tard, « le 27me décembre 1681, mes- « sire noble Antoine de Roquefort, seigneur de Marquein et « baron de Salles et autres places feust aporté de Gardoube à « Marquein pour estre enterré au dit lieu, et est encepeli « dans l'église du chasteau du dit Marquein, et ont assisté « au convoye tous ses parans et amis (2). » Il était mort dans la nuit.

Son épouse, Marie d'Arnave. l'avait précédé de quelques jours dans la tombe. Le 30 mars de la même année, elle mourait au château de Marquein et était le lendemain « ensevelie à l'église du chasteau de Marquein au devant le grand autel. »

Dans son testament Antoine de Roquefort demande « à être enseveli dans l'église paroissiale de Marquein en la sépulture de ses aïeux père et mère » et déclare « s'en remettre pour les honneurs funéraires » à lui rendre à la volonté de dame Gabrielle de Roquefeuil sa mère et de dame Claire de Sers sa belle-mère.

Il est difficile d'expliquer pourquoi dans son testament il élit sépulture dans l'église paroissiale de Marquein. Evidemment il veut reposer au milieu de ses aïeux, conformé-

(1) Archives de l'Aude. B. 2633.

(2) Registres paroissiaux, commune de Marquein (Aude). — Greffe du Tribunal Civil à Castelnaudary (Aude).

Digitized by Google

ment à une pieuse tradition, mais alors pourquoi avoir fait enterrer sa femme, Marie d'Arnave, dans l'église du château de Marquein ?

On peut encore se demander pourquoi sa mère et sa belle-mère n'exécutèrent pas sa volonté, comme en témoigne l'acte de son décès ? Peut être par codicille, ou sur son lit de mort, exprima-t-il le désir de reposer auprès de sa femme ?

Aucune de ces raisons, il faut l'avouer, n'est suffisante pour expliquer que, contrairement à une clause formelle de son testament, contrairement aussi à une tradition et à un droit reconnu de sépulture dans l'église paroissiale de son « lieu » de Marquein, il ait été enseveli dans l'église, située à côté de son château.

En l'absence d'actes authentiques, on en est réduit à des explications dont la meilleure a le défaut de ne reposer sur aucun document.

Quelle que fut notre volonté de restreindre notre étude au rôle historique du château et du consulat de Marquein, nous avons été amené par de très intéressantes communications de son curé, M. Maurice Marquier, à nous occuper de la paroisse. Nous lui devons, et nous nous plaisons à lui en témoigner ici toute notre reconnaissance, le plus grand nombre de faits que nous allons rapporter sur son existence dans le passé. Par son savant et consciencieux concours, les textes, à premier examen contradictoires du testament et de l'acte mortuaire d'Antoine de Roquefort, sont devenus plus clairs et ont démontré que tous deux désignaient la même église.

Quelle était dans les siècles passés l'église paroissiale, quel était son emplacement ?

Les Ordo modernes mentionnent celle du village de Marquein et lui donnent pour patron Saint-Caprais. Or, l'église paroissiale actuelle parait plutôt située dans l'ancien décimaire de Saint-Sernin que dans l'ancien décimaire de Saint-

Digitized by Google

Caprais qui auraient formé ensemble la paroisse actuelle de Marquein.

Si aucun nom de lieu ou de tènement n'a retenu le nom de Saint-Caprais, il reste encore aujourd'hui, pour rappeler le nom de l'autre décimaire, le domaine de Saint-Sernin dont les terres s'étendent jusqu'aux premières maisons du village. Ce décimaire avait. en 1305, son église, qui pourrait bien être l'église paroissiale de nos jours, transformée, il est vrai, par de fréquentes réparations ou par une nouvelle construction. Dans ce cas, le cimetière, qui lui est contigu, remonterait aux premier temps du Moyen-Age. Comment a-t elle changé de patron? La question reste pendante. Tout ce que nous savons de son passé, c'est qu'en 1272 elle fut donnée par Pons Guillaume de Marcun et Mayence, sa femme, au Chapitre de Saint-Etienne de Toulouse avec ses dîmes, prémices, oblations de l'autel et autres droits comme aussi avec son fils pour être chanoine (1).

Il reste à rechercher l'emplacement de l'ancienne église Saint-Caprais, patron de l'église actuelle.

D'une part, les clauses du testament d'Antoine, celles de Barthélémy ne laissent pas de doute sur l'existence d'une église paroissiale dans leur seigneurie de Marquein. Les registres des baptêmes, mariages et morts de cette paroisse d'autre part, ne font jamais mention de son patron. Ils parlent tantôt de l'église du château, tantôt de l'église du village et donnent toujours à supposer qu'il y avait deux églises paroissiales dans le consulat, ou que l'une ou l'autre était paroissiale.

Si celle du château est l'ancienne église paroissiale, on ne peut relever aucune contradiction entre les testaments et les actes mortuaires concernant les seigneurs de Marquein.

---

(1) Le livre du Prévôt de Toulouse, publié par l'abbé Douais dans les Mémoires de la Société Archéologique du Midi de la France, p. 248.

Digitized by Google

Un procès, pendant en la cour du sénéchal du Lauraguais, dans les derniers mois de l'année 1676 (requêtes du 24 novembre et du 7 décembre), nous apprend que messire Antoine-François de Bertier, conseiller du roi en ses conseils, prévôt du vénérable chapitre Saint-Etienne de la ville de Toulouse, évêque de Rieux, plaidait contre noble messire Marc-Antoine de Roquefort, seigneur de Brassac, habitant de Marquein, pour l'obliger à lui payer la dîme du pré dit *de Vielhize*, CONTIGU au dit château et à l'église de Marquein (1).

Comme par église on doit ici entendre église paroissiale et non un bâtiment affecté au culte religieux, ainsi que nous le comprenons aujourd'hui, comme le prévôt possédait dans le lieu de Marquein, par indivis et par égales portions avec son recteur, les revenus du blé, du vin et du carnalage, c'est-à-dire la dîme, il y a lieu de rechercher si dans les terres attenantes au château et à son église, il existait un pré non noble ou un bien non patrimonial dont le nom pût rappeler l'ancien.

Dans le compoix, rédigé en 1613 sous M. de Marquein (Jean-Sébastien de Roquefort), et intitulé : « C'est le nouvel « arpantement et nouvelle estime qu'il a convenu faire au « présant lieu de Marquein, diocèze de Mirepoix et sénes- « chaussée de Lauraguais », on ne trouve que deux champs roturiers (ou biens non patrimoniaux) compésiés sur la tête du seigneur (2).

L'un, situé dans le décimaire de Saint-Sernin, est désigné tout autrement qu'en nature de pré ou vigne ;

L'autre, situé dans le décimaire de Saint-Caprais, est décrit comme suit :

« Item tient le seigneur autre champ prad et vigne, dit « le champ de Jean Bec, confronte d'auta le bois du dit

(1) Arch. de l'Aude, B. 2293.

(2) Archives municipales de Marquein.

Digitized by Google

« sieur, la rue au milieu, cers les hoirs de Raymond Huc « et Jammes Serris, midy hieys del Rossel, acquillon le « dit sieur, contient quinze cétérées ung livral ; scavoir « une carterée et demy de vigne bonne, demye carterée « moienne, et deux cesterées trois carterées comprises en « *prad bon* et le reste moins... » (1) En marge : « (nota) que « Antoyne Rouquet paye la taille imposée sur la présente « feuille, à cause qu'il tient le pré de la Viele (sic pro « Vielhize ou plutôt vieille Ile ?), du procès de 1676. Aujour- « d'hui encore il porte le nom de prat de la Viele ou du « ruisseau qui lui sert de limite au Sud. »

On peut adapter ce champ au n° 113 de la section A du plan cadastral de la commune de Marquein, qui était en terre labourable, le 12 août 1819, date où la levée du cadastre fut terminée par Birot géomètre. Il est encore en terre de même nature à notre époque (1901).

Il se peut que depuis la rédaction du Compoix de 1613, la contenance du pré de la Vielhize ait augmenté ; cela ne saurait surprendre les propriétaires de fonds agricoles. Ils savent, la chose est commune de nos jours, que pour certaines raisons d'espèce, on réunit ou sépare deux champs, en comblant ou en rétablissant les ruisseaux de séparation.

Nous ne serons pas arrêté davantage par la question de changement de nom. C'est chose connue que pendant des siècles les dénominations des métairies ont changé avec leurs propriétaires successifs, dont elles ont pris les noms. Il en a été de même pour les champs. Il ne faut donc pas s'étonner que ce champ dit, en 1613, le champ de Jean Bec, ait porté auparavant le nom sous lequel il est désigné par le prévôt. Quant à celui-ci, il lui a certainement donné le nom d'un ancien titre en sa possession et sur lequel il fondait ses droits de dîme. D'ail-

(1) Archives municipales de Marquein.

Digitized by Google

leurs on voit que postérieurement, en 1613, et même de nos jours il a retenu la première partie de son nom primitif.

Un acte de lods, daté du 23 octobre 1305, mentionne dans le décimaire de Saint-Caprais le lieu dit « *Apud Sanctum Caprarium* », c'est-à-dire à Saint-Caprais, et nous fait connaître que l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem y possédait des droits de directes sur un champ (1) connu encore aujourd'hui sous le nom de Saint-Jean. Ce champ porte le n° 109, section A, du plan cadastral.

C'est donc dans ce lieu de Saint-Caprais que devaient être situés l'église paroissiale, dédiée à ce saint, et la maison forte dont la tradition aussi bien que les documents déjà cités s'accordent à signaler sur l'emplacement occupé par le château actuel et ses dépendances.

Ce fait ressort encore clairement d'un conflit survenu, vers 1760, entre les consuls d'un côté et le seigneur de l'autre, au sujet « du service paroissial que le seigneur (Charles « de Roquefort) voulait (être célébré) à l'église du château, « qu'il voulait paroissiale et que les habitants voulaient au « village ».

A la suite de ce conflit, intervint une transaction qui fut homologuée par une ordonnance de l'évêque de Mirepoix, dont voici la teneur :

« Jean-Baptiste par la Providence divine et l'autorité du « Saint Siège apostolique, évêque de Mirepoix : Vu l'accord « fait sous signature privée le 24 novembre 1764 entre « messire Charles de Roquefort de Marquein, marquis « seigneur du dit lieu, M^r^ Jean Ingres, curé, et Jean Marty « et Germain Vidal, consuls du même lieu, dans lequel « accord il est porté que toutes parties étant sur le point « d'entrer en procès au sujet des deux églises situées dans « le terrain du dit Marquein : le dit sieur marquis de Roque- « fort soutenant d'un côté que celle qui est près de son

(1) Arch. de la Haute-Garonne, Marquein, Liasse I, n° 14.

Digitized by Google

« château est la véritable église paroissiale dans laquelle « doivent être faites les fonctions curiales : le dit sieur curé « et les dits consuls soutenant au contraire que l'église qui « est près du village est la véritable église paroissiale où « doivent être faites les fonctions curiales. Les parties sont « convenues que par provision et sans préjudice à leurs « droits et prétention réciproques, le dit sieur curé, après « en avoir obtenu de nous la permission, fera alternative- « ment aux dites deux églises les fonctions paroissiales, y « dira la messe par Bis aux jours de dimanche et fêtes « d'obligation ; que pour son honoraire le dit sieur marquis « de Roquefort s'oblige à lui donner tous les ans la somme « de 50 livres, et les dits consuls, au nom de la commu- « nauté celle de 30 livres, faisant en tout 80 livres.

« Vu aussi les certificats de messieurs les curés de Sales, « Gibel, St-Michel et Caignac, voisins et limitrophes du dit « Marquein, portant que l'établissement d'une seconde messe « sera très utile aux fidèles des unes et autres paroisses « pour les raisons y contenues ;

« Vu enfin la requête à nous présentée par le dit sieur « marquis de Roquefort, le dit sieur Ingres, curé et les dits « Marty et Vidal, consuls du dit lieu, tendant à ce que vu « le dit accord et les dits certificats, il nous plaise accorder « au dit sieur curé la permission requise aux charges et « conditions y énoncées.

« Nous avons accordé et accordons au dit sieur curé, par « provision et sans préjudice aux droits et prétentions des « parties, la permission de célébrer par Bis la messe aux « dites deux églises tous les jours de dimanche et fêtes « d'obligation à condition qu'il y aura prône ou instruction « à ces messes de quinze jours en quinze jours, et de faire « dans l'une et l'autre église les fonctions curiales à l'excep- « tion de l'administration du baptême et de la communion « pascale que nous ordonnons être faite dans l'église qui « est près du village.

Digitized by Google

« Donné, à Mirepoix, sous le seing de notre vicaire-général, « nous ne pouvant signer à cause du tremblement des « mains, et sous le sceau de nos armes et le contre-seing de « notre secrétaire, le 26e de mars 1765. »

Boyer, *vic. gén.*

Par Mandement :

Borie, *secrét.*

La question est bien posée par l'évêque de Mirepoix. Elle établit que les prétentions des parties en cause reposaient certainement sur des actes authentiques. D'ailleurs, nous ne serions pas étonné que l'un des actes, fourni par les consuls à l'appui de leur prétention, fut la donation de l'EGLISE de Saint-Sernin au prévôt de Toulouse. Or, comme le prévôt prélevait les mêmes droits sur les décimaires de Saint-Caprais et Saint-Sernin, et qu'il était seul patron ou curé primitif de la paroisse entière de Marquein, le seigneur certainement appuyait ses prétentions sur une donation de l'Eglise Saint-Caprais qui ne nous est point parvenue. En outre des dîmes, le prévôt prélevait comme droit de synode une somme de treize deniers dès le XIIIe siècle (1).

Evidemment, tous les documents dont nous venons de donner, soit les textes, soit une analyse, ne font pas la preuve que l'église du château fut l'église paroissiale, mais ils nous révèlent que dès les temps les plus reculés les seigneurs de Marquein avaient fondé leur manoir là où il se trouve encore aujourd'hui. Là, ils avaient sans doute essayé de créer un centre de population, car on ne saurait admettre une église paroissiale à l'usage unique du seigneur. Elle avait été élevée pour les besoins du service religieux de leurs vassaux auxquels, moyennant certaines redevances,

(1) Le livre du Prévot de Toulouse, p. 208.

Digitized by Google

ils avaient donné des terres à cultiver avec garantie de propriété et protection contre l'ennemi. Dans ce but, ils avaient construit, près de l'église, leur maison forte encore debout en juin 1464. On ne connait pas la date où elle a disparu, et si avec la maison forte disparut l'agglomération des habitants, qui peut se prouver encore par la grande quantité d'ossements que la charrue relève de nos jours dans l'ancien cimetière contigu à l'église (N° 109 de la section A du plan cadastral).

L'église paroissiale du château n'existe plus, mais le château, construit au même endroit que la maison forte, est resté comme un témoignage de la grandeur de la famille de Roquefort dans les temps héroïques.

Après avoir élu sépulture dans l'église paroissiale, suivant une clause de son testament, retenu le 4 septembre 1681, par M^e^ Jean Barthélemy Juncqua, notaire royal de Salles, Antoine de Roquefort institue son fils aîné Antoine-Joseph pour son héritier universel avec mandat de payer une légitime de six mille livres à chacun de ses frères et sœurs, sauf à Charles, à qui il en a versé la plus grande partie pour le faire entrer dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

De plus, il ordonne que, s'il est nécessaire pour payer les légitimes de ses enfants, d'aliéner partie de ses biens, cette aliénation ne puisse être faite qu'avec l'avis et consentement de Marc-Antoine son oncle, de Jean-Sébastien et de Barthélemy ses frères.

Barthélémy avait embrassé la carrière ecclésiastique. On le trouve prieur commandataire de l'Hospitalet de Gramious ou de Granjoul. Il était bachelier en sainte théologie. Vers 1696, l'armorial d'Hozier lui donne, comme armes : « d'azur à une tour d'argent posée sur un rocher de même ». Ces armes sont fantaisistes, à moins qu'elles soient celles de la seigneurie et commanderie de l'Hospitalet dont il était précepteur. Quoi qu'il en soit, sûrement ces armes n'étaient pas les siennes. Elles furent enregistrées vraies ou non, d'office

Digitized by Google

par les héraldistes chargés des recherches de la noblesse en 1696, afin de faire verser au trésor royal en pénurie vingt-neuf livres par l'abbé Barthélemy de Roquefort.

De Jean-Sébastien sortira la branche de Roquefort de Bonnéry, qui en vertu de la clause de substitution insérée dans le testament de Joseph-Antoine, son neveu, entrera en possession du domaine de Marquein en 1745.

Le 27 décembre 1681, le testament de Louis-Antoine de Roquefort fut ouvert en présence de Me Jean de Benazet, docteur en médecine, résidant à Castelnaudary et du sieur Pierre de Mame, précepteur des enfants du défunt.

Me Jean de Benazet était un des deux ou trois docteurs en médecine de la ville de Castelnaudary où il est apparenté avec les grandes familles bourgeoises de cette communauté.

Il ne nous déplaît pas non plus de constater que Louis-Antoine, pour garder ses nombreux enfants auprès de lui et aussi leur faire donner une bonne et solide instruction, leur avait donné un précepteur. La noblesse comme la bourgeoisie, la bourgeoisie comme le peuple avaient déjà à cette époque tous les moyens de s'instruire. La communauté payait le régent pour l'instruction du peuple ; la noblesse payait les précepteurs de ses enfants ; les évêques entretenaient ou fondaient des collèges dans les grandes villes pour la préparation aux grades universitaires de toutes les classes de la société. Ainsi s'explique que le siècle de Louis XIV et les siècles suivants aient enfanté tant de grands écrivains et de profonds penseurs qui ne verront pas la Révolution Française après l'avoir préparée par leurs travaux philosophiques.

Vers 1690, quelques années après la mort de ses père et mère, Antoine Joseph de Roquefort, marquis de Marquein, page de la grande écurie du Roi, se maria avec une fille de la maison de Foix, Hippolyte de Foix, issue de Roger, dit le marquis de Foix, baron de la Gardiole et de Cante, gouver-

Digitized by Google

neur du pays de Foix, et de Catherine de Bertier. Son mariage fut stérile.

De même, Barthélemy, seigneur de Grandval, qui succèdera à son frère aîné comme seigneur de Marquein ne laissera pas d'enfants. Charles, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, fit vœu de chasteté en entrant en religion. Louis mourra célibataire. Quant à autre Charles, également son frère, il testa le 7 décembre 1699 « étant sur le point d'entreprendre un voyage » devant Me Rougian, notaire à Toulouse. Dans son testament, il institue Barthélémy son frère pour son héritier universel.

La date de la mort de (autre) Charles ne nous est pas connue. Il n'en est pas de même pour Louis qui décéda, âgé de 40 ans, « le 7me novembre 1720 et feust enterré le 8me du « mesme mois dans l'*église* parmi ses ancestres, après avoir « receu le sacrement de l'extrême onction en présence de « Messieurs Junqua père et fils qui ont signé avec moy. « Sicardou. »

Cinq fils étaient sortis du mariage de Louis-Antoine et de Marie d'Arnave : ils pensaient avoir ainsi assuré leur postérité. Il n'en fut rien. La branche de Rochefort-Marquein eut vécu sans le second mariage de Jean-Sébastien de Roquefort avec Anne de Varaignes.

Pour entrer dans les pages de la grande écurie, Antoine-Joseph dut faire ses preuves de noblesse. A cette fin, il produisit sa généalogie. Grâce à ce document, il nous a été donné de pouvoir établir le rôle historique du château de Marquein et de ses seigneurs dès la fin du Moyen-Age.

Son portrait existe encore dans la salle d'honneur du château. Il est facilement reconnaissable à sa tunique rouge qui était le vêtement porté par la compagnie des mousquetaires.

Antoine Joseph de Roquefort, marquis de Marquein, était donataire de sa mère Marie d'Arnave d'Hornalac et à ce titre héritier bénéficiaire de Marie de Sers son aïeule maternelle.

Digitized by Google

Un procès contre Pierre Deyme dit Saint Paul, procès qui dura du 8 août 1691 au 13 août 1706, nous fait connaître qu'il posséda un moment, du chef de sa mère, le château et la terre d'Ornolac, composée de 3 paires de labourage.

Un autre procès le montre adjudicataire de certains biens provenant de la succession de feu Charles d'Arnave, seigneur d'Ornolac, et en différend avec ses héritiers sur sa succession (27 nov. 1683).

Comme ses prédécesseurs, il eut de nombreux procès à soutenir en revendication des terres de ses aïeux : tous étaient basés sur les clauses de substitutions insérées dans leurs testaments.

Il eut aussi des querelles avec ses vassaux. Le 1er juin 1701 il plaide devant le sénéchal de Lauraguais pour faire maintenir, contre les prétentions du sieur Claude Jammes, bourgeois et habitant de Salles, le sieur Antoine Pujol en l'exercice de ses fonctions de procureur juridictionnel de la baronnie.

Le procès ne dut pas tourner suivant ses intérêts. En effet, quelque temps après, on voit Claude Jammes porter une plainte au sénéchal dans laquelle il l'accuse de l'avoir attaqué sur la grand route à coups d'épée par derrière et à l'endroit dit la Croix de Cartels, près de Salles-sur-l'Hers, vers les 3 heures du soir.

Il y eut pas seulement procès au criminel de la cour du sénéchal de Lauraguais : après enquête, Antoine Joseph de Roquefort, sur l'ordre du procureur du Roi, fut jeté dans les prisons de Castelnaudary. Amené de la prison à la barre de la cour criminelle, il nie le fait dont il est accusé. Puis, sur demande du juge criminel s'il était habillé de rouge, ainsi que ses laquais, le jour où eut lieu l'agression (5 mai 1702), il répond qu'il ne sait comment il était habillé ce jour-là, mais que son laquais portait cette couleur, comme étant celle de la livrée de la maison de Marquein.

La preuve de l'agression ne pouvant être établie à l'en-

Digitized by Google

contre de l'ancien mousquetaire, il y eut un monitoire publié dans toutes les églises du diocèse de Mirepoix pour trouver le coupable.

L'accusation portée par le blessé étant sujette à caution, par suite de ses démêlés judiciaires avec son seigneur, elle fut abandonnée : mais la justice avait fait tout son devoir, peut-être avec trop de zèle. Quoi qu'il en soit, la richesse et la haute noblesse du seigneur de Marquein, sa grande situation et ses puissantes relations à la cour du Roi ne l'avaient pas empêché d'être traité par les juges comme un simple manant.

Le plus souvent, Antoine Joseph de Roquefort habitait à Toulouse où il mourut, d'après l'acte mortuaire suivant :

« Messire Antoine-Joseph de Roquefort, marquis de Mar-
« quain, baron de Sales, seigneur de l'Hospitalet est mort
« le vingt-un février mil sept cent-quarante âgé de soixante
« douze ans. Son corps a été inhumé, le vingt deux du
« même mois dans la nef de nostre église (Saint-Etienne à
« Toulouse), présens : Vincens Galtier et Guillaume Ader. »

Nous avons recherché sa tombe dans la cathédrale de Toulouse, nous avons parcouru la belle monographie de cette église par M. de Lahondès, nous avons consulté ce distingué et savant archéologue, il ne nous a pas été donné de retrouver « sa sépulture. » La recherche ne pouvait aboutir, car sauf quelques rares tombeaux que les siècles et les temps révolutionnaires et aussi l'amour du changement de notre clergé ont oublié, les tombeaux des familles qui avaient droit de sépulture dans nos églises ont depuis longtemps disparu, le plus souvent sous un nouveau dallage. Il nous semble inutile de rappeler que, par lettres patentes du 15 mai 1776, il fut défendu d'enterrer dans les églises qui étaient devenues quelquefois un foyer de puanteur et d'odeurs pestilentielles (Consulter la visite de l'église en 1694, par l'évêque de St-Pons de Thomières, in *Bulletin de la Com-*

Digitized by Google

mission archéologique de Narbonne, T. VI, année 1901. 2e semestre, p. 609).

De nombreux procès avaient porté atteinte à la grande fortune du page du Roi. Aussi, à sa mort, il est simplement qualifié de marquis de Marquein, baron de Salles et seigneur de l'Hospitalet.

Par son testament retenu le 12 mai 1739, il laisse pour héritière dame Elisabeth de Foix, marquise du Faget, dans l'hôtel (1) de laquelle il habitait à Toulouse, et ce, à la condition de rendre son hérédité au sieur Barthélémy de Roquefort de Grandval, son frère, et au cas où celui ci mourrait sans enfants, à messire Jean-Henri de Roquefort de Bonnéry.

La dite dame marquise du Faget, veuve de Pierre de Montesquieu, ayant renoncé à la succession de son beau-frère, fit signifier cette renonciation à Barthélemy de Roquefort qui se trouva ainsi héritier universel de son frère.

A son tour, celui-ci ne voulant accepter la succession que sous bénéfice d'inventaire assigna, par acte du..... 1740, à Toulouse les sieurs Jean-Henry de Roquefort et Charles de Roquefort-Marquein, père et fils, habitants de Castres, à assister à l'inventaire des effets mobiliers du testateur.

Barthélemy de Roquefort ne jouit pas longtemps de la succession de son frère aîné dont il avait pris possession à sa mort.

Le 13 mars 1745, il ajoutait un codicille à son testament, retenu par Me Victor Vidal, notaire de Salles-sur-l'Ilers et mourait vers cette date.

Il avait institué pour son héritier universel Jean-Charles de Varaignes, seigneur de Gardouch, son neveu.

Le 7 mai 1745, messire Charles de Roquefort de Bonnéry

---

(1) Rue Boulbonne, paroisse Saint-Etienne.

Digitized by Google

assigna ce dernier devant le sénéchal de Castelnaudary en ouverture de la substitution insérée dans le testament de Antoine-Joseph de Roquefort (12 mai 1739). De son côté, Jean-Charles de Varaignes, comme substitué aux droits de sa mère, réclamait l'ouverture de la substitution portée par le testament de Louis-Antoine de Roquefort, son aïeul paternel. Sa tante, Claire de Roquefort, femme de messire Etienne de Foucaut, seigneur de Mouzens, héritière au même titre, lui cède, pour éviter un procès dispendieux, ses droits sur la même succession moyennant le paiement de sa légitime, qui était de six mille francs (1).

Le procès était encore pendant le 22 février 1747 : nous ne connaissons pas la date de sa fin. Nous supposons qu'il fut terminé par une transaction, à la suite de laquelle la terre de Marquein fut reconnue appartenir par droit de succession régulière à messire Charles de Roquefort de Bonnéry.

Des quatre frères d'Antoine Joseph, il ne restait plus que Charles, chevalier de l'ordre de Malte, grand prieur de Toulouse et commandeur de Caubens-Morlas et Sainte-Eulalie. Il fut un des capitaines de vaisseaux les plus illustres de la Religion et se distingua dans plusieurs batailles navales Les grands maîtres de l'Ordre, Raymond de Perellos de Rocafull à la date du 29 mai 1717, Don Antonio Manoel de Vilhena à la date du 23 mai 1729 et du 28 mai 1735, Emmanuel Pinto de Fonseca le comblent de récompenses. Le dernier, par lettre du 20 avril 1745, lui accorde la permission de porter la grand'croix de l'ordre, bien qu'il n'eut pas prêté serment (2).

Ses neveux, Jean-Sébastien et Louis-Hippolyte de Varaignes-Belesta de Gardouch, chevaliers et commandeurs de l'Ordre lui élevèrent un tombeau dans l'église Saint-Jean de Jéru-

(1) Etude de Me de Lannemas, notaire à Toulouse : 1er Registre Boyer, fo 265.

(2) Arch. de la Hte-Garonne, E. 287.

Digitized by Google

salem à Toulouse. Sur la dalle supérieure sont gravées, avec ses armoiries, ses qualités et la date de sa mort. Cette dalle est aujourd'hui dans le musée de Toulouse où il nous a été permis d'en faire une étude.

D'après cette inscription, le grand prieur de Toulouse est décédé le 6 novembre 1748.

Charles de Roquefort de Bonnéry s'étant accordé par transaction avec les sœurs de Antoine-Joseph de Roquefort, son cousin, et leurs enfants, allait jouir pendant plus d'un demi-siècle de la terre de Marquein. A sa mort, elle passera sur la tête de sa fille Pétronille de Rigaud de Vaudreuil et à ses enfants.

Jean-Sébastien de Roquefort, seigneur de Salles, son grand-père paternel, cadet de la branche de Marquein, fut bien loin de prévoir que sa postérité directe, malgré les clauses de substitution insérées dans les testaments de ses aïeux, serait appelée à prendre possession de la terre de ses ancêtres.

Son frère Louis-Antoine avait laissé cinq fils et cinq filles. Celles-ci eurent des enfants inhabiles à succéder, mais ceux-là moururent tous célibataires ou sans enfants mâles.

En 1745, après la mort de Barthélémy, son oncle à la mode de Bretagne, Charles de Roquefort de Bonnéry qui habitait à Paris, était venu résider à son château de Bonnéry (au consulat de Cambounès) dont avait hérité son grand-père à la suite de son mariage avec Françoise de Bonnéry.

Le 7 août de la même année il arrive à Castelnaudary, accompagné de deux de ses domestiques, pour affirmer devant la cour du sénéchal de Lauraguais qu'il s'était rendu exprès de la ville de Paris au château de Bonnéry, puis dans cette ville, à l'effet de poursuivre les fins de l'exploit d'assignation qu'il avait fait donner devant cette cour, le 7 mai dernier, à messire Charles de Varaignes de Gardouch (1).

(1) Arch. de l'Aude, B. 2187.

Digitized by Google

Le procès dura quelque temps et l'accord entre les parties ne dut intervenir que plus tard. Peut-être encore le château de Marquein demeura-t il occupé par la famille de Varaignes, héritière de Barthelémy de Roquefort. Il est, dans tous les cas, difficile d'expliquer pourquoi Charles continue de résider au château de Bonnéry qu'il devait bientôt aliéner pour se fixer complètement à Marquein. Vers 1763 il y réside encore. A cette époque, il commence à aliéner les deux tiers de la terre de Cambounès et Lavalette à Benoît Maraval, avocat au Parlement, habitant de cette communauté. Plus tard, en 1777, il vend le domaine utile de la seigneurie de Bonnéry à autre Benoît Maraval, aussi avocat au parlement, fils du précédent. L'année suivante, il lui fait vente des droits seigneuriaux (1).

Nous ne connaissons pas la date précise où Charles de Roquefort vint définitivement résider au château de Marquein. Elle est certainement antérieure au mariage de sa fille unique, Pétronille, avec le marquis de Rigaud de Vaudreuil (13 avril 1767), qui fut célébré par Me Ingres, recteur de Marquein, dans l'église du domaine de Marquein. Néanmoins, comme le trente octobre suivant il se dit habitant du château de Bonnéry, on peut se demander s'il n'était pas retenu par l'amour filial qu'il portait à sa mère, Madeleine-Dorothée de Toulouse-Lautrec.

En 1773, il ne lui restait plus de possession dans l'Albigeois.

La terre de Brassac, apportée dans la maison de Marquein par Gabrielle de La Palu à son premier mari, François de Roquefort, avait été vendue par Louis-Antoine et Jean-Sébastien de Roquefort, le 27 juin 1671, à messire Claude de Juges qui la possédait encore à la veille de la Révolution Française (2).

---

(1) La Communauté de Cambounés, p. 23.

(2) Ibid., p. 23.

Digitized by Google

Le domaine de Grandval, apporté dans sa corbeille de mariage par Gabrielle de Roquefeuil à son mari Louis de Roquefort était passé dans d'autres mains. Ce domaine avait été donné par Gabrielle à Jean-Sébastien, son second fils.

Charles de Roquefort, en 1773, possédait seulement et à peu près la baronnie de Salles et le domaine seigneurial de Marquein. Ils étaient composés des mêmes terres que François de Roquefort avait dénombré, en 1554, à la reine Catherine de Médicis, comtesse du Lauraguais. L'inventaire dressé à sa mort accusera les mêmes possessions.

Charles de Roquefort, chevalier marquis de Marquein, seigneur de Cambounès, La Valette, La Griffoul s'était marié le 9 janvier 1745 à Marie-Jacobe de Fontenu, à Paris, par contrat retenu par Me Daoust, notaire au Châtelet (1).

Après une union plus que demi-séculaire, qui leur permit de célébrer leurs noces d'argent et leurs noces d'or, ils moururent tous deux au château de Marquein qu'ils n'avaient point quitté pendant l'époque révolutionnaire.

Deux ans auparavant, ils avaient autorisé la communauté de Salles, au diocèse de Mirepoix, de lever son livre terrier ou cadastre, qui fait aujourd'hui partie des archives de cette localité (2).

En 1788, il est au nombre des gentilshommes de la sénéchaussée du Lauraguais qui signèrent le « mémoire « sur le droit qu'a la noblesse du Languedoc de nommer « ses députés aux Etats-Généraux du royaume dans des « assemblées convoquées par baillages et sénéchaussées. »

En 1789, il est le président de l'assemblée de la noblesse de la sénéchaussée de Castelnaudary, convoquée à l'effet d'élire son député aux Etats-Généraux.

---

(1) Etude de Salles-sur-l'Hers. Inventaire de 1798. — Ce contrat fut insinué en 1748, en la cour du Sénéchal de Castres. — Arch. du Tarn, B. 350.

(2) Il en existe un autre exemplaire aux Archives de l'Aude.

Digitized by Google

La comtesse Pétronille de Rigaud de Vaudreuil ayant émigré avec son mari et sa fille, mariée au girondin de Frayssinet de Valady, le domaine de Marquein fut mis sous séquestre, conformément au décret de la Convention nationale.

Mais un « verbal de cautionnement en date du 18 brumaire an III (3 septembre 1794), « pour le citoyen Charles Roquefort et la citoyenne Jeanne-Marie-Jacobe Fontenu », mariés, demeurant à Marquein, père et mère d'émigrés, constate qu'ils obtinrent quelques mois après, la main-levée du séquestre mis sur leurs biens.

Vers la même date furent brisés les meubles du blason sculpté sur pierre et placé au-dessus de la porte d'entrée du château de Marquein.

Ces armoiries étaient un signe de l'ancienne puissance féodale de la maison de Roquefort-Marquein ; les détruire, c'était détruire à jamais la puissance elle-même. La satisfaction dut être grande dans la commune de Marquein le jour de cet acte de vandalisme ; d'autre part la tristesse dut être profonde dans le château. Cris de joie d'un côté, pleurs et gémissements dans le silence de la grande salle du château, tel dut être le bilan de cette journée où le peuple se crut libre parce qu'il a brisé non pas la puissance féodale, mais les signes de cette puissance. Il ne pouvait se douter qu'il allait simplement changer de maître ; au seigneur allait succéder le riche bourgeois.

Quelques mois plus tard, le 19 brumaire an III (10 décembre 1794), les biens du citoyen Charles Roquefort, situés dans le district de Castelnaudary sont mis en affermé en deux lots :

Le premier comprend tous les immeubles situés dans la commune de Marquein, ainsi qu'il suit :

1° La métairie, appelée du château, composée de 4 paires de labourage et d'un jardin potager ;

2° La métairie, appelée Saint-Sernin, composée de 3 paires de labourage ;

Digitized by Google

3° La métairie, appelée Ferrandou, composée de 2 paires de labourage et d'un moulin à vent avec ses appartenances et dépendances.

Le second lot comprend les biens situés dans la commune de Salles, suivant détail ci-dessous :

1° La maison ou château et autres bâtiments situés à Salles ;

2° La métairie, dite du château, d'une contenance de 2 paires de labourage ;

3° La métairie, dite La Guillane, de une paire de labourage ;

4° La métairie, appelée la Couscouille, d'une contenance de 3 paires de labourage avec deux moulins à vent, jardin et terre attenant.

Les deux lots furent affermés à Jean Astre, le premier moyennant une rente en nature de quatre cent quintaux de blé (poids de marc c'est à dire poids métrique) ; le second, moyennant une rente de 460 quintaux, même mesure, par an. Dans le bail ne figure pas la métairie de Gastou qui faisait pourtant partie du domaine de Marquein.

Ces biens immeubles étaient déjà presque tous dans la maison de Marquein depuis plusieurs siècles.

La mort allait bientôt éteindre à jamais la maison de Roquefort-Marquein et faire disparaître son nom illustre.

Le 17 prairial an V (5 juin 1797), Hippolyte Roquefort, sœur de Charles, âgée de 89 ans, meurt à trois heures du matin au château de Marquein.

Le 15 frimaire an V (5 décembre 1797), Marie-Jacobe de Fontenu, âgée de 75 ans, épouse du « citoyen Charles Roquefort » meurt à sept heures du matin au château de Marquein.

Enfin, le 25 nivôse an VI (14 janvier 1797), « Charles Roquefort, âgée de 86 ans, époux de feue Marie-Jacobe Fontanu, meurt à onze heures du soir » au château de Marquein.

Digitized by Google

Le 27 du même mois, les scellés sont apposés dans le château par le juge de paix du canton de Saint-Michel de Lanès à la réquisition du citoyen Philippe Jean-François Juncqua, demeurant à Marquein et procureur général fondé du défunt.

Ils furent levés le 20 janvier 1798 par le même juge de paix à la réquisition du « citoyen Gabriel Florent Latour-Saint-Paulet, demeurant à Auzeville, canton de Castanet, grand-père de la citoyenne Pauline La Tour, pupille, demeurant chez la citoyenne d'Aumale près d'Amiens » et la plus proche parente du « citoyen Charles Roquefort et son arrière-petite fille. »

La levée des scellés eut lieu en présence de Victor Vidal, notaire public du canton de Salles et y résidant, à qui le juge de paix confia le mandat de faire l'inventaire de tous les objets renfermés dans le château.

Cet inventaire nous apprend que le citoyen Roquefort est décédé dans le (grand) salon de compagnie, sur la porte duquel le scellé n'avait pas été mis.

Il avait voulu mourir en contemplant les portraits de ses aieux dont il avait formé une galerie dans la grande salle des fêtes.

Comme eux, il avait été soldat ; comme eux, il avait servi, en qualité de capitaine d'une compagnie d'infanterie, la France, sa belle et glorieuse patrie.

Il mourait au moment où plus grande que jamais elle allait montrer son drapeau victorieux dans toutes les contrées d'Europe et répandre les idées de liberté avec la déclaration des droits de l'homme.

Quant à nous, notre pensée se reporte vers les temps où Jean de Roquefort mourait pour sa patrie en montant à l'assaut de la place de Fontarabie occupée par les Espagnols (27 octobre 1521).

Nous nous reportons au siège du Peyrat où noble François de Roquefort, baron de Marquein, fut tué en servant dans

Digitized by Google

l'armée royale, et nous disons : la famille de Roquefort-Marquein a bien servi sa patrie.

Par ses alliances avec la maison de Foix, dont deux filles épousèrent des chevaliers de la famille de Roquefort-Marquein, et avec la maison de Toulouse-Lautrec, la généalogie de cette maison aurait mérité de figurer dans celles des familles alliées à la maison de France et publiées par le P. Anselme.

Le 5 novembre 1472, une fille de la maison de France, Madeleine, sœur du roi Louis XI, tenait Perris de Roquefort sur les fonds baptismaux.

La maison de Roquefort n'existe plus. Les branches du Vivier, d'Arignac, de Sarnhac, d'Engarravagues, de Daumazan, d'Esperce ne sont plus. Toutes sont tombées en quenouille après de nombreux services militaires, trop peu mentionnés dans les généalogies, qui font suite à ce travail.

A la mort de Charles de Roquefort, le domaine de Marquein passe sur la tête de Pauline de la Tour, sa petite fille, représentée par Gabriel Florent de la Tour, son grand-père maternel.

En 1819, il est en possession de la maison de Rigaud de Vaudreuil.

En 1840, Philippe de Rigaud de Vaudreuil vend le domaine de Marquein à M. le colonel Paul-Marie Sol de Marquein, qui a restauré le château et l'a remis en l'état actuel.

Enfin, à la mort de Georges Adrien Sol de Marquein, conseiller général de l'Aude (2 avril 1898) et fils du colonel Sol, il est devenu la propriété du fils mineur de M. Emile Hérisson Laparre, ingénieur des poudres à Toulouse.

Digitized by Google

III. — NOTES STATISTIQUES SUR MARQUEIN

Organisation Politique

Avant 1789. — Généralité de Toulouse, diocèse civil de Mirepoix. — Les de Roquefort sont seigneurs de Marquein. La justice seigneuriale ressortissait de la sénéchaussée du Lauraguais. La Communauté avait deux consuls, qui prêtaient serment entre les mains du seigneur.

Métrologie locale. — Mesures de Toulouse. — La canne valait 1^m 796 ; le 1/8e de canne ou pan, 0^m 22 ; le 1/8e de pan ou pouce, 0^m 028. La canne carrée, 3^{m2} 22 594, le pan carré, 1/64e de canne carrée. La sétérée ou arpent valait 1,837 1/2 cannes carrées ou 59 ares 28 centiares. Le setier, 0^h 93 litres. La charge de 244 litres était divisée en 24 veltes. La livre valait 0^{litre} 45c. La pile valait 9 pans sur 5 1/4, soit 2 stères 48.

Compoix de 1613 (Archives communales de Marquein). — Depuis l'an VIII, arrondissement de Castelnaudary, canton de Salles-sur-l'Hers, département de l'Aude.

Territoire de Marquein (1801)

Trois sections. — La section A est composée des métairies ou hameaux suivants : Béziane, Janicou, Roussel, Berfeil, Peyredelsol, Château, Ferrandou.

La section B, de : Pérails, Contard (M. Clavel Jean, instituteur à Marquein, propriétaire (1894), Saint Serny (M. Armengaud, propriétaire (1887), Laguillou.

La section C, de : Baissac, La Fajole (Jean Ferran, propriétaire (1690), Cantayreuil, Serre.

Superficie : 568 hectares 50 ares.

En 1734, la superficie du territoire de la commune était

Digitized by Google

de 316 sétérées 3 quartérées et 7 boisseaux (187h 48a 15c) non compris la superficie occupée par les bâtiments, qui était de 831 cannes carrées (24h 80a 75c) et non compris aussi les terres nobles. Les limites de la commune étant approximativement restées celles du consulat, les terres seigneuriales occupaient par suite une superficie de (568h 50a — 187h 48a 15c + 24h 80a 75c) 354 hectares 21 ares 10 centiares.

Consuls de la Communauté de Marquein

1272. Stephanus de Podio Jejuno.
Guilhelmus de Podio Alsevi.
Bernardus Sabbaterius.

1613. Jean Marquié.
Paul Cantareuil.

Ces deux consuls présidèrent à la confection du Compoix.

1677. Jean Calvet.
Jean-Paul Serris.

Sous leur consulat, le Conseil de la Communauté « accorde au « recteur 15 livres tant qu'il servira « de maistre d'escolle, se contenant du salaire que les particuliers luy vouldront donner, attendu que plusieurs qui n'ont « pas d'enfans se plaignaient de « contribuer.... »

1678. François Pinaud.
Pierre Ferran.

1679. Marc Nègre.
Amans Calvet.

1680. Antoine Astre.
Jean Rouquet.

1681. Dominique Cantarel.
Jean Comelongue.

Sous leur consulat, il fut voté une somme de quinze livres pour réparation à la fontaine communale.

1682. Guilhem Belmas.
Germain Longuecaves.

1683. Jean Huc.
Pierre Marquié.

Sous leur consulat, les délibérations mentionnent une imposition de 30 sous en faveur du bayle du lieu.

1684. Barthélémy Engelbert.
Pierre Ferran.

Il est dit que le recteur faisant fonction de Régent n'ayant que 3 ou 4 élèves fit, à cause de cela, abandon de ses gages (15 livres) à la Communauté pour être employés (en partie) à l'achat de chaux pour faire rabattre (récrépir) le clocher de l'Eglise que les orages avaient gâté....

1685. André Vidal.
Pierre Marty.

Digitized by Google

1686. Jean Paul Serres.
Jean Calvet.
1687. Jean Astre.
Louis Canthareuil.
1688. Jean Calvet.
Jean Rouquet.
1688. Jean Calvet.
Jean Rouquet.
1689. Alexandre Fontvielhe.
Pierre Ferran.
1690. Jean Ferran.
Pierre Marty.

Le préambule de cette année donne les noms des habitants du lieu et la classe à laquelle ils appartenaient. Voici cet état :

1re CLASSE

1. Alexandre Fontvielhe.
2. Le sieur Jean Juncqua, notaire.
3. Barthélemy Engelbert.
4. Pierre Cammas.
5. Jean Huc.
6. Jean Astre.
7. Marc Nègre.
8. Jean Marquié.
9. Jean Serres.
10. Jean Ferran.
11. Autre Jean Ferran de la Fajolle.
12. Raymond Pechalzieu.

2 CLASSE

1. Amans Calmet.
2. Jean Calvet, tisserand.
3. Raymond Pons.
4. Pierre Ferran.
5. Pierre Marty.
6. François Pinaud.
7. Louis Vidal.
8. André Vidal.
9. Guillaume Belmas.
10. François Belmas.
11. Antoine Janet.
12. Jean Marquié.
13. Jean Rouquet.
14. Jean Tardieu.

3e CLASSE

1. Jean Clauzel.
2. Jean Pinaud.
3. Paul Saury.
4. François Pinaud.
5. Jean Comelongue vieux.
6. Autre Jean Comelongue jeune.
7. Jean-Paul Serres.
8. Jean Gautié.
9. Germain Gabre.
10. Louis Canthareuil.
11. Pierre Resquière.
12. Bertrand Delpech.
13. Antoine Austry.
14. Guillaume Sartre.

Il est intéressant de noter que sur 40 chefs de famille dont se compose la population, un tiers, en chiffre rond, appartenait à chacune des trois classes. Dans les citoyens répartis

Digitized by Google

dans la première classe, on pourrait certainement retrouver les propriétaires des principales métairies du territoire de la Communauté en 1696.

1691. Guillaume Vidal.
Jean Serres.
1692. Jean Huc.
Marc Nègre.
1693. Barthélémy Engelbert.
Jean Pinaud.
1694. Jean Serres.
Autoine Janet.
1695. Jean Ferran.
Bernard Reynes.
1696. Pierre Bessié.
Pierre Calvet.
1697. Jean Rouquet.
Jean Ferran.
1698. François Belmas.
Jean Calvet.
1699. Barthélémy Engelbert.
Barthélémy Serris.
1700. André Vidal.
Jacques Nègre.
1701. Pierre Calvet.
Jean Cammas.
1702. Guillaume Vidal.
Paul Ferran.
1703. Guillaume Vidal.
Paul Ferran.
1704. Raymond Astre.
Germain Vidal.
1705. Barthélémy Engelbert.
Joseph Marquié.
1707. Pierre Calvet.
Barthélémy Rouquet.
1708. André Vidal.
Germain Serres.
1709. Paul Ferran.
Paul Astre.
1710. Jean Martin.
Jean Colombié.
1711. Raymond Astre.
Joseph Marquié.
1712. Grégoire Armengaud.
Barthélémy Serris.
1713. André Vidal.
Antoine Janet.
1714. Pierre Calvet.
Barthélémy Rouquet.
1715 Pierre Calvet.
Barthélémy Rouquet.
1716. Pierre Thuriès.
Joseph Marquié.
1717. Paul Ferran.
Jean Cammas.

Il est voté une somme de vingt livres pour frais de voyage de ces consuls qui étaient allés à Toulouse prêter serment de fidélité au bureau des trésoriers de France, suivant l'assignation qui leur avait été donnée le 14 juin 1717.

1718. Pierre Serris.
Jean Colombié.

Digitized by Google

1719. Pierre Calvet.
Jean Vidal.
1720. Pierre Calvet.
Jean Vidal.
1721. Pierre Calvet.
Jean Vidal.
1724. A. Lanet.
1725. Armengaud.
1728. A. Marty.
1729. N.....

Sous les consuls de cette année, et le 31 juillet 1729, un acte intervient entre Me Jean Juncqua, notaire, et la Communauté, par lequel il donne l'emplacement pour construire la maison presbytérale, à la condition que la Communauté s'imposera annuellement une rente de cinq livres au profit de l'Eglise pour l'entretien de la lampe pendant la quinzaine de Pâques et l'octave du Corpus. La même année, il fut voté cinq cents livres pour construction de la maison presbytérale suivant l'ordonnance de M. l'Intendant du Languedoc, en date du 15 juillet 1729. Ces cinq cents livres seront payées à Me Raymond Sicardou, prêtre, curé de Marquein, qui s'est chargé à forfait de la construction du presbytère.

1735. Armengaud.
1740. Armengaud.
1744. Armengaud.
A. Ferran.

Il est voté pour les livrées consulaires une somme de neuf livres dont 5 livres pour celle du premier consul et 4 livres pour celle du second consul.

De 1677 à 1744, les Juncqua, notaires, occupent l'office de greffier consulaire de la Communauté de Marquein.

1745. Armengaud.
A. Ferrand.
1755. Jean Marty.
Germain Vidal.

Ces deux consuls assistèrent à la sépulture de Me Jean Juncqua, juge royal de la baronie de Gibel et notaire royal de Salles. Il habitait Marquein

1756. Jean Marty, 1er consul.
1765. Jean Marty.
Germain Vidal.
1785. Guillaume Janicet.

Géologie

Eocène, grès de Carcassonne ou mollasse d'eau douce.

Distance légale moderne de Castelnaudary : 25 kilomètres.

Cours d'eau. — Le Gardijol, le Bely ou Métaillères, le Potiès, la Mole ou Vielle, le Graoussé, le Caudazé.

Chemins. — Chemin de grande communication de 2me

Digitized by Google

classe n° 19, de Salles à Marquein ; chemin de grande communication de Marquein à Saint-Michel de Lanès.

Agriculture

Bois (71 hectares en 1873), céréales, vignes, prés et prairies. Elevage de bêtes bovines.

Industrie. — Carrières de pierre.

Archives

Archives Communales (Inspection de 1885-86), série BB.

Délibérations de la Communauté : 3 novembre 1789-1814 (1 registre), série GG.

Registres paroissiaux : 1674-1748, 1749-1792.

Archives Départementales de l'Aude : Justice ordinaire de la baronnie de Salles et Marquein (1732 à 1789) ; Préambules de la Communauté de Marquein (1677 à 1740).

Population

En 1887 : 235 habitants.

En 1873 : 265 habitants, répartis comme suit dans la commune de Marquein :

Village	63	habitants.
Hameau de Peyredelsol	30	—
— de Berfeil	24	—
— de Lafajole	21	—
— de Laguilhou	10	—
Château de Marquein	12	—
— de Fajac	10	—
13 Métairies éparses	95	—
ENSEMBLE	265	habitants.

En 1842 : 363 habitants.

En 1841 : 365 habitants.

En 1815 : 217 habitants.

Digitized by Google

Eglise de Marquein

Eglise, autrefois paroisse du diocèse de Mirepoix, comprenant les décimaires de Saint-Caprais et Saint-Saturnin. — Collateur, l'Evêque de Mirepoix. Curé primitif, le Prévôt de l'Eglise Saint-Etienne de Toulouse. Patron, Saint-Caprais.

Curés de Marquein

1670 à 1709. — Michel Fontvielhe, prêtre, aussi régent des Ecoles.

1709 à 1738. — Raymond Sicardou, prêtre, décédé de mort violente et enseveli par ordonnance du Lieutenant-Général Criminel de la sénéchaussée du Lauraguais.

1737 à 1740. — Joseph Boussac, prêtre.

1740 à 1741. — Frère Fraissinet, prêtre du Tiers-Ordre de Saint-François du couvent de Mazères. Il signe Fre Fraïssinet, tiercaire, desservant.

1741 à 1779. -- Jean Ingres, prêtre, décédé à l'âge de 70 ans, à la suite — selon la tradition — d'une chute qu'il fit dans un puits.

1779 à 1785. — Jacques Vidal, prêtre, bachelier en théologie.

1785 à 1792. — Jean Cuxac, prêtre, qui refusa le serment et émigra.

1792. — Chautard, prêtre assermenté.

1843. — Raynier, prêtre.

1877-190... — Maurice Marquier, prêtre.

Juges ordinaires de la Baronnie de Salles-sur-l'Hers et Marquein

1732 à 1755. — Me Jean Juncqua, notaire.

1755 à 1769. — Me Germain Vidal, avocat en parlement.

1784. — Me Saturnin Laffont, avocat en parlement.

Digitized by Google

Seigneurs de Marquein (1191-1389)

1191 (octobre, ferie VI). — Petrus de Marcunio.

1206. — Noble Pons de Marquein.

1272 (janvier). — Adhémar de Marcuenh, chevalier, est compris au nombre des nobles seigneurs du baillage de Laurac qui ont pris part à l'acte du *Saisimentum Comitatus Tolosæ*.

1272. — Pons Guillaume de Marcun, marié à Mayence.

1297 (18 avril) à 1345 (24 octobre). — Bertrand de Marquein, co-seigneur du dit lieu (Marquein L. 1, n° 2, n° 16, n° 28, n° 32, Fonds de S. J. de J. Arch. de la H^te^-Garonne).

1389 (13 décembre). — Noble Ermengarde de Villars dénombre un tiers de la juridiction basse, 3 francs d'oblies menues tous les ans, 10 arpents de blé 2 paires de bœufs et terre labourable au Sénéchal de Toulouse, le tout sis à Marquein.

IV. — GÉNÉALOGIES DE LA MAISON DE ROQUEFORT

I. — Branche de Roquefort de Marquein.

Armes : Echiqueté d'argent et de sable au chef de gueules, chargé de 3 rochers d'argent à 3 coupeaux d'or avec deux griffons pour supports (B. N., Cabinet d'Hozier : 293, cote 8132) ;

ou

Echiqueté d'argent et de sable et un chef de gueules chargé *de 3 rochers d'or* (B. N. ut supra) ;

Digitized by Google

ou

Echiqueté de gueules et d'argent au chef chargé *de 3 rocks d'échiquier*, soutenu par deux griffons, entouré de trophées de guerre (canon, casque, étendard et lances) et reposant sur un sarcophage à pieds de lion, orné d'une tête de mort et d'ornements en sautoir : au-dessus est un cartouche armorié sur une croix de Malte, accompagnée de deux ancres (armes de Charles de Roquefort, chevalier de l'ordre de Saint-Jean Jérusalem, décédé le 8 novembre 1748 grand prieur, à Toulouse (Catalogue du Musée de Toulouse par E. Roschach) ;

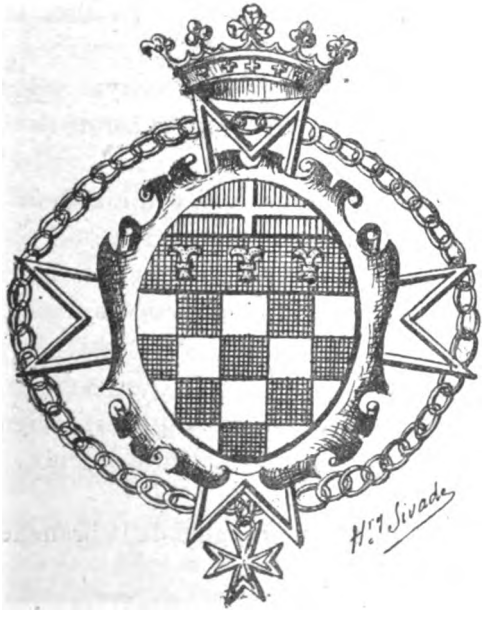

BLASON DE CHARLES DE ROQUEFORT

CHEVALIER DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN-DE-JÉRUSALEM

ou

Echiqueté d'argent et de sable au chef de gueules, chargé de 3 rochers d'argent à 3 coupeaux d'or, soutenu de deux griffons et reposant sur un sarcophage orné d'une tête de

Digitized by Google

mort et d'ornements en sautoir (armes du château de Marquein) ;

ou

d'azur à la lettre *capitalle* R d'or (?) (B. N., Armorial général de France, registre de Toulouse, page 606, au nom de Jean-Joseph de Roquefort, baron de Marquein) — Armes inscrites d'office, en l'absence de la déclaration ordonnée par l'édit de 1696 ;

ou

d'azur à une tour d'argent posée sur un rocher de même (B. N. ut supra, p. 1014, au nom de Barthélemy de Roquefort de Marquein, seigneur et précepteur de l'Hospitalet).— Armes inscrites d'office faute de déclaration conforme à l'édit de 1796.

1292. I. — Vésian de Roquefort, écuyer, seigneur d'Arignac et de Crampagnac, procureur du comte de Foix, marié à N...

1298. II. — Ithier de Roquefort, commandeur de l'ordre du Temple à Douzens.

1360-1401. III. — Vésian de Roquefort, marié à N. de Durban,

d'où

Olivier qui suit :

1387-1443. IV. — Olivier I de Roquefort, seigneur d'Arignac au comté de Foix, marié à Jeanne de Foix,

d'où

a) N... qui fut (l'auteur probable de la branche du Vivier de Miremont ;

b). Roger qui suit ;

1440-1464. *c*). Corbeiran (marié à Isabeau de Bonne par pactes du 26 septembre 1440), coseigneur de Montagut et de Aigues-Juntes, qu'il dénombre le 4 août 1464 ;

1494 (9 avril). *d*). Marthe :

(1447 ??) *e*). Pierre ;

f). N...

Digitized by Google

1445 à 1464. V. — Roger, marié à Isabeau de Bonnes ou plutôt à Alix de Bonnes ;

d'où

a). Olivier II, qui suit ;

b). Vésian, qui a fait la branche d'Arignac ;

c). Corbeiran, mort sans enfants (marié à Isabeau de Bonnes ;

d). Jean, auteur de la branche de Daumazan ;

e). Pierre.

1485-1519 (17 avril *vel postea*). VI. — Olivier II, marié à Hélène de Bruyères, dame de Chalabre, Puivert et Sonac.

d'où

a). Gaston, marié à Dauphine de Montbrun, mort avant la réalisation charnelle du mariage ;

b). Jean, qui suit ;

c). Marguerite, mariée à Pierre III du Vivier, veuf de Isabeau de Durban.

1517 (août) à 1521 (15 octobre). VII. — Jean, marié à Dauphine de Montbrun, sa belle-sœur,

d'où

a). François, qui suit ;

1539 (11 janvier). *b*) (?) Sébastien, *seigneur de Marquein*, mort sans enfants (1).

---

(1) **NOTE GÉNÉALOGIQUE sur la MAISON de MONTBRUN-ROQUECOURBE**

ARMES : d'or au lion de sable (Mahul).

1177 (20 juin). I. — Odon de Montbrun (H. du L. Ed. Privat, T. VIII).

1175-1204. II. — Pierre de Montbrun (H. du L. T. VIII, *passim*).

1180. III. — Raymond de Montbrun et Mabilie de Saint-Martin mariés (Inv. des Arch. mun. de Narbonne, AA, p. 470.

1199-1242. IV. — Galhard de Montbrun (H. du L. T. VIII, *passim*).

1211. V. — Raymond de Montbrun et dame Plazères mariés (Inv. Arch. mun. de Narbonne, AA, note E, p. 399). D'un des deux mariages de Raymond fut procréée Huga, mariée avec Pierre de Cathalan, fils d'Arnaud, mentionné en 1272 (B. N., Doat, vol. 47, p. 47).

1222 (13 avril), 1257 (septembre). VI.— Pierre-Raymond de Montbrun,

Digitized by Google

1566 (27 janvier) à 1596. VIII. — François, marié à demoiselle Gabrielle de La Palu de Brassac, par pactes du 27 janvier 1566, retenus par Delort, notaire à Brassac,— (Gabrielle de La Palu, veuve de François, se remaria par pactes du 30 octobre 1597 à noble Antoine de Saint-Lary de Fiteria, (de la maison de Comenge),

d'où

a). Jean Sébastien, qui suit ;

b). Jeanne-Antoinette, mariée par pactes du 9 mai 1597 à à Louis de Siran, seigneur de Cavanac.

IX. — Jean Sébastien I de Roquefort, marié à Antoinette de Lévezou de Vesins, par pactes du 7 avril 1596, retenus

---

consul de Narbonne, et Bernard (de Montbrun) de Roquecourbe (d° d° , *passim*).

1256-1262. VII. — Pierre de Montbrun, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem (La Roque : les chevaliers de Malte et Du Bourg ; Grand Prieuré de Toulouse).

1272 (18 mars), 1279 (8 juin). VIII — Sicard de Montbrun, consul à Narbonne, fils de Gautier et de Garsinde (B. N , Doat, vol. 63).

1272-1286. IX. — Pierre de Montbrun, archevêque de Narbonne.

1275 (7 mars). X. — Sœur Fays de Montbrun, religieuse à Prouille (Annales de Prouille, texte p. 38).

1283 (9 septembre). XI. — Noble Béranger (de Montbrun ?) de Roquecourbe (Arch. Aude, H. 9, f° 11°).

1290-1292 (29 juillet). — Guillaume-Pierre de Montbrun, damoiseau (B. de Carcassonne : Mss. 9551, f° 282v°), dont un fils, autre Guillaume-Pierre, seigneur de Maurellan, en 1328 (B. N., Doat, vol. 47).

1298 (2 novembre). XIII. — Pierre-Raymond de Montbrun, mineur, fils de feu Gautier et de Hélis Onor, mariés (B. N., Doat. vol. 47, p. 318), probablement auteur de la branche Montbrun-Montbrun, « possessionnée » dans le Tarn, l'Aude et l'Hérault, marié à une fille d'Amblard Sobira, il semble, d'après M. Bessery (La Communauté de Cambounés et Lavalette, pp. 11 et *seq*).

1298 (3 novembre), 1299 (8 octobre), 1318 (Septembre). XIV. — Sicard de Montbrun, chevalier, fils de Pierre-Raymond de Montbrun, chevalier, seigneur de Roquecourbe (B. N,, vol. 47, n° 132), d'où est

Digitized by Google

par Fontès (Jean), notaire d'Auvezines-les-Revel et Mongey, d'où :

a). Marc-Antoine de Roquefort de Durfort, seigneur engagiste de Brassac, puis de Marquein, marié le..... à N...., de Durfort de Rouzines (?). De ce mariage fut procréée :

Jeanne, mariée à Me Samuel Bonnefous, maître-apothicaire, au lieu de Brassac, dont trois filles :

1° Catherine ;

2° Marie, baptisée à Marquein, le 10 décembre 1674 ;

3° Gabrielle ; — que leur grand père maternel institua ses héritières particulières dans son testament du 17 juillet 1689, ouvert le 12 avril 1696.

---

issue directement la branche de Montbrun-Roquecourbe (Arch. du château de Roquecourbe, Aude).

1322 (6 avril). 1322. XV. — Jean de Montbrun, seigneur de Roquecourbe (Archives du château de Roquecourbe, Aude).

1325. XVI. — Guillaume de Montbrun, damoiseau, conseiller du cardinal de Sabine, résidant à Avignon (Annales de Prouille, texte, p. 101).

1329. XVII. — Marguerite de Montbrun, fille de Gérard (*sic pro* Sicard ?) de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, mariée à Guillaume de Villeneuve, coseigneur de Palaja (Inv. arch. Aude, H. 103).

1330 (16 octobre), 1342, 1345. XVIII. — Guiraud de Montbrun, consul de Narbonne, seigneur de Roquecourbe (Inv. Arch. mun. de Narbonne, AA, f° 219, Arch. de l'Aude, H. 168).

1332-1334 XIX. — Reine (de Montbrun) de Roquecourbe, abbesse de Lieunette (Mahul, T. V, p. 28).

1402-1422. XX. — Jean I de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, marié à damoiselle Jeanne d'Aniort, veuve de N. d'Aniort et fille de Bertrand d'Aniort. Elle était seigneuresse de Brenac et de Mazerolles, Cette dernière seigneurie restera dans la maison de Montbrun (B. N. Doat, vol. 252, f° 247. Bibl. de Carne, mss 9551, f° 132r° et 145r°).

1432. XXI. — Nobles Antoine de Montbrun et Jean de Montbrun, fils de Jean I de Montbrun, seigneur de Roquecourbe (Mahul, vol. I, p. 366, B. N. Doat, vol. 47).

Digitized by Google

b). François, seigneur de Salles, baron de Marquein, tué le 26 août 1622, au siège du Peyrat où il servait sous les ordres du comte de Caraman. En 1617, il signe avec son père aux pactes de mariage de Guillaume du Vivier avec Anne de Verniolles.

c). Diane, mariée à Jacques de Capriol, seigneur de Cuq ;

d). Louis, qui suit ;

e). Françoise, mariée (ante 1611), à noble Bertrand de Maurel, seigneur d'Aragon et de Raissac (sur Lampy), par pactes du....

1630 (6 avril) à 1670. X. — Louis, marié à Gabrielle de

1436 (3 avril), 1460. XXII. — Jean II de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, d'où fut procréé :

1452-1510. XXIII. — Guerin de Montbrun, seigneur de Roquecourbe (B. de Carne, mss. 9551, f° 225), d'où furent procréés :

a). — Jean III de Montbrun, seigneur de Roquecourbe (Arch Aude, Confrérie N.-D. de Fanjeaux, non classé) qui suit;

b). — Jeanne, mariée à Jean de Graves (Cartulaire Mahul, vol. II, p. 129), seigneur de Villegly et de Félines;

1497. *c*). — Noble André de Montbrun, bâtard de Roquecourbe (Arch. du château de Roquecourbe, cahier de reconnaissances).

1510-514. XXIV. — Jean III de Montbrun, marié à N. d'Abban, d'où furent procréés :

a). — François de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, qui suit;

151. à 15'0. *b*). — Dauphine de Montbrun, mariée 151..., à Gaston de Roquefort, et vers juillet 1517 à Jean de Roquefort, frère de son premier mari (Arch. de l'Aude, G. 30 *passim* et B. N. 298, 8132).

1523-1558. XXV. — François de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, marié par pactes retenus vers le mois de décembre 1523 avec Isabelle de Narbonne-Pelet (P. Anselme, T. VII, p. 787). Ce généalogiste qualifie, à tort, François de Montbrun de seigneur de Roquefeuil : il faut lire de Roquecourbe). De ce mariage fut procréé :

1551-159.. XXVI. — Jacques de Montbrun, seigneur de Roquecourbe, marié à Marguerite de Donos par pactes de mariage du 24 février 1556, retenus par Me Jean Pouchelon, notaire à Douzens, fille de noble Jean de Donos et de demoiselle Hélène d'Abban.

A sa mort, sans enfants mâles, la seigneurie de Roquecourbe passa

Digitized by Google

Roquefeuil, par pactes conclus le 6 avril 1630 devant Me Fargues, notaire du Teillet en Albigeois,

d'où

a). Louis-Antoine de La Palu, baptisé le 20 août 1635 dans la chapelle du château de Brassac, qui suit :

b). Jean-Sébastien II, seigneur de Salles et de Labastide-Gabausse, héritier universel de dame Marie d'Urfé, femme d'Antoine Guyon de Roquefeuil, sa tante, marié en premières noces, le 2 novembre 1672, à Françoise de Bonnéry, et en secondes noces à Anne de Varaignes vers 1690, d'où sortira la *branche de Roquefort de Bonnéry* (Voir n° XIV et plus loin branche

---

dans la maison de Génibrouse, dont l'un, Jacques, ajoutera le surnom de Montbrun à son nom (Arch. de l'Aude, H. 60).

Il se peut que Jeanne de Montbrun, veuve de noble Jean de Paulin, seigneur de Saint-Hippolyte, près Réalmont (Tarn), qui avait fondé un obit dans la chapelle de l'église du Taur de cette dernière ville, fut une fille de Jacques de Montbrun. Dans ce cas, elle aurait épousé en premières noces Jacques de Génibrouse de Montbrun ou son père. On tire cette déduction de ce fait que la maison de Génibrouse, le 6 novembre 1677, était patron de cet obit (2e Reg. Boyer, not. Etude de Saint-Papoul).

En 1643, la terre de Roquecourbe est vendue par N. de Génibrouse à Messire Jean de Franc de Cahuzac de Montgey (Arch. du château de Roquecourbe) Ce dernier ou son fils eut 7 garçons et 3 filles, dont l'aîné, en 1683, avait 22 ans. La terre de Roquecourbe, jouie en toute justice, lui portait quatre mille livres de revenu (Chroniques du Languedoc, par La Pijardière, vol. III, p. 343).

Le 18 septembre 1743, dame Louise de Goulard de Terraube, veuve de messire Alexandre de Franc, marquis de Montgey, vendit la terre de Roquecourbe à Monsieur Gaspard de la Porterie, moyennant la somme de cinquante-trois mille livres. Elle était restée cent ans en possession de la Maison de Franc.

Depuis son achat par M. Gaspard de La Porterie, qui fut le procureur général fondé de G. de Castanier, elle est restée entre les mains de ses descendants. Elle est jouie aujourd'hui par M. Henry Pélegry, qui a épousé l'héritière de cette maison.

Digitized by Google

Marquein de Bonnéry). Il était encore vivant le 23 janvier 1716 (1) :

c). Barthélemy, prêtre, bachelier en théologie, prieur commendataire de l'hôpital de Granjoul ;

d). Françoise, mariée le 6 mars 1666 avec François de Roger de Cahuzac de Caux ;

e). Antoinette, mariée à Clément de Clayrac-Laroque, par pactes retenus en 1669, d'où furent procréés :

1° Louis, né le 19 janvier 1671 et baptisé dans la paroisse Saint-Michel de Cordes, le 28 janvier de la même année. Il eut pour parrain Louis de Clayrac, sieur de La Tour, son oncle paternel et pour marraine Marie-Anne de d'Urfé, dame de Grandval et seigneuresse de Labastide de Gabausse.

---

(1) **NOTE GÉNÉALOGIQUE SUR LA MAISON DE BONNÉRY de ROQUEFORT**

I. — Branche de Saint-Papoul.

I. — Hector de Bonnéry, marchand et bourgeois de Saint-Papoul, dès 1607, marié à Jacquette de Malbuisson, fille de Antoine (?) Malbuissson, notaire à Castelnaudary et de.....

d'où

a). Hector, prieur mage de Saint-Papoul, décédé le 20 février 1670 et enseveli dans l'église cathédrale de Saint-Papoul, devant l'autel de Saint-Benoît.

b). Claude, religieux et écolier, décédé à Toulouse, le 3 juillet 1627, à l'âge de 16 ou 17 ans à peine.

c). Henri, qui assista aux pactes de mariage de Françoise de Bonnéry, sa petite nièce, avec Jean-Sébastien de Roquefort de Marquein, qui suit.

II. — Henri, né vers 1611, décédé le 15 septembre 1686, à l'âge de 75 ans, marié à Catherine de Bardichon d'Alzonne, d'où furent procréés :

a). Isabeau, baptisée le 29 juin 1637, décédée le 15 janvier 1638.

b.) Jean Raymond, baptisé le 25 novembre 1639, qui eut pour parrain Jean Bardichon d'Alzonne, et pour marraine Françoise de

Digitized by Google

2° Isabeau, sœur jumelle de Louis, baptisée le même jour. Elle eut pour parrain noble Louis de Roquefeuil prêtre, commandeur du lieu de Granuejouls, qui la tint pour noble Antoine de Roquefort, sieur de Marquein, son oncle ; et pour marraine, dame Isabeau de Lanteilhac, son aïeule maternelle (sic pro paternelle), femme de noble Jacques de Clayrac :

3° Jacques, né le premier mars 1670, baptisé le jour ci-dessus, eut pour parain noble Jacques de Clayrac, son aïeul paternel et pour maraine dame Gabrielle de Roquefeuil, veuve de Louis de Roquefort, seigneur de Marquein.

4° N... ;

f). Marie, entrée en religion au couvent des Clarisses de Lavaur, avant 1690.

Vézins, seigneuresse de Beaufort et des Cammazes, mère de Claire du Périer, épouse de Henry de Bonnéry d'Oms.

c). Henri, baptisé le 30 mars 1642, décédé le 20 octobre 1645 ;

d). Vincent, baptisé le 16 avril 1645, décédé le 8 mai 1647 ;

e). Marie, baptisée le 7 avril 1652, décédée le 29 juillet 1653.

Tous les enfants d'Henri et de Catherine de Bardichon ont été baptisés et ensevelis dans l'Eglise Cathédrale de Saint-Papoul devant l'autel de Saint-Benoît.

II.— Branche de Bonnéry d'Oms.

ARMES : inconnues.

I. — N..... Bonnéry, marié à N.....

d'où

1558 à avril ou mai 1608 (†) A.— Jean de Bonnéry, prieur-mage du Chapitre de Saint-Papoul.

1607-1618 (juillet) B. — Raymond de Bonnéry, qui suit :

II. — Raymond, marié à Antoinette de Boyer, déjà veuve en 1618, d'où sont issus :

a). Jean, qui suit ;

b). Henry, prieur-mage du Chapitre de Saint-Papoul du 29 janvier 1605 à février 1654 (†) ;

c). Raymond, camérier de Sorèze ;

Digitized by Google

1658 (30 juin) à (27 décembre) 1681. XI. — **Louis-Antoine**, marié par pactes du 30 juin 1658, retenus par Me Barthélémy Juncqua, notaire royal à Salles, avec **Marie d'Arnave**, d'où :

a). **Antoine-Joseph, qui suit ;**

b). **Barthélémy, seigneur de Grandval, qui suit ;**

c). **Charles, chevalier de l'Ordre de St Jean-de-Jérusalem, grand prieur du prieuré de Toulouse ;**

d). **Louis, décédé célibataire le 7 novembre 1720 au château. En 1703, Pierre Deyme dit Saint-Paul, ancien fermier de la terre de Marquein, réclame à Antoine-Joseph 200 livres, pour frais de nourriture donnée à Louis son frère, en 1701.**

e). **Autre Charles :**

---

d). Hector, bourgeois, marchand à Saint-Papoul, et chef de la branche de Saint-Papoul ;

e). Anne, mariée à Guillaume Jean de Maurin, habitant de Saissac ;

f). Antoine ;

g). N....., mariée à François Gasc ;

h). Nicolas, bourgeois d'Oms, qui eut des possessions à Caucalières (près Augmontel, diocèse de Castres) et mourut avant 1629. Son neveu Henri, fils de Jean, réunit dans ses mains Caucalières et Bonnéry (Archives du Château de Bonnéry).

III. — Jean, marié à damoiselle Jeanne d'Auceressen, testa le 31 mai 1621, devant Me Jacques Belvèze, notaire à Boissezon d'Augmontel. De son mariage furent procréés :

a). Françoise, mariée à Jacques Sourèze, bourgeois d'Alzonne, par pactes du 15 décembre 1624, retenus par Belvèze, notaire de Boissezon ;

b). Henry, qui suit ;

c). N....., mariée à Michel Jean de Maurin (habitant de Saissac).

IV. — Henry, marié à Claire du Perier, par pactes du 10 novembre 1641, d'où fut procréé :

Françoise, mariée à Jean-Sébastien de Roquefort de Marquein, par pactes du 2 novembre 1672, retenus au château de Bonnéry, paroisse de Saint-Salvy de la Bade au diocèse de Castres. De ce mariage naquit

Digitized by Google

f). Marie, mariée à noble Charles de Varaignes, par pactes du 2 novembre 1686. De ce mariage sont issus :

1° Jean-Sébastien de Varaignes-Belesta.

2° Ludovic-Hippolyte de Varaignes-Belesta.

g), Françoise, mariée à noble Joseph de Madron, écuyer, demeurant à Toulouse ;

h). Thérèse, née le 26 décembre 1676 à Toulouse, baptisée le 21 mars 1677 à Marquein ;

i). Gabrielle ;

j). Claire, mariée à Etienne de Foucault sieur de Mouzens.

XII. — Antoine-Joseph, marié vers 1690 à Hippolyte de Foix, décédé à Toulouse en l'hôtel de Foix, rue Boulbonne, paroisse Saint-Etienne, le 21 février 1740, sans enfants. Il avait testé le 12 mai 1739 devant Me Guillaume Mihet, notaire à Toulouse. Dans son testament il fait divers legs, parmi lesquels il donne un diamant d'une valeur de 4000

---

une fille : Gabrielle, religieuse, qui institua pour héritier universel les enfants à naître de son père remarié à Anne de Varaignes.

III. — Branche de Marquein-Bonnéry

I. — Jean Sébastien II de Roquefort, seigneur de Salles et de Labastide-Gabausse et de Cambounés, héritier universel de dame Marie d'Urfé, femme d'Antoine Guion de Roquefeuil, sa tante, fils de Louis de Roquefort de la Palu et de Gabrielle de Roquefeuil, marié le 2 novembre 1672, en premières noces, à Françoise de Bonnéry, fille de Henry et de Claire du Perier,

d'où

a). Gabrielle, qui dans son testament retenu le 5 juillet 1690, par Mazas notaire à Lavaur, à son entrée en religion dans le monastère Sainte-Claire de cette localité, institua *pour son héritier universel son père* « pour jouir et user de ses biens pendant sa vie, à « charge, au jour de son décès de les rendre sans distraction à « l'un des enfants mâles qui proviendront de son mariage avec « dame Anne de Varaigne à présent son épouse, et n'y ayant « point de mâles à l'une des filles dudit mariage, et ce, en con-

Digitized by Google

livres à dame Magdeleine de Toulouse-Lautrec, épouse de M. Henry de Roquefort-Bonnéry, son cousin germain ; et une somme de trois mille livres à dame Catherine Thomas de Bertier, épouse de Louis II, comte de Fumel, nièce ou petite nièce de sa femme. Ces legs semblent indiquer que Joseph jouissait d'une grande fortune.

XIII. — Barthélémy, frère du précédent, décédé *sans enfants mâles* vers 1745 et peu après lé 13 mars de la même année.

Nous croyons qu'il eut deux filles ;

a) Louise, mariée par pactes de mariage du 1er octobre 1690 à Blaise de Graves seigneur d'Argens dont elle est la troisième femme ;

b). Catherine, mariée à noble Jean de Tourbes. Elle possède, le 22 août 1703, la métairie de Cabre Scorjade dénombrée, en 1550, par François de Roquefort, son aïeul paternel (Voir Inv. arch. mun. de Castres, G. G 26).

« sidération de l'amitié singulière qu'elle porte à la dite dame « de Varaignes, etc..... »

En secondes noces à Anne de Varaignes, fille de N..... de Varaignes et de N..... ;

d'où

Jean-Henri de Roquefort, seigneur de Marquein, Salles, Cambounés et La Griffoul, qui suit.

II. — Jean-Henri de Roquefort de Bonnéry, seigneur de Marquein, Salles, Cambounés et la Griffoul, marié le 20 juin 1700, par pactes transformés en acte public le 18 décembre de la même année par Defors, notaire à Castres. († avant 1748) ;

à

Madeleine-Dorothée de Toulouse-Lautrec-Montfa, fille de Jean de Toulouse-Lautrec et de Françoise Saint-Maurice, mariés par pactes du 8 mai 1678, († après 1769).

De ce mariage sont issus :

a). Hippolyte, baptisée le 10 février 1709 dans l'église Notre-Dame de

Digitized by Google

XIV. — Jean-Charles de Roquefort de Marquein, seigneur et baron de Salles-Marquein, Bonnéry, Cambounès, l'Hospitalet, ancien capitaine au régiment d'infanterie du Roi, marié, le 9 janvier 1745, par pactes retenus à Paris par Me d'Aoust, notaire à Paris († le 25 nivôse an VI ou 14 janvier 1797, à l'âge de 86 ans), à Marie-Jacobe de Fontenu, morte le quinze frimaire an V de la République (5 décembre 1797) au château de Marquein, à l'âge de soixante-quinze ans ;

d'où

Pétronille de Roquefort de Marquein, mariée le 13 avril 1767 à messire Louis-Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, Issel et autres places, chevalier, capitaine des vaisseaux du Roi, veuf en premières noces de dame Roze de Durand de Beauval, fils de Louis Philippe de Rigaud, comte de Vaudreuil, lieutenant-général des armées navales de Sa Majesté et Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis et de feue Catherine-Elisabeth Le Moine de Sévigné, habitant de la ville de La Rochelle.

La Platé à Castres et décédée célibataire au château de Marquein le dix-huit prairial an V de la République Française, (5 juin 1796) à l'âge de 89 ans.

b). Henriette, baptisée le 14 janvier 1710 ou 7 mars 1710 (Voir Arch. de Castres), marié à N.....

c). Marie-Victoire, née vers 1718, mariée le 18 décembre 1747 à Messire Martial-Dupuy-Montbrun, son cousin, seigneur de Guitalens, commandant le second bataillon du régiment de Monaco, chevalier de Saint-Louis, fils de feu François Dupuy, sieur de Lalagade, Saint-Paul et Montesquieu et d'Hippolyte d'Albertin : Elle était veuve peut-être pour la seconde fois, quand elle mourut le 18 octobre 1786, âgée de soixante-huit ans ;

d). Jean-Charles de Roquefort-Marquein, qui a succédé, comme seigneur de Marquein, à Barthélémy de Roquefort (Voir Généalogie de la branche de Roquefort-Marquein, nº XIV, même page).

Digitized by Google

d'où

a). Jean-Charles-Philippe-Joachim de Rigaud de Vaudreuil, né le 30 juin 1769 au château de Marquein ;

b). N..., mariée à N..., comte de la Tour d'Auvergne ;

c). N..., de Rigaud de Vaudreuil ;

d). Louise-Elisabeth-Charles-Marie, mariée en premières noces, par pactes du 6 octobre 1783, à Jacques Godefroy-Charles-Sébastien-Xavier Jean Joseph de Izarn de Frayssinet de Valady, enseigne aux gardes françaises, plus tard député de l'Aveyron à la Convention Nationale, condamné à mort comme girondin le 5 décembre 1794 et exécuté à peine âgé de 26 ans et demi. Par suite d'une invincible haine pour sa femme il ne vécut jamais avec elle. « La haine que j'avais pour ma femme, écrit-il le 4 décembre 1794 à Mademoiselle de Jusquet, sa tante, l'a forcée à émigrer avec son père. » Son portrait est au château de Marquein. C'est la personne peinte au pastel et habillée en turque, à notre avis.

Elle se maria en secondes noces avec Antoine-Joseph-Philippe Wals, comte de Serrant, d'origine irlandaise, lieutenant général des armées du Roi en 1816, † en 1817.

e). N..., mariée au marquis de Ferreti (maison d'où est sorti le pape Pie IX)

II. — Branche d'Arignac.

Porte : armes inconnues.

I. Vésian de Roquefort, seigneur d'Arignac (fils de Roger et de dame Isabeau de Bonnes), marié à Jacquette d'Espagne (1), testa le 8 mars 1496 (2).

---

(1) B. N. Cabinet d'Hozier : 298, cote 8132.

(2) Archives des B. du R. — Registre B. 318 : Arrêt à la barre du 14 décembre 1620.

Digitized by Google

De ce mariage furent procréés :

a). Jean, dit Jeannot qui suit ;

b). Gabrielle, qui céda tous ses droits paternels, maternels et fraternels, (sauf future succession), de son frère Jeannot, le 13 juin 1522, par acte reçu par Castille, notaire à Pamiers, à son neveu Blaise de Roquefort, mariée à N... de Cheverry, (si elle est la tante de Michel de Cheverry), partie au procès sur la succession de noble Blaise de Roquefort (1573-1674) ;

c). Guillaume, prédécédé sans enfants ;

d). Hugues ; d° ;

e). Anne de Roquefort, religieuse à Prouille (1), en 1558.

II. Jean de Roquefort dit Jeannot, seigneur et baron d'Arignac et Crampagnac (2), *Montagut*, Aiguesjuntes, La Rivière, Rozan, la moitié de Domazan (avec la triple juridiction desdits lieux ci-dessus), Bompas, Niaux et Igniaux et moulins de Vicdessos (au nombre de deux). En 1567, il signe en qualité de lieutenant du château Viel de Bayonne une quittance de gages. Marié à Magdeleine de Béon, demoiselle de la Reine par pactes retenus à Pampelone, le 22 mai 1506. (Magdeleine de Béon, est mentionnée dans le Nobiliaire de Guyenne et Gascogne comme fille de Bertrand de Béon, seigneur d'Armentière, La Palu, Castets, Lédian, Belloc, La Cassaigne, Maumus, Noelhan, Ortigos, Semezies, Macabie, Tirac et autres lieux, marié avant l'année 1501 à Jeanne d'Ornezan, fille de Jean, seigneur de Saint-Blancard et d'Agnès d'Astarac). Il testa le 12 septembre 1512.

Il en eut :

a). Blaise de Roquefort qui suit ;

---

(1) H. du Monastère de Prouille par une Religieuse.

(2) Cette place était entrée dans la maison de Roquefort par une donation de Clermonde de Montaud à Olivier I de Roquefort-Marquein, en date du 25 mai 1401 (Arch. des B.-du-Rh., B. 318).

Digitized by Google

b). Françoise, mariée à Mathieu de Comenge (1), seigneur de Puiguilhem (veuf de Jeanne d'Aure) d'où les enfants qui suivent :

1° Bernard de Comenge, sieur et barondu Pin et Pontéjac, marié à Raymonde de Benque, par pactes du 1er mars 1561, d'où :

A). Raymond de Comenge baron de Pontejac, décédé sans enfants le 4 mars 1616 ;

B). Pierre de Comenge, décédé sans enfants, après avoir fait son testament, le 2 avril 1590, devant Me Claude Brie, notaire à Auch. Le registre original contenant ce testament fut produit dans le procès intenté par la maison de Roquefort-Marquein à la maison de Comenge devant la cour du Parlement de Provence ;

C). Charlotte de Comenge, mariée à Antoine de Minut (petit-fils de Jacques Minut, premier président au parlement de Toulouse) par pactes du 5 septembre 1604 ;

D). Anne de Comenge ;

E). Marguerite de Comenge ;

F). Françoise de Comenge ;

G). Autre Marguerite de Comenge ;

} décédées sans enfants avant le 14 décembre 1620.

2° Magdeleine de Comenge, mariée à Charles de Puimirol, d'où

Antoine de Puymirol, marié à demoiselle Jeanne de Pins déjà veuve avant le 4 décembre 1620. De ce mariage étaient nés plusieurs enfants ;

3° Jacques de Comenge, décédé avant 1620 ;

4° Blaise de Comenge, décédé avant 1620 ;

5° Ballezarine de Comenge, décédée avant 1620.

c). Hélène de Roquefort, mariée à noble Achille de Roays.

---

(1) D'après le Père Anselme, T. II, page 659, Mathieu de Comenge fut marié à Jeanne d'Aure, dont il eut :

1° Roger, seigneur de Puiguilhem, qui continue la race ;

2° Nicolas ;

3° Aymery, dont un acte mentionne l'existence en 1358.

Digitized by Google

seigneur de Belpech (1). Par son testament, retenu le 24 décembre 1537, elle constitue Blaise de Roquefort, seigneur et baron d'Arignac, son frère, pour héritier universel et lègue deux cents sols à Françoise et Guitone de Roquefort, ses deux sœurs (2).

d). Guitone de Roquefort.

III. — Blaise de Roquefort, seigneur et baron au comté de Foix, marié par pactes du 24 janvier 1567 retenus au château de Belesta par Me Bernard Guilhaumat, notaire du dit lieu, à Germaine de Levis, fille de feu messire Germain de Levis, seigneur et baron de Léran, et de demoiselle Marie d'Astarac et sœur du célèbre capitaine huguenot Jean-Claude de Levis, coseigneur de Léran et plus connu sous le nom de Daudou. Dans les pactes du mariage, il est dit qu'il se fera « en l'église de Dieu ». Blaise de Roquefort se marie du consentement de :

Messire Corbayran de Roquefort seigneur de la Ylhe ; de noble Antoine d'Hébrard (sic pro Ebrailh), seigneur de d'Alon et de la Ylhe ; de noble François de Cabaniel, seigneur de Cahuzac ; de noble Gabriel de Durfort, seigneur de Rosignes (sic pro Rouzines).

La dot de la fiancée fut de dix mille livres, données par messire Claude de Levis, auquel elle abandonna ses droits sur la succession de ses père et mère.

Le mariage, en l'église réformée, eut lieu peu de temps après, car, le 8 avril 1657, Jean-Claude de Lévis reçut de sa sœur et de son beau frère, qui habitaient le château de Crampagnac, quittance de la somme de deux mille livres.

Quelques années après, Germaine de Lévis et Blaise de Roquefort faisaient leur testament. La première, par acte retenu le....., instituait pour son héritier universel Claude Daudou, son frère, tandis que son mari, dans son

(1) Belpech, commune du canton de Toulouse (Haute-Garonne).

(2) Arch. Notariales à Toulouse, Dossier L. R.

Digitized by Google

testament du 3 octobre 1573, désignait sa sœur Françoise de Roquefort, mariée à Mathieu de Comenge (de la branche de Puiguilhem), avec substitution en faveur de François de Roquefort, seigneur de Marquein, conformément à la clause insérée dans le testament de Olivier de Roquefort du 13 juin 1443, leur ancêtre commun. Ce fut l'origine d'un long procès entre les maisons de Roquefort et de Comenge. Commencé vers 1573, il fut seulement terminé par un accord vers 1674, à la suite de nombreux arrêts rendus par les cours des Parlements de Toulouse et de Provence.

En Blaise de Roquefort s'est éteinte la branche d'Arignac.

III. - Branche de Daumazan.

Porte : Echiqueté d'or et de gueules au chef d'azur à trois rochers « de trois coupeaux d'argent, ou « tiercez d'argent » (Nobiliaire de l'Ariège.— d'Hozier).

I. — Jean de Roquefort, écuyer seigneur de Daumazan, fils de Roger de Roquefort et de Alix de Bonne, marié à N.... (d'Aubaïs, pièces fugitives)

dont il eut :

a). Corbeyran de Roquefort, seigneur de la Hilière, qui suit;

1534 (20 octobre).— *b*). Pierre, religieux au monastère du Mas d'Azil (B. N. mss n° 2543) ;

1519. — *c*). Hélène, mariée à Jean de Castéras (Nobiliaire de Saint-Allais, T, XI, p. 327) ;

d). Philippe, mariée à N. de Mauléon vers 1520 (B. de Carne, mss. 1950).

II. — Corbeyran de Roquefort, seigneur de la Hilière (alias de la Hille), baron de Montagut, gouverneur de Québribus, marié en 1515 à Jeanne de Saint-Jean (Voir mss. 1950 de la Bibliothèque de Carcassonne). Il assista, le 2 avril 1530, en qualité d'oncle et tuteur des enfants des deux femmes de Jean de Casteras (1° N... de N...; 2° Marguerite de la Gorce),

Digitized by Google

au partage fait, sur son conseil, de la succession des biens paternels et maternels par Jean II de Casteras, leur frère aîné (Nob. de Saint-Allais, T. IX, p. 327, *vel. seq.*).

Le 24 janvier 1567, Corbeyran est au nombre des parents et alliés qui signèrent aux pactes de mariage de noble Blaise de Roquefort, seigneur d'Arignac, son cousin, avec Germaine de Levis (Arch. de l'Aude, B. 19, f° 97).

De son mariage naquirent :

a). Blaise, qui suit ;

b). Pierre, marié à N. de Clermont, fille de François de Clermont (voir B. de C. mss. 1950), d'où furent procréés : 1° Germain de R., sieur de Sainte-Camelle, capitaine de Montholieu de Prades, marié le 19 février 1602 à demoiselle Jeanne de Châteauverdun, fille de feu Raymond de C., sieur de Foussat et de Antoinette de Mauléon ; 2° Houdet de R., seigneur de la Hille et de Montégut, marié à Louise de Montesquieu-Coustaussa ; d'où, A. — Marguerite, mariée par pactes du 2 mars 1604 en. premières noces à messire Jacques de La Jugie, chevalier de Rieux, neveu de Jacques de La Jugie, seigneur d'Azille ; B — Germaine, mariée, le 13 septembre 1604, à noble Roger de Comenge, sieur de Mancioux (Enseigne de la compagnie du sieur de Candale), fils de noble Nicolas de C. et de Germaine de Montpezat ; C. — (?) Louis, baron de Montegut, Barbazan, La Rivière, La Hille, qui assista, le 15 juillet 1618, au contrat de mariage de François de Mauléon, seigneur de Durban, avec demoiselle Isabeau de Levis, fille de Gabriel ; D. — Georges, recteur de Loubens, qui assiste, le 4 août 1649, aux pactes de mariage de Jeanne de Roquefort, fille de Jean-Louis de R., et de N., avec J.-J. de Cheverry. (Cf. Archives du Parlement à Toulouse, Reg. 10, f° 229. Reg. II, f°s 651, 1084 ; B. 27 f° 182 ; P. Anselme, T. IV, p. 664) ;

Digitized by Google

c). Anne, mariée à Pierre (de Benoist) de Pechbonieu, sieur de Cuquet (Arch. de l'Aude, B. 19, f° 60);

d). Hélène, mariée à François de Miglos, sieur de Juniac. (Arch. de l'Aude, B. 19, f° 60).

III. — Blaise de Roquefort, écuyer, seigneur de Daumazan et de Viviès, gouverneur de Quéribus, capitaine du château de Son par démission de son père, en date du 17 avril 1568, marié à demoiselle Géraulde de Chambert, fille de Julienne de Narbonne et de feu Antoine de Chambert, seigneur de Rustiques. Elle lui apporta en dot trois mille livres et, par suite d'un héritage, la seigneurie de Viviès (pactes de mariage retenus au château de Rustiques, le 11 juin 1577, devant M^e^ Michel Dumas, notaire royal à Trèbes). Blaise et sa femme testèrent au château de Viviès, situé dans le diocèse de Mirepoix, les 21 et 22 décembre 1598, devant M^e^ Arnaud Campmas, notaire royal de Saint-Papoul (Etude de Saint-Papoul et Arch. de l'Aude, B. 19 f° 60).

De ce mariage naquirent :

a). Jean de Roquefort, qui suit ;

b). Pierre de Roquefort, doyen de l'église collégiale de Saint-Paul-de-Fenouillet, qui vivait encore le 10 décembre 1607;

c). Louis-Alexandre de Roquefort, capitaine de Son (?) ;

d). Marie de Roquefort, épouse en premières noces de noble Salan de Sers, seigneur d'Aussignan, et en secondes noces (?), vers l'année 1614 (?), d'Antoine de Benoist, (sieur de Pechbonieu), fils de Guillaume et de Marie de Fontaynes (Arch. de l'Aude, B. 36) ;

IV. — Jean de Roquefort, seigneur de Daumazan et de Viviès, gouverneur de Quéribus et du château d'Usson (qu'il commandait pour le roi en 1632), marié à demoiselle Françoise d'Abban. — En 1612, il est qualifié de seigneur de la moitié de la seigneurie de Daumazan (B N., Fonds du Languedoc, mss. 108 f° 125 et seq). Il se démit de son gouver-

Digitized by Google

nement, le 14 janvier 1651, en faveur de François de Roquefort de Viviès et de Daumazan, son fils.

Il eut de son mariage :

a). François, qui suit ;

b). N... ;

c). Paule, mariée, par pactes du 2 ou du 7 novembre 1651, retenus par Joseph Laval, notaire à Pamiers, à noble Jean-Louis de Maullac, seigneur de Sarrecave (Arch. du Parlement à Toulouse, Reg. 28, f° 659) ;

d). Philippe, entré en religion au monastère de Prouille, le 22 avril 1646 (1).

V. — François de Roquefort, seigneur de Daumazan et de Viviès, gouverneur de Quéribus, coseigneur de Carcanières (Nob. de l'Ariège), maintenu dans sa noblesse en 1669 et en 1698; fut pourvu de la châtellenie de Quéribus, le 14 janvier 1651, et en 1668 (voir Mahul T. V. p. 538.)

D'où

a). N...:

b). N...:

c). N...

IV. — Branches de Vivier

A. — BRANCHE DE VIVIER ET MIREMONT

PORTE : d'azur à 3 rocs d'or au chef d'or.

Jean I de Roquefort le jeune, docteur en droit, juge ordinaire du Comté de Foix, seigneur de Vivier et de Cintegabelle (1463), conseiller de Gaston IV de Foix, prince de Navarre, comte de Foix, seigneur de Béarn, marié en première noces à Marguerite du Faur, fille de Sicard du Faur, du lieu de

(1) Etude de Villasavary. Reg. de Gilles Ribayran, Prouille.

Digitized by Google

Saint-Cric ou Saint-Christaud, seigneur de Massabrac et de N....., en 1444,

d'où

1° Jean II qui suit ;

2° Marie, mariée à Ramonat de Lordat, seigneur de Rodelhe, dont la dot fut de 600 moutons d'or. Dans son testament son père lui lègue, en plus, 25 moutons d'or ;

3° Brunissende ;

en deuxième noces à Marguerite de Montesquieu, sa parente, fille de feu Antoine de Montesquieu, seigneur de Coustaussa et de N.... de Roquefort, sœur de Corbeyran (de Roquefort) ;

d'où

4° (1462-1518) Antoine, viguier de Pamiers, qui eut pour fils François et pour petit-fils Blaise de Roquefort, seigneur de Lacaunhe (Haute-Garonne), chef de la branche de Lacaunhe et d'Esperce ;

5° (1467-1508). Pierre, seigneur de Baulhas et de Lacaunhe, né vers 1467, docteur en droit civil et canonique, capitoul de Toulouse, en 1507, mentionné au rôle des nobles de la Cité de Toulouse (dressé en 1512), pour un archer de demi-lance. Il testa le 8 mai 1508 (1) ;

6° Perris, né à Foix le samedi 5 novembre 1472, tenu sur les fonds baptismaux par Magdeleine de France, sœur de Louis XI, roi de France, mort sans enfants ;

---

(1) Il était marié à Jeanne Douce (Johanne Dulci) dont il eut pour enfants :

a). Nicolas, seigneur de Lacaunhe, décédé sans enfants ;

b). Jean, seigneur de Baulhas, décédé sans enfants ;

c). Borguinhe, femme de Jean de Lacvivier, juge d'appeaux à Toulouse, poursuivie, le 1er juin 1551, par le procureur de la Reine en Lauraguais, à l'effet d'obtenir de sa part l'hommage dû pour ses biens nobles. Le 15 mars 1566, elle est en procès, devant la cour du sénéchal de Lauraguais, avec noble Bernard d'Armadec, sieur de la Leude. De son mariage naquit Jehan de L., conseiller du Roi en son grand conseil (Archives Notariales à Toulouse, Dossier L. R.).

Digitized by Google

7° Anthonie ;
8° Marquèse ;
9. Marguerite ;
10. Catherine.

(Voir aux Archives Notariales, à Toulouse, le testament de Jean de Roquefort le jeune, dossier L R.)

Jean de Roquefort, fut envoyé en plusieurs ambassades, non-seulement par son prince, mais par le Roi de France. En 1460, il reçoit mission du Roi Charles VII de se rendre auprès du Roi d'Aragon ; puis, plus tard, de partir pour Rome où l'on croit qu'il mourut. Dans son testament du 25 janvier 1474, il demande à être enseveli dans l'église des Frères-Mineurs, à Pamiers (connue sous le nom de Notre-Dame del Camp) et à la chapelle de l'Assomption de la Vierge-Marie où sont les armes de ses aïeux (Arch. Notariales à Toulouse, Dossier L. R. Testaments).

D'après la tradition, Jean de Roquefort le jeune était issu d'une branche cadette de la maison de Foix, « mais il n'en reste d'autre preuve que le nom d'un cadet de la maison, cadet qui prit effectivement, en l'an 1200, le nom de Roquefort ».

Cette tradition s'est perpétuée dans toutes les familles méridionales du nom de Roquefort. La maison de Roquefort-Morlas, dit de Barrau, tirait son origine de Jean de Grailly, frère puîné de Pierre II, sire de Grailly, vicomte de Benauges, et captal de Buch, qui avait épousé Blanche de Foix, fille de Gaston, comte de Foix et de Jeanne d'Artois, nièce de Philippe-le-Bel. Ce Jean de Grailly avait pris le nom et les armes de Roquefort, en épousant l'héritière de la branche aînée de cette ancienne famille, qui lui avait apporté en mariage la seigneurie de Roquefort en Rouergue, avec les baronnies d'Enguarrevaques et de Saint-Agnan le Franc-Castel. Le château d'Enguarrevaques est près de Revel. D'après de Barrau, cette maison de Roquefort-Enguarrevaques et Morlas portait les armes suivantes : d'argent cantonné

Digitized by Google

d'une croix fleuronnée de sable au pied fiché. Il nous semble qu'ici l'auteur des généalogies du Rouergue a attribué les armes de la maison de Saint-Orens de Morlas à la maison de Roquefort-d'Enguarrevaques (Documents hist. et gén. du Rouergue).

Que la maison de Roquefort et ses différentes branches soient sorties de la maison de Foix, on peut le croire ; mais ce qui est certain, c'est que par plusieurs mariages ils s'allièrent à cette famille qu'ils servirent toujours avec dévouement et fidélité, tant dans la bonne que dans la mauvaise fortune. Jean de Roquefort avait fondé un obit dans l'église del Camp, consistant en une chanoinie, dont il veut et ordonne que son fils aîné et ses descendants soient les collateurs.

1522-1528. II. — Jean III de Roquefort, seigneur de Vivier, coseigneur de Miremont, nommé Capitoul de Toulouse par arrêt du Parlement de Toulouse, en date du 1er décembre 1524, est inscrit au rôle des nobles de la Cité de Toulouse, dressé en 1522, pour un archer. Il dénombre ses fiefs nobles en 1523 pour un archer et une demi-lance, et dicte son testament le 4 mai 1528. Il était marié à demoiselle Anne (de Durfort) de Deymes,

d'où

seraient nés neuf enfants :

a). Saux, qui suit ;

b). François, seigneur de Vivier et de Rodailh, qui vivait encore le 6 mars 1594, jour où il assista au mariage de Charlotte de R., fille de feu François de R et sa cousine (?) ;

c). Françoise :

d). Pierre quart, marié à Françoise de Morillon de qui est issu Jean-Mathieu, sieur de Marchés (décédé sans enfants), qui, aux termes d'un accord du 2 février 1599, fut mis en possession du château de Vivier, dépendant de la succession de noble François-Etienne de Roquefort, et qui suit :

e). Pierre quint dit Petit-Pierre, qui fut héritier éventuel par substitution, de Saux, son frère. Il testa le 10 avril 1578

Digitized by Google

en faveur de François de Roquefort, seigneur de Rodailh et de Pierre de Roquefort, écuyers, ses frères, qu'il déclare ses héritiers universels ;

f. Anne, mariée à N... , du Faur, d'où est issue Anne du Faur, mariée à Pierre de Mulatier, seigneur de Saint-Martin, tuteur de ses enfants, suivant un acte du 4 juillet 1571 ;

g). Jehanne ;
h). Hélène ;
i). Georgette.

L'une de ces trois filles fut mariée à Jourdain de Soréac, sieur de Villeneuve (7 septembre 1607), héritier substitué de Jean-Mathieu de Roquefort, sieur de Marchès ; une autre à N... du Solier qui donna naissance à Me Pierre du Solier, conseiller au sénéchal de Toulouse (vers 1596, 30 mars).

(Cf. Arch. not. à Toulouse : Dossier L. R. Testaments. — B. N. X^{1A} 1815, f° 223; 1828, 6 mars 1610. — Arch. du Parlement de Toulouse, B. 65, f° 471).

III. - Saux, marié par pactes retenus le 9 février 1540 par Sicard Oullyer, notaire de Miremont, à demoiselle Jeanne de Joubert de Marchés, fille de N... Joubert de Marchés, président à mortier à la cour du Parlement de Toulouse et de N. . Il testa le 12 août 1542 au moment de partir pour la guerre « au service du Roi », décéda le.... et fut enseveli au lieu de Miremont.

De ce mariage, seraient issus :

a) François-Etienne, sieur de Vivier et de Miremont, marié par pactes du 28 mars ou du 20 novembre 1571, à Marguerite de Garaud, fille de Françoisde Garaud, chevalier, seigneur de Cumiès, coseigneur de Montesquieu, conseiller du roi et trésorier général de France en Languedoc et de dame Anne de Bernuy. Il mourut sans laisser de postérité, après avoir institué pour son héritier universel Jean de Caumont, fils de Georgette, sa sœur aînée, mariée à François de Caumont ;

b). Bernard, sieur de Laucel, mort sans postérité, marié le 16 septembre 1592 à demoiselle Anne de Manas, fille de Jean de M..., seigneur d'Homos et d'Anne de Voisins et sœur

Digitized by Google

de Jacques de Manas, écuyer. Il institua Gabrielle, sa sœur, pour son héritière universelle ;

c). Georgette, mariée à François de Caumont, sieur de la Mothe-Rouge, d'où Jean, héritier universel de François-Etienne de Roquefort. son oncle ;

d). Gabrielle, mariée au sieur Arnaud de Roux de Sabardés, capitaine pour le Roi de Castel-Sarrazin, héritière de Bernard de R , son frère (1).

e). Miremonde, mariée en premières noces à Jean du Lion, sieur de Bidonet en Quercy, dont elle était déjà veuve en 1571 (12 octobre) ; en secondes noces à N. de Leauville de la Burgue, d'où un fils François-Etienne. Avant le

---

(1) NOTE GÉNÉALOGIQUE SUR LA MAISON DE ROUX-ROQUEFORT

PORTE : my-party au premier de sable au chevron d'or, cantonné de 3 étoiles, 2 en flanc, une en pointe aussy d'or au chef de gueules, chargé de 3 cœurs d'argent ; party au second d'azur à 3 roes d'or 2 et 1, au chef cousu d'or.

I.— Arnaud de Roux, sieur de Sabardés, gouverneur de Castel-Sarrazin, marié à Gabrielle de Roquefort ;

d'où

a). Marguerite, mariée à Pierre Durtaud, docteur et avocat en Parlement, capitoul de Toulouse en 1645 (armes : d'or à l'aigle éployée de sable, chef d'azur à 3 étoiles d'or, Roschach),

d'où

1° Arnaud ;

2° Jean-Gabriel ;

3° Autre Arnaud ;

4° Louise ;

5° N... (fille)...

b). Jeanne, mariée à Jean de Pomayrol, docteur et avocat en la cour du Parlement de Toulouse :

c). Louise ;

d). Anne ;

e). Guilaume, écuyer, héritier universel de sa mère à la condition qu'il portera le nom et les armes de la maison de Roquefort, se maria avec Henriette de Ferrier, fille de noble Manaud de Ferrier, conseiller au Parlement de Toulouse et de Catherine de Malras de Beauville.

Digitized by Google

21 juillet 1610. elle était veuve pour la seconde fois ;

f). Jeanne-Françoise, décédée avant le 19 juin 1596.

(Cf. Arch. Not. à Toulouse. Dossier L. R. Reg. Bessier, acte du 2 fév. 1599. — B N. mêmes cotes *ut supra*).

B, — BRANCHE DE RODELLE

PORTE : armes inconnues.

François de Roquefort, seigneur de Rodelle, — fils de Jean II, — marié à demoiselle Julienne de Pradines de Barsa, fille d'Antoine de P. et sœur de noble Paul de Pradi-

---

De ce mariage naquirent :

1° Jeanne, née en 1616, morte jeune ;

2° Marie-Séguine, née en 1621, enlevée par Balthazar du Pont, fils de Pierre du Pont de Bay-sur-Bay et de Marguerite de Castillon. Ses pactes de mariage reçus par Crouzet, notaire à Buzet, furent ratifiés par son beau-père le 5 janvier 1643.

Guillaume, à la suite de mauvais conseils, avait renoncé en 1619 à la clause contenue dans le testament de sa mère Gabrielle de Roquefort, par laquelle elle l'instituait son héritier universel, à la condition de porter le nom de Roquefort et les armes, comme il a été dit. Il lui paraissait que la substitution contenue dans le testament était onéreuse. Du fait de cette renonciation, les biens de sa mère passèrent à un fils de Marguerite de Roux sa sœur, mariée à un habile avocat et ancien capitoul de Toulouse, nommé Pierre Durtaut. Celui-ci fit passer cette substitution à un de ses descendants, qui n'y était appelé qu'au refus d'acceptation de Guillaume, fils de la testatrice Pierre Durtaud et ses descendants jouirent des biens de leur aïeule depuis l'année 1619 jusqu'à 1685 sans être nullement inquiétés. Mais à cette époque, Marie-Séguine de Roux, épouse de Balthazar du Pont, ayant été instruite de ses droits, prit le nom de Roquefort et demanda l'ouverture de la substitution en sa faveur. Elle lui fut accordée par un arrêt du Parlement de Paris du 13 mars 1690. Ayant eu plusieurs enfants de son mariage avec Balthazar du Pont, elle se démit de la jouissance des terres de Vivier et de Miremont, en faveur de son fils aîné Raymond-Joseph, qui prit le nom de Du Pont de Roquefort (Arch. not. à Toulouse, Dossier L R. Testaments. — Généalogie manuscrite de la maison du Pont).

Digitized by Google

nes, seigneur de Saint-Etienne de Barsa marié à Françoise de Laffont le 20 mai 1532,

d'où

a). Charlotte de R., dame de Rodelle, mariée par pactes retenus le 6 mars 1594 par Guillaume Baron, notaire de Camon (Ariège) à noble François de Traversier, seigneur de Castelet et de Montlivadou ;

b). N...,

d'où

1° Jean-Jacques de R , sieur de Lagrausse, Fois et Legadou, marié en premières noces le 28 avril 1646 à Jeanne de Mervila, fille de Simon de M. et de Juliette de Roux-Segreville ; et en secondes noces le 19 janvier 1653 à Gabrielle de Juéry.

2° Louis de R., frère aîné du précédent ;

3° Jean Louis de R., sieur de Labri.

(Cf., Arch. du Parlement à Toulouse, Reg. 6. f°94. — Arch. de l'Aude, B. 1986, fol. 255).

C. — BRANCHE DE MARCHÉS

PORTE : d'azur à 3 rocs d'argent 2 et 1, au chef cousu d'azur chargé de 3 étoiles d'or.

Pierre Quart, seigneur de Marchés, mentionné dans un acte du 19 mai 1571, fils de Jean II de Roquefort, seigneur de Vivier, coseigneur de Miremont, et de demoiselle Anne de Durfort de Deyme, ajouta un codicille à son testament le 6 juin 1598. Il décéda, le 9 juin 1598, à Toulouse au logis de Labonne, rue Beauquière, près de la place Mage (1).

Il était marié à damoiselle Françoise de Morillon,

d'où

a). Jean-Mathieu, mort sans enfant ;

---

(1) Arch. du Capitole de Toulouse : Reg. des décès de la paroisse Saint-Etienne à Toulouse.

Digitized by Google

b). Souveraine de Roquefort, colloquée en futur mariage, (suivant un acte du 21 février 1586) à noble Jean de la Fargue, chevalier de l'Ordre de Saint-Pierre, du lieu de Gimbrède en Gascogne ;

c). Anne de Roquefort, célibataire, en février 1586, mariée plus tard à Hierosme Dupuy, sieur de Choisy, receveur des décimes au diocèse de Montauban ;

d). Louise ;

e). Jeanne.

(Cf. Arch. Not. à Toulouse, Dossier L. R. — Arch. du Parlement, Reg. 2, f° 88).

D. — BRANCHE DE LACAUNHE ET D'ESPERCE

PORTE : d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or posés 2 et 1, surmontés en chef de 7 carreaux posés 3 et 4 en face (Maison de M. de Saint-Paul, à Lézat), ou encore, d'azur à 3 rocs d'échiquier d'or posés 2 et 1, au chef échiqueté d'argent et de gueules (Généalogie du Pont de Roquefort).

I. — Antoine de Roquefort, sieur de Lacaunhe, viguier de Pamiers, marié à N...,

d'où

a). François de Roquefort, chevalier, sieur et baron de Lacaunhe et d'Esperce — baron de Marquefave et de Cachac, 26 janvier 1554 — marié en premières noces à Violande de Miglos, par pactes antérieurs au 25 septembre 1543 ; en secondes noces avec Marguerite de Lascazes, fille de François de Lascazes, seigneur de Belvèze.

De son premier mariage fut procréée :

1° Françoise, dame de Lacaunhe, mariée à noble François de Goyrans, sieur de Goyrans. Elle testa, le 20 juin 1586, devant M^e^ Célery, notaire à Toulouse, instituant pour son héritière universelle sa fille Jeanne, — née le 3 juin 1587 — épouse de noble Jean-Jacques de Tersac de Montbéraud.

Digitized by Google

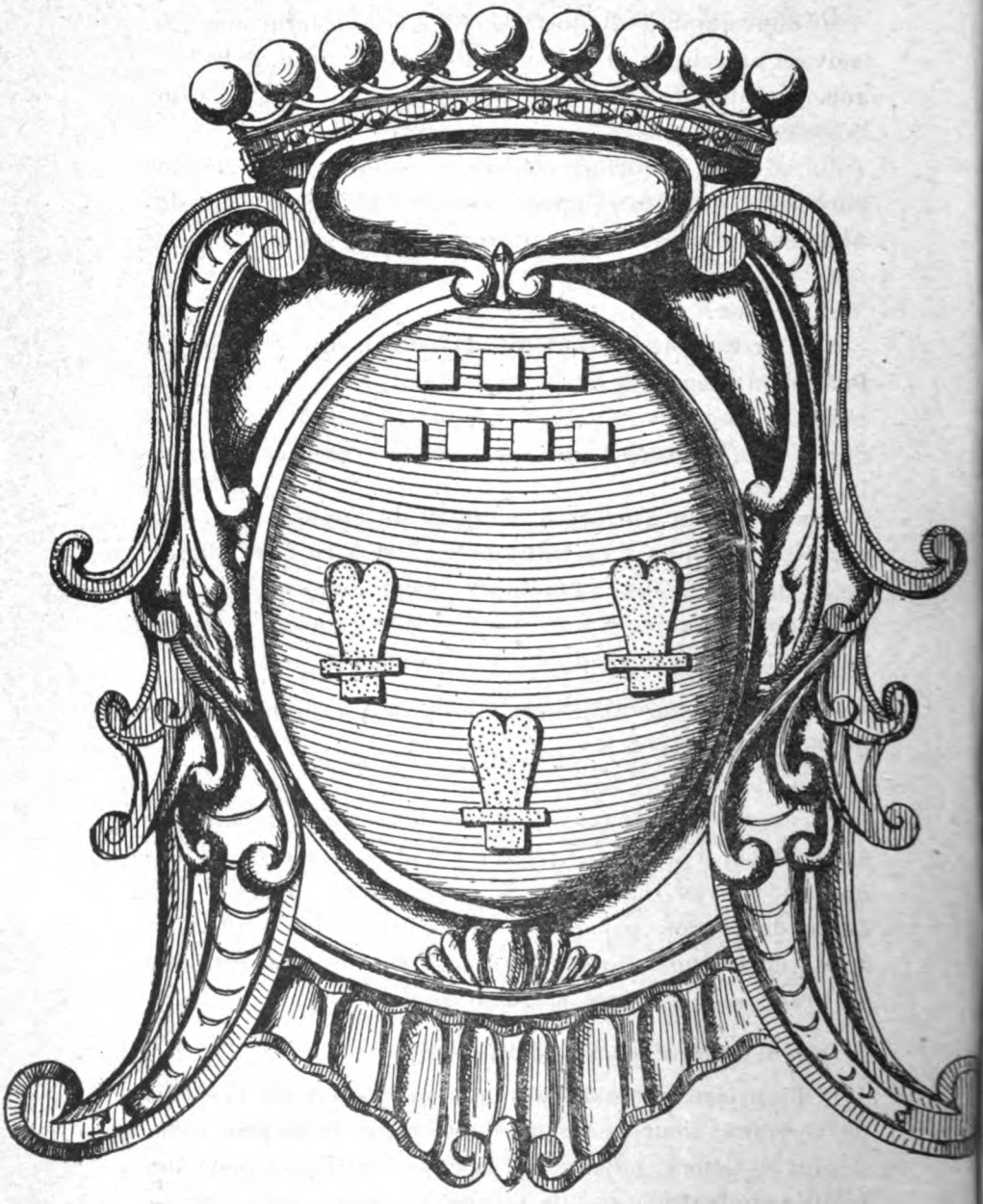

ARMES DE MADELEINE DE ROQUEFORT (?)

Sortie de la branche de Lacaunhe et d'Esperce

Digitized by Google

De son second mariage naquirent :

2° Blaise, sieur de Lacaunhe, mort en prévention de rébellion, avant le 5 mai 1570 (1) ;

3° Magdeleine, dame d'Esperce et de Grazac, mariée à noble Arnaud de Plaignes, seigneur de Saint-Ferriol, d'où naquit Jeanne, qui, veuve de noble Jean Le Roy de la Roquette, maria sa fille à noble François de Plaignes, par pactes retenus au château d'Esperce, le 25 janvier 1580, par Me Pierre Lafeuille, notaire à Lezat.

Nous donnons ci-contre les armes de Magdeleine de Roquefort, qui sont une reproduction de celles sculptées dans la maison de M. de Saint-Paul à Lézat. Nous en devons le dessin original à la gracieuse obligeance de M. le Dr Ch. Le Palenc, médecin consultant aux bains d'Ax.

4° François, écuyer, issu de Jeanne de Bosquette, et doté par sa sœur, parce qu'il n'était pas né lors du testament de leur père. Elle lui donne la métairie de Mal Martreu, dans le consulat de Varilhes, au comté de Foix ;

b). Antoine (?)...

II. 1718. — Noble Jean de Roquefort, écuyer, habitant de Lézat ;

III. 1770-1790. — Jean-François de Roquefort, conseiller au Parlement de Toulouse, qui assista à l'assemblée de la noblesse, convoquée à Toulouse en 1789. Il fut condamné à mort et exécuté le 20 avril 1794 à Paris. De Jean-François descendent par les femmes les familles de Stofflet, Le Palenc, de Micas, David de Préserville, qui habitent le département de la Haute-Garonne et les départements limitrophes.

(Cf., Arch. Not. à Toulouse, Bessier not., liasse des accords ; — Célery, not. Reg. des Testaments, 1582-1591 f° 599. — Nobiliaire de Guyenne et Gascogne. — Arch. de l'Aude, B. 2114).

---

(1) Voir notes consacrées à François et Blaise et Françoise de Roquefort, père, fils et filles, par M. Roschach, dans l'Inventaire des Archives du Capitole, à Toulouse, AA. 15 : 96, AA. 16 : 246.

Digitized by Google

V. — Branche de Roquefort-Sargnac.

Armes : d'azur à 3 rochers d'or 2 et 1.

1290. I.— Guilhaume de Roquefort, coseigneur de Mailhoc, conclut un accord avec Raymond-Amiel de Penne sur leurs droits respectifs honorifiques et utiles, assis dans cette seigneurie.

1350-1356. II — Guillaume de Roquefort, coseigneur de « Grandlieu » (*de Magno loco*), au diocèse d'Albi, donne son approbation à la vente de censives, relevant de sa directe seigneurie.

1366. III. — Guiscard de Roquefort, seigneur de Mailhoc (*de Magno loco*), figure dans un acte notarié

1403. IV. — Feu Dauphin de Roquefort, père du suivant.

1390-1er mars 1455. V. — Olivier I de Roquefort, enseveli ainsi que son père et sa mère et presque tous ses ancêtres dans l'église Notre-Dame de Souel.

1455 1er mars. VI. — Amalric de Roquefort, fils du précédent.

1487-88. VII. — Olivier II de Roquefort, fils ou frère du précédent.

1506-1508 VIII.— Jean de Roquefort, seigneur de Sargnac.

1529. VIII.— Antoine de Roquefort-Sargnac est remplacé par son héritier, Izarn de Brassac, à la montre de Caunes.

1544 1er novembre. VIIII — Jean de Roquefort, seigneur de Sargnac, époux de N... de la Tour, qui, étant veuve, fit une donation à N...

1552-1565. X. — Gilibert de Roquefort, fils du précédent, seigneur de Sargnac, qui reçut une reconnaissance en 1552 et testa le 22 janvier 1565. Il fut père de :

a). Philippe, qui suit ;

b). Gailharde, mariée en premières noces au sieur de Ge-

Digitized by Google

nollac et en secondes noces à noble Gabriel de Fénelon, sieur de Cluzet, avec qui elle vivait en avril 1588 ;

c). N..., mariée à noble Antoine de Bonal, sieur de Roucoulles.

1581-1591. XI. — Philippe de Roquefort, seigneur de Sargnac, qui épousa, le 6 novembre 1581, Madeleine de Malrous, fille de noble François de Malrous, sieur de Genoullac, dont il eut :

a). Antoine ;

b) Jean de Roquefort, nommé le 28 décembre 1609.

XII. — Antoine de Roquefort, seigneur de Sargnac, transigea avec Jean, son frère, sur les biens de leurs père et mère le 22 juin 1622. Il eut pour fils :

XIII. — François de Roquefort, seigneur de Sargnac, qui épousa le 15 janvier 1655 Antoinette de Brun, nommée dans un acte du 28 décembre 1669.

XIV. — Antoine de Roquefort, seigneur de Sargnac, qui fit enregistrer ses armes, conformément à l'édit royal de 1696.

(Cf. Revue du Tarn, années 1900-1901. D'Aubaïs, Pièces fugitives. — Arch. Notariales à Toulouse, dossier L. R.)

SAINT-MICHEL-DE-LANÈS

(San-Michael-de-Lanés)

Armes : d'argent écartelé de gueules (d'Hozier).

« On prétend qu'il existait, près de Saint-Michel-de-Lanès, « un temple de Druides, dans l'emplacement où est située « une métairie qui appartenait à M. Foissac (1818), de Cas- « telnaudary ; mais il ne reste aucune trace de ce monu- « ment. Cependant, une tradition perpétuée jusqu'à ce jour « veut que, sur l'emplacement de cette métairie, dite Pes- « selongue, et faisant partie de l'ancienne baronnie de

Digitized by Google

« Saint-Michel, il y eut un monastère de Druides. Un « champ, près du sol de la métairie, a conservé le nom du « champ du Temple (1). Les vieillards tiennent de leurs ancê- « tres que, pendant très longtemps, on y a retrouvé de « fortes pierres, toutes taillées. On croit même que l'église « du village a été bâtie de ces décombres. Ils ont aussi « entendu dire qu'en creusant des fossés on avait décou- « vert quelquefois de petites idoles et des médailles de « cuivre et même d'argent. Il y a une vingtaine d'années « que le propriétaire en a trouvé quelques-unes en faisant « une construction (2). » L'ancienneté de cette localité est encore attestée par la donation du fief de Cazères, situé dans son territoire, faite, en 1144, par Guillaume de Matres à l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem.

Avant cette époque, les Hospitaliers y possédaient déjà une Commanderie ou Hôpital qu'ils avaient établi dans le décimaire de Saint-Jean-de Rivals, dont une métairie porte encore le nom.

Vers 1325 elle cesse d'exister, à la suite de la réorganisation des Commanderies, motivée par la réunion des biens des Templiers à ceux des Hospitaliers. Elle devient alors un membre de la Commanderie de Caignac jusqu'à la Révolution Française.

Les Hospitaliers ne jouissaient, à Saint-Michel-de-Lanès, d'aucun droit honorifique. La juridiction, divisée en douze parts ou portions, appartenait à des seigneurs particuliers ; la dîme était partagée entre l'Evêque de Mirepoix et le Recteur de la paroisse.

Leurs revenus, dans cette localité, consistaient simplement

---

(1) Le nom du champ du Temple pourrait bien rappeler simplement quelques possessions de l'Ordre Militaire et Religieux du Temple, aboli par le Pape Clément V, en 1312.

(2) Baron Trouvé. *Les Etats du Languedoc*, T. II, p. 236.

Digitized by Google

en directes, c'est-à-dire en censives, en lods ou droits de mutation et en terres qu'ils affermaient.

En 1508, frère Gaston de Verduzan, commandeur de Caignac, afferme à noble Jean de Bar, seigneur du lieu, la métairie du Rival (où l'Ordre s'était établi à l'origine) avec les autres fruits, revenus et censives des lieux de Saint-Michel et Gourvieille, pour trois ans et pour ce temps, moyennant le prix annuel de 90 écus petits, par acte retenu par Me Paul Engelbert, notaire royal de Lagarde.

En 1637, les mêmes revenus, déduite la métairie de Rivals, sont affermés par frère Louis de Terssac Montbéraud, commandeur de Caignac, à Me Henry Guilhem, notaire de Salles, pour quatre années, au prix de 135 livres par an.

En 1638, la métairie de Rivals est affermée en nature, à raison de 40 setiers de blé, 10 setiers d'avoine, 24 chapons et 2 gélines, 12 poulets, 105 œufs par an.

Les Hospitaliers ne jouissant d'aucun droit honorifique ou judiciaire dans le territoire et le lieu de Saint-Michel-de-Lanès, les archives de cette Commanderie ne nous offrent pas de documents dignes de grand intérêt (1).

Néanmoins, un procès intervenu entre la Communauté et le Commandeur, en 1229, nous montre avec quel soin jaloux les prud'hommes (et non les consuls qui n'existaient pas encore) administraient les finances du village. Les Chevaliers refusaient de participer aux dépenses de la ville, en invoquant les priviléges et exemptions de leur Ordre que ne voulaient pas reconnaître les habitants.

Le litige, d'un commun accord, fut porté devant l'Evêque de Toulouse, Foulques, qui rendit une sentence favorable aux prétentions de l'Ordre, à cette époque très puissant et

(1) Arch. de la H.-G., Fonds de Saint-Jean-de-Jérusalem, passim.

Digitized by Google

très influent tant auprès des pouvoirs civils que des pouvoirs ecclésiastiques (1).

Uu autre document offre un plus grand intérêt au point de vue économique. Il contient les coutumes de Saint Michel-de-Lanès, rédigées le 19 avril 1266 d'un commun accord entre les consuls et les habitants d'une part et les seigneurs Pons et Ycard de Saint-Michel, chevaliers et leurs fils, Béranger, Guillaume et Gérard, damoiseaux. Ceux-ci déclarent octroyer à leurs vassaux cette nouvelle charte « pour augmenter et améliorer les coutumes concédées par leurs ancêtres (2). »

La famille de Saint-Michel ne posséda pas longtemps cette seigneurie.

En 1301 elle est encore entre les mains de Bernard de Saint-Michel, mais le 10 décembre 1308, noble Amiel de Villar (de Villario), seigneur de Saint-Michel-de-Lanès, donne à frère Foulques de Villaret, Grand-maître de l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, certaines rentes en échange de 3 sous de censives, dus sur les fiefs des Pujols et autres censives et droits seigneuriaux assis dans le lieu de Salles (3).

Le 10 mars 1323, Marguerite, femme de noble Guillaume de Roquefort, seigneur de Souilhanels, y fait acquisition d'un jardin dont le commandeur reçoit le lods comme seigneur de cette terre (4).

En 1341, noble Jourdain de Peilla y possède un honneur (ou domaine noble) (5).

En 1386, noble Roger d'Espagne dénombre, au nom de

---

(1) Arch. de la H.-G., Fonds de Saint-Jean de Jérusalem, Saint-Michel-de-Lanés, Liasse 9, n° 1.

(2) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., Saint-Michel, L. 10, n° 2.

(3) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., L. 10, n° 12.

(4) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., L. 7, n° 10.

(5) Arch. de la H.-G., Fonds de S.-J. de J., L. 7, n° 29.

Digitized by Google

sa femme, Esclarmonde de Villar, ses biens nobles situés à Saint-Michel-de-Lanès (1).

Le 13 décembre 1389, Gailhard Le Noir rend hommage au Roi pour sa seigneurie de Saint-Michel-de-Lanès (2).

Le 5 février 1407, noble Aymeric de Comignan (de Cuminhano), *coseigneur* de Saint-Michel-de-Lanès, vend à frère Bernard Alsey, commandeur de Caignac, la censive qu'il avait sur une parcelle de terre située dans cette communauté (3).

Le 17 janvier 1436, noble Jean de Bar (de Baro) dénombre ses biens, assis à Saint-Michel-de-Lanès (4).

En juillet 1463, le même ou autre Jean de Bar présente au Roi le dénombrement des mêmes biens (5).

Le 28 mai 1464, noble Guillaume et Jean de Morebrun dénombrent leurs biens situés dans la seigneurie de Saint-Michel-de-Lanès (6).

Le 25 juin 1464, noble Rogier de Roquefort (seigneur de Marquein) dénombre la moitié de la douzième partie du lieu de Saint-Michel-de-Lanès, avec justice haute, moyenne et basse ; plus une maison hors le fort du dit lieu ; plus 100 sétérées de terre en vacant, bois ou terre *herme* (vague); plus 14 livres tournois d'oblies annuelles et 9 gélines ; plus 15 sétiers de blé de rente annuelle et perpétuelle, mesure de carton ; plus la moitié du revenu du four et un moulin en plus (7).

Le 1er avril 1489, Bernard de Vaxis présente le dénombrement de ses biens, situés à Saint-Michel-de-Lanès.

---

(1) Bibl. mun. à Toulouse, mss. 634.

(2) Bibl. mun. de Toulouse, mss. 634.

(3) Arch. de la H.-G. Fonds de S.-J. de J., Saint-Michel-de-Lanés, L. I, n° 18.

(4) Bibl. mun. de Toulouse, mss. 634.

(5) Bibl. mun. de Toulouse, mss. 634.

(6) Bibl. mun. de Toulouse, mss. 634.

(7) Bibl. mun. de Toulouse, mss. 634.

Digitized by Google

En 1492, un gros procès s'engagea entre la maison de Roquefort-Marquein d'une part et N... (Jean de Bar?), d'autre part, sur la possession de la place et seigneurie de Saint-Michel-de-Lanès

En 1499 et le 7 février 1505, noble Jean de Bar, le même qui prit part à l'expédition d'Italie, se qualifie seigneur de Saint-Michel-de-Lanès.

En 1517, les habitants de Saint-Michel-de-Lanès consentent à passer nouvelles reconnaissances de leurs terres en faveur de Jean de Roquefort, seigneur de Marquein et arrière petit-fils d'Ermengarde de Villars, seigneuresse du lieu.

Le 11 janvier 1538, une sentence rendue par la cour du sénéchal de Toulouse en faveur de Barthélémy de Roquefort, seigneur de Marquein, nous fait connaître qu'il était aussi seigneur de Saint-Michel.

Le 1er juin 1551, le connétable Anne de Montmorency, gouverneur du Languedoc, est requis par le procureur de la Reine, comtesse du Lauragais, d'avoir à lui rendre hommage pour sa seigneurie de Saint-Michel-de-Lanès.

Le 9 juin 1561, Jean de Cheverry baron de Saint-Michel de-Lanès, receveur général des finances du Languedoc, marié à Raymonde de Marion, fille de Bernard, bourgeois de Fanjeaux, donne sa démission de confrère de la Conception en l'église de la Daurade (Toulouse), à cause du serment qu'il a prêté pour raison de son état.

Le 4 octobre 1565, noble François de Roquefort, seigneur de Marquein, vend à Messire Pierre de Cheverry, fils de Jean, sieur et baron de Saint-Michel : 1° Une métairie appelée Pierre-Longue et située à Saint-Michel-de-Lanés ; 2° une autre métairie appelée d'Anduse : 3° une maison à créneaux avec une *pièce* (parcelle) de terre et jardin, le tout joignant au fort du village de Saint-Michel-de-Lanès ; 4° tous les

Digitized by Google

droits sur la juridiction haute, moyenne et basse qu'il prétendait avoir sur le même lieu (1).

Tous ces biens sont nobles. La vente en fut faite à la suite d'un long procès entre les contractants où le connétable Anne de Montmorency avait été appelé en garantie par noble Pierre de Cheverry comme son vendeur.

En avril 1579, Catherine de Médicis, qui revenait de la Conférence de Nérac, séjourne à Saint-Michel-de Lanès avec sa fille Marguerite de Valois, femme de Henry de Navarre.

Elle y reçoit le pasteur Béraud de Réalmont et Arnaud Suc, bourgeois de Castres, et tâche aussi de rapprocher sa fille de son trop galant mari qui, étant à Mazères, vint l'y voir. L'assiette du diocèse de Castres lui députa Antoine Rossel, ministre de Mazamet, et N.... Lamer.

Les Etats du Languedoc qui se tenaient à Castelnaudary lui envoyèrent des députés.

A son passage à Castelnaudary, elle ne voulut pas accepter de réception, mais elle y reçut les présents des Consuls, qui offrirent aussi sur sa demande un chien courant à une princesse de son entourage.

La reine Marguerite de Valois, à la suite de ce voyage qui lui permit de visiter tout le Comté de Lauraguais, dont elle devait devenir plus tard comtesse, est restée populaire dans tout ce pays. Il n'est pas de village où la légende n'exalte sa bonté et ses qualités et ne rappelle son souvenir dans un conte ou une ballade (2).

Le 1er août 1599, noble Charles de Cheverry, seigneur et baron de Saint-Michel, dans un acte daté du château de cette localité, donne procuration pour emprunter et rembourser 1.000 livres qu'il doit à son oncle, noble Jean de Cheverry,

---

(1) Arch. Not. à Toulouse, Reg. Bolaroti 393, f° 317.

(2) Cf. *Les Mémoires de Gaches*; — *Les délibérations du Conseil de la Communauté de Castelnaudary aux archives de cette ville.*

Digitized by Google

seigneur du Prunet, qui en a besoin pour payer ses dettes (1).

En juin 1639, Jean-Jacques de Cheverry, tuteur de messire Jean-Jacques de Cheverry, baron de Saint-Michel-de-Lanès, en sa qualité d'habitant de Toulouse, est dispensé du service du ban par le juge mage du Lauraguais (2).

Le 4 août 1649, messire Jean-Jacques de Cheverry, comte de la Rivière, Briguemont, Astyar, et Abontier, baron de Saint-Michel-de-Lanès, fils de messire François de Cheverry et de dame Catherine de La Rochefoucauld, passe ses pactes de mariage devant Me Dominique Guerre, notaire d'Artigat, au diocèse de Rieux, avec demoiselle Jeanne de Rochechouard, fille de messire Jean-Louis de Rochechouard, sieur de Barbazan, et de dame Marguerite de Roquefort, seigneuresse de Montagut, La Rivière, Aiguesjuntes et autres lieux (3).

En 1702, la seigneurie est possédée par Samuel Bernard de Rieux (protestant et non israélite comme on l'a trop souvent dit), opulent financier et père du Président de Rieux, dont les démêlés avec la maison de Mérinville (au sujet de la baronnie de Rieux) sont restés célèbres (4).

Le 20 décembre 1730, noble Jean de Marguerit, écuyer, publie le dénombrement de sa baronnie de Saint Michel de-Lanès (5).

Le 9 décembre 1744, en vertu d'un acte du 3 janvier 1513, messire Joseph de Buisson, seigneur et marquis de Beauteville, « fait inhibition à noble Jean de Marguerit de prendre à l'avenir le titre de seul seigneur foncier et directe de Saint-Michel-de-Lanès » (6).

---

(1) *Etude de Saint-Papoul*, Reg. d'Arnaud Campmas.
(2) Arch. de l'Aude, B. 2193.
(3) Arch. de l'Aude, B. 1996 fo 2.62.
(4) Arch. de l'Aude, cf. B. 2233, B. 2234, B. 2370.
(5) Arch. de l'Aude, B. 2011.
(6) Arch. de l'Aude, B. 2415.

Digitized by Google

Dix ans plus tard, le 31 juillet, noble Jean de Marguerit, seigneur et baron en toute justice, haute, moyenne et basse, mixte et impère de Saint-Michel de-Lanès, appelle devant la cour du sénéchal de Lauraguais les habitants dudit lieu, pour se voir condamner à se présenter en corps de communauté dans son château seigneurial devant notaire et témoins et consentir nouvel acte de fidélité et reconnaissance générale pour les biens et facultés dont ils jouissent conformément aux reconnaissances des 15 décembre 1523, 1er juin 1599, 24 novembre 1664 (1).

Le 1er mai 1776, des lettres patentes relevèrent François, Etienne et Augustin de Marguerit, fils de Jean-Augustin de Marguerit, ancien capitoul de Toulouse, de la déchéance qu'ils pouvaient avoir encouru relativement à l'instance qu'ils voulaient porter devant le sénéchal du Lauraguais en rescision (ou annulation) de la promesse de vente qu'ils avaient consentie à Monsieur le comte Gabriel-François de Polastron pour la baronnie de Saint-Michel-de-Lanès, sur le pied de 262,000 livres. Cette promesse avait déjà douze années de date (1764). Sa conversion en acte public n'avait pu encore être faite, par suite du retard mis à la consommation de la vente, que le comte de Polastron avait faite au prince de Conti, de toutes les terres qu'il possédait dans le Bas-Languedoc (2).

Au moment de la Révolution Française, la seigneurie de Saint-Michel était passée dans la maison de Cavailhès-Lasbordes, dont un des descendants habite encore cette localité. C'est aussi à un membre de cette famille, noble Jean-François de Cavailhez, qu'est due la construction de l'hôtel Rolland, à Carcassonne.

Cette commune, qui possède aujourd'hui 618 habitants, était imposée, en 1378, sur le nombre de 13 feux. En 1753, il y

(1) Arch. de l'Aude, B. 2434.

(2) Arch. de l'Aude, B. 2019.

Digitized by Google

avait 149 feux. En 1772, époque où elle faisait partie de la baylie d'Avignonet, elle possédait quatre consuls et deux notaires.

De l'ancien château seigneurial où la maison de Cheverry donna l'hospitalité, à la fin du XVI^e^ siècle, à Catherine de Médicis et à Marguerite de Valois, sa fille, il ne reste que quelques vestiges. Il aurait été détruit en 1832, à ce que l'on nous a dit lors de notre passage dans cette commune.

Quand on arrive à Saint-Michel-de-Lanès, on oublie vite le souvenir du passé. L'avenue et l'entrée du village sont magnifiques ; on croirait pénétrer dans une jolie petite ville. L'Hers et la grand'route qui traversent le village, sont bordés de beaux arbres séculaires et de jolies et riantes villas qui ont remplacé les antiques et sombres manoirs. Le village a pris un aspect moderne et coquet qui laisse dans l'esprit du touriste la meilleure impression.

BELFLOU

(*Villo flore, Villo flou*)

Armes : Inconnues.

LABARTHE

Armes : de gueules à un pal bretessé d'argent.

CAILHAVEL

Armes : d'azur, tranché, nuagé d'or.

La commune de Belflou a été formée avec les territoires des consulats de Belflou, Labarthe et Cailhavel : les deux premiers relevaient du diocèse civil de Mirepoix, le troisième du diocèse civil de Saint-Papoul. Quant à la paroisse actuelle, elle exerce sa juridiction sur tout son ancien territoire et sur le prieuré de Labarthe. Gourvieille, son

Digitized by Google

annexe, a été érigé en paroisse depuis le Concordat de 1801.

Sur le côté nord-ouest du village de Belflou, on retrouve le château de ses derniers seigneurs. Construit à la meilleure époque de la Renaissance, il a été restauré à plusieurs reprises et à des dates différentes sans qu'il ait été tenu, il semble, assez compte de son style primitif. Néanmoins, il a conservé sa forme primitive, à laquelle il doit d'offrir un aspect qui retient et captive l'esprit de l'archéologue aussi bien que du touriste. On est désireux de reconstituer par la pensée le château avec ses dispositions et ses décorations primitives. Comme au château de Marquein, les écus placés en relief sur ses différentes façades appellent l'attention du curieux. On y cherche de même la signature de ses seigneurs.

Le château possède encore son fossé, rempli d'eau, son donjon qui domine la maison seigneuriale et ses dépendances. Dans l'intérieur, l'ancienne chapelle a été tranformée en écurie. Au dehors le pont-levis, que les vieillards se rappellent encore, a été remplacé par un pont de pierre.

Ici, le château actuel n'occupe pas l'emplacement de l'ancienne maison féodale, dont on aperçoit encore les ruines sur une éminence, dominant les villages de Belflou, Saint-Michel-de-Lanés et Gourvieille Elle est située à une égale distance de chacune de ces trois localités.

Sur cette éminence a été construite la métairie du Castellet, dont le nom rappelle encore l'habitation seigneuriale.

Dans la même commune est situé le château de Labarthe qui, dans la suite des siècles passés, paraît avoir appartenu, comme nous allons le rapporter, à des seigneurs sortis de la maison de Belflou.

Le château de Belflou est aujourd'hui la propriété de M. Buisson, fils de l'ancien député à l'Assemblée Nationale ; celui de Labarthe est en possession de la famille de Théon qui en a fait l'achat pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle,

Digitized by Google

Le consulat de Cailhavel a laissé son nom à un hameau de la même commune.

Un inventaire, commencé le 11 avril 1690, à la suite du décès de dame Marguerite de Montfaucon, veuve de noble Arnaud de Montfaucon, seigneur de Labarthe, nous fait connaître la plupart des anciens titres et possessions féodales des maisons de Labarthe et de Belflou. Nous empruntons les autres à d'autres documents, dont nous donnons les cotes en notes. (1)

En 1210, le comte Simon de Montfort donne les places de « Viloflour » et de Fendeille à un chevalier de Fontaynes pour l'avoir bien servi dans ses guerres. La branche aînée conservera Fendeille pendant plus de quatre cents ans, tandis que la branche cadette possédera seulement Belflou jusqu'à la fin du XVI[e] siècle.

Le 10 novembre 1299, dame Ermengarde, femme de Pierre Avita, vend les droits seigneuriaux qu'elle possédait à Labarthe, par acte retenu par Ramon, notaire de Saint-Michel-de-Lanés.

Le 10 décembre 1304, le comte de Peyreguers, achetait la terre de Belflou et celle de Labarthe devant M[e] Pagesy, notaire à Toulouse (acte de vente ratifié à Toulouse au mois de février 1305).

En 1308, noble Bertrand de Fontaynes, chevalier de Belflou (Villoflore), est mentionné dans un titre de possession appartenant à la Confrérie de Fanjeaux. (2)

En décembre 1310, noble Philippe de Fontaynes prenait possession de la seigneurie de Labarthe et Belflou au rapport d'un acte retenu par M[e] Bernard, notaire de Castelnaudary.

En 1446, Huc de Fontaynes, seigneur de Belflou (Viloflou), fils du seigneur de Fendeille se marie avec Estiennette de

(1) Arch. de l'Aude, B. 2143, pour tous les titres non cotés.

(2) Arch. de l'Aude, Papiers de la Confrérie N.-D. de Fanjeaux.

Digitized by Google

La Jugie qui mourut bientôt après, et avant l'accomplissement du mariage. Il fut probablement l'auteur de la branche de Belflou à la suite d'un autre mariage (1).

En 1462, Me Bernard, notaire de Castelnaudary, reçoit les reconnaissances du lieu de Belflou, en faveur de noble Bertrand de Fontaynes.

En 1464, Bertrand de Fontaynes, seigneur de Belflou, dénombre une certaine quantité de terres vacantes dans le lieu de Salles-(sur-l'Hers) (2).

Le 7 novembre 1470, Bertrand de Fontaynes, seigneur de Labarthe et Belflou, donne, par bail à nouveau fief, des terres situées dans le lieu de Labarthe, à Guillaume et Aimeric Lantier père et fils et à Guillaume Cesses, suivant un acte reçu par Me Guillaume d'Avignonet, notaire à Avignonet (notaire nommé par les Capitouls de Toulouse, le 26 avril 1466 ; arch. du Capitole, BB. 192.)

En 1470, Bernard de Fontaynes et demoiselle Isabeau de Padiès passent leur pactes de mariage.

Le 10 novembre 1472, par acte retenu par Me Guillaume d'Avignonet, notaire, Mathieu Fau délaisse le quart de trois cents sétérées de terres, assises dans la juridiction de la Barthe.

Le 18 juillet 1479, suivant un acte reçu par Figuairolles, notaire de Castelnaudary, il fut rendu une sentence arbitrale entre les consuls et les habitants de La Barthe, d'une part, et leur seigneur Bertrand de Fontaynes, d'autre part.

En 1490, Me Rossiche, notaire, retient les reconnaissances consenties en faveur de noble Bertrand de Fontaynes par ses vassaux de Belflou et de la Barthe.

Le 19 avril 1532, on voit que, faute de consuls, le bayle du Roi remplit ces fonctions dans le consulat de Cailhavel,

---

(1) B. de Carcassonne, mss. 1932.

(2) B. de Toulouse, mss. 634.

Digitized by Google

dont la seigneurie était possédée par les héritiers de Hugues de Buisson (1).

Le 16 mai 1541. noble Jean de Fontaynes rend hommage au Dauphin pour la seigneurie de Belflou (2).

En 1551, noble Pierre de Fontaynes, écuyer, seigneur de Belflou, rend hommage à la reine Catherine de Médicis, comtesse de Lauraguais ; pour ses seigneuries de La Barthe et de Belflou, lui appartenant en toute justice, haute, moyenne et basse, ainsi que pour les directes qu'il possédait, sans aucune juridiction, dans les consulats de Castelnaudary et d'Avignonet. Pour la seigneurie de Belflou, il devait être payé à chaque mutation du seigneur vassal une paire d'éperons dorés, évalués à la somme de 30 sous tournois, suivant l'accord fait par composition avec messire François de Valence, commissaire du Dauphin (3).

En 1554, il fut procédé à l'estime des terres du lieu de La Barthe. Le registre où cette estime est couchée fait partie des Archives Municipales de Belflou. La date a été ici rétablie, grâce à un document original.

Le 14 juin 1563, Pierre de Fontaynes, seigneur de Belflou, se fait représenter par procureur à la barre de la cour du sénéchal de Lauraguais (4).

Le 3 janvier 1564, par acte retenu par Me Hugonet, notaire de Caignac, les habitants de La Barthe prêtent serment de fidélité à noble Pierre de Fontaynes, seigneur dudit lieu et de Belflou.

L'année suivante, le même Me Hugonet, retient les reconnaissances consenties en faveur dudit seigneur par les habitants de La Barthe et Belflou.

Le 19 novembre de la même année, on trouve compris

---

(1) Arch. de l'Aude, série C., Recherches du Diocèse de St-Papoul.

(2) Arch. de la Haute-Garonne, A. 3.

(3) Arch. de l'Aude, B. 1982.

(4) Arch. de l'Aude, B. 1997, numéro provisoire.

Digitized by Google

dans le rôle des nobles, sujets au ban et à l'arrière-ban, noble Gaillard de Fontaynes, seigneur de Belflou. Il est imposé pour une somme de 17 livres 9 sous 8 deniers (1).

Le 2 septembre 1570, par acte retenu par Me Hugonet, notaire royal de Caignac, noble Guillaume, Pierre et Annibal de Fontaynes, fils de Pierre de Fontaynes, seigneur de Belflou et de La Barthe, se partagent trois métairies que leur père leur avait assigné pour leurs droits de légitime et « de prélégat ».

Le 2 août 1573, messire Pierre de Fontaynes, écuyer, seigneur de Belflou, teste devant Me Hugonnet, notaire à Caignac.

Le 8 mai 1581, Belflou est au pouvoir des huguenots dont le capitaine menace la ville de Castelnaudary, parce-qu'on tient prisonnier un de ses soldats avec qui il est en communication. Le conseil de la communauté délibère de le poursuivre avec l'aide du diocèse de Mirepoix (2).

Le 1er juillet 1593, devant Me Bernard Magrin, notaire de Montréal, furent retenus les pactes de mariage entre noble Antoine de Saint-Jean et de Thury et demoiselle Germaine de Fontaynes de Belflou, fille de N. (Pierre ?) de Fontaynes et de Gabrielle de Terssac de Montberaud.

Le 15 mai 1599, un arrêt prononce l'ouverture de la substitution de la place de Belflou en faveur de N..., conformément à une clause de substitution insérée dans le testament de N... de Fontaynes en...

Le 16 mars 1603, un acte de transaction est signé entre Raymond de Comenge, neveu de Blaise de Roquefort d'Arignac, héritier de Gabrielle de Fontaynes, d'une part et noble Pierre du Faur, sieur d'Encuns, marié en secondes noces à Anne de Fontaynes, d'autre part (3).

---

(1) Arch. de l'Aude, B. 1963.

(2) Archives mun. de la ville de Castelnaudary.

(3) Archives du Parlement d'Aix, B. 318.

Digitized by Google

Le même jour, par acte retenu par Me Coste, notaire de Salles, noble Pierre du Faur. sieur d'Encuns et de Nonus et sa femme, Anne de Fontaynes, délaissent à noble Guérin de Montfaucon les seigneuries de La Barthe et Fontaurie.

Le 6 octobre 1607, par un acte reçu par Me Raynier, notaire de Belpech, mademoiselle de At cède ses droits au sieur Guérin de Montfaucon, seigneur de La Barthe.

Le 19 août 1608, il intervint entre les mêmes une nouvelle transaction sur le même différend.

Le 16 juillet 1611, noble Guérin de Montfaucon reçoit le serment de fidélité de Bournet, consul du lieu de Labarthe, agissant au nom des habitants. Le serment fut prêté devant messire de Bertier, premier président au parlement de Toulouse.

Le 16 octobre 1617, Me Louis de Seyres, notaire de Loubens, reçoit les pactes de mariage de noble Pierre de Buisson (fils de Barthélemy), sieur de Cailhavel et de demoiselle Jeanne d'Antiquamareta, fille de Jacques et de Jeanne de Lort de Serignan (1).

Le 12 novembre 1642, Me Gibert, notaire de Beauteville, reçoit les pactes de mariage de noble Jean de Lanis, seigneur de Sainte-Camelle et de demoiselle Germaine de Montfaucon, sœur de noble Arnaud de M. ., seigneur de La Barthe et de noble André de M...

En 1643, un nouveau compoix du lieu de La Barthe est dressé par l'agrimenseur (géomètre) Lagarde.

Le 3 août 1668, Me Lasale, notaire de Lagarde, reçoit les pactes de mariage conclus entre noble Arnaud de Montfaucon de Rogles de Belflou et demoiselle Marguerite de Montfaucon de Rogles. Arnaud de Montfaucon testa le 18 avril 1673 devant Me Balaguier, notaire à Toulouse.

Le 19 mars 1674 Marguerite de Montfaucon reçoit de Germain Jammes, agrimenseur, quittance de la somme qui

(1) Arch. de l'Aude, B. 1988.

Digitized by Google

lui est due pour son travail d'arpentement de la terre de La Barthe. Le compoix de 1671, qui fait partie des archives communales fut dressé par ce géomètre sous le consulat de Germain Marty, et avec le consentement de noble Arnaud de Montfaucon, seigneur dudit lieu, mort au moment de ce règlement.

Le 10 septembre 1680, de Cassaigneau, commissaire du Roi, confirme un jugement rendu sur l'aveu et dénombrement de la seigneurie de La Barthe.

En 1643, une requête est présentée au seigneur évêque de Mirepoix par noble Marguerite de Montfaucon, dame de La Barthe, pour avoir permission de construire une nouvelle église au lieu de La Barthe, avec l'ordonnance dudit seigneur qui le permet et commet Me Sabatier, prêtre et curé de Rennes, pour choisir l'endroit. La dite commission, en date du 17 septembre 1683 avec le (procès-)verbal dudit sieur de Sabatier, est signée « d'iceluy », de madame de La Barthe et de M. Brives, prieur dudit La Barthe. Cet édifice fut ensuite bâti aux frais de la dame de La Barthe. La maison du prieur, joignant cette église, sert aujourd'hui de cuisine.

Le 16 juillet 1689, par un acte de protestation, noble Marguerite de Montfaucon, dame de La Barthe, signifie aux consuls de Belflou qu'elle n'entend point être comprise à l'imposition « surprise à Monseigneur l'Intendant », attendu que la Communauté ne doit pas la somme demandée.

Le 5 janvier 1690, par testament retenu par Me Barrière, notaire du Tilhet, Madame (Marguerite de Montfaucon de Rogles) de La Barthe, veuve et héritière de noble Arnaud de Montfaucon, seigneur de La Barthe, institue pour son héritier universel noble Odde-Joseph de Montfaucon de Rogles et de Sainte-Croix (1), son neveu, fils de noble Gabriel de

(1) PORTE : écartelé au 1er et 4 de gueules à un faucon d'argent sur une roche de même quart de Montfaucon ; au 2e et 3 d'or à trois chevrons du sable, qui est de Levis (d'Hozier).

Digitized by Google

Montfaucon, seigneur de Rogles et dame Marguerite de Voisins. Dans cette succession sont comprises les terres de Belflou et La Barthe.

En 1696, Jean-François Rougier, sieur de La Barthe (1), pour se conformer à l'édit royal de la même année sur la révision des blasons, déclare qu'il porte « d'argent à un « rosier de sinople, fleury de trois roses de gueules et nais- « sant d'un croissant de même pris en pointe, à un chef « d'azur chargé de trois étoiles d'or. »

En 1702, une saisie pratiquée à la requête de Pierre de Raymond, consul et collecteur d'Avignonet pendant l'année 1701, contre Anne de Vendomois de Saint-Arailhe nous fait connaître le nom de la famille noble qui possèdera les seigneuries de Belflou et de La Barthe jusqu'à l'époque de la Révolution française (2).

Cette saisie, faite pour défaut de paiement de tailles qui s'élèvent à 237 livres 13 sous 2 deniers, frappe la métairie de Carbonnières, appelée anciennement Falcairoux, avec le moulin pastelier qui en dépend et un bloc de terres ayant ensemble 32 sétérées, 2 quartérées, le tout situé dans le consulat d'Avignonet.

En 1815, N... de Vendomois de Fontaynes se montrera un des plus ardents royalistes de notre département. Plus tard, on le retrouvera juge de paix du canton de Salles-sur-l'Hers.

La date de l'établissement des consulats de Belflou, La Barthe et Cailhavel ne nous est pas connue. Le Saisimentum ne les mentionne pas ; néanmoins leurs noms figurent dans l'état des lieux qui, en 1553, ressortissaient de la judicature et du comté de Lauraguais.

En 1246, il est question de la localité de Caillavel dans une déposition faite devant les inquisiteurs (3).

---

(1) Arch. de l'Aude, B. 2160.
(2) B. de Toulouse, mss. 609.
(3) Arch. de l'Aude, Série C. Subsides du Diocèse de Saint-Papoul.

Digitized by Google

En 1394, ce même lieu est imposé sur la valeur de un feu (1).

En 1818, la population de Belflou est de 428 habitants, répartis entre 149 maisons (2). En 1878, elle tombe à 287 habitants, pour n'être, en 1887, que de 260 habitants.

MOLLEVILLE

(Molivilla (1272) — Moulovillo (1533))

Armes : d'or à un cerf de gueules chargé au pied d'un olivier de sinople sur une terrasse de même, et un chef d'azur chargé d'une étoile d'argent, accosté de deux coquilles d'or (d'Hozier).

Ce village est surtout connu en France par le nom de son dernier seigneur. Bertrand de Molleville (Antoine-François), ministre de la marine sous Louis XVI, né en 1744 à Toulouse, et décédé en 1818. Son cœur, ainsi que celui de son épouse, sont renfermés dans une chapelle située à 100 mètres du village. Elle était encore, dans le siècle dernier, la propriété de son fils, le marquis de Molleville.

Construite à la même époque que le château, vers 1700, elle appartient aujourd'hui à la famille de Fumel. Une légende nous apprend qu'il y avait, près de la chapelle, une statue de la Vierge et une fontaine, dont l'eau opérait des guérisons miraculeuses. De nombreux pélerins venaient des environs, et trouvaient la guérison de leurs fièvres en buvant de son eau dans laquelle ils pulvérisaient un peu de la dite statue, qui renouvelait sans cesse ses pertes.

---

(1) Archives de l'Aude, Subsides de Saint-Papoul.

(2) Baron Trouvé, les Etats du Languedoc.

Digitized by Google

Dès le milieu du XIII[e] siècle, le lieu possédait des consuls au nombre de trois, d'après l'acte du *Saisimentum*

En 1378, comme en 1394. il est imposé sur le nombre de deux feux (1).

En 1533, dans les *Recherches du diocèse de Saint-Papoul*, concernant la communauté de Molleville, Claire de Chaussenoux, seigneuresse de Villelisses, arrière-petite-fille d'un Capitoul de Toulouse (ARMES : coupé de gueules et d'argent à 3 roses de pourpre, posées 2 et 1. — Roschach), est dame du lieu, dont elle possédait toutes les juridictions, haute, moyenne et basse, suivant l'aveu qu'elle en fit, en 1551, à la Reine de Médicis, comtesse du Lauraguais (2).

A l'époque des Recherches, Claire de Chaussenoux n'y possédait qu'une maison et des terres toutes roturières. D'ailleurs le village, entouré de deux faubourgs l'un au cers, l'autre au marin, ne se composait que de quatorze maisons dont certaines étaient occupées simultanément par plusieurs propriétaires.

Dans les faubourgs, on relève des maisons surtout à usage d'exploitation rurale. appelées *Bordes*. D'autres prennent le nom d'*hostals*. L'une d'elles possède un haras avec aire ou sol pour faciliter les saillies des juments et ânesses (*Ung hostal am yera et salhidas et sas asynas*).

Puis, elles nous apprennent qu'il y avait un moulin à moudre le pastel, culture très pratiquée dans le Lauraguais dont elle fit la richesse depuis le commencement de la guerre de Cent Ans jusqu'à l'introduction de l'indigo (fin du XVII[e] siècle).

Dans le Cammas des Rancoules, aujourd'hui hameau du

---

(1) *Recueil des Ordonnances des Rois de France.* — Arch. de l'Aude. Série C. Subsides du diocèse de Saint-Papoul.

(2) Arch. de l'Aude. Série C. Recherches du Diocèse de Saint-Papoul. — B. 1982.

Digitized by Google

même nom, noble Simon d'Arnave d'Hornollac, y tenait une *motte* ou élévation pour moulin.

Quoique ce village n'offrît pas de grandes ressources militaires ou stratégiques, on le voit occupé, en 1587, par le capitaine catholique Le Roy La Roquette (1). Un peu avant cette époque, on trouve que Jean Bertrand, capitoul de Toulouse en 1577, était seigneur de Molleville (2).

A Jean succéda François Bertrand, conseiller au Parlement de Toulouse, qui fut délégué par ses collègues pour présider à la démolition des fortifications du Mas-Saintes-Puelles. Il rencontra dans ce mandat de grandes difficultés. Ses ordonnances n'étant pas exécutées, le Parlement enjoignit à tous les consuls du Lauraguais de fournir dans les *trois jours* le nombre de travailleurs et pionniers avec outils, instruments et vivres nécessaires et avec un nombre suffisant de soldats pour garantir leur sûreté pendant les travaux de démolition (3).

Le 27 juillet 1670, Simon Bertrand et son fils François ayant fait preuve filiative depuis François Bertrand, capitoul de Toulouse en 1531, furent confirmés dans leur noblesse par M. de Bezons, intendant du Languedoc (4).

En 1760, on voit Marc-Antoine de Bertrand, marquis de Montesquieu, accorder des provisions à Me André Serres, avocat en Parlement, pour exercer la charge de juge ordinaire de ses seigneuries de Molleville et Sainte-Camelle. Ce fut le père du ministre de Louis XVI (5).

Cette maison portait : d'or, au chevron d'azur, chargé de

(1) Arch. de l'Aude. Série C., Assiette du diocèse de Saint-Papoul, 1587.

(2) Nobiliaire Toulousain, par Brémond.

(3) Arch. de la Hte-Garonne, B. 421 (aux archives du Parlement).

(4) Nobiliaire Toulousain, par Brémond.

(5) Arch. de l'Aude, B. 2207.

Digitized by Google

trois fleurs de lys d'or accompagné de 3 roses de gueules, posées 2 et 1. Devise : *Dux Philippus mihi*, en mémoire de ce que Philippe de Valois leur donna les fleurs de lys. (Nobiliaire Toulousain). D'Hozier lui attribue, en 1696, les mêmes armes de la Communauté de Molleville, rapportées plus haut.

MAS-SAINTES-PUELLES

(Mansus-Sanctarum-Puellarum)

Armes : inconnues.

« Qui ba al mas, né tourno pas. » Pourquoi ceux qui vont au Mas n'en reviennent pas, on ne peut pas trop le dire avec preuves à l'appui. Toute explication serait certainement insuffisante, car le même dicton est très fréquemment énoncé ailleurs, par exemple au Mas-Cabardès, où les habitants se plaisent à le répéter à l'étranger qui vient les visiter.

On se demande aussi si le surnom de Saintes-Puelles donné au Mas dès la plus haute antiquité, malgré l'autorité de Catel qui le nomme Recaudum, a été bien mérité par cette localité.

Il est vrai qu'elle offrit l'hospitalité aux Saintes Puelles, filles du roi de Huesca, dont la légende a été très bien dite dans notre Bulletin (Tome V, page 9 et seq.) par notre éminent secrétaire, M. Louis Chartier, (Rapport sur l'excursion du 23 avril 1893 à Villeneuve-la-Comptal et au Mas-Saintes-Puelles). Il est encore vrai que son église paroissiale, dédiée alors à Saint Pierre, fut donnée par Charlemagne à ses habitants (1).

De même, plus tard, vers la fin du XIII[e] siècle, on voit les

(1) Arch. de l'Aude. Mss. Hennet de Bernonville, f° 46.

Digitized by Google

frères ermites de l'ordre de Saint-Augustin y fonder un couvent, qui reçoit pendant plusieurs siècles des legs de pieux testateurs (1).

Dans le territoire de cette commune se trouvaient encore l'ancienne église paroissiale de Sainte-Marie de Quiders, dont l'emplacement est indiqué par le domaine de Quiriès ; le décimaire de Saint-Jean de Cartels où l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem possédait de nombreuses censives et plusieurs droits de directe.

En outre, il existait dans le territoire un bénéfice ecclésiastique connu sous le nom de prieuré du Mas-Saintes-Puelles.

Les habitants avaient donc toute facilité pour suivre le service divin. Dans ces conditions, il semble que son surnom de Saintes-Puelles devrait noter une population sinon très religieuse au moins très catholique. Il n'en a rien été. La population a pu être très religieuse, mais à travers tous les siècles et dès l'origine du Mas, elle est en constante révolte contre l'autorité royale ou contre le dogme catholique et romain. Pendant la Croisade, elle est constamment réputée pour être un foyer de manichéisme. Les inquisiteurs y reçoivent de nombreuses dépositions. Plus tard, dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, elle devient la principale place des Huguenots dans la partie du Lauraguais qui a servi à la formation du département de l'Aude.

Lors de la révolte du duc de Rohan (1622 et 1628), elle se déclare en sa faveur et lui fournit à la fois des subsides et des hommes. D'abord assiégée par le duc de Joyeuse, le 3 septembre 1575 (2), puis le 10 juillet 1586 (3), elle résiste victo-

---

(1) Arch. de l'Aude : Dossier de la Confrérie Notre-Dame de Fanjeaux. — Etude de Saint-Papoul.

(2) De Barrau : Documents généalogiques.

(3) Arch. Mun. de Castelnaudary.— Ch. Pradel, Mémoires de Gaches; — Journal de Faurin.

Digitized by Google

rieusement et non sans gloire à ses attaques. Brûlée le 2 juillet 1622 par le roi Louis XIII, puis rasée suivant arrêt de la cour du parlement de Toulouse, en date d'août de la même année par les ordres du conseiller Bertrand de Molleville (1), elle renaît de ses ruines plus prospère qu'auparavant.

Elle devient alors obéissante au roi de France qui y possédait toutes les justices et fidèle au culte catholique. En voici les preuves :

La reine Marguerite, comtesse du Lauraguais, avait consenti à la vente de cette place, le 3 mai 1607, à demoiselle Jeanne de Lignerac (2).

Les habitants protestent aussitôt, et prétendent que seul le roi possédait, comme héritier de Jeanne de Toulouse, le droit d'aliéner les biens seigneuriaux, dépendants du comté de Toulouse.

Il est certain qu'il fut fait droit à cette protestation, car un arrêt du parlement, en date du 22 avril 1611, en autorisa le rachat par les habitants (3).

D'autre part, on lit dans le procès-verbal, extrait du registre des baptêmes, mariages et décès tenu par le recteur Doumerc, ce qui suit :

« *Te Deum.* — L'hérésie de Calvin ayant, en 1564, infecté « la paroisse du Mas de Saintes-Puelles, il n'y resta pas un « catholique, et toutes ses églises ayant été en même temps « démolies par ces hérétiques, le service divin y cessa « jusques en 1622, que le lieu ayant été brûlé, les princi- « paux huguenots l'abandonnèrent ; les autres, dans la suite « du temps, ou ont quitté la paroisse, ou sont rentrés sincè- « rement dans l'église. De sorte qu'à la fin de cette année, « mil sept cent deux, il n'y a pas aucune personne dans

(1) Arrêt du Parlement de Toulouse, B. 421, f° 108.
(2) Arch. du Parlement de Toulouse, B. 270, f° 407.
(3) Arch. du Parlement de Toulouse, B. 295, f° 259.

Digitized by Google

« cette paroisse du Mas-Saintes Puelles, qui ne soit vérita-
« blement catholique ; mais comme c'est un effet de la pure
« miséricorde de Dieu qu'on ne sçaurait assez reconnaître,
« M. Pomés, official et grand vicaire de messire François
« de Barthelemi de Grammont, a ordonné de chanter un
« *Te Deum*, pour rendre à Dieu des actions de grâces publi-
« ques d'une si grande faveur et prier sa divine Majesté de
« fortifier la foy de ceux qui composent cette paroisse et la
« préserver à l'avenir de toute hérésie. Ce que nous. Joseph
« Domerc, curé du dit lieu du Mas-Saintes-Puelles, aurions
« fait, ce jourd'hui, dix et neuf novembre mil sept cent
« deux, assisté de la communauté des religieux de la Mercî
« dudit Mas-Saintes-Puelles, et de maître Jean Chambaut,
« prébandier et vicaire de Castelnaudary. En mémoire de
« quoy, les dits an, jour, j'ai signé avec les religieux de la
« Merci et le dit Jean Chambaut... »(1).

En 1702, il n'y avait plus au Mas-Saintes-Puelles que des religieux appartenant à l'ordre de la Merci, fondé au XIII^e^ siècle par Saint-Pierre de Nolasque que certains auteurs font naître dans cette localité, tandis que d'autres attribuent cet honneur à Saint-Papoul. Il ne rentre pas dans notre plan de discuter cette question qui a séduit beaucoup d'érudits.

Le Mas-Saintes-Puelles aurait encore vu naître Bernard du Rosier, illustre professeur de droit et grand prélat, qui a occupé le siège archiépiscopal de Toulouse de 1451 à 1474. (Armes : de gueules à une bande d'or chargée de 3 roses de gueules à la bordure d'or, chargée de 8 roses de gueules. — Abbé Cayre.) (2)

De toutes les ruines amoncelées dans ses murs par la guerre étrangère et par la guerre civile, il ne reste plus

(1) Arch. Mun. Registres paroissiaux.

(2) Histoire des Evêques et Archevêques de Toulouse.

Digitized by Google

debout que quelques pans de murailles de l'ancienne église paroissiale contigue à l'église moderne qui est dédiée aux Saintes-Puelles.

L'évêque et le chapitre de Saint-Papoul ainsi que le prieur du Mas-Saintes-Puelles en étaient codécimateurs chacun pour un tiers.

L'évêque était le collateur de la Rectorerie qui portait, en 1494, un revenu de quatre cents écus (1).

Parmi les recteurs du Mas-Saintes-Puelles, nous relevons les suivants :

1566 et ante. — Pierre Sabatier.
1566, 10 avril. — Raymond Sabatier.
1626-1630. — Hugues de Donadieu.
1679-1708. — Joseph Domerc.
1718. — Raymond Demarc.
1786. — N. Laroque,

Parmi les prieurs du Mas-Saintes-Puelles dont le bénéfice était à la collation de l'abbé de Saint-Thibéry (Bénédictins), nous relevons les suivants :

1195. — Guillaume Palaysin.
1426 (vel ante). — Stoldus de Passis.
1317. — N. qui paya au pape un subside de 160 tournois pour cause de son prieuré.
1343. — Géraud d'Aigrefeuille, pourvu vers cette date.
1345. — Le prieur du Mas-Saintes-Puelles, chapelain du pape (probablement le précédent).
1565 (15 nov.). — Géraud Villeroux.
1613 (8 août). — Guillaume Pélissier, célèbre docteur régent de l'Université de Toulouse.
1630. — Etienne Potier de la Terrasse.

(1) Arch. de l'Aude, G. 91.

Digitized by Google

1684-1694. — Noble Henry de Baynaguet.
1734-1738. — Dom Jean-Pierre de Lespare.

Dans le nombre de ses seigneurs justiciers, nous relevons :

1272. — Le roi de France.
1550. — La reine Catherine de Médicis.
1600. — La reine Marguerite de Valois.
1607. — Jeanne de Lignerac.
1610 à 1789. — La communauté.

Parmi les seigneurs directs : l'Ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, 1100-1789 ;— Arnaud de Villeneuve, 1253(1) ;— Noble Jehan de Séguier, 1560 ; — Me Jehan de Salleneufve, en qualité de mari de demoiselle Marguerite de Séguier, 1560 ; — Me Paul de Rieux, conseiller à la cour du sénéchal de Lauraguais, 1567;— Guillaume de Rieux, vaillant capitaine huguenot, fils de Guillaume, 1573 ; — Noble François de Molleville, 1678 ; — Les Prêtres du Séminaire de Belpech, vers 1745 ; — Me Jean-Guillaume Domerc, notaire royal de Labastide-d'Anjou, 1764 ; — Messire Jean-François de Guilherny, procureur pour sa Majesté en la cour du sénéchal de Lauraguais.

Cette commune possède dans son territoire, qui appartient aux terrains tertiaires (molasse gypsifère de Castelnaudary), des carrières de plâtre qui occupaient naguère à peu près vingt ouvriers Le plâtre n'en paraît recherché que par les agriculteurs qui l'emploient avec succès, comme engrais chimique, surtout dans les cultures fourragères à base de légumineuses. On aperçoit ces carrières en traversant en chemin de fer le territoire de la commune.

---

(1) A la même époque vivait Arnaud de Villeneuve, savant chimiste français (1238-1314).

Digitized by Google

Sur les hauteurs et du côté sud, la crête des collines est formée par les couches lacustres de Villeneuve-la-Comptal et du Mas-Saintes-Puelles, où l'on rencontre surtout comme fossiles le *Cyclostoma formosa* et le *Lophiodon Isselense*.

De nombreux auteurs s'étant occupés de cette localité, parmi lesquels nous citerons notamment Hennet de Bernonville (Mélanges sur l'Evêché de Saint-Papoul); Jacques Gaches, dans ses Mémoires; Faurin, dans son Journal; Dom Vaissette, dans l'Histoire du Languedoc, etc., on pourra les consulter pour connaître les principaux faits historiques qui ont donné, surtout pendant les guerres de religion, une certaine illustration à cette place.

Digitized by Google

INDEX DES MANUSCRITS

Archives du parlement d'Aix, série B.; — Arch. des Basses-Pyrénées, série E.; — Arch. du Tarn, s. C.; — Arch. du Tarn-et-Garonne, fonds d'Armagnac, s. A.; — Arch. de la Haute-Garonne, s. A, C, E, G, H ; — Arch. du Parlement à Toulouse, s. B ; — Arch. Notariales à Toulouse, dossiers lettre R et divers ; — Arch. du Capitole à Toulouse, s. AA, registres mortuaires : — Arch. nationales à Paris X^{1V}, fonds du Languedoc et divers ; — Arch. de l'Aude, s. B, C, G, H ; — Arch. Municipales de la ville de Castelnaudary ; — Arch. Mun. de la commune de Villeneuve-la-Comptal ; — Arch. Mun. de la c. de Fendeille ; — Arch. Mun. de la c. de Marquein ; — Arch. du Château de Roquecourbe (Aude) ; — Arch. de l'Evêché de Carcassonne ; — Arch. du Greffe du tribunal civil à Castelnaudary ; — Arch. de M. Tristan de Ferluc à Caudiès, Généalogie de la maison du Vivier : — Librairie Lamorelle à Toulouse, Généalogie de la maison du Pont de Bay-sur-Bay et de Roquefort ; Registre des Pénitents Bleus de Toulouse : — Etude de Salles-sur-l'Hers ; — Et. de Saint-Papoul ; — Et. de Villasavary ; — Bibliothèque municipale de Carcassonne ; — Bibl. mun. de Toulouse : — Bibl. Nationale (B. N.), à Paris.

Digitized by Google

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Les Olim. Collection de la Bibliothèque Nationale ; — Gallia Christiana, tome XIII : — Du Mège, Archéologie pyrénéenne ; — Histoire du Languedoc, édition Privat, tomes divers ; — G. Jourdanne : Littérature populaire et traditions légendaires de l'Aude ; — Lafaille, Annales de Toulouse ; — d'Arbois de Jubainville, Recherches sur l'origine de la propriété foncière ; — A. C.-P. (Cornet-Peyrusse), Armorial général du département de l'Aude ; — Général Moline Saint-Yon, Histoire des Comtes de Toulouse ; — Recueil des ordonnances des rois de France, tome VI ; — Dictionnaire Moreri ; — Ch. Pradel, Mémoires de Jacques Gaches ; Journal de Faurin : — Brémond, Nobiliaire toulousain ; — Mahul, Cartulaire du diocèse de Carcassonne : — C. Barrière-Flavy : Le Testament d'Arnulphe de Montesquieu : — O. Gilvy et de Bourrousse de Laffore, Nobiliaire de Guyenne et Gascogne ; — d'Aubaïs, Pièces fugitives ; — Baron de Rivières, Epigraphie albigeoise : — H. Crozes, Monographie de la cathédrale Sainte-Cécile d'Albi ; — Th. Besséry : Monographie de la commune de Lavalette et Cambounès ; — Sceaux de Clérembault, Collection de la bibliothèque nationale : — Inventaire des archives du Tarn ; — P. Anselme, Généalogies ; — Revue du Tarn ; — Du Bourg, Histoire du grand prieuré de Toulouse ; — Ch. Laisné, Généalogie de la maison de Lordat ; — de Barrau, Documents historiques et généalogiques sur les familles et les hommes les plus remarquables du Rouergue ; — Th. Marty, Recherches sur Montpézat et Roquefort des Corbières ; — Ch. Portal, Etat-civil de Castelnau-de-Brassac ; — Abbé Douais, Livre du

Digitized by Google

Prévôt ; — Inventaire des Archives municipales de Narbonne, série AA.; — La Roque, Liste des Chevaliers de Malte;— E. de Teule, Annales de Prouille;— La Pijardière, Chroniques du Languedoc ; — Jean-Paul Laurent, Répertoire des Archives communales des cantons de Castelnaudary et de Salles-sur l'Hers ;— Baron Trouvé, Les Etats du Languedoc ; — Abbé Duclos : Histoire des Ariégeois (Nobiliaire par Laffon de Sentenac) ; — J. de Lahondès, Annales de Pamiers ; — Abbé Cayre. Histoire des Evêques et Archevêques de Toulouse ; — Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude.

N. B. — *Voir pour la Table des noms de personnes et de lieux à la fin du* Bulletin.

Digitized by Google

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

Notes et Travaux Scientifiques

Digitized by Google

Digitized by Google

CATALOGUE

DES

INSECTES COLÉOPTÈRES

TROUVÉS JUSQU'A CE JOUR

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AUDE

Par M. Louis GAVOY

CINQUIÈME PARTIE

CURCULIONIDÆ

OTIORRHYNCHINI

OTIORRHYNCHUS *Germar.*

meridionalis GYLL. — Répandu dans les parties chaudes et tempérées du département. En mai et juin on le trouve, le jour, sommeillant sous les pierres, les mottes et les feuilles mortes. La nuit tombée, il monte spécialement sur les plantes de la famille des Jasminées, Lilas, Troëne, Olivier, etc., où ses attaques se manifestent par des dentelures régulières pratiquées sur le bord des feuilles.

La Malepère ! Parc de St-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne, à l'Ile, à St-Jean ! Montolieu ! Fajac-en-Val ! Narbonne (*V. Mayet*).

auropunctatus GYLL. — Commun dans les régions élevées du département, à partir de 1000 mètres, en battant les arbustes ou en tamisant les mousses.

Forêts de Nébias, de Callong, des Fanges ! Vallée du Rebenty ! Reboisements de l'Estagnol, près d'Arques ! Forêt de la Loubatière ! Pic de Nore ! Belcaire, en battant les sapins (*V. Mayet*).

pyrenæus GYLL. — Régions élevées du département, en battant les arbustes.

Camurac, Puivert (*V. Mayet*). Mazuby, en battant des hêtres !

morio F., **unicolor** HERBST. — En battant des arbustes.

Mazuby, 2 exemplaires ! Belcaire, Camurac et tout le pays de Sault. Commun dans les pâturages élevés, sous les pierres (*V. Mayet*).

rugosostriatus GOEZE, **scabrosus** MARSH.— Assez commun sur les arbustes et les plantes basses. Sur la vigne, d'après Ch. Marquet.

Mazuby ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne, à l'Ile et au bois de Serres ! Saint-Julien-de-Briola ! Montolieu ! Mont Alaric !

Digitized by Google

ligneus OL. — Commun sous les pierres, un peu partout, et sous les détritus d'inondation.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne, collines à l'Est de la Cité, bords du Fresquel ! Narbonne ! La Franqui !

coronatus STIERL. — Carcassonne, collines à l'Est de la Cité, un exemplaire sous une pierre !

alpinus RICHTER, **monticola** GERM.— Sous les pierres. Pas rare. Camurac (*V. Mayet*).

singularis L., **picipes** F. — Très commun dans tout le département, plaine et surtout montagne.

impressiventris FAIRMAIRE. — En battant des arbustes. Peu commun.

Mazuby !

sulcatus F. — Sur la vigne et diverses plantes. Pas très rare. Castelnaudary (*Savin*).

rugifrons GYLL. — Mazuby, 2 exemplaires !

Arammichnus des Gozis.

cribricollis GYLL.— Plusieurs fois cette espèce a été trouvée par nous sous des pierres au pied des vieux remparts de la Cité de Carcassonne. Comme beaucoup d'espèces du genre, elle est nocturne.

Saint-Julien-de-Briola !

juvencus GYLL., **tomentosus** GYLL. — Cette espèce est commune à Cette, à Agde et à Béziers dans le sable des dunes maritimes, au pied de diverses plantes, spécialement de l'*Anthemis maritima*. Elle doit se trouver dans les dunes de Lanouvelle et de Leucate.

CŒNOPSIS *Bach*.

Waltoni BOHM. — J'ai trouvé un exemplaire de cette jolie espèce en tamisant des mousses rapportées de la forêt de la Loubatière, en septembre.

PERITELUS *Germar*.

nigrans FAIRMAIRE. — Commun dans le département, partout où croit le *Genista scorpius*.

hirticornis HERBST. — Sur diverses plantes. Assez commun.

Vallée de l'Orbiel, Mas-Cabardès ! Pradelles-Cabardès ! Vallée de l'Argent-Double, Citou, Caunes !

senex BOHM. — Très commun dans toute la basse vallée de l'Aude, sur diverses plantes.

Digitized by Google

sphæroides Germ., **griseus** Ol. — Très commun dans presque tout le département, sur les plantes et les arbustes. Nuisible à la vigne, dont il ronge les jeunes bourgeons, dans certaines localités.

noxius Bohm. — Je rapporte avec doute à cette espèce un exemplaire recueilli à l'île Sainte-Lucie, aux environs de la maisonnette du garde-barrière.

flavipennis Duval, **subdepressus** Muls. — Sur le *Genista scorpius*.

Narbonne (*Marquet*).

PHYLLOBIUS *Schœnherr.*

piri L. — Commun dans presque tout le département, au printemps, sur les saules et l'aubépine en fleurs.

betulæ F. — Commun sur le saule marsault, le prunellier sauvage, en mai-juin.

Fourtou ! Clermont-sur-Lauquet ! Saint-Julien-de-Briola ! Puginier ! Pic de Nore !

pomonæ Ol. — Très commun partout sur le saule, l'osier, au printemps.

La variété **cinereipennis** Gyll. est aussi commune que le type.

viridiæreis Laich., **uniformis** Marsh. — Avec le précédent, moins commun.

BRACHYDERINI

POLYDRUSUS *Germar.*

Chærodrys Duval.

setifrons Duval. — Sur divers arbustes, principalement le chêne-vert, presque toute l'année. Pas rare.

Pradelles-Cabardès !

Metallites Germar.

marginatus Steph., **Iris** Gemm. — Sur le genêt à balais. Assez commun au printemps.

La Malepère ! Mas-Cabardès !

globosus Gyll., **Javeti** Desbr. — En fauchant dans les prés ou sur les collines ensoleillées, couvertes de graminées et d'Héliantbèmes. Commun dans presque tout le département.

Eudipnus Thomson.

mollis Stroem, **micans** F. — Sur les saules, au printemps.

Albières (*Bédos*)

Digitized by Google

sericeus SCHALL. — Commun partout, sur les saules, les noisetiers ; plaine et montagne.

Vallée du Rebenty ! Forêt des Fanges ! Vallée du Rialsesse ! La Malepère ! St-Julien-de-Briola ! Carcassonne, à l'Ile ! Forêt de la Loubatière ! Vallée de l'Orbiel ! Caunes ! Mont Alaric !

Eustolus Thomson.

impressifrons GYLL. — Commun partout, sur les haies vives, le saule, l'osier, au printemps ; plaine et montagne.

cervinus L. — Commun partout, sur le saule, le chêne, le noisetier.

Polydrusus i. sp.

tercticollis DEGEER, **undatus** F. — Albières (*Bédos*).

prasinus OL., **planifrons** GYLL. — Pas rare dans la région montagneuse, sur le chêne, le saule, le noisetier.

Vallée du Rebenty ! Forêt des Fanges ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Montagne-Noire ! Labastide-en-Val !

Tylodrusus Stierlin.

pterygomaticus BOHM. — Sur les saules, les osiers, au printemps. Pas commun.

La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Carcassonne, bords de l'Aude !

corruscus GERM. — Répandu dans presque tout le département, sur le saule.

Vallée du Rebenty ! Forêt des Fanges ! Saint-Julien-de-Briola ! Carcassonne, bords de l'Aude !

SCIAPHILUS *Stephens*.

Chiloneus Schœnherr.

asperatus BONSD, **muricatus** F. — En fauchant, sur les plantes basses. Rare.

Puivert (*Valéry Mayet*). Vallée du Rebenty ! Forêt de la Loubatière (*Morel*).

Pleurodirus Chevrolat.

carinula OL. — Environs de Narbonne, Fontfroide, sur *Erica arborea* (*Valéry Mayet*).

Fairmairei KIESW. — Sur les bruyères, en mai-juin. Pas rare.

La Malepère ! Fontfroide !

Digitized by Google

BRACHYSOMUS *Stephens.*

Platytarsus Schœnherr.

hirtus BOHM., **setulosus** BOHM. — Carcassonne, sous les détritus aux bords de l'Aude ! La Loubatière, sous les mousses ! Rare.

FOUCARTIA *Duval.*

Cremierei DUVAL. — En fauchant sur les collines gazonnées. Assez commun.

Clermont-sur-Lauquet ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

BARYPITHES *Duval.*

Exomias Bedel.

pellucidus BOHM. — Sous les mousses. Pas commun.

Forêt de la Loubatière !

Companyoi BOHM. — En fauchant sur les plantes basses. Pas commun.

Mont Alaric, entre Floure et Monze, rive droite de la Bretonne !

araneiformis SCHRANCK. — Environs de Coudons, en tamisant des mousses, 1 exemplaire !

OMIAS *Schœnherr.*

conclinus BOHM. — Commun sous les pierres, dans les endroits secs.

Carcassonne, à La Fajolle, collines à l'Est de la Cité ! Lespinassière ! Ile Sainte-Lucie !

STROPHOSOMUS *Stephens.*

coryli F. — Commun partout en montagne, sur le hêtre, le chêne. On le prend aussi en tamisant les mousses dans les bois.

Desbrochersi TOURN. (1) — Commun sur le hêtre et le chêne.

Forêt de la Loubatière !

Neliocarus Thomson.

faber HERBST. — Laprade, dans la Montagne-Moire, 1 exemplaire !

retusus MARSH. — Saissac, dans la Montagne-Noire, 2 exemplaires !

sagittiformis DESBR. — Pas rare en mai-juin, sur les bruyères et le *Cistus Monspeliensis*

Fontfroide, environs de Narbonne !

---

(1) Le Catalogue Reitter place cette espèce en synonymie avec *S. capitatus* Degeer, *obesus* Marseul ; nous la considérons, au contraire, comme valable. Chez le *S. capitatus* les élytres présentent une série de soies implantées sur *chaque strie seulement*, tandis que chez *S. Desbrochersi* ces soies existent *sur les stries et sur les interstries*.

Digitized by Google

STROPHOMORPHUS *Seidlitz.*

porcellus Schœnh., **hispidus** Bohm. — Sous les pierres, dans les endroits arides. Quelquefois aussi parmi les détritus d'inondation. Pas commun.

Couiza ! La Malepère ! Saint-Julien de-Briola ! Carcassonne ! Trèbes !

BRACHYDERES *Schœnherr.*

lusitanicus F. — Forêt de Carcanet, sur les confins de l'Aude et de l'Ariège, 1 exemplaire ! Fontfroide, très commun, fin mai, sur le pin maritime (*V. Mayet*).

incanus L. — Commun sur les pins à Fontfroide, environs de Narbonne !

pubescens Bohm. — Commun partout sur les pins et les chênes.

Alet ! Environs de Saint-Hilaire ! La Malepère ! Mas-Cabardès ! Pradelles-Cabardès ! Caunes ! Mont Alaric ! Fontfroide !

Var. : **cribricollis** Fairm. — Avec le type.

SITONA *Germar.*

gressorius F. — Sur le genêt épineux. Pas très rare.

Environs de Narbonne.

griseus F. — Carcassonne, sur le *Genista scorpius* ! La Franqui, au pied des *Ononis !*

regensteinensis Herbst. — Commun dans tout le département, sur le genêt à balais.

cambricus Steph. — En fauchant dans les prairies.

Carcassonne, 1 exemplaire ! Lespinassière, 1 exemplaire !

crinitus Herbst. — Très commun dans tout le département, en fauchant ou en battant les plantes basses.

tibialis Herbst. — Très commun dans tout le département, sur *Sarothamnus scoparius* et *Ulex europæus*.

La variété **ambiguus** Gyll. se trouve fréquemment avec le type.

hispidulus F — Très commun dans tout le département, en fauchant dans les prairies.

La variété **tibiellus** Gyll. se rencontre parfois avec le type.

Fourtou ! Puginier !

punctifollis Steph. — Assez commun sur diverses légumineuses.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Coteaux de Gourgounet, près Cazilhac ! Limousis ! Durban !

flavescens Marsh. — En fauchant dans les prés et en battant les arbustes dans les régions montagneuses. Pas rare.

Digitized by Google

Gesse ! Labastide-en-Val ! Saint-Julien-de-Briola ! Limousis !

La variété **cinnamomeus** ALLARD est assez commune dans les parties les plus élevées de la Montagne-Noire, sur le prunellier et divers autres petits arbustes.

callosus GYLL. — J'ai pris plusieurs exemplaires de cette espèce sur le parapet du Pont-Neuf, à Carcassonne.

humeralis STEPH. — Commun dans tout le département, en fauchant ou en battant les plantes basses. Sur la luzerne (*Medicago sativa*)

gemellatus GYLL. — Sur les genêts. Rare.

Salvezines ! Carcassonne !

lineatus L. — Très commun dans tout le département.

ononidis SHARP. — Assez commun sur diverses plantes.

Carcassonne !

sulcifrons THUNB. — Pas rare sur les genêts, dans la partie montagneuse du département.

Bugarach ! Forêt des Fanges ! Fourtou ! Rennes-les-Bains !

TRACHYPHLŒUS *Germar.*

scabriculus L., ♀ **spinimanus** GYLL. — Sous les pierres, sur les coteaux arides et parmi les détritus d'inondation Assez commun.

Carcassonne !

bifoveolatus BECK, **scaber** AUCT. — Comme le précédent. Commun.

Carcassonne ! Trèbes ! Forêt de la Loubatière, mousses !

aristatus GYLL. — Comme le précédent. Commun.

Carcassonne !

CNEORRHINI

LIOPHLŒUS *Germar.*

tessellatus MÜLLER. — Sur le lierre, au premier printemps. Commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Narbonne (*Marquet*).

GEONEMUS *Schœnherr.*

flabellipes OL. — Commun dans les parties chaudes du département, sur les buis, le genêt épineux, les cistes, le chêne.

Alet ! La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Collines de Gourgounet,

Digitized by Google

près Cazilhac ! Sallèles-Cabardès ! Caunes ! Durban ! Fontfroide ! Mont Alaric ! Saint-Julien-de-Briola ! Collines de La Clape, près Narbonne ! Tuchan, où il est très nuisible à la vigne (*Dr Courrent*).

BARYNOTUS *Germar.*

sabulosus OL., **pyrenæus** BRIS. — Pic d'Ourthizet, sous les pierres ! Environs de Coudons !

squamosus GERM. — Haute vallée de l'Aude, un exemplaire sous une pierre.

umbilicatus DUF. — Forêt des Fanges, un exemplaire sous une pierre.

TANYMECINI

THYLACITES *Germar.*

fritillum PANZ. — Sous les pierres, sur les coteaux arides. Rare. Carcassonne, collines à l'Est de la Cité ! Limousis !

lapidarius GYLL., **depilis** FAIRM. — Comme le précédent. Rare. Carcassonne !

Guinardi DUVAL. — Même habitat que les précédents. Plus commun.

Carcassonne, coteaux à l'Est de la Cité ! Villemaury, près Cazilhac ! Conques ! Limousis ! Mont Alaric ! Fontfroide !

CHLOROPHANUS *Germar.*

viridis L. — Commun dans tout le département, sur les saules, au printemps.

TANYMECUS *Schœnherr.*

palliatus F. — Commun dans tout le département, sur les saules, les carduacées, les plantes basses. Aussi sur les chemins.

BRACHYCERINI

BRACHYCERUS *Olivier.*

algirus F. — Assez commun dans le département, errant sur les chemins ou dans le bulbe de l'ail, dans lequel vit sa larve.

Digitized by Google

CLEONINI

CLEONUS *Schœnherr*

Bothynoderes Schœnherr.

punctiventris GERM., Var : **meridionalis** CHEVR. — Sur les chemins sablonneux et principalement dans les terrains salés. Pas très rare.

Carcassonne ! Bords de l'étang de Bages, aux environs de Narbonne !

mendicus GYLL. — Dans les mêmes conditions que le précédent.

Carcassonne, 2 exemplaires ! Narbonne, au pied des *Echium* (*Marquet*).

brevirostris GYLL. — Pas rare dans les terrains salés du Bas-Languedoc (*Marquet*).

Plagiographus Chevrolat.

nigrosuturatus GOEZE, **obliquus** F. — Dans les terrains secs. Pas commun.

Carcassonne ! Mont Alaric ! Narbonne !

excoriatus GYLL., **tabidus** GYLL. — Carcassonne, 1 exemplaire Narbonne, plusieurs exemplaires (*V. Mayet*).

tabidus OL., **Pelleti** FAIRM. — Sur les Cistes. Rare.

Mont Alaric, aux environs du château de Miremont, 1 exemplaire ! Fontfroide (*V. Mayet*).

glaucus F., **turbatus** FAHRS. — Cabrespine, dans une prairie, 1 exemplaire !

Chromoderus Motschulsky.

fasciatus MÜLLER, **albidus** F. — Dans les terrains incultes. Quelquefois aussi errant sur les chemins. Pas très rare.

Carcassonne !

Mecaspis Schœnherr.

emarginatus F., **palmatus** OL. — Au pied des plantes. Peu commun.

Carcassonne !

alternans HERBST. — Sur les chemins, en mai. Assez commun.

Carcassonne !

Pseudocleonus Chevrolat.

cinereus SCHRANK. — Sous les pierres, dans les endroits arides, ou errant sur les chemins. Assez commun.

Digitized by Google

La Malepère ! Parc de St-Geniès ! Carcassonne ! Pennautier ! Sallèles-Cabardès ! Caunes !

grammicus Panz. — Comme le précédent. Peu commun.

Pic d'Ourthizet ! Le Caunil, près Salvezines ! Carcassonne !

Cleonus i. sp.

piger Scop , **sulcirostris** L. — Sous les pierres ou au pied des plantes, souvent sur les chardons. Commun dans tout le département.

Quillan ! La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Montagne-Noire ! Fontfroide ! Narbonne ! etc.

Cyphocleonus Motschulsky.

tigrinus Panz., **marmoratus** F. — Assez commun sous les pierres ou au pied des plantes. La larve vit des racines d'*Achillea millefolium*, sur les fleurs duquel se trouve parfois l'insecte parfait.

Pennautier ! Carcassonne !

Leucosomus Motschulsky.

pedestris Poda, **4 punctatus** Schrank. — Assez commun sur les chemins

Vallée du Rebenty ! Environs d'Arques ! Pennautier ! Carcassonne !

Pachycerus Schœnherr.

madidus Ol., var : **albarius** Gyll. Au pied des *Echium*. Rare. Carcassonne !

mixtus F. — Dans les racines d'*Echium* Rare.

Carcassonne, 3 exemplaires !

Var : **varius** Herbst. — Même habitat.

Floure, 2 exemplaires ! Belcaire, 1 exemplaire (*V. Mayet*).

LIXUS *Fabricius*.

Iridis Ol., **turbatus** Gyll. — Commun aux environs de Carcassonne, dans les fossés, sur certaines plantes aquatiques, notamment sur *Berula angustifolia*.

brevirostris Bohm. — Narbonne, Lanouvelle, sur les *Atriplex* (*Marquet*)

sanguineus Rossi. — Sur les graminées, dans les endroits arides. Peu commun

Carcassonne, à Pech-Mary ! Ile Sainte-Lucie !

Digitized by Google

acicularis Germ., var : **superciliosus** Bohm. — Sur les graminées, les bruyères. Assez commun.

Carcassonne ! Caunes ! Mont Alaric ! Narbonne !

trivittatus Capiomont. — Sur les bruyères et le genêt épineux. Pas commun.

La Malepère ! Carcassonne, coteau de La Fajolle ! Caunes ! Mont Alaric !

Ascanii L. — Sur les bruyères et le genêt épineux. Assez commun.

Ladern ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Carcassonne ! Conques ! Caunes ! Mont Alaric !

spartii Ol. — Sur *Genista scorpius*. Pas rare.

Ladern ! La Malepère ! Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Mont Alaric !

algirus L. — Assez répandu dans le département, sur les mauves en fleurs et sur les chardons ; plaine et montagne. La larve est commune dans les tiges de la passerose ou rose trémière.

La variété **ferrugatus** F. se rencontre parfois avec le type.

punctiventris Bohm. — Pas rare en fauchant sur des graminées.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Mont Alaric !

cylindricus Herbst., **bardanæ** F. — Ça et là. Rare.

Carcassonne !

villis Rossi, **bicolor** Ol. — Au pied des *Geranium molle*, d'après Marquet. Rare.

Carcassonne !

junci Bohm. — Çà et là Rare.

Mont Alaric, sur des graminées !

scolopax Bohm. — Sur *Carlina corymbosa*. Rare.

Carcassonne !

elongatus Goeze, **filiformis** F. — Très commun partout sur les chardons.

La variété **rufitarsis** Bohm. est aussi commune que le type.

flavescens Bohm. — Commun sur les chardons,

Lanouvelle (*Marquet*).

Ileomus Schœnherr.

cribricollis Bohm., **ferrugatus** Ol. — Sur les oseilles. Pas commun.

Carcassonne !

LARINUS *Germar*.

vulpes Ol., **maculosus** Schœnh. — Commun sur les *Echinops Ritro*, partout où pousse cette plante.

Digitized by Google

vittatus F., **ursus** F. — Commun sur *Carlina corymbosa*, partout où pousse cette plante.

brevis HERBST, var : **Sanctæ Balmæ** ABEILLE. — Sur *Carlina acanthifolia.*

Coteaux calcaires au sud de Limoux (*Mayet*). Environs de Saint-Polycarpe !

maurus OL. — Dans les capitules du *Buphthalmus*. Pas commun. Carcassonne ! Fontiès-d'Aude ! Jouarres !

cynaræ F. — Commun sur les gros chardons.

Carcassonne ! Narbonne !

scolymi OL. — Commun sur les chardons et dans les jardins maraîchers.

Carcassonne ! Narbonne ! Ile Sainte-Lucie !

flavescens GERM.— Commun sur *Kentrophyllum lanatum*, partout où pousse cette plante.

turbinatus GYLL. — Commun partout, sur les *Cirsium*.

sturnus SCHALL., **conspersus** BOHM. — Comme le précédent. Moins commun.

planus F., **carlinæ** OL. — Comme les précédents. Commun sur les Carlines.

jaceæ F. — Avec le précédent. Commun sur divers Chardons et Centaurées.

longirostris GYLL. — Sur les Centaurées, *Centaurea aspera*. Assez commun.

RHINOCYLLUS *Germar.*

conicus FRŒHLICH. — Commun sur les chardons. Aussi sous les écorces de platane, en hiver. La larve vit dans les capitules de diverses espèces de chardons, notamment dans celles du *Carduus nutans*.

MICROLARINUS *Hochhuth.*

Lareyniei DUVAL. — La Nouvelle, sable fin, sous une plante rampante, le *Tribulus terrestris* ; commun en octobre et novembre (*V. Mayet*).

RHYTIRRHININI

MINYOPS *Schœnherr.*

carinatus L. — Sous les pierres. Pas rare.

Environs d'Arques (*Bédos*). Saint-Julien-de-Briola ! Carcassonne, à Saint-Jean !

Digitized by Google

RHYTIRRHINUS *Schœnherr.*

impressicollis BOHM. — J'ai trouvé trois exemplaires de cette espèce au pied des *Verbascum*, à Carcassonne, sur la rive droite de l'Aude, entre le pont du chemin de fer et le barrage de Saint-Jean.

Il faut le rechercher dans les endroits secs et sablonneux.

ALOPHUS *Schœnherr.*

triguttatus F. — Quelques exemplaires de cette espèce m'ont été apportés de Pennautier dans les plis de draps qu'on avait étendus sur le gazon pour les faire sécher.

RHYTIDODERES *Schœnherr.*

plicatus OL. — Pas rare au pied des *Reseda lutea*.

Carcassonne !

HYLOBIINI

LEPYRUS *Germar.*

palustris SCOP., **colon** L. — Commun partout sur les saules.

HYLOBIUS *Schœnherr.*

abietis L. – J'ai vu quelques exemplaires recueillis par M. A. Bédos, garde général des forêts, dans les reboisements du Rialsesse.

Belcaire (*V. Mayet*).

ANISORRHYNCHUS *Schœnherr.*

bajulus OL. — Sous les pierres, dans les endroits arides. Pas très rare.

Puivert (*V. Mayet*). Environs d'Arques (*Bédos*). Alet ! Carcassonne ! Sallèles-Cabardès ! Caunes ! Mont Alaric ! Narbonne !

LIPARUS *Olivier.*

coronatus GOEZE – Sous les pierres ou bien errant sur les chemins. Pas rare.

Pic d'Ourthizet ! La Malepère ! Carcassonne ! Laprade, Montagne-Noire !

PLINTHUS *Germar.*

caliginosus F. — Sous les écorces d'arbres morts, sous les pierres et les mousses dans les bois de sapins. Pas rare.

Digitized by Google

Puivert et Belcaire (*V. Mayet*). Forêt de Nébias ! Forêt des Fanges ! La Malepère ! Forêt de la Loubatière !

LIOSOMA *Stephens.*

deflexum PANZ., **ovatulum** CLAIRV. — Sur les feuilles de *Petasites ;* aussi sous les mousses et dans les détritus d'inondation. Pas très rare.

Forêt d'Ourthizet ! Fourtou ! Belcaire (*V. Mayet*).

APAROPION *Hampe.*

costatum FAHRS. — Trèbes, 1 exemplaire parmi des détritus d'inondation ! Forêt de la Loubatière, sous les mousses (*Morel*).

HYPERINI

HYPERA *Germar.*

intermedia BOHM. — Vallée du Rebenty, 2 exemplaires en fauchant !

oxalidis HERBST. — Mont Alaric, 1 exemplaire sous une pierre, aux environs de la Métairie des Paillassés !

philanthus OL., var : **austera** BOHM. — Sous les pierres. Rare. Narbonne ! Fontfroide !

tristis CAPIOM. — Narbonne, au Pech de l'Agnele, 1 exemplaire !

Brachypera Capiomont.

crinita BOHM. — Sous les pierres, dans les endroits arides et sous les détritus d'inondation.

La Malepère ! Parc de St-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Trèbes ! Mont Alaric !

Phytonomus Schœnherr.

punctata F. — Commun un peu partout.

Carcassonne !

fasciculata HERBST. — Sous les pierres. Assez rare.

Carcassonne ! Trèbes ! Mont Alaric ! Narbonne !

Erirrhinomorphus Capiomont.

adspersa F., **pollux** F. — Sur les plantes aquatiques, dans les petits ruisseaux. Commun.

Environs de Carcassonne !

Digitized by Google

rumicis L. — Sur les *Rumex*. Rare.
Carcassonne !

Dapalinus Capiomont.

meles F. — En fauchant dans les prairies. Pas commun.
Carcassonne !

Phytonomus Capiomont.

arator L., polygoni L — En fauchant dans les prairies. Assez commun.
Carcassonne !
pedestris Payk., **suspiciosa** Herbst. — En fauchant dans les prairies de la Montagne-Noire. Assez commun.
Mont Alaric, *Les Laourets !*
murina F. — En fauchant dans les prairies. Pas commun.
Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne !
variabilis Herbst. — Même habitat. Très commun dans tout le département.
plantaginis Degeer. — Même habitat. Pas rare.
Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Carcassonne ! Marseillette ! Ile Sainte-Lucie !

Phytonomidius Capiomont.

ononidis Chevr. — Au pied des *Ononis*. Pas commun.
La Malepère ! Ile Sainte-Lucie !
trilineata Marsh. — En fauchant dans les prairies. Pas commun.
Forêt des Fanges ! Parc de Saint-Geniès ! Ile Sainte-Lucie !
nigrirostris F. — Commun dans tout le département, plaine et montagne, en fauchant dans les prés.
constans Bohm. — Forêt de la Loubatière, mousses, 1 exemplaire !

LIMOBIUS *Schœnherr.*

borealis Payk., **dissimilis** Illerbst. — Fourtou, un exemplaire, en fauchant !

CONIATUS *Germar.*

tamarisci F. — Très commun sur le *Tamarix*.
Aiguesvives (*Dr Bourrel*). Environs de Narbonne et tout le littoral.
repandus F. — Très commun sur le *Tamarix* et le *Myricaria germanica* dans l'intérieur des terres, où il remplace le précédent.
Couffoulens ! Carcassonne ! Trèbes ! Floure ! Labastide-en-Val !

Digitized by Google

Deyrollei Capiomont. — Chaîne de La Clape près Narbonne, sur le *Tamarix* ; commun au-dessus de la Ricardelle (*V. Mayet*).

Bagoïdes Capiomont.

suavis Gyll., **chrysochlora** Luc. — J'ai pris plusieurs exemplaires de cette espèce sur des *Tamarix* bordant la route de Limoux, près du village de Maquens. On la trouve plus communément dans le voisinage de la mer.

Floure, bords de la Bretonne ! Narbonne, marais de la route de Gruissan, en masse fin juin, sur le *Tamarix*, près la Ricardelle (*Mayet*).

ERIRRHININI

ACENTRUS *Schœnherr.*

histrio Bohm. — Commun en juillet-août sur *Glaucium luteum*.

PISSODES *Germar.*

pini L. — Sur les pins et les sapins.

Forêt d'En Malo, au-dessus d'Axat !

notatus F. — Répandu partout, sur les pins auxquels sa larve est souvent très nuisible.

Forêt d'Ourthizet ! Le Cardou, près Rennes-les-Bains ! Mont Alaric ! Fontfroide !

PROCAS *Stephens.*

armillatus F., **picipes** Marsh. — Sous les pierres et sous les détritus. Rare.

Carcassonne, 2 exemplaires ! La Ricardelle, près Narbonne, 1 exemplaire !

PACHYTYCHIUS *Jekel.*

Styphlotychius Jekel.

hæmatocephalus Gyll. — En fauchant dans les prairies salées. Rare.

Marseillette, 1 exemplaire ! Narbonne, sur le *Lotus corniculatus* (*Marquet*).

sparsutus Ol. — Assez répandu dans le département, sur *Genista scorpius*.

La Malepère ! Mont Alaric ! Pradelles-Cabardès ! Sallèles-Cabardès !

Digitized by Google

Barytychius Jekel.

hordei BRULLÉ. — Très commun partout au printemps sur diverses plantes, notamment sur *Hordeum murinum*.

squamosus GYLL. — En fauchant sur les pelouses fleuries. Commun.

Carcassonne ! Conques ! Mont Alaric !

ERIRRHINUS *Schœnherr.*

Thryogenes Bedel.

festucæ HERBST. — Dans les tiges de diverses Cypéracées. Pas commun.

Carcassonne ! Marais de la Ricardelle, près Narbonne (*V. Mayet*).

Nereis PAYK. — Dans le *Calamagrostis arundinacea*. Assez commun.

Carcassonne !

NOTARIS *Stephens.*

Erycus Tournier.

scirpi F. — Quelques exemplaires trouvés à Carcassonne parmi des détritus d'inondation de l'Aude ! Marais de la Ricardelle près Narbonne (*V. Mayet*).

DORYTOMUS *Stephens.*

longimanus FORST., **vorax** F. — Très commun dans tout le département, en toute saison, sur divers arbustes et en hiver sous les écorces.

La variété **ventralis** STEPH. se rencontre parfois avec le type.

tremulæ PAYK., **variegatus** GYLL. — Commun sur *Populus alba*.

Carcassonne ! Trèbes !

validirostris GYLL. — Très commun sur les peupliers et les saules, partout. En hiver, sous les écorces de platane.

hirtipennis BEDEL. — En battant les saules, au printemps. Rare.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne !

filirostris GYLL. — Très commun, au printemps, sur les peupliers et les saules.

Tout le département.

Dejeani FAUST., **costirostris** GYLL. — Très commun parfois sur *Populus alba*.

Carcassonne, à l'Ile ! Trèbes !

Digitized by Google

tæniatus F.— Sur les saules. Rare.

Fontfroide, 1 exemplaire !

melanophthalmus PAYK. — Sur les saules, au printemps. Commun.

Forêt des Fanges ! La Malepère ! Carcassonne !

Var : **agnatus** BOHM. — Carcassonne ! Pas rare.

majalis PAYK. — Sur les saules. Rare.

Carcassonne, 1 exemplaire !

SMICRONYX *Schœnherr.*

cyaneus GYLL. — Forêt des Fanges, 1 exemplaire en fauchant !

jungermanniæ REICH., **cicur** GYLL. — Très commun partout sur les plantes envahies par la cuscute.

Var : **nebulosus** TOURNIER.— Avec le précédent.

BAGOUS *Schœnherr.*

frit HERBST. — Pas rare sous les détritus d'inondation.

Carcassonne, bords de l'Aude et du Fresquel ! Trèbes !

claudicans BOHM. — Narbonne, au bord de l'étang (*Marquet*). Pas commun.

tempestivus HERBST., **tessellatus** FORST. — Sous les détritus au bord de l'Aude. Rare.

Carcassonne, 2 exemplaires !

limosus GYLL. — Narbonne, au bord de l'étang, sous les détritus (*Marquet*). Rare.

argillaceus GYLL. — Sous des détritus. Rare.

Aude, probablement Narbonne !

HYDRONOMUS *Schœnherr.*

alismatis MARSH. — Sur *Alisma plantago*. Rare.

Narbonne (*Marquet*).

ORTHOCHÆTES *Germar.*

setiger BECK.— Citou, un exemplaire au pied d'un peuplier, bords de l'Argent-Double ! Puivert, juillet, mousses (*V. Mayet*).

insignis AUBÉ. — Forêt de la Loubatière, en tamisant des mousses ! Pas très rare.

NOTA. — Les Catalogues indiquent cette espèce comme maritime. Cependant tous mes individus, parfaitement conformes à la description d'Aubé, ont été recueillis dans des mousses provenant de la Montagne-Noire, environ 700 m. d'altitude.

Digitized by Google

COSSONINI

DRYOPHTHORUS *Schœnherr.*

corticalis PAYK., **limexylon** F. — Troncs et souches de vieux arbres. Rare.

Carcassonne !

AMAURORRHINUS *Fairmaire.*

Bewickianus WOLL., **Bonnairei** FAIRM., **narbonensis** BRIS.— Narbonne, un exemplaire sous une pierre (*Marquet*).

CHŒRORRHINUS *Fairmaire.*

squalidus FAIRM.— Trouvé une fois en nombre, sous l'écorce d'un peuplier, à Saint-Jean, près Carcassonne.

Mont Alaric, 1 exemplaire !

COSSONUS *Clairville.*

planatus BEDEL, **linearis** BOHM. — Sous les écorces d'arbres. Pas rare.

Vallée du Rebenty ! La Malepère ! Carcassonne !

MESITES *Schœnherr.*

curvipes BOHM. — Sous les écorces d'arbres. Pas rare.

Carcassonne !

CODIOSOMA *Bedel.*

spadix HERBST.— Dans les vieilles planches, les vieux bois pourris reposant sur le sol. Commun.

Carcassonne ! Narbonne (*V. Mayet*).

EREMOTES *Wollaston.*

submuricatus SCHONH. — Dans le bois pourri des peupliers et des saules. Commun.

Carcassonne ! Puginier, sous une écorce de pin !

punctatulus BOHM. — Dans le bois pourri des vieux noyers. Pas rare.

Carcassonne, à l'Ile ! Trèbes ! Durban !

Digitized by Google

BRACHYTEMNUS *Wollaston.*

porcatus GERM. — Dans les vieux arbres vermoulus, surtout les pins. Assez commun.

Carcassonne !

RHYNCOLUS *Stephens.*

culinaris GERM — Dans le bois pourri de diverses essences d'arbres. Commun.

Carcassonne !

truncorum GERM. — Même habitat. Commun.

Carcassonne !

CRYPTORRHYNCHINI

ACALLES *Schœnherr.*

Aubei BOHM. — En battant les branches mortes ou en tamisant les mousses. Rare.

Forêt de la Loubatière !

roboris CURTIS, **abstersus** BOHM. — Dans les mêmes conditions. Assez commun.

Forêt de Nébias ! Forêt de la Loubatière !

echinatus GERM., **turbatus** BOHM. — Comme les précédents. Assez commun.

Rennes-les-Bains ! Fajac-en-Val !

punctaticollis LUCAS. — Sous les pierres, dans les endroits arides. Commun.

Carcassonne, collines à l'Est de la Cité ! Mont Alaric ! Limoux (*V. Mayet*).

Diocletianus GERM. — Sous les pierres et les détritus d'inondation ; sous les feuilles radicales des chardons. Rare.

Carcassonne, carrière de La Fajolle ! Mont Alaric ! Narbonne, bords de l'Etang de Bages !

CEUTORRHYNCHINI

MONONYCHUS *Germar.*

punctum-album HERBST., **pseudacori** F. — Commun, de juin à août, dans les marais et au bord des eaux sur *Iris pseudoacorus*.

Carcassonne, bords du canal du Midi, Saint-Jean ! Narbonne, La Ricardelle !

Digitized by Google

salviæ Germ. — Même habitat que le précédent, avec lequel on le trouve.

Certains auteurs le considèrent, bien à tort selon nous, comme une varieté du *M. punctum album*.

Cœliodes Schœnherr.

dryados Gmel., **quercus** F. — Assez commun partout sur les chênes verts.

La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Forêt de la Loubatière ! Pradelles-Cabardès ! Caunes ! Mont Alaric !

ilicis Bedel.— Comme le précédent. Assez commun sur les chênes.

Fourtou ! Alet ! Montolieu ! Caunes ! Mont Alaric !

trifasciatus Bach. — Taillis et buissons de chênes. Assez commun au printemps et en automne.

Carcassonne, au bois de Serres !

ruber Marsh. — Comme les précédents. Assez commun.

Carcassonne, au bois de Serres ! Saint-Julien-de-Briola ! Mont Alaric !

erythroleucus Gmel, **subrufus** Herbst. — Sur le chêne vert. Pas rare.

Saint-Julien-de-Briola ! La Malepère ! Carcassonne, au bois de Serres !

rubicundus Herbst. - Sur le chêne, dans les bois frais. Rare.

La Malepère !

fuliginosus Marsh. — J'ai souvent trouvé cette espèce à Carcassonne, sur le parapet du Pont-Neuf.

quadrimaculatus L. - Commun partout sur les orties, plaine et montagne.

Vallée du Rebenty ! Forêt des Fanges ! La Malepère ! Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Château de Ferrals, près Saint-Papoul ! Caunes !

exiguus Ol. — Commun partout sur divers *Geranium*, plaine et montagne.

La Malepère ! Carcassonne ! Forêt de la Loubatière ! Lespinassière ! Trèbes ! Mont Alaric !

Rhinoncus *Stephens*.

Castor F. — En fauchant sur diverses plantes. Rare.

Carcassonne !

brucholdes Herbst. — Au bord des eaux et parmi les détritus d'inondation. Peu commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Aiguesvives !

Digitized by Google

inconspectus Herbst. — Sur les crucifères, dans les prés humides. Commun.

Forêt des Fanges ! Carcassonne !

pericarpius L. — Dans les prés, en juillet. Commun.

Gincla ! Forêt des Fanges ! Montagne-Noire, Citou !

perpendicularis Reich. — Mêmes mœurs que *Rh. bruchoides*. Commun.

Carcassonne ! Marseillette !

PHYTOBIUS *Schœnherr.*

Pachyrrhinus Stephens.

granatus Gyll. — Commun sur le sable, aux bords de l'Aude, en juillet.

Carcassonne !

Eubrychius Thomson.

velatus Beck. — Sur les *Potamogeton* et *Myriophyllum spicatum*. Assez rare.

Narbonne (*Marquet*).

CEUTORRHYNCHIDIUS *Duval.*

horridus Panz. — Commun sur *Carduus nutans*, plaine et montagne.

troglodytes F. — Très commun partout, dans les prés, plaine et montagne.

La larve vit dans les tiges du *Plantago lanceolata*.

rufulus Duf., **frontalis** Bris. — Sur les bruyères, le *Thymus serpyllum*. Commun.

La Malepère ! Montagne-Noire ! Mont Alaric !

floralis Payk. — Sur les crucifères. Rare.

Forêt des Fanges ! Vallée du Rebenty ! Lastours !

pyrrhorhynchus Marsh. — Même habitat. Commun.

Forêt des Fanges ! La Malepère ! Carcassonne !

pulvinatus Gyll. — Carcassonne, 2 exemplaires !

posthumus Germ., **pumilio** Gyll. — Sur *Iberis amara*. Rare.

Baudrigue, près la station de Madame !

CEUTORRHYNCHUS *Germar.*

geographicus Goeze, **echii** F. — Sur divers chardons et surtout sur *Echium vulgare*, dans lequel vit sa larve. Peu commun.

La Malepère ! Baudrigue, près la station de Madame ! Carcassonne !

Digitized by Google

T album Gyll. — Même habitat. Rare.

La Malepère (*J. Jean*).

ornatus Gyll., **Andreæ** Redt. — Lieux incultes. Sur les Carduacées. Aussi sur *Echium vulgare*. Commun.

Graviers de l'Aude, à Madame ! Carcassonne, rive droite de l'Aude, entre le Pont du Chemin de fer et le barrage de Saint-Jean !

trimaculatus F. — Friches et terrains vagues. Sur diverses carduacées, notamment sur *Cirsium lanceolatum*, *Carduus nutans*. Commun.

Carcassonne !

variegatus Ol., **campestris** Gyll.— Dans les prairies. Commun.

Carcassonne ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val, sur les fleurs de *Chrysanthemum leucanthemum !*

chrysanthemi Gyll. — Sur des Corymbifères.

Carcassonne ! 1 exemplaire !

rugulosus Herbst. — Sur diverses Corymbifères. Prairies et friches. Rare. La larve vit, d'après Perris, dans les tiges de *Matricaria chamomilla*.

Carcassonne ! Labastide-en-Val ! Mont Alaric ! Fontfroide !

melanostictus Marsh. — Lieux humides, sur la menthe sauvage. Rare.

Carcassonne !

quadridens Panz. — Sur diverses crucifères, *Brassica rapa, oleracea, napus*. Commun.

Carcassonne !

resedæ Marsh. — Sur *Reseda luteola*. Pas rare.

Fontfroide !

J'en ai pris une fois un certain nombre au Mont Alaric, dans le voisinage de la ferme des Paillassés, en battant une touffe de buis.

macula-alba Herbst. — Sur le coquelicot, *Papaver rhæas*.

Carcassonne, 3 exemplaires !

marginatus Payk. — Dans les prairies. Commun.

Suivant Perris, la larve vit dans les calathides de l'*Hypochoeris maculata*.

Vallée du Rebenty ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne !

punctiger Gyll. — Sur les pissenlits, *Taraxacum officinale*.

Vallée du Rebenty, 1 exemplaire !

pilosellus Gyll — Terrains sablonneux et chauds.

Fontfroide, 2 exemplaires !

præustus Bris. — Carcassonne, 1 exemplaire!

mixtus Rey. — Dans les prés.

Carcassonne, 2 exemplaires !

Digitized by Google

denticulatus SCHRANCK.— Assez commun au premier printemps.

Carcassonne !

pollinarius FORST. — Commun partout, au printemps, sur les orties.

fæculentus GYLL — Carcassonne, 1 exemplaire !

picitarsis GYLL. — Commun sur divers genres de Crucifères, *Alliaria, Erysimum, Brassica.*

La Malepère ! Carcassonne, à l'Ile, à Saint-Jean, au bois de Serres ! Mont Alaric ! Caunes ! Fontfroide !

tibialis BOHM. — Avec le précédent. Pas commun.

Carcassonne !

pleurostigma MARSH. — Commun partout sur les Crucifères.

Forêt des Fanges ! Fourtou ! La Malepère ! Lavalette ! Carcassonne Caunes ! Mont Alaric ! Fontfroide !

alliariæ BRIS. — Pas rare sur *Alliaria officinalis*, à la lisière des bois.

Carcassonne ! Fontfroide !

sulcicollis PAYK., **cyanipennis** GERM. — Sur divers genres de Crucifères, *Alliaria officinalis, Capsella bursa-pastoris.*

Forêt de la Loubatière, près de la maison forestière !

hirtulus GERM. — Sur *Draba verna.*

Rennes-les-Bains, 1 exemplaire !

carinatus GYLL. — Carcassonne, 3 exemplaires !

erysimi F. — Commun partout, sur les Crucifères ou en fauchant dans les prés, plaine et montagne.

contractus MARSH. — Même habitat que le précédent, mais moins commun.

Forêt des Fanges ! Parc de St-Geniès ! Baudrigue, près la station de Madame, sur *Iberis amara !* Forêt de la Loubatière !

Grenieri BRIS. — Sur les Crucifères. Pas rare.

Clermont-sur-Lauquet ! Carcassonne ! Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Caunes ! Mont Alaric !

Pandellei BRIS. — Sur des Crucifères, dans un pré.

Gincla, 1 exemplaire !

chlorophanus ROUGET. — Sur *Erysimum lanceolatum.* Pas commun.

Carcassonne, à l'Ile ! Narbonne, bords de l'Etang de Bages !

consputus GERM., **alboscutellatus** GYLL. — Sur des Liliacées. Assez commun.

Carcassonne ! Fontfroide ! Mont Alaric, sur une touffe de thym, en octobre !

Digitized by Google

assimilis Payk. — Sur les fleurs de diverses Crucifères, notamment de choux cultivés. Pas rare.

Carcassonne ! La Sauzette, près Cazilhac !

algiricus Bris. — Sur les Crucifères. Commun.

Carcassonne !

nanus Gyll. — Terrains secs, sur des Crucifères. Rare.

Vallée du Rebenty !

Micrelus Thomson.

ericæ Gyll. — Sur les bruyères. Commun.

Fourtou ! La Malepère ! Montagne-Noire ! Fontfroide !

ferrugatus Perris. — Comme le précédent. Moins commun.

La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Plus abondant que le précédent à Fontfroide !

Hypurus Rey.

Bertrandi Perris. — Pas rare, en hiver, sous les écorces de platane.

Carcassonne, à l'Ile !

POOPHAGUS *Schœnherr.*

sisymbrii F. — Fossés de l'ancien Canal du Midi, à Perrin, près Carcassonne, sur le cresson ! Assez commun.

OROBITIS *Mannerheim.*

cyaneus L. — Sur les plantes de violettes, dans les bois. Pas commun.

Forêt de Callong ! Parc de Saint-Geniès, près Lavalette !

CORYSSOMERUS *Schœnherr.*

capucinus Beck. — Narbonne, un seul exemplaire (*Marquet*). La larve vit dans les tiges d'*Achillea matricaria*.

Carcassonne, 2 exemplaires !

BARIS *Germar.*

morio Bohm. — Au pied des touffes de *Reseda luteola*. Pas très commun.

laticollis Marsh, **picina** Germ. — Dans les champs. Sur divers genres de crucifères. Commun partout. Aussi sur *Phlomis Lychnitis*.

Carcassonne ! Mas-Cabardès ! Caunes ! Mont Alaric !

Digitized by Google

timida Rossi, **nitens** F. — Sur les mauves. Commun partout.

Carcassonne ! Caunes ! Collines de La Clape, près Narbonne !

quadraticollis Bohm. — Au pied des *Sinapis incana*. Pas très commun.

Carcassonne ! Mas-Cabardès ! Caunes !

prasina Bohm. — Lanouvelle (*M. Pic*).

cuprirostris F. — Au bord des chemins, dans les champs, sur des Crucifères. Pas commun.

Carcassonne !

lepidii Germ. — Sur *Alyssum macrocarpum*, en juin. Pas rare.

Mont Alaric ! Caunes !

picicornis Marsh., **abrotani** Germ. — Sur *Reseda lutea*, dans les terrains sablonneux. Commun.

Carcassonne ! Caunes !

cœrulescens Scop. — Dans les champs, sur diverses crucifères. Commun.

Carcassonne ! Caunes !

Var : **chloris** F. — Avec le type. Mêmes localités.

chlorizans Germ. — Champs et potagers. Sur des crucifères du genre *Brassica*. Commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Caunes !

analis Ol. — J'ai toujours trouvé cette espèce dans des détritus d'inondation, aux bords de l'Aude et du Fresquel. La larve vit au collet des *Inula dysenterica*.

Carcassonne !

scolopacea Germ. — Commun, en mai, sur *Atriplex Halimus*.

Narbonne ! Ile Sainte-Lucie !

picturata Mén., **opiparis** Duv. — Sur *Sinapis incana*. Très rare.

Carcassonne, 1 exemplaire ! Trèbes, 1 exemplaire !

LIMNOBARIS *Bedel.*

T-album L. — Dans les endroits marécageux, sur les joncs et les cypéracées Pas très rare.

Carcassonne, bords de l'Aude et du Fresquel ! Narbonne, commun sur les *Carex*, prairies de Mandirac (*V. Mayet*)

CALANDRINI

SPHENOPHORUS *Schœnherr.*

piceus Pallas. — Cette espèce est très commune à Vendres, au bord de l'étang. Elle existe très certainement aux environs de Narbonne.

Digitized by Google

abbreviatus F. — Aussi commun que le précédent.

Carcassonne, 1 exemplaire ! Narbonne !

striatopunctatus GOEZE, **mutilatus** LAICH. — Très commun partout dans les champs, sous les mottes, ou errant sur les chemins.

meridionalis GYLL. — Environs de Narbonne, dans les terrains salés.

CALANDRA *Clairville.*

granaria L. — Commun partout dans les greniers à blé.

oryzæ L. — Trouvé une fois en nombre à Carcassonne !

TYCHIINI

BALANINUS *Germar.*

elephas GYLL. — Sur les chênes-verts, en septembre et octobre. Pas très rare.

Mont Alaric, près Monze !

pellitus BOHM. — Sur *Quercus robur*. Pas rare.

La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Mont Alaric, Combe Saint-Jean !

venosus GRAV. — Sur les chênes. Pas commun.

Carcassonne, au bois de Serres !

nucum L. — Sur les chênes, les noisetiers. Pas commun.

La Malepère ! Carcassonne, au bois de Serres ! Lampy, Montagne-Noire !

turbatus GYLL. — Sur les chênes. Commun partout.

villosus F. — Sur les chênes. Commun.

Montagne-Noire ! Sallèles-Cabardès !

rubidus GYLL. — Sur les chênes.

Carcassonne, 1 exemplaire !

BALANOBIUS *Jekel.*

crux F.— Très commun dans tout le département, sur les *Salix*.

ochreatus FAHRS. — Commun, au printemps, sur les *Salix* en fleurs.

Carcassonne, aux bords de l'Aude! Trèbes, à la Pépinière !

salicivorus PAYK., **brassicæ** F. — Commun sur les saules.

La Malepère ! Carcassonne !

pyrrhoceras MARSH. — Sur les chênes. Pas très commun.

Rennes-les-Bains ! Alet ! La Malepère ! Carcassonne, au bois de Serres ! Puginier ! Fajac-en-Val ! Mont Alaric !

Digitized by Google

ANTHONOMUS *Germar.*

Anthomorphus Weise.

varians PAYK. — Aude, sans localité précise. 2 exemplaires.

Anthonomus i. sp.

rubi HERBST. — Très commun dans tout le département, sur les Rosacées.

J'ai trouvé à Fontfroide deux exemplaires de la jolie variété **leptopus** GOZIS, **gracilipes** DESBR.

Chevrolati DESBR. — Sur l'Alisier et le *Cratægus oxyacantha*. Très rare.

Carcassonne !

cinctus KOLLAR, **piri** BOHM. — Sur le prunellier. Pas commun.

Clermont-sur-Lauquet ! Carcassonne !

iuversus BEDEL, **ulmi** DESBR. - Sur *Cratægus oxyacantha*. Rare.

Fourtou ! Clermont-sur-Lauquet !

pedicularius L., **ulmi** DEGEER. — Sur les fleurs de *Cratægus oxyacantha*. Commun.

Vallée du Rebenty ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Forêt de la Loubatière ! Trèbes ! Caunes ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

rufus GYLL.. Variété **languidus** GYLL. — Sur *Cratægus oxyacantha*. Pas commun.

Vallée du Rebenty ! Clermont-sur-Lauquet !

Id., Variété **pruni** DESBR. — Même habitat. Rare.

Reboisements de l'Estagnol, près d'Arques.

spilotus REDT. — Sur les Pomacées.

Trèbes, 2 exemplaires !

pomorum L. — Commun partout.

Très nuisible aux fleurs des pommiers (*Malus communis*).

Furcipes Desbrochers.

rectirostris L., **druparum** L. - Carcassonne, Trèbes, sous des écorces de platane, en hiver ! Forêt de la Loubatière, sous les mousses, en automne !

ACALYPTUS *Schœnherr.*

alpinus VILLA, **rufipennis** GYLL.— Sur les peupliers, les jeunes saules. Pas rare en mai.

Carcassonne, bords de l'Aude ! Labastide-en-Val !

Digitized by Google

ELLESCHUS *Stephens.*

scanicus PAYK. — Sur les *Salix*. Rare.
Carcassonne, 2 exemplaires !

LIGNYODES *Schœnherr.*

enucleator PANZ. — Sur les peupliers, les saules, les frênes. Printemps, été. Rare.
Carcassonne ! Trèbes ! Moux, sur un figuier !

TYCHIUS *Germar.*

quinque-punctatus L. — En fauchant dans les prés. Pas rare sur diverses Viciées.
Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne !
polylineatus GERM. — Dans les prés, sur *Trifolium pratense*. Rare.
Carcassonne ! Ile Sainte-Lucie ! Lanouvelle !
Grenieri BRIS. — Dans les prés salés. Rare.
Ile Sainte-Lucie !
funicularis BRIS. — Sur les saules. Rare.
Clermont-sur-Lauquet ! Mont Alaric, près la ferme des Paillassés !
argentatus CHEVR. — En fauchant dans les prés. Rare.
Carcassonne, 3 exemplaires.
flavicollis STEPH., **squamulatus** GYLL. — En fauchant dans les prés. Très commun dans tout le département. La larve vit dans les gousses du *Lotus corniculatus*.
cinnamomeus KIESW. — En fauchant dans les prés. Assez commun.
Carcassonne ! Montolieu ! Conques ! Mont Alaric !
venustus F. — Sur le *Sarothamnus scoparius*. Commun au printemps.
Saint-Denis, Montagne-Noire !
La variété **genistæ** BOHM. est plus rare.
striatulus GYLL. — Sur *Ononis natrix*. Commun.
Carcassonne, aux bords de l'Aude ! Ile Sainte-Lucie !
aureolus KIESW. — En fauchant dans les prés. Commun.
Carcassonne ! Marseillette !
Variété **medicaginis** BRIS. — Sur *Medicago sativa*.
Carcassonne !
femoralis BRIS. — En fauchant dans les prairies. Assez rare.
Narbonne (*Marquet*).

Digitized by Google

junceus Reich. — Sur les trèfles et les *Lotus*. Commun.

Carcassonne ! Marseillette !

melliloti Steph. — Sur le *Melilotus officinalis*. Commun.

Carcassonne, bords de l'Aude ! Narbonne, à la Ricardelle ! Ile Sainte-Lucie !

tibialis Bohm. — En fauchant dans les prairies. Rare.

Carcassonne !

pusillus Germ., **pygmæus** Bris.— En fauchant dans les terrains secs. Commun en été et en automne.

Fourtou ! Carcassonne ! Montolieu ! Conques ! Caunes ! Mont Alaric ! Fajac-en-Val ! Fontfroide !

pumilus Bris. — En fauchant dans les prairies, sur les légumineuses. Commun au printemps.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Vallée de l'Orbiel !

tomentosus Herbst.— Même habitat que le précédent. Commun.

Vallée du Rebenty ! Parc de St-Geniès ! Carcassonne ! Montolieu ! Conques ! Caunes !

Miccotrogus Schœnherr.

picirostris F. — En fauchant dans les prairies ou en battant les saules. Commun.

Carcassonne ! Marseillette !

cuprifer Panz. — Même habitat que le précédent. Commun partout.

SIBINIA *Germar*.

arenariæ Steph. — En fauchant dans les marais saumâtres.

Environs de Narbonne ! Ile Sainte-Lucie !

primita Herbst (1) — En fauchant dans les terrains secs. Assez commun, en été, sur l'*Eryngium campestre*.

Carcassonne ! Caunes, vallon des Lavandières ! Fontfroide !

Variété : **variata** Gyll. — Carcassonne, avec le type !

---

(1) Dans le Catalogue Reitter *S. arenariæ* est mis en synonymie avec *S. primita*. Dans le Catalogue de Marseul et dans la Faune des Coléoptères du Bassin de la Seine, de M. L. Bedel, ces deux espèces sont, au contraire, séparées. Nous n'hésitons pas à nous ranger à l'avis de ces deux auteurs. Elles sont, en effet, bien distinctes et faciles à séparer. *S. arenariæ* a une taille presque double, 2 à 2 1/2 millim. avec les antennes et l'extrémité du rostre rougeâtres, tandis que *S. primita*, qui ne mesure que 1 1/2 à 2 millim. a les antennes et le rostre noirs. L'habitat n'est pas non plus le même.

Digitized by Google

pellucens Scop., **cana** Herbst. — Sur *Lychnis dioica* et *Cynoglossum pictum*. Commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne, à l'Ile ! Mont Alaric !

viscariæ L. — Snr *Silene inflata*. Rare.

Trouvé une fois à Carcassonne !

RHYNCHÆNUS *Clairville*.

Orchestes Illiger.

quercus L. — Commun sur les chênes, *Quercus robur*.

La Malepère ! Trèbes, à la Pépinière !

rufus Schranck. — Commun sur l'orme, *Ulmus campestris*.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Caunes ! Labastide-en-Val ! Mont Alaric, ravin des Paillassés, sur des Clématites !

alni L. — Commun sur l'Orme, avec les variétés **saltator** Fourcr. et **melanocephalus** Ol.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Pradelles-Cabardès ! Caunes ! Trèbes ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

pilosus F., **ilicis** F. et variété **irroratus** Kiesw. — Commun sur les chênes.

Clermont-sur-Lauquet ! Carcassonne, au bois de Serres ! St-Julien-de-Briola ! Puginier ! Conques ! Mont Alaric !

sparsus Fahrs. — Sur les chênes. Rare.

Carcassonne, au bois de Serres !

erythropus Germ. et variété **tricolor** Kiesw. — Sur les chênes, *Quercus robur* et *Quercus ilex*. Commun.

Clermont-sur-Lauquet ! Caunes ! Mont Alaric ! Fajac-en-Val ! Labastide-en-Val !

fagi L. — Commun partout, sur le Hêtre. Sa larve mine le parenchyme des feuilles.

testaceus Muller, **scutellaris** F. — Sur les chênes. Commun.

Carcassonne, au bois de Serres !

avellanæ Donov., **signifer** Creutz. — Sur les chênes. Peu commun.

La Malepère ! Pradelles-Cabardès ! Mont Alaric !

Hemirrhamphus Bedel.

pratensis Germ. — En fauchant sur des graminées. Terrains arides. Rare.

Carcassonne, 2 exemplaires !

Digitized by Google

Tachyerges Schœnherr.

decoratus GERM. — Sur les saules. Rare.
Carcassonne, bords de l'Aude !
salicis L. — Même habitat. Peu commun.
Lampy, Montagne-Noire !
stigma GERM. — Même habitat. Peu commun.
La Malepère ! Montagne-Noire ! Mont Alaric !

RHAMPHUS *Clairville.*

pulicarius HERBST., **flavicornis** CLAIRV. — Très commun dans tout le département, sur les saules.
subæneus ILLIG., **æneus** BOHM. — Sur les arbres fruitiers, sur *Cratægus oxyacantha.* Moins répandu que le précédent.
Carcassonne ! Armissan !

MECINUS *Germar.*

pyraster HERBST. — En fauchant dans les prés, à la belle saison; sous les écorces de platane, en hiver. Commun. La larve vit sur *Plantago lanceolata.*
Tout le département.
longiusculus BOHM. — Sur les Linaires, *Linaria striata.* Peu commun.
Carcassonne ! Caunes, vallée de l'Argent-Double !
circulatus MARSH. — En battant les arbustes. Commun. La larve vit dans les racines de plantain.
La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Montolieu ! Forêt de la Loubatière ! Mont Alaric, ravin des Baux !

GYMNETRON *Schœnherr.*

pascuorum GYLL. — En fauchant sur les plantains. Rare.
Lastours, 1 exemplaire !
mixtum MULS. — Narbonne (*Fauvel*, Annuaire 1874).
ictericum GYLL. — En battant les arbustes, en hiver; en fauchant sur des graminées, en juillet. Pas rare.
Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Caunes !
latiusculum DUVAL. — Dans les mêmes conditions que le précédent. Pas rare.
La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Caunes !

Digitized by Google

villosulum GYLL. - Au bord des ruisseaux, sur *Veronica anagallis*. Pas commun.

Carcassonne ! Caunes ! Narbonne !

beccabungæ L. — Comme le précédent, sur *Veronica beccabunga*. Commun.

Carcassonne ! Caunes ! Etang de Jouarres, près d'Azille ! Narbonne !

RHINUSA *Stephens.*

asellus GRAV. — Sur les *Verbascum*. Pas rare.

Carcassonne ! Mas-Cabardès ! Mont Alaric !

vestitum GERM. — Sur *Antirrhinum majus*, en juillet. Assez commun.

Caunes, vallon des Lavandières !

netum GERM. et variété **fulvum** DESBR. — Sur *Linaria vulgaris*. Pas rare

Carcassonne ! Lespinassière !

spilotum GERM. — Commun partout sur *Scrophularia canina*.

collinum GYLL. — Sur les Linaires. Rare.

Alet !

linariæ PANZ. — Même habitat. Rare.

Carcassonne !

tetrum F. — Très commun partout sur les *Verbascum*, plaine et montagne.

Variété **antirrhini** GERM. — Avec le type. Plus rare.

noctis HERBST. — Sur *Linaria supina*. Commun.

Carcassonne, rive droite du Fresquel !

herbarum BRIS. — Sur *Linaria vulgaris*. Commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Caunes !

MIARUS *Stephens.*

longirostris GYLL. — Sur les *Verbascum*. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Montolieu ! Mas-Cabardès ! Mont Alaric, sur *Campanula speciosa* !

campanulæ L. — Sur les Campanules, au printemps. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Conques ! Sallèles-Cabardès ! Font-froide !

micros GERM. — En fauchant sur les graminées. Pas commun.

Carcassonne ! Mont Alaric !

plantarum GERM. — En fauchant sur les fleurs, notamment sur

Digitized by Google

celles de *Convolvulus arvensis*, au printemps ; sous les écorces de platane, les mousses, en hiver. Commun.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Mont Alaric ! Caunes ! Montolieu !

meridionalis Bris. — En fauchant. Rare.

Mont Alaric, en mai !

CIONUS *Clairville.*

scrophulariæ L. — Sur *Scrophularia aquatica*, en montagne. Parfois en nombre.

Montagne-Noire, juin-juillet !

tuberculosus Scop., **verbasci** F. — Sur la même plante. Remplace le précédent dans la plaine. Peu commun.

Carcassonne !

Olivieri Rossch. — Sur *Verbascum thapsus*. Pas commun.

Clermont-sur-Lauquet ! Mont Alaric !

longicollis Bris. — Sur diverses espèces de *Verbascum*. Pas rare.

Forêt des Fanges ! Montolieu ! Caunes, vallée de l'Argent-Double ! Limousis ! Mont Alaric, entre Floure et Monze !

thapsi F. — Sur *Verbascum nigrum*. Commun.

Forêt des Fanges ! Pradelles-Cabardès ! Mont-Alaric, ravin des Baux ! Durban ! Ile Sainte Lucie !

hortulanus Foudr. — Sur les *Verbascum* et les *Scrophularia*. Commun.

Clermont-sur-Lauquet ! Carcassonne ! Limousis ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

Schœnherri Bris. — Commun dans tout le département, sur *Scrophularia canina*.

alauda Herbst, **blattariæ** F. — Sur *Scrophularia canina*. Pas rare.

Clermont-sur-Lauquet ! Conques ! Mont Alaric ! Caunes, vallon des Lavandières !

pulchellus Herbst. — Vallée du Rebenty. Rare. Sur *Scrophularia canina*.

gibbifrons Kiesw. — Environs de Bize ! Rare.

NANOPHYES *Schœnherr.*

Nanodiscus Kiesenwetter.

transversus Aubé. — Sur le chêne-vert. Pas commun.

La Malepère ! Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Caunes, vallon des Lavandières !

Digitized by Google

Nanophyes i. sp.

niger WALTL., **siculus** BOHM. — Commun sur les bruyéres, *Erica scoparia*.

Reboisements de l'Estagnol, près Arques ! Rennes-les-Bains ! La Malepère ! St-Julien-de-Briola ! Fontfroide !

hemisphæricus OL. — Terrains humides, fossés. Sur *Lythrum hyssopifolium*. Rare.

La Malepère ! Narbonne, prairies de Mandirac, plusieurs exemplaires (*V. Mayet*).

globulus GERM. — Carcassonne ! Rare.

brevis BOHM. — Lieux humides. Sur *Lythrum Salicaria*. Rare.

Carcassonne !

nitidulus GYLL, **Chevrieri** BOHM. — Commun partout sur *Lythrum Salicaria*.

Variété **spretus** DUVAL. — Avec le type, pas rare. On trouve aussi cette variété sur les bruyères et le chêne-vert.

La Malepère ! Mont Alaric ! Fontfroide !

marmoratus GOEZE, **lythri** F. — Avec le précédent, plus commun.

Corimalia des Gozis.

tamaricis GYLL. — Excessivement commun sur les *Tamarix*.

Carcassonne ! Mont Alaric ! Serviès-en-Val ! Ste-Lucie ! Lanouvelle !

pallidus OL. — Avec le précédent. Presque aussi commun.

posticus GYLL. — Avec les précédents. Moins commun.

tetrastigma AUBÉ, var : **rubens** AUBÉ. — Sur les *Tamarix*. Environs de Narbonne.

pallidulus GRAV. — Avec les précédents. Commun.

MAGDALIDINI

MAGDALIS *Germar*.

memnonia GYLL. — Sur les pins, en été. Assez commun.

Mont Cardou, près Rennes-les-Bains ! Carcassonne, à Saint-Jean ! Mont Alaric !

rufa GERM. — Avec le précédent. Commun en mai.

Carcassonne, à Saint-Jean ! Mont Alaric !

Heydeni DESBR. — Sur les pins.

Fontfroide (*V. Mayet*).

Digitized by Google

barbicornis LATR. — Sur les Rosacées. Rare.

Caunes !

ruficornis L., **pruni** L. — Sur divers genres de Rosacées, ***Malus*** *communis*, *Cratægus oxyacantha*. Rare.

Fourtou !

aterrima L. — Sur divers arbres et arbustes, commun sur l'orme.

Vallée du Rebenty ! Clermont-sur-Lauquet ! La Malepère ! Lavalette ! Labastide-en-Val ! Narbonne !

cerasi L. — Sur divers genres de Rosacées, ***Pyrus***, ***Malus***, ***Cratægus***. Commun.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniés, près Lavalette !

APIONINI

APION *Herbst.*

Pomonæ F. — Commun dans tout le département, plaine et montagne, et en toute saison La larve vit dans les gousses des ***Lathyrus*** et des *Vicia*.

L'insecte se prend en battant les plantes basses et les arbustes.

craccæ L. — Mêmes mœurs que le précédent, mais moins commun.

Rennes-les-Bains ! La Malepère ! Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Lastours !

breviatum DESBR. — Carcassonne, 1 exemplaire !

subulatum KIRBY. — En battant les arbustes, les ***Genista scorpius***. Peu commun.

Lavalette ! Lastours ! Limousis ! Sallèles-Cabardès !

ochropus GERM. — En battant les arbustes et les plantes basses. Peu commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Montolieu ! Lastours ! Limousis !

tubiferum GYLL. — Très commun partout sur ***Cistus albidus***.

tamaricis GYLL. — Sur les *Tamarix*. Commun.

Aiguesvives (*Dr Bourrel*). Narbonne ! Ile Sainte-Lucie !

carduorum KIRBY. — Sur les feuilles d'artichaut, de ***Cynara cardunculus***, sur *Cirsium arvense*, ***Galactites tomentosus***.

Commun dans tout le département.

La variété **galactitis** WENCK. se trouve souvent avec le type et quelquefois la variété **meridianum** WENCK.

scalptum REY. — En fauchant sur les pelouses ou en battant les buissons. Rare.

Digitized by Google

Carcassonne ! Citou ! Ile Sainte-Lucie !

onopordi KIRBY. — Sur les Chardons et les *Rumex*. Commun.

Tout le département.

stolidum GERM. — En fauchant ou en battant les buissons, en été. Rare.

Lampy !

confluens KIRBY. — Comme le précédent. Peu commun.

Carcassonne ! Caunes, vallon des Lavandières ! Mont Alaric !

candidum WENCK.— Dans les garigues, sur *Ruta montana, angustifolia*. Commun.

Caunes ! Mont Alaric ! Fajac en-Val ! Durban ! Ile Sainte-Lucie ! Ile de l'Aute !

vicinum KIRBY, **loti** GYLL. — Sur *Lotus corniculatus*. Rare.

Salvezines, sur une touffe de lavande ! Vallée du Rebenty ! Lastours ! Marseillette ! Carcassonne !

atomarium KIRBY. — Sur *Genista scorpius*. Commun.

Lavalette ! Lastours ! Mont Alaric ! Narbonne, Limoux (*V. Mayet*).

flavimanum GYLL. — Sur les Menthes. Pas commun.

Carcassonne ! Montolieu !

serpyllicola WENCK., **parvulum** REY. - Sur *Thymus serpyllum*. Pas commun.

Rennes-les-Bains ! Caunes ! Mont Alaric ! Serviès-en-Val ! Fontfroide (*V. Mayet*).

ulicis FORST. — Sur *Genista scorpius* et *Ulex europæus*. Commun.

Saint-Julien-de-Briola ! Fontiers-Cabardès ! Mont Alaric ! Fontfroide (*V. Mayet*).

uliciperda PANDELLÉ. — Sur *Ulex europæus*. Commun.

Fontiers-Cabardès ! Saint-Denis !

difficile HERBST. - Sur *Ulex europæus*. Pas commun.

Saint-Denis ! Limoux (*V. Mayet*).

compactum DESBR. — Sur *Genista scorpius*. Rare.

Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Mont Alaric, en mai !

genistæ KIRBY, **bivittatum** GERST. — Sur divers genêts. Pas rare.

Saint-Denis, en mai ! Puginier, sur *Sarothamnus scoparius* ! Mont Alaric, sur *Genista scorpius*.

fuscirostre F. — Sur *Sarothamnus scoparius*, en mai. Commun.

Saint-Denis ! Montagne-Noire !

squamigerum DUV. - Sur *Genista scorpius*, en juin, juillet. Commun.

Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val ! Carcassonne, coteau de La Fajolle ! Limoux (*V. Mayet*).

Digitized by Google

semivittatum GYLL. — Sur *Mercurialis tomentosa*. Commun.

Tout le département.

pallipes KIRBY. — Fontfroide, sur *Mercurialis tomentosa*.

flavofemoratum HERBST. — Sur les mauves. Pas rare.

Collines de La Clape, près Narbonne ! Puivert, sur les genêts (*V. Mayet*). Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Mont Alaric !

urticarium HERBST, **vernale** F. — Sur les Orties. Commun.

Tout le département.

rufescens GYLL. — Sur *Parietaria officinalis*. Peu commun.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne !

æneum F. — Sur les Mauves. Commun.

Tout le département.

radiolus MARSH. — Même habitat. Commun.

Tout le département.

astragali PAYK. — Sur *Astragalus monspeliensis*. Aussi en battant les arbustes, noisetiers, Clématites. Parfois commun.

Sallèles-Cabardès ! Mont Alaric ! Fajac-en-Val !

elegantulum GERM. — En battant les arbustes, dans les endroits frais. Commun.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Conques ! Lastours, vallée de l'Orbiel ! Sallèles-Cabardès ! Lespinassière ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

striatum MARSH. — Sur les *Ulex*, les *Genista*. Pas commun.

Vallée du Rebenty ! Bugarach ! Saint-Julien-de-Briola ! Caunes !

immune KIRBL — Sur le genêt épineux. Pas commun.

La Malepère ! Citou !

rapulum WENCKER. — Mont Alaric, 1 exemplaire.

pubescens KIRBY. — En fauchant dans les prairies ou en battant les arbustes. Très commun dans tout le département.

Fontfroide, sur le Ciste (*V. Mayet*).

seriatosetosulum WENCK. — En battant les arbustes. Rare.

Forêt de Monthaut, près d'Arques ! Carcassonne ! Puivert, commun sur les coudriers (*V. Mayet*).

seniculum KIRBY. — En fauchant dans les prairies. Très commun.

Tout le département.

elongatum GERM. — Sur *Salvia pratensis*. Aussi en battant les arbustes. Commun.

Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Mont Alaric ! Fajac-en-Val !

leucophæatum WENCK. — Sur *Carlina corymbosa*. Pas commun.

Carcassonne !

fulvirostre GYLL. — Sur les Guimauves, *Althæa officinalis*. Rare.

Digitized by Google

Carcassonne, rive droite du Fresquel, près le Pont de la Seigne ! Narbonne, prairies de Mandirac (*V. Mayet*).

rufirostre F. — Sur les Mauves. Commun.

Tout le département.

viciæ PAYK — Sur les *Melilotus*, *Ervum*, *Vicia*. Commun.

Carcassonne !

difforme GERM. — Vit sur *Polygonum hydropiper*. Rare.

Caunes, 1 exemplaire !

lævicolle KIRBY. — En fauchant dans les prairies Rare.

Véraza ! La Malepère ! Lespinassière !

ononicola BACH, **ononidis** GYLL - En fauchant dans les prairies. Rare.

Carcassonne !

varipes GERM. — En fauchant dans les prairies. Très commun.

Vallée du Rebenty ! Rennes-les-Bains ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Fajac-en-Val ! Carcassonne ! Montolieu ! Caunes !

apricans HERBST, **fagi** KIRBY. — En fauchant dans les prés ou en battant les arbustes. Commun.

Forêt des Fanges ! Vallée du Rebenty ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Forêt de la Loubatière !

assimile KIRBY. — En fauchant ou en battant les arbustes. Pas commun.

Montagne-Noire ! Sallèles-Cabardès ! Mont Alaric !

trifolii L., **flavipes** F. — En fauchant. Commun.

Vallée du Rebenty ! Quillan ! Rennes-les-Bains ! Saint-Julien-de-Briola ! Montolieu ! Vallée de l'Orbiel ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

flavipes PAYK., **dichroum** BEDEL. - En fauchant dans les prés, ou en battant les arbustes. Pas commun.

Carcassonne !

nigritarse KIRBY. — En fauchant dans les prairies. Commun partout

Belcaire (*V. Mayet*). Rennes-les-Bains ! La Malepère ! Carcassonne ! Lampy, Montagne-Noire ! Vallée de l'Orbiel ! Sallèles-Cabardès ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

tenue KIRBY. — En fauchant. Rare.

Vallée du Rebenty ! Bugarach ! Carcassonne ! Citou !

sulcifrons HERBST. Sur les *Statice*.

Ile Sainte-Lucie, 1 exemplaire !

punctigerum PAYK. — En fauchant. Rare.

Forêt des Fanges, 1 exemplaire ! Forêt de la Loubatière ! Ile Sainte-Lucie !

Digitized by Google

virens HERBST. — En fauchant. Commun.

Forêt des Fanges ! Vallée du Rebenty ! Carcassonne ! Vallée de l'Orbiel ! Ile Sainte-Lucie ! La Malepère ! Mont Alaric ! Montolieu ! Limoux (*V. Mayet*).

unicolor KIRBY, **platalea** GERM. — En fauchant dans les prés ou en battant les arbustes, dans les endroits frais. Pas rare.

Vallée du Rebenty ! Fourtou ! Forêt des Fanges ! Rennes-les-Bains !

Gyllenhali KIRBY. — En fauchant. Rare.

Vallée du Rebenty, 1 exemplaire !

ervi KIRBY. — En fauchant sur les *Ervum*. Commun partout.

Forêt des Fanges ! Vallée du Rebenty ! L'Estagnol, près Arques ! La Malepère ! Carcassonne ! Lampy ! Sallèles-Cabardès ! Lespinassière ! Montolieu !

ononis KIRBY. — En fauchant ou en battant les arbustes Commun.

Forêt des Fanges ! Carcassonne ! Trèbes ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val ! Sallèles-Cabardès ! Citou ! Lespinassière ! Fontfroide ! Montolieu !

filirostre KIRBY, **morio** GERM. — En fauchant. Rare.

La Malepère ! Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne !

minimum HERBST. — En battant les arbustes, dans les endroits frais. Assez commun.

Carcassonne ! Lampy, Montagne-Noire !

pisi F. — Le plus commun du genre. Partout.

Les individus de cette espèce se réunissent souvent en troupe innombrable, pendant les belles journées et il n'est pas rare de les rencontrer dans les rues, sur les murs et dans les cours des villes. J'en ai vu, une fois, qui formaient une masse compacte autour du robinet de la fontaine placée dans la cour de la maison Courtejaire, à Carcassonne. Une autre fois, le 6 juillet 1890, dans la prairie qui longe la rive gauche de la Roujeane, près Moussoulens, il y en avait sous des mousses une telle quantité qu'on aurait pu les ramasser à poignées. Enfin, au Mont Alaric, tout près de la ferme des Paillassés, en battant une touffe de buis, j'en ai fait tomber une énorme quantité dans mon parapluie. Le bruit qu'ils faisaient en se laissant choir sur les feuilles coriaces du buis donnait l'illusion du bruit de la pluie sur les feuilles.

æthiops HERBST. — Sur *Vicia sepium*.

Carcassonne, 2 exemplaires !

gracilicolle GYLL. — En fauchant Rare.

Rennes-les-Bains ! Lastours !

melliloti KIRBY. — Sur le *Melilotus albus*. Commun.

Carcassonne, bords de l'Aude !

Digitized by Google

loti KIRBY, **angustatum** KIRBY. — Sur *Lotus corniculatus*. Rare.

L'Estagnol, près d'Arques ! Vallée du Rebenty ! Carcassonne !

cyanescens GYLL., **Caplomonti** WENCK.— Sur les *Cistus albidus*. Rare.

Environs de Coudons ! Limoux (*V. Mayet*). Narbonne, collines de La Clape ! Mont Alaric !

vorax HERBST. — En battant les arbustes, dans les endroits frais. Commun.

Tout le département.

pavidum GERM. — Sur *Coronilla varia*. Rare.

Carcassonne ! Caunes !

lanuginosum WENCK. — Carcassonne, 1 exemplaire ! Limoux (*V. Mayet*).

juniperi BOHM. — Limoux, en juillet, sur *Juniperus oxycedrus* (*V. Mayet*).

reflexum GYLL., **livescerum** GYLL. — Sur *Hedysarum*, *Onobrychis*. Commun.

Puivert (*V. Mayet*). Forêt des Fanges ! Bugarach ! Rennes-les-Bains ! La Malepère ! Carcassonne ! Montolieu ! Sallèles-Cabardès ! Vallée de l'Orbiel ! Labastide-en-Val ! Durban !

Waltoni STEPH. — En fauchant. Rare.

Limoux (*Marquet*). Carcassonne !

æneomicans WENCK. — Sur *Genista scorpius*. Pas commun.

Carcassonne ! Marseillette ! Caunes ! Lespinassière ! Mont Alaric ! Jouarres !

miniatum GERM. — Sur les *Rumex*, à toutes les altitudes.

Carcassonne ! Caunes, vallon des Lavandières ! Citou ! Narbonne, prairies de Mandirac ; Belcaire (*V. Mayet*).

frumentarium L., **hæmatodes** KIRBY.— Sur *Rumex acetosella*. Assez commun.

Lastours ! Caunes !

malvæ F. — Sur les mauves. Commun.

Tout le département.

limonii KIRBY. — Sur le littoral, au pied des *Statice*.

Lanouvelle ! Narbonne, marais de la Ricardelle, commun en juin, en fauchant les *Statice limonium* (*V. Mayet*).

Chevrolati GYLL. — Trouvé une fois au Mont Alaric, à Miramont, au pied de touffes de *Cistus salviæfolius* !

Narbonne, au pied des Hélianthèmes (*Marquet*). Fontfroide, assez commun sur les cistes en septembre (*V. Mayet*).

sedi GERM. — Sur divers *Sedum*. Rare.

Fourtou ! Véraza !

Digitized by Google

violaceum KIRBY. — Sur des *Rumex*, des Crucifères. Commun partout, dans les champs et au bord des chemins.

Tout le département.

hydrolapathi KIRBY. — Avec le précédent. Rare.

aterrimum L., **marchicum** HERBST. — En battant les arbustes, dans les endroits frais. Pas commun.

Forêt de la Loubatière ! Lastours !

affine KIRBY. — Sur le genêt à balais. Rare.

Forêt de la Loubatière !

curtirostre GERM., **humile** GERM. — En fauchant. Assez commun.

Fourtou ! Carcassonne !

RHYNCHITES *Schneider.*

cœruleocephalus SCHALL. — Sur les Pins. Pas rare.

Mont Alaric ! Fontfroide (*V. Mayet*). Ile Sainte-Lucie !

sericeus HERBST. — Sur les saules, les chênes, en juin. Rare.

Rennes-les-Bains ! La Malepère !

nanus PAYK. — En battant les arbustes dans les endroits frais. Pas commun.

Fourtou ! Carcassonne ! Conques !

germanicus HERBST. — Comme le précédent. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Saint-Julien-de-Briola ! Puginier ! Mont Alaric !

pauxillus GERM — En battant les arbustes. Rare.

Carcassonne ! Montagne-Noire !

æneovirens MARSH. — Sur les bruyères. Assez commun.

Vallée du Rebenty ! Alet ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Puginier ! Mont Alaric !

purpureus L., **æquatus** L. — Sur l'aubépine, les amandiers en fleurs. Commun.

Tout le département.

cœruleus DEG., **conicus** ILLIG. — En battant divers arbustes. Rare.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne !

auratus SCOP. — Sur les prunelliers sauvages Commun.

Rennes-les-Bains ! La Malepère ! Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne ! Caunes, vallon des Lavandières ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

Bacchus L. — Même habitat. Moins commun.

Digitized by Google

RHINOMACER *Geoffroy*.

betulæ L. — Très commun parfois sur la vigne dont il enroule les feuilles comme des cigares, ce qui lui a fait donner le nom de *cigareur* par les vignerons.

On rencontre quelquefois des individus d'un beau bleu.

populi L. — Sur le peuplier. Pas rare en montagne.

Vallée du Rebenty !

CYPHUS *Thunberg*.

nitens SCOP., **curculionoides** L. — Sur les jeunes pousses de chêne, en mai-juin. Assez commun.

La Malepère ! Fontfroide ! Mont Alaric !

ATTELABUS *Linné*.

coryli L. — Sur *Corylus avellana*. Rare.

La Malepère ! Belcaire (*V. Mayet*).

NEMONYCHIDÆ

CIMBERIS *des Gozis*.

attelaboides F. — Sur les pins, en juin. Rare.

Fontfroide, 1 exemplaire !

ANTHRIBIDÆ

TROPIDERINI

TROPIDERES *Schœnherr*.

albirostris HERBST. — Dans le bois mort de hêtre, de chêne. Rare.

Forêt de Monthaut, près d'Arques, 1 exemplaire (*Bédos*).

niveirostris F. — Obtenu, en juillet, de branches mortes de chêne et de hêtre rapportées de la Forêt de La Loubatière !

ANTHRIBINI

ANTHRIBUS *Geoffroy*.

fasciatus FORST., **scabrosus** F. — Sur l'aubépine. Parfois très commun.

Alet ! Carcassonne !

Digitized by Google

CHORAGINI

CHORAGUS *Kirby*.

Sheppardi KIRBY. – Branches mortes d'aubépine. Rare.
Rennes-les-Bains, 1 exemplaire !

URODONINI

URODON *Schœnherr*.

suturalis F. – Sur *Reseda luteola*. Assez commun.
Carcassonne !
flavescens KÜSTER. – Même habitat. Rare.
Carcassonne !
pygmæus GYLL. Même habitat. Rare. Aussi sur *Iberis amara*.
Carcassonne !
rufipes OL. — Même habitat. Assez commun.
Carcassonne !

MYLABRIDÆ

MYLABRINI

MYLABRIS *Geoffroy*.

Bruchus Linné.

pisorum L. — Dans les pois, les fèves secs. Très commun.
Tout le département.
pallidicornis BOHM — Sur les légumineuses. Aussi sous les écorces de platane, en hiver. Peu commun
La Malepère ! Carcassonne ! Mont Alaric !
rufipes HERBST. — Comme le précédent. Très commun.
Vallée du Rebenty ! La Malepère ! Saint-Julien-de-Briola ! Carcassonne ! Mont Alaric !
luteicornis ILLIG. – En fauchant sur les légumineuses. Commun.
Carcassonne !
griseomaculatus GYLL — Comme le précédent. Pas commun.
Carcassonne ! Mont Alaric !
viciæ OL. — En fauchant dans les prés. Pas commun.
La Malepère !

Digitized by Google

ruficornis Fabr. — Dans les fèves, les lentilles. Très commun partout.

atomaria L. — En fauchant dans les prés. Commun.

Forêt des Fanges ! La Malepère ! Carcassonne ! Montolieu !

laticollis Bohm. — Comme le précédent. Pas commun.

Carcassonne ! Montagne-Noire ! La Malepère !

irresecta Fahr. - Dans les haricots, chez les épiciers. Parfois commun.

Carcassonne !

gilva Gyll. — Sur *Eryngium campestre*. Pas rare.

Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Saint-Julien-de-Briola ! Trèbes ! Mont Alaric ! Marseillette !

seminaria L. — Dans les prés, sur *Lathyrus pratensis*, *Vicia sepium*. Commun.

Carcassonne ! Mont Alaric !

Var : **picipes** Germ. — Vallée du Rebenty ! Mont Alaric !

Var : **basalis** Gyll. — Carcassonne !

pusilla Germ. — En fauchant dans les prés. Rare.

Vallée du Rebenty ! Rennes-les-Bains ! Carcassonne !

Var : **Stierlini** Allard. — Mont Alaric !

velaris Fahrs. — Comme le précédent. Pas rare.

Carcassonne ! Mont Alaric ! Durban !

Var : **retamæ** Vogel. — Carcassonne ! Fontfroide !

olivacea Germ. — Sur les fleurs de diverses plantes, notamment sur celles d'*Eryngium*. Commun.

Carcassonne ! Mont Alaric ! Labastide-en-Val !

Var : **virescens** Bohm. — Carcassonne ! Caunes !

cinerascens Gyll., **eryngii** Bris. — Sur *Eryngium campestre*. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Conques ! Caunes ! Mont Alaric !

biguttata Ol. — Sur *Eryngium campestre*, sur les fleurs de Cistes. Rare.

Var : **fulvipennis** Germ. — Ile Sainte-Lucie !

debilis Gyll. — En fauchant. Rare.

Caunes !

marginalis F. — En fauchant dans les prés. Rare.

Carcassonne ! Collines de Gourgounet, près Cazilhac ! Mont Alaric ! Fontfroide !

nana Germ. — En battant les arbustes. Commun.

Carcassonne, au bois de Serres ! Sallèles-Cabardès !

Digitized by Google

murina Bohm. — Comme le précédent. Rare.

Montagne-Noire !

dispar Germ. — Comme le précédent. Rare.

Carcassonne ! Montagne-Noire !

bimaculata Ol., **variegata** Germ. — En fauchant dans les prés ou en battant les arbustes.

Très commun dans tout le département.

Var : **dispergata** Gyll. — Carcassonne ! Montolieu ! Fajac-en-Val !

varia Ol. — Comme le précédent. Très commun.

Tout le département.

Var : **fulvicornis** Motsch. - Carcassonne !

Var : **tarsalis** Gyll. — Parc de Saint-Geniès ! Carcassonne !

imbricornis Panz. — Sur les légumineuses. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Marseillette ! Caunes !

pauper Bohm. — En fauchant dans les prés. Assez commun.

Marseillette ! Caunes !

anxia Fahrs.— Sur diverses espèces de Genêts. Aussi en fauchant. Commun.

Tout le département.

pygmæa Bohm. — Même habitat. Commun.

Carcassonne ! Montagne-Noire ! Caunes !

foveolata Gyll. — En fauchant. Rare.

Carcassonne !

villosa F., **atra** Marsh. — En fauchant ou en battant les arbustes. Commun.

La Malepère ! Carcassonne ! Montagne-Noire ! Fontfroide (*V. Mayet*).

Var : **pubescens** Germ. — Carcassonne ! Mont Alaric !

Mulsanti Bris. — En battant les buissons. Rare.

Carcassonne ! Mont Alaric !

SPERMOPHAGUS *Steven.*

cardui Bohm. — Sur les fleurs, en été. Sous les mousses, les écorces, en hiver. Très commun.

Tout le département.

variolosopunctatus Gyll. — Sur les fleurs, les *Eryngium campestre*. Rare.

Mont Alaric ! Ile Sainte-Lucie !

Digitized by Google

SCOLYTIDÆ

HYLESININI

HYLASTES *Erichson.*

ater PAYK. — Sous les écorces de pin. Rare.
Puginier !
linearis ER. — Même habitat. Rare.
Carcassonne !
attenuatus ER. — Sur les branches mortes de pin. Parfois commun.
Fontfroide !
angustatus HERBST. — Carcassonne, 2 exemplaires dans une branche de figuier.
trifolii MULLER. — Sur le genêt à balais. Commun.
Vallée du Rebenty ! Reboisements de l'Estagnol, près d'Arques ! Mont Alaric, sur *Genista scorpius !*

HYLURGUS *Latreille.*

ligniperda F. — Sur les pins. Assez commun.
Carcassonne ! Fontfroide !

BLASTOPHAGUS *Eichhoff.*

piniperda L. — Sur les pins. Commun.
Montagne d'Ourmes, près d'Arques (*Bédos*).

KISSOPHAGUS *Chapuis.*

hederæ SCHMITT. — Sur le lierre.
Carcassonne, 2 exemplaires !

PHLŒOSINUS *Chapuis.*

bicolor BRULLÉ. — Branches mortes de cyprès. Assez commun.
Rennes-les-Sains ! Carcassonne ! Trèbes !

HYLESINUS *Fabricius.*

oleiperda F. — Trouvé accidentellement en battant des branches mortes.
Parc de Saint-Geniès, près Lavalette, 1 ex.! Labastide-en-Val, 1 ex.!

Digitized by Google

fraxini PANZ. — Sous l'écorce des frênes. Commun.
Tout le département.
vittatus F. — Sous l'écorce des ormes. Commun.
Carcassonne ! Trèbes !
Kraatzi EICHH. — Même habitat. Commun.
Carcassonne !

PHLŒOPHTHORUS *Wollaston.*

rhododactylus MARSH. — Sur les branches sèches de *Genista scorpius*. Commun.
Mont Alaric ! Fontfroide !

PHLŒOTRIBUS *Latreille.*

scarabæoides BERNARD, **oleæ** F. — Obtenu une fois en quantité de branches d'olivier rapportées de Sallèles-Cabardès.

SCOLYTINI

SCOLYTUS *Geoffroy.*

scolytus F., **Geoffroyi** GOEZE. — Sur l'Orme. Pas rare.
Carcassonne ! Caunes !
pygmæus F. — Comme le précédent. Commun.
Carcassonne !
pruni RATZ. — Dans les vergers. Sous l'écorce de divers arbres fruitiers. Assez commun.
Carcassonne !
intricatus RATZ. — Sous l'écorce des chênes, *Quercus robur*. Commun dans les bûchers.
Carcassonne !
multistriatus MARSH. — Sous l'écorce des vieux ormeaux. Commun.
Carcassonne ! Trèbes ! Caunes ! Fontfroide !

IPINI

CRYPTURGUS *Erichson.*

pusillus GYLL. — En battant des branches mortes de pin, en hiver.
Parc de Saint-Geniès !

Digitized by Google

LIPARTHRUM *Wollaston.*

mori AUBÉ. — Sous les écorces de mûrier. Assez rare.
Carcassonne !

HYPOBORUS *Erichson.*

ficus ER. — Branches mortes de figuier. Très commun.
Tout le département.

CRYPHALUS *Erichson.*

piceæ RATZ. — Quillan ! un exemplaire dans un chantier de bois de sapin.

PITYOPHTHORUS *Eichhoff.*

ramulorum PERR. — En battant les branches mortes de pin. Commun.
Forêt des Fanges ! Parc de Saint-Geniès, près Lavalette ! Carcassonne ! Mont Alaric ! Fontfroide !
micrographus L. — Branches mortes de pin d'Alep.
Caunes, 1 exemplaire !

PITYOGENES *Bedel.*

chalcographus L. — Sous les écorces de Pins.
Mont Alaric, 1 exemplaire !
bidentatus HERBST., **bidens** F. — Sous les écorces de pins et de sapins. Commun.
Forêt de Monthaut, près d'Arques ! Caunes ! Mont Alaric !

XYLOCLEPTES *Ferrari.*

bispinus DUFT. — Sur les Clématites. Très commun.
Tout le département.

IPS *Degeer.*

Tomicus Latreille.

erosus WOLLASTON. **rectangulus** EICH. — Sous les écorces de pins.
Fontfroide (*V. Mayet*).
laricis F. — Sous les écorces de pins morts. Assez commun.
Carcassonne, à Saint-Jean ! Caunes !

Digitized by Google

TAPHRORYCHUS *Eichhoff.*

bicolor HERBST. — Carcassonne, 4 exemplaires !

THAMNURGUS *Eichhoff.*

euphorbiæ KUST. — Dans les tiges sèches de Clématite et d'Euphorbe.

Carcassonne, 2 exemplaires !

XYLEBORUS *Eichhoff.*

Saxeseni RATZ. — Dans les tiges sèches de divers arbustes. Pas rare.

dispar F. — Dans les branches de Châtaignier malades. Très commun. Les mâles paraissent dans la proportion de 5 à 6 %.

Mas-Cabardès !

XYLOTERUS *Erichson.*

signatus F. — Carcassonne, 3 exemplaires recueillis sur le parapet du Pont-Neuf ! Ils provenaient sans doute d'un chantier de bois, car l'espèce est des régions froides.

Digitized by Google

NOTE SUR LE GUI

Par M. A. RESPAUD

Dans la séance du 19 février 1896, M. Doumergue signala à la Société la présence du gui sur l'aubépine à Rennes. M. Rebelle déclara dans cette même séance avoir trouvé cette plante sur l'acacia aux environs de la station de Madame, près Carcassonne. Ni l'un ni l'autre de nos excellents collègues n'accompagnèrent leur communication d'aucune remarque concernant la coloration de cette plante parasite.

J'ai moi même constaté l'existence du gui sur une haie d'aubépine à Massac dans les Corbières (1). Cette haie séparait en 1880 deux champs situés à gauche de la route qui met en communication le village de Massac et la métairie de Cédeillan. Ayant avant cette date trouvé le gui en grande quantité sur des amandiers plantés dans le territoire de diverses communes de l'arrondissement de Limoux (2), et ayant remarqué qu'il était toujours vert, je fus frappé de la coloration vert-jaune du gui de l'aubépine.

Je l'examinai à plusieurs époques de l'année et je constatai qu'il offrait toujours cette teinte jaune clair qui m'avait d'abord surpris. La plante nourricière était cependant de belle venue : il ne fallait donc pas attribuer à un manque de sève la coloration du parasite.

Depuis cette époque, divers botanistes ont trouvé le gui sur l'aubépine et quelques-uns ont remarqué la coloration particulière qu'il offre sur cet arbuste. M. Fauvel l'a observé à Folligny (Manche) (3).

M. Géneau de Lamarlière l'a trouvé aussi à Lottinghen (Pas-de-Calais) (4) et a observé que la touffe parasite de l'aubépine

---

(1) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 248 p. 176.

(2) Communes de La Digne d'Amont et de La Digne d'Aval.

(3) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 244 p. 78.

(4) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 245 p. 98.

Digitized by Google

avait une coloration jaune clair dans toutes ses parties, ce qui la distinguait nettement des touffes très vertes parasites des pommiers et des peupliers environnants.

M. H. Copineau (1) a signalé la présence du gui parasite de l'aubépine dans la Somme et a fait la même observation que M. Géneau de Lamarlière en ce qui concerne la couleur jaune clair de la plante. Il a constaté de plus que les entre-nœuds étaient plus courts, que la plante était plus rameuse, les feuilles et les fruits moindres que chez ce parasite implanté dans les pommiers et peupliers avoisinants. M. Dupont l'a trouvé dans l'Orne (2) et M. Targon dans la Gironde (3).

Divers autres botanistes l'ont aussi trouvé parasite de l'aubépine dans la Charente, le Calvados, et tous ont constaté la coloration jaune-clair de cette plante par opposition à la couleur verte de la même plante parasite d'autres végétaux.

Quelques botanistes ont aussi constaté l'existence du gui sur l'aubépine, mais n'ont pas fait de remarque sur la coloration de la plante. M. Lémée entr'autres l'a signalé dans la Sarthe (4), M. Turquier-Delongchamp dans la Seine-Inférieure (5) et M. Dupuy dans la Charente.

Le gui prospère très bien sur l'acacia. M. H. de Guerpel en a compté 45 pieds sur un seul de ces arbres.

La présence de ce parasite a été constatée en France sur les végétaux ci-après dénommés :

Cornus sanguinea. — Cornus mas. — Tilia platyphylla. — Robinia psendo-acacia. — Mespilus germanica. — Sorbus torminalis. — Sorbus domestica. — Pyrus communis. — Malus communis. — Ulmus campestrls. — Quercus pedunculata. — Carpinus betulus. — Salix alba. — Populus alba. — Populus nigra. — Populus pyramidalis. — Populus angulata (exotique). — Cerasus vulgaris. — Acer campestre. — Acer rubrum (exo-

---

(1) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 246 p. 138.
(2) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 246 p. 138.
(3) *Feuille des Jeunes Naturalistes*, nº 246 p. 138.
(4) Le Monde des plantes, nºs 88 p. 83.
(5) Flore des environs de Rouen, tome II, p. 520 (1816).

Digitized by Google

tique). — Acer saccharum (exotique). — Morus alba. — Morus nigra. — Fraxinus excelsior. — M. Pissot l'a signalé sur un noyer d'Amérique (Juglans nigra) et, chose plus rare, sur un Rosa canina de 1m50 de hauteur.

Il serait intéressant de le rechercher dans l'Aude sur les divers arbres ou arbustes ci-dessus désignés.

AUGUSTE RESPAUD.

Digitized by Google

LE CANIGOU ET SA VÉGÉTATION

Par M. Gaston GAUTIER

Membre de la Société Botanique de France

Les botanistes, géologues, etc., les alpinistes eux-mêmes, qui nous ont donné des relations, souvent fort intéressantes, de leurs visites et de leurs observations au Canigou, ont eu presque exclusivement en vue cette partie relativement réduite de la chaîne, située au sud du département des Pyrénées-Orientales, qui se dresse tout d'un bloc dans un isolement magique, tenant à peine par un seul côté à des contreforts qui semblent humblement ramper à ses pieds. Le plateau du Pla-Guilhem, plus bas que le Canigou de près de 1000 mètres, le rattache seul à la chaîne.

Cependant si nous avions ici en vue de donner autre chose qu'une esquisse, nous devrions, pour être complet, parler en outre du massif central du Canigou (2786m), auquel nous rattachons ses satellites les pics des 7 hommes (2600m), des 13 vents (2160m), que Tournefort n'oublia pas dans la relation de son voyage aux Pyrénées, les pics de Batère et des Mousquits, etc., il faudrait, dis je, étudier successivement au nord du massif : 1° la vallée de la Tet proprement dite, de Prades à Fontpédrouse ; 2° les vallées de la rive droite de la Tet comprenant celles de St-Michel, du Boulès et de Glorianes, celles de la Nantilla, de Feuilla, de Mantet, toutes s'enfonçant profondément dans les flancs ou dans les contreforts du Canigou ; enfin 3° la vallée du Tech au sud du massif.

Mais une pareille étude nous entraînerait plus loin que ne le comporte ce rapide aperçu.

Ce que nous voudrions essayer de faire ici ressortir en suivant modestement ce que d'autres ont si magistralement fait pour le Ventoux, l'Etna, Ténériffe, etc., c'est l'intérêt que donne au Canigou son merveilleux isolement pour l'étude des zones successives de végétation. Alors qu'à Prades, à Amélie-les-Bains, ce sont des températures moyennes de 14 à 15 degrés, permet-

Digitized by Google

tant encore aux plantes des pays les plus chauds de prospérer en pleine terre, telles les Cactus, Opuntia, etc., au contraire dans les hauts sommets de plus de 2800m règne le climat des terres polaires, où une ascension vous porte en quelques heures, et où la moyenne annuelle atteint à peine un degré au-dessus de glace !

D'autre part, d'autres côtés importants de la météorologie du Canigou exerçant une action considérable sur sa végétation, le différencient encore davantage de celle du centre de la chaîne des Pyrénées prise à pareilles altitudes. Les chutes d'eau et de neige y sont en effet bien moindres ; les vents chauds dûs à sa situation méditerranéenne y sont fréquents. Au contraire, la partie de la chaîne qui se détache au nord de la Cerdagne, malgré son faible éloignement, est sous le régime du climat océanien. Il en résulte que les neiges persistantes ne peuvent pas s'établir sur les flancs du Canigou, où dès la fin de juin elles ont complètement disparu, si ce n'est dans quelques profonds abîmes, comme celui de Balach, où le soleil paraît à peine au milieu du jour, tandis que vers l'ouest, au centre de la chaîne surtout, les neiges, les glaciers même sont fréquents à des altitudes moindres.

L'uniformité géologique du massif rend encore plus facile l'étude de la végétation. Le granit forme la masse de la montagne, sauf à sa base, où existe une faible bande de calcaires compactes venant se révéler du côté du nord par les calcaires carbonifères de Ste-Colombe, les marbres dévoniens de Prades, de la Trancade d'Ambouilla et de Feuilla, qui se continuent jusqu'aux environs d'Olette. Sur le versant sud, dans la vallée du Tech, cette même bande se répète par les terrains crétacés supérieurs des environs de Céret, Amélie-les-Bains et Coustouges. C'est donc une sorte de ceinture que le calcaire formerait autour du massif. De même, au-dessus de cette bande viennent paraître des schistes siliceux, satinés-grisâtres, appartenant au Cambrien. Entre cette dernière couche et le granit s'intercalent les micaschistes ou schistes cristallins. Mais toutes ces formations en somme n'atteignent pas l'altitude de 800 mètres. Au dessus, tout d'un bloc, domine le granit sur une altitude de 2000 mètres.

Digitized by Google

Plus spécialement en face de Prades, du côté nord, le Canigou s'élève d'une seule venue, à peine échancré, du moins en apparence, par quelques ravines telles que les vallées du Boulès, de la Nantilla, de Taurinya, de Filhols et du Vernet, dont la Tet rassemble les eaux. Aussi c'est par là surtout qu'il est intéressant et instructif d'aborder le géant si l'on veut se rendre plus facilement compte de la succession des végétaux. L'itinéraire le plus favorable à cette étude passerait, à notre avis, par Prades, la Trancade d'Ambouilla, le Vernet, la vallée de Saint-Vincent et la Passère-Crémade, la forêt des Ourriets, les Conques, d'où l'on aborde enfin le cône terminal. La descente par le côté sud, c'est-à-dire par la Cheminée, le Pla et les Jasses de Cady, la Lipaudière, les Mariailhes, le col de Jau, Casteil et le Vernet, ne pourrait que confirmer les données acquises à la montée, en tenant compte toutefois que sur le versant méridional, moins froid, la limite de chaque espèce s'élève plus haut.

Nous présenterons dans cette note un tableau fort rapide et nécessairement fort incomplet de la variété et de la spécialisation des espèces que l'on peut rencontrer dans la région du Canigou ; mais l'on comprendra qu'une Flore locale seule pourrait donner une idée complète de sa magnifique végétation. (Voir le *Catalogue de la Flore des Pyrénées-Orientales*).

Au pied de la montagne, dans les expositions chaudes, dans les fentes des roches calcaires ou schisteuses des environs de Prades, la flore méridionale est d'abord assez largement représentée. Entre 4 et 500 mètres d'altitude on trouve : *Cirsium echinatum*, *Inula helenioides*, *Linaria italica*, *Trifolium hirtum*, *Adonis flammea*, *Lithospermum fruticosum*, *Aphyllantes Monspeliensis*, *Tragopogon stenophyllus*, *Helianthemum umbellatum*, *Pœonia peregrina* var. *leiocarpa*, *Sarothamnus catalonicus*, *Sarcocapnos enneaphylla*, ces deux dernières espèces représentants intéressants de la Flore espagnole, *Campanula speciosa*, *Alyssum spinosum* et tant d'autres ! On pourrait se croire, à quelques spécialités près, au milieu des Corbières ou dans les environs de Narbonne. Ces espèces se mélangent bientôt dans les rochers de la Trancade d'Ambouilla, près Villefranche-de-Conflans, d'espèces locales, pleines d'intérêt, qui font déjà pressentir la montagne. Tel est, dans sa seule localité française, l'*Alyssum Lapeyrousianum*,

Digitized by Google

accompagné du rare *Peucedanum Venetum*, des *Asperula galioides*, *Galium papillosum*, *Aster trinervis*, *Bupleurum fruticosum*, etc., etc. Nous ne sommes pas sortis jusqu'ici de la région du Chêne-Vert et de l'Olivier qui dans les lieux abrités remonte jusqu'aux environs d'Olette.

La zone située entre 500 et 1000 mètres est plus spécialement celle du châtaignier, du hêtre et du noisetier. Un fait intéressant à constater est qu'à sa base, sur une formation assez étendue de débris morainiques, s'étendent des bois de *Pinus Salzmanni*, qui pourrait bien n'être autre chose que le *Pinus pyrenaica*, si controversé, de Lapeyrouse. Cette essence forme également les bois de St-Guilhem-le-Désert dans les Cévennes de l'Hérault. Dans les deux stations l'altitude est à peu près la même, mais dans l'Hérault la formation du sol est dolomitique.

A partir du Vernet, après que l'on a franchi les fonds de vallées occupées par les cultures, le *Sarothamnus purgans* commence à se substituer au *S. scoparius* ; le *Rubus Idæus* (Framboisier) occupe de larges surfaces ; quelques rares pieds de *Rhododendrum*, d'*Abies excelsa*, descendus des hauteurs de la vallée de St-Vincent, font déjà leur apparition, ainsi que le *Gentiana lutea* et d'autres ; mais d'autre part quelques rares représentants de la Flore méridionale s'y montrent encore ; tels le *Galium maritimum*, *Cistus albidus*, *Carlina corymbosa*, *Pistacia Therebinthus*, *Amaranthus Delilei*, *Psoralea bituminosa*, *Euphorbia niceensis*, etc. C'est cette zone où de préférence ont élu domicile le *Ligusticum pyrenæum*, spécial au département, les *Heracleum pyrenaicum* et *granatense*, infestant toutes les prairies du Vernet, les *Achillea chamæmelifolia*, *Galeopsis pyrenaica*, *Brassica racemiflora*, *Cistus laurifolius*, *Angelica Razulii*, *Passerina dioica*, etc. C'est dans cette région également que se voit une remarquable colonie d'*Hieracium : Hier. rectum*, *myagrifolium*, *pyrenaicum*, *Adansonianum*, *buglossoides*, *Coderianum*, *Gouani*, *olivaceum*, *Bartlingii*, *oreades*, *intricatum*, *cyaneum*, *vestitum*, etc.

Les représentants de la flore méridionale ne se rencontrent guère plus entre 1000 et 1500^{m} ; on pourrait caractériser cette zone en disant que c'est celle du sapin et du bouleau. Nous voici engagés dans la gorge étroite et sauvage de St-Vincent,

Digitized by Google

sur le flanc droit de laquelle serpente le sentier de la Passère-Crémade, qui par des lacets fort bien aménagés par les forestiers nous font traverser des reboisements de pins noirs d'Autriche, de pins sylvestres et ensuite de sapins bien venus. A la limite de cette bande apparaît la forêt d'*Abies excelsa* des Ourriets, quoique cette essence forme rarement, du moins dans la partie des Pyrénées-Orientales qui nous occupe, des forêts de quelque étendue. C'est en effet le pin à crochet qui couvre les plus grands espaces boisés ; il forme dans toute la chaîne une large bande qui apparaît vers 1500m et qui monte en se dégradant peu à peu jusqu'à l'altitude de 2200m. Entre 1000 et 1500m les arbrisseaux qui s'emparent du sous-bois sont surtout le *Vaccinium Myrtillus* et le *Rhododendrum* avec le *Sarothamnus purgans* qui finit par remplacer totalement le *S. scoparius*. Au milieu d'eux le *Gentiana lutea*, *Veratrum album*, *Rosa alpina* et sa variété *pyrenaica*, l'*Anemone alpina* var. *sulfurea*, *Pedicularis foliosa* et *verticillata*, *Streptopus amplexifolius*, toujours rare, *Polygonatum verticillatum*, émaillent tous les gazons.

Dans les lieux humides le toxique *Aconitum Napellus*, *Ranunculus platanifolius* et *aconitifolius*, *Viola biflora*, *Saxifraga stellaris* ; sur les rochers moussus *Pinguicula grandiflora* et *leptoceras*, *Sagina Linnæi*, etc.; sur les éboulis granitiques *Saxifraga geranioides* et *rotundifolia* ; dans les fentes des rochers *Phyteuma orbiculare*, *Anthirrinum Asarina*, *Leontodon pyrenaicus*, *Valeriana tripteris*, *Sempervivum montanum* et l'élégant *Sempervivum arachnoideum*, le *Primula latifolia* aux feuilles visqueuses ; à l'abri des larges touffes de Rhododendrum, *Homogyne alpina*, etc., et partout de nombreux *Hieracium* parmi lesquels citons : *Hier. constrictum* forma *firmata*, *boreale* var. *aspericaule*, *incisoides*, *verbenifolium*, *mœstum*, *lanceolatum*, *caligatum*, *aronicifolium*, etc.

La montée a certainement été rude, mais payée par quelle intéressante étude ! Nous pouvons du reste nous reposer un instant auprès de la glaciale source des Conques et trouver même un abri en cas de mauvais temps dans la cabane voisine. A partir d'ici, entre 2000 et 2500m, les derniers représentants des forêts ont disparu ; à peine si de loin en loin le *Juniperus alpina*

Digitized by Google

rampe étroitement couché sur le roc, mais le Rhododendrum croît souvent en touffes si serrées qu'il devient une gêne pour la marche.

Les espaces libres sont occupés par des gazons alpestres avec abondance d'*Agrostis rupestris*, *Arena montana*, *Festuca ovina* et *spadicea*, *Festuca Eskia* aux touffes dures, glissantes et dangereuses sur ces raides pentes au pied des ascensionnistes; ce sont plus loin *Phleum alpinum*, *Luzula pediformis* et *spicata* disputant le sol au *Vaccinium uliginosum* qui a fini par remplacer le *V. Myrtillus*. Enfin le *Sarothamnus purgans* et le *Rhododendrum* eux-mêmes finissent par disparaître. Au milieu de cet ensemble de végétation fleurissent plus particulièrement *Pyrethrum alpinum*, *Veronica bellidifolia*, *Cherleria sedoides*, *Hieracium serpyllifolium* var. *nanum*, *Hier. chamæpicris* et *neopicris*, toute une belle famille de Saxifragées : *Saxifraga muscoides*, *obscura*, *exarata*, *pubescens*, *bryoides*, *oppositifolia*, etc., avec *Astrantia minor* remplaçant à ces hauteurs *l'Astrantia major* d'un si bel effet dans les prairies du Vernet, *Luzula Devauxii*, *Allosurus crispus*, l'élégant *Oreochloa disticha*, *Poa laxa*, *Plantago monosperma*, *Iberis Garrexiana*, *Pedicularis pyrenaica* et *incarnata*, *Androsace carnea* et *pubescens*, *Thalictrum alpinum*, *Ranunculus angustifolius* et *pyrenæus*, *Polygonum alpinum*, *Carduus carlinoides*, *Anemone vernalis*, *Erigeron frigidus*, *Senecio leucophyllus*, *Carex leporina* var. *atrofusca*, *Oxyria dygina*, *Loiseleuria procumbens* étroitement collé au sol, etc. C'est tout ce magnifique ensemble de végétation que l'on trouve réuni dans le vaste cirque des Conques, au pied même du pic terminal.

600 mètres nous séparent du pic : encore un effort et le botaniste atteignant enfin les grandes altitudes de 2500 à 2786 mètres viendra à bout du géant qui semble toujours le braver. La fatigue est d'autant plus grande que l'air est de plus en plus raréfié, mais elle s'oublie par la distraction que procurent de nouvelles récoltes.

Dans cette région se rencontrent les *Biscutella secunda*, *Hieracium pumilum*, *Silene bryoides*, *Cerastium lanatum*, *Saxifraga pentadactylis*, *Sibbaldia procumbens*, *Umbilicus sedoides* que l'on confondrait facilement avec le *Sedum atratum;* dans cette même

Digitized by Google

zone, mais sur le prolongement de la chaîne vers la Cerdagne, on rencontrerait les *Aronicum viscosum*, *Viola Cenisia*, *Iberis spathulata*, *Ranunculus parnassifolius*, *Endressia pyrenaica*, *Xatardia scabra*, *Cerastium pyrenaicum*, *Veronica nummulariæfolia* et tant d'autres raretés trop longues à rappeler.

Nous voici sur le sommet, à 2786m ! D'autres ont si souvent décrit le merveilleux panorama qui se déroule sous les yeux que nous n'y reviendrons pas. Le Canigou présente encore sur son étroite plateforme une trentaine de phanérogames parmi lesquelles nous notons : *Potentilla nivalis*, *Erysimum pumilum*, *Saxifraga oppositifolia* et *exarata*, *Draba Bertolonii*, *tomentosa*, *cuspidata*, *Erigeron glaciale*, *Thymus nervosus*, forme du *serpyllum* moins alpin, *Myosotis pyrenaica*, etc.

Au sud, les pics dénudés des 7 Hommes et des 13 Vents cachent à nos regards la profonde vallée du Tech et la chaîne de Sarrelongue, qui rattache les Albères aux Pyrénées par le pic frontière de Costabona. Une étude du massif du Canigou, pour être complète, devrait aussi s'étendre à la haute vallée du Tech. Elle se différencie de l'ensemble de la chaîne par la présence d'espèces que l'on chercherait vainement dans le reste du massif, telles que : *Santolina pectinata*, *Geranium divaricatum*, *Ramondia pyrenaica*, *Hieracium compositum*, l'une des plantes les plus rares et les moins répandues dans les herbiers, *Hieracium adenocerinthe*, *Legrandianum*, *Bubanianum*, *Salvia Sclarea* et *glutinosa*, *Cytisus supinus*, *Onosma echioides*, le magnifique *Saxifraga longifolia*, le curieux *Erinacea pungens*, *Linum viscosum*, l'un et l'autre avant-coureurs de la flore espagnole, et dans des localités voisines de la frontière : *Lithospermum oleæfolium*, connu seulement dans sa seule localité de St-Aniol, *Polygala Vayredæ*, *Allium pyrenaicum*, etc.

Nous y insisterons : le Canigou, détaché de la chaîne principale sur trois de ses côtés, se prête admirablement à l'étude des zones de végétation. Il ne se relie, ainsi que nous le disions en commençant, aux Pyrénées que par le Pla-Guilhem, immense plateau gazonné où viennent transhumer pendant l'été de nombreux troupeaux de moutons, de vaches, de chevaux de France et d'Espagne. Ce plateau forme au-dessous du pic une subite dépression de près de 1000m, pour se relever ensuite du côté de

Digitized by Google

l'ouest par Costabona, le pic du Géant, les crêtes de Carança et le col des 7 Croix, où la chaîne atteint la région si intéressante aussi de la Cerdagne. Cependant, quoique ces sommets égalent ou dépassent même quelquefois celui du Canigou, ils ne se détachent pas comme lui dans son admirable et écrasant isolement, ce qui lui a valu pendant longtemps d'être regardé comme l'une des plus hautes cimes des Pyrénées.

G. GAUTIER.

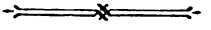

Digitized by Google

NOTES

SUR LA

GÉOLOGIE DE L'AUDE

Par M. A. BRESSON

Préparateur de Géologie à la Faculté des Sciences de Besançon

CARTE GÉOLOGIQUE DE LA FRANCE

Feuille de Quillan

CAMPAGNE 1900-1901

Le massif ancien des Hautes Corbières (massif de Mouthoumet) dont l'étude a été faite déjà par MM. Dufrénoy, d'Archiac, Vène, Noguès, Viguier et Roussel, nous a présenté quelques faits nouveaux que nous allons faire connaître.

STRATIGRAPHIE

Nous avons rapporté à la partie supérieure de l'Ordovicien une partie des schistes subsatinés de Vignevieille et de Montjoi, de Davejean, de la Camp et de Tuchan, très riches par place en Orthis. La faune comprend, d'après M. Barrois :

Orthis actoniæ, Sow.
Orthis flabellulum, Sow.
Strophomena expansa. Sow.
Echinosphærites cf. *balticus*,
Strophostilus....

qui placent ce niveau sur celui des couches de Rosan en Bretagne et de Montauban-Luchon dans les Pyrénées (niveau de Caradoc).

Au dessous, vient par endroits un grès siliceux dur formant corniche, épais de 25 mètres à Davejean, où pullulent les *Orthis de petite taille*, les *Tentaculites* et les débris de Trilobites (*Dalmanites*) qu'on peut comparer au *Grès de Vailhan* dans l'Hérault.

Digitized by Google

Le Silurien supérieur (Gothlandien) nous a fourni presque partout les fossiles signalés par MM. Viguier et Roussel : *Orthoceras bohemicum*, *Cardiola interrupta*, *Scyphocrinus elegans*. L'étage plus développé qu'on n'avait cru existe non-seulement à Vignevieille, à Lanet, Davejean, Quintillan, mais en beaucoup d'autres points, au sud de Palairac, de Maisons, de Montgaillard, etc...

Les Lydiennes à nodules phosphatés de la base du Carbonifère forment un liseré étroit et à peu près continu à la limite des griottes du Dévonien supérieur à *Tornoceras retrorsus*. V. B. et des schistes du Carbonifère (horizon de Larbout et d'Arreau) à plantes (*Calamites*).

La composition de ce niveau, assez complexe d'ailleurs, car on y voit alterner avec les Lydiennes, des schistes et des calcaires, et sa place stratigraphique, l'assimilent complètement au même horizon de Cabrières (1) à *Glyphioceras diadema* et à celui de la province de Barcelone (2).

Les Lydiennes presque partout (Alet, Missègre, Mouthoumet, Palairac) renferment des nodules phosphatés (3) quelquefois abondants. Il est à remarquer que la région occidentale est plus riche sous ce rapport que la région orientale.

Au dessus des Lydiennes le Carbonifère se montre se montre composé d'une alternance de schistes, grès et conglomérats épais de plusieurs centaines de mètres où l'on trouve surtout des Calamites et par endroits des fossiles marins (Encrines, Spirifer).

Il n'existe pas de griottes d'âge carbonifère dans le massif de Mouthoumet.

Les conglomérats sont plus abondants à l'ouest qu'à l'est du massif. Ils renferment en abondance des fragments de lydiennes, de calcaires dévoniens et siluriens, des quartz et quartzites, mais *jamais d'éléments granitiques* (4).

---

(1) Bergeron. B. S. G. F. (3e sér.) T. XXVII p. 36, 1899.

(2) Ibid. B. S. G. F. (3e sér.) T. XXVI p. 872.

(3) Voir Levat. *Ann. des Mines* (9e sér.) T. XV. (1e livr.) p. 1100-1899.

(4) Viguier. *Etudes géologiques sur le département de l'Aude* (Montpellier) 1887, p. 135 et 136.

Digitized by Google

Or on peut supposer qu'il existait *au sud des Corbières une terre emergée*, puisque les mêmes conglomérats ont été retrouvés à Mérial et Fontanes (1) par M. Viguier avec les mêmes caractères et des caractères différents de ceux des conglomérats dans la Montagne-Noire d'où auraient pu provenir de ce niveau les éléments charriés (2).

L'absence de galets de granite dans ces conglomérats peut même, à nos yeux, être sérieusement invoquée en faveur de la postériorité au carbonifère d'une bonne partie des granites pyrénéens.

Le Trias existe dans le synclinal d'Albières où il forme une bande longue de 6 kilomètres environ. Tout fait supposer qu'il tapisse le fond du synclinal d'Arques, car, près des Bézis, des marnes rouges identiques à celles des environs d'Albières renferment des quartz bipyramidés et sont directement en contact avec les calcaires et dolomies du Dévonien. Le Trias est discordant et transgressif sur les terrains anciens dont il *empâte des fragments* près de Dernacueillette.

Le calcaire lithographique, *équivalent du calcaire de Rognac* de Provence, a fourni à Mouthoumet, etc., *Cyclophorus heliciformis, Bauxia disjuncta, B. bulimoides* et le genre *Lychnus* jusqu'alors inconnu sur le versant nord des Pyrénées. A Alet le calcaire lithographique est dénivelé par deux failles en rapport avec les terrains anciens.

Le Montien est représenté comme au nord par des marnes rouges, des grès et conglomérats à galets anciens (calcaires dévoniens) indiquant l'émersion d'un massif paléozoïque à cette époque.

Les marnes et calcaires à *Operculina granulosa* alternent au nord d'Albas avec des conglomérats, grès à débris végétaux et calcaires lacustres. C'est ce qu'on voit aussi au Montserrat (3), dans la province de Barcelone. Les galets de ces conglomérats appartiennent surtout au Dévonien et à la base du Carbonifère ; ils ont parfois la grosseur du poing. L'émersion dans la partie

(1) Ibid. loc. cit. p. 132-133.

(2) Renseignement de M. Bergeron.

(3) V. Déperet. B. S. G. F. T. XXVI p. 715 (3e sér.)

Digitized by Google

orientale des Pyrénées s'accentuait donc depuis le Montien. La mer nummulitique est rejetée à l'ouest lors du *Calcaire grossier moyen.*

L'ampleur considérable des conglomérats à galets de granite, de calcaires à Requienies, de calcaires liasiques etc., dans le nord de la feuille, leur alternance répétée avec des calcaires lacustres à *Bulimus Hopei*, *Strophostoma lapicida*, *Planorbis pseudo-rotundatus* (St-Martin-des-Puits, La Camp, Jonquières) permettant cette conclusion.

TECTONIQUE

Le massif ancien de Mouthoumet présente une série de plis que les études de M. Roussel (1) ont fait en partie connaître. Ces plis sont les suivants :

1. Région occidentale.

A. *Brachyanticlinal de Vignevieille.*

Ce pli dont le noyau est formé par le silurien moyen et les schistes à *Orthis actoniæ* a son axe exactement orienté Est-Ouest. Le flanc sud est formé d'assises se succédant régulièrement jusqu'au synclinal d'Arques. La retombée Nord, plus abrupte, montre des termes étirés et renversés vers le nord sur le Danien et l'Eocène de la feuille de Carcassonne. Nous rattachons à ce pli, à titre de réapparition sous le carbonifère, les calcaires griottes d'Alet *entourés par les Lydiennes*, calcaires qu'on a cru pendant longtemps appartenir au Carbonifère.

B. *Brachyanticlinal du Cardou et des Bezis.*

Le noyau du pli ne montre que du Dévonien. L'axe en est Est-Ouest. Lydiennes à nodules phosphatés partout à la limite des calcaires et des schistes.

(1) M. Roussel. *Etude stratigraphique des Pyrénées.* B. C. G. F. nº 35.

Digitized by Google

c. *Brachyanticlinal du Pech.*

Noyau dévonien. Flanc nord renversé sur le Trias, comme les calcaires du Cardou en certains points débordent sur le Danien et l'Eocène.

d. *Anticlinal de Lanet.*

Axe Est-Ouest formé par le Gothlandien. Tout le flanc nord manque. Silurien renversé sur le Carbonifère. A partir du méridien de Mouthoumet, la direction, qui était Est-Ouest, devient Nord-Est-Sud-Ouest.

2. Région orientale.

Les plis que nous venons de signaler se rattachent par leur direction et leurs caractères à ceux des Petites Pyrénées et de la haute vallée de l'Aude. A l'Est de Mouthoumet les plis ne sont plus dirigés Est-Ouest, mais sensiblement Nord-Est-Sud-Ouest, ou mieux Nord 45° à 50°, *c'est-à-dire une direction qui s'approche de celle de la Montagne-Noire.*

a. *Brachyanticlinal de la Camp.*

Noyau ordovicien et schistes à *Orthis actoniæ*, lardés de porphyrites andésitiques (1). Retombée occidentale régulière à Villerouge, mais étirée plus au sud. Sur 1 kilomètre le carbonifère arrive au contact du Silurien moyen. Flanc oriental (Serre Mijane) régulier jusqu'au carbonifère de Palairac. Le flanc Nord-Ouest est plus raide que l'autre.

b. *Amphithéâtre Silurien de Davejean.*

Noyau ordovicien, schistes à *Orthis actoniæ*, porphyrites andésitiques. Retombée Nord verticale. Retombées orientales et occidentales compliquées par des accidents spéciaux. Bandes siluriennes, dévoniennes et carbonifériennes dirigées Nord-Sud entre Félines et Maisons. Le carbonifère est presque toujours en contact avec le silurien.

(1) La détermination de ces roches est due à M. Lacroix.

Digitized by Google

c. *Anticlinal de Tuchan ou de Quintillan.*

Large brachyanticlinal à noyau silurien, porphyrites andésitiques. Flanc nord renversé sur le carbonifère. Sur 12 *kilomètres le Silurien supérieur est en contact direct avec le carbonifère.* Faille de chevauchement vers le nord très inclinée. Retombée au sud-ouest régulière jusqu'aux portes de Padern. La cuvette houillère de Ségure trahit un synclinal dans l'ordovicien et est orientée sensiblement Nord 40°-45°.

Dufrénoy a déjà fait remarquer (1), pour la partie orientale des Pyrénées, le changement de direction des plis anciens. Ce caractère est peut-être encore plus accusé dans les terrains anciens des Corbières au voisinage de la Montagne-Noire. Il nous a amené à la conception suivante : *Les plis des terrains anciens des Corbières, dessinés déjà vers la fin du Carbonifère, ont épousé vers la fin de l'Eocène la direction des rides hercyniennes de la Montagne-Noire vers laquelle ils tendent toujours à se déverser.*

(Extrait du *Bulletin des Services de la Carte Géologique de France*, n° 30. Tome XIII, 1900-1901).

(1) Les Pyrénées, 1873, p. 10).

Digitized by Google

ÉTUDE

DES

ÉLÉMENTS TECTONIQUES DU MASSIF ANCIEN DES HAUTES-CORBIÈRES

Massif de Mouthoumet (Aude)

INTRODUCTION

Le massif ancien de Mouthoumet ou des Hautes-Corbières s'étend sur une partie des feuilles au 1/80000 de Quillan, Carcassonne et Perpignan. Sa longueur moyenne entre Alet et Durban est de 45 kilomètres ; sur le méridien de Mouthoumet, sa largeur est de 12 kilomètres environ. « Vues d'un point élevé, comme les environs de la métairie de la Bernousse, ces montagnes offrent le plus ordinairement l'aspect de cônes arrondis au sommet, à pentes ou crêtes très régulières, souvent assez rapides, couvertes d'une herbe courte et fine, serrée, formant d'immenses pelouses d'une uniformité remarquable, particulièrement sur le bord méridional du massif, à la limite du terrain secondaire. Excepté dans les gorges plus ou moins profondes que suivent les cours d'eau, on y observe peu d'escarpements abrupts et de ces crêtes rocheuses si fréquentes et si étendues dans les chaînes tertiaires et secondaires. Le temps semble y avoir effacé ces effets extérieurs de brisement des couches dont la nature le plus ordinairement argileuse a favorisé l'action (1). »

Cette région a été déjà l'objet d'études géologiques approfondies dont M. Viguier (2) a donné jusqu'en 1887 les principaux résultats.

Depuis 1887, je mentionnerai particulièrement les mémoires

---

(1) D'Archiac, *Les Corbières* (*Mém. de la Soc. géol. fr.*), 2e sér., t.VI, p. 224, 1859.

(2) Viguier, *Etudes géologiques sur le département de l'Aude* (*Bassin de l'Aude et Corbières*), Montpellier, 1887.

Digitized by Google

de MM. de Margerie (1) (1890) et Roussel (2) (1893). Pour une étude plus détaillée de la contrée, je me contenterai de renvoyer aux ouvrages de ces auteurs pour me borner à rappeler sommairement les caractères essentiels des terrains paléozoïques nécessaires à l'intelligence des faits exposés dans le chapitre afférent à la tectonique. J'insisterai seulement sur ceux qu'une récente étude de la région m'y a fait découvrir (3). Dans la seconde partie, les plis et les failles qui ont affecté les assises y seront un peu plus longuement décrits. Enfin je terminerai par une comparaison rapide avec les plis voisins et par les conclusions générales paraissant ressortir de cet examen.

PREMIÈRE PARTIE

DESCRIPTION SOMMAIRE DES TERRAINS PALÉOZOÏQUES

La succession des terrains anciens des Corbières a été rigoureusement fixée en 1883 (4) par M. Viguier et complétée dans le mémoire du même auteur paru en 1887. M. Roussel y a d'ailleurs ajouté plus récemment de nombreux et importants développements. Je donnerai ici, d'après ces savants et d'après mes propres observations, un résumé de la composition des terrrins paléozoïques.

I. — *Terrain silurien.*

A. Silurien moyen. La coupe passant par Davejean et dirigée N. S. montre la composition du système silurien, c'est-à-dire des plus anciennes formations sédimentaires des Corbières.

---

(1) Em. de Margerie, *Notes sur la structure des Corbières* (*Bull. C. géol. fr.*), t. II, n° 17, 1890-1891.

(2) J. Roussel, *Etude stratigraphique des Pyrénées* (*Bull. C. géol. fr.*). t. V. n° 35 1893.

(3) Nous sommes heureux d'exprimer ici nos sentiments de vive gratitude à M. M. Lévy, directeur du service de la Carte géologique de France, qui a bien voulu nous confier l'étude de cette partie des Corbières.

(4) Viguier, *Bull. Soc. géol. fr.*, 3e sér., t. XI, p. 330-342, 1883.

Digitized by Google

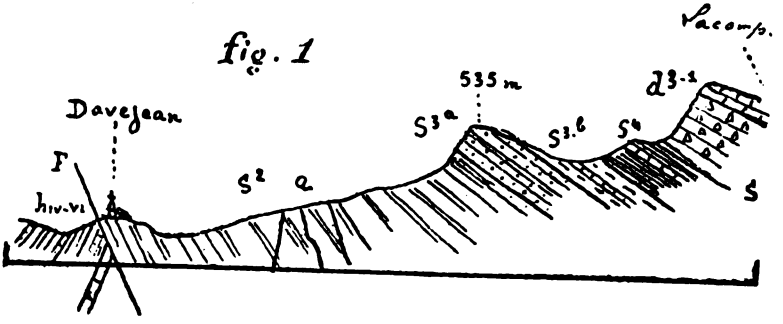

Coupe dirigée N.-S. passant par Davejean.

S^2. Schistes subsatinés, terreux, gris, quelquefois verts ou rouges en petits lits, alternant surtout à l'est des Corbières avec des grès micacés ou des quartzites. Ils sont traversés par de nombreux filonnets de quartz et par des filons de porphyrite andésitique.

S^{3a}. Grès quartzeux, très dur, gris ou roux, atteignant 20 à 25 mètres d'épaisseur au point 535 mètres, où il forme une magnifique corniche au-dessus du talus schisteux précédent. Concordant à la fois avec les schistes sous-jacents et avec l'horizon dont je vais parler, le niveau de quartzite admet quelques lits de schistes verdâtres analogues à ceux de S^2 et renferme, à l'ouest de Davejean (pic de Cascaigne), *Dalmanites* sp.? *Tentaculites* (à profusion) et *Orthis* sp.?

S^{3b}. Schistes gris et grauwackes calcareuses avec lentilles de calcaires ou de grès ordinairement riches en fossiles. La faune comprend les formes suivantes (1) :

Orthis actoniæ, Sow.;
Orthis flabellulum, Sow.;
Orthis cf. *vespertilio*, Sow.;
Strophomena expansa, Sow. ;
Echinophœrites cf. *balticus ;*

auxquelles sont associés :

Strophostilus sp. nov., *Polypora*, *Chætetes*, *Favosites*.

(1) La détermination de ces formes intéressantes est due à M. Ch. Barrois, à qui nous présentons nos vifs remerciements.

Digitized by Google

Nous reconnaissons là les fossiles du niveau de Caradoc (1) représentés en France à Rosan (Bretagne), à Vailhan (Montagne Noire), à Montauban-Luchon (Pyrénées) et aussi dans la province de Barcelone.

En résumé, la succession indiquée rappelle surtout celle de l'Ordovicien de l'Hérault, où « le *grès à Trinucleus de Vailhan* », absolument identique à celui de notre coupe, repose sur les *schistes* à *Asaphus* (Llandeilo) et supporte les *schistes et calcaires à Cystidés* et *Orthis actoniæ*. Mais l'analogie ne va pas plus loin, et on ne trouve pas dans les Corbières le *grès armoricain* à la base de la série.

B. Silurien supérieur (Gothlandien) [S^4 des coupes]. Au-dessus du niveau à *Orthis actoniæ* se présentent en *concordance absolue* les schistes noirs à nodules calcaires et les calcaires de la faune troisième que M. Viguier a fait le premier connaître dans le massif de Mouthoumet. Les schistes noirs (schistes carburés) sont pauvres en fossiles, mais les nodules et les calcaires renferment d'habitude :

Orthoceras bohemicum, Barr.;
Cardiola interrupta, Brod.;
Scyphocrinus elegans, Zink.

De petits cristaux de gypse noir sont ordinairement disséminés dans la formation, aussi bien dans les schistes qu'au voisinage des calcaires Les schistes sont parfois rougeâtres, et M. Roussel (2) a insisté déjà sur ce fait intéressant.

II. — *Terrain dévonien.*

Le Dévonien, peu connu dans les Corbières, comme, du reste, dans les Pyrénées, par suite de l'absence presque absolue de fossiles, comprend de bas en haut :

a. Dolomies et calcaires. Sur le Gothlandien repose une masse remarquablement puissante de dolomies grises en gros

(1) Bresson, *Bull. S. géol. fr.*, 3e sér., t. XXVIII, p. 271, 1900.
(2) Roussel, *Bull. C. géol. fr.*, t. VIII, nº 52, p. 6, 1896-1897.

Digitized by Google

bancs, avec cristaux de quartz bipyramidés passant, vers le haut, à des calcaires gris à rognons de silex ordinairement séparés par des bancs plus marneux. Aux Bézis, au sud d'Arques,

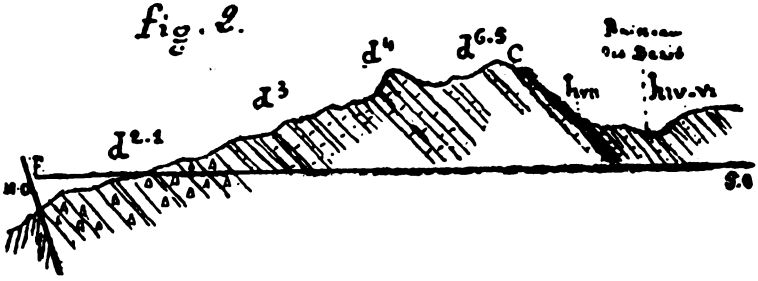

Coupe suivant le ruisseau des Bézis, en amont de Pébrières.

où la coupe du Dévonien est la plus nette, j'ai trouvé dans les bancs marneux :

Phacops (fragments), *Atrypa reticularis*, Linn (petite variété), *Spirifer* cf. *speciosus* Phill., *Fenestella*.

b. Calcaires blancs, formant une grande barre de 20 à 30 mètres d'épaisseur avec tiges d'encrines et rognons de silex. Ils passent, vers le haut, aux :

c. Calcaires amygdalins rouges ou verts nettement caractérisés par des formes de goniatites du niveau à *Parodoceras curvispina*. A la suite de M. Viguier, nous avons trouvé :

Tornoceras retrorsus, V. Buch ; *Bactrites carinatus*, et des moules de brachiopodes : *Camarophoria*. La partie supérieure du système est habituellement formée de calcaires gris ou amygdalins, avec des bancs de dolomie subordonnés. Tandis que la troisième division représente les étages Frasnien et Famennien, la deuxième section correspond aux calcaires *givetiens* sans fossiles des environs de Caunes, et la première à l'*eifelien* et au niveau du *Spirifer cultrijugatus* des environs de Cabrières.

Digitized by Google

III. — *Terrain carbonifère.*

Passage du Dévonien au Carbonifère dans le massif ancien des Corbières centrales.

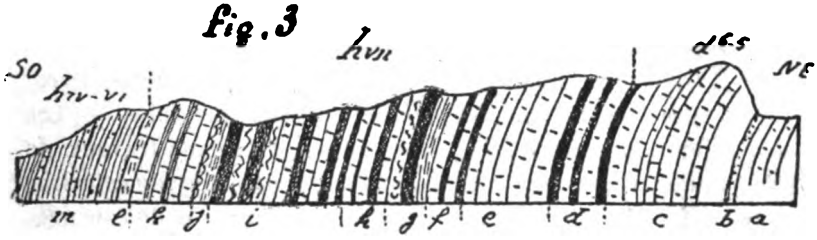

Coupe détaillée du Niveau des Lydiennes (h. VII) sur la Route de Mouthoumet à Salza.

a. Lydiennes, calcaires et schistes. Au-dessus des marbres griottes, où j'ai trouvé *Tornoceras retrorsus* bien conservé (exemplaires pyritisés), viennent des calcaires gris (*c*), du Dévonien supérieur, auxquels succèdent trois lits de lydiennes (*d*) et une série alternante de calcaires compacts à cassure fine, de bancs de lydiennes et de schistes verdâtres (de *e* à *j*). Les lits de phtanites ont une épaisseur variant de 0 m. 05 à 0 m. 20 et 0 m. 40. Ils renferment des nodules plus ou moins aplatis de forme ellipsoïdale ou sphérique, riches par leur teneur en phosphate de chaux (1).

En *k*, on aperçoit une masse de calcaire gris foncé, légèrement bleuâtre, plongeant sous les schistes et grès à Calamites du Carbonifère. L'assise *k*, d'ailleurs peu épaisse (5 à 10 mètres), est *la dernière assise calcaire paléozoïque* que l'on trouve dans les Corbières.

Il n'est plus douteux, depuis les belles recherches de M. Bergeron (2) sur la Montagne Noire, que le niveau des lydiennes, contrairement à l'opinion de M. Viguier (3), ne représente la

(1) Voir D. Levat, *Ann. des Mines*, 9e série, t. XV, 1899.

(2) Bergeron, *Note sur la base du Carbonifère dans la Montagne Noire* (*Bull. Soc. géol. fr.*), 3e sér., t. XXVII, p. 36, 1899.

(3) Dans le tableau général du synchronisme des terrains anciens des Corbières, p. 129, *loc. cit.*, de M. Viguier, les phtanites de Cascastel et du Cardou sont rangés dans *le Frasnien.*

Digitized by Google

base du Carbonifère. La constance de l'horizon et de ses caractères pétrographiques en font un des niveaux les plus remarquables du paléozoïque du midi de la France.

b. Schistes, grès et conglomérats. Au-dessus du niveau des lydiennes, le Carbonifère est représenté par des schistes et des grès à Calamites (horizon de Larbout et d'Arreau dans les Pyrénées) et fossiles marins, avec conglomérats intercalés. — Les conglomérats depuis longtemps connus, grâce aux travaux de M. Viguier, renferment des blocs souvent énormes de calcaires dévoniens (Mouthoumet), des galets de lydiennes et de calcaires siluriens ainsi que des quartz (pont de l'Orbieu), *mais jamais d'éléments granitiques.* Les conglomérats des Corbières marqueraient donc, pendant l'époque carbonifère, comme les poudingues de Palassou pendant la première moitié des temps tertiaires, les étapes de l'émersion progressive qui s'effectuait alors dans les Pyrénées à la faveur des plissements hercyniens. Le résultat final a été la production d'un relief ainsi que l'éruption probable des grands massifs granitiques, conséquence nécessaire des cassures qui ont accompagné ces plissements.

IV. — *Terrain houiller.*

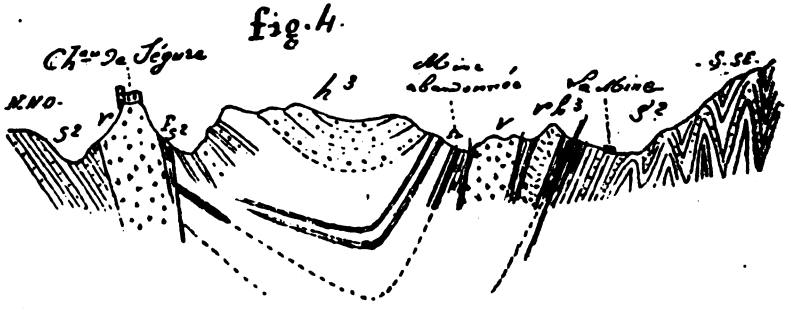

Coupe du Bassin houiller de Sigean.

Le houiller de Ségure (1), en effet, qui par sa flore appartient au Stéphanien, repose en *discordance* sur la tranche des couches

(1) Voir Noguès, *Bull. Soc. géol. fr.*, 2e sér., t. XIV, p. 785, 1857.

Digitized by Google

siluriennes. Les éléments roulés ont un caractère local (schistes verts et rouges ainsi que quartzites de S^2). Ils ont été entraînés dans la cuvette lacustre préalablement esquissée, par des eaux torrentielles descendant des montagnes siluriennes que les mouvements hercyniens avaient fait naître.

DEUXIÈME PARTIE

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS TECTONIQUES DU MASSIF DE MOUTHOUMET

Les éléments tectoniques du massif de Mouthoumet sont des plis et des failles que les phénomènes de refoulement de l'écorce ont fait naître à travers les âges. L'auteur qui, à la suite de Magnan (1), s'est appliqué dans ces derniers temps avec succès à l'étude des plis du massif, M. Roussel (2), y reconnaît deux rides principales, parcourant de l'Est à l'Ouest le massif de Mouthoumet, croisées vers l'Est par un troisième pli. Le pli, d'abord masqué par le Crétacé de Sougraigne, s'épanouirait ensuite dans les régions de Palairac, Villeneuve, Durban, etc... Dans la synthèse si remarquable de M. de Margerie (3), il est fait mention aussi de deux de ces plis (anticlinaux de Missègre et du Cardou), séparés par le synclinal d'Arques, bordé au Sud par la faille du Cardou.

Dans un travail ultérieur, je me réserve de donner des éléments tectoniques que j'ai pu découvrir dans cette partie des Corbières une étude détaillée. Je me bornerai à donner ici une esquisse des plis et des failles.

On peut diviser, au point de vue de la direction des plis, le massif de Mouthoumet en deux régions distinctes. Une région occidentale à l'ouest du méridien qui passe par le village de

---

(1) H. Magnan, *Matériaux pour une étude stratigraphique des Pyrénées et des Corbières* (*Mem. de la Soc. géol. fr.*), 2e série, t. X, 1874-1877.

(2) J. Roussel, *Bull. C. géol. fr.*, n° 35, t. V, 1893-1894, et coupes.

(3) E. de Margerie, *Notes sur la structure des Corbières* (*Bull. C. géol. fr.*) n° 17, t. II, 1890-1891.

Digitized by Google

Mouthoumet, et une région centrale et orientale à l'est de ce méridien.

a. Région occidentale.

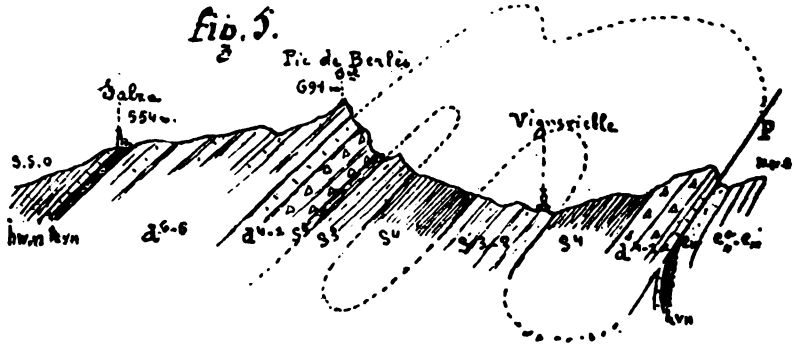

Coupe menée à travers l'anticlinal de Vignevieille.

1. *Brachyanticlinal de Vignevieille.* C'est le pli le plus remarquable du massif. Le noyau en est formé par le Silurien moyen (schistes à *Orthis actoniæ*, Sow., à Vignevieille et Montjoi), dirigé de l'Est à l'Ouest. Le Gothlandien forme, autour, une ceinture à peu près continue qui s'élargit entre Vignevieille et Termes. Le Dévonien dolomitique et calcaire dessine ensuite une large bande de plateaux et montagnes disparaissant sous le Carbonifère. A la limite, se montre d'une manière singulièrement continue le cordon étroit des lydiennes entre Termes et Salza et entre Salza et Bouisse. Le pli se termine à l'Est près de Termes et du roc Nitable (point 629 mètres), sous forme de

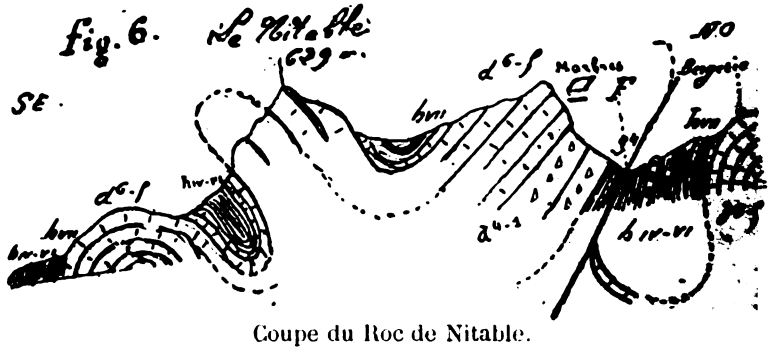

Coupe du Roc de Nitable.

Digitized by Google

voûte surbaissée d'une régularité étonnante. Entre Creuille (N. E. de Termes) et le village de Lairière, le flanc Nord du pli, très abrupt, montre le Silurien supérieur étiré à l'Ouest de Vignevieille, le Dévonien réduit aux dolomies de Durfort, et le Carbonifère au niveau des Lydiennes, observables entre Vignevieille et Lairière, dans le lit d'un ruisseau qui descend de la Camp. L'allure des terrains anciens est nettement anticlinale à l'ouest de Vignevieille. Elle met en évidence la dissymétrie des flancs du pli, le flanc Nord, plus abrupt que l'autre et même renversé en certains points, et les termes de ce flanc réduits par étirement aux dolomies dévoniennes et au niveau des lydiennes.

A la hauteur de Salagriffe (en allant vers Alet), la voûte dévo-

Coupe à l'Est de Missègre.

nienne se creuse du synclinal carbonifère de Missègre sur les deux flancs duquel apparaissent les lydiennes. Le bombement d'Ournes (882 mètres) fait donc pendant, de l'autre côté de ce synclinal, à l'ondulation de Villardebelle et de Missègre. Il est en rapport avec une dernière apparition du Silurien moyen entre Ferrières et Salagriffe, comme l'a bien figurée M. Roussel (1).

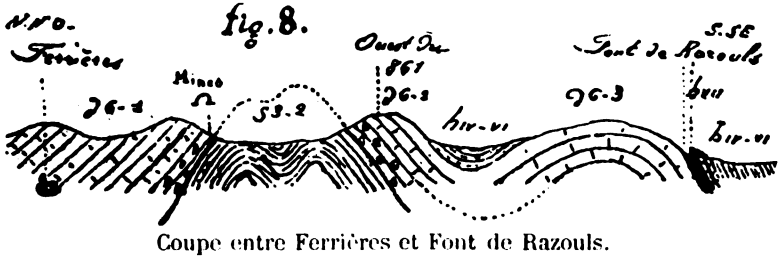

Coupe entre Ferrières et Font de Razouls.

(1) *Loc. cit*, prof. 96, pl. I, fig. 2.

Digitized by Google

II. *Brachyanticlinal d'Alet.*

A l'ouest du pli précédent se présente le pli d'Alet, formé essentiellement par le Dévonien du Ventail. L'Aude, entre Alet et la bordure Nord du massif ancien, coule à la limite du Dévonien et du Carbonifère, sur l'horizon des lydiennes, comme la Bretonne, à l'Ouest de Monze (massif de l'Alaric), coule à la limite des calcaires à alvéolines et des marnes du nummulitique. Sur la rive gauche de l'Aude se montrent les grès, schistes et conglomérats du Carbonifère plongeant sous le Crétacé supé-

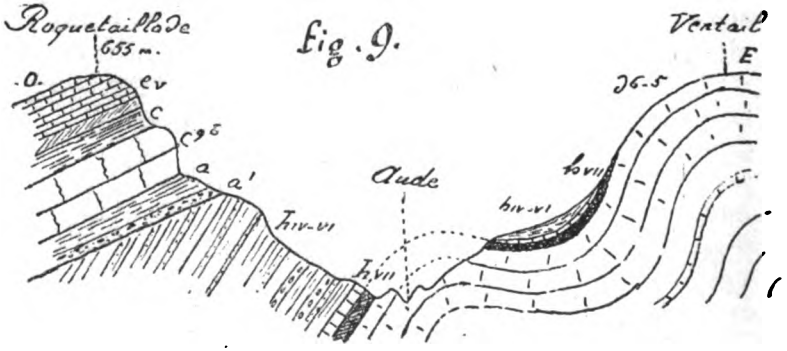

Coupe de la vallée de l'Aude en aval d'Alet.

rieur et l'Eocène de Roquetaillade (point 655 mètres), dont les calcaires se recourbent en anticlinal en *reproduisant fidèlement le pli des terrains paléozoïques*. Le flanc Nord du pli est le plus abrupt et se compose également de termes étirés.

III. *Failles d'Alet.*

Le village d'Alet est compris entre deux failles qui, aux bains d'Alet, mettent en contact le Dévonien et le grès d'Alet (Maestrichtien). Ces failles se continuent à l'Ouest en dénivelant le calcaire lithographique.

IV. *Anticlinal du Cardou et des Bezis.*

Brachyanticlinal déversé vers le Nord. Le flanc Nord a disparu par étirement. Noyau formé de Dévonien. Les lydiennes

Digitized by Google

forment au Sud une demi-boucle presque continue au contact du Dévonien et des schistes carbonifères.

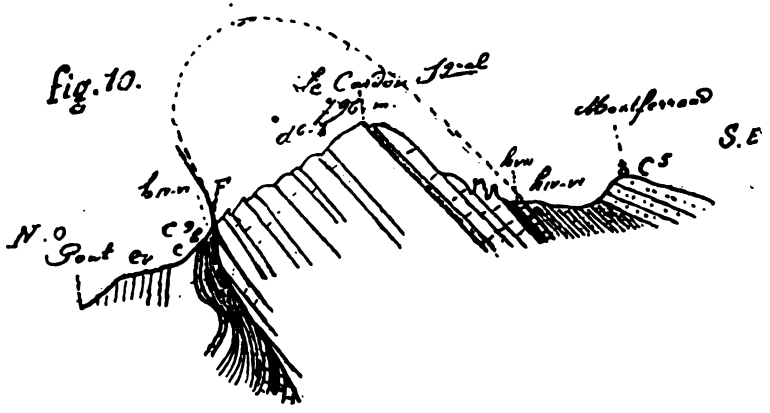

Coupe de la Montagne du Cardou.

V. *Faille du Cardou.*

Déjà décrite par les auteurs (1). Elle met en contact les terrains anciens avec le Crétacé supérieur et l'Eocène du bassin d'Arques.

VI. *Brachyanticlinal du Pech* (point 822 mètres).

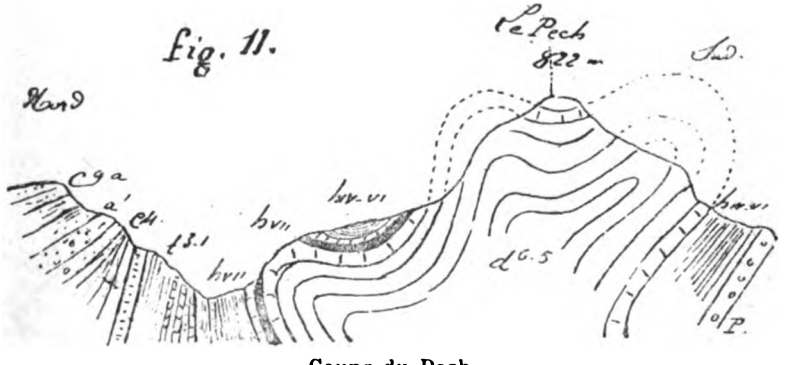

Coupe du Pech.

Les calcaires griottes du Dévonien forment l'axe du pli. Les lydiennes se montrent sur le flanc Nord, renversées sur les schistes et grès du Carbonifère et sur le Trias.

---

(1) Voir en particulier Viguier, *loc. cit*, pl. V, fig. 6, et L. Carez, *Bull. Soc. géol. fr.*, 3e série, t. XX, p. 513, fig. 3, 1892.

Digitized by Google

B. — Région centrale et orientale.

I. *Pli du Pont de l'Orbieu.*

Fig. 12.

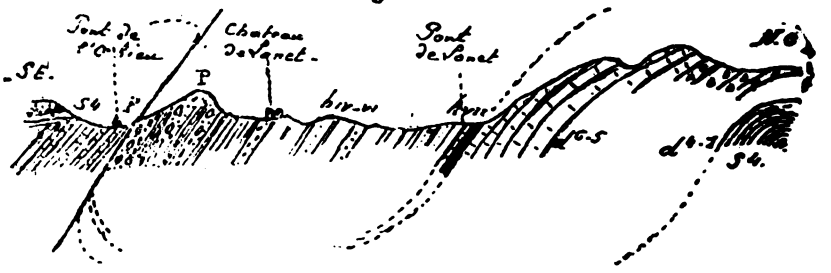

Coupe de la vallée de l'Orbieu entre Pont de l'Orbieu et Montjoi.

Ce pli s'étend entre Albières et Termes (serre de Termes), sur 12 kilomètres environ. L'axe en est formé par le Gothlandien, qui est souvent supprimé par étirement. Ce Silurien chevauche sur le Carbonifère de Lanet. Tout le flanc Nord du pli manque donc par étirement (Faille du pont de l'Orbieu). Entre Albières et Lanet, le pli est orienté E. O.; au delà, il remonte vers le N. E. jusqu'à Termes.

II. *Synclinal de Mouthoumet.*

Ce synclinal prolonge exactement à l'Est le synclinal d'Albières et d'Arques et remonte nettement vers le N. E. dans la direction de Villerouge (Bassin carbonifère du sud-est du Nitable).

Fig. 13.

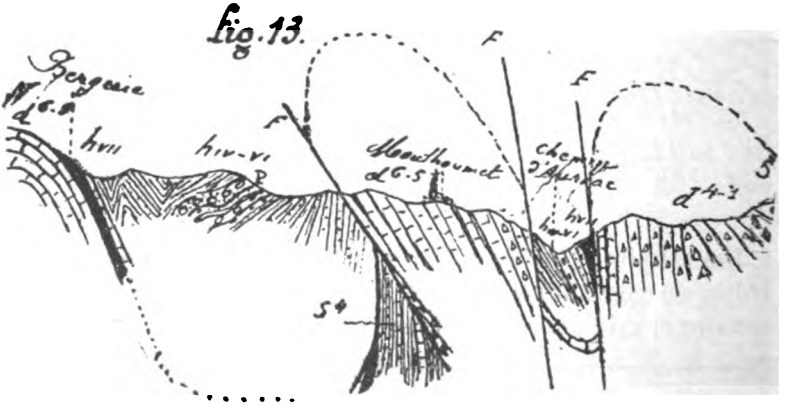

Environs de Mouthoumet.

Digitized by Google

III. *Amphithéâtre silurien de Davejean.*

La carte géologique au 1/40000 montre à Davejean un pointement central en forme de dôme, formé de schistes ordoviciens entourés par un gradin en demi cercle de grès très résistant et de schistes du niveau de Caradoc et enfin par le Gothlandien. Sur le bord septentrional, les couches sont verticales et étirées de l'Ordovicien au Carbonifère.

IV. *Pli du col de Bedos.*

Un peu à l'Ouest du pli précédent, le Silurien moyen reparaît au col de Bedos. Il est entouré par le Gothlandien. L'axe de ce pli est dirigé N. E.-S. O. et paraît se prolonger dans la direction de Matofagino (Silurien à Amiel).

V. *Faille de Félines.*

Cette faille met en contact anormal le Silurien supérieur et le Carbonifère de Félines. Elle marque à l'Est le bord supprimé d'un pli correspondant à l'absence du Dévonien.

VI. *Synclinal de Laroque-de-Fa.*

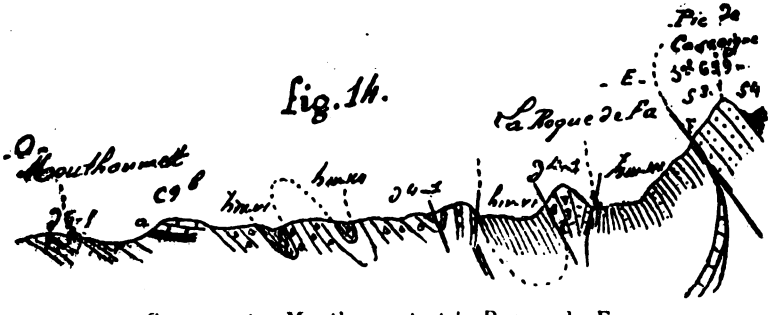

Coupe entre Mouthoumet et la Roque-de-Fa.

Les schistes du Carbonifère se montrent entre Laroque-de-Fa et l'Orme-Mort, dans une cuvette allongée dans le sens N. E.-S. O. La descente du Carbonifère se fait presque partout par chute brusque, à la manière d'un bassin d'effondrement, si bien que les schistes carbonifères semblent, au premier abord, occuper

Digitized by Google

un « trou » ouvert par la dénudation dans une masse dévonienne qui leur aurait été superposée par plissement.

VII. *Pli de la Camp.*

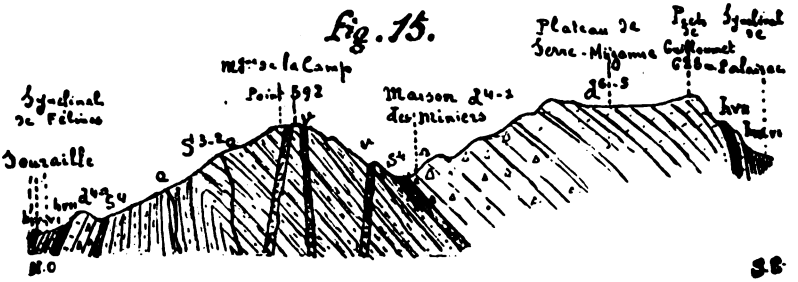

Coupe N.-O. S.-E. menée à travers l'anticlinal de la Camp.

Pli extrêmement remarquable entre Villerouge, Félines et Palairac. Au centre du pli affleure le Silurien moyen (schistes subsatinés, grès siliceux et schistes à *Orthis actoniæ*), lardé de filons de porphyrite andésitique (1) et de quartz. Le Gothlandien entoure régulièrement ce noyau d'un liséré étroit et à peu près continu, observable dans la combe qui borde au N. O. le plateau de Serre-Mijane (maison des Miniers) et sur le versant opposé. Le Dévonien forme au S. E. le large plateau de Serre-Mijane, mais il est très réduit au N. O. sur l'autre flanc du pli.

VIII. *Synclinal de Félines.*

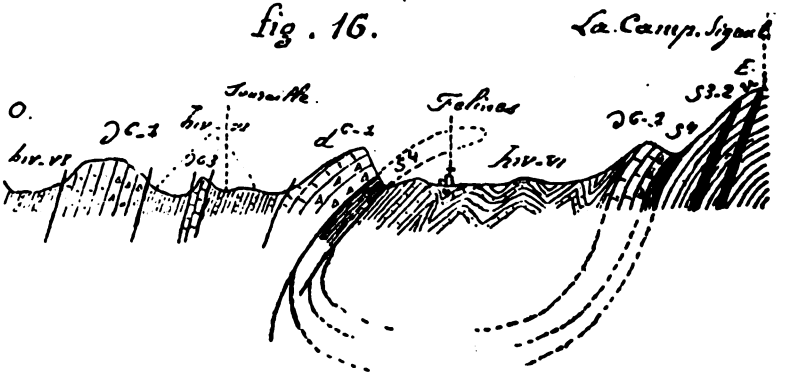

Synclinal de Félines.

(1) La détermination de cette roche est due à M. Lacroix, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques.

Digitized by Google

Rempli par le Carbonifère, qui s'appuie par l'intermédiaire du niveau des lydiennes, sur le Dévonien réduit plongeant fortement vers le N.-O.

IX. *Faille de Souraille.*

Elle résulte de la suppression du Silurien supérieur par suite d'étirements énergiques et met en contact le Silurien moyen et le Dévonien fortement redressés.

X. *Synclinal de Palairac.*

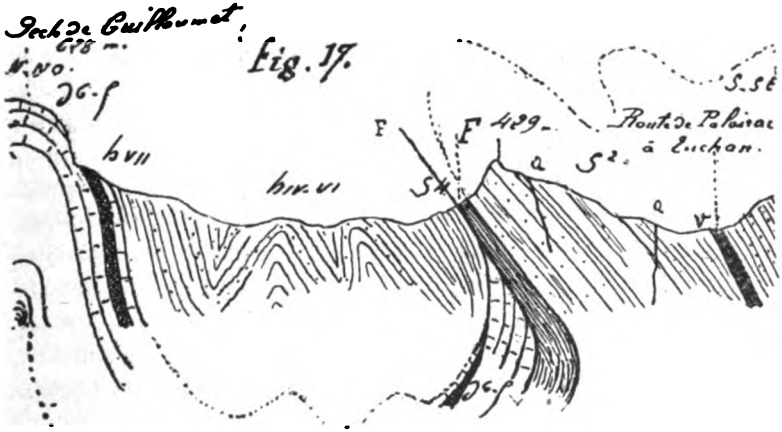

Synclinal carbonifère de Palairac.

Occupé par les schistes et grès du Carbonifère succédant par un liséré de lydiennes (Pech de Guilloumet, Saint-Riscle) au Dévonien (dolomies et calcaires amygdalins) du plateau de Serre-Mijane.

XI. *Faille de Maisons et de Quintillan.*

C'est l'homologue de la faille du Pont de l'Orbieu, de Souraille... Sur près de 20 kilomètres, elle met en contact le Silurien supérieur et le Carbonifère. Plan de la faille *fortement incliné vers le Sud.* Le Gothlandien passe sous l'Ordovicien.

Digitized by Google

XII. *Plis de la métairie de Couize.*

Série d'ondulations ramenant le Silurien supérieur en contact avec le Dévonien ou le Carbonifère. Les couches sont alors disposées en écailles.

XIII. *Pli de Maisons ou de la Serre de Quintillan.*

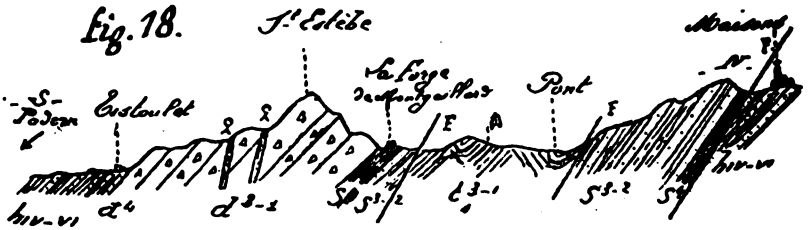

Coupe entre Maisons et Padern.

Axe du pli constitué par le Silurien moyen, nettement orienté S.-O. — N.-O. Le Silurien moyen chevauche sur le Gothlandien, en contact par faille inclinée (faille de Maisons) avec le Carbonifère du synclinal de Palairac. Il y a donc là un pli couché dont tout le flanc Nord a disparu par étirement. L'axe du pli est d'ailleurs traversé par de nombreux filons de porphyrite andésitique sur le revers occidental de la montagne de Tauch. La retombée du pli s'effectue régulièrement au delà du bassin d'effondrement de Montgaillard (rempli par le Trias), jusqu'aux portes de Padern (Dévonien et Carbonifère).

XIV. *Synclinal de Ségure.*

Le bassin houiller de Ségure garnit un synclinal de schistes siluriens dont le pendage est inverse sur les deux bords de la cuvette. Le flanc S.-E., plus raide que l'autre, laisse affleurer un faisceau de couches de houille très fortement redressées. Ce faisceau se retrouve aux environs du château de Ségure avec un pendage moins accentué et inverse.

XV. *Pli de Tuchan et de Durban.*

Ce pli se poursuit, sur la feuille de Perpignan, des environs

Digitized by Google

de Tuchan à Durban. Retombée N.-O. abrupte. Le flanc oriental montre l'amorce du Gothlandien. Dirigé exactemennt N.-E. — S.-O.

DISCUSSION DES FAITS OBSERVÉS

Les faits qui viennent d'être énumérés montrent qu'il est nécessaire de décomposer les éléments tectoniques *continus* du massif de Mouthoumet, indiqués par les auteurs, en accidents nombreux secondaires. Presque tous ces accidents se présentent sous l'apparence de *plis elliptiques,* et c'est dans la catégorie des dômes ou des brachyanticlinaux et brachysynclinaux qu'il convient désormais de les classer. En d'autres termes, *les plis anciens des Corbières ne sont pas des plis linéaires. mais des accidents elliptiques* (*brachyanticlinaux ou synclinaux et dômes*).

La seconde remarque qui ressort de cet examen est la suivante : Les plis elliptiques anciens des Corbières sont dissymétriques : c'est toujours le flanc Nord ou N.-O. qui est le plus abrupt, s'étire ou se renverse. Le fait est des plus manifestes pour le pli de Vignevieille, où le flanc Nord vertical se réduit au Silurien supérieur, à la Dolomie dévonienne et à des lambeaux de lydiennes ; pour le brachyanticlinal de la Camp, où le Silurien moyen, très redressé près de Souraille, est d'abord en contact presque vertical avec le Carbonifère, puis le Dévonien et enfin le Gothlandien.

La carte au 1/40000 des environs de Davejean montre également l'Ordovicien déversé vers le N.-O. et séparé du Carbonifère subvertical du Pech-Montaut par des lambeaux discontinus de Dévonien, Enfin, il est à remarquer que le flanc S.-E. du synclinal de Ségure est plus abrupt que le flanc opposé. Tout indique donc des effets énergiques de refoulement dirigés vers le Nord ou le N.-O., amenant dans les flancs des plis une dissymétrie et des étirements remarquables.

En présence de ces constatations on peut se demander pourquoi les plis du pont de l'Orbieu et du Nitable, celui de Quintillan, montrent constamment le Silurien supérieur chevauchant sur le Carbonifère sans termes intermédiaires. Bien que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, comparaison ne soit

Digitized by Google

pas raison, on peut étendre à ces plis les conclusions formulées plus haut à l'égard du pli de Vignevieille, de la Camp et de Davejean : le flanc inférieur manque par *étirement complet*, et nous avons là l'*exagération* du phénomène qui a amené les suppressions partielles de couches sur les flancs abrupts des autres plis. Supposons, en effet, qu'il n'en soit pas ainsi. Le pli du Pont de l'Orbieu ne serait alors qu'une masse charriée sur le Carbonifère de Lanet et d'Auriac ; les plis de Davejean et du col de Bedos seraient dessinés dans une nappe également charriée sur le Carbonifère du bassin de Palairac. Les affleurements Siluriens actuellement visibles marqueraient la ligne axiale d'un pli hercynien amené en superposition sur le Carbonifère. La torsion brusque du silurien que j'ai relevée aux environs de Dernacueillette paraît militer en faveur de cette hypothèse. Le Carbonifère de la Roque-de-Fa et du S.-E. du Nitable montrerait le substratum découvert par la dénudation qui reparaîtrait à Maisons et à Davejean.

Elle expliquerait clairement l'allure vraiment étrange du Silurien et du Carbonifère. Mais on peut se demander également pourquoi il n'existe aucune trace du flanc inférieur de la nappe de charriage, en d'autres termes, des *lambeaux de poussée* entre le substratum carbonifère et le flanc en recouvrement. Toutes mes recherches tendant à éclaircir ce point intéressant ont échoué et, sans diminuer la valeur considérable de l'hypothèse, la rendent moins probable. Le pli de Quintillan accuse des déplacements considérables, vers le Nord, de plusieurs kilomètres. Le Silurien supérieur passe sous l'Ordovicien de la Serre de Quintillan. La date de ces grands plissements serait en tout cas certainement hercynienne, puisque le Houiller et le Trias sont complètement discordants sur les formations précédentes.

CHANGEMENT DE DIRECTION DES PLIS DES CORBIÈRES ; EXISTENCE DE DEUX DIRECTIONS PRINCIPALES

Une observation importante qui résulte de cette communication est l'existence de deux systèmes de plis d'orientations différentes. Les plis de la région occidentale sont alignés de l'Est à

Digitized by Google

l'Ouest, à peu près jusqu'au méridien de Mouthoumet (plis de Vignevieille, d'Alet, du Cardou, du Pech). Dans la région centrale, on observe une torsion du pli du pont de l'Orbieu et des synclinaux du sud d'Auriac. Dans la région orientale, les plis sont nettement dirigés N.-E.-S.-O., et remontent ainsi vers le Nord (La Camp, Quintillan, etc.), Mais le sens dans lequel se fait le déversement reste le même.

En résumé :

1° Les plissements paléozoïques du massif de Mouthoumet sont presque tous des accidents elliptiques ;

2° Ces plis sont dissymétriques et déversés vers le Nord ou le N.-O. C'est toujours le flanc Nord ou N.-O. qui est le plus abrupt.

3° Quelques-uns sont limités sur leurs bordures abruptes par des failles. comme l'avait bien vu M. H. Magnan (1). Mais ces failles rentrent dans la catégorie des failles de plissement et amènent la suppression du flanc renversé ou abrupt des plis, par exagération des phénomènes de discontinuité qu'on observe à l'Ouest.

4° Les plis du massif de Mouthoumet affectent deux directions : la direction E.-O., dans la partie occidentale du massif ; la direction N.-E.-S. O., dans la partie orientale.

COMPARAISON AVEC LES PLIS VOISINS

Or, les caractères que je viens d'indiquer sont précisément ceux que nous montrent les plis des Corbières septentrionales (Voir de Margerie, *Notes sur la structure des Corbières*, *Bull. C. géol. fr.* n° 17, t. II, 1890-1891). Les plis de cette région présentent, aussi bien que la plupart de ceux que j'ai indiqués, une tendance au raccourcissement de leur axe. Les plis de l'Alaric, du Boucher, du Costage, de Tournissan, etc..., rentrent dans la catégorie des accidents elliptiques. Ces plis, à l'Ouest de l'Orbieu, sont dirigés sensiblement E.-O., mais le pli de Tournissan, à l'Est des précédents, remonte déjà vers le Nord, ainsi

(1) H. Magnan, *Mém. Soc. fr.* 2e sér , t. X. p. 87 et suiv., 1874-1877.

Digitized by Google

que le synclinal de Lagrasse, tendance exagérée dans les plis des Palais, Thézan et Boutenac.

Dans la portion occidentale les plis s'orientent E, O.; les voûtes de Roquetaillade, de Rennes-le-Château, synclinaux d'Alet et d'Espéraza reproduisent fidèlement les plis anciens d'Alet, du Cardou et d'Arques.

Sur le bord du massif, le Trias et le Crétacé sont transgressifs (1), mais il est aisé de voir que le pli de Sougraignes se déverse au Nord et que l'axe dévié vers le Nord en est formé de terrain ancien (source salée). Enfin la montagne de Tauch marque déjà la place du synclinal de Ségure que nous avons vu être occupé par le terrain houiller. Tous les plis sur la bordure orientale remontent, comme l'a indiqué d'Archiac (2), vers le N.-E. et, dans l'axe de quelques-uns (Feuilla, Treilles, Fitou), apparaît le terrain silurien.

CONSÉQUENCES GÉNÉRALES — RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Puisqu'il existe une si grande similitude de caractères entre les éléments tectoniques de terrains paléozoïques et ceux que présentent les terrains crétacés et tertiaires des Corbières, on peut se demander s'il n'y a pas là une relation de cause à effet ; si les plis formés par le secondaire et le tertiaire n'auraient pas été influencés par les plis hercyniens du substratum. L'observation permet de répondre affirmativement à la question.

Il a existé sur l'emplacement actuel des Corbières un dessin primitif lors des plissements hercyniens dont les plissements ultérieurs ont épousé les lignes essentielles.

Commençons par l'Ouest. La voûte anticlinale dévonienne d'Alet disparaît au méridien de l'Aude, sous le Danien et l'Eocène de Roquetaillade. Nous avons vu que cette voûte était déversée vers le Nord. Celle de Roquetaillade est également déversée vers le Nord.

---

(1) Voir Carez, *Bull. Soc. géol. fr.*, 3e sér., t. XX, pl. XIV, 1892.

(2) D'Archiac, *Les Corbières* (*Mém. Soc. géol. fr.*) 2e sér. t. VI, p. 430-431, 1859.

Digitized by Google

Le synclinal d'Arques suit fidèlement un synclinal ancien dirigé d'abord de l'Est à l'Ouest et qui, au-delà de Mouthoumet, ne comprend plus que du Carbonifère avec une direction N.-E.-S.-O. Les plis des environs d'Auriac, à leur tour, reparaissent près des sources salées de Sougraigne et peut-être de Bugarach (1), au centre des plis anticlinaux. Le synclinal du Tauch se poursuit dans le Silurien par la dépression occupée par le houiller de Ségure. A l'Est, les plis de Treilles et de Feuilla, celui de Leucate, ont leur noyau formé de Silurien et de Trias et sont visiblement allongés vers le N.-E. Enfin, à l'Alaric, la voûte dévonienne centrale du château de Théron se recourbe sous les calcaires daniens et éocènes du signal 600 mètres. On est donc amené à penser que partout où a existé un synclinal ancien se soit formé un synclinal récent; que partout où il y a eu une ride anticlinale ancienne se soit formée une ride anticlinale moderne. Le dessin tectonique actuel des Corbières remonterait ainsi à une très haute antiquité dans les temps géologiques.

On peut objecter que tous les plis des Corbières datent surtout de l'Eocène supérieur lors du soulèvement des Pyrénées, mais nous avons dit que le houiller et le Trias sont discordants sur les plis les mieux accusés (Albières, Massac, montagne de Tauch). Le problème qui se pose est de montrer quelle part active ont pris les mouvements pyrénéens, lors de l'Eocène, sur les plis anciens. L'observation m'a montré (2) que c'est surtout dans la région occidentale du massif de Mouthoumet que les plis avaient le plus rejoué. Tout ce qui reste aujourd'hui en saillie de l'ancien continent hercynien entre Mouthoumet et Albas a été émergé depuis le Trias : le nummulitique d'Albas, celui de Durfort et de Lairière renferment des galets de caractère local (lydiennes, calcaires, siluriens et dévoniens) empruntés au massif de Mouthoumet.

On pourrait aller même plus loin dans la voie indiquée. Du-

(1) Voir J. Roussel, *Contribution à l'étude géologique des Pyrénées* (*Bull. C. geol. fr.*), n° 74, t. VI, p. 22, fig. 10, 1899-1900.

(2) C'est ce qui résulte aussi de l'examen des coupes des Corbières aux Petites-Pyrénées de M. Margerie, *loc. cit.*, p. 15 fig. 14.

Digitized by Google

frénoy avait fait remarquer (1) le changement de direction des couches dans les Pyrénées-Orientales. Cette déviation est très apparente dans la carte au 1/320000 de M. Roussel (2), en même temps que le caractère elliptique des plis de la région est manifeste. Cette déviation est encore observable dans le tracé des affleurements siluriens des environs de Millas, qui tendent à remonter vers le Nord, et nous avons vu qu'il en était ainsi pour les terrains anciens des bords de la Méditerranée, aux environs de Leucate.

En résumé, quelle que soit l'influence que l'on veuille attribuer au substratum des plis anciens sur les plissements ultérieurs (3), ou inversement, l'action des plissements ultérieurs sur le substratum, un fait paraît acquis. Les accidents du massif de Monthoumet sont des accidents elliptiques dont la forme et l'orientation rappellent celles des autres plis secondaires et tertiaires voisins. Ces plis affectent deux directions à angles obtus avec tendance à se relever vers le N.-E.. Toutes les fois qu'un pli anticlinal ou synclinal ancien est visible localement sur le pourtour, il est nettement recouvert par une couverture moderne anticlinale ou synclinale. De là à reconstituer l'allure des rides paléozoïques en dehors des points accessibles à l'observation directe, il n'y a qu'un pas,

Vers la fin du Carbonifère, il a existé de la Montagne-Noire à la chaîne catalane une zone faible de l'écorce qui s'est ridée sous l'influence d'efforts partis du Sud ou du S.-E., créant des accidents elliptiques (Canigou, massif de Mouthoumet etc.). tendant à se relever vers le Nord et vers le plateau Central de la France. Les mouvements qui ont donné lieu à ces ridements sont prouvés par les conglomérats intercalés dans les schistes du Carbonifère, dont la provenance est certainement méridionale. Le seuil qui a dû se constituer dans ce qui forme aujour-

---

(1) Dufrénoy, *Explicat. Carte géol. fr.*, t. III, p. 109-110, 1873.

(2) J. Roussel, *Etude stratigraphique des massifs montagneux du Canigou et de l'Albère.* (*Bull. C. géol fr.*), n° 52, t. VIII, 1896-1897.

(3) Consulter à ce sujet MM. Bertrand, *Bull Soc géol. fr.*, 3e sér., t. XX, p. 118-155, 1892 ; E. Fournier, *ibid*, 3e sér,, t. XXV, p. 382-692 ; Golfier, *ibid.*, p. 171-193, 1892.

Digitized by Google

d'hui le détroit de Carcassonne a pu seul barrer la route aux mers secondaires et les empêcher de pénétrer dans ce détroit. Une couverture discordante, de formations secondaires et tertiaires, s'est déposée ensuite sur cette zone plissée que les érosions avaient déjà, sans doute, partiellement et irrégulièrement abrasée, et dont les portions centrales étaient seules émergées. Le dessin d'ensemble étant établi, les plissements pyrénéens ont achevé l'œuvre commencée sur l'emplacement des rides et des fractures préexistantes.

Et c'est là encore, ce semble, une confirmation à la loi de l'ancienneté des traits du relief terrestre si souvent vérifiée déjà.

(Extrait des *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes en 1 01*, Sciences)

Digitized by Google

LÉGENDE EXPLICATIVE DES COUPES

Terrains sédimentaires

ÉOCÈNE

- $c^a_1\ c_{III}$ Yprésien et calcaire grossier inférieur. (Nummulitique)
- c_{IV} Sparnacien. (Nummulitique)
- c_V Thanétien. (Nummulitique)

CRÉTACÉ Supérieur

- c Montien.
- c^9 b Calcaire lithograph.
- c^9 a Marnes rouges.
- a' Maëstrichtien (grès d'Alet)
- c^5 Turonien.
- c^1 Cénomanien.

- t^{3-4}_1 Trias.
- h^3 Houiller supérieur.

DINANTIEN

- h_{IV-VI} Schistes, grès et Poudingues (P).
- h_{VII} Lydiennes à nodules phosphatés et calcaires.

DÉVONIEN

- d^6 Fomennien.
- d^5 Frasnien.
- d^4 Givétien.
- d^3 Eifelien.
- d^{2-1} Coblenzien.

SILURIEN

- s^4 Gotlandien.
- s^3 Caradoc { b Schistes à Orthoceratites. / a Grès siliceux à Tentaculites. }
- s^2 Llandeilo.

Roches éruptives et Filons

- v Porphyrite andésitique.
- v^{h-3} Tufs porphyritiques.
- q Filons de Quartz.
- $\dot{q}$ Barytine.

Signes explicatifs

- $F.$ Faille.
- Π Mine.

Digitized by Google

NOTES

SUR LA

GÉOLOGIE DE L'AUDE

Par M. L. DONCIEUX

Préparateur adjoint à la Faculté des Sciences de l'Université de Lyon

CARTE GÉOLOGIQUE DE LA FRANCE

Feuille de Narbonne

CAMPAGNE 1898

Les explorations faites pendant la campagne de 1898 pour le tracé des contours de la partie sud-ouest de la feuille de Narbonne, m'ont permis de relever quelques faits nouveaux ou encore peu connus, principalement dans la chaîne de Fontfroide. Cette chaîne est constituée en majeure partie par de l'Infra-Crétacé et du Crétacé supérieur, et c'est ce dernier qui m'a fourni les remarques intéressantes faisant l'objet de cette note, aussi ne m'étendrai-je pas sur l'Infra-Crétacé.

Urgo-Aptien. — Il débute par des marnes et calcaires marneux à *Ostrea aquila* passant à des calcaires plus compactes à *Toucasia carinata* Math. (*Requienia Lonsdalii*). La partie supérieure se compose de marnes à *Orbitolina conoïdea* et *Orbitolina discoïdea* accompagnées d'une faune nombreuse très littorale où les céphalopodes font tout à fait défaut.

Albien. — Il commence par des calcaires marneux noirs et des marnes grises ou noires à *Nucula pectinata* Sow., *Lima parallela* Sow., *Trigonia Fittoni* Desh. Les dépressions occupées par les marnes du Gault sont généralement cultivées en vigne dans le centre de la chaîne autour de Fontfroide.

Au-dessus viennent des grès ferrugineux rouges ou bruns, très fins, peu fossilifères : on n'y rencontre que de rares débris de *Trigonia Fittoni*. C'est par ces grès que se termine le Gault,

Digitized by Google

mais à Fontcouverte, au sud-est de l'abbaye de Fontfroide, on trouve des assises supérieures aux *grès à Trigonies*. Je me borne à indiquer la composition de ces assises et la faune qu'elles renferment, M. Viguier en ayant déjà fait une étude détaillée (1).

Les *grès à Trigonies* passent à des grès marneux noirs, puis à des marnes gréseuses jaunes déjà fossilifères à la métairie de Fontcouverte. Au-dessus vient une double alternance de calcaire gréseux, cristallin, très dur, et de marnes jaunes. La seconde assise marneuse, d'une très grande puissance, a des bancs consolidés en une sorte de grès marneux et renferme la riche faune de Fontcouverte, composée de plus de trente espèces dont les principales sont :

Nucula pectinata Sow., *Avellana lacryma* d'Orb., *A. dubia* Briart et Cornet, *Turitella Vibrayeana* d'Orb., *T. Fittoniana* Münst., *Trochus nevirnensis* de Loriol, *Solarium moniliferum* Mich., *S. granosum* d'Orb., *Arca carinata* Sow., *Scalaria Dupiniana* d'Orb.. *Cerithium subspinosum* Desh., *Cidaris vesiculosa* Goldf., etc.,

Ainsi que le pense M. Viguier, ces marnes représentent un niveau tout à fait supérieur du Gault, le Vraconien, et peut-être même le Cénomanien inférieur.

Cénomanien. — Sur les marnes de Fontcouverte repose un conglomérat puissant à très gros éléments empruntés aux grès rouges du Gault ou aux calcaires de l'Aptien. Il représente vraisemblablement le conglomérat de Camarade par lequel débute le Cénomanien dans l'Ariège, et ne se voit qu'à Fontcouverte.

Partout ailleurs le Cénamonien débute par des marnes jaunes à *Orbitolina concava* très développées au pied est du Roc de Fontfroide formé lui-même de grès quartziteux blancs, très durs, supérieurs aux marnes. Ces grès en blocs d'un énorme volume, découpés géométriquement, forment des amoncelle-

(1) Viguier. *Note sur l'Albien supérieur des Corbières*. B. S. G. F., 3e série, T. XV.

Digitized by Google

ments très pittoresques depuis Fontfroide jusqu'à Joncquières au nord-est. On les retrouve encore à l'ouest et au nord-ouest de l'Etang de Treilles.

Sur les grès reposent des calcaires de couleur sombre ou jaunâtres où se voient de nombreuses sections de *Rudistes* (*Polyconites*) et de petits *Polypiers*. Ils représentent un faciès récifal du Cénomanien. On peut les observer entre Fontcouverte et Pech Rascas et tout près du monastère de Fontfroide, en haut du chemin menant au Roc de Fontfroide.

Au-dessus vient un ensemble très épais de couches saumâtres que M. Péron (1), dans son étude sur le Crétacé de Fontfroide, n'a fait que signaler, et dont j'ai étudié la composition et la faune. En voici le détail :

1° Marnes grises avec rognons ferrugineux très épaisses. Elles renferment, en outre, en abondance des rognons marneux au centre desquels on trouve presque toujours un Crustacé du groupe des *Astacomorphes* dont je n'ai pu encore déterminer le genre, mais qui m'a paru très voisin des *Palœastacus*. Ce fait est intéressant, car je ne crois pas qu'on ait jamais cité en France dans le Crétacé supérieur aucun des crustacés si abondants en Wurtemberg dans ces niveaux. J'y ai encore recueilli : *Cassiope Renauxi* d'Orb., *C. cf. turonensis* Depéret, *Turritella cf. cesticulosa* Math., *Anomia sp. Astarte* (?), enfin *Orbitolina concava* Lam. et *Orbitolina conica* d'Archiac, qui indiquent l'âge cénomanien de ces couches. A leur partie supérieure ces marnes renferment du lignite qu'on a même tenté d'exploiter.

2° Lumachelle ligniteuse à *Cassiope Renauxi* d'Orb., et *C. cf. turonensis* Dep.. *Cyrènes* (*corbicules*), petits *Cardium*, *Corbules*, *Anomies*, *Turritella aff. cesticulosa* Math,

3° Marnes gréseuses grises ou jaunâtres à petites *Huitres*, *Cassiope cf. turonensis* Dep., *C. cf Requieniana* d'Orb.

4° Lumachelle ligniteuse à *Huitres*, *Turritelles*, *Cerithium nodoso-carinatum* Dep., Cet ensemble présente une épaisseur d'environ cent mètres.

---

(1) Péron. *Les niveaux à Rudistes de la craie supérieure des environs de Narbonne*. B. S. G. F., 3e série, T. XIII.

Digitized by Google

C'est par ces couches saumâtres que je fais se terminer le Cénomanien : les couches qui viennent immédiatement au-dessus ne renferment pas de fossiles. Seule la présence d'*Orbitolina concava* à la base permet de fixer avec certitude l'âge de ces couches saumâtres, les huîtres, cassiopes, turritelles, cérithes, n'indiquant rien de précis et se retrouvant presque identiques dans toutes les formations saumâtres à quelque niveau qu'elles appartiennent. Quant à la limite supérieure, ce n'est qu'avec doute que je la place au-dessus des dernières couches saumâtres, les fossiles manquant dans les bancs supérieurs pour les dater.

Turonien. — Après la couche 4 du Cénomanien viennent des grès grossiers jaunâtres dans lesquels je n'ai rien trouvé : on n'y a jamais signalé qu'une dent de *Squalidé*. Au-dessus commencent des grès rouges psammitiques passant à des grès plus tendres et même à des marnes gréseuses rouges à *Janira quadricostata* d'Orb., *Ostrea plicifera* Coq., *Rynchonella sp.*, petits *Cardium*, moules de *Polypiers*, de *Trigonies*, de *Pectens*, et autres bivalves. Sur ces grès marneux reposent des grès rouges sans fossiles et enfin les calcaires à *Rudistes*.

La position de ces couches entre les calcaires à *Rudistes* santoniens et le Cénomanien saumâtre et d'autre part la présence de *Janira quadricostata*, espèce citée fréquemment dans le Turonien des Corbières, m'ont permis de le rapporter à cet étage.

Sénonien. — Le Sénonien tout entier, depuis ses couches les plus inférieures jusqu'au Danien (Etage de Rognac), est constitué par des psammites. C'est dans la partie inférieure de ces grès micacés que sont intercalées les huit bandes calcaires formant les huit niveaux de Rudistes étudiés par d'Archiac (1) et plus récemment par M. Péron (2). Le premier niveau de Rudistes commence tout près de l'abbaye, en face du pont, sur le ruisseau de Fontfroide. En descendant le ruisseau, on trouve successivement dans l'ordre ascendant les huit bandes calcaires

(1) D'Archiac. *Les Corbières*, Mém. Soc. G. F. (2e série, t. VI).
(2) Péron. *Loc. cit.*, p. 258.

Digitized by Google

séparées par des grès psammitiques. Les premiers niveaux renferment presque exclusivement *Hippurites socialis* avec des *Radiolites* et des *Sphérulites*. Les niveaux plus supérieurs renferment des Hippurites de grande taille qui seules peuvent donner des indications précises de niveau. Quoiqu'elles soient très rares, j'en ai trouvé quelques-unes appartenant aux espèces suivantes: *Hippurites Toucasi* d'Orb., *Hippurites galloprovincialis* Math., *Hippurites* aff. *petrocoriensis* Douv., ou plutôt intermédiaire entre *H. galloprovincialis* et *H. petrocoriensis*.

La partie envahie par le faciès à Rudistes forme une bande dirigée nord-est-sud-ouest apparaissant à la hauteur de la maison d'Auris (sur la route de Narbonne à Thézan). Au niveau du ruisseau de Fontfroide, la bande a une largeur d'environ 500 mètres ; à partir de là elle se dilate à son extrémité sud, entre la ferme de Laranyon à l'est, et le point coté 229 sur la carte d'état-major, à l'ouest (près Saint-André de Roquelongue), elle atteint 3 kilomètres de largeur. Ce sont les points extrêmes au sud où jusqu'à présent j'ai observé des Hippurites.

Les psammites s'étendent encore bien au sud de ces points : ils constituent la superficie occupée par les bois de Loumet, du Vicomte et de la Pinède.

Les couches à Hippurites étant d'âge santonien inférieur ou moyen, les psammites qui s'étendent entre ce Sénonien inférieur et le Danien représentent le reste du Sénonien (Campanien et Maestrichtien), car le Danien lacustre repose sur ces mêmes psammites dans lesquels il n'est pas possible d'établir de divisions. Du haut en bas les caractères de ces psammites sont constants, sauf en quelques points très limités où il y a de légères variations de dureté, de couleur, de compacité, de grosseur des éléments. Ainsi dans les buttes coniques isolées au milieu de la plaine, situées au nord du jardin Saint-Julien et de Labitarelle, formées de ces psammites. certains bancs sont très grossiers, il y a même de véritables poudingues intercalés dans des couches psammitiques à éléments très petits.

Entre Montseret, Donos et Thézan, les psammites sont tendres, presque terreux, de teinte généralement plus foncée et moins micacés. Mais ce sont là des variations de peu d'importance et qui ne permettent pas de faire de distinctions.

Digitized by Google

En terminant ce qui a trait au Sénonien, je ferai remarquer que dans la région de Fontfroide comme sur toute la bordure orientale de cette chaîne, il y a un renversement des couches à l'ouest : ainsi près de l'abbaye on voit l'Aptien reposer sur le Gault, le Cénomanien sur le Turonien et le Sénonien. Tout à fait sur le bord de la chaîne, à Montbilan (en face de Peyriac-de-Mer), on voit les cargneules triasiques renversées, reposer sur les grès du Gault.

Je ne sais encore si ce renversement qui commence à l'extrémité nord de la chaine se poursuit jusqu'à la coupure de la Berre, je ne l'ai constaté que jusqu'à Montbilan.

Danien. — Ainsi que je l'ai montré dans une note (1) publiée récemment, au-dessus des psammites sénoniens viennent des poudingues à ciment gréseux avec gros pisolithes calcaires blancs ou gris clair en gros bancs très durs, très compactes, à veinules spathiques qui renferment la faune caractéristique de l'*Etage de Rognac* de Provence : *Bauxia bumiloïdes* Math., *B. disjuncta* Math., *Vivipara Bosquiana* Math., *V. Dieulafaiti* Roule, *Cyclophorus heliciformis* Math,, *Cyclotus solarium* Math., etc.

On peut voir nettement ce Danien en six points où il est fossilifère, ce sont : la montagnée limitée par deux escarpements nord-sud, située au sud de Saint-André-de-Roquelongue : là, les calcaires de l'Etage de Rognac occupent une grande surface ; la colline de Roquelongue ; la colline portant la cote 120 située à 1 kilomètre à peine au nord de celle de Roquelongue ; la colline de Donos, à la base du Pech de la Sebo ; les collines à la base de Vente Farine et de Montmija ; l'escarpement en bas de Montagut, à Thézan. En tous ces points, sa composition est sensiblement la même.

Eocène. — Je me bornerai à indiquer simplement la succession que j'ai observée, n'ayant pas encore fait d'étude de détail stratigraphique et paléontologique de ces niveaux. Sur le Danien

---

(1) Doncieux. *Note sur l'extension de l'Etage de Rognac dans les Corbières orientales*. B. S. G. F. 3e série, T. XXVI, p. 159.

Digitized by Google

reposent des calcaires blancs grisâtres sublithographiques très durs à *Physa prisca* Noulet, représentant le Thanétien (horizon de Montolieu et de Saint-Marc-la-Morée). Au-dessus, sont des calcaires lacustres gris foncé ou noirs, fétides, remplis de fragments de tests de coquilles lacustres, avec *Physes* différentes de *Physa prisca,* représentant le Sparnacien (horizon de Langesse), enfin sur ces calcaires reposent des marnes rouges et des calcaires en gros bancs qui renferment une faune marine assez abondante, Cérithes, Potamides, Natices, etc., de la fin de l'Eocène inférieur ou de l'Eocène moyen.

(Extrait du *Bulletin des services de la Carte Géologique de France,* n° 69, Avril 1899).

CAMPAGNE 1899

Les formations oligocènes de la région de Narbonne-Sigean n'ont jamais été, à part celles d'Armissan, l'objet de recherches stratigraphiques et paléontologiques sérieuses permettant d'y établir des divisions certaines. L'étude détaillée de cette région, pour le tracé des contours de la carte géologique, m'a permis de faire plusieurs groupes dans cette formation et de les ranger dans les divers niveaux du Tongrien et de l'Aquitanien.

Le bassin oligocène dont je vais essayer de donner un aperçu est compris entre le massif crétacé de la Clape et la mer, d'une part, et les montagnes de Fontfroide (prolongement au N. des Corbières), de l'autre. Il a environ 30 kil. de long, du S.-O. au N.-E. (de Salles-d'Aude à la Nouvelle), et 7 à 8 kil. de largeur ; au Sud, il dépasse un peu les limites de la feuille de Narbonne, s'étendant presque jusqu'à Roquefort-des-Corbières, et au Nord entre Narbonne et Salles-d'Aude, il se perd sous les alluvions de la plaine.

Une longue bande N,-S., entre le massif de la Clape et Sigean, est sous les eaux des étangs de Bages, de Peyriac-de-Mer, de l'Aute et de Sigean : les îles de l'Aute et de la Planasse, dans les étangs de Peyriac et de Sigean, constituées par l'Oligocène, en sont une preuve.

Digitized by Google

On verra par quelques coupes que je vais donner, combien cet Oligocène est semblable au point de vue pétrographique et paléontologique à l'Oligocène du bassin d'Alais, d'Aix ét des Basses-Alpes (Manosque, Forcalquier). Cependant, le Sannoisien (*couches* à *Cyrènes* et à *Striatelles*) n'y est pas représenté, à moins qu'on ne lui attribue les poudingues par lesquels débute ici l'Oligocène et que je range dans le Tongrien inférieur.

Comme partout ailleurs dans le Midi de la France, on remarque une dessalure progressive des eaux du Tongrien inférieur à l'Aquitanien : le Tongrien supérieur est encore saumâtre, les *Potamides* y abondent ; l'Aquitanien inférieur est franchement lacustre quoique en quelques points il y ait encore de rares *Potamides* mélangés aux *Limnées* ; enfin, l'Aquitanien supérieur est caractérisé par les Mollusques terrestres tels que les *Helix*.

Les coupes suivantes donneront une bonne idée de la composition du Tongrien (Stampien) et de l'Aquitanien du bassin de Narbonne-Sigean, composition très constante dans tous les points du bassin.

L'Oligocène débute par un conglomérat à gros cailloux calcaires du Lias ou de l'Aptien, réunis par un ciment calcaire rougeâtre ou grisâtre ; il renferme souvent des fossiles remaniés de ces deux étages, et partout il repose directement sur le Jurassique ou le Crétacé ; à la Ricardelle, sur le bord Ouest du massif de la Clape, il repose sur l'Aptien ; sur le chemin de la Coupe à l'Etang de Treilles, au S.-O. de Narbonne, il surmonte le Lias, mais ce conglomérat n'affleure que rarement et on voit difficilement la superposition du Tongrien moyen sur lui.

La coupe de la colline de Labade, au Nord de Peyriac-de-Mer, donnée par M. Rouzaud (1), et dont je reproduis la partie inférieure, montre cette superposition :

1. Conglomérat à gros éléments de calcaire liasique et crétacé avec fossiles remaniés.

(1). Rouzaud. Note sur la composition du terrain lacustre de Narbonne et de Sigean. (*Bull. Soc. d'Hist. Nat. de Béziers*, 1878.)

Digitized by Google

2. Marnes bleuâtres avec *débris végétaux*, constituant une espèce de lignite.

3. Marnes jaunâtres, avec petits cristaux de gypse très abondants et rognons de silex brun. Le gypse forme parfois un véritable banc à la place des marnes. De petits bancs calcaires fissiles y sont intercalés, ils renferment des *débris de poissons, des insectes* et des *empreintes végétales*, etc.

La couche 1 représente le Tongrien inférieur, les couches 2 et 3 le Tongrien moyen.

Au village du Lac, la falaise qui domine la Berre montre le Tongrien moyen bien développé. J'y ai relevé la coupe suivante de bas en haut :

1. Masse de gypse gris ou bleuâtre, avec lits de marnes et veines charbonneuses. Il a été exploité activement autrefois (Tongrien moyen).

2. Argile feuilletée.

3. Calcaire marneux avec rognons de silex noir, formant le sommet de la colline du Lac (Tongrien supérieur). Il renferme : *Potamides plicatus* Brug., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

4. Calcaire compact et dur, en gros bancs (Aquitanien inférieur), avec *Limnæa pachygaster* Thom., *L. dilatata* Noul., *Planorbis declivis* Braun, *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

Dans la colline de Portel dominant la rive gauche de la Berre et où sont des exploitations de gypse, le Tongrien moyen offre un beau développement. On y voit de bas en haut :

1. Calcaire marneux et marnes blanc jaunâtre, descendant jusqu'au niveau de la Berre où ils reposent sur les calcaires du Lias moyen (25 m.)

2. Masse de gyse, assez pur, blanc, exploité par des galeries souterraines (10-15 m.).

3. Bancs gypseux, minces, blanchâtres ou grisâtres, mélangés à des marnes.

Les bancs sont séparés par des lits de marne bleue avec *débris de végétaux* (4 mètres).

4. Calcaire compact jaunâtres avec rognons de silex (4 m.).

5. Marne verdâtre avec fragments de calcaire lacustre (10 m,)

Digitized by Google

6. Calcaire en bancs minces avec rognons de silex.

7. Calcaire en gros bancs blanc jaunâtre, compact, dur, avec : *Limnæa pachygaster* Thom., *L. dilatata* Noul., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill., *Potamides rhodanicus* Font.

Les couches 1 à 5 sont du Tongrien moyen, 6 et 7 représentent le Tongrien supérieur et l'Aquitanien inférieur difficiles à séparer en ce point.

La coupe suivante, menée de l'embranchement de la route de Peyriac-de-Mer à la ferme de Montbilan, par le domaine des Pigeonniers, montre d'une façon complète le Tongrien supérieur et l'Aquitanien inférieur. A partir de la route de Narbonne à La Nouvelle et en allant à l'Ouest, j'ai relevé la succession suivante :

1. Calcaire marneux en bancs minces alternant avec des marnes gréseuses ou des marnes rouges à petits cailloux de quartz, nodules argileux, nodules calcaires, que je désigne sous le nom de *marnolites*.

2. Marnolites rouges ou jaunâtres, avec petits lits grèseux et cailloux roulés, formant les premiers reliefs à l'Ouest de la route.

3. Calcaire blanc jaunâtre en bancs moyens, marneux ou compact et dur, selon les bancs, renfermant : *Limnæa pachygaster* Thom., *Planorbis cornu* Brgt.

4. Calcaire blanc jaunâtre *en plaquettes*, très compact et très dur en général ; quelques bancs sont marneux et caverneux. J'y ai recueilli les espèces suivantes qui sont très abondantes : *Potamides rhodanicus* Font., *P. plicatus* Brug., *P.* aff. *microstoma* Desh., var. *subalpina* Font.. *P. Lamarcki* Brgt., *Planorbis declivis* Braun, *Hydrobia Dubuissoni* Bouill., *Nystia Duchasteli* Nyst.

Les calcaires en bancs minces et en plaquettes alternent avec des lits de marne gréseuse, caillouteuse et même des bancs de poudingues.

5. Marnes grises ou verdâtres, avec cristaux de gypse.

6. Calcaire en plaquettes avec : *Potamides plicatus* Brug., *P.* aff. *microstoma* Desh., var. *subalpina* Font., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

7. Calcaire blanchâtre marneux en gros bancs et en bancs moyens alternant avec des marnes jaunâtres. Près de Montbi-

Digitized by Google

lan, il renferme : *Limnæa pachygaster* Thom., *L. dilatata* Noul., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill. *Nystia Duchasteli* Nyst.

Et à l'Est de Fontanille ; *Planorbis cornu* Brgt., *Nystia Duchasteli* Nyst., *Limnæa* aff. *æqualis* de Serres, *Helix* sp.

8. Sable marneux verdâtre.

9. Marne gréseuse blanche grumeleuse.

10. Poudingue à très gros éléments provenant du Lias moyen, de l'Aptien ou du Gault (calcaire et grès), reposant en concordance sur l'Aptien ou le Gault de la bordure de la chaîne de Fontfroide (Tongrien inférieur).

Les couches 1, 2 et 3, appartiennent à l'Aquitanien inférieur ; au-dessous vient le Tongrien supérieur (4), bien caractérisé par sa faune et ses calcaires en bancs très minces ou *plaquettes*, que l'on trouve dans tout le Midi de la France à ce niveau, plongeant comme l'Aquitanien, à l'Est. Le Tongrien moyen (5) forme l'axe d'un léger pli ou plutôt d'un bombement, et cet axe dépassé, nous retrouvons le Tongrien supérieur (6), puis l'Aquitanien inférieur (7, 8, 9), avec plongement à l'Ouest. Les poudingues (10) plongent à l'Est et sont en contact par faille avec l'Aquitanien.

L'Aquitanien inférieur se montre extrêmement épais dans l'espace compris entre l'extrémité Nord de l'étang de Bages et le flanc oriental du massif de Fontfroide (Fours à chaux de Narbonne. la Coupe, St Hippolyte, Montplaisir), car en ce point les marnolites qui forment sa partie moyenne n'ont pas été enlevées par l'érosion comme plus au Sud, où il n'en reste que des lambeaux peu épais.

La coupe suivante fournie par la petite colline qui porte la cote 83, sur la carte de l'Etat-major, à l'Ouest de la route de Narbonne à La Nouvelle, montrera l'importance de cette formation. On trouve de haut en bas :

1. Poudingues à éléments de quartz blanc, de grès et de calcaire noir du Lias, empâtés dans un sable jaune. Les cailloux de quartz et de calcaire atteignent un volume énorme.

2. Marne sableuse jaune.

3. Grès à gros éléments de quartz roulé rouge, passant même à un vrai poudingue. Marnes gréseuses.

Digitized by Google

4. Banc de calcaire lacustre, blanc, jaune, dur, compact (0,30). J'y ai recueilli : *Limnæa pachygaster* Thom., *L. dilatata* Noul., *L., socialis,* var. *intermedia* Schübl., et var. *striata* Schübl.

5. Alternance de grès fin ou grossier passant en certains points à de vrais poudingues, en lits obliques et marnolites grèseuses rouges (10 m.).

6. Marnes vertes, grasses, ligniteuses (1 m. 70).

7. Marnolites rouges ou jaune foncé (6-8 m.).

8. Alternance de marnes vertes et de calcaire en bancs minces avec *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

9. Marnolites rouges dans lesquelles est tracée la route ; elles s'étendent jusqu'auprès de l'étang de Bages.

Les marnolites paraissent complètement dépourvues de fossiles, mais on peut les ranger avec certitude dans l'Aquitanien inférieur, car le banc calcaire (4) qui les surmonte renferme des espèces caractéristiques de cet étage, et d'autre part, sur les bords de l'étang de Bages, on les voit reposer sur des calcaires où j'ai trouvé : *Planorbis cornu* Brgt., *Limnæa subulata* Sandb., *Helix pisum* Math., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill., espèces également aquitaniennes.

Tout cet ensemble plonge à l'Ouest ou au Nord-Ouest, mais très faiblement dans la colline qui porte la cote 83. Ces marnolites sont activement exploitées en plusieurs points pour la fabrication des tuiles et des briques.

L'Aquitanien supérieur qui termine les formations oligocènes n'a été conservé qu'en quelques endroits. La meilleure coupe que l'on puisse en donner est celle de la butte des fours à chaux de Narbonne, à 3 kil. au S. O. de la ville :

1. Calcaire gris foncé, compact, du Lias moyen.

2. Calcaire lacustre en bancs moyens, un peu marneux, blanchâtre, où abonde *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

3. Calcaire très dur, cellulaire par place, de teinte très claire, exploité autrefois pour la fabrication de la chaux. Les fossiles y sont très rares : *Helix Coquii* de Boissy, *H. Raimondi* Brgt., *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

4. Alternance de bancs épais et de bancs minces de calcaire dur ou marneux (8 à 10 m.). Dans les couches marneuses abon-

Digitized by Google

dent les moules d'*Helix Coquii* de Boissy : les bancs durs renferment *Hydrobia Dubuissoni* Bouill.

5. Calcaire lacustre, blanchâtre ou rosé, compact ou celluleux, généralement très dur, à cassure esquilleuse ; en très gros bancs régulièrement stratifiés. Ce calcaire forme le sommet de la butte des fours à chaux (79 m.). J'y ai recueilli en abondance : *Helix Ramondi* Brgt , *H. Coquii* de Boissy, *H. Tournalii ?* Noul. et des *Hydrobies.*

6. Poudingue bréchoïde rougeâtre ou grisâtre à éléments peu roulés, très gros, reliés par un ciment à débris de calcaire aquitanien (Quaternaire ancien).

7. Alluvions.

Tout cet Aquitanien repose en concordance sur les calcaires du Lias moyen de l'extrémité Nord du massif de Fontfroide, avec un plongement Nord-Est. La couche 2 appartient à l'Aquitanien inférieur, le reste (3, 4, 5) à l'Aquitanien supérieur.

Tels sont les cinq groupes que j'ai été amené à faire dans l'Oligocène du bassin de Narbonne ; ces divisions sont basées, comme on a pu le voir, sur le faciès lithologique et surtout sur la faune. Les six coupes que je donne ici permettent de se faire une idée assez nette de l'Oligocène du Sud-Est de l'Aude, qui, d'ailleurs, ne diffère pas sensiblement de celui du reste du Midi de la France.

(Extrait du *Bulletin 73 des Services de la Carte Géologique de la France* et des *Topographies souterraines*. Mai 1900).

CAMPAGNE 1900

L'angle Sud Ouest de la feuille de Narbonne, où sont compris les villages de Thézan, Fontjoncouse et la montagne de St-Victor, renferme la série complète des terrains tertiaires depuis l'Eocène le plus inférieur, reposant sur un Danien (Etage de Rognac) bien développé, jusqu'au Lutétien supérieur.

Je me propose dans cette note de faire connaître la constitution de cet Eocène, établie par la combinaison de nombreuses coupes.

Digitized by Google

Argiles de Vitrolles, c^{iv}. — Au-dessus des calcaires et marnes de l'Etage de Rognac (c^{iii}, c^{iii}) viennent des argiles rouges ordinairement gréseuses qui, dans les Corbières, comme en Provence, séparent le Rognacien de l'Eocène et auxquelles on peut appliquer le même nom.

Eocène inférieur. — *Thanétien* e_v. — *a*), Calcaire à nodules calcaires formant un poudingue. Poudingue à gros éléments de calcaire lacustre et de grès. Brèche à gros éléments. Marnes gréseuses panachées généralement rouges.

Cette assise est constante mais un peu variable comme composition. Sur le pourtour E. et N.-E. de la montagne St-Victor il y a de vrais poudingues aux teintes vives, qu'on a parfois désignés sous le nom de « poudingues fleuris », ailleurs (Donos, Thézan) c'est un calcaire avec de nombreux cailloux ou de gros nodules.

b) Calcaire blond, jaunâtre ou gris clair, compacte, à grain très fin, bréchoïde par place, ou tacheté, en gros bancs, alternant avec des marnes gréseuses panachées. Les calcaires renferment *Physa prisca* Noulet, *Vivipara aspersa* Michaud.

Un niveau marin intercalé dans les calcaires lacustres s'observe à Vente-Farine (Sud de Thézan), vers le milieu du Thanétien. Ces couches marines ou plutôt saumâtres se composent de marnes jaunes et de calcaires marneux très riches en *Natices*, *Cérithes* et *Mélanoïdes* dont les espèces sont à décrire, quelques *Turritelles, bivalves* et *polypiers*.

Cette zone saumâtre est surmontée d'un banc de calcaire lacustre noir, fétide, rempli de débris de coquilles lacustres indéterminables.

A la partie supérieure des calcaires à Physes, les derniers bancs renferment des graines de *Chara* assez abondantes (N. de Coustouge).

Ces calcaires à faible plongement O. ou S.-O. occupent tout l'espace compris entre Thézan, la montagne St-Victor et la vallée de la Roubine.

Sparnacien. e_{IV}. — Calcaire lacustre noir ou gris sombre, fétide, en gros bancs, peu développé sur la feuille de Narbonne, où il

Digitized by Google

n'y en a qu'un lambeau sur la rive droite de la Robine au Nord de Coustouge.

M. Bresson (1) a signalé dans ces calcaires, plus au Nord (feuille de Carcassonne), des physes columnaires du type de *Physa prælonga* Math. *Physa Draparnaudi* Math., *Planorbis subcingulatus* Math. et des *Limnées*, ce qui en fait l'équivalent du *Calcaire de Langesse* rapporté au *Sparnacien*.

Yprésien, e_{III}, — Marnes jaunes gréseuses et grès à *Cerithium* cf. *acutum* Desh. et *C.* aff. *gradatum* Desh.

J'ai rangé dans cet étage ces marnes et grès que l'on confond ordinairement avec le Lutétien inférieur, leur situation et leur faune permet cette attribution aux *Sables de Cuise*. Je ne le connais qu'en un point tout-à-fait à l'angle S.-O. de la feuille où ils reposent directement sur les calcaires du Lias.

Eocène moyen. — *Lutétien inférieur*, e_{IIa}. — *a*) Alternance de calcaires ou grès à *Alveolina subpyrenaïca* Leym., *Alveolina melo* d'Orb., *Nummulites atacica* Leym., *Natica brevipira* Leym., *N. longispira* Leym., etc. et de marnes jaunâtres à petits *polypiers* et *Assilina globulus* Leym.

Les *calcaires à Alvéolines* de la base n'ont qu'une très faible épaisseur.

b) Alternance de marnes bleues ou grises et de calcaire marneux jaune ou bleuâtre, gréseux par place. Les calcaires et les marnes renferment une faune très riche dont les espèces les plus fréquentes sont : *Nummulites atacica* Leym., *Assilina Leymerici* d'Arch., *A. globulus* Leym., *Operculina granulosa* Leym., *O. ammonea* Leym., *Lucina corbarica* Leym., *Venericardia minuta* Leym., *Turritella trempina* Car., *T. figolina* Car., *Natica brevispira* Leym., *Porites elegans* Leym.

Les marnes passent à des calcaires marneux à Nummulites (*N. atacica*), puis il y a alternance de calcaires et de marnes où abondent *Turbinolia sinuosa* Brgt, *Assilina Leymerici*, *Operculina granulosa*. — Calcaire gréseux.

Cet ensemble se retrouve partout dans les Corbières où il est

(1) Bresson, *C. R. Ac. Sc.*, n° 21.

Digitized by Google

désigné depuis Leymerie sous le nom de « *Marnes à Operculines et Turritelles* ».

Calcaire bleu à *Alveolina subpyrenaïca*, *A. melo*. — Marnes grises ou jaunes, grès pétri de *bivalves* et de *gastropodes*.

Ce second niveau à Alvéolines est beaucoup plus épais que celui de la base.

c) Marnes jaunes gréseuses à la base, caractérisées par l'abondance des Cérithes et des Natices : *Natica longispira*, *N. brevispira*, *N. albasiensis* Leym., *N. acutella* Leym., *Cerithum albasiense* Leym., *C.* aff. *gradatum* Desh., *C.* aff. *striatum* Defr. et autres espèces qui seront décrites ultérieurement, *Nummulites atacica*, *Assilina Leymerici*. *Ostrea multicostata* Desh., *O. stricticostata* Raul., *Venericardia minuta*, *Corbula* aff. *harpa* d'Arch.

Marnes bleues très fines à *Chama latilamellata* Bell., *Ostrea stricticostata*, grosses Natices voisines de *Natica spirata* Desh., *N. scaligera* Bay, et diverses *Ampullina* encore indéterminées.

L'ensemble des marnes jaunes et bleues présente une épaisseur de 8 m. Il correspond à l'assise 3 du Parisien de la coupe d'Albas donnée par M. Roussel (1).

En reison des genres dominant dans ces marnes, on peut les désigner sous le nom de « *Marnes à Natices et Cérithes* ». Cet horizon est assez constant dans les Corbières.

d) Grès à gros grains de quartz, poudingues à éléments de grès, de calcaire lacustre noir ou de teinte claire, atteignant souvent le volume de plusieurs décimètres cubes. Ces éléments sont unis solidement par un ciment gréseux de couleur sombre (Coustouge). Certains bancs renferment des *Nummulites* (point 324 au S.-E. de Coustouge). Ailleurs (environs du point 276 au S. de Coustouge), ces grès rouges, micacés, très durs, sont pétris de débris d'*huitres* et de petits *Cérithes* malheureusement

(1) Roussel. *Etude stratigraphique des Pyrénées*, p. 219. Cette coupe est d'ailleurs très comparable à la coupe Coustouge que je donne ici, mais les Alvéolines s'y rencontrent de la base au sommet jusque dans les marnes à Natices et Cérithes, et dans celle de Coustouge elles sont localisées à deux niveaux.

Digitized by Google

indéterminables, mais M. Roussel (1) a cité dans les grès rouge brique de Jonquières, du même niveau que ceux du Sud de Coustouge, *Cerithium albasiense*. *C. Venei*, espèces que l'on trouve aussi dans les « *Marnes à Natices et Cérithes* »

Je range encore dans le Lutétien inférieur ces grès et poudingues parce qu'ils sont marins, au Sud et à l'Est de Coustouge du moins *(Nummulites, Cérithes, Huitres)*, faisant commencer le Lutétien moyen avec les poudingues à pisolites et les calcaires lacustres qui les surmontent. Mais en réalité il y a passage insensible des formations marines aux formations d'eau douce très développées sur la feuille de Carcassonne.

Parmi les fossiles cités dans cet ensemble, les *Nummulites* seules peuvent donner une indication précise du niveau. Or, parmi les Nummulites que l'on y rencontre, *Assilina Leymeriei*, *A. globulus*, *Nummulites atacica*, les deux premières caractérisent, d'après d'Archiac (2), « les couches les plus basses du groupe », mais en réalité, elles sont peu caractéristiques, car on les a citées dans les couches de Ranikot (base de l'Eocène du Sind) qui représentent le Thanétien et peut-être encore le Sparnacien, et d'autre part, elles se trouvent dans la Chalosse, sur les deux versants des Alpes et en Crimée, associées à *N. complanata*, *Lucasana perforata*, etc.

La troisième espèce, *N. atacica*, accompagne dans le Vicentin, à la Guichellina, *N. lævigata* (3) et se rencontre dans tout le « *Groupe des assises à N. lævigata, N. atacica, N. Pratti et faciès à Alvéolines* » qui, d'après M. Munier-Chalmas (4), représente la base de l'Eocène moyen ; cet horizon est contemporain des couches à *N. lævigata* du bassin de Paris (Lutétien inférieur).

En se basant sur la présence de *N. atacica* dans l'ensemble des couches *a* à *d* on peut donc, indépendamment d'autres considérations, ranger cet ensemble marin dans le Lutétien infé-

(1) Roussel, *loc. cit.*, p. 219 et 220.
(2) D'Archiac et Haime, *Nummulitique de l'Inde*, p. 130 et 154.
(3) Munier-Chalmas, *Thèse Vicentin*, p. 83.
(4) Munier-Chalmas, *id.* p. 15-16.

Digitized by Google

rieur, ainsi que M. Depéret (1) l'a déjà fait remarquer pour l'Eocène marin du pied de la Montagne Noire.

Lutétien moyen et supérieur, e_{m} e_{s}. — Sur le bord sud de l'îlot d'Infralias qui s'étend au Midi de Coustouge, au-dessus des grès, vient un poudingue à éléments pisolitiques de toute taille, et au-dessus de gros bancs de calcaire avec de nombreux cailloux constituant presque un poudingue. Ce calcaire lacustre renferme d'après MM. Rousel (2) et Bresson (3) : *Amphidromus Hopei* M. de Serres, *Planorbis pseudo-rotundatus* Math., *Strophostoma lapicida* Leufr., c'est-à dire la faune du Montaiguet.

Cette formation restreinte de grès et de poudingues avec bancs calcaires subordonnés, couronnant le Lutétien inférieur, représente dans le sud de la feuille de Narbonne le Lutétien moyen et le Lutétien supérieur sans qu'il soit possible d'y établir aucune coupure pour séparer ces deux termes.

(Extrait du *Bulletin 80 des Services de la Carte geologique de la France* et des *Topographies souterraines*.)

---

(1) Depéret, *C. R. Collaborateurs*, feuille de Bédarieux 1894, 1895 ; feuille de Narbonne 1899.

(2) Roussel, *loc. cit.*, p. 219-220.

(3) Bresson, *C. R. Ac. Sc.*, n° 21, 1898, p. 46-47.

Digitized by Google

NOTE SUR L'EXTENSION DE L'ÉTAGE DE ROGNAC

Dans les Corbières Orientales

L'*Etage de Rognac*, si développé en Provence, se retrouve à l'ouest de la vallée du Rhône, dans le département de l'Hérault, à l'abbaye de Vallemagne. près Villeveyrac, et au pied de la Gardiole, près Mireval (1). Cet étage s'y montre formé par une alternance de grès, marnes et bancs calcaires avec la faune caractéristique de la Provence.

M. Depéret (2) l'a trouvé, plus à l'ouest, au pied de la Montagne Noire, dans la région de Saint-Chinian (à l'est d'Assignan), avec une composition identique : marnes rouges, grès à *Reptiles* de Saint-Chinian et calcaires lacustres à *Bauxia, Cyclophorus heliciformis.*

De là, pour trouver l'*Etage de Rognac* caractérisé par des fossiles, il faut aller jusque dans l'Ariège, où il a été signalé sur plusieurs points lors de la Réunion de la Société géologique à Foix, en 1882.

A Illat, près Foix, on observe, d'après M. Hébert (3), la succession suivante :

1° Argiles rouges ;

2° Grès avec conglomérats ;

3° Deux couches de calcaires alternant avec des marnes rouges ;

4° Calcaire lithographique à fossiles d'eau douce : *Cyclostoma, Limnæa, Cyclophorus Baylei* (d'après M. Meyer). Ces calcaires sont partout recouverts par les calcaires marins à *Micraster tercensis (Garumnien supérieur* de Leymerie).

Cette coupe se retrouve avec seulement quelques légères

---

(1) ROMAN. Recherches stratigraphiques et paléontologiques dans le Bas-Languedoc. (Thèse, Lyon 1897).

(2) DEPÉRET. *B. C. G. F.* Compte-rendu des Collaborateurs (feuille de Bédarieux), Campagne 1894.

(3) HÉBERT. Coupe au nord du moulin d'Illat. Réunion à Foix. *B. S. G. F.*, 3e sér., t. X, p. 558.

Digitized by Google

modifications de détail, à la cluse de Péreille, Tourtouse, Fabas, Mérignon, Biholoup (Ariège) (1). Enfin les points extrêmes, à l'ouest, où ces calcaires lacustres daniens avec *Bauxia* aient été signalés, sont Asseing et Saint-Marcet, dans la Haute-Garonne (2).

Jusqu'à présent l'*Etage de Rognac* n'avait pas été reconnu dans les Corbières : dernièrement j'ai pu observer nettement cette formation à l'ouest de Narbonne et combler cette lacune.

Les calcaires de *Rognac* forment les collines de Roquelongue, à l'ouest du village de Saint-André de Roquelongue et les collines plus basses situées au nord de cette dernière, sur la rive droite de l'Ausson. Ils constituent aussi les deux crêtes parallèles orientées N. S., situées au sud de la colline de Roquelongue et atteignant, l'une 194 mètres et l'autre 266 mètres d'altitude. Enfin ces mêmes calcaires forment la chaîne de petites collines isolées et abruptes qui s'étendent de Thézan à l'hermitage Saint-Victor, le long de la route de Thézan à Portel, en avant des sommets de Montmija, de Vente-Farine, du Pech de la Sebo et de l'ermitage Saint-Victor : ce sont les points culminants de la région. Ces sommets, qui sont reliés entre eux par une crête continue, sauf trois coupures étroites, sont constitués par les calcaires de la base de l'Eocène inférieur à *Physa prisca*, ainsi qu'on le verra plus loin.

Les calcaires de *Rognac* et ceux de l'*Eocène inférieur*, très durs, très compacts, en gros bancs partout fortement redressés, forment des reliefs extrêmement saillants et tout à fait dépourvus de végétation.

L'*Étage de Rognac* repose en concordance sur les grès et psammites du Crétacé supérieur marin (Sénonien), qui atteignent sur le versant ouest de la chaîne de Fontfroide une puissance énorme. Ces grès ferrugineux, plus ou moins psammitiques, durs ou friables, à éléments de grosseur variable, de couleur rouge ou jaune foncé, s'étendent de la base au sommet du Sé-

(1) Réunion de la Soc. géol. à Foix, *passim*. *B. S. G. F.*, 3e sér. t. X.

(2) Mayer-Eymar. Note sur les terrains tertiaires de l'Ariège et tableau synchronique. *B. S. G. F.*, 3e sér., t. X. p. 637.

Digitized by Google

nonien, et c'est au milieu d'eux que sont intercalés les sept niveaux à *Rudistes* de Fontfroide, dont M. Péron (1) a repris l'étude faite autrefois par d'Archiac (2). Au-dessus du dernier niveau à *Rudistes* il y a encore une grande épaisseur de ces psammites et ils sont très importants en raison de la superficie qu'ils occupent : ils couvrent tout l'espace compris entre le versant ouest de la chaîne de Fontfroide, les collines de Thézan à l'ermitage Saint-Victor, les collines de Boutenac et celles de Bizanet. Bien qu'on n'y trouve pas de fossiles déterminables, mais exceptionnellement de mauvais moules internes de *Pecten, Cardium* du groupe *Itieri* et autres bivalves, *Nérinées*, etc., on ne peut douter de leur âge sénonien supérieur en raison de leur position au-dessus des couches à *Hippurites*.

La coupe de la colline de Roquelongue donnera une bonne idée de la façon dont se fait le passage du Crétacé supérieur marin au Danien d'eau douce. J'emprunte à d'Archiac (3) cette coupe à laquelle je n'ai apporté que de légères modifications. On observe de bas en haut la succession suivante :

1. Psammites crétacés, tendres, rouges foncés.
2. Poudingue à ciment gréseux, gris, avec grains de quartz jaunes et gros pisolithes calcaires.
3. Marnes grumeleuses blanches et violettes, panachées, avec grains de fer.
4. Calcaires blancs grisâtres, durs, compacts, en gros bancs, avec veinules et parties spathiques. J'y ai recueilli :

   Bauxia bulimoides Math. *Cyclophorus heliciformis* Math. *Vivipara Bosquiana* Math.

   Les *Cyclophores* paraissent particulièrement abondants.

5. Calcaires jaune clair en gros bancs, très compacts, plus durs que les précédents, à cassure esquilleuse, avec

(1) Péron. Les niveaux à Rudistes de la craie supérieure des environs de Narbonne. *B. S. G. F.*, 3e sér., t. XIII, p. 258.

(2) d'Archiac. Les Corbières. *Mém. Soc géol. Fr.*, 2e sér., t. VI, 2e partie, p. 370.

(3) d'Archiac. *Loc. cit.*, p. 338.

Digitized by Google

veines spathiques. Ces calcaires, qui forment le sommet de la colline et portent les ruines du château, ne renferment pas de fossiles, du moins je n'en ai pas trouvé en ce point. Ils correspondent évidemment aux calcaires éocènes que je signalerai plus loin. Toutes ces couches sont très relevées et plongent au N. O.

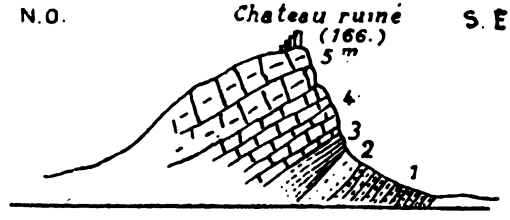

Fig. 1. — *Coupe de la Colline de Roquelongue*

Les collines situées au nord de celle de Roquelongue, sur la rive droite de l'Ausson, donneraient des coupes analogues.

Au sortir du village de Thézan, j'ai relevé la coupe suivante, dirigée N. E.-S. O., passant par le point côté 269 m. sur la carte de l'Etat-major.

1. Psammites sénoniens.
2. Petite assise de marne blanche grumeleuse.
3. Calcaires blancs ou grès très clairs, en gros bancs plongeant fortement à l'ouest, durs et compacts, à veines spathiques. Certaines parties sont bréchoïdes et à éléments plus foncés que la pâte. On y voit en quantité des fragments de test et des sections de *Paludines*, *Bauxia*, *Pupa* et autres petites formes. Dans les parties moins dures, j'ai recueilli :

   Bauxia disjuncta Math. — *Vivipara Dieulafaiti* Roule.
   Bauxia sp. — *Cyclotus solarium* Math.
   Vivipara Bosquiana Math.

4. Marnes blanches gréseuses.
5. Poudingues à gros éléments calcaires, à ciment grisâtre.
6. Nouveaux bancs calcaires à *Paludines*, *Bauxia*, etc., re-

Digitized by Google

dressés presque jusqu'à la verticale. Ces calcaires passent à :

7. Calcaires blancs grisâtres très clairs, sublithographiques, plus durs que les précédents. Près le château de Caragulle, à l'ouest de Thézan, j'ai trouvé dans ces calcaires *Physa prisca* Noulet, ce qui en fait l'équivalent des *Calcaires à Physes* de Montolieu généralement rapportés à la base de l'*Eocène inférieur* (*Calcaires de Saint-Marc-la-Morée du bassin d'Aix*).

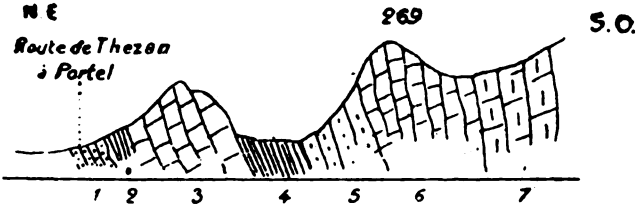

Fig. 2 — *Coupe des Collines de Thezan*

M. Bresson (1) a déjà signalé les *Calcaires à Physes* à la montagne de l'Alaric, près Lagrasse (Aude).

Les calcaires de Rognac se suivent au sud, toujours avec les mêmes caractères et la même faune. A Donos, ils renferment :

Bauxia disjuncta Math — *Vivipara Dieulafaiti* Roule.
Vivipara Bosquiana Math.

Enfin, en suivant la route de Fontjoncouse, sur la rive gauche du ruisseau de Ripaud, on peut relever la succession suivante à partir de la route de Thézan et Portel :

1. Psammites sénoniens.
2. Grès très grossier ferrugineux, rouge, très dur, à gros grains de quartz.
3. Alternance de marne grise grumeleuse et de calcaire marneux avec nombreux pisolithes gris foncé de petit volume.

(1) Bresson. *B. C. G. F.* Compte-rendu des Collaborateurs (feuille de Carcassonne), Campagne 1896.

Digitized by Google

4. Calcaire grumeleux avec gros pisolithes.
5. Calcaire de Rognac, tendre, décomposé, gris clair, sans fossiles en ce point.
6. Calcaire marneux, feuilleté, noir, rempli de fragments de tests de coquille d'eau douce et terrestres. J'y ai trouvé :

Cyclotus Heberti Roule — *Melanopsis* sp.

7. Marne gréseuse, violacée, lie de vin.
8. Calcaire lithographique rougeâtre en très gros bancs.
9. Marne gréseuse rouge.
10. Calcaires en gros bancs, très durs, lithographiques, gris ou jaune très clair, avec veinules spathiques. Par places ils sont bréchoïdes, à éléments foncés.

Toute cette série plonge fortement au S.-O.

Les assises 3 à 6 constituent l'*Etage de Rognac* ; avec l'assise 7 commence l'*Eocène*.

A mesure que l'on descend au sud, l'*Etage de Rognac* se modifie ; les calcaires en gros bancs, qui le constituent presque en entier à Thézan et à Roquelongue, sont très réduits à partir de la route de Fontjoncouse, et ce sont les marnes, calcaires grumeleux, conglomérats pisolithiques, calcaires marneux noirs qui prennent la prépondérance.

Jusqu'ici l'ensemble de ces couches de marnes rouges, de poudingues et de calcaires lacustres était désigné sous le nom un peu vague d'*Etage Garumnien*, sans que cette attribution ait été fondée sur la découverte de fossiles déterminés. Je viens de montrer qu'il y a lieu de distinguer dans cet ensemble deux horizons précis : 1° l'*Etage de Rognac* de Provence avec sa faune caractéristique de *Bauxia*, de *Cyclophores*, de *Vivipares*, etc.; 2° L'horizon *Eocène inférieur* de *Montolieu* et de *Saint-Marc-la-Morée*, caractérisé par la présence de *Physa prisca*.

Ces deux horizons pourront probablement se suivre dans toutes les Corbières, dans la direction des gisements de l'Ariège.

(Extrait du *Bulletin de la Soc. Géol. de France*, 3e série, Tome XXV. 1898).

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le Tome XIII

INTRODUCTION

Liste des Membres fondateurs.....

Ire PARTIE

Etat des Membres de la Société au 31 décembre 1901..... IX
Liste des Sociétés correspondantes..... XXVI
Administration de la Société pour l'année 1902..... XXXI
Procès-verbaux des séances de 1901 XXXIII
Etat des recettes et des dépenses de la Société au 31 décembre 1901..... LXXX

IIe PARTIE

Rapport sur l'excursion du 28 avril 1901 à Sorèze, Durfort et à la grotte du Traouc dal Calel, par M. **G. Sicard**..... 3
Rapport sur l'excursion du 23 juin 1901 à La Pierre-Lys, Axat et à l'Usine hydro-électrique, par M. **Ch. Evrot**.... 18
Rapport sur l'excursion du 7 juillet 1901 au Château de Marquein, par M. **H. Mullot**..... 35

IIIe PARTIE

Catalogue des Insectes Coléoptères trouvés jusqu'à ce jour dans le département de l'Aude (5e partie), par M. **L. Gavoy**. 223
Note sur le Gui, par M. **A. Respaud**..... 273
Le Canigou et sa végétation, par M. **G. Gautier**..... .. 276
Notes sur la Géologie de l'Aude, par M. **A. Bresson** :
1° Carte géologique de la France, feuille de Quillan, campagne 1900-1901..... 284
2° Etude des éléments tectoniques du massif ancien des Hautes-Corbières, massif de Mouthoumet (Aude)..... 290

Digitized by Google

Notes sur la Géologie de l'Aude, par M. **L. Doncieux** :
1° Carte géologique de la France, feuille de Narbonne, Campagnes 1898, 1899, 1900. 315
2° Note sur l'Extension de l'Etage de Rognac dans les Corbières Orientales 333
Table des Matières..... 339

Le Tome XIII du *Bulletin de la Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude* a été publié à Carcassonne le 14 août 1902.

Ce volume est délivré aux personnes étrangères à la Société moyennant le prix de 10 francs.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03954 8022

Digitized by Google

Digitized by Google